# Pearson contredit le témoignage du commissaire de la Gendarmerie

**Dès 1967, GM fabriquera à Sainte-Thérèse des voitures pour les USA • En page 46**

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL * 10¢ Montréal mercredi 4 mai 1966 / sainte Monique / 82e année, No 103 / 6 cahiers / 100 pages / La météo : périodes nuageuses, frais / Minimum 30 / Maximum 50

## La motion de censure (Affaire Munsinger) est rejetée par 133 voix contre 106

par Jacques Pigeon

OTTAWA. — Le rejet de la motion de censure conservatrice, par 133 voix contre 106, a mis fin à un disgracieux précédent : un débat sur le témoignage du commissaire de la Gendarmerie royale, livré à la dernière séance de la commission Spence, sur l'affaire Munsinger.

Ce témoignage, le premier ministre Lester B. Pearson l'a indirectement contredit en répondant négativement aux quatre questions suivantes :

Le premier ministre a-t-il donné ordre à la GRC de mener des enquêtes sur la vie privée et les activités de membres du Parlement ?

"La réponse, c'est non."

Le chef du gouvernement a-t-il gardé en sa possession quelque rapport que ce soit de la GRC concernant l'affaire Munsinger ?

"La réponse, c'est non."

Le premier ministre savait-il que le nom Munsinger serait mentionné au cours d'un débat aux Communes ;

"Encore une fois, la réponse c'est non."

Enfin, le gouvernement a-t-il demandé à la GRC de mener des enquêtes sur tous les membres du parlement ?

"La réponse, Monsieur le président, est non."

C'est donc de cette façon que le premier ministre, la voix encore éraillée et encore grippée, a résumé le long discours qu'il a tenu aux Communes pour refuter les affirmations de ceux qui ont décrit ses gestes comme un acte de vengeance à l'endroit des conservateurs.

On sait que ce sont ces derniers qui, en 1964, ont ébruité l'affaire Rivard en Chambre, infligeant ainsi une grave blessure au gouvernement libéral.

**Les créditistes sauvent le gouvernement**

Ce sont les créditistes et Thompsonnistes qui, aidés de quelques membres du Nouveau parti démocratique, ont permis au gouvernement libéral de disposer facilement de la motion de blâme.

Peu de temps avant le vote, les créditistes ont présenté un autre amendement demandant "que cessent ces opérations de salissage et que le Parlement se consacre à l'étude de la législation." Mais le président de la Chambre l'a jugé irrecevable.

Et John Diefenbaker, comme toujours, a imputé tous les crimes à son adversaire Lester B. Pearson. Il a évidemment rejeté toutes ses affirmations et décrit son témoignage comme "un crime fantastique envers le Parlement."

Fidèle à ses habitudes il a parlé de "McCarthyisme à son pire" et soutenu que le discours du premier ministre n'était qu'une caricature et "n'était que de bien loin relié à la vérité."

**M. Pearson s'explique**

Le chef du gouvernement a d'abord rappelé que l'opposition n'a pas daigné attendre la fin de l'enquête avant de présenter sa motion de censure. De plus, le commissaire McClellan n'a même pas été contre-interrogé par la commission Spence.

Le chef de la GRC participe

Voir CONTREDIT en p. 2

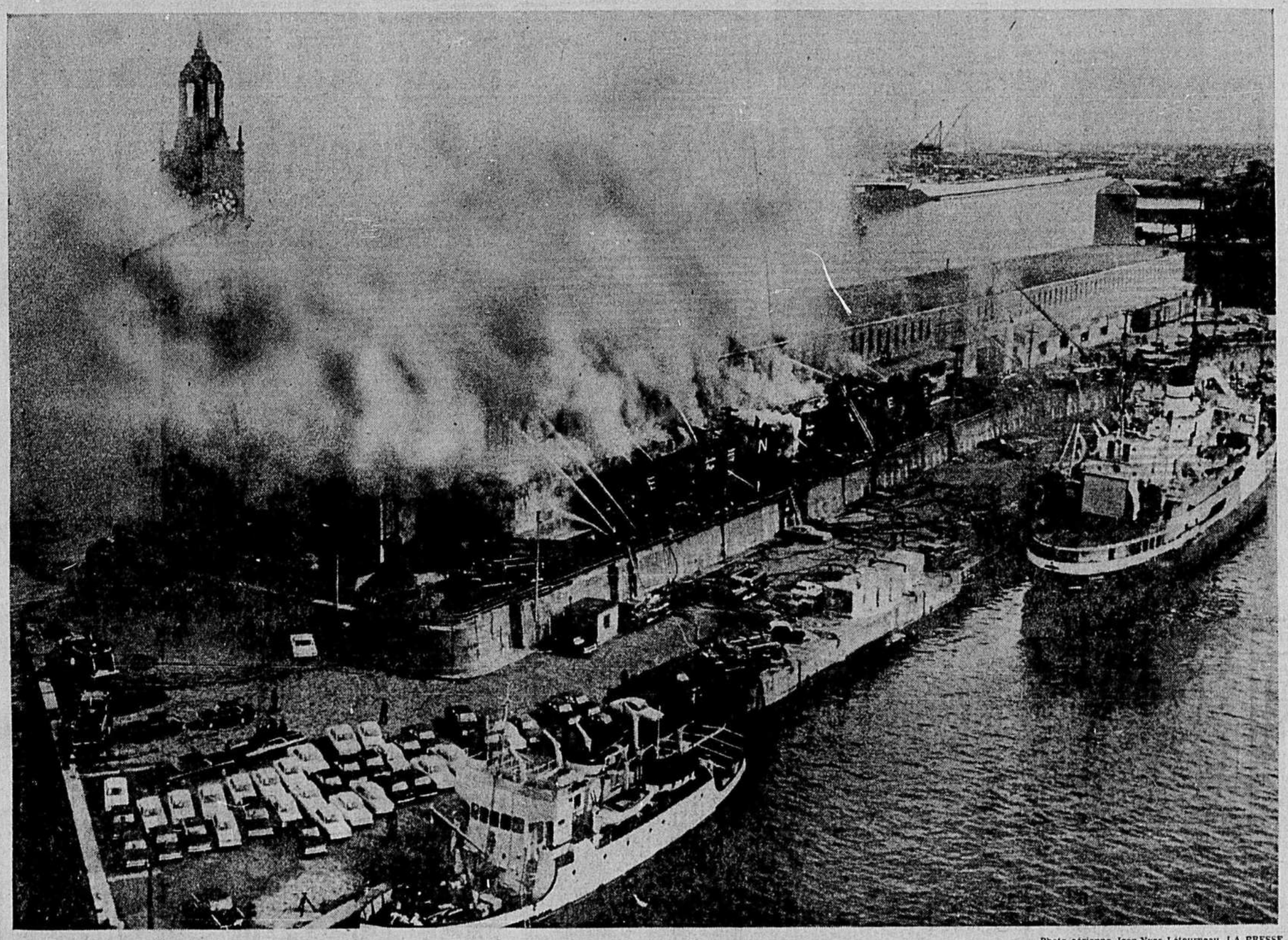


Photo aérienne Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

*Deux cent cinquante pompiers de la brigade des incendies de Montréal ont déployé un attirail spectaculaire pour combattre les flammes qui ont détruit, hier, le hangar 19 situé à peu près au pied de la rue Berri, dans le port de Montréal. C'était leur deuxième combat en moins de 48 heures dans le port. Ils ont réussi au moins à circonscrire les flammes au seul hangar 19. Deux navires et le hangar 18 ont été épargnés. (Voir autres photos en page 21)*

## A 48 heures d'intervalle...

# Deux incendies dans le port de Montréal

par Denis Manse

La possibilité d'un incendie criminel est sur toutes les lèvres aujourd'hui, à la suite du deuxième incendie allumé en moins de deux jours dans le port de Montréal.

On se perd en tout cas en conjectures sur l'origine de l'incendie qui a détruit hier le hangar 19, moins de 48 heures après l'incendie du hangar 44.

Les enquêteurs du service municipal des incendies viennent à peine d'entamer l'enquête sur la destruction des hangars 44 et 45, à la demande du directeur du port, M. Guy Beaudet, que déjà ils doivent pousser les recherches du côté du hangar 19.

D'après les gardiens du Security Guard Service qui font la surveillance au hangar 19, le feu aurait éclaté dans des ballots de chanvre et se serait propagé au reste des marchandises entreposées avec la rapidité de l'éclair. Tout le personnel employé au hangar, débardeurs, vérificateurs, gardiens, ont à peine eu le temps de déguerpir que le long entrepôt de 509 pieds était la proie des flammes.

Deux cent cinquante pompiers de la brigade montréalaise, répondant aux cinq alertes du directeur du service, ont combattu l'incendie avec tant de compétence qu'ils ont eu le meilleur sur l'élément destructeur deux heures après être arrivés sur les lieux. L'incendie a donné lieu, du reste, à un déploiement spectaculaire de tous les appareils de combat des sapeurs de Montréal.

Mais le hangar occupé par la société McLean Kennedy, vétuste mais renommé à cause de la belle Tour de l'Horloge qui le termine au bout de la jetée, a été complètement ravagé. On ne doit qu'à la science des pompiers que le hangar 18 adjacent ait été épargné tout à fait.

Les pertes sont lourdes toutefois et comprennent, en plus de la destruction du hangar et des marchandises qu'il renfermait, des dégâts énormes aux

Voir INCENDIE en p. 2

## "Nous avons sollicité une entrevue du gouvernement"

*— Mgr Parent*

par François Trépanier

QUEBEC. — La Commission royale d'enquête sur l'enseignement a adressé officieusement au mois de mars une demande d'entrevue au premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, pour pouvoir présenter la dernière tranche de son rapport, mais sa requête est demeurée jusqu'ici "lettre morte".

C'est ce qu'a révélé, hier, le président de cette commission, Mgr Alphonse-Marie Parent, p.a., au cours d'une conversation téléphonique pendant laquelle il a laissé entendre que la publication de la dernière tranche du rapport pendant la campagne électorale pourrait semer la confusion.

Rejoint à ses bureaux de l'université Laval, Mgr Parent, qui était en voyage à Paris la semaine dernière, a précisé qu'il avait avisé le 24 mars le ministre de l'Education, M. Paul Gérin-Lajoie, que la dernière tranche du rapport de la commission qu'il préside était complétée et pourrait être remise au premier ministre dès que celui-ci en manifesterait la demande.

Mgr Parent a dit que par l'intermédiaire de M. Gérin-Lajoie, il avait alors sollicité une entrevue du premier ministre. M. Gérin-Lajoie devait faire part de sa demande à M. Lesage. Mgr Parent a ajouté que cette procédure avait été celle suivie pour la présentation des autres tranches du rapport.

Dimanche, le premier ministre Jean Lesage avait déclaré que le président de la commission devrait lui adresser une demande sollicitant une entrevue avant que le rapport puisse être rendu public.

Mgr Parent a ajouté que si la procédure suivie n'est pas suffisante, il n'a pas d'objection à agir autrement. "J'ignore quel court-circuit s'est produit", a dit Mgr Parent. "Si on veut que j'adresse une demande officielle, je n'ai pas d'objection à le faire."

La dernière tranche du rapport Parent doit porter sur le financement de l'éducation et la confessionnalité. Sa publication a fait jusqu'ici l'objet de nombreux commentaires, notamment de la part du chef de l'Opposition, M. Daniel Johnson. Celui-ci a laissé entendre en particulier que le gouvernement cherche à cacher quelque chose en ne publiant pas ce document. Ce "quelque chose", selon le chef de l'Union nationale, ce sont des réformes touchant la confessionnalité dont le peuple ne voudrait pas ainsi que des impôts. Et, c'est pour cette raison que le gouvernement attendrait après les élections pour publier le rapport, toujours selon M. Johnson.

Mgr Parent a ajouté qu'en ce qui le concerne, la publication du rapport avant ou après les élections, le laisse indifférent.

"Je vois qu'il y a des pressions pour qu'on le publie", a dit Mgr Parent. "Pour ma

Voir ENTREVUE en p. 2

## Grève demain des professionnels à l'emploi du Québec

par Gilles Pratte

Quelque 2,000 professionnels à l'emploi du gouvernement provincial déclencheront la grève jeudi midi, après avoir touché leur paye le matin.

Ces employés de l'Etat qui recherchent la conclusion de leur première convention collective de travail font partie de six syndicats affiliés à la Confédération des syndicats nationaux.

Pour les fins des présentes négociations, ils ont uni leurs forces en un Conseil syndical des professionnels du gouvernement, chargé de signer un contrat unique pour tous ces travailleurs.

Les négociations qui duraient depuis cinq mois ont abouti à une impasse hier après-midi, alors que les représentants du gouvernement refusaient carrément les dernières demandes réduites d'augmentations de salaires.

Les professionnels à l'emploi du gouvernement ambitionnent le même salaire que les ingénieurs travaillant pour la ville de Montréal.

Ils ont toutefois été forcés de modérer leurs espoirs et seraient disposés à accepter $800 de moins par année que les ingénieurs de la ville.

Le gouvernement ayant refu-

Voir GREVE en p. 2

## Yvon Dupuis interjette appel

Les procureurs de l'ex-ministre Yvon Dupuis ont décidé d'en appeler du verdict de culpabilité rendu le 22 avril dernier aux assises criminelles de Sherbrooke contre l'ancien ministre d'Etat Yvon Dupuis dans une affaire de pot-de-vin.

Le juge Evender Veilleux l'a condamné à $5,000 d'amende ou à un an de prison.

L'avis d'appel qui sera déposé jeudi allègue des raisons de droit et de fait.

M. Dupuis a représenté la circonscription de St-Jean-Iberville-Napierville aux Communes de 1958 à 1965. Il a été appelé à faire partie du cabinet Pearson en février 1964 et on lui a demandé sa démission le 20 janvier 1965.

L'accusation portée contre M. Dupuis disait qu'en 1961 il avait accepté $10,000 pour exercer son influence en faveur d'un groupe désireux d'obtenir un permis provincial de piste de course. Les démarches en vue de l'obtention de ce permis n'aboutirent pas.

L'avis d'appel soutient que "le verdict de culpabilité est erroné en droit et constitue, face à la preuve, une erreur légale".

Parmi les autres points soulevés dans l'avis, il en est un qui dit que le témoignage du Dr Roch Deslauriers, chiropraticien de St-Jean qui a été l'un des principaux témoins de la Couronne, "n'a pas été corroboré comme le requiert la loi".

L'avis dit également que "la Couronne n'a pas réussi à prouver les éléments essentiels de l'infraction reprochée à l'appelant".

**SOMMAIRE**

Annonces classées / 77 à 85 88 à 91
Bandes dessinées / 69
Courrier "Que faire ?" / 54
Décès, naissances, etc. / 92
Des mots et des phrases / 13
Editorial / 4
Finance / 46 à 48
Horoscope / 50
Immeuble / 32, 33
Jardinage / 12
Loisirs et récréation / 69, 70
Mots croisés / 89
Nouvelles internationales / 51, 60, 61
Nouvelles métro / 14 à 16
Radio et télévision / 40, 41
Sciences / 68
Spectacles et concerts / 62, 63
Sports / 71 à 76
Sur les quais / 86
Tribunaux / 10, 11
Vie féminine / 52 à 59
Vie mondaine / 53, 57
Vie religieuse / 18, 19
Vie syndicale / 87
Votre médecin / 20

## "Ma proposition au sujet du Vietnam n'est pas d'inspiration américaine"

*— Pearson*

OTTAWA. (PC, AFP) — M. Lester Pearson a nié hier que sa suggestion au sujet d'un cessez-le-feu qui serait suivi de l'évacuation graduelle du Sud-Vietnam par les troupes américaines et nord-vietnamiennes ait été d'inspiration américaine.

Interprétant les déclarations de M. Pearson, un porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères avait affirmé, en effet, qu'il s'agissait "d'une vieille manoeuvre américaine qui ne mérite pas de commentaires".

D'autre part, un porte-parole du ministère canadien des Affaires extérieures a précisé que la suggestion du premier ministre était une esquisse des conditions acceptables en vue d'un cessez-le-feu, plutôt qu'une proposition en bonne et due forme. Il a ajouté que si les propos de M. Pearson ont été interprétés comme une proposition, il n'est pas surprenant que la suggestion ait été rejetée.

Le premier ministre a déclaré aux Communes qu'il a fait cette suggestion lundi à la lumière des activités déployées par la Commission internationale de contrôle de la trêve en Indochine en vue de trouver une solution pour mettre fin à la guerre du Vietnam. Il a ajouté qu'il s'était basé également sur les résultats de ses conversations avec le secrétaire général U Thant et d'autres personnages.

Au sujet de l'admission de la Chine communiste à l'ONU, M. Pearson a affirmé que la position du Canada était inchangée, de même qu'en ce qui concerne la reconnaissance diplomatique à l'égard de ce pays. Le premier ministre répondait aux questions soulevées en Chambre à propos de la suggestion qu'il avait faite lundi et de certaines déclarations du secrétaire général U Thant et du président de Gaulle.

Le leader du NPD, M. Douglas, a demandé si le Canada appuierait une demande d'admission de la Chine populaire à la prochaine Assemblée générale de l'ONU, vu que le premier ministre avait déjà affirmé que l'ONU devrait être un "organisme universel". M. Pearson a répliqué que le Canada n'avait pas changé d'attitude à ce sujet et qu'il considérait que l'ONU ne pouvait pas résoudre ou aider à résoudre des conflits si l'une ou l'autre partie en cause n'était pas membre de l'organisation.

## *Epidémie de fièvre typhoïde dans la Beauce*

par Florian Bernard

Une épidémie de fièvre typhoïde, la plus importante depuis 20 ans dans le Québec, vient d'éclater à Vallée Jonction dans la Beauce, une cinquantaine de milles au sud de Québec. Une quinzaine de personnes sont touchées par la maladie dont treize sont hospitalisées à Beauceville.

On ne rapporte aucune mortalité, mais certains cas avancés inquiètent sérieusement les médecins. Hier la population de Vallée Jonction a été vaccinée dans une proportion de 75 p. 100.

**L'eau de l'aqueduc serait la cause de l'épidémie**

Selon le Dr Louis-Philippe Dionne de Sainte-Marie de Beauce, l'eau de l'aqueduc municipal de Vallée Jonction serait la cause de l'épidémie.

Il nous a expliqué hier soir par téléphone qu'on a exécuté des travaux de barrage récemment sur la rivière qui alimente l'aqueduc et que divers produits chimiques ont été déversés dans l'eau. Le Dr Dionne a ajouté que l'eau de l'aqueduc est filtrée avant d'être acheminée vers les foyers mais que, par contre, on n'y ajoute pas de chlore. Selon lui, les bactéries qui se trouvent dans l'eau peu-

Voir FIEVRE en p. 2

## CONTREDIT

SUITE DE LA PAGE 1

d'ailleurs aujourd'hui, en Europe, à une réunion de l'Interpol.

D'après M. Pearson, il est normal que le premier ministre demande à la GRC de lui fournir des résumés des enquêtes qu'elle a conduites. Je l'ai fait dans le cas Spencer, a-t-il dit, à la requête même de l'opposition et ce dossier relate des événements antérieurs à mon accession au pouvoir.

Il rappelle également qu'il n'existe qu'une sorte de documents que le premier ministre ne peut consulter : ce sont les procès verbaux des réunions de cabinet de ses prédécesseurs.

Il précise que dès la prise de pouvoirs des libéraux, son gouvernement a entrepris une revision complète des méthodes utilisées pour assurer la sécurité de l'Etat.

Le témoignage du commissaire McClellan laissait clairement entendre que le premier ministre l'avait convoqué dans le but de dénicher un scandale conservateur et ce, quelques jours après l'éclatement de l'affaire Rivard.

Cette affirmation, le premier ministre l'a niée totalement et a précisé qu'il n'a jamais demandé à la GRC de faire quelque enquête que ce soit sur la conduite des membres du Parlement.

S'il a convoqué le commissaire à son bureau en présence du greffier du Conseil privé, c'est pour s'enquérir de la véracité des allégations de plusieurs membres l'opposition.

Ces derniers, a-t-il dit, soutenaient que la pègre s'était infiltrée à l'intérieur du gouvernement et ces accusations m'ont bouleversé. C'est pour cette raison que j'ai questionné la GRC. Cette dernière m'a d'ailleurs rassuré car l'affaire Munsinger est la seule chose d'importance qu'elle m'a mentionné.

On m'a parlé d'une couple de petites choses, mais elles étaient vraiment sans importance. Avant cette rencontre, le 2 décembre 1964, je ne savais rien de l'affaire Munsinger. Mais j'ai tout de suite compris qu'il s'agissait là d'une affaire bien importante.

J'ai d'ailleurs écrit au chef de l'opposition pour lui demander quelques détails. Plus tard je l'ai convoqué à mon bureau. Je voulais savoir s'il pouvait me donner quelques éclaircissements à ce sujet.

Le chef conservateur, John Diefenbaker, n'a jamais répondu à la lettre du premier ministre. De plus, à la suite de son entrevue avec le chef du gouvernement, il n'a pas donné suite à sa promesse de communiquer plus tard avec lui.

Et c'est pourtant lui qui dirigeait le gouvernement de 1960 à 1963.

Le premier ministre soutient n'avoir appris que plus tard que des rumeurs circulaient à ce sujet dans les couloirs du Parlement.

Le chef du gouvernement refute avec la même aisance l'accusation selon laquelle il aurait conservé sur son bureau des résumés du dossier de la Gendarmerie. Rien n'est plus faux, a-t-il dit. Je l'ai remis, quelques jours après l'avoir reçu, au greffier du Conseil privé qui est en même temps chargé de la garde de documents relatifs à la sécurité de l'Etat.

On sait que le ministre de la Justice, M. Lucien Cardin, a donné un départ fulgurant à l'affaire Munsinger en mentionnant le premier ce nom en Chambre. Le premier ministre a rappelé hier qu'il ne s'agissait pas là d'un geste prémédité et qu'il ne savait pas que son collègue lancerait l'affaire sur le parquet de la Chambre.

Le chef du gouvernement précise également qu'il n'a jamais fait circuler le dossier. Seul Me Guy Favreau qui, à cette date, était ministre de la Justice en a pris connaissance avec lui.

Le premier ministre a conclu qu'il n'est jamais parti à la recherche de scandales impliquant ses ennemis politiques, et que jamais il n'a ordonné la tenue d'enquêtes sur quelques membres du Parlement que ce soit.

Le vote, hier soir, a mis fin à ce débat. L'affaire reprendra de plus belle lundi prochain, cette fois devant le juge chargé de présider l'enquête royale.

## INCENDIE

SUITE DE LA PAGE 1

sept wagons de chemin de fer qui étaient alignés le long du vaste hangar.

**Deux navires sont éloignés en toute hâte**

Des minutes fébriles ont été vécues dès le début de l'incendie lorsqu'il a fallu en toute hâte organiser l'évacuation de deux lourds cargos qui étaient amarrés aux bittes des hangars 19 et 18. Le maître du port manda d'urgence des pilotes qui acceptèrent de conduire les navires en lieu sûr. Des remorqueurs touèrent le "Rialto" au quai 10 tandis que le "Port Nelson" put jeter l'ancre à l'entrée du bassin Bickerdike.

Par contre, de l'autre côté, d'où les pompiers combattaient les flammes, trois navires amarrés au quai du bassin du Marché restèrent en place. Il y avait deux navires du ministère fédéral des Transports, le "Ville Marie" et le "C. D. Howe" et aussi le bateau de croisières "La Madelon". Aucun des trois ne fut vraiment menacé, grâce encore au savoir-faire des pompiers.

La foule des curieux qui se pressaient autour des quais était contenue par les agents hors l'enceinte du port. Tout de même, un grand nombre avait réussi à briser le cordon et se mêlaient aux débardeurs qui terminaient pour la plupart leur journée de travail.

Du côté du chenal, dans un bras étroit qui sépare le quai de l'île Sainte-Hélène, un bateau pompe fut mis en action. Le "Fire Chief" dirigea son unique lance sur le brasier, mais, trop bas, ne pouvait efficacement lutter contre les flammes. Heureusement, le foyer d'incendie se trouvait de l'autre côté.

Dans une déclaration que LA PRESSE publiait hier, le conseiller municipal Paul-Emile Sauvageau déplorait justement le manque de protection contre l'incendie dans le port de Montréal. Un nouvel incendie se chargeait d'étayer ses revendications d'un réalisme vibrant.

## FIEVRE

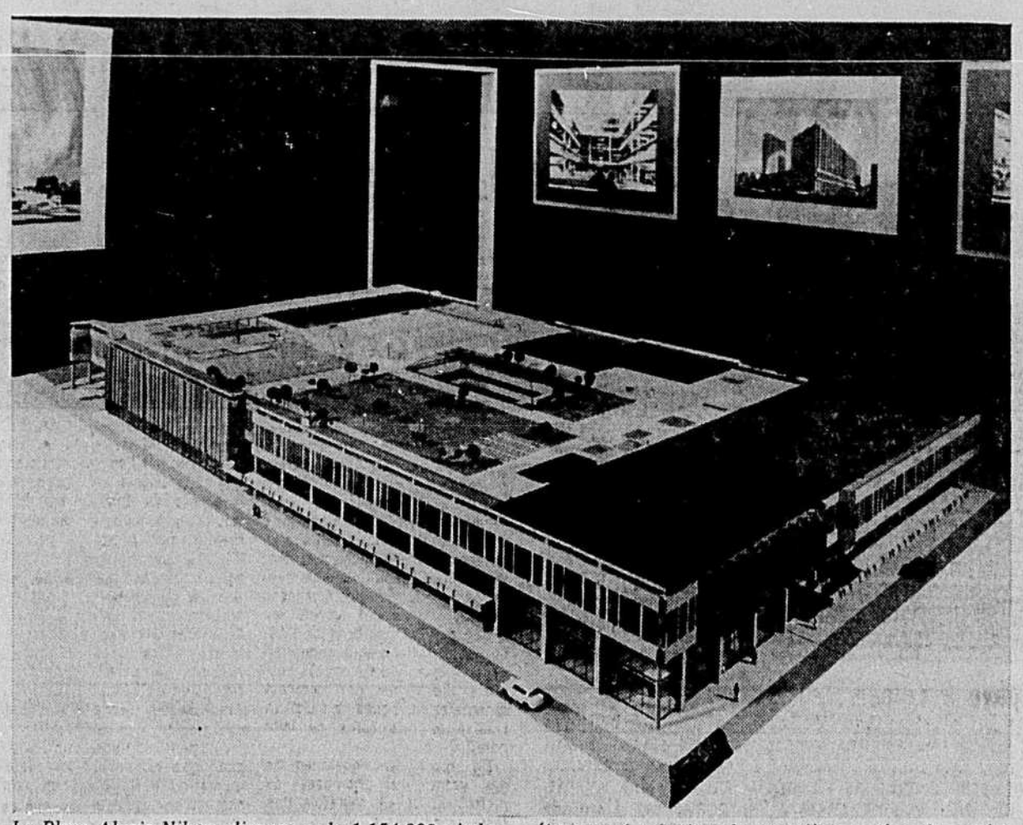
SUITE DE LA PAGE 1

vent fort bien être encore vivantes à l'arrivée dans les foyers. Précisons qu'hier, dans la journée, le Dr Guimond qui dirige le bureau de l'unité sanitaire de Beauce avait laissé entendre que l'eau de l'aqueduc municipal ne semblait pas être la cause de la présente épidémie. Pour sa part le Dr Dionne a écarté la possibilité que le lait soit responsable de l'épidémie. Il a précisé que les citoyens de la région ne boivent que du lait pasteurisé et que les expertises faites ces jours derniers n'ont révélé aucune trace de contamination dans le lait.

**Les organismes affaiblis**

Le Dr Dionne a déclaré qu'une forte épidémie de grippe a sévi ces dernières semaines dans la Beauce, rendant ainsi les organismes plus sensibles à contracter toutes sortes de virus. Selon lui cette grippe maligne est en partie responsable de la présente épidémie de fièvre typhoïde. Il s'est empressé d'ajouter que la situation n'est pas alarmante et que l'hôpital de Beauceville dispose d'une quantité suffisante de chloromycétine pour combattre la maladie.

Entretemps, à Québec, un porte-parole du ministère de la Santé a déclaré qu'aucune autre région de la province n'est touchée par l'épidémie.



*La Plaza Alexis Nihon, disposera de 1,154,000 pieds carrés en surface destinée à des fins commerciales. La photo représente la maquette du mail de trois étages qui constitue la première section du projet. Cette section sera terminée en 1967 au coût de $20 millions.*

# La première section de la Plaza Alexis Nihon sera ouverte le printemps prochain

La maquette de la première section de la Plaza Alexis Nihon, à l'angle des rues Sainte-Catherine et Atwater, a été dévoilée au cours d'une conférence de presse à laquelle assistaient les principaux dirigeants de la compagnie Steinberg Ltée et des représentants de la compagnie ACI Property Corporation, société de mise en valeur du projet.

La maquette représente un mail à trois étages destiné à des magasins de détail. La compagnie Steinberg se propose d'y installer un magasin à rayons multiples et l'un des plus vastes supermarchés du Canada.

Une fois terminé, l'ensemble architectural abritera des magasins de détail, des bureaux et des appartements.

La construction de la Plaza Alexis Nihon, qui coûtera au total $35 millions, se fera par étapes. Ainsi, la première phase des travaux comprend la contruction du mail de trois étages. Celui-ci sera recouvert d'un dôme transparent. Il comprendra en plus du magasin à rayons multiples et du supermarché, plus de 100 boutiques, des bar-salons, des restaurants, des comptoirs casse-croûte, un cinéma de 1,100 sièges et un parc de stationnement pour plus de 1,350 voitures.

L'ouverture du mail est prévue pour le printemps prochain.

Le président d'ACI Property Corporation, M. Emilio Gioia a mentionné que le niveau du métro sera terminé au début d'octobre, ce qui permettra aux usagers des lignes de transport d'emprunter l'édifice lorsqu'ils circuleront entre le Square Cabot (Terminus des autobus) et la station de métro.

# Adenauer souhaite qu'Israël serve de modèle à toutes les nations du monde

TEL AVIV. (AFP, Reuter) — "Seuls ceux qui, comme moi, ont passé par les terribles épreuves du passé comprendront les sentiments que j'éprouve devant vous sur cette terre d'Israël", a déclaré le Dr Konrad Adenauer, en recevant hier, à Rehovoth, le titre de membre honoraire de l'Institut Weizmann.

La toge sur les épaules, le Dr Adenauer a ajouté : "La tâche dont je tire le plus de gloire est d'avoir contribué à la réconciliation de nos deux peuples. Depuis le jour où j'ai occupé le poste de chancelier fédéral, ce fut là ma plus belle entreprise".

"Je voudrais qu'Israël, avec son dynamisme serve de modèle à toutes les nations du monde. Je vous souhaite un brillant et pacifique avenir", devait dire encore l'ancien chancelier dont le discours fut chaleureusement applaudi.

Pour sa part, le premier ministre israélien, M. Lévis Eshkol, a rendu hommage hier soir, aux qualités d'homme d'Etat et d'humaniste dont a su faire preuve le Dr Adenauer "pour effacer la honte du régime nazi".

Dans une allocution prononcée au cours du banquet offert à sa résidence de Jérusalem, en l'honneur de l'ancien chancelier de l'Allemagne fédérale, M. Eshkol a déclaré : "Les relations israélos-allemandes ne sont pas des relations de routine, car le peuple juif attend que l'Allemagne prenne conscience de l'énorme fardeau du passé. A cet égard, nombreux ont ceux qui dans le monde vous considèrent comme un pionnier".

Après avoir fait l'éloge de la compréhension du Dr Adenauer à l'égard des problèmes spécifiques d'Israël, M. Eshkol a ajouté : "Israël n'a pas oublié et ne peut oublier que le régime nazi a été responsable de l'anéantissement de six millions de Juifs, soit le tiers du peuple juif.

# Chrysler rappelle 182,000 Dodge et Plymouth

DETROIT. (UPI) — La société Chrysler a annoncé lundi qu'elle avait demandé aux garagistes-distributeurs de faire une revision et de réparer, au besoin, le système de suspension avant de 182,000 automobiles 1966 de marque Dodge et Plymouth.

Un porte-parole de la compagnie a déclaré que la revision avait été commandée à la suite de la découverte, sur 20 voiture construites dernièrement, de boulons mal serrés dans le support de contrôle du système de la suspension avant.

Parmi les 182,000 automobiles, construites à Los Angeles et à Détroit, on compte des Plymouth Belvedere et Satellite, ainsi que des Dodge Coronet et Charger. La revision s'applique aussi bien aux véhicules fabriqués au tout début de la nouvelle production, l'automne dernier, qu'à ceux sortis le mois dernier, moment où on a découvert la défectuosité.

La compagnie Chrysler a révélé que la réparation consistait à serrer les boulons selon des normes précises.

Les rapports sur la défectuosité du système de suspension sont parvenus de deux sources à la compagnie, a dit le porte-parole. Le premier est parvenu d'un client, l'autre d'un mécanicien travaillant sur les produits Chrysler.

Cette revision commandée par Chrysler suit de près d'autres gestes semblables posés par des fabricants d'autos dans le but de corriger des défectuosités. Une vague de dures critiques et de pressions montantes déferlent actuellement sur le monde de l'automobile dans le but d'obtenir des véhicules plus sûrs.

La division Oldsmobile, de la société General Motors, aurait de son côté commandé de rappeler un grand nombre de voitures afin de corriger un défaut de fabrication dans le carburateur à quatre corps.

Le magazine "Automotive News" déclare à ce sujet : "De sérieuses difficultés surviennent occasionnellement lorsque la soupape d'admission de l'essence à l'avant du carburateur à quatre corps se déplace, permettant ainsi à l'essence de déborder sur le moteur et d'y prendre feu".

Ces carburateurs ont été fabriqués par General Motors à son usine de Rochester.

"Automotive News" précise que Oldsmobile a publié en février un bulletin technique déclarant que la soupape d'admission était mal placée sur les modèles 1966 Cutlass, Starfire, Ninety-Eight et Toronado.

Bien que d'autres voitures de General Motors soient équipées de ce carburateur, dit le magazine, on n'a pas rapporté de difficultés sur ces véhicules.

## Volkswagen se défend

WOLFSBURG, Allemagne de l'Ouest (UPI) — Les fabricants de la voiture allemande Volkswagen affirment que leurs automobiles non seulement obéissent aux normes de sécurité en vigueur aux Etats-Unis mais respectent aussi des exigences beaucoup plus strictes en vigueur dans d'autres pays.

La firme allemande a fait cette déclaration hier en réponse aux accusations portées par l'expert en automobiles Ralph Nader dans une récente déposition devant le Congrès américain. Nader affirmait alors que la Volkswagen était l'automobile la plus dangereuse sur les routes américaines.

## Washington enquête sur certains modèles de ceintures de sécurité

WASHINGTON — (UPI) — Le gouvernement fédéral des Etats-Unis poursuit actuellement son étude afin de savoir si, comme l'a prétendu le critique Ralph Nader, les agrafes des nouvelles ceintures de sécurité à bouton poussoir sont défectueuses.

Cette étude, faite par le "National Bureau of Standards", a été demandée par le sénateur Warren G. Magnuson, démocrate de Washington, président du Comité sénatorial sur le Commerce. Ce comité examine actuellement le projet de loi proposé par le président Johnson sur la sécurité routière.

Un porte-parole du gouvernement a déclaré que l'étude sur les ceintures de sécurité serait complétée d'ici deux mois et que les résultats seraient rendus publics. Selon M. Nader, il s'agira alors de quelque chose de nouveau ; il a en effet déclaré que d'autres études faites par le gouvernement sur la sécurité routière n'ont jamais été rendues publiques.

M. Nader a accusé, la semaine dernière, les sociétés Ford et General Motors d'avoir équipé leurs derniers modèles de ceintures de sécurité à bouton poussoir que ces compagnies savaient défectueuses. Il a prétendu que ces ceintures peuvent se dégrafer facilement si on tire brusquement dessus.

Le vice-président de la société Ford, M. John S. Bugas, a dit, en déposant devant le comité du Congrès sur la sécurité routière, que la démonstration faite par M. Nader avec un modèle de ceinture à bouton poussoir manquait de sérieux. Les dirigeants des deux compagnies ont dit ne pas avoir reçu de plaintes au sujet de leurs ceintures de sécurité de la part de clients.

Pour sa part, General Motors a révélé que ses ceintures étaient supérieures aux normes prescrites par le gouvernement et par celles de la "Society of Automotive Engineers".

M. Nader soutient que GM a découvert la défectuosité dès l'an dernier. Il a ajouté que la compagnie ne pouvait corriger la défectuosité sans provoquer le blocage du ressort qui fait rentrer la ceinture dans son étui. On croit que Ford se propose d'équiper ses modèles 1967 de telles ceintures.

## Ford : l'industrie n'a pas assez fait pour la sécurité routière

DETROIT. (UPI-PA)—Henry Ford II, président de Ford Motors Co., a déclaré hier que l'industrie de l'automobile aurait dû faire plus qu'elle n'a fait dans le passé pour promouvoir la sécurité routière.

Il a ajouté que les présentes dépositions devant le Congrès américain, qui sont souvent de dures critiques de l'industrie de l'automobile, font oeuvre précieuse d'éducation.

Toutefois, a noté M. Ford, qui s'adressait à un congrès du "National Purchasing Agents", les automobiles "ont été sujettes à beaucoup de critiques de la part de gens irresponsables et mal informés. Trop d'efforts ont été consacrés à trouver des coupables, pas assez à la recherche rationnelle en vue de trouver des solutions constructives".

Jusqu'à tout dernièrement, a précisé M. Ford, "presque toutes les initiatives en vue d'améliorer la sécurité routière ont été prises par l'industrie de l'automobile elle-même. Néanmoins, j'aurais souhaité que l'industrie ait fait plus, et plus tôt".

Nous n'avons pas réagi "assez rapidement et assez vigoureusement en vue d'aider à combattre la hausse croissante des accidents de la route", a dit M. Ford.

Il croit que les présentes dépositions devant le Congrès créent le climat nécessaire au sein de l'opinion publique en vue de passer à une action constructive.

De son côté, M. M. R. Darlington, directeur du "U.S. Automobile Industry's Highway Safety Committee", a déclaré à Vancouver que l'actuelle controverse au sujet de la sécurité routière apporte de la confusion sur les causes premières du chaos qui règne sur les routes.

Selon cet expert en sécurité, les conducteurs et les mauvaises routes sont plus à blâmer pour le nombre élevé de morts et de blessés que les automobiles elles-mêmes. Il a prôné la construction d'un plus grand nombre d'autoroutes, la mise en place d'une police de la route plus efficace et de meilleures méthodes d'examens pour les conducteurs.

Par ailleurs, déposant hier devant le Congrès, M. Louis P. Spitz, président de la "Vehicule Equipment Safety Commission" (VESC), a admis qu'en huit ans d'existence, cette commission n'avait mis au point qu'un seul règlement standard (concernant les pneus) mais qu'elle se mettait maintenant résolument à l'oeuvre.

Souvent accusée de prendre ses directives chez les constructeurs d'automobiles, la commission s'est défendue hier en affirmant que si peu avait été fait, c'était qu'il avait fallu cinq ans pour s'organiser et huit ans avant de se trouver un président. M. Spitz a expliqué cet état de choses en disant que les membres de la commission doivent obtenir les autorisations des gouvernements des Etats ainsi que l'argent nécessaire au fonctionnement de l'organisme. Ce qui nous a fait perdre beaucoup de temps, a expliqué M. Spitz.

## GREVE

SUITE DE LA PAGE 1

sé d'agréer cette dernière concession, le président du Conseil syndical, M. André Marcoux, a annoncé que la grève éclaterait jeudi.

Les professionnels du gouvernement demandent des augmentations générales de 20 pour cent pour la première année du contrat ; et de 10 pour cent pour la seconde année, plus $1,000 en compensation, rétroactive au début des négociations.

M. Marcoux a souligné que c'est à la suite des difficultés encourues d'abord par les ingénieurs du gouvernement et ensuite par les autres professionnels que les six groupes concernés ont décidé de faire front commun et de présenter au gouvernement les mêmes réclamations.

Les parties se sont rencontrées lundi pour discuter les articles portant sur les autres sujets que les salaires, dont la sécurité syndicale.

Lors de cette rencontre, note M. Marcoux, les syndiqués ont montré leur bonne volonté en acceptant, comme le proposait le gouvernement, que les articles concernant les allocations pour frais de déplacement par automobile soient étudiés plus tard par des comités ad hoc.

Malheureusement, précise M. Marcoux, au chapitre de la sécurité syndicale l'employeur a maintenu ses positions en refusant catégoriquement la formule Rand aux professionnels.

Le président du syndicat estime qu'en définitive le gouvernement s'attend que les professionnels se fassent "missionnaires" de la revalorisation de la fonction publique.

Les professionnels qui connaîtront jeudi leur première expérience de grève sont les ingénieurs, les ingénieurs forestiers, les arpenteurs-géomètres, les agronomes, les comptables agréés, les biologistes, les médecins vétérinaires, les chimistes, les diplômés en sciences commerciales, les économistes, les géographes, les physiciens, les mathématiciens, etc.

## ENTREVUE

SUITE DE LA PAGE 1

part, avant ou après les élections, ça me laisse indifférent".

"Est-ce que votre rapport contient des recommandations qui pourraient avoir une influence sur les élections", a-t-on demandé.

"Ça me paraît difficile, le rapport n'est pas public", a répondu Mgr Parent.

"Dans l'hypothèse où il le serait et que le gouvernement accepterait ses suggestions, est-ce qu'il ferait l'objet des propos de la campagne ?"

"C'est peut-être ça . . .", a répondu Mgr Parent. "On veut peut-être éviter la confusion . . ."

Questionné sur les affirmations de M. Johnson selon lesquelles sa commission se montrerait complaisante à l'égard du gouvernement, Mgr Parent a nié catégoriquement l'existence d'une telle situation et a ajouté : "Jamais, on n'a tenté de nous influencer. Evidemment, M. Johnson peut croire le contraire. De toutes façons, je lui en dirai un mot lorsque l'occasion se présentera".

## Londres éliminera la surtaxe de 10% sur les importations

LONDRES. (Reuter, PA, AFP) — Dans son exposé sur le budget, le chancelier de l'Echiquier, M. James Callaghan, a annoncé hier la suppression à partir de novembre prochain de la surtaxe de 10 pour cent sur les importations de produits manufacturés. Cette surtaxe avait été introduite par le gouvernement travailliste peu après son avènement au pouvoir en vue de réduire les importations et arrêter ainsi la saignée des devises.

Sur le plan de la fiscalité proprement dite, le taux de l'impôt sur les bénéfices des sociétés passe de 35 à 40 pour cent. Les taux de l'impôt sur le revenu des particuliers n'ont pas été augmentés. Il n'y aura pas de changement dans les droits de régie portant sur les tabacs, la bière et les spiritueux. Il n'y aura pas non plus d'augmentation de la surtaxe sur les revenus élevés, de la taxe sur les biens de consommation, des droits de douane ni de la vignette automobile.

M. Callaghan a d'autre part annoncé que le gouvernement britannique avait décidé la création d'une taxe sélective sur la main-d'oeuvre. Le but de cette nouvelle taxe est d'amener la réduction du personnel non productif dans les entreprises et à l'inciter à chercher du travail dans d'autres secteurs économiques.

Les partenaires de la Grande-Bretagne au sein de l'Association européenne de libre-échange (AELE) ont exercé des pressions auprès du gouvernement britannique pour la suppression de la surtaxe sur les importations des produits manufacturés. Le Danemark, un des pays membres de l'AELE, avait fait savoir à la Grande-Bretagne, la semaine dernière, que l'organisme connaîtrait une de ses crises les plus graves, si cette surtaxe n'était pas supprimée. Fixée à 15 pour cent en 1964, cette surtaxe fut réduite à 10 pour cent en 1965.

On avait prédit que le chancelier de l'Echiquier annoncerait une augmentation d'impôts de l'ordre de $600,000,000, mais cette prédiction ne s'est pas réalisée. La Chambre des Communes a accueilli avec joie les propos de M. Callaghan selon lesquels les impôts ne seront pas augmentés.

Au début de son exposé, le chancelier de l'Echiquier avait déclaré que le gouvernement britannique se fixe un triple objectif : la défense de la livre sterling, l'expansion économique et le plein emploi.

Le gouvernement réduira ses dépenses à l'étranger après une enquête approfondie, a ajouté M. Callaghan. La Grande-Bretagne, a-t-il précisé, compte ouvrir prochainement des négociations avec la République fédérale allemande, afin d'être déchargée complètement de ses dépenses en devises pour l'entretien de ses troupes en Allemagne.

## LA MÉTÉO

**Minimum cette nuit : 30**
**Maximum demain : 50**

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions de Montréal et d'Ottawa :** ensoleillé, périodes nuageuses, frais. Minimun et maximum à Montréal et Ottawa 30 et 50.

**Régions des Cantons de l'Est et de Québec :** averses dans la matinée; ensoleillé, périodes nuageuses dans l'après-midi. Minima et maxima à Sherbrooke 30 et 50, Québec 30 et 45.

**Régions des Laurentides et de la Mauricie :** nuageux, giboulées dans la matinée, ensoleillé avec périodes nuageuses dans l'après-midi. Minimum et maximum à Ste-Agathe et La Tuque 25 et 45.

**Régions du Lac-St-Jean, de Baie-Comeau et de Rimouski :** nuageux, quelques chutes de neige légère; ensoleillé dans l'après-midi. Minima et maxima à Baie-Comeau 25 et 40; Rivière-du-Loup et Mont-Joli 32 et 40.

**Régions de Sept-Iles et Gaspé :** clair, quelques périodes nuageuses. Minimum et maximum à Sept-Iles et Gaspé 25 et 40.


LE CENTRE DU COUVRE-PLANCHER
NE MANQUEZ PAS NOTRE ANNONCE
POUR DES SPECIAUX FORMIDABLES
PAGE 70
MONTREAL FLOOR COVERING LTEE

STOA GALLERY LTD.
ANNONCE
9 VENTES A L'ENCAN
Durant mai 1966
6 mai — Livres rares, manuscrits 8 h. p.m.
7 mai — Livres rares 10 h. a.m. et 2 h. p.m.
10 mai — Encan de meubles, porcelaine, cristal et peintures 8 h. p.m.
12 mai — Art primitif et précolombien 8 h. p.m.
17 mai — Peintures modernes, impressionnistes, dessins et lithographies 8 h. p.m.
18 mai — Armes et armures 8 h. p.m.
19 mai — Livres militaires, surtout des XVIIIe et XIXe siècles 8 h. p.m.
27 mai — Lithographies et gravures canadiennes 8 h. p.m.
31 mai — Dentelle, verrerie, argenterie et plaqués argent 8 h. p.m.
En montre de 10 h. a.m. à 9 h. p.m.
On accepte les offres par téléphone, en autant qu'elles sont confirmés par lettre ou télégramme avant l'encan.
STOA GALLERY LTD.
194 ouest, rue ST-PAUL, Montréal 1, P.Q.
Téléphone : 288-0155, 288-0156
Les encans ci-dessus sont sous la direction de BISSELL & BISSELL LTD.

HOMMES ET FEMMES DE 16 A 45 ANS
songez à votre avenir !

Inscrivez-vous aux cours de machines IBM comprenant
Fonctionnement — Circuit — Programmation — Perforation
RENSEIGNEMENTS EN TELEPHONANT A
861-5426
Pour obtenir renseignements gratuits, écrivez à
Automation Data Processing Institute Ltd.
1242, rue Peel, Montréal, P.Q.
Veuillez me faire parvenir, sans obligation, tous les détails nécessaires concernant les cours IBM !
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....
AGE ..... DIPLOME .....

TEST de GROSSESSE
EN 5 MINUTES 5.00
Aussi TEST PREGNOSTICON
sensible après retard de 8 jours 8.00
ANALYSES : urine, sang, glycémie, etc. . . .
Prise de sang à domicile sur demande
PHARMACIES Professionnelles SARRAZIN • CHOQUETTE
Laboratoire à succursale, 921 est, Ste-Catherine VI. 2-9622

ALSTAR
33⅓% de RABAIS
FENÊTRES
d'ALUMINIUM à 3 RAINURES "ALSTAR"
5 ANS de garantie écrite


PRIX DE VENTE SEULEMENT
$25.97 CH.
entièrement installées
Prix rég. $37.95 ch.
TOUTES GRANDEURS
jusqu'à 40" x 68" (108" combinée)
ICI EST LA VALEUR VERITABLE dans une contre-fenêtre à 3 rainures de première qualité à un prix qui vous épargne 33⅓% ! Ces contre-fenêtres supérieures avec "ACTION BASCULANTE" sont faites de pur aluminium repoussé. Chacune est faite sur mesures et ajustée sur mesures. Vous bénirez ces contre-fenêtres pour le confort, la commodité et l'économie de chauffage qu'elles apporteront à votre maison. AGISSEZ MAINTENANT — VENEZ — TELEPHONEZ — MAIS NE MANQUEZ PAS CETTE OFFRE ETONNANTE !
TERMES FACILES RI. 7-4044
DEMONSTRATION GRATUITE A DOMICILE
Alstar Industries Ltd. 6045 Côte-de-Liesse, Saint-Laurent

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION 849-4711 / LIVRAISON A DOMICILE 849-1138

MONTREAL, MERCREDI 4 MAI 1966 — 82e ANNEE — No 103



# Pour 1967, il faut faire de Montréal "une ville joyeuse"

Le directeur de l'Office municipal de tourisme, M. Lucien Bergeron, a invité hier midi les hommes d'affaires à faire appel à leur imagination et à faire de Montréal "une ville joyeuse", notamment en y bâtissant une vie nocturne qui puisse rivaliser avec celle des grandes capitales internationales.

Le conférencier, qui parlait devant les membres de la Chambre de commerce, a souligné que cela est d'autant plus important que l'avenir de l'industrie touristique montréalaise" dépendra de la qualité de l'accueil que nous offrirons aux visiteurs en 1967".

Rappelant "le prodigieux développement" de l'industrie touristique canadien au cours des cinq dernières années. M. Bergeron a déploré que l'on ait négligé jusqu'à maintenant les centres urbains. Selon lui, une ville comme Montréal devrait obtenir une meilleure part des budgets publicitaires de $2,000,000 et de $500,000 établis respectivement par les offices de tourisme canadien et québécois.

M. Bergeron a expliqué que ce sont les initiatives telles que l'ouverture d'une vingtaine de bureaux touristiques à l'étranger qui ont permis d'augmenter de 10 p. 100 par année le revenu touristique national ($391 millions en 1959, $737 millions en 1965).

Et ce n'est qu'un début. Sans l'Expo, on atteindrait environ $860,673,600 en 1967. On peut donc croire, selon M. Bergeron, que l'on dépassera, et de beaucoup, le montant de $1 milliard prévu par le gouvernement canadien.

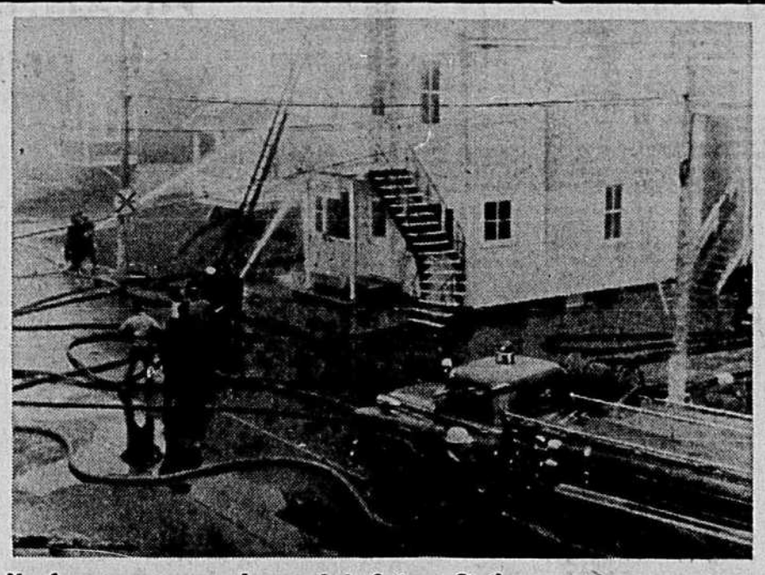
**La situation n'est pas aussi brillante pour le Québec**

"Si l'industrie touristique canadienne est extrêmement florissante, a ajouté M. Bergeron, la situation n'est pas aussi brillante pour le Québec. Non pas que le nouveau ministère du Tourisme n'ait pas accompli de la bonne besogne. Il a, au contraire, réalisé un travail de géant et lancé les initiatives les plus heureuses. Mais la situation était dans un tel état d'abandon auparavant, qu'il a fallu aller au plus pressé."

Le conférencier a cependant souligné que le marché touristique du Québec n'est pas en cause.

Parmi les moyens qu'il préconise pour remédier à cette situation, on note : l'établissement de terrains de camping et de caravaning, la création de nouveaux parcs provinciaux, l'amélioration de nos services d'accueil, la revalorisation de notre industrie du gîte et de la restauration. Il serait également important, selon lui, de mettre l'accent sur le visage français de la province.

Voir "VILLE JOYEUSE p. 6



## Neuf personnes sur le pavé à Coteau-Station

Un bébé d'un an, fillette de M. et Mme Alex McDonald, a subi des brûlures au visage dans un incendie qui a dévasté une maison de deux étages, jetant neuf personnes sur le pavé, hier après-midi, à Coteau-Station, comté de Soulanges. Une légère explosion serait à l'origine de l'incendie. Ce sont des voisins, M. et Mme Louis Pharand, qui ont secouru l'enfant alors que les flammes léchaient déjà son berceau. Le bébé a été conduit à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield. Les quatre autres enfants de la famille McDonald, qui occupait le premier étage, sont sortis sains et saufs de la maison en flammes. Un couple âgé, M. et Mme François Hamelin, a réussi à descendre à temps de l'étage supérieur. Le logement du bas abritait également la lingerie pour dames "Chez Françoise", propriété de Mme McDonald. Les pompiers de St-Polycarpe, Coteau-Station et Coteau Landing, ont utilisé huit lances pour circonscrire les flammes qui ont lourdement endommagé la maison.

# L'Expo s'attire les foudres des cinéastes en les ignorant

par Michèle Juneau

L'Expo vient de s'attirer une fois de plus les foudres d'une association. Cette fois, il s'agit de l'Association professionnelle des cinéastes.

Au tout début de leur conférence de presse, hier soir, les porte-parole de l'Association professionnelle des cinéastes ont tenu à préciser que leurs récriminations s'adressaient tout d'abord aux compagnies privées d'intérêt public et aux compagnies de la Couronne participant à l'Expo : ces dernières ont complètement ignoré les quelque cent membres de l'Association — à quelque exception près — quand est venu le moment d'octroyer des contrats cinématographiques pour la réalisation des films de leur pavillon.

En approchant quelques-uns des principaux membres de l'APC, on décèle toutefois une forte amertume à l'égard de la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle.

Selon eux, le développement des entreprises de cinéma se fait en fonction de la masse monétaire investie dans le secteur cinématographique.

Sur le plan économique, l'Expo, constituant une excellente source de fonds, aurait pu permettre d'accroître cette masse monétaire.

En effet, on peut se demander de quelle façon et à quel endroit les cinéastes canadiens trouveront les fonds nécessaires pour s'installer "pignon sur rue". L'entreprise privée ne semble pas prête jusqu'ici à assumer ce risque.

En somme, nous dit-on, l'Expo, qui représente une certaine force économique, a manqué l'occasion rêvée de lancer une idée.

Mais on rejoint, à travers les commentaires de l'APC, les mêmes reproches adressés tant à l'Expo qu'aux diverses compagnies privées et de la Couronne : on a ignoré les cinéastes du Québec, on les a considérés comme "inexistants" par facilité et par manque d'imagination.

"Il est en effet beaucoup plus simple d'engager quelqu'un dont le nom se promène sur toutes les lèvres que de chercher à découvrir un homme aussi talentueux mais moins renommé. C'est plus facile que d'essayer de se renseigner sur un milieu."

L'APC déplore également les répercussions de cette lacune au niveau culturel : **Aucune image, à l'Expo, ne sera projetée par le Québec.**

A un journaliste qui demandait comment concilier les facteurs "nationalisme" et "qualité", l'APC répond que, en l'occurrence le problème ne se pose même pas : "Si nous devions fournir des longs métrages, le problème se poserait peut-être. Mais, dans le cas de l'Expo, où l'on ne présentera que des courts métrages, les cinéastes du Québec ont déjà fait leurs preuves et ont même mérité des premiers prix à l'échelle internationale." (Rappelons ici quelques-uns des cinéastes du Québec qui ont décroché cet honneur : Clément Perron et Georges Dufaux (Venise); Gilles Groulx (Tours); Arthur Lamothe (Locarno); Jacques Godbout (Evian); Jean-Claude Labrecque (Moscou).

On peut, d'autre part, alléguer que en vertu des règlements du BIE l'Expo ne peut exercer aucune pression que ce soit auprès des compagnies quant à l'octroi des contrats. "Mais, réplique l'APC, sans exercer de pression, l'Expo peut recommander quelqu'un, signaler notre existence".

**Nul n'est prophète en son pays**

D'ailleurs, si l'on regarde les quelques renseignements émanant de l'Expo, on est forcé de constater que la Compagnie canadienne de l'Exposition est la première à avoir ignoré les cinéastes du Québec : entre autres contrats, on relève que "L'Homme et les régions polaires" a été accordé à Graham Furgeson, un Américain (budget de $350,000); "L'Homme, la planète et l'espèce", à l'Université de Waterloo, Ontario (budget de $200,000); "L'Homme et la Cité", à John Hubley, un Américain (budget de $125,000); et "L'Homme et l'Océan" au commandant Cousteau (budget de $200,000).

Du côté de la participation privée, on sait que le Pacifique Canadien a octroyé son contrat à Francis Thompson, un Américain; la Compagnie du téléphone Bell du Canada, à Walt Disney, un Américain également (qui a octroyé un sous-contrat à un cinéaste ontarien); le pavillon de l'Acier, à J. Arthur Rank, de Grande-Bretagne et CIL a, de son côté, fait produire un ensemble de films scientifiques aux Etats-Unis.

Des compagnies de la Couronne, on retient que les Chemins de fer nationaux ont fait appel à Crawley Films, Ontario, tandis qu'Air Canada s'est adressé à Saul Bass, un Américain.

Il faut signaler que l'APC a tenté, dès le 21 janvier 1964, par une première lettre à M. Pierre Dupuy, de soulever l'intérêt de l'Expo à son égard.

Voir CINEASTES en p. 6

## Talents et matériaux canadiens utilisés dans la mesure du possible

En réponse aux commentaires sévères de l'Association professionnelle des cinéastes sur la production cinématographique du Québec à l'Expo, la Compagnie de téléphone Bell du Canada affirme que la plus grande partie de son budget consacré au spectacle cinématographique ira à des talents et matériaux canadiens.

Elle explicite dans son communiqué l'organisation et le fonctionnement de sa production à l'Exposition universelle de 1967 :

"Le pavillon du téléphone de l'Expo 67 est commandité par l'Association du téléphone du Canada (ATC), un organisme transcanadien composé de plusieurs compagnies de téléphone canadiennes, y compris la Compagnie de téléphone Bell du Canada. Bell Canada n'est donc que l'une des compagnies participantes, mais elle agit également en tant qu'agent de l'Association pour la participation de celle-ci à l'EXPO 67.

"L'édifice, l'exposition, le spectacle cinématographique et le fonctionnement de ce pavillon coûteront environ $3.5 millions à l'Association. De 75 à 80 p. 100 de cette somme sera dépensée au Canada ; on utilisera dans la mesure du possible des talents et des matériaux canadiens.

"Quatre compagnies cinématographiques canadiennes ont soumis des propositions à l'ATC pour mettre au point et produire la partie cinématographique de l'Exposition — Crawley Films Limited d'Ottawa, Westminster Films Limited de Toronto, Omega Productions Inc. de Montréal, et Individual Sales Limited de Toronto ; une proposition d'un consortium formé par Crawley Films, Omega Productions et Les Films Claude Fournier Ltée fut également examinée.

"En raison de la nature particulière de la présentation cinématographique, l'Association a décidé de couvrir les frais occasionnés par la mise au point des propositions faites par les entreprises cinématographiques suivantes : le consortium ci-dessus mentionné, Westminster Films Limited et Individual Sales Limited — Chris Chapman.

"Parmi les propositions soumises, deux auraient nécessité deux salles pour pouvoir accommoder les spectateurs prévus; une autre nécessitait l'obtention d'une licence de Walt Disney Inc. pour utiliser le procédé Circle-Vision 360 (Circarama).

"Pour prendre sa décision, l'Association a pris en considération deux facteurs primordiaux : le coût et la valeur reconnue du point de vue de divertissement. Elle a décidé d'utiliser le système Circle-Vision et de traiter directement avec le détenteur du brevet, Walt Disney Inc. En traitant directement, l'Association a donc pu choisir un moyen de divertissement de masse qui a fait ses preuves et de bénéficier de l'expérience de l'organisation Disney.

"Bien que le procédé Circle-Vision 360 soit un procédé américain, les séquences de film qui seront utilisées au pavillon du téléphone furent produites et filmées au Canada par des Canadiens.

"L'Association du téléphone du Canada souligne qu'à aucun moment durant les négociations pour les contrats concernant le film en 1964, aucune autre compagnie, personne ou association n'a présenté de propositions pour le contrat."

# Une nouvelle crise menace l'existence de "Métro-Express"

*Mise à pied de 11 journalistes et de 15 collaborateurs à la pige*

par André Béliveau

Une nouvelle crise, qui menace l'existence même de ce journal montréalais, vient d'éclater au quotidien "Métro-Express", où le conseil d'administration a annoncé la mise à pied de 11 de ses 33 journalistes réguliers et d'une quinzaine de collaborateurs à la pige.

La mise à pied des journalistes réguliers doit entrer en vigueur le 11 mai.

Cette mesure, selon M. Charles-Henri Dubé, rédacteur en chef et vice-président exécutif, vise à relancer l'administration du journal sur une base rentable.

Elle serait suivie de plusieurs autres congédiements. Le service le plus touché serait celui de la distribution.

Les journalistes, qui viennent tout juste de se former en syndicat (leur requête en accréditation a été enregistrée au ministère du Travail le 21 avril), s'opposent énergiquement à cette décision et se demandent si cette dernière n'est pas un prélude à la fermeture pure et simple du journal par sa direction.

Les collaborateurs à la pige, dont MM. Jean Duceppe, Robert Henry, Jacques Duval, Jacques Plante et Laval Le Borgne, ont déjà été avisés par lettre de leur renvoi. Ces pigistes ne sont pas membres du syndicat.

Par contre, huit des 11 journalistes permanents touchés par la décision de la direction sont des syndiqués. L'un d'eux est même le secrétaire de cet organisme.

Dès qu'ils ont appris la nouvelle, hier, des observateurs des milieux journalistiques et syndicaux de Montréal se sont demandés si les événements survenant à "Métro-Express" pouvaient avoir une quelconque relation avec d'autres faits récents ou actuels, comme la présente campagne électorale, la formation récente du syndicat, l'acquisition par les intérêts Brillant, il y a quelques semaines, de "La Compagnie de publication Le Petit Journal", ou le refus de l'Assemblée législative de permettre à la famille Brillant de vendre le réseau Québec-Téléphone à des intérêts étrangers. On sait que c'est M. Jacques Brillant qui préside le conseil d'administration des "Publications Métro-Express Ltée" et que son frère Aubert en est l'un des principaux actionnaires.

Pour sa part, le président de la cellule syndicale des journalistes de "Métro-Express" doute que le geste des administrateurs vise à "briser les reins" du syndicat naissant. "Pour le moment, a-t-il déclaré, je ne crois pas que la décision de la direction soit inspirée par autre chose que les sérieuses difficultés financières dans lesquelles se débat la compagnie."

**M. Brillant a délégué ses pouvoirs**

Interrogé par LA PRESSE, M. Jacques Brillant a affirmé de son côté qu'il n'était pas question d'antisyndicalisme à "Métro-Express", et qu'il n'y avait aucune relation entre d'une part Québec-Téléphone et "Le Petit Journal", et, d'autre part, les "événements de 'Métro-Express". M. Brillant nous a conseillé de nous adresser à M. Charles-Henri Dubé si nous désirions obtenir plus de renseignements. Déjà rédacteur en chef depuis l'automne dernier, M. Dubé a été promu vice-président exécutif il y a une semaine. "C'est lui qui a la responsabilité de rendre cette chose-là plus rentable, a déclaré M. Brillant, et c'est lui qui pourra le mieux répondre à vos questions."

Rejoint à son domicile, M. Dubé nous a expliqué que "Métro-Express", dont la fondation remonte à l'été 1964, avait toujours été exploité à perte jusqu'ici. Ses actionnaires y auraient investi environ $1 million depuis près de deux ans.

Le jeune quotidien possède actuellement un "tirage aux presses" de 30,000 exemplaires,

Voir "METRO-EXPRESS" p. 6

# La vente de la bière à Westmount : le nombre des permis est augmenté

Il y aura maintenant 10 épiciers licenciés à Westmount qui auront le droit de vendre de la bière en bouteille au lieu de six débits, comme la chose existe depuis 1961 dans le centre commercial de la ville.

Cette augmentation du nombre des permis, dont la limite a cependant été fixée à 11, découle d'un amendement que vient d'apporter le conseil municipal à un règlement poussiéreux datant de 1921.

Cette mesure vise donc à satisfaire à la demande de quatre épiciers indépendants. Selon la limite établie, toutefois, il ne restera qu'un seul permis à émettre (premier arrivé, premier servi !).

Au préalable, tous les nouveaux requérants devront se procurer un permis de la Régie des alcools du Québec, a expliqué le greffier Ronald Seaman.

# Réunion spéciale du conseil municipal vendredi après-midi

Une assemblée spéciale du conseil municipal de Montréal aura lieu à compter de 4 h., vendredi après-midi.

Ainsi en a décidé le comité exécutif hier après-midi.

Le conseil se verra recommander d'apporter des corrections à deux règlements adoptés lors de l'étude du budget 1966-1967 le 22 avril dernier, soit le règlement "concernant l'assiette, la période d'imposition, le mode de prélèvement et le paiement des taxes personnelles et du prix de l'eau" puis le règlement intitulé "imposition pour l'exercice 1966-1967 de diverses taxes, et détermination du prix de l'approvisionnement d'eau fournie par la Ville et du loyer pour l'occupation du domaine publique".

M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, a déclaré, hier après-midi, que le comité venait d'être saisi d'un rapport de la part de M. Lactance Roberge, directeur du Service des finances. M. Roberge y note qu' "à la suite de l'adoption du budget 1966-1967 par le conseil le 22 avril 1966, il a été constaté que les projets de règlement d'imposition ne sont pas les documents apportés par le comité exécutif et paraphés par le directeur des Finances".

M. Roberge ajoute qu'il ne peut s'expliquer comment cette erreur a pu se glisser.

Enfin, M. Roberge note qu'il y a lieu que le conseil modifie les deux résolutions votées le 22 avril et adopte deux nouvelles résolutions "afin de mettre en vigueur pour 1966-1967 des règlements d'imposition identiques à ceux en vigueur pour l'exercice 1965-1966, tenant compte toutefois de l'article 638 de la charte tel que modifié et en vigueur depuis le 1er août 1965".

Selon ce qu'a noté M. Saulnier, le conseil a ainsi inscrit par erreur les hospices, les asiles, les orphelinats, les loisirs paroissiaux et les institutions de charité au nombre des immeubles soustraits de l'application du prix minimum de l'eau fournie par la Ville. Les édifices qui demeureront soustraits de l'application sont les édifices ou parties d'édifices servant au culte religieux, y compris les terrains sur lesquels ils sont construits, les palais épiscopaux et les cimetières, les presbytères occupés comme résidences des prêtres ou ministre en charge d'une église et les hôpitaux publics.

Egalement vendredi après-midi, le conseil sera appelé à modifier le règlement no 3926 adopté le mois dernier, soit le règlement "déterminant comment les emprunts autorisés par règlement seront effectués, y compris la procédure à suivre et les conditions à observer".

# Montréal songe à un autre emprunt aux Etats-Unis

**L'administration Drapeau-Saulnier a les yeux tournés vers les Etats-Unis en vue d'y lancer un emprunt au nom de la ville de Montréal.**

MM. Drapeau et Saulnier s'adresseront tout prochainement à la Securities and Exchange Commission en vue d'y enregistrer un projet d'emprunt.

Interrogé hier, le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a déclaré que le montant de l'emprunt n'est pas encore fixé.

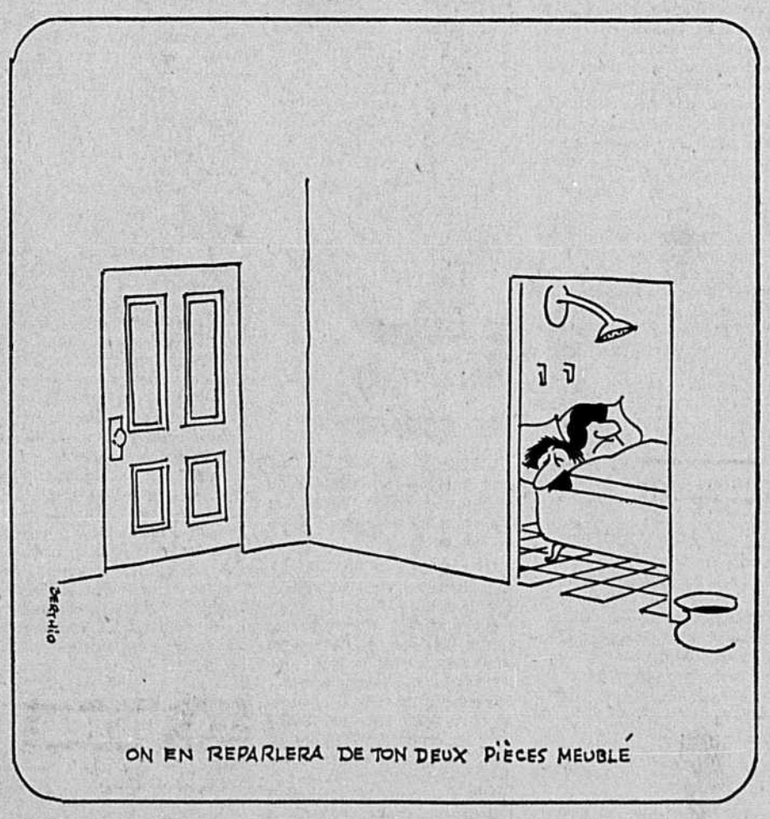
On sait toutefois que l'on se propose de procéder par voie de soumissions publiques, et non pas par voie de négociations.

Il semble que la ville pourra emprunter à un taux inférieur à 6 p. 100.

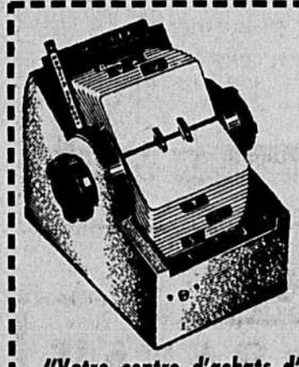
On sait que le conseil municipal a modifié le mois dernier le règlement 2369 de façon à fixer à 7 p. 100 le maximum du taux nominal.

Mais, lors de son assemblée spéciale de vendredi, le conseil municipal se verra recommander par le comité exécutif de rétablir à 6 p. 100 le maximum du taux nominal.

M. Saulnier a déclaré hier que le comité exécutif invitera le conseil à agir en ce sens à la suite d'une demande provenant des autorités provinciales.


LOUEZ
OUTILS et ÉQUIPEMENT pour LA MAISON / L'INDUSTRIE / LA CONSTRUCTION
273-2411
Perco
5272 BOUL. ST-LAURENT
OUVERT le vendredi jusqu'à 8h. p.m. le samedi jusqu'à midi



ROLODEX
Sauvez du temps avec un classeur rotatif "ROLODEX"
- Cartes de 3" x 5"
- Capacité de 500 cartes plus index A-Z
- Couvert à bascule
- Boîte en acier gris

Prix rég. : $33.95
SPECIAL PILON $26.95
"Votre centre d'achats d'articles de bureau"
LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.
750 Beaubien 273-9501
8539 St-Laurent 381-4261
800 E. Ste-Royal 524-3081
851 Décarie St-Laurent 748-7961

"Faites comme moi"
UN COMPTE EN BANQUE C'EST BIEN MAIS DEUX... C'EST MIEUX!




Faites d'une pierre deux coups. Si vous payez souvent par chèques ouvrez un COMPTE DE CHÈQUES pour protéger votre COMPTE D'ÉPARGNE. Vous réduirez ainsi vos frais de service, tout en touchant le maximum d'intérêt.
LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
OUVERTE TOUS LES SOIRS DE 7H. À 8H.

ANALYSES DU SANG
ANALYSES D'URINES
Analyses complètes des urines $2.50
GROSSESSE
Test biologique (rats) Résultat : 36 heures $5.00
TEST BIOLOGIQUE NOUVEAU ! $8.00
RESULTATS 2 HEURES APRES RECEPTION DU SPECIMEN
9 a.m. à 3 p.m. dimanche excepté
Positivité après 8 jours de retard
LIVRAISON GRATUITE avec l'achat de $2.00 et plus PRESCRIPTIONS EXCEPTEES
845-7251
Diverses analyses de sang à prix variés
PHARMACIE MONTRÉAL
DUQUET & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

Selby
"ARCH PRESERVER" modèle "Elégance"



fera un cadeau chic et de tout confort
POUR MAMAN
à l'occasion de sa fête, dimanche prochain.



Fabriqué par des experts dans du veau souple de haute qualité. Bordures latérales en poult-de-soie. Talons solides. Petite courroie ornant l'empeigne à la hauteur du cou-de-pied. S'obtient dans le noir, le bleu et le brun. — Ajustement parfait pour procurer le maximum de confort. Pointures courantes. $22.95
STATIONNEMENT GRATUIT
Louis Deslauriers Ltée. — H. Giroux et Fils Inc.
6914 St-Hubert, 273-2813 • 1500 Mt. Royal E., LA.1-3164
4029 Ontario E., LA.1-9414

Fête des Mères
Le plus grand choix de sandwiches assortis 48 morceaux $2.75





Donnez-lui un magnifique cadeau de chez Pegroid's Grande variété $2.75 et plus
PEGROID'S LTEE
4075 ST-DENIS
Livraison par toute la ville
VI. 4-3901

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Treffé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, MERCREDI 4 MAI 1966 — 82e ANNEE — No 103

# De l'action... et positive

DIRE QUE les villes de banlieue veulent enterrer la hache de guerre est une jolie image. S'agit-il en fait d'une guerre ou d'une histoire qui n'en finit plus et qui débouche sur la confusion ? Les problèmes du Grand Montréal ont été sous examen par l'actuel gouvernement provincial durant presque cinq années. Le régime de l'Union Nationale a recherché lui aussi des solutions durant près de dix ans et s'il fallait établir la nomenclature des commissions d'étude qui ont élaboré divers projets, on serait rapidement à bout de souffle. Les mémoires, les uns plus savants que les autres, s'empilent dans les classeurs et, en définitive, on éprouve beaucoup de mal à découvrir des résultats concrets. Comment explique-t-on pareille confusion ? Par un manque de décision de la part de l'autorité provinciale.

Le ministre des Affaires municipales précisait récemment que le moment était venu de manifester de la fermeté. D'une telle attitude il convient de se réjouir. Bien entendu, la présente campagne électorale reporte l'événement à la prochaine session mais d'aucuns pensent qu'en septembre prochain il faudra tirer la ligne une fois pour toutes.

Or, voici que les municipalités membres du Conseil de coordination intermunicipale soumettent au ministre Pierre Laporte — lors d'une rencontre à l'hôtel de ville de Saint-Laurent — une formule (qui deviendrait projet de loi) dont le ton général est sûrement admirable. L'harmonie des relations entre grandes et petites entités en est la note dominante.

Hautement désirable cette harmonie mais lorsqu'on connaîtra les réactions de Montréal on se rendra compte que le projet comporte des faiblesses et qu'il ignore un certain nombre des suggestions du célèbre rapport Blier. Ce dernier document recommandait la création d'un conseil régional composé de 72 membres. Trop de monde, a-t-on pu dire mais au moins on n'oubliait personne. Le CCI en arrive à 26 membres. Trop peu d'individus, ne manqueront pas de s'écrier diverses municipalités qui chercheront en vain par qui elles seront représentées. On pourrait reprendre, paragraphe par paragraphe, l'intéressant projet du CCI et retenir la conclusion que l'urbanisme, le transport en commun, l'épuration des eaux, les communications entre corps policiers et les sapeurs et puis que sais-je, sont tous des domaines d'envergure régionale et autant de services devant être sous une direction unifiée. Une administration sans cohésion, aussi bien installer la pagaille à demeure ! A ceux qui pensent que pagaille et harmonie sont synonymes, il est gentiment conseillé d'avoir recours à un dictionnaire.

Voyons maintenant où nous en sommes en mai 1966 ? Devant des projets, des études, des rapports, des suggestions. Et aussi devant deux lois spéciales qui ont imposé dans la région montréalaise un partage des dépenses pour les déficits de la Commission de transport, le coût des tunnels du Métro et pour la Place des Arts. A tout prendre nous procédons par solutions partielles afin de résoudre un à un des problèmes urgents. La recette de la petite cuillère dont on a usé et abusé : écrire que le procédé ne répond plus aux difficultés du jour et ne tient nullement compte de celles de l'an 2000, c'est verser dans une fantaisie qui rejoint la platitude.

Alors quoi ? Le problème du Grand Montréal est archi-connu : il a été exploré, examiné dans ses coins et recoins. A écouter tout le monde et à multiplier les formules — chaque groupement prône la sienne — on tourne en rond... la meilleure façon de déboucher sur zéro. Le manège a suffisamment duré et l'autorité provinciale qui aurait tort de vouloir nous faire croire que certaines données lui manquent, se doit d'affronter carrément tous les groupes, les puissants et les autres et mettre fin au débat. Les querelles de juridiction — sans parler des susceptibilités constamment à vif — ont eu la vedette assez longtemps.

Il n'est demandé à personne de s'ériger en dominateur ; d'autre part, si l'autorité provinciale ne parvient pas à associer tous les intéressés à la création d'un climat réellement communautaire, autant s'avouer vaincu avant d'engager le combat.

La plupart des municipalités de l'île de Montréal grandissent à un rythme prodigieux ; il en est, certes, qui sommeillent paisiblement mais il en a d'autres où le progrès éclate. Nous nous dirigeons vers le déséquilibre... alors que Toronto s'appuie sur des structures métropolitaines qui jusqu'à preuve du contraire, se révèlent remarquablement solides. Nous n'avons donc plus le choix : le temps presse et au lendemain des élections du 5 juin, une priorité exceptionnelle devra être accordée au problème intermunicipal de Montréal. Du tact, de la fermeté mais surtout de l'action positive : voilà la seule recette valable.

**Roger CHAMPOUX**

# Sortir du 19e siècle...

JUSQU'A quel point doit-on permettre aux commentateurs, aux journalistes, au grand public, de critiquer la magistrature ? C'est la question qu'a posée récemment, afin d'y répondre indirectement, Me Yves Prévost, c.r., bâtonnier de Québec et de la Province.

Je ne crois pas, a-t-il dit en substance, que les règles traditionnelles de l'outrage au Tribunal puissent régler tous les problèmes. Certes, il faut que les institutions soient respectées, mais encore faut-il qu'elles soient respectables et à la page et que les hommes qui les animent aient un passé inspirant la confiance et le respect. Pour que la magistrature soit au-dessus de toute critique, il conviendrait qu'elle prenne en main son propre sort, car la faiblesse des humains, quelque élevé que soit leur rang social, est toujours en relation directe avec leur carence d'organisation efficace.

Me Prévost souhaite donc que la magistrature s'organise selon le principe de la collégialité pour constituer un véritable corps social puissant et prestigieux. Les juges de chaque tribunal se grouperaient d'abord pour étudier leurs propres problèmes et au-dessus de ces groupes, on pourrait créer un Conseil ou un Collège de la magistrature s'occupant des problèmes communs à tous les tribunaux et à tous leurs membres.

Elle a vécu, dit-il, l'époque où pour en imposer il s'uffisait de porter le titre de juge. Cette constatation nous rapelle les souvenirs d'un journaliste aîné à qui son père inculquait dès l'enfance un respect éperdu pour une magistrature alors à barbiche et à moustache Napoléon III, en lui soufflant à chaque rencontre : "Dis bonjour à Monsieur le juge . . ."

Il semble bien, selon Me Prévost, que notre appareil judiciaire, comme le Barreau, date aussi de Napoléon III, et que si le Barreau a entrepris de se moderniser, la magistrature doit elle aussi se dépouiller de "tout formalisme inutile, de tout prestige artificiel, pour épouser davantage les besoins réels de la société moderne".

Le Bâtonnier a toutefois raison d'ajouter que "l'opinion publique saine saura toujours reconnaître les qualités intellectuelles et morales de ceux qui ont la charge d'administrer la justice".

Si c'est avant tout au sein du Barreau que doivent s'opérer les transformations qui s'imposent vu que, dans notre système, la magistrature se recrute parmi les membres du Barreau, une réforme profonde de ce dernier organisme sera incomplète si la magistrature n'opère pas la sienne. Ce n'est pas lui manquer de respect que de lui demander d'améliorer la justice, a eu soin d'ajouter Me Prévost.

Son successeur au bâtonnat de Québec, Me Roger Thibaudeau, paraît animé du même culte de la justice. Il a lui aussi retenu l'attention quand il a affirmé, que "les sentences pénales doivent être toujours adéquates et égales pour tous si on veut que la magistrature conserve le respect auquel elle a droit". Sans aucun doute, une magistrature de ce haut calibre l'obtiendra toujours, ce respect.

**Renaude LAPOINTE**

# 500,000 nouveaux électeurs

LE RECENSEMENT électoral qui a débuté hier devrait montrer qu'au scrutin du 5 juin prochain, le nombre des électeurs dépassera de quelque 500,000 celui du 14 novembre 1962. Au moins 300,000 de ces nouveaux électeurs seront des jeunes de 18 à 21 ans, à qui la Législature accorde pour la première fois le droit de vote. Quant aux 200,000 autres, leur présence s'explique tout simplement par l'augmentation normale de la population.

Cet apport de sang nouveau suscite beaucoup d'espoirs et de conjectures. Compte tenu d'un certain absentéisme, sans doute inférieur à celui de l'ensemble du corps électoral, de quel côté ira la faveur des nouveaux votants, surtout ceux de la classe des moins de 21 ans ? Dans certains comtés à faible population, l'orientation de leur vote pourrait bien jouer un rôle déterminant. Nul doute que les partis mettront tout en oeuvre pour que ce vote à multiples inconnues penche de leur côté.

Auprès de cette nouvelle clientèle électorale, les partis d'opposition — surtout ceux qui prônent l'indépendantisme sous diverses formes — se croient favorisés, sinon gagnants au départ. Il semble opportun de leur rappeler qu'une élection ressemble fort à une course et que dans ce genre de compétition, c'est la position à l'arrivée qui compte.

C'est sans doute dans les circonscriptions urbaines, celles de Montréal surtout, où vivent de nombreux étudiants, que l'on enregistrera le plus grand nombre de votes "anti-Confédération". Mais dans les régions rurales, une telle éventualité est moins probable. De toute façon, il sera intéressant d'examiner les résultats sous cet aspect, au lendemain du scrutin. Dans cette élection, la multiplicité des partis aura au moins l'avantage de faire ressortir les nuances d'une opinion de plus en plus différenciée et de satisfaire en même temps la soif d'informations des analystes politiques

Il n'est pas douteux qu'aux deux dernières élections, le gouvernement Lesage avait obtenu l'appui d'une forte proportion de la jeunesse. Il convient de noter toutefois qu'en ces deux occasions, les jeunes votants avaient plus de 21 ans. Existe-t-il des différences marquées d'opinion entre ceux-là et les nouveaux électeurs de 18 à 21 ans, au nombre de 300,000 ?

Depuis près d'un an, l'agitation anti-gouvernementale a été presque continuelle dans les milieux étudiants. Un peu partout à travers la province, mais surtout à Montréal, elle s'est manifestée dans de nombreuses grèves, pas toujours opportunes, réfléchies et efficaces. L'insatisfaction et l'esprit critique exacerbés d'une certaine jeunesse contre les lacunes de la politique gouvernementale en matière d'éducation se traduiront-ils sur le plan politique par une tendance plus marquée des jeunes vers les partis d'opposition ? encore une fois, qui vivra — au moins jusqu'au 5 juin — verra.

**Cyrille FELTEAU**




O doux printemps . . . verte saison . . .

## Est-ce le laïcisme que l'on veut établir au Québec ?

Monsieur le Rédacteur,

Enfin ! Le chat est sorti du sac ! Notre "cher" MLF a tenu un congrès des plus révélateurs. C'est M. Marcel Rioux qui affirme que le Québec devrait mettre sa religion "entre parenthèses" "parce que c'est un ferment de désunion".

Même avec cet euphémisme d'assez mauvais goût, le fait brutal est là. C'est bien la laïcité, le laïcisme que l'on veut établir une fois pour toutes dans le Québec. Et, aussi, le MLF se révèle ouvertement le fils chéri de la Ligue de l'enseignement de la doulce, mais parfois oublieuse, France.

Aux urnes, le 5 juin 1966, les Québécois se devront d'appuyer seulement les éléments les plus sûrs. Autrement, nous aurons la dictature la moins agréable ; celle des intellectuels socialisants. Nous n'aurons plus rien à envier, soit à Cuba, soit à l'URSS. Il faut se rappeler que la persécution suit nécessairement la mise de côté officielle de la religion.

A ce sujet, il est assez inquiétant de songer aux déclarations de certains de nos politiciens. M. Rene Lévesque, par exemple, ne vient-il pas de contredire le Christ au sujet de la déclaration évangélique : "Vous aurez toujours des pauvres avec vous :"

J'ajouterai quelques mots au sujet du nouveau président du MLF. Je rappellerai deux — seulement ! — de ses déclarations aussi superficielles qu'injustes et cruelles. Les deux déclarations furent faites à la TV, au canal 2, il y a quelques mois, par M. Jacques Godbout.

L'une à l'effet que "les vieux, et non les jeunes, devraient aller travailler dans les pays sous-développés" et l'autre inférant que "le théâtre, à Montréal, était en déclin", alors que M. Godbout admettait, du même souffle, aller très rarement au théâtre lui-même !

De toutes façons, il faut admettre qu'il est pour le moins étrange que des personnes qui se targuent d'améliorer la vie sociale, s'évertuent à enlever aux hommes la grande soif de l'infini, c'est-à-dire, la soif de Dieu !

**Charles Châtillon,**
Montréal

## Le problème des faux doctorats et des faux diplômes

Monsieur le Rédacteur,

J'ai lu dans votre journal du 20 avril un article magnifique signé par Mlle Claire Dutrisac. Cette journaliste habile, intelligente et de grande classe a toujours touché juste, très juste même, mais cette fois elle aurait dû pousser davantage ses recherches sur les rackets scandaleux des vendeurs de diplômes sans scrupule. Elle aurait ainsi touché du doigt l'abcès des faux diplômes et des pseudo-titres et sigles. (J'espère qu'elle portera son talent sur cette question.)

De telles assertions sont encore insuffisantes; le problème est encore plus grave. J'en ai parlé devant la commission Lacroix et encore devant les membres de comité de recherches sur l'assurance-santé. J'ai échangé, en outre, dernièrement une correspondance à ce sujet avec l'"American Council on Education" et le "Department of Health, Education and Welfare" des Etats-Unis.

Ainsi, des individus peu scrupuleux et cupides se servant d'un simple casier postal et, opérant sous de fausses représentations, vendent des "diplômes" de toutes les couleurs, de tous les formats et à tous les prix variant du "doctorat" aux titres les plus fantaisistes et les plus ronflants . . .

Ces "faux monnayeurs" de l'éducation, ces "proxénètes" du savoir représentent un danger bien réel surtout au niveau de la santé publique. Détenteurs de ces faux papiers et de ces titres fantaisistes, mais impressionnants, des individus plus cupides encore deviennent des exploiteurs flagrants de la naïveté du commun des mortels.

Il est temps pour les corporations professionnelles de se saisir du problème et de réagir énergiquement. Il est temps pour nos universités de contribuer à réduire les effets d'une négligence passée. Il est temps pour les agences gouvernementales de sévir ou de légiférer. Il est temps aussi pour le commun des mortels, l'homme de la rue, la victime, d'être plus judicieux et moins naïf et de ne pas "traiter" avec le premier venu; en effet, pour sa sécurité . . . Il est urgent pour lui de s'informer.

Le problème des "faux diplômes" et des "faux titres" et des "faux doctorats" est d'une telle acuité et d'une telle envergure que l'American Council on Education a publié un document fort précieux de cent pages, signé par M. Robert H. Reid. On peut donc se documenter en se procurant ce livre intitulé "American degree mills" en écrivant à l'American Council on Education à 1785, Massachusetts Ave., N. W., Washington 6, D.C., U.S.A. et en incluant une traite postale d'un dollar.

Ce problème commande une solution immédiate et je me demande pourquoi les autorités compétentes n'agissent pas immédiatement et en collaboration ? Voilà peut-être un aspect oublié dans le rapport Parent...

**J.-O.-Edgar Houle,**
Montréal.

VOUS AVEZ LA PAROLE

# l'opinion canadienne-française

## Pour une décision définitive

**LE SOLEIL (Québec) — L'avenir de Sidbec préoccupe l'éditorialiste. Voici des extraits de son article.**

On aurait tort d'interpréter les paroles de M. Filion comme le glas de Sidbec. Ce dernier n'a jamais dit que le projet était destiné à être abandonné, mais a bien nettement laissé entendre que sa réalisation pourrait se faire attendre pendant plusieurs années encore.

La principale pierre d'achoppement semble être le problème financier. Pour assurer la construction et la mise en marche du complexe sidérurgique projeté, on aura besoin de quelques centaines de millions de dollars. D'où viendront-ils ? De l'entreprise privée ? Seront-ils pris à même les fonds publics ? Puisera-t-on aux deux sources ? C'est sans doute cette dernière solution qui s'imposera. On voit difficilement en effet comment au Québec on pourra créer un complexe sidérurgique de l'envergure projetée sans la participation ou la garantie du gouvernement de la province.

Déjà cependant, on sait que la construction d'une aciérie à Bécancour est un projet qui comporte sa part de risques et rien ne sera fait tant qu'on n'aura pas mis de son côté toutes les chances de succès. L'entreprise privée ne voudra pas se lancer dans une aventure périlleuse. Le gouvernement pour sa part est conscient qu'il ne doit pas participer à une entreprise sur la rentabilité et la viabilité de laquelle il pourrait avoir des doutes.

Le problème pour le gouvernement se pose aussi d'une autre façon. Peut-il, pour assurer dans un avenir prochain la construction d'un complexe sidérurgique de taille à faire face à la concurrence canadienne ou étrangère, négliger des besoins prioritaires comme l'éducation, la sécurité sociale, la voirie, pour n'en mentionner que quelques-uns ? La réponse est négative. Le premier ministre l'a d'ailleurs clairement indiqué dans la déclaration qu'il a faite pour rétablir les faits à la suite des comptes rendus de la presse sur la déclaration de M. Filion devant la Chambre de commerce de Montréal.

De tout cela, on peut déduire que Sidbec n'est pas pour demain, encore moins pour aujourd'hui. En poussant le pessimisme à la limite, on peut même se demander si Sidbec verra jamais le jour à moins d'engagements très considérables de la part du gouvernement de la province, engagements qu'il ne sera pas dans une position d'assumer avant plusieurs années, car les besoins prioritaires auxquels il est possible de se dérober augmentent beaucoup plus rapidement que les revenus et que les nouvelles sources de revenus.

En présence de cette situation, il n'est que normal de se demander ce qu'il advient de Sidbec, de tous les espoirs qu'il a fait naître. Il est aussi normal de souhaiter que la décision définitive soit prise le plus tôt possible. Dans l'intervalle, doit-on continuer à recruter et à former une équipe de direction pour un complexe sidérurgique qui aurait autant de chances de ne pas voir le jour que de le voir ?

## Le beurre plutôt que les canons

**L'ACTION (Québec) — Laurent Laplante commente aussi le discours de M. Filion sur Sidbec et dit préférer le beurre aux canons.**

Le président de SIDBEC, M. Gérard Filion vient de révéler que le projet d'usine sidérurgique peut fort bien subir un retard indéfini. M. Filion se demande si c'est le beurre ou les canons qui l'emporteront : "Si c'est le beurre qui l'emporte il y aura plus de crédits pour les écoles, les hôpitaux ou l'assistance sociale. Si les canons gagnent, il y aura une sidérurgie dont la dimension reflétera l'accent que l'on veut mettre sur le développement économique". Et l'ordre de priorité, selon M. Filion, c'est le gouvernement qui le définit.

En ce début de campagne électorale, la franchise brutale de M. Filion fait l'effet d'une bombe et l'on comprend que M. Lesage la considère comme passablement embarrassante. En effet, les déclarations de M. Filion ne contiennent pas uniquement ce dilemme entre le beurre et les canons mais également de sérieuses réserves quant à la rentabilité de la sidérurgie elle-même : "Si le projet était tellement attrayant, il serait déjà réalisé". Voilà qui déjà laisse rêveur. M. Filion ne s'arrête pourtant pas en si bonne voie : "Comme les dollars ne croissent pas dans les arbres, fussent-ils abondamment arrosés de pluies de créditistes, il faut savoir si ces dollars se trouvent quelque part et comment faire pour aller les chercher". Du même coup, nous apprenons que le gouvernement n'a pas choisi entre le beurre et les canons, qu'on n'a pas décidé du genre de canons (mixte ou non) et que les canons coûtent peut-être trop cher pour nos moyens. En fait de bilan, c'est plutôt lugubre !

On nous dira bien que la Société Générale de Financement a déjà éprouvé des difficultés semblables et qu'elle fonctionne aujourd'hui admirablement. A-t-on raison de s'abandonner ainsi au déferlement de l'enthousiasme ? La SGF n'a jamais voulu, et M. Filion en a lui-même clairement témoigné, se donner pour mission de décentraliser l'industrie québécoise : elle n'obéissait qu'à l'impératif de la rentabilité. Par ailleurs, on évalue à 80% de sa liquidité l'argent investi par la SGF dans des entreprises déjà existantes, ce qui restreint passablement la création de nouveaux emplois. Ainsi dispensée de fonctions immédiatement sociales, l'entreprise a-t-elle atteint le seul but qu'elle accepte, la rentabilité? Le fait que les actions de la SGF ne réussissent pas à revenir à leur valeur au pair constitue une première raison de douter. Il semble bien, si l'on en juge par différents témoignages, que les virements d'actions soient si minimes qu'on pourrait en conclure à un manque général d'intérêt de la part des investisseurs à l'endroit de cette valeur.

Quoi qu'il en soit pour la SGF, dont on peut au moins dire qu'elle ne provoque pas l'engouement, SIDBEC se trouve à un carrefour. "D'autre part, selon M. Filion, il est douteux que le gouvernement seul, avec l'appétit de ses ministres de l'Education, de la Voirie, de la Santé et du Bien-être, puisse lever les fonds requis par un complexe sidérurgique assez intégré et de taille assez grande pour être rentable". Par ailleurs, explique M. Filion dans un tour de phrase elliptique, "le projet peut ne pas être suffisamment attrayant pour des capitaux privés, mais être encore justifiable pour l'investissement des capitaux publics à cause de sa valeur d'entraînement économique". L'obscurité de cette réserve se dissipe si l'on relit l'aveu de M. Filion : "Si le projet était tellement attrayant, il serait déjà réalisé".

M. Filion ne sait donc pas si les canons sont aujourd'hui la meilleure arme, il n'en sait pas le prix ni le calibre. Les repères qu'il fixe nous forcent à tirer nous-mêmes nos conclusions : l'entreprise, au mieux, aurait une rentabilité insuffisante pour attirer l'intérêt privé ; elle vaudrait peut-être beaucoup comme facteur d'entraînement économique, ce qui, dans la bouche de celui qui n'aimait se fier qu'à la rentabilité, constitue un argument inattendu, même si M. Filion a déjà admis que la CGF "cherche également à s'intégrer dans la politique économique d'ensemble préconisée par le gouvernement". Dans le cas de SIDBEC, M. Filion a tenu à souligner encore davantage la priorité absolue du facteur de rentabilité, mais il a si bien dissipé les illusions qui entouraient la sidérurgie qu'il ne nous en voudra pas d'immoler les canons et de leur préférer le beurre.

## Une sidérurgie : mastodonte exigeant

**LA TRIBUNE (Sherbrooke) — L'éditorialiste se prononce également sur le destin de Sidbec.**

Un vieux dicton dit que tout ce qui traine se salit. Dans quelle mesure s'applique-t-il au projet sidérurgique de Bécancour ? Si on s'en rapporte à la récente déclaration de M. Gérard Filion, président de Sidbec, l'avenir de la future aciérie de Bécancour serait obscurci par un amoncellement de nuages qui présageraient la tempête.

Parlant devant la Chambre de commerce de Montréal, M. Filion a assez clairement laissé entendre que le projet de Sidbec serait retardé indéfiniment. Pourquoi ? Parce qu'on ne construit pas un complexe sidérurgique avec des prières. Société d'Etat — Québec s'est-il prononcé la-dessus ? — il faut pour ériger cette aciérie des millions et des millions de dollars. Il faut davantage aussi. Il faut une garantie de rentabilité raisonnable, car personne ne tient à investir dans cette entreprise en s'exposant à courir de trop grands risques.

Québec n'a certainement pas les moyens de financer Sidbec et, par une ironie du sort, M. Filion dit de Sidbec qu'elle n'est plus maitresse de son destin.

L'impasse où se trouve aujourd'hui ce projet de sidérurgie ne surprend pas. Il illustre même assez bien le sort qui attend un bon nombre des initiatives d'un gouvernement quand celui-ci tente de substituer à l'initiative privée. Certains gouvernements peuvent être maîtres passés dans l'art de courir des risques politiques, mais ils manquent d'expérience en s'aventurant dans d'autres domaines, comme celui de l'industrie par exemple. Ils n'excellent d'habitude que là où, par le monopole d'Etat, comme dans le commerce des alcools, ou par des traitements de faveurs, tel les Chemins de fer nationaux, ils éliminent toute concurrence ou acceptent de combler des déficits qui s'accumulent d'année en année en les comblant avec les taxes imposées aux contribuables.

En voulant doter l'Etat du Québec, comme d'aucuns appellent orgueilleusement la province de Québec, de "sa" sidérurgie, on s'est attaqué à un mastodonte. Ce mastodonte est très exigeant. Non seulement lui faut-il énormément d'argent pour se mettre sur pied, mais il exige ensuite des outils permettant de faire face à la concurrence, des techniciens chevronnés pour faire face au prix de vente concurrentielle, à la qualité des produits et aux services à la clientèle. Parce que Sidbec n'a à peu près rien de tout ça, son président avoue candidement qu'il piétine sur place et qu'il ne trouve pas mieux à faire que d'adresser des actes de foi et d'espérance à dieu le père qui siège à Québec. M. Filion croit-il que l'on entendra ses prières et qu'on les exaucera, ou croit-il au miracle ?



*Médaille décernée à*
LA PRESSE
*par l'Académie Française*
*en 1931*

LA PRESSE est publiée par La Compagnie de Publication de La Presse, Limitée, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone : 849-4711.
La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste, un an :
Canada : $30.00 — Etats-Unis : $45.00

"Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication."

## Deuxième corps repêché aux Cèdres

VALLEYFIELD. (J.-D.G.) — Des chercheurs ont retrouvé dans le St-Laurent, hier après-midi, le corps de Denis Gazaille, âgé de 16 ans, de Valleyfield, qui était disparu le 30 octobre dernier avec un compagnon et de son frère Gilbert, âgé de 17 ans, dont le corps a été retrouvé, samedi après-midi, par M. Emile Richer et son fils Denis, un peu plus à l'ouest, soit près du village des Cèdres, sur l'autre rive. Gilbert Gazaille a été inhumé hier matin, peu de temps avant que MM. Robert Jodoin et Marcel McSween parviennent à localiser le cadavre de son jeune frère. On croit que le corps était remonté à la surface au cours de la journée de dimanche. L'autre disparu, Pierre Lamanque, âgé de 14 ans, de Valleyfield également, fait toujours l'objet de recherches intensives.

## "VILLE JOYEUSE"

SUITE DE LA PAGE 3

Revenant à la situation de Montréal, M. Bergeron a déclaré que l'on reçoit déjà plus de 3,000,000 de visiteurs par année et que ce chiffre s'accroit régulièrement. — Un seul exemple : l'Office des congrès s'occupe du recrutement des congrès et on peut prévoir que Montréal deviendra l'un des grands centres de congrès en Amérique du Nord.

Là aussi M. Bergeron souligne que les budgets sont insuffisants et que les hommes d'affaires devraient accorder leur appui à l'Office municipal de tourisme pour lui permettre de bien remplir sa tâche.

Autre initiative qui devrait porter ses fruits : la prochaine édition de la brochure publicitaire de Montréal sera publiée à un million d'exemplaires. On publiera également d'ici quelques jours un dépliant touristique en français, en anglais, en espagnol, en italien et en allemand.

M. Bergeron a par ailleurs souligné que le problème du logement pour les visiteurs de l'Expo se pose en termes de qualité et non de nombre :

"Notre Office municipal de tourisme a procédé à sa propre enquête sur les facilités de logement pour 1967 et nous croyons que le problème ne résidera pas dans le nombre d'unités de gîte disponibles mais bien dans la qualité des établissements. Les 28,545 chambres d'hôtels que nous possédons ne sont pas toutes de première qualité et nous avons un an pour voir à leur amélioration."

M. Bergeron s'est cependant dit convaincu que le Service de l'hôtellerie de la province est conscient du problème et qu'il fera tout pour y remédier.

## CINEASTES

SUITE DE LA PAGE 3

Une longue correspondance s'ensuivit entre les dirigeants de l'APC et ceux des divers secteurs de l'Expo. Malgré les termes prometteurs et encourageants des gens de l'Expo, les membres de l'APC virent passer le temps sans rien obtenir.

Aujourd'hui, tous les contrats cinématographiques pour l'Expo ont été distribués. Dans l'esprit des cinéastes, il n'est nullement question d'essayer de sauver les miettes, disent-ils, mais plutôt de "signaler une situation anormale".

# M. Saulnier refuse de se prononcer immédiatement sur le projet du CCI

par Raymond Masse

Le président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Lucien Saulnier, s'est jusqu'ici abstenu de commenter le projet d'un "conseil intermunicipal" dont le Conseil de coordination intermunicipale présidé par M. Marcel Laurin, maire de St-Laurent, se fait le parrain depuis lundi.

Interrogé hier, M. Saulnier ne fut pas loquace. Il s'est en effet limité à dire : "Aucun commentaire pour le moment".

Le CCI propose la création d'un "conseil intermunicipal" de 26 membres avec mission d'administrer les services à caractère régional, dans l'île de Montréal, en plus de demander l'établissement d'une régie des relations intermunicipales, soit un corps quasi judiciaire qui agirait comme arbitre final en cas de litige entre deux ou plusieurs municipalités.

Les différentes recommandations formulées par le CCI sont comprises dans un projet de loi présenté lundi à M. Pierre Laporte, ministre des Affaires municipales.

Le CCI qui groupe 26 des 28 municipalités de banlieue de l'île a d'autre part fait parvenir à M. Saulnier un exemplaire du même projet de loi.

Le maire Laurin a souligné à ce sujet, lundi, que le CCI "espère que Montréal se joindra à nous pour appuyer cette mesure".

## Sainte-Marthe : référendum favorable au réseau d'aqueduc

SAINTE - MARTHE - SUR - LE - LAC. (C.B.) A la grande satisfaction des nombres du conseil municipal, le maire François L'Espérance en tête, la population du lieu de villégiature à Sainte-Marthe-sur-le-Lac, s'est déclarée favorable à la construction d'un réseau d'aqueduc et d'égouts, ainsi que d'une usine d'épuration. Pendant les deux jours du référendum, quelque 600 personnes, propriétaires résidant dans la localité et à l'extérieur, ont exprimé leur opinion sur la question.

De ce nombre, 396 ont manifesté leur appui au projet et 156 leur opposition. Plusieurs bulletins de vote ont été rejetés à cause d'irrégularités.

Le règlement d'emprunt de l'ordre de $2,600,000 est destiné à l'établissement de canalisations d'aqueduc et d'égouts sur 200,000 pieds linéraires. Selon le maire L'Espérance, le réseau sera apte à desservir la population composée de 2,500 habitants durant l'hiver et de 6,500, l'été.

Les travaux devraient commencer au début de septembre, pour permettre plus d'aménagement à cette localité du comté de Deux-Montagnes. Toujours selon le maire on pourrait tripler l'expansion pourtant extraordinaire que connait actuellement cet endroit de villégiature, situé sur les bords du lac des Deux-Montagnes. "C'est pourquoi, a-t-il commenté hier, nos projets prévoient plus que nécessitent les besoins actuels. Les réseaux d'aqueduc et d'égouts, de même que l'usine d'épuration, pourront répondre à la demande d'un epopulation de 35,000 habitants, si nécessaire".

Présentement les habitants de Sainte-Marthe doivent s'en remettre à des puits artésiens et à des fosses septiques. Au dire de M. L'Espérance, cette situation ne pouvait durer. Le ministère de la Santé lui avait récemment rapporté que beaucoup de puits à Sainte-Marthe étaient contaminés. En ce qui concerne l'approvisionnement en eau potable, la municipalité étudie un projet d'entente avec la ville voisine, Deux-Montagnes.

## Enquête sur une mort mystérieuse

Les agents du Bureau des enquêtes criminelles de la police de Montréal tentent d'éclaircir le mystère qui entoure la mort d'un homme trouvé baignant dans son sang sur le plancher de la salle des toilettes de l'hôtel Nelson, 455, Place Jacques-Cartier, à Montréal, hier matin vers 10 h. 30.

M. Léo Elliott, âgé de 55 ans, du 3101 rue St-Antoine à Montréal, avait été transporté à l'Hôtel-Dieu par la police dès sa découverte. Il souffrait d'une large entaille à l'arrière de la tête. Il était inconscient. Il n'a pas repris conscience avant de succomber à cette blessure tôt cette nuit.

Selon les premiers rapports de l'enquête de la police, M. Elliott aurait été vu attablé avec 3 ou 4 individus peu avant d'être trouvé blessé et inconscient. L'enquête se poursuit et les limiers tentent de savoir s'il s'agit d'un meurtre ou d'un accident.

## 'METRO-EXPRESS'

SUITE DE LA PAGE 3

selon son rédacteur en chef, qui a d'autre part refusé de dévoiler le volume de son "tirage vendu". Ce dernier, selon d'autres sources, s'établirait à environ 17,000 exemplaires.

"Fait à noter, a ajouté M. Dubé, notre tirage aux presses a augmenté régulièrement depuis décembre dernier, à raison d'environ 500 exemplaires par semaine."

En dépit de cette hausse, cependant, les administrateurs estiment qu'ils doivent couper radicalement dans les dépenses d'exploitation. M. Jacques Brillant avait déclaré, lors de la fondation du journal, qu'il s'engageait à maintenir ce dernier pendant cinq ans avant d'espérer en retirer un sou. M. Dubé explique cette apparente volte-face de la façon suivante : "Quand un financier fait une telle déclaration, c'est qu'il s'attend à avoir recouvré ses pertes au bout de cinq ans, et non pas à perdre de l'argent pendant cinq ans. C'est ce qu'il fallait comprendre. Et pour recouvrer ses pertes d'ici 1969, il faut que l'administrateur prenne dès maintenant des mesures radicales."

C'est pourquoi, au cours de la journée de lundi, cinq membres du conseil d'administration ont passé huit heures autour d'une table à "travailler dans les chiffres" et à "établir des budgets". C'est à la suite de cette étude que les administrateurs ont décidé de "couper à tous les postes."

"Notre premier geste, d'expliquer M. Dubé, a été de réduire de 34 à 24 le nombre de pages d'information — ce chiffre ne tenant pas compte des pages de publicité. Or, nous savons qu'un journal de format tabloid s'administre généralement à raison d'une personne par page, en ce qui a trait à la salle de rédaction. Nous avons donc décidé de réduire le personnel de la rédaction à 24 personnes en tout. Je tiens à souligner que les premiers congédiés ont été les pigistes : nous nous dispensons des services de 90 p. 100 de nos pigistes. Quant aux journalistes, nous tentons de procéder par ordre d'ancienneté, mais cela n'est pas toujours possible, en raison de la diversité des fonctions de chacun. Il y aura d'autres mises à pied dans d'autres services, et surtout dans celui de la distribution, mais nous couperons aussi radicalement à d'autres postes qu'à celui du personnel."

M. Dubé admet qu'en vertu de l'article 47 du Code du travail, un employeur ne peut pas, à compter du dépôt d'une requête en accréditation d'une association syndicale et tant que le droit au lock-out n'est pas acquis, modifier les conditions de travail de ses salariés sans le consentement écrit de l'association requérante ou sans une sentence arbitrale.

"Mais cette règle souffre une exception, fait-il remarquer, lorsque l'employeur peut prouver que de telles modifications sont nécessaires à la survie de l'entreprise. Or, nous sommes certains que l'état de nos budget justifiera notre geste aux yeux de la Commission des relations du travail. Si nous ne posons pas ce geste, le journal n'aura plus qu'à fermer ses portes."

M. Dubé affirme enfin que "s'il y a des gens qui sont absolument favorables au syndicalisme, c'est bien les Brillant et moi-même."

C'est par une lettre signée et par M. Dubé et adressée à M. Ruel, président du syndicat, que les journalistes permanents ont été avisés des mises à pied. On précisait dans cette lettre que les journalistes remerciés recevront, en plus de leurs vacances, une compensation de licenciement équivalant à deux semaines de salaire pour une année complète d'emploi.

Cette compensation, naturellement, n'a pas suffi a rassurer les journalistes, dont les représentants ont aussitôt tenu une séance d'urgence afin d'étudier la situation.

Quelques heures après avoir reçu la lettre, les dirigeants syndicaux ont conféré avec M. Dubé afin d'en accuser réception et de le prier de remettre au conseil d'administration une autre lettre dans laquelle ils sollicitaient une rencontre avec les administrateurs.

Le bureau du syndicat se propose, au cours de cette rencontre, de demander aux administrateurs de retirer les mises à pied et de lui accorder un délai de trois mois.

"Si le conseil d'administration décide de ne pas nous accorder cette rencontre, a déclaré hier soir M. Ruel à LA PRESSE, le syndicat en déduira que la compagnie ne tient pas tellement à ce que le journal survive et prendra les mesures qui s'imposeront." M. Ruel n'a pas précisé quelles seraient ces mesures, mais des syndiqués ont laissé entendre que les journalistes pourraient songer à "fermer eux-mêmes le journal avant d'être mis à la porte les uns après les autres, comme cela s'est produit au "Nouveau Journal".

### Le souvenir du Nouveau Journal

Le souvenir du "Nouveau Journal", en effet, hante les journalistes, qui se demandent si l'aventure du quotidien de la rue Saint-Antoine n'est pas en train de se répéter chez eux. Ils se rappellent notamment que la direction du "Nouveau Journal" avait procédé en deux étapes, licenciant les journalistes en deux groupes distincts, et ils craignent que les administrateurs de "Métro-Express" ne vienne de poser, elle aussi, que le premier geste de la série.

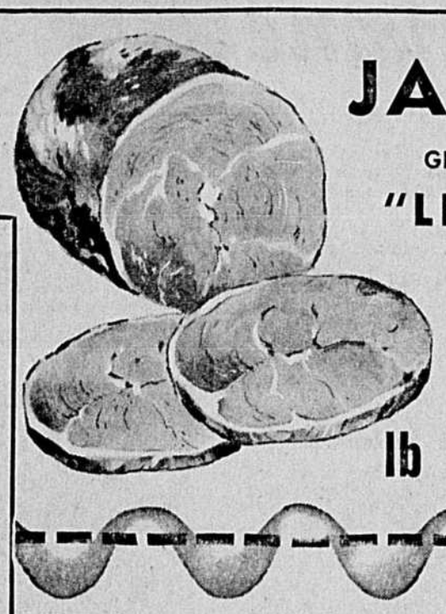
C'est dans cette perspective que les journalistes de "Métro-Express" devaient se rencontrer ce matin à 11 heures dans une salle du bas de la ville, afin de faire le point. De son côté, le bureau du Syndicat des journalistes de Montréal, dont la section "Métro-Express" ne constitue qu'une partie, se réuniront également d'urgence aujourd'hui.

Pour le moment, il n'est pas question que la publication de "Métro-Express" soit suspendue. Les deux parties affirment avoir intérêt à ce que le journal survive. Mais les deux parties avouent également craindre que si "l'autre" ne cède pas, la crise ne se dénoue par la fermeture définitive du quotidien.

"Si nous étions obligés de continuer à fonctionner à perte, déclare M. Dubé, il y a 95 p. cent des chances pour que le journal ferme..."

"Ou bien la compagnie va décider de reviser sa décision, reprend M. Ruel, ou bien elle va être obligée de fermer ...


IGA



JAMBON
GENRE COTTAGE
"LEGRADE"
lb 69¢

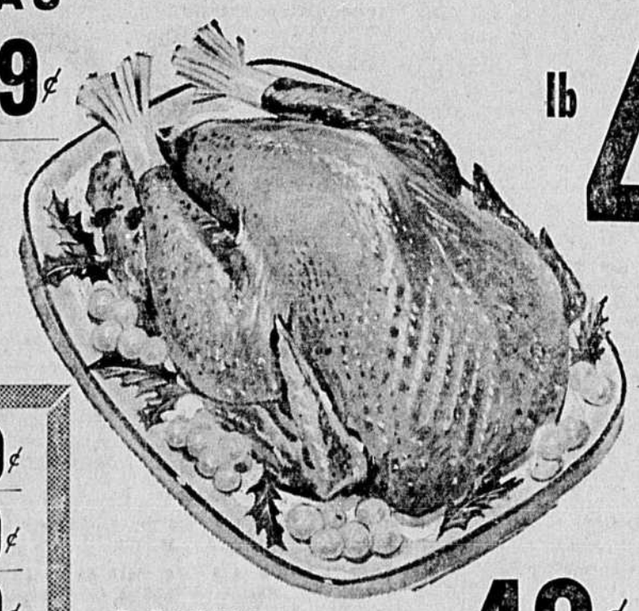
SAUCISSE au PORC "LA BELLE FERMIERE" lb 69¢

SAUCISSE HOT DOG "LA BELLE FERMIERE" lb 55¢

DINDE
"BAMBINO" CRY-O-VAC
CATEGORIE "A" – 8 à 10 lb
lb 45¢

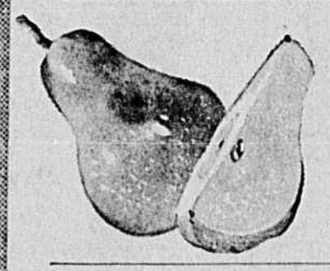
FESSE DE VEAU
DE LAIT, JARRET, BLANC ENLEVE lb 59¢

FOIE de VEAU
FRAIS lb 99¢



PRIX EN VIGUEUR LES 5-6-7 MAI 1966
POUR VOTRE MARCHE EXCEL LE PLUS PRES
COMPOSEZ : 731-7641

| | | |
|---|---|---|
| DETERSIF "MIR" | TRI-PACK | 79¢ |
| NOURRITURE | POUR BEBE 'HEINZ' Pot 4¾ oz | 6/79¢ |
| CEREALES "HEINZ" | Carton 8 oz | 29¢ |
| POUDRE de GELEE | "JELL-O" Carton 6 oz | 5/1.00 |
| PAPIER de TOILETTE | "VANITY" rouleaux | 8/1.00 |
| APPRET à SALADE | "MIRACLE WHIP" Pot 32 oz | 59¢ |
| GRAISSE "CRISCO" | Boite 3 lb | 1.19 |
| HUILE VEGETALE | "CRISCO" Bout. 38 oz | 95¢ |
| SUCRE | avec achat de 4 ampoules électriques AU PRIX REGULIER | 5 lb/9¢ |
| BETTERAVES | SURES "RAYMOND" Pot 24 oz | 4/1.00 |
| BETTERAVES | SUCREES "RAYMOND" Pot 24 oz | 4/1.00 |
| JUS de TOMATES | "LIBBY" Boite 20 oz | 5/89¢ |
| PREM | Boite 12 oz | 59¢ |
| JAMBON "SWIFT" | Boite 1½ lb | 1.99 |
| MARGARINE "EXCEL" | Boite 1 lb | 2/59¢ |
| EAU de JAVEL | CONCENTREE "EXCEL" Bouteille plastique 64 oz | 39¢ |
| SAUCE ET GELEE | D'ATOCAS 'OCEAN SPRAY' Boite 15 oz | 2/55¢ |
| FARINE | "ROBIN HOOD" Sac 5 lb | 49¢ |
| OEUFS | CATEGORIE "A" EXTRA GROS EXCEL | Douz. 67¢ |



RAISIN ROUGE 2 lb 49¢



POIRES "ANJOU" grosseur 165 59¢ DOUZ.

RADIS CELLO 3 paquets 25¢

LAITUE grosseur 24 2 pommes 45¢



ORANGES "SUNKIST" grosseur 163 2 douz 69¢

GAGNEZ 3 CHEVROLET 1966
TAXES de VENTE et LICENCE INCLUSES



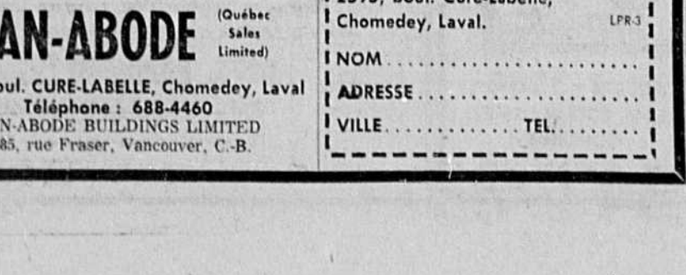
VALEUR TOTALE $10,000

CHAQUE DOLLAR D'ACHAT CHEZ VOTRE MARCHE "EXCEL" VOUS DONNE UNE CHANCE DE GAGNER UNE DE CES TROIS "CHEVROLET" AUTOMATIQUES 1966. DEMANDEZ VOS COUPONS DE PARTICIPATION A LA CAISSIERE, CETTE PROMOTION SE TERMINE LE 18 JUIN 1966.

TIRAGE LE 25 JUIN 1966

POSSÉDEZ UN CHALET EXCLUSIF PAR
PAN-ABODE

MAISON PREFABRIQUEE
BOIS ROND, CEDRE ROUGE
Brevet no 491373 et brevet en instance





Tous nos modèles sont exclusifs, aussi, avant d'acheter, voyez une de nos constructions afin d'éviter tout futur désappointement. Visitez nos maisons modèles à Chomedey, tous les jours sauf le dimanche.

GENRE DE CONSTRUCTION : Dans la construction Pan-abode, les murs principaux sont les principaux porteurs de la charge. Faits de billots emboufés de 3" et 4" en cèdre, et disposés horizontalement, Les billots Pan-abode sont assemblés avec précision afin d'assurer un ajustement parfait et sont maintenus ensemble par un joint carré. Pour obtenir tout autre renseignement et notre brochure gratuite sans aucun engagement de votre part, envoyez-nous le coupon ci-dessous.

CARACTERISTIQUES :
- Construction robuste
- Prix raisonnable
- Votre propre plan si désiré
- Termes si désiré
- Confortable à l'année longue
- Peut servir de camp, chalet, maison, etc.

Demandez une brochure gratuite

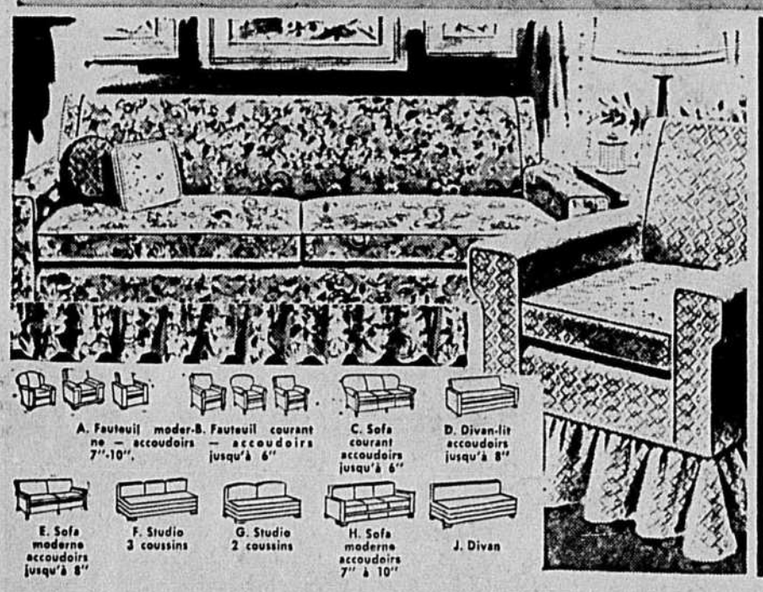
HEURES D'AFFAIRES :
Lundi au samedi jusqu'à 5 h.
Jeudi et vendredi soir jusqu'à 9 h.
FERME LE DIMANCHE

PAN-ABODE (Québec Sales Limited)
2595, boul. CURE-LABELLE, Chomedey, Laval
Téléphone : 688-4460
PAN-ABODE BUILDINGS LIMITED
8585, rue Fraser, Vancouver, C.-B.

PAN-ABODE (Quebec Sales) Ltd.
2595, boul. Curé-Labelle,
Chomedey, Laval. LPR-3
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....

# magasin du SOUS-SOL EATON

OUVERT EN VILLE
JEUDI ET VENDREDI SOIRS
JUSQU'À 9 H.






## HOUSSES PRETES-A-POSER A PRIX ULTRA MODIQUES

### Impressions florales et teintes unies

Un solde de manufacturier; stock épuisé non courant ! Coton soigneusement coupé et garni cordonnet; jupes à frange; coussins reversibles; exceptionnellement seyantes — et lavables. Impressions florales de tons vert ou brun; teintes unies de tons brun, melon ou or.

SPECIAL

Fauteuil **9.99** Sofa **19.99** Divan-lit **14.99**
Studio **13.99** Divant-lit **12.99**

### Ensembles de housses

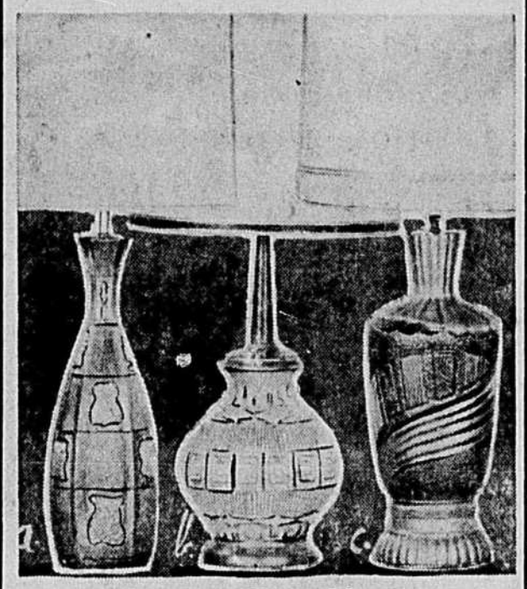
SPECIAL **9.99**

Pour la salle de jeu, le vivoir, la chambre d'invités ou le studio. Un solde du manufacturier. Coton lavable, prérétréci et résistant. Jupes frangées et cordonnet. Couleurs décoratives de vert ou brun. Avec plis d'aisance pour lit continental.

Housses de traversin de style fuselé : 4" x 8" x 12" x 36" **3.99**
Tentures avec tête à plis pincés. 48" x 63". Crochet compris. La paire **6.99**
Cache-oreillers à glissière 20" x 26" **2.99**
Coussins assortis, 15" carrés **2.99**
Traversin **2.99**

*EATON en ville (rayon 967) au sous-sol*

COMPOSEZ 842-9211



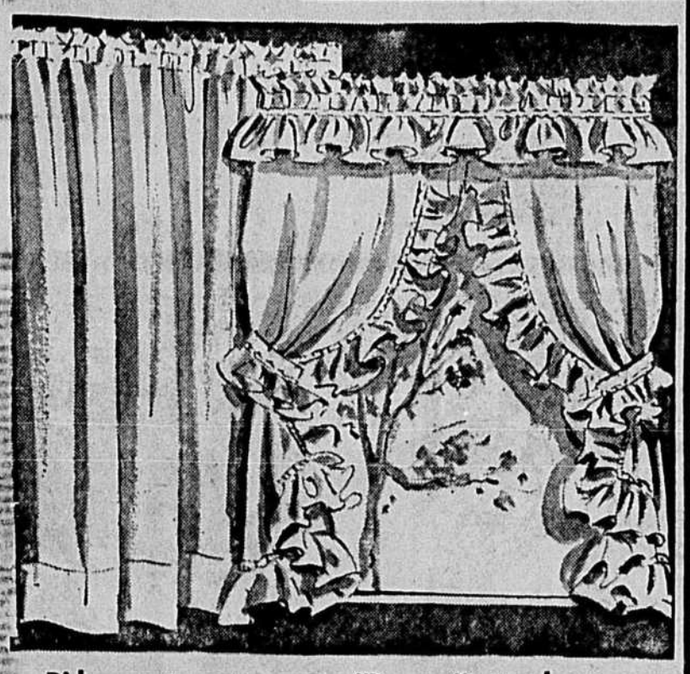
### Lampes de table à prix très modique

SPECIAL chacune **9.99**

Accessoires-éclairage indispensables au décor. Socles "ultracal" décorés main. Abat-jours en tissu blanc; garniture faite à la main. Modèles avec douille à 3 intensités. Environ 32" de hauteur.

A. Garniture multicolore sur fond de ton noyer.
B. Garniture de ton or sur fond blanc.
C. Garniture multicolore sur fond blanc.

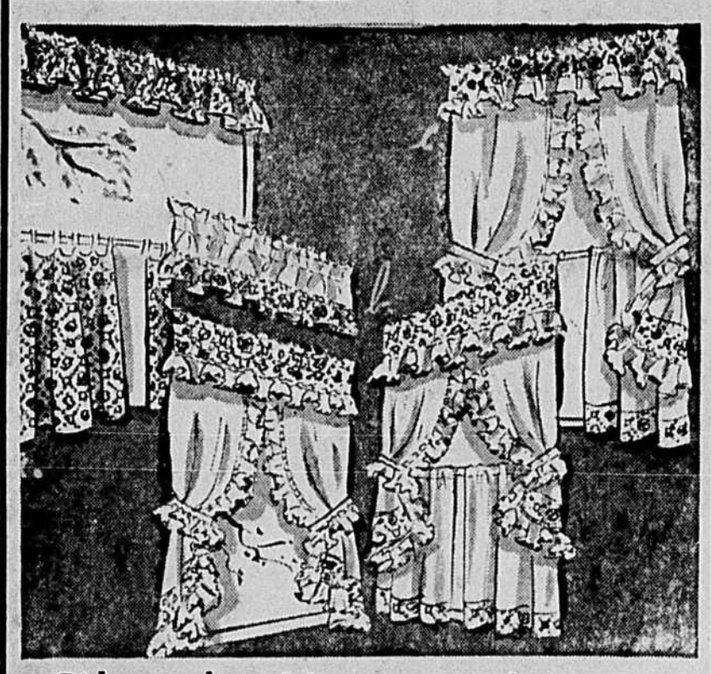
COMPOSEZ 842-9211



### Rideaux et panneaux en "Dacron" et polyester offerts juste en temps pour le printemps.

Merveilleusement vaporeux et décoratifs pour le printemps ! Ils se lavent en un clin d'oeil, sèchent en s'égouttant et ne requièrent que très peu de repassage. Emballage de polyethylene.

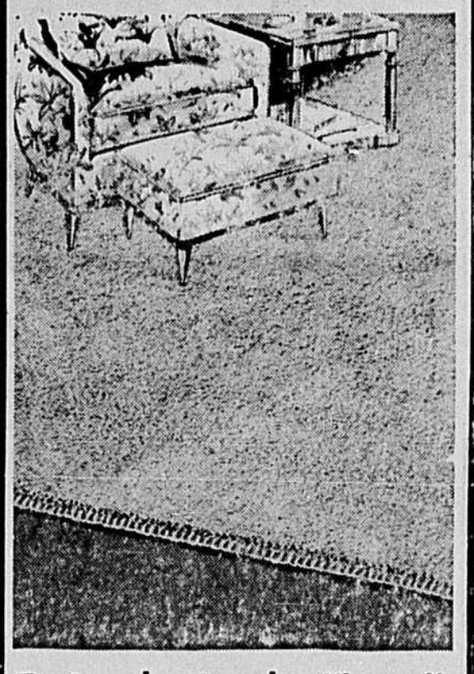
| PANNEAUX DE 40" | SPECIAL chacun | PANNEAUX DE 60" | SPECIAL chacun | RIDEAUX A VOLANTS | SPECIAL, la paire |
|---|---|---|---|---|---|
| 40" x 54" | 1.55 | 60" x 54" | 2.39 | 50" x 54" | 4.99 |
| 40" x 63" | 1.75 | 60" x 63" | 2.59 | 50" x 63" | 5.50 |
| 40" x 72" | 1.95 | 60" x 72" | 2.79 | 50" x 81" | 6.99 |
| 40" x 81" | 2.15 | 60" x 81" | 2.99 | 50" x 90" | 7.99 |
| 40" x 90" | 2.35 | 60" x 90" | 3.19 | 70" x 90" | 9.93 |
| 40" x 95" | 2.55 | 60" x 95" | 3.39 | 95" x 90" | 13.99 |
| 40" x 108" | 2.75 | 60" x 108" | 3.59 | 135" x 95" | 18.99 |



### Rideaux de cuisine sans-souci . . . une offre-succès répétée !

Magnifiques ensembles qui enjoliveront vos fenêtres "Térylène" garni de coton. Lavable ; repassage superflu. Blanc garni de rose, melon ou turquoise.

A. Brise-bise 3 pièces ; 2 pièces qui mesurent chacune 32" x 36" et une cantonnière qui mesure 65" x 10". L'ensemble **2.99**
B. Ensembles cuisine de 11 pièces pour 1 porte et 1 fenêtre. Environ 60" x 25" x 43", 25" x 31", 54" x 25" x 52". SPECIAL L'ensemble **6.99**
C. Ensembles 6 pièces pour 1 fenêtre. Environ 60" x 25" x 43", 25" x 34". L'ensemble **3.99**

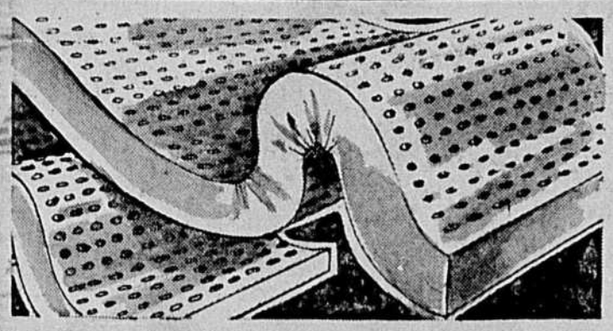


### Tapis nylon à endos "Latex" un solde du manufacturier !

SPECIAL

6' x 9' **29.99** 9' x 12' **49.99**

Attrayantes fibres de nylon à endos "Latex" antidérapant. Bordures surjetées non-effilochantes. Couleurs décoratives de rouge tweed, bleu/vert tweed ; teintes unies de cannelle vert avocat, bleu roi et ton or. Environ 9' x 12'. Les commandes sont acceptées jusqu'à épuisement du stock.



### Pièces de caoutchouc-mousse

Imparfaites ; très indiquées pour rembourrage ou autres usages. Les joints sont causes des prix modiques mais n'affectent en rien l'apparence et la résistance. 8 dimensions très en demande.

| | SPECIAL | | SPECIAL | | SPECIAL |
|---|---|---|---|---|---|
| 30" x 72" x 4" | **16.99** | 18" x 72" x 4" | **9.99** | 21" x 72" x 2" | **5.99** |
| 24" x 72" x 4" | **12.99** | 21" x 72" x 3" | **8.99** | 18" x 72" x 2" | **4.99** |
| 15" x 45" x 1" | 1.59 | 2 pour | **3.00** | | |

### A. Oreillers plume

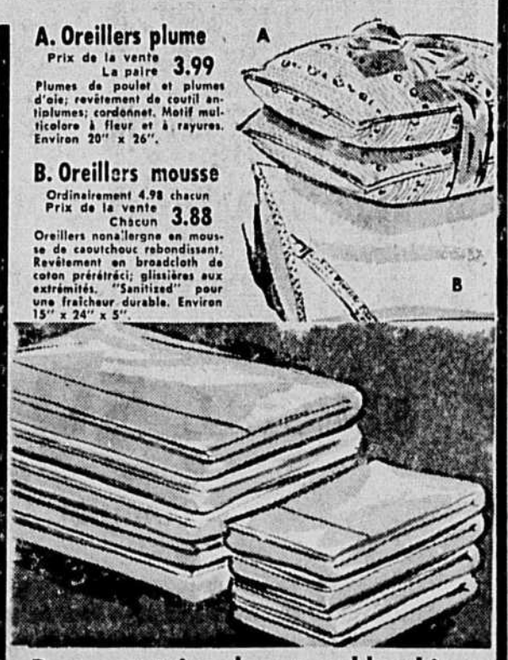
Prix de la vente La paire **3.99**

Plumes de poulet et plumes d'oie; revêtement de coutil antiplumes; cordonnet. Motif multicolore à fleur et à rayures. Environ 20" x 26".

### B. Oreillers mousse

Ordinairement 4.98 chacun Prix de la vente Chacun **3.88**

Oreillers nonallergne en mousse de caoutchouc rebondissant. Revêtement en broadcloth de coton prérétréci; glissières aux extrémités. "Sanitized" pour une fraîcheur durable. Environ 15" x 24" x 5".




### Draps et taies de coton blanchi

Prix de la vente **1.99** chacun

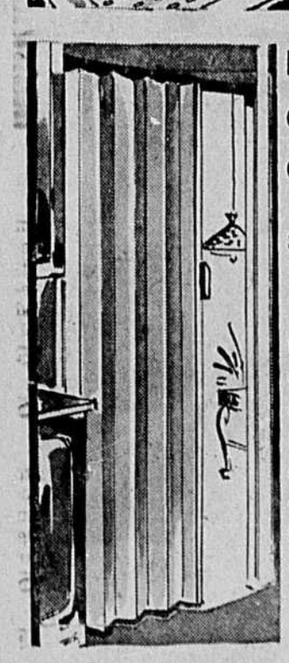
Les commandes téléphoniques sont acceptées jusqu'à épuisement du stock

Un énorme achat spécial nous permet de vous offrir cette marchandise à prix aussi bas ! Draps résistants en coton blanc importé qualité service ; environ 128 fils au pouce carré. Ourlets droits bien finis. Dimension généreuse 80" x 100" pour lits jumeaux, 3/4 ou double. Profitez de l'occasion et faites provision pour le chalet ou la maison de ville.

Taies assorties, environ 42" x 33". Prix de la vente La paire **.88**

COMPOSEZ 842-9211

*EATON en ville (rayon 936) au sous-sol*



### Portes extensibles en vinyle

SPECIAL

32" x 80" Chacune **4.59**
2 pour **9.00**

Elles récupèrent votre espace. Lamelles de bois massif très résistantes. Elles glissent silencieusement sur anneaux de nylon. Offertes avec système d'installation. Beige ou gris.

COMPOSEZ 842-9211



### Tentures lavables très printemps

SPECIAL **8.99** la paire

La plus jolie manière d'enjoliver vos fenêtres pour le printemps ou l'été. Viscose-acétate lavable à impression florale. Harmonies de beige/rouille, beige/turquoise, blanc/rouge. Environ 48" x 90".

COMPOSEZ 842-9211



### Panneaux de batiste "Térylène" sans-souci

Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

SPECIAL

24" x 95" chacun **5.99**

Petits défauts qui n'affectent en rien l'apparence et la résistance. Batiste délicate et élégante. Motif à fleur sur fond blanc. Lavables ; sèchent en s'égouttant. Tête à plis pincés. Environ 24" x 95".

*EATON en ville (rayon 967) au sous-sol*

*EATON en ville (rayon 967) au sous-sol*

HEURES D'AFFAIRES EATON : 9 H. 30 A 6 H., SAMEDI COMPRIS. JEUDI ET VENDREDI : 9 H. 30 A 9 H. LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. TOUS LES MATINS : 842-9211
POUR UN RAYON DETERMINE : 842-9331




Photo LA PRESSE

**Nouveau juge assermenté**
Le juge en chef adjoint ALAN B. GOLD, de la Cour de magistrat (à droite), a reçu hier après-midi, au cours d'une brève cérémonie, le serment d'office et d'allégeance de son nouveau collègue, Me André-P. Forget, nommé récemment à ce tribunal.

## Une laiterie ajoutera de la vitamine "D" au lait dès que possible

par Claude Beauchamp

Une laiterie établie dans la province de Québec projette d'ajouter de la vitamine D au lait ordinaire. M. Robert Bazos, président des Laiteries Perrette, a déclaré au représentant de LA PRESSE, que son entreprise ajoutera de la vitamine D au lait qu'elle produit dès que les autorités et les associations médicales de la province se seront officiellement prononcés sur la valeur de cette mesure pour les consommateurs.

C'est au cours d'une réception marquant l'inauguration officielle de la nouvelle usine des Laiteries Perrette que cette nouvelle a été apprise. L'usine est située dans le parc industriel du quartier Chomedey à Ville de Laval. Elle emploie présentement une cinquantaine de personnes. L'usine devient en fait le centre de distribution de la compagnie pour la région de Montréal.

On se souvient que, récemment, le Dr Richard Goldbloom, président du comité de diététique de la Canadian Pediatrics Society, a reproché à l'industrie laitière de ne pas ajouter de la vitamine D au lait ordinaire. Le gouvernement fédéral a donné son assentiment à cette mesure depuis environ un an. La vitamine D prévient le rachitisme chez les nourissons et les enfants en bas âge.

Déjà, quelques laiteries de la Colombie-Britannique et de l'Alberta enrichissent le lait en vitamine D et cette pratique est courante aux Etats-Unis depuis plusieurs années.

M. Bazos a ajouté que cette mesure n'entrainera aucune augmentation du prix du lait.

Les Laiteries Perrette exploitent actuellement une cinquantaine de magasins au détail dans la région métropolitaine et la compagnie projette de porter ce nombre à deux cents d'ici quelques années.

La nouvelle usine de Ville de Laval, qui a coûté $1 million, produit, en plus du lait et de la crème, une gamme assez étendue de jus de fruits, principalement du jus d'orange. L'usine elle-même comprend un magasin mais il est destiné avant tout à la formation du personnel qui sera ensuite employé dans les magasins de la compagnie.

On se souvient que les Laiteries Perrette ont défrayés la chronique des journaux il y a quelques années lorsqu'elles ont introduit sur le marché la vente du lait en cruches de trois pintes à 6 cents de moins la pinte que le prix courant du lait livré chez le consommateur. Depuis, l'Office des marchés agricoles a décidé de réduire de 6 cents la pinte le prix du lait vendu dans les magasins en cruches de trois pintes et de ce fait toutes les procédures judiciaires ont été abandonnées.

## La couronne assumera les frais de l'appel de Steven Truscott

OTTAWA. (PCI) — La couronne assumera les dépenses qu'entrainera l'appel de Steven Truscott devant la Cour suprême du Canada, a révélé hier son père.

M. Dan Truscott, sous-officier de l'aviation canadienne à Ottawa, a déclaré lors d'une conférence de presse que sa famille était très reconnaissante envers le solliciteur général Pennell et le ministère de la Justice pour avoir accepté de défrayer les dépenses qu'entrainera la cause.

Steven, âgé de 21 ans, purge actuellement une sentence à vie dans une prison d'Ontario, depuis qu'il a été reconnu coupable, en 1959, du meurtre par strangulation d'une fillette de 12 ans. Il n'avait que 14 ans au moment du crime commis près de Clinton, Ontario.

Un livre mettant en doute sa culpabilité a soulevé un débat national et a poussé le cabinet à ordonner à la Cour suprême du Canada d'entendre la cause en appel.

M. Truscott a révélé que la cour était prête à entendre la cause aussitôt que les préparatifs seront terminés et que les avocats seront prêts.

Les préparatifs comprennent entre autres l'impression des dépositions faites au procès — environ 2,500 pages — et la déposition de nouveaux témoignages.

On n'a pas encore décidé comment les nouveaux témoignages seront entendus, soit par un commissaire nommé à cet effet, soit par un juge ou par toute la cour.

Il n'est jamais encore arrivé au cours de l'existence de la Cour suprême que celle-ci entende directement un témoignage, bien qu'elle ait le pouvoir de le faire.

Les avocats de Steven et le bureau du procureur général d'Ontario, doivent révéler au tribunal les nouvelles preuves qu'ils veulent présenter.

M. Truscott a déclaré que Steven sera représenté lors de l'appel par MM. Arthur Martin et E. B. Joliffe, avocats de Toronto.

Un porte-parole de la cour a déclaré mardi que la cause pourrait être entendue au cours du mois de juin si les avocats sont prêts à procéder. La cour tient présentement sa session du printemps et l'appel Truscott jouira d'une priorité.

Si les avocats ne sont pas prêts avant le mois de juillet, il est probable que la cour siégera durant ce mois même si les juges sont normalement en vacances à ce moment.


ANNONCE

Voici comment empêcher
**LES DENTIERS de bouger**

Ne soyez plus gêné ni irrité par un dentier qui bouge et bascule. Saupoudrez-le de FASTEETH, une poudre alcaline (non acide) améliorée, qui le maintiendra en place plus solidement et plus confortablement. Evitez les désagréments d'un dentier qui bouge, procurez-vous FASTEETH, à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.



Fête des Mères, etc.?
**C'EST UN CADEAU!...**

Un beau cadeau exige quelque chose de chic *et* pratique . . . tel le Swing-A-Way—Le seul ouvre-boîte si facile d'usage qu'il ne *requiert aucun moteur!**



SWING-A-WAY
TYPES MURAL ET PORTATIF DE $2.95 A $11.95



— Les OUVRE-BOÎTES avec une garantie de cinq ans!

*Si vous voulez un *moteur*, obtenez la même souplesse avec le Swing-A-Way électrique

CAHIER No 2 / PAGES 21 - 36

LA PRESSE

INFORMATION GENERALE

MONTREAL, MERCREDI 4 MAI 1966 — 82e ANNEE — No 103

# Pendant que tout flambe, on fait l'éloge du service de prévention

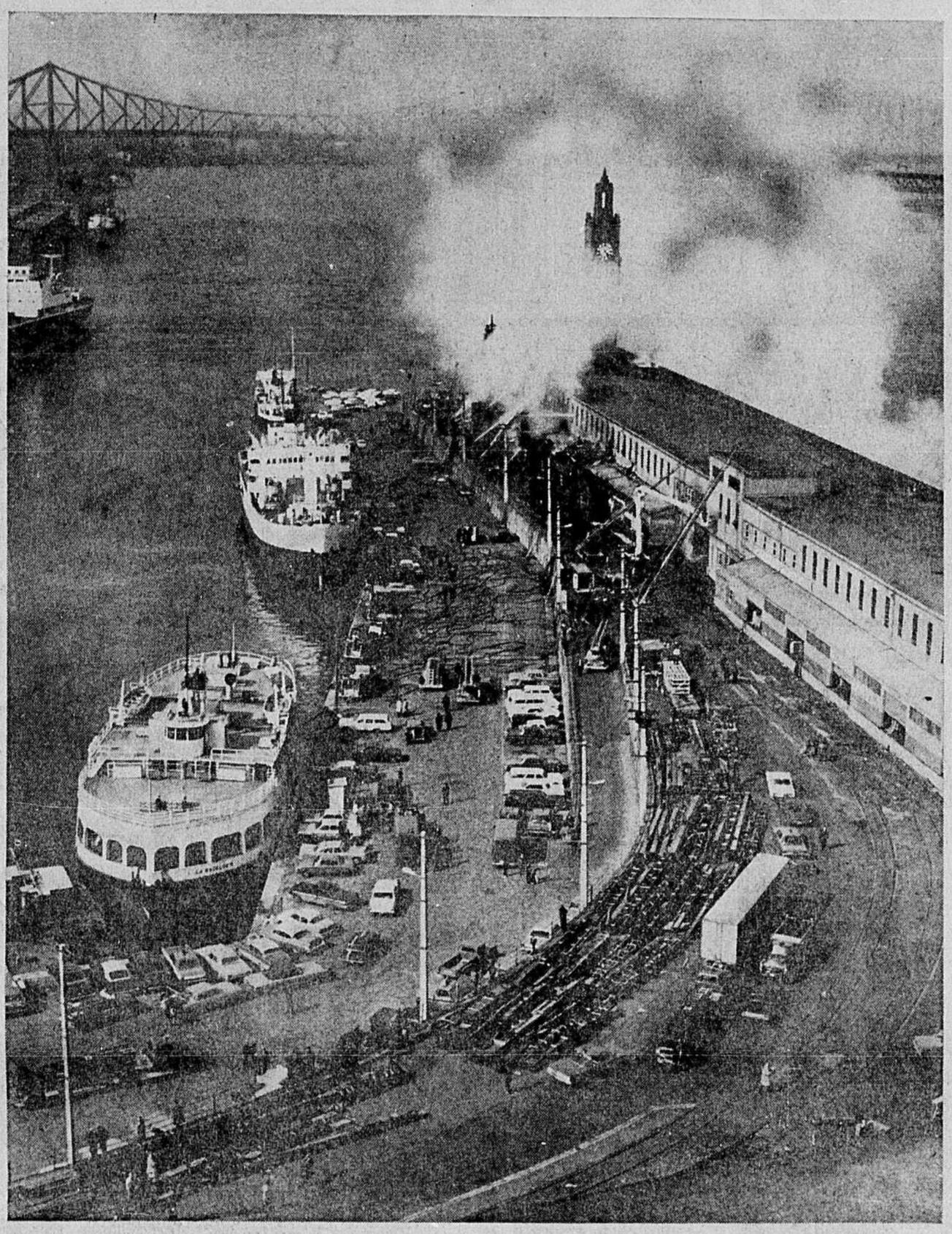


Photo aérienne Jean-Yves Letourneau, LA PRESSE

## La tour de l'horloge n'a pas bronché

Dominant la scène de l'incendie, la célèbre tour de l'horloge du port, monument aux marins morts durant les deux guerres mondiales, perçait par moments la fumée dense qui enveloppait le brasier. Toute digne, elle est restée debout.

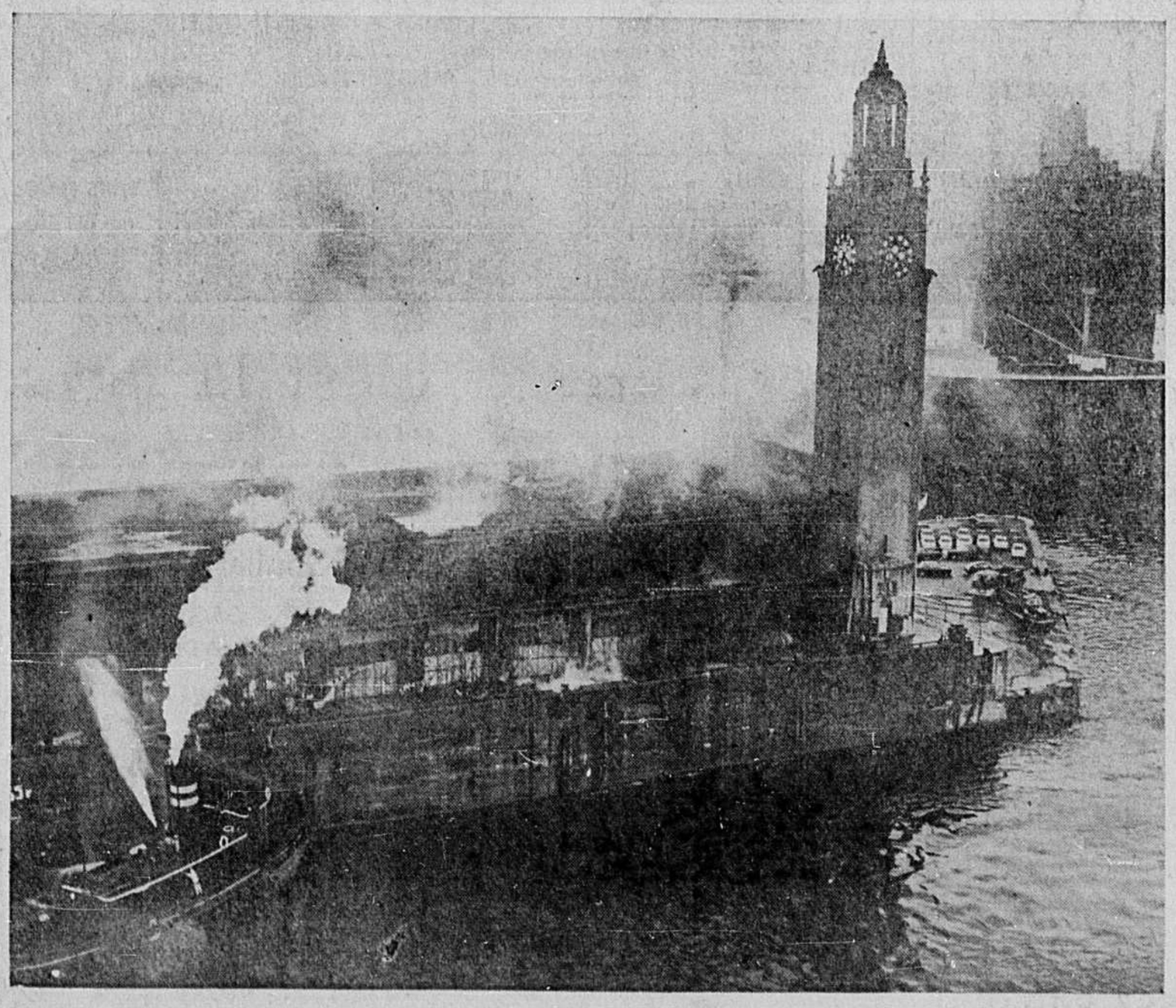


Photo aérienne Jean-Yves Letourneau, LA PRESSE

## Du côté du chenal, le bateau-pompe fait bien son possible

"Avec les moyens du bord", est-il juste de commenter, le bateau-pompe "Fire Chief", de la McAllister Towing, dirige son unique lance sur le brasier. Mais il est évident que la lance est trop basse et ne peut combattre efficacement l'élément destructeur.



Photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

## Prix de prévention des incendies au port de Montréal

L'ironie du sort a voulu qu'une récompense soit remise, hier, au Service de la sécurité et de la prévention des incendies du port de Montréal, au moment même où les pompiers combattaient le deuxième incendie de taille allumé en moins de deux jours dans le port. M. Louis-R. Talbot, vice-président du Conseil des ports nationaux, a remis le certificat à l'inspecteur-en-chef des incendies, M. George Derrick, au cours d'un dîner au restaurant Hélène-de-Champlain, soit vis-à-vis les hangars en flammes. M. Jean-Paul Shaffer, chef-inspecteur pour la prévention des incendies, que l'on voit à l'extrême droite, assistait à la cérémonie.

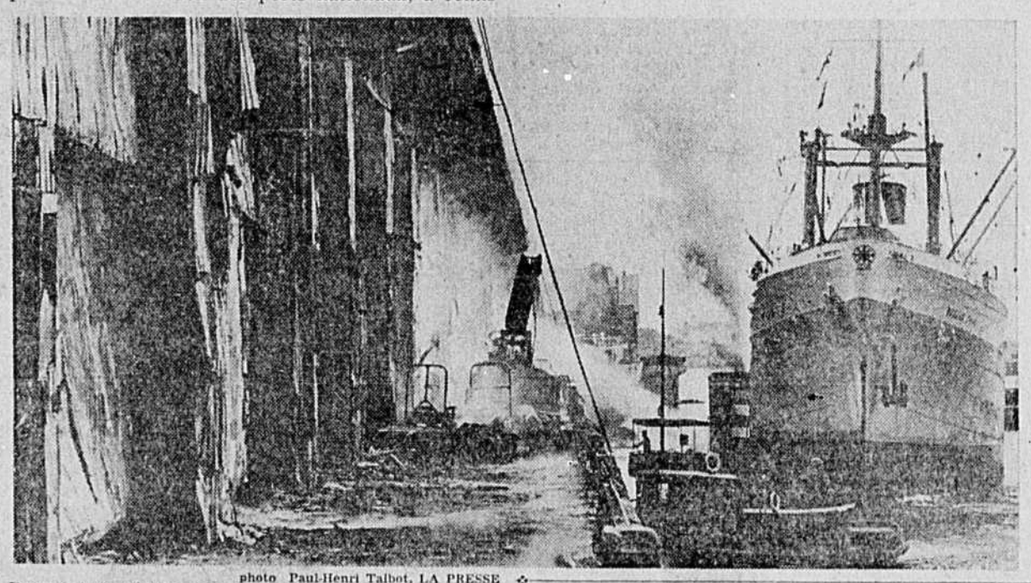


photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Deux cargos étaient amarrés aux quais 18 et 19 au moment où l'incendie a éclaté. Des pilotes ont été mandés d'urgence pour monter à bord et les mener en lieu sûr assez loin des hangars en flammes. Des remorqueurs se sont employés à cette tâche. Le "Rialto" fut conduit au hangar 10, tandis que le "Port Nelson" que l'on voit ici a été mouillé dans le bassin Bickerdike.

## Péripéties de l'incendie

par Denis Masse

Il était 3 h. 32 lorsqu'une première alarme fut sonnée à la centrale des incendies.

Selon des gardiens de l'agence Security Guard Service qui font la surveillance au hangar 19, le feu aurait éclaté dans des ballots de chanvre. Tout le personnel employé au hangar, débardeurs, vérificateurs et surveillants, firent diligence pour évacuer les lieux.

Devant l'ampleur du brasier et la rapidité des flammes, cinq alertes étaient successivement données aux pompiers. On vit accourir près de 250 sapeurs.

Les services d'ordre s'organisent : on barricade les entrées du port, dans les environs du sinistre.

Le maître du port appelle des pilotes pour monter à bord de deux navires, le "Rialto" et le "Port Nelson", qui sont amarrés aux hangars 18 et 19.

Des remorqueurs de la McAllister Towing viennent touer les deux cargos en lieu sûr ; le "Rialto" est dirigé au quai no 10 ; le "Port Nelson" jettera l'ancre dans le bassin Bickerdike.

Un autre remorqueur laisse l'"Empress of England" bondé de passagers, à l'entrée du port et vient à la rescousse.

Un bateau-pompe, le "Fire Chief", est placé le long des quais du côté du chenal et dirige son unique lance sur le brasier.

Les flammes font des progrès et il se dégage une fumée dense au-dessus du port pendant que des hélicoptères nolisés par les agences de nouvelles tournoient comme des cormorans au-dessus de leurs proies.

Les pompiers luttent avec science et prennent rapidement le dessus.

A 5 h. 45, l'incendie est désormais sous contrôle mais il a fait d'énormes dégâts. Un orage achève le bon travail des sapeurs.

A 6 h. 30, au restaurant Hélène-de-Champlain, non loin du sinistre, le chef-instructeur des incendies au port de Montréal reçoit des mains du vice-président du Conseil des ports nationaux un certificat attestant les mérites du service qu'il dirige.

En soirée, les brigades rentrent l'une après l'autre. Mais, toute la nuit, des pompiers examinent les décombres, scrutent les moindres recoins du hangar calciné. L'enquête débute.


## LA DEMANDE EST FORTE POUR LES PROGRAMMEURS

Plusieurs emplois bien rémunérés attendent hommes et femmes comme programmeurs dans le nouveau domaine de l'électronique. Pour les prochains 10 ou 15 ans, dit-on, la demande pour les programmeurs sera très forte. Comment, pouvez-vous, entrer dans le nouveau champ d'activité? Actuellement l'institut de programmation en électronique peut vous fournir l'entraînement approprié. Il n'existe aucune obligation spéciale. Si vous êtes en possession de votre diplôme secondaire et que vous possédez un esprit actif et ordonné, vous pouvez commencer dès maintenant l'entraînement, même dans vos temps libres. Un instructeur qualifié, des livres modernes et des classes bien équipées vous assurent un entraînement exceptionnel. Plusieurs de nos élèves détiennent actuellement des postes bien rémunérés dans les affaires et l'industrie. Vous le pouvez aussi. Ecrivez dès aujourd'hui pour des informations plus complètes et un test d'aptitude gratuit à Ecole de Cybernétique et de Programmation Inc., dept P2, 1421, Avenue Atwater, Montréal.

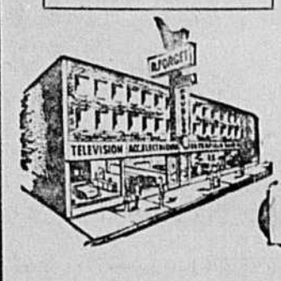
EN VEDETTE
CETTE SEMAINE A LA
BOUTIQUE COLONIALE
ENSEMBLE DE VIVOIR – 8 MCX



Riche fini érable
Choix de tissus
Rembourré tout en foam
Construction robuste

Comprenant :
Sofa 3 sièges
Fauteuil
1 table à café
2 tables de bout
2 lampes de table
1 lampe de plancher

SEULEMENT $199



A.FORGET INC.

OUVERT jusqu'à 9 h. 30 jeudi et vendredi soirs

6707 ST-LAURENT Tél. : 274-5568
juste au nord de St-Zotique

# MORGAN

*Un été "joie de vivre" avec vêtements gais de grande aisance!*




**Tricots gaufrés Arnel*/coton d'entretien facile au goût du jour... et à bas prix spécial de vente !**

Seulement **14.98 ch.**

Vêtement où la jeunesse et le confort sont inclus ! Tricots d'Arnel*/coton à fines rayures "seersucker"... d'entretien facile, envers collé le rendant indéformable, infroissable ! Jolies couleurs tendres et ensoleillées. Venez les voir, venez faire votre choix... ils vous sont offerts à bas prix irrésistible.

A. Deux-pièces, veste à manches trois-quarts et devant croisé, boutons revêtus même tissu... jupe doublée taffetas. Marine, vert, bleu poudre ou rose. Tailles : 12 à 20.

B. Deux-pièces à corsage sans manches, noeud cravate... jupe doublée de taffetas. Marine, rose, beige ou vert. Tailles 10 à 18.

C. Deux-pièces, corsage sans manches, encolure ajustée et parement boutons. Jupe doublée de taffetas. Vert, marine, jaune ou bleu poudre. Tailles 10 à 18.

Téléphoner à 842-6261

*ROBES DU BUDGET, RAYON 49, TROISIEME*

Aussi DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON




**Les deux-pièces en cordé Arnel*/coton d'entretien facile pour les beaux jours !**

Soyez belle, soyez confortablement et fraîchement vêtue cet été... profitez de cette offre... deux-pièces en cordé d'Arnel*/coton... léger, résistant aux faux plis, merveilleusement pratique pour le voyage, la ville, les heures d'affaires ... Hâtez-vous, vous aurez le meilleur choix ! **19.98 ch.**

A. Modèle à manches courtes, col Claudine, Liséré blanc. Blanc-vert, jaune-blanc. Tailles 10 à 18.

B. Costume inspiré de la ligne Courrèges, modèle sans manches. Aqua-blanc ou marine-blanc. Tailles 8 à 16.

*Marque déposée

Pas de commandes postales ni téléphoniques

*COSTUMES DU BUDGET, RAYON 92, TROISIEME*

Aussi DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON




**Les séparables "inséparables" en frais coton quadrillé pour l'été !**

Pour toutes, pour tout... les séparables en coton frais et léger, quadrillé ou uni... en harmonie ou en opposition... coloris tendres, coloris d'été : quadrillés en aqua/blanc, rose/blanc ou jaune/blanc; unis en blanc, rose, bleu poudre, marine, aqua ou jaune. Tailles 8 à 18.

A. Surblouse quadrillée, encolure ajustée, manches à revers longueur coude. **4.98 ch.**

B. Short Jamaica quadrillé, taille "sans ceinture", glissière côté, poches avant. **4.98 ch.**

C. Bustier doublé de ton uni. **3.98 ch.**

D. Short Jamaica de ton uni, glissière côté, ceinture étroite et poches avant. **4.98 ch.**

Téléphoner à 842-6261

*VETEMENTS SPORT DU BUDGET, RAYON 21, TROISIEME*

Aussi DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON




*Vêtements d'entretien facile pour le jeu!*

*A. Deux-pièces short, corsage pour bambins !*

Le corsage est à manches courtes et confectionné en tricot seersucker coton/Arnel* d'entretien facile et le short est en tricot double de coton extensible. Tenue lavable et séchable à la machine et infroissable. Tailles 2, 3, 3x. Bleu ou jaune/brun pour petits garçons ou rose, bleu ou jaune pour petites filles. l'ens. **3.98**

*B. Barboteuse deux-pièces pour bébés !*

Confection en tricot nylon extensible. Chemise-T à manches courtes, encolure montante et short assorti à plastron et bretelles. Bleu ou maïs. (Pour fillette ou garçon) Tailles G et ExG. l'ens. **2.98**

*C. Blousons pour bébés et bambins !*

En tissu éponge nylon extensible, léger, frais et d'entretien facile. Ces blousons sont bien confectionnés et parfaitement proportionnés. Capuchon attenant, robuste fermeture à boutons pression et élastique à la taille. Blanc/rose ou blanc/bleu; tailles G et XG. Blanc /rose, blanc/bleu, blanc/rouge ou blanc/bleu royal; tailles 2-3 et 3-3x. **1.77**

*D. Pantalon assorti*

En tissu éponge nylon extensible. Tailles G et GX pour bébés; rose ou bleu. **1.77**

*Marque déposée

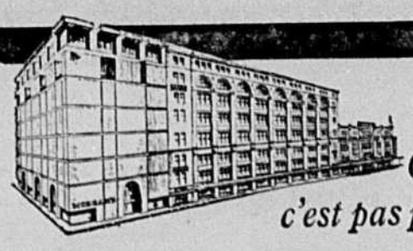
Téléphoner à 842-6261

*VETEMENTS POUR ENFANTS — RAYON 69 — TROISIEME*

Aussi à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON

**Défilés de vêtements de sport**

Présentations de modes jeunes, gaies, parfaitement équilibrées et habilement conçues pour le "plein air", la plage, les vacances... pour un été heureux ! Le jeudi 5 mai, à 6 h 30 p.m., et le vendredi 6 mai, à midi et demi. Commentaires en français et en anglais par madame Robert Bolduc. Entrée libre.



*"C'est l'avis des connaisseurs. Chez* MORGAN *c'est pas plus cher qu'ailleurs"*





## Un policier blesse un homme soupçonné de vol

HULL. (PC) — Un individu de 30 ans, soupçonné de vol, a été blessé d'une balle tirée par un officier de la Sûreté provinciale du Québec, hier, alors qu'il tentait de s'enfuir dans un camion.

Marcel Tessier, domicilié à Aylmer, a été atteint au poignet. Il est actuellement dans un état satisfaisant à l'hôpital Général d'Ottawa.

La police a révélé que deux hommes, dont Tessier, avaient été appréhendés un peu plus tôt en rapport avec une série de vols.

L'incident est survenu au moment où les policiers amenaient les suspects au quartier général de la SPQ, à Hull. L'un des suspects, Donald Rivest, âge de 28 ans, prenait place dans l'auto-patrouille tandis que Tessier, à la demande des policiers, conduisait le camion, devançant la voiture de la SPQ.

Alors que les deux véhicules entraient dans la ville de Hull, Tessier appuya sur l'accélérateur, dans une tentative d'échapper aux policiers.

Toutefois, l'auto-patrouille rejoignit rapidement le camion et, en traversant un pont, un policier fit feu et blessa Tessier au poignet. Le conducteur fut forcé de s'arrêter et de se laisser conduire à l'hôpital.

## Marchand ne commente pas les propos de Lesage

OTTAWA. (PC) — Le député indépendant - conservateur de Sherbrooke, M. Maurice Allard, a en vain tenté hier aux Communes d'amener le futur ministre de la Main-d'oeuvre, M. Jean Marchand, à commenter la récente déclaration du premier ministre M. Jean Lesage au sujet d'une politique de la main-d'oeuvre.

"Le ministre a-t-il pris connaissance de la déclaration de M. Lesage selon laquelle le Québec entend exercer sa juridiction exclusive en matière de main - d'oeuvre ?" a demandé M. Allard.

M. Jean Lesage a inauguré dimanche sa campagne électorale à Sherbrooke par une déclaration sur les visées du gouvernement québécois en matière de main-d'oeuvre affirmant notamment que son gouvernement avait mis au point une politique complète à ce sujet.

Dans sa réponse au député de Sherbrooke, M. Jean Marchand a noté qu'il avait lu des comptes rendus de presse de la déclaration du premier ministre québécois et qu'il attendrait de la lire au complet et dans le texte original avant de la commenter.

## Prix d'esthétique industrielle

OTTAWA. (PC) — Quatre oeuvres de fabricants du Québec, jugées exceptionnelles, ont été primées dans le cadre du programme 67 d'esthétique industrielle au Canada.

Les noms des gagnants, choisis parmi 1,300 candidats inscrits par des industries de tous les coins du pays, ont été dévoilés hier, à Toronto, par M. J.C. Parkin, président du Conseil national de l'esthétique industrielle, sous les auspices du ministère fédéral de l'Industrie.

Ce sont : M. Julien Hébert, de Montréal, qui a conçu un nouveau pupitre scolaire à deux places, fabriqué par la société Paul Dumont Inc., de St-Romuald, en banlieue de Québec; M. D. B. Hughes, inventeur d'une nouvelle forme de feux de circulation, fabriqués par la division de signalisation municipale de la société C.A.E. Industries Ltd., de Montréal; M. A.M. Fish, qui a imaginé un modèle original de serrure à bouton-poussoir, fabriqué par la Société Security Hardware, de Montréal; et M. Joseph Bickl, auteur d'un rayonnage fort pratique pour bureau, fabriqué par la société Future Furniture, de Montréal.

En outre, les artisans de la firme Jacques-S. Guillon de Montréal se sont également mérités un prix pour une armoire de rangement de bureau, fabriquée par la société Steel Equipment, une subsidiaire de la société Eddy Match, de Pembrooke, en Ontario.

Les objets primés et plusieurs autres ouvrages seront exposés au Salon d'esthétique industrielle qui se tiendra à Montréal, à partir du 20 juin prochain.

## Un vieillard meurt en tombant dans un escalier

Un vieillard de 83 ans, M. Jos Soucy, 1965 rue Centre, s'est tué, vers 4 h. 10 hier après-midi, en tombant dans l'escalier de son logement.

M. Soucy a été retrouvé au bas de l'escalier, où il a succombé à une fracture du crâne. Selon la police, il aurait dégringolé l'escalier en manquant la première marche.

*Ceux qui appartiennent au Christ Jésus ont crucifié la chair avec ses passions et ses convoitises.* (Gal 5, 24)

# Le SPEQ signe officiellement sa première convention collective avec le gouvernement

QUEBEC. (F.T.) — Le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, et le président du Syndicat des professeurs de l'Etat du Québec, M. Claude Sabourin ont signé, hier matin, dans la capitale provinciale la convention collective de travail des 2,300 professeurs de l'enseignement spécialisé.

L'événement, consécutif à l'entente intervenue la semaine dernière entre le gouvernement et les professeurs, a été marqué par deux commentaires laconiques rappelant l'atmosphère des négociations.

"Ça été une période difficile au cours de laquelle il y a eu des accusations et des contre-accusations", a dit M. Lesage. "J'espère que cette période difficile est terminée et qu'on ne pensera plus qu'au bien des élèves. Je souhaite également que les relations entre le syndicat et le gouvernement seront à l'avenir plus sereines."

Le chef du gouvernement provincial, qui s'était permis une déclaration plus longue lors de la signature de la convention collective des fonctionnaires provinciaux, n'a pas ajouté un mot. Sa déclaration a été suivie de celle du président du Syndicat des professeurs, M. Claude Sabourin. Aussi bref, celui-ci a également exprimé les même voeux.

"J'espère, a dit M. Sabourin, que les relations entre le gouvernement et les professeurs vont être meilleures que durant le conflit. J'ai également bonne confiance que tous les professeurs sont satisfaits de la convention qui vient d'être signée."

Une trentaine de personnes ont assisté à la signature de la convention, la première à être conclue entre le gouvernement et les professeurs. Du côté du gouvernement, le ministre de l'Education, M. Paul Gérin-Lajoie et le négociateur du gouvernement, Me Claude Lavery, ont tous deux apposés leur signature sur le document; du côté des professeurs, les deux vice-présidents du syndicat, MM. Jean Rioux et Claude Poisson, ont également servis de témoins.

La convention, dont les termes ont été rendus publics la semaine dernière, sera en vigueur jusqu'au mois de juin 19[illegible]. Elle prévoit en général des hausses moyennes de $800 et d'autres allant jusqu'à $1,800. Le gouvernement provincial devra verser une somme de $1,700,000 pour rencontrer ces augmentations.

Avant de procéder à sa signature, M. Lesage a remis à M. Sabourin cinq lettres consécutives aux ententes intervenues en fin de semaine entre le gouvernement et les professeurs pour le retour au travail de ceux-ci.

Dans une de ces lettres, M. Lesage rappele d'abord que le salaire qui fut versé par erreur aux professeurs durant la grève devra être remboursé. Dans une autre, il l'informe qu'aucune représaille, ni discrémination ne seront exercés contre aucun membre du syndicat et judiciaire ne sera intentée contre le syndicat. Les autres lettres ont trait aux périodes de temps supplémentaire que devront effectuer les professeurs pour permettre aux élèves de rattraper leur année, aux congés spéciaux et au perfectionnement professionnel des professeurs.



**Prélude à de meilleures relations**

Le premier ministre Jean Lesage et le président du Syndicat des professeurs de l'Etat du Québec, M. Claude Sabourin ont signé, hier matin le contrat de travail des 2,300 professeurs de l'Etat du Québec. Le ministre de l'Education, M. Paul Gérin-Lajoie qui était présent à servi de témoin à M. Lesage.


TRINGLES STORES LINGES DE MAISON

Comment décorer chacune des pièces de votre maison...

VOYEZ NOTRE ANNONCE EN PAGE 56

MONTREAL Draperies MONTREAL

12 MAGASINS POUR VOUS SERVIR

LINGES DE MAISON — COUVRE-LITS — DRAPERIES — RIDEAUX — TRINGLES — STORES


# Comparution des dirigeants ajournée au 31 mai

QUEBEC (PC) — Le juge William Morin, de la Cour supérieure du Québec, a ajourné hier au 31 mai la comparution des 13 membres de l'exécutif du Syndicat des Professeurs de l'Etat du Québec (CSN), qui doivent expliquer leur désobéissance à un ordre de la Cour, puisqu'ils sont demeurés en grève malgré l'émission d'une injonction intérimaire.

Le juge a décidé de cet ajournement parce que les intimés en ont appelé, lundi, de la "règle nisi" édictée par le juge en chef Frédéric Dorion, de la Cour supérieure, le 22 avril.

Cette requête à la Cour d'appel du Québec a été entendue par trois juges, lundi, qui l'ont prise en délibéré jusqu'à une date indéterminée.

La Cour supérieure doit attendre la décision du plus haut tribunal du Québec avant d'exiger des explications des 13 professeurs sur leur conduite.

Une "règle nisi" oblige l'intimé à comparaître devant le tribunal et à y donner les raisons pour lesquelles, selon lui, il ne peut pas être puni de n'avoir pas obtempéré à un ordre de la Cour.

On se souvient que les 2,300 membres du SPEQ sont demeurés en grève, du 12 au 30 avril, malgré l'émission d'une injonction intérimaire pour les en empêcher, le 13 avril, privant ainsi de cours les quelque 30,000 étudiants de l'enseignement spécialisé au Québec.

Même si le conflit qui opposait le gouvernement québécois et le SPEQ a pris fin officiellement, hier, par la signature d'une première convention collective de travail, le ministère de la Justice ne peut arrêter les procédures qu'il a entreprises.

Me Maurice Jacques, l'un des procureurs de la partie gouvernementale, a dit que cette dernière ne pouvait s'opposer à la requête des 13 intimés pour en obtenir la permission d'en appeler de la "règle nisi".

"Et je ne puis présumer des instructions qu'on me donnera quand ils en appelleront de questions de droit, dans l'hypothèse qu'on leur accorde la permission d'en appeler", a-t-il ajouté.

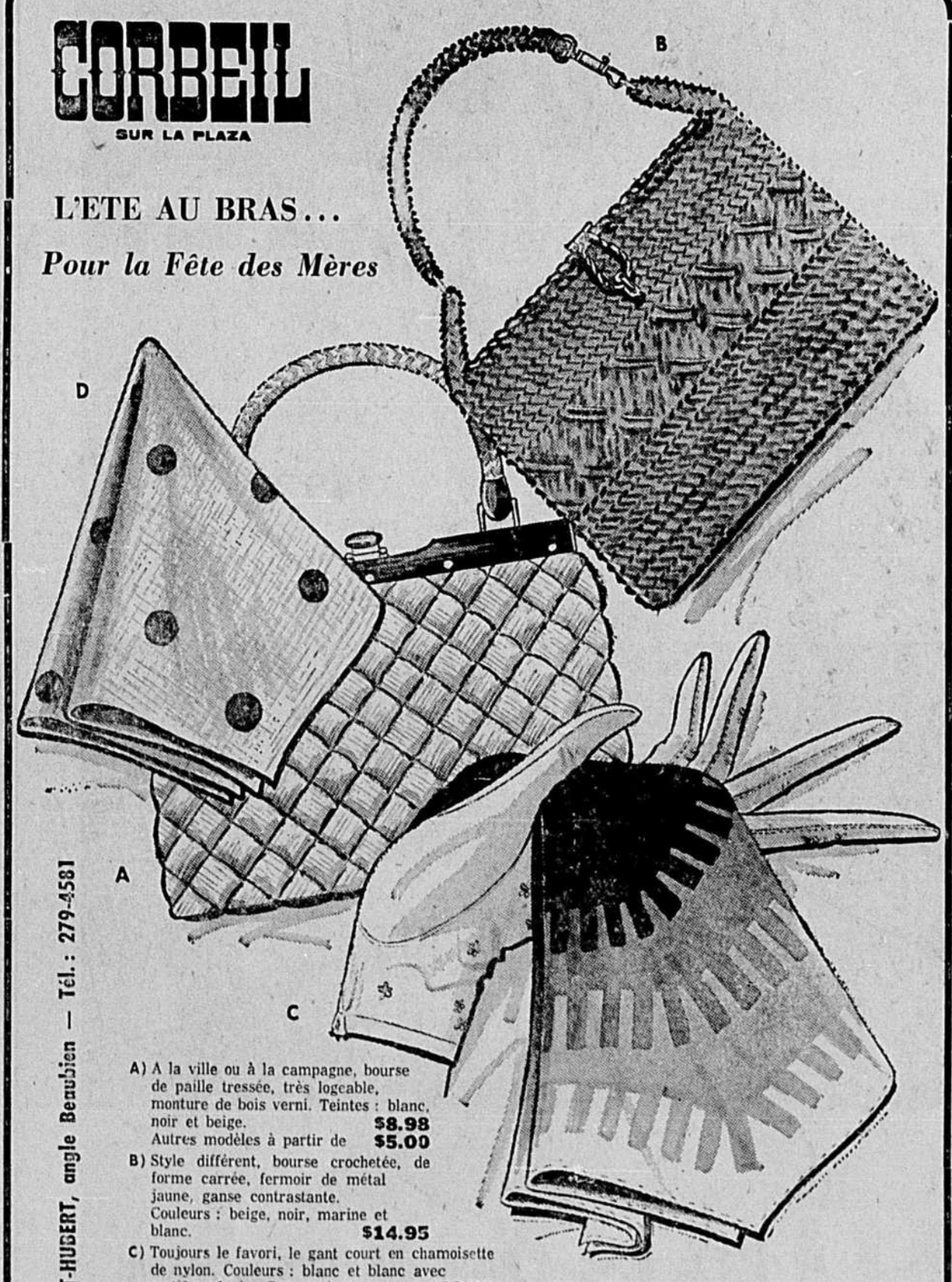
*Celui qu'aime le Seigneur, il le corrige et il châtie tout fils qu'il agrée. C'est pour votre correction que vous souffrez. C'est en fils que Dieu vous traite. Et quel est le fils que ne corrige son père?*

(Heb 12, 6-7)


CORBEIL SUR LA PLAZA

L'ETE AU BRAS...

*Pour la Fête des Mères*



A) A la ville ou à la campagne, bourse de paille tressée, très logeable, monture de bois verni. Teintes : blanc, noir et beige. **$8.98** Autres modèles à partir de **$5.00**

B) Style différent, bourse crochetée, de forme carrée, fermoir de métal jaune, ganse contrastante. Couleurs : beige, noir, marine et blanc. **$14.95**

C) Toujours le favori, le gant court en chamoisette de nylon. Couleurs : blanc et blanc avec motifs colorés. Gr. : 6 à 7½. **$2.98**

D) Foulards de soie roulés à la main, grandeur 30 par 30, fond pastel garni de pois, de fleurs ou autres. Couleurs : vert, rouge bleu, jaune et marine. **$2.98**

*(Rayon des accessoires, rez-de-chaussée)*

- Plan de mise de côté
- Facile d'ouvrir un compte
- Plan budgétaire
- Corbeil fait aussi la livraison

6500 ST-HUBERT, angle Beaubien — Tél. : 279-4581

GAGNEZ UN VOYAGE AU MEXIQUE

POUR 2 PERSONNES VIA AERONAVES DE MEXICO

TRANSPORT et HOTEL COMPRIS

Hôtel, excursions et visite de la ville offerts gratuitement pour une semaine par TRAVELAIDE

Chaque achat vous donne droit de participer à ce concours.
Le nom de la personne gagnante sera dévoilé le 21 mai à 5 heures 30 p.m.

VIVA MEXICO!

6500 ST-HUBERT



*Pour la Fête de Maman... le 8 mai*



SECHOIR A CHEVEUX 'LADY TORCAN'

- Un appareil bien pratique qui se range dans peu d'espace
- Filtre à air remplaçable
- Ne requiert pas de lubrification
- Casier de plastique incassable
- Solide poignée de cuir
- Contrôle de température
- Couleur : rose

No 209 SPECIAL **$29.95**



*Le nouveau*

POÊLE MOFFAT

PROCURE UNE CUISSON TOUJOURS PARFAITE GRACE A SES LAMPES VEILLEUSES DE SECURITE

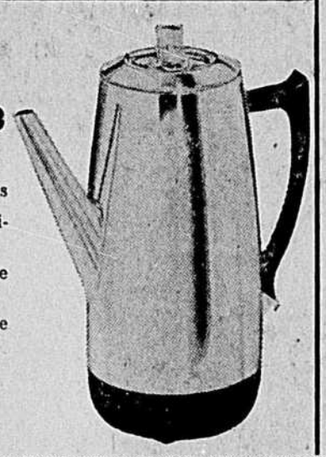
- La rôtisserie possède un cadran automatique
- Panneau de réglage en verre
- Rebord anti-dégoutteur
- Instructions bilingues
- Horloge automatique
- Veilleuses des éléments du dessus
- Réglage du gril variable
- Elément du gril sur charnière
- Tiroir de remisage
- Couleur : blanc

* No 30L65W Modèles à partir de **$129**

En vente au 1406 St-Denis seulement

*FACILITES DE PAIEMENT*

PERCOLATEUR ELECTRIQUE WEST-BEND (AUTOMATIQUE)



- Capacité de 9 tasses
- Fabriqué d'aluminium poli
- Poignée de plastique noire
- D'apparence élégante

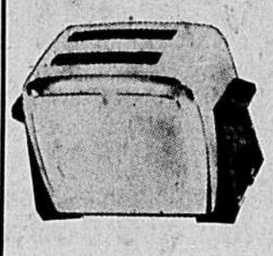
PRIX SPECIAL : **$12.50**



BOUILLOIRE ELECTRIQUE "FILTRO" corde à même

- Thermostat, lequel coupe le courant quand la bouilloire est à sec.
- Capacité de 2 pintes
- Très beau fini chromé

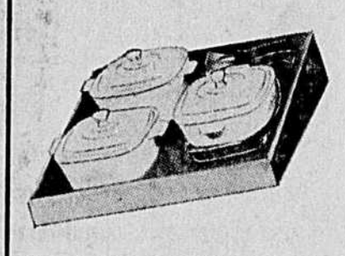
SPECIAL No 5001 **$8.95**



GRILLE-PAIN "TOASTESS" automatique

- Contrôle thermostatique qui élimine toute surveillance.
- Fini brillant chromé

SPECIAL **$10.95**



CASSEROLES "CORNING WARE"

- Céramique garantie contre le bris par la chaleur ou le froid
- Ne se craquelle pas sur le feu même à sec
- Blanche comme la neige
- Douce comme le verre

SPECIAL: **$13.75**



*Maman sera comblée...*

BATTERIE DE CUISINE "CORONET" d'acier inoxydable (3 plis) PRIX SPEC. **$41.95**

- Poignées isolantes à anneaux de suspension
- Casseroles 1 et 2 pintes
- Bain-marie, haut 2 pintes bas 3 pintes
- Rôtissoire 5½ pintes
- Poêlon dia. 10"
- 5 morceaux avec couvercles



PRATIQUE ENSEMBLE "DIGNA" 31 MORCEAUX

- 1 casserole ronde d'une capacité — 2 pintes
- 8 casseroles individuelles
- 8 coupes à crème avec couvercles
- 1 plat creux de forme ovale. Capacité 1½ pinte.
- 1 légumier à compartiments
- 1 poêlon, 1 pinte avec couvercle
- 1 couvercle interchangeable sur casserole 1½ et 2 pintes
- 1 casserole ronde — capacité 1½ pinte

MAINTENANT SPECIAL **$11.95**

PRIX **7.95** COUSSINS GRATIS



PLANCHE A REPASSER No 11

- Entièrement métallique
- Hauteur ajustable d'un simple toucher du doigt
- Bouts protecteurs en caoutchouc
- Couleur verte

SPECIAL **$7.95**

OMER DESERRES

COMMANDE TELEPHONIQUE 288-0251

1406 RUE ST-DENIS — 6955 RUE ST-HUBERT — CENTRE D'ACHATS WILDERTON

STATIONNEMENT FACILE ET GRATUIT — OUVERT LES JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9:30

COMMANDES TELEPHONIQUES : 288-0251

# RADIO AM

CKAC 730 • CBF 690 • CBM 940 • CFCF 600 • CJAD 800 • CKVL 850 • CJMS 1280 • CFMB 1410 • CKLM 1570 CKGM 980 • CHRS 1090 • CFOX 1470

## CE SOIR

**4:00**
CKAC—Nouv. Jacques Proulx
CBF—Radio-journal. La Rose des vents
CBM—News, Lift Up Your Hearts
CFCF—P.M.
CKVL—Jeunesse S.O.S.
CKLM—Gardez la droite

**4:10**
CBM—Tempo, Assignment

**4:30**
CBF—Ad Lib
CKVL—Jeunesse S.O.S.
CJMS—Nouvelles
CFMB—News Flight 1410

**4:55**
CBF—L'amour quotidien
CJAD—Stock Quotations
CKVL—Nouvelles
CFMB—News
CKLM—Nouv.

**5:00**
CKAC—Nouv. Jacques Morency
CBF—Radiojournal Le Monde au présent
CBM—News, Canadian Roundup
CKVL—Route 850
CJMS—Nouvelles et Hit Parade américain
CFMB—Flight 1410
CKLM—Scène métropolitaine

**5:10**
CBM—Tempo — Expo Today

**5:15**
CJAD—Weather

**5:25**
CKVL—Sportorama
CJMS—Envers de la médaille

**5:30**
CBF—Présent
CBM—News
CJAD—News,Sports
CKVL—Club 850
CJMS—Nouvelles, Commentaires sportifs
CFMB—Back to the Bible
CKLM—Opinions de J.-L. Gagnon Gardez la droite

**5:45**
CBM—Tempo
CJAD—Race Report. What's the Score on Sports
CKLM—Météo

**5:55**
CBM—Business Barometer
CKVL—Nouv.
CFMB—News
CKLM—Nouvelles

**6:00**
CKAC—Le monde ce soir, Nouv.
CBF—Radio-journal
CBM—News
CJAD—The World Today
CKVL—Route 850
CJMS—Nouvelles
CFMB—Italian Program
CKLM—Editorial sportif
CKGM—World Report

**6:10**
CKAC—Bourse et le monde des affaires
CJAD—Leslie Roberts
CKLM—Entrefilet

**6:15**
CKAC—Robert Chicoine
CBM—On Parliamant Hill Today's Editorial
CJMS—Editorial

**6:20**
CKAC—Sports
CJAD—Sports
CJMS—Club des Loisirs
CKGM—Mike Stephens Show

**6:25**
CKAC—Jerry Trudel
CBM—Sports, Women's World of Sports
CKVL—Sports
CFMB—La Notizie dello Spots

**6:30**
CKAC—Musique
CBF—Radio transistor
CJAD—Race Report
CKVL—Music-hall de Jen Roger
CJMS—Nouv.
CFMB—Lettere de la Fortuna
CKLM—Nouvelles. Sport amateur, Les 15-70
CFOX—Editorial

**6:35**
CBM—In my opinion
CJAD—Paul Reid Show

**6:45**
CKAC—Hier et aujourd'hui
CBF—Horaire-minute — Un homme vous écoute
CBM—Scouts-Guide Radio Magazine
CKVL—Nouv.
CKLM—Nouv.

**7:00**
CKAC—Chapelet
CBF—Nouv. Pousse-café
CBM—News, Children's Program
CFCF—Like Young
CKVL—Club 850
CJMS—Nouv., Sport amateur
CFMB—Italian Programme
CFOX—Barry King

**7:15**
CKAC—Camil Leduc
CJMS—Club des Loisirs

**7:30**
CBF—Le marchand de sable
CBM-CBC—Halifax chamber Orchestra
CKVL—Club 850
CJMS—Nouv.
CFMB—Italian Programme

**7:50**
CKAC—Témoignages
CBF—Musique sud-américaine
CKVL—Radio Gazette
CKLM—Nouv.

**8:00**
CKAC—Nouvelles Magazine de l'habitation
CBF—Nouv. Concert du mercredi Radio-Canada
CBM—Between Ourselves
CKVL—Club 850
CJMS—Nouv. — Club des Loisirs
CFMB—Italian News

**8:15**
CJMS—Capsule d'optimisme

**8:30**
CKAC—A la française
CKVL—Club 850
CJMS—Nouv.
CFMB—German Program

**8:59**
CKVL—News
CFMB—News
CKLM—Nouv.

**9:00**
CKAC—Nouv. Yvon Leclerc
CBM—Mid Week Theatre
CJAD—Race Results
CKVL—Etoiles de Paris
CJMS—Nouv. — Echos du Québec
CFMB—Greek Program
CKGM—News, Lowell Thomas

**9:10**
CJMS—Editorial
CKGM—Pat Burns Hot Line

**9:25**
CKVL—Nouv.

**9:30**
CBF—De mémoire de femme
CKVL—Etoiles de Paris
CKLM—Café Tropicana

**9:59**
CKVL—Nouv.
CFMB—News
CKLM—Nouv.

**10.00**
CKAC—Nouv., Pierre Beaudoin
CBF—30 minutes d'informations
CBM—News — Weather
CFCF—Like Young
CJAD—Race Results, Portals of Prayer
CKVL—Etoiles de Paris
CJMS—Nouv. — Echos du Québec
CKLM—Chez mon oncle

**10:15**
CBF—Commentaires
CBM—Today's Editorial Speaking Personally
CKVL—Sports

**10.30**
CBF—Jeux
CBM—Distinguished Artists
CKVL—Etoiles de Paris
CFMB—Jewish Programm

**10:59**
CKAC—Nouv., Musicale
CJAD—Race Results
CKVL—Nouv. — Prière du soir
CJMS—Sports
CKLM—Nouv.

**11:00**
CKAC—Sports
CBF—Radio-journal. Festival
CBM—The Music of Schubert
CFCF—News
CJAD—The World Today
CKVL—Etoiles de Paris
CJMS—Nouvelles, Dame de coeur
CKGM—News
CFMB—Leçon de français
CKLM—Bulletin sportif

**11:10**
CKAC—Pierre Beaudoin
CFCF—Big Bands
CJAD—Leslie Roberts

**11:15**
CKAC—Exacta
CJAD—Sports, Dave Patrick
CFMB—Soirée musicale
CKGM—Pat Burns Hot Line

**11:25**
CKAC—Pierre Beaudoin
CJAD—Dave Patrick Show
CKVL—Sports

**11:30**
CJAD—Dave Patrick Show
CKVL—Jeunesse '66
CFMB—News

**11:55**
CKVL—Nouvelles
CKLM—Nouv.

**12:00 — MINUIT**
CKAC—Pierre Beaudoin
CBF—Nouv — Recueillement, Rendez-vous de minuit
CBM—News — Syd's Pace
CFCF—Bridge to Dreamland
CJAD—Race Results
CKVL—Etoiles de Paris
CJMS—Nouv. Jusqu'à l'aube
CFMB—Musique continentale
CKLM—Nouv.
CKGM—World Report

**12:15**
CKGM—Peter Cullen

**12:55**
CKAC—Pierre Beaudoin
CJMS—Nouv. Jusqu'à l'aube
CFMB—News

**1:00**
CKAC—Nouv. — Fin des émissions
CBF—Radio-Journal — Musique variée
CBM—News It is written
CFCF—News
CKVL—Les amis de la nuit
CFMB—Sign off

## DEMAIN MATIN

**6:00**
CKAC—Nouv. — Journal du matin — Credo
CBF—Radio-Journal — A la bonne heure
CBM—News — Concert Time
CJAD—Bill Roberts Show
CKVL—Prière du matin
CJMS—Nouv., Ducharme au réveil
CFMB—Continental Breakfast Tiem
CKLM—Coallier-matin
CHRS—Démon matinal
CFOX—Gord Sinclair

**6:15**
CKAC—Journal du matin
CKVL—Ça boum
CJMS—Insolences d'un téléphone
CFMB—News — Continental Breakfast time

**6:30**
CKAC—Nouv. — Real Giguère
CBF—Radio-journal. A la bonne heure
CBM—News — Concert Time
CFCF—A.M.
CJMS—Nouvelles
CFMB—The World Tomorrow

**6:45**
CKAC—Résultat des courses, Giguère Express'
CBM—Plain Talk
CKVL—Journal du matin
CJMS—Editorial
CKLM—Nouv.

**7:00**
CKAC—Nouv. — Réal Giguère
CBF—Nouv. — A la bonne heure
CBM—News — Concert Time, Shop Talk
CKVL—Ça boum
CJMS—Nouv., Sport
CFMB—News, Breakfast Time
CHRS—Gueule de bois
CFOX—Editorial

**7:15**
CJAD—Helicopter Traffic — Sports
CJMS—Insolences d'un téléphone
CFMB—News, Breakfast Time
CKLM—Nouv. sportives

**7:20**
CJMS—Ti-Bi et Ti-Wi

**7:25**
CKAC—Matin. Sports
CBF—Prière
CJAD—Race Report
CKVL—Sports

**7:30**
CKAC—Nouv. — Réal Giguère
CBF—Radiojournal
CBM—News, Sports Capsule
CJAD—Weather
CKVL—Ça boum
CJMS—Nouv., Ducharme au réveil

**7:45**
CKAC—Oratoire St-Joseph
CBF—A la bonne heure, Nouv. sportives
CJAD—Sports
CKVL—Nouv.
CJMS—Editorial

**8:00**
CKAC—Tour d'horizon, Nouv.
CBF—Chez M
CBM—National News
CJAD—The
CKVL—Tribune de CKVL, Ça boum
CJMS—Nouv.
CKGM—World Report

**8:10**
CKAC—Météo, Jerry Trudel
CBM—Time Out with Gordon Atkinson
CJAD—Leslie Roberts

**8:15**
CKAC—Jamais 203
CBM—Time Out with Gordon Atkinson
CKVL—Nouv.
CJMS—Insolences d'un téléphone
CFMB—News
CKLM—Nouv. du sport
CKGM—Morning Mayor

**8:30**
CKAC—Nouv., Jamais 203
CBM—Max Ferguson
CJAD—Pilot's Weather
CKVL—Ça boum, Nouv.
CJMS—Nouv., Ducharme au réveil Editorial
CFMB—News, Continental Breakfast Time
CKLM—Editorial sportif, Opinions de J.-L. Gagnon
CHRS—Sportorama

**9:00**
CKAC—Nouv., Jamais 203
CBF—Nouv. La Petite Semaine
CBM—CBS News, CBM Magazine
CFCF—Phone forum
CJAD—Rod Dewar Show
CKVL—Succès '66
CJMS—Nouv., Carrousel, Club de la Canadienne
CFMB—The Music Box
CKLM—En roulant ma boule
CKGM—Pat Burns Hot Line
CHRS—Opinion Express

**9:30**
CKAC—La santé dans votre assiette, Georges Whelan
CBF—Présent
CBM—Town Talk, Assignment
CJMS—Nouv. Carrousel

**9:53**
CKAC—Mme McKaye
CKVL—Nouv.
CJMS—Psychologie familiale
CFMB—News & Weather
CKLM—Nouv.

**10:00**
CKAC—Nouv., Mme Lucie De Vienne
CBF—Nouv., Fémina
CBM—CBC News, Expo
CFCF—Hart House
CKVL—Succès '66
CJMS—Nouv., Carrousel
CFMB—Music Box, "Be My Guest"
CKLM—Les oeiles contre Lebel

**10:15**
CKAC—Variétés Richelieu
CBF—Un homme vous écoute
CJMS—Capsule d'optimisme
CFMB—Music Box
CKLM—Madame bricole

**10:30**
CKAC—Mme Lucie De Vienne
CBF—De par le monde Pause-matin
CBM—Marion McCormick Playroom
CKVL—Nouv. Les joyeuses ménagères
CJMS—Nouv., Carrousel, Psychologie familiale
CFMB—News, Classical Corner, News
CKLM—Magazine de madame
CHRS—Soleil en tête

**11:00**
CKAC—Nouv., Isabelle Morency
CBF—Nouv., Marie Tellier, avocate
CBM—News, Music Unlimited
CJAD—A & P Calling
CKVL—Les joyeuses ménagères
CJMS—Nouv. Chansons canadiennes et françaises
CFMB—Best of two worlds in music
CKGM—Norm Aldred Opinions

**11:25**
CKAC—Jehanne Benoit
CBF—Vies de femmes
CKGM—A & P Luncheon Hot Line

**11:30**
CKAC—Janette Bertrand et Jean Lajeunesse
CBF—Les Joyeux Troubadours
CBM—The Archers, Music on the Heather, Assignment
CKVL—Famille Plouffe
CJMS—Nouv., Carrousel
CFMB—News, Best of Two Worlds
CKLM—Table ouverte
CKVL—Succès canadiens, Nouv.

## DEMAIN APRÈS-MIDI

**12:00**
CKAC—Gaston Blais
CBF—Nouv., Jeunesse dorée
CBM—CBC News, Commentary
CFCF—Noon hour
CJAD—Sports Weather
CKVL—Succès canadiens
CJMS—Nouv.
CFMB—Best of Two Worlds
CKGM—Pat Burns Hot Line
CHRS—A tout seigneur tout honneur

**12:15**
CKAC—Sports, Gaston Blais
CBF—Les Visages de l'amour
CBM—A communiquer
CJAD—News Quiz
CKVL—Edition spéciale
CJMS—L'envers de la médaille

**12:30**
CKAC—Nouv., Gaston Blais
CBF—Réveil rural
CBM—Farm Broadcast
CJAD—News & Stocks
CKVL—Grande-Allée
CJMS—Nouv. Carrousel
CFMB—Metro News, Best of Two Worlds
CKLM—Nouv. sportives
CFOX—Editorial

**12:45**
CKAC—Bourse Gaston Blais
CBF—Nouv. sportives. Signal-horaire
CJAD—George Balcaen Show
CKVL—Succès canadiens
CFMB—News & Weather
CKLM—Nouv.

**1:00**
CKAC—Point du jour, Francine Montpetit et Gérard Poirier
CBF—Nouv.
CBM—News and Weather
CFCF—Hart house
CKVL—Rufi sur l'onde, Succès canadiens
CJMS—Nouv.
CFMB—Say it with music

**1:15**
CBF—Les chansons de la maison
CBM—Gordie Tapp
CKVL—Vie sociale
CJMS—Editorial

**1:30**
CBF—Est-ce ainsi que les hommes vivent ?
CKVL—Succès canadiens
CJMS—Nouv. — Carrousel
CFMB—News — Music
CKVL—Succès canadiens
CKLM—Courrier de Mimi d'Estée

**1:45**
CBM—John Drainie Tells a Story
CKVL—Nouv.
CJMS—Un pays, son Histoire
CFMB—News
CKLM—Nouv.

**2:00**
CKAC—Nouvelle A et P vous appelle
CBF—La parole est d'or
CBM—News, Trans Canada Matinee
CFCF—Talk of Montreal
CJAD—Doris Clark Show
CKVL—Madame X
CJMS—Nouv. — Eclairez-moi
CFMB—Music
CKLM—Deux contre un
CKGM—H. K. Bassior
CHRS—Inter-variété

**2:30**
CKAC—Jacques Proulx
CBF—Place aux femmes
CJAD—Party Line John Bradshaw
CKVL—Madame X
CJMS—Nouv. — Le monde à Frenchy
CFMB—News, Music
CHRS—Clinique 109

**2:55**
CKVL—Nouv.
CKLM—Nouvelles

**3:00**
CKAC—Nouv. Rendez-vous
CBM—News Artists in Recital
CJAD—George Balcaen Show
CKVL—Vive la vie
CJMS—Nouv. Dame de coeur
CFMB—Flight '1410
CKLM—Nouv.
CKGM—H. K. Bassior
CFOX—Hagopian

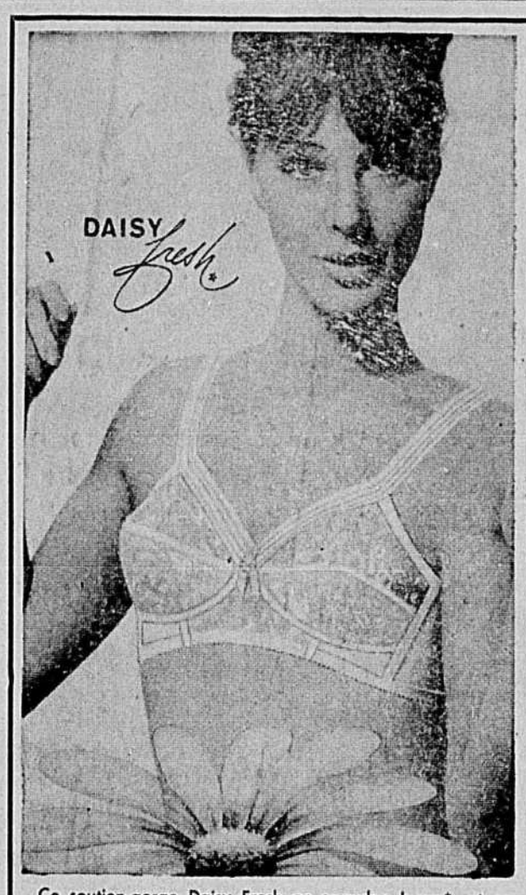


Daniel Guérard et Claude Alain chantent ce soir à l'émission "Une invitation de Yoland Guérard", à CFTM-TV, à 8 h. 30. Yoland interprète "S'aimer au mois de mai" et "Le monde m'appartient". Claude y va de "Le goût de toi" et de "A présent, tu peux t'en aller" et Daniel a choisi "La montagne" ainsi que "Plus jamais".

## Congrès de la SSJB à Québec en juin

SAINT-GEORGES-DE-BEAUCE (PC) — Le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, M. Gilles Desmarais, a annoncé ici hier que le prochain congrès de la Fédération provinciale de la SSJB aura lieu à Québec les 10, 11 et 12 juin prochains.

Il a révélé par la même occasion que le thème des fêtes de la St-Jean-Baptiste cette année, sera "Québec, capitale du Canada français".


Ce soutien-gorge Daisy Fresh en spandex Lycra*, et en dentelle de nylon brodée, assure une silhouette jeune. 32-36 A, 32-38 B, 32-40 C. #2937. $6.00.

Enfilez une "Daisy"
(vous y serez fraiche comme une fleur!)

credico
Mme A. Courval INC.
CORSETIERE

6550 St-Hubert
1909 est, Mt-Royal
3679 est, Ontario
4491 St-Laurent

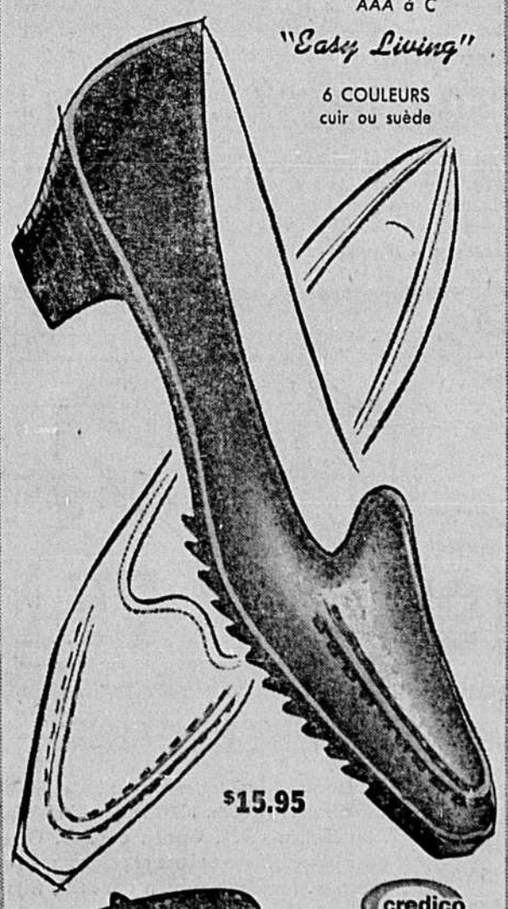
4861 ouest, Sherbrooke
2 Centre d'Achats Duvernay

joyce®
un mode de vie...

• LA SOUPLESSE PAR EXCELLENCE...

Dans le groupe 4½ à 12 AAA à C

"Easy Living"
6 COULEURS cuir ou suède



$15.95

credico
J.R. Poissant & FILS
6820 ST-HUBERT - CR. 1-5432
Ouvert Jeudi et Vendredi jusqu'à 9.30 P.M.




LES NOUVELLES À CKAC
RAPIDES — EXACTES — COMPLÈTES

Du lundi au vendredi, CKAC vous offre quatre revues des nouvelles locales et internationales

à 8 h. a.m. — Tour d'horizon
Autour du monde — et de retour — en 10 minutes bien remplies de nouvelles rapides, exactes et complètes lues par Réal Giguère

à 1 h. p.m. — Le point du jour
Jean Lévesque et Pierre Pascau vous présentent d'une façon inédite et experte les plus récentes nouvelles locales et internationales

à 6 h. p.m. — Le monde ce soir
CKAC vous fait faire le tour du monde en 10 minutes d'informations lues par Jacques Morency

à 10 h. 45 p.m. — La revue des nouvelles de la journée
Lues par Pierre Beaudoin

En plus de ses bulletins du début de chaque heure CKAC vous transmet toute nouvelle importante sur-le-champ.

Soyez bien renseignés, écoutez CKAC / 73

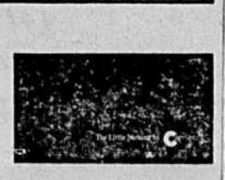
Extraordinaires... ces bas "Little Nothing"! Oui, vraiment,
Cameo a changé ma vie.



Vus pour la première fois sur un comptoir, les bas "Little Nothing", en nylon Cantrece, sont plutôt comiques: ils ont l'air ratatinés. Mais prenez le temps de les enfiler... ils vous sembleront faits sur mesure! Ils moulent parfaitement —pas un pli, pas une poche— et leur fini mat et soyeux est réellement flatteur. Il existe toute une gamme de "Little Nothing" en tricot ordinaire, tricot chaîne ou avec cet incroyable talon illusion. (Le temps des bas tirebouchonnés est bien fini!)



E.-H. PAQUETTE, LTEE
6525, PLAZA ST-HUBERT
TEL. 279-6387



"Spécialité de bas pour dames, hommes et enfants"

J.-P. BEAULIEU MUSIQUE
766 EST, BEAUBIEN Tél.: 272-6559
(Toujours entre St-Hubert et Chateaubriand)

Excellente OCCASION pour la Fête des Mères

J.P. BEAULIEU VOUS ACCORDE UNE ESCOMPTE 25% SUR LONGS JEUX Pathé

Excellente OCCASION pour la Fête des Pères

A L'OCCASION DE NOTRE 25e ANNIVERSAIRE

Spéciaux pour 25 JOURS

Tête-à-tête avec PIAF
ALBUM SOUVENIR DE LUXE




Guy Lombardo MEDLEY
Instrumental, 40 mélodies américaines immortelles
Stéréo DT-739
MONO T-739

Elle raconte et elle chante "Hymne à l'amour, C'est l'amour, L'homme à la mote, Mon Dieu, etc . . ."
PAX 67-130 Rég. 5.45 Spécial 4.09

MATHE ALTERY chante en français. Les grands succès des films "Sound of Music, West Side Story, etc . . ."
67-194 Rég. 4.45 Spécial 3.35

"Paradise, The Blue Room, Night and Day, Honey, Ebb Tide, Rain, etc."
Mono — Rég. $4.20 SPECIAL $3.15
Stéréo — Rég. $5.20 SPECIAL $3.90



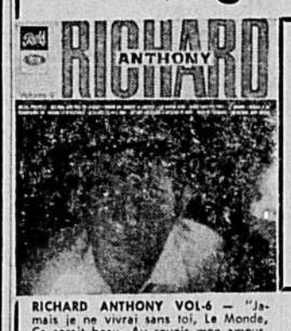

ADAMO A L'OLYMPIA — "Mes mains sur tes hanches, Quand les roses, Vous permettez monsieur, Le Barbu sans Barbe, etc . . ."
67-183 Rég. 4.45 Spécial 3.35




BECAUD A L'OLYMPIA — Et maintenant, La grosse noce, Le bateau blanc, Viens danser, etc . . ."
67-144 Rég. 4.45 Spécial 3.35




LE TEMPS DES GUITARES — "Le temps des guitares, Ma chance, Le soleil et la mer, Adios Amigos, etc . . ."
67-140 Rég. 4.45 Spécial 3.35




RICHARD ANTHONY VOL-6 — "Jamais je ne vivrai sans toi, Le Monde, Ça serait beau, Au revoir mon amour, etc . . ." 67-192 Rég. 4.45 Spécial 3.35

LA "PALMA" DE L'EMPIRE
12 belles chansons de la belle époque. "Personne, T'aimer, Quand il vous regarde, Tu voudrais me voir pleurer, etc . . ."
67-094 Rég. 4.45 Spécial 3.35




ADAMO — Sans toi, M'amie, N'est-ce pas merveilleux, Tombe la neige, Blue jean et blouson de cuir, etc . . ."
67-129 Rég. 4.45 Spécial 3.35

Everybody's welcome at MRS. MILL'S PARTY
38 MELODIES AU PIANO (avec accompagnement)
Succès toujours en vogue
MONO T-6055 STEREO ST-6055

FREDDY MARTIN
Instrumental
"Orchestre avec SOLO de SAXOPHONE"
22 MELODIES INOUBLIABLES
STEREO ST-1486 MONO T-1486

ENRICO MACIAS
67-126 "Chiquita" "Oriental, Va-t-en, etc . . ."
67-164 Paris tu m'as pris dans tes bras — 12 belles mélodies (vient de paraître)
67-103 Le Méditerranéen "Un soir d'été, Oh Guitare, Guitare, Enfants de tous pays, etc . . ."
Rég. $4.45 SPECIAL $3.35

Pièces interprétées d'une façon exceptionnelle. "Kiss me again, DINAH, Whispering, When you're smiling, Who's sorry now, etc."
Mono — Rég. $4.20 SPECIAL $3.15
Stéréo — Rég. $5.20 SPECIAL $3.90

"Diane, Charmaine, I cried for you, Peg O' My Heart, etc."
Mono — Rég. $4.20 SPECIAL $3.15
Stéréo — Rég. $5.20 SPECIAL $3.90

S.V.P. Expédiez-moi C.O.D. les nos suivants :
.....
.....
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... PROV. .....
Charge de 15¢ pour emballage —
A MONTREAL : livraison moyennant charge de 45¢.

EN PLUS
20% D'ESCOMPTE
sur tous nos disques sans exception.
Choix immense

DANSEZ
Fox Trot, Cha-Cha, Rumba, Etc.
15 leçons de classe $7.50
MONTRÉAL-EST Tél. 254-4661
9619 est NOTRE-DAME (Geo. V)



Roland Ladouceur Grant McLean

La nomination de MM. Grant McLean et Roland Ladouceur, tous deux de Montréal, aux postes de commissaires adjoints à l'Office national du film vient d'être annoncée par le vice-président du Conseil d'administration de l'Office, M. W. R. Jack, de Vancouver. Cette nomination entre en vigueur immédiatement. M. Grant McLean assume les fonctions de commissaire intérimaire jusqu'à la nomination d'un nouveau titulaire pour remplacer M. Guy Roberge, C.R., qui a remis sa démission récemment pour accepter le poste d'agent général de la province de Québec à Londres. M. Ladouceur est originaire de Trois-Rivières. Il a fait ses études à l'Académie de La Salle de Trois-Rivières et à l'Université Laval où il a obtenu une maîtrise en sciences commerciales. Entré à l'ONF en 1953, il a occupé diverses fonctions à la division de l'Administration avant d'être permuté à la Distribution. Au moment de sa nomination au poste de Commissaire adjoint, M. Ladouceur était directeur associé de la division de la Distribution. M. Ladouceur a été directeur de l'Institut canadien du film et membre de l'exécutif national de la Fédération canadienne des ciné-clubs.

## 2,000 personnes attendues à la rencontre des Franco-Ontariens du sud

Désireux de continuer une tradition établie depuis trois ans, le Conseil des Sociétés canadiennes-françaises du sud de l'Ontario organise la "Rencontre des Canadiens français du sud de l'Ontario" qui se tiendra le samedi 14 mai prochain. Plus de 2,000 personnes y sont attendues.

En novembre dernier, le Conseil des Sociétés canadiennes-françaises du sud de l'Ontario prenait charge de cette manifestation et plus de 100 personnes travaillent, depuis ce temps, à son organisation. La rencontre aura lieu à la salle Queen Elisabeth, située sur le terrain de l'Exposition nationale à Toronto. Elle débutera à deux heures de l'après-midi par le choix d'une candidate au titre de reine des Canadiens français du sud de l'Ontario. Au cours de l'après-midi, il y aura différentes activités culturelles suivies d'un cocktail. A six heures, aura lieu le banquet de la fraternité. M. Pierre Laporte, ministre des Affaires culturelles du Québec y sera le conférencier. Plusieurs personnalités du monde politique, religieux et social rehausseront de leur présence cette manifestation annuelle. C'est au cours de ce banquet que se fera le couronnement de la reine des Canadiens français 1966.

Le but du Conseil des sociétés canadiennes-françaises est de rallier tous les groupements canadiens-français du sud vers une coordination d'efforts dans un but commun, à savoir le développement et le rayonnement de la vie franco-ontarienne sur le plan social, paroissial, éducatif, culturel et économique. Les membres de l'exécutif étudient présentement un projet de constitution et un plan de financement. Ce plan a pour objectif de subvenir aux besoins du Conseil et par le fait même à l'expansion des groupements canadiens-français locaux et à la participation des Canadiens de langue française à l'économie ontarienne.

## Le Conseil des oeuvres de Québec croit que l'assurance-santé doit inclure le coût des médicaments

QUEBEC. (PC) — Inclure les frais de médicaments dans un plan universel d'assurance-santé est la solution qu'apporte une étude du Conseil des oeuvres de Québec au problème que pose à la masse le coût des médicaments.

Dans son rapport qu'il vient de présenter au ministre de la Santé, M. Eric Kierans, le Conseil des oeuvres démontre que les ressources actuelles dispensant les médicaments sont insuffisantes.

"Il est nécessaire, mentionne le rapport, que le gouvernement considère ce problème à l'échelle provinciale en instaurant une politique générale d'accessibilité".

Cette étude résume le travail de deux années d'un comité qui a d'abord inventorié les ressources existantes dans la région de Québec et enquête auprès de 86 organismes du diocèse.

"La consultation et les médicaments sont trop souvent négligés, fait remarquer le comité d'étude, et certaines catégories de gens sont dans l'impossibilité de se procurer les médicaments nécessaires".

Cette situation, selon le rapport, entraine des répercussions telles que l'hospitalisation superflue, des soins spéciaux, une baisse de la productivité, le chômage, l'instabilité familiale, etc.

Recommandant une action concertée des ministère de la Santé et de la Famille, le Conseil des oeuvres explique ses vues quant à l'application d'un programme de distribution de médicaments.

Il suggère notamment que les catégories suivantes de personnes soient aidées dès la mise en force du régime universel d'assurance-santé : Toute personne bénéficiant d'une allocation gouvernementale ; toute personne souffrant d'une maladie chronique ; toute personne considérée comme économiquement faible, i.e. jouissant d'un revenu net annuel inférieur à $1,000 dans le cadre d'une famille et de $1,500 pour une personne vivant seule.

Le Conseil préconise enfin qu'une aide prioritaire soit accordée à toute personne reconnue indigente médicale, i.e. qui a besoin de soins continus et coûteux et qui ne peut subvenir à ces déboursés.

## L'UCFR veut un statut similaire au Conseil supérieur de l'éducation

QUEBEC (PC) — Dans un mémoire remis hier au Conseil supérieur de la famille, l'Union catholique des femmes rurales du Québec affirme que cet organisme de la famille devrait posséder les mêmes prérogatives que le Conseil supérieur de l'Education.

Selon l'UCFR, il n'est pas suffisant que ce Conseil en soit un de consultation au sein du ministère de la Famille et du Bien-être social, mais qu'il devrait également s'occuper de recherche et d'éducation pour le bien de la famille.

L'UCFR recommande également au gouvernement provincial la création d'une faculté des sciences familiales.

Notant que la préparation des programmes académiques concernant l'éducation familiale est très importante, le document suggère que les responsables fassent preuve d'ouverture d'esprit sur les problèmes de la famille.

"Les facultés des sciences familiales aideraient grandement en ce sens", affirme l'UCFR.

Au chapitre de la sécurité sociale, l'organisme note que le cultivateur et le chef d'une petite entreprise en milieu rural n'ont pas la sécurité sociale du salarié.

En conséquence, l'UCFR recommande qu'une étude sérieuse soit entreprise pour déterminer le revenu nécessaire à un minimum vital sur la ferme.

Il demande également que les ministères du Travail de l'Agriculture et de la Colonisation et de la Famille et du Bien-être social établissent une politique favorisant les cultivateurs appelés à quitter l'agriculture.

Le mémoire propose encore plusieurs mesures ayant pour but d'améliorer sensiblement les conditions de vie des familles rurales.

L'organisme compte plus de 25,000 membres.


SATISFACTION GARANTIE OU VOS ACHATS REMBOURSÉS

STEINBERG MIRACLE MART

OUVERT JEUDI et VENDREDI SOIRS JUSQU'A 10 h.

POUR ELLE à la Fête des Mères

idées - cadeaux

agréables à offrir — agréables à recevoir





Seulement 12.99 CH.

40% DE RABAIS suggéré par le manufacturier sur le prix de détail

Pour la Fête des Mères ou pour la collation des diplômes

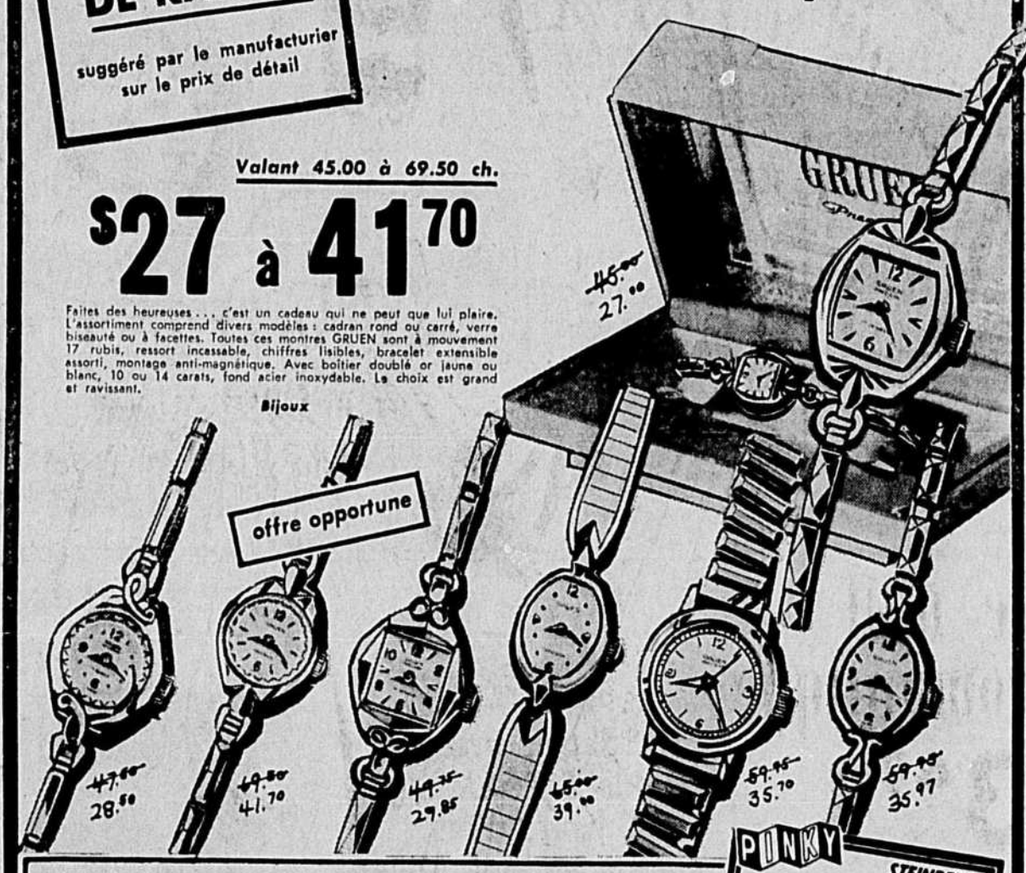
Montres "Gruen" Mouvement 17 pierres

Valant 45.00 à 69.50 ch.

$27 à 41.70

Faites des heureuses . . . c'est un cadeau qui ne peut que lui plaire. L'assortiment comprend divers modèles : cadran rond ou carré, verre biseauté ou à facettes. Toutes ces montres GRUEN sont à mouvement 17 rubis, ressort incassable, chiffres lisibles, bracelet extensible assorti, montage anti-magnétique. Avec boîtier doublé or jaune ou blanc, 10 ou 14 carats, fond acier inoxydable. Le choix est grand et ravissant.

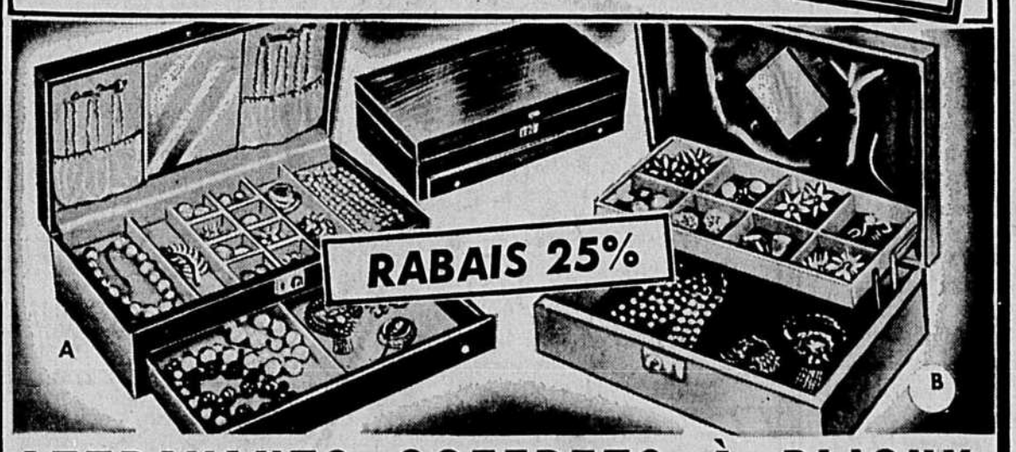
Bijoux




Montres "Bulova" et "Elgin" pour dames

Choix de plusieurs modèles, qualités, prix. Ces montres de fabrication renommée vous plairont par leur conception distinguée et leurs particularités. Comme cadeau ou pour vous-même, vous ferez un achat extraordinaire. Prix variant de 37.95 à 79.95

PINKY STEINBERG MIRACLE MART 300 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et l'achat d'une montre pour dames, de marque Elgin ou Bulova. Valide du 4 au 7 mai incl.




ATTRAYANTS COFFRETS À BIJOUX

Magnifique assortiment de coffrets à bijoux pour vous-même ou pour offrir pour la Fête des Mères. Valant d'habitude de 6.95 à 19.95 — tous offerts à 25% de rabais. Une chance à ne pas laisser passer ! Illustrés ici deux modèles de notre vaste collection.

a) ENCHANTEMENT, avec serrure et clef, miroir dans le couvercle, tiroir, plateau à compartiments pour les boucles d'oreilles, doublé velours. Similicuir. Noir et ton or, aussi similibois fini noyer ou fruitier. Rég. 19.95 — ch. 14.97

b) LADY FAIR, avec serrure et clef, miroir dans le couvercle. Fini similicuir en ● ivoire ● rose ● bleu. Rég. 6.95 — ch. 5.17

Bijoux

STYLOS-BILLE NORTH-RITE — "Lady Pen" joli comme un bijou. Gentille pensée pour la maman qui écrit souvent. Divers modèles, plusieurs couleurs. Chacun dans jolie boîte. Ch. 1.47

PAPIER A LETTRES — Belle boîte : 24 feuilles et 24 enveloppes. Trois nuances au choix. PLUS un stylo-bille combiné coupe-papier. La boîte 1.47

Papeterie — Livres

Pour alléger la corvée du repassage familial

FER G.E. À VAPEUR ET À SEC

Léger, ne fatiguera pas le bras. Large semelle, trous-évents pour bien distributer l'humidité et la chaleur. Guide de chaleur pour tous les tissus ordinaires, modernes et même "Laver/Porter". Approbation C.S.A. Corde tenante. Faites plaisir à maman avec pareil fer à repasser.

Accessoires électriques

Pour mieux réussir les sauces

Batteur G.E. 3 vitesses

Electrique, fabrication durable par G.E. Batteurs chromés. Ejecteur et contrôle au bout du doigt. Pour préparer des milliers de recettes plus rapidement et aisément : crèmes, sauces, mélanges à gâteaux, etc. Un accessoire vraiment indispensable dans la cuisine. Approbation C.S.A. Fini en blanc.

Accessoires électriques

Spécial 15.99 CH.






Pour préparer en vitesse de légers goûters

GRIL-GAUFRIER "TOASTESSS" -- Bas prix !

Vraiment idéal pour préparer en vitesse de délicieux sandwichs grillés, pour faire les oeufs sur le plat ou encore si on préfère réussir des gaufres dorées à point. Fini chromé. Elément durable. Poignées isolantes. Approbation C.S.A. C'est là une offre à prix fort avantageux. Un beau cadeau à faire, un bon achat pour vous-même.

Accessoires électriques




GRILLE-PAIN G.E.

Automatique, avec "réglage en couleur", vous choisissez la teinte de vos rôties. Base et poignées calorifuges. Plateau à miettes sur pentures. Fini chrome épais. 1150 watts, 115 VAC. Approbation C.S.A. Corde 6 pieds, tenante.

FRITEUSE ELECTRIQUE

Contenance 4½ pintes, signalisatrice, guide de chaleur pour cuisson. 1150 watts — 115 VAC. Approbation C.S.A. Cordon 6 pieds. Corps acier inoxydable avec base et poignées noires isolantes. Facilite la cuisson des mets, frites, beignets, etc.

Accessoires électriques

● CHOMEDEY Centre d'Achats St-Martin ● GREENFIELD PARK Plaza ● PONT-VIAU Centre d'Achats ● JEAN-TALON 4325 est, rue Jean-Talon ● LASALLE 7850, boulevard Champlain ● RUE SHERBROOKE EST Place Versailles

OUVREZ VOTRE PROPRE COMPTE ! — TIMBRES PINKY AVEC TOUS VOS ACHATS PINKY

## Fin de la grève à l'abattoir Legrade

QUEBEC. (PC) — La grève qui paralysait l'abattoir de la compagnie Legrade depuis lundi matin a pris fin au début de l'après-midi mardi.

Quelque 325 employés de la firme avaient débrayé afin de protester contre le congédiement, jugé arbitraire, de six journaliers en l'espace de six mois.

Les employés sont des cotisants de l'Union des travailleurs unis des abattoirs et industries alimentaires (CTC).

Les termes de l'accord intervenu entre les deux parties n'ont pas été immédiatement révélés.

## Les effectifs militaires du Canada diminuent

OTTAWA. (PC) — L'effectif militaire du Canada est en baisse constante en dépit des bonis offerts au mois de février pour ceux qui renouvellent leur engagement et malgré la hausse générale de solde qui entrera en vigueur au mois d'octobre.

Un porte-parole du ministère de la Défense nationale a déclaré que le nombre des militaires canadiens à la fin du mois de mars, alors que le dernier relevé a été effectué, était de 107,467, soit une baisse de 408 comparativement au mois précédent.

En février, les pertes s'élevaient à 282.

Au cours du mois de mars, on a recruté 927 hommes, comparativement à 1,002 pour le mois de mars 1965. Le ministre, M. Paul Hellyer, a admis que les effectifs pourraient baisser jusqu'à 100,000, soit 23,000 de moins qu'à sa nomination au ministère. On envisageait de réduire l'effectif à 110,000 hommes, a-t-il souligné.

Le ministre a de plus déclaré que si l'escalade des salaires civils continue au rythme actuel alors que le budget de la défense demeure le même, il deviendra nécessaire dans les années à venir de réduire le nombre des militaires tout en exigeant davantage de chacun d'eux.

## La conférence sur l'éducation aura lieu les 16 et 17 juin

OTTAWA. (PC) — La prochaine conférence fédérale-provinciale au niveau des premiers ministres discutera de l'aide fédérale à l'enseignement supérieur et elle aura lieu les 16 et 17 juin prochain à Victoria.

Le premier ministre M. Lester Pearson a déclaré aux Communes mardi que toutes les provinces étaient convenues de la nouvelle date de la conférence qui avait été plus tôt prévue pour la semaine de juin.

M. Pearson a ajouté qu'au besoin la conférence pourrait se poursuivre durant la journée du 18 juin.

Il avait été nécessaire de porter à plus tard en juin la date de cette conférence fédérale-provinciale en raison de la tenue d'élections provinciales, a noté le premier ministre. On sait qu'une campagne électorale est engagée au Québec en vue d'un scrutin général le 5 juin.

M. Pearson a déclaré qu'il compte déposer mercredi aux Communes copies de la correspondance échangée entre le gouvernement fédéral et les provinces au sujet de la prochaine conférence fédérale-provinciale.

M. Pearson a par ailleurs répondu par un "oui" sec à une question de M. Gilles Grégoire (PC-Lapointe) qui demandait si le gouvernement fédéral avait donné des assurances aux provinces qu'il respectera "durant la conférence la juridiction exclusive des provinces en matière d'éducation."

Commantant le sujet de la conférence, M. Grégoire a par ailleurs demandé : "Quelle affaire a le gouvernement d'intervenir dans l'éducation ?" question que le président des Communes, M. Lucien Lamoureux, a jugée irrecevable.

## Un mort et un blessé dans un accident

Un jeune homme a été tué et son compagnon a subi de légères blessures, vers 10 h. 50 hier soir, lorsque le scooter sur lequel ils avaient pris place est entré en collision avec un camion-remorque, à l'intersection des rues Sherbrooke et Dickson, à Montréal.

La victime est Florian Robillard, âgé de 21 ans, du 6550 place de Lesseps, Montréal.

Le blessé, M. Maurice St-Jacques, 19 ans, de St-Benoit, a subi diverses éraflures dans le tragique accident.

## Magazines interdits

PARIS. (Reuter) — Le gouvernement français a interdit aujourd'hui 13 publications britanniques et américaines, dont un certain nombre de magazines genre pinup.



VOIR PAGE 48 — MALLES POUR GRANDS VOYAGEURS


TOUS SONT D'ACCORD AU "C'est BON!

Oui — Vous pouvez gagner un magnifique Bon! Gratuit; l'article de votre choix dans le nouveau, volumineux et merveilleux catalogue de Timbres Domino! Voici comment... Chaque livret de timbres Domino, échangé pour des cadeaux gratuits ou contre des bons de marchandises chez Dominion, vous rend éligible! Votre livret, portant vos nom et adresse, devient automatiquement votre bon de participation gratuit. Adoptez Dominion cette semaine! Demandez votre copie gratuite de ce magnifique nouveau livre de cadeaux et recevez vos livrets pour les timbres Domino — Obtenez la fameuse qualité et les aubaines du Dominion. Profitez de la marque spéciale de courtoisie amicale du Dominion... et rappelez-vous, au Dominion TOUT EST GARANTI!

GAGNE LE MAGNIFIQUE CADEAU GRATUIT

Mme B. Jemo
3450,
Chemin Bedford
Montréal, Qué.

C'EST LA SAISON DES BAR-B-Q

BRIQUETTES 10 lb pour 99¢
De charbon de bois

GRIL BAR-B-Q Chacun $7.95
Bol de 24" avec grille chromée

TABOURETS PLIANTS Ch. 99¢
POUR LE CAMP

PLANCHES à BIFTECK Ch. 69¢
Ronde, bois dur 1ère qualité — Ovale 99¢

TOUT EST GARANTI!

Prix en vigueur jusqu'à la fermeture samedi le 7 mai 1966, au Dominion de l'Ile de Montréal, Ville Lemoyne, Longueuil,, St-Lambert, St-Vincent-de-Paul, Valleyfield, Beauharnois, St-Eustache, Repentigny, St-Jérôme, Ste-Agathe, Chomedey, Beloeil et St-Jean d'Iberville.

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

DOMINION STORES LIMITED

100 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS avec coupon et achat de $5.00 ou plus de MARCHANDISES. LUNDI seulement le 9 mai au DOMINION de Montréal et des environs.

50 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS avec coupon et achat de CHAPON Catégorie "A" 5 lb et plus. Se termine mardi 10 mai au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS avec coupon et achat de BOLOGNE en MORCEAUX "MAPLE LEAF" 1½ lb et plus. Se termine mardi 10 mai au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS avec coupon et achat de FRANKFURTERS "MAPLE LEAF" 1 livre. Se termine mardi 10 mai au DOMINION

ALIMENTS "CONGELÉS FRAIS"

FRAISES FRAICHES Spécial 2 pqts 15 oz 89¢
Tranchées de fantaisie — "DOMINO"

MAIS EN GRAINS Pqt 20 oz Spécial! 45¢
Au beurre "DOMINO"

PATES à la VIANDE 3 pâtés 8 oz 89¢
Assortis "YORK"

CHAUSSON AUX FRUITS Pqt 10½ oz 49¢
Assortis "PEPPERIDGE"

FRAIS DU JOUR
CUIT SUR LES LIEUX DISPONIBLE SEULEMENT à DORVAL, CHOMEDEY
4265 est, rue JEAN-TALON
6825 COTE-DES-NEIGES
GATEAU FETE DES MERES Magnifiquement décoré Spécial épargnez 24¢ 65¢

PAIN BLANC
TRANCHE "RICHMELLO"
SPECIAL! Epargnez 5¢ 2 pains 24 oz 41¢

TARTES AUX RAISINS "COUNTRY GIRL" Epargnez 10¢ Tarte 20 oz 39¢
GATEAU DES ANGES "RICHMELLO" Spécial 16 oz ch. 39¢

C'EST SURTOUT À CAUSE DE LA VIANDE

ACHETEZ AVEC CONFIANCE
Toute la viande ou produit de viande vendu au Dominion, qu'il soit frais, congelé ou apprêté est INSPECTÉ par le GOUVERNEMENT!

Un régal pour la fête des mères!

DINDES catégorie "A"
Eviscerées Cry-O-Vac
6 à 10 livres
EPARGNEZ 16¢ LA LIVRE
SPECIAL! 39¢ lb

JAMBON PRÊT-À-MANGER lb 69¢
Dégraissé sans couenne — jarret court "Swift Premium" — Complet ou Moitié

FILET DE LONGE D'AGNEAU lb 89¢
Importé — Jeune — Tendre — Délicieux rôti — Morceau environ 2 livres

BAS DE PALETTE HACHÉ La livre 69¢
Frais à chaque heure — Idéal pour le Bar-B-Q

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS avec coupon et achat de POMMES 'McINTOSH' Surchoix du Québec Sac 5 lb. Se termine mardi 10 mai au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS avec coupon et achat de OIGNONS JAUNES Du Québec Sac 2 lb. Se termine mardi 10 mai au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS avec coupon et achat de CHAMPIGNONS "SLACK'S" Snow Wite Bte 1 chop. Se termine mardi 10 mai au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS avec coupon et achat de BEURRE D'ARACHIDES "YORK" Pot 12 oz 41¢ Se termine mardi 10 mai au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS avec coupon et achat de NOURRITURE pour CHATS "DR BALLARD" Assorties 15 oz 2/37¢ Se termine mardi 10 mai au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS avec coupon et achat de CAFE INSTANTANE "NABOB" Pot 6 oz 99¢ Se termine mardi 10 mai au DOMINION

50 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS avec coupon et achat de CAFE INSTANTANE "NABOB" Pot 10 oz 1.39 Se termine mardi 10 mai au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS avec coupon et achat de ALIMENTS POUR BEBE HEINZ 4 pots 4¾ oz ou 2 pots 8 oz Se termine mardi 10 mai au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS avec coupon et achat de CREMELLE pour le Café Pot 6 oz 55¢ Se termine mardi 10 mai au DOMINION

50 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS avec coupon et achat de PAPIER SARAN "Jumbo 12" rouleau 100' 73¢ Se termine mardi 10 mai au DOMINION

MAINTENANT 67 MAGASINS "DOMINION" POUR VOUS SERVIR DANS LE GRAND MONTRÉAL ET LES DISTRICTS ENVIRONNANTS!

Desservant l'ouest

★ 6840 Fielding, N.D.G.
★ 1281 chemin Corona, Ville Mont-Royal
5692 ave du Parc, Montréal
★ 4670 boul. Décarie, Montréal
★ 10 chemin Donegani, Valois
★ 6170 ouest, rue Sherbrooke, Montréal
★ 5153 Côte-des-Neiges, Montréal
★ 8570 boul. St-Laurent, Montréal
★ 6444 avenue Somerled, Montréal
★ 5595 avenue Monkland, Montréal
1319 chemin Canora, Ville Mont-Royal
690 ouest, rue Jean-Talon, Montréal
★ 4850 des Sources, Dollard-des-Ormeaux
★ 485 Beaconsfield, Beaurepaire
5920 Côte-des-Neiges, Montréal
24 Westminster, Montréal-Ouest
796 avenue Atwater, Montréal
★ 2300 Lucerne, Ville Mont-Royal
★ 9170 Airlie, LaSalle
★ 530 rue Lafleur, LaSalle
★ 6825 Côte-des-Neiges, Montréal
★ Rond-Point, Dorval
4399 ouest, rue Notre-Dame, Montréal
★ 105, 45e avenue, Lachine
★ 1125 avenue Provost, Lachine
★ 9100 boul. Lalande, Pierrefonds
★ 13,101 ouest, boul. Gouin, Pierrefonds

CAHIER No 4 / PAGES 51 - 70 LA PRESSE VIE / FEMININE / VIE MONDAINE / THEATRES / LOISIRS / BANDES DESSINEES

MONTREAL, MERCREDI 4 MAI 1966 — 82e ANNEE — No 103

LA CHRONIQUE DE

PHILIP DEANE

## *Washington se moque de l'opinion mondiale au sujet du Vietnam*

### *Les conseils de Pearson? Connais pas!*

WASHINGTON. — Je tâchais de trouver quelqu'un qui voudrait bien me fournir des réactions aux conseils que vient de donner M. Pearson au sujet du Vietnam. C'était comme si Washington n'en avait jamais entendu parler.

Dans le passé, le secrétariat d'Etat prenait peur quand le premier ministre faisait des suggestions au sujet du Vietnam. Cette fois-ci, personne ne s'est fâché. Je tentais de découvrir si c'était parce qu'Ottawa et Washington se sont entendus à ce sujet. Pas du tout.

Je ne veux pas insinuer qu'on nous considère ici comme des "insignifiants"; j'en ai d'ailleurs assez des jérémiades de ceux qui se plaignent que la presse américaine n'écrit jamais sur le Canada. (Ces gens là étaient enchantés de la publicité que nous apporta l'affaire Munsinger).

Le fait est que Washington a perdu toute capacité d'inquiétude. L'opinion mondiale ne signifie plus rien.

On m'expliquait ça. L'ONU a presque fait faillite, me disait un fonctionnaire du secrétariat d'Etat. Les Africains sortent de leur phase démagogique et se préoccupent surtout de leurs problèmes internes. Les Asiatiques, même en Indonésie, ne sont plus disposés à partir en croisade contre l'impérialisme. Certes, le Cambodge s'inquiète de ce qui se passe au Vietnam, mais c'est tout. Les travaillistes de M. Wilson n'attaquent pas la politique américaine. Le général de Gaulle est embêtant mais pas trop, en Asie; c'est en Europe qu'il est casse-pied, pensent les Américains.

Voilà l'état d'esprit de Washington. Les voisins, les alliés ont grogné dans le passé au sujet du Vietnam mais cela n'a pas nui aux Etats-Unis. La Chine, avec son attaque contre l'Inde et son langage hyperbolique a perdu des amis.

L'Inde a trop besoin des Etats-Unis pour continuer à jouer le rôle qu'affectionnait Nehru.

Tout ceci est interprété à la Maison Blanche comme un retour à la situation normale de l'équilibre du pouvoir. Les riches, les grands ont certains, certains privilèges, certains intérêts qu'ils vont s'acharner à conserver en dépit de toutes les critiques. Personne ne comprend cela mieux que les Soviétiques... Les grands ne seront pas plus estimés, plus aimés s'ils agissent de façon différente. Ils ont la force et ceci leur donne le droit de l'exercer. Si les petits voisins veulent critiquer, tant pis. "Les chiens aboient mais la caravane passe", me disait le seul haut fonctionnaire américain qui a eu la bonté de faire des commentaires quand je lui ai parlé des initiatives de M. Pearson au sujet du Vietnam.

De plus en plus, Washington semble se tourner vers la solution militaire. En tout cas, le président Johnson n'entend pas faire de concessions et ses conseillers lui disent qu'il peut, à grands coups de bombes, produire l'affaissement des communistes au Vietnam. Voilà qui coûterait beaucoup d'argent mais les Etats-Unis sont riches.

# Pékin accuse l'URSS de livrer au Vietnam des armes "désuètes" et déclare: "Malinovsky est un menteur!"



Téléphoto PA

**Un bel appât pour le Vietcong!**

**Cette jeune Vietnamienne, aussi jolie que parait redoutable la mitraillette qu'elle porte à l'épaule, suit un entraînement à Vung Tau sur la façon "d'enjôler" les Vietcongs. Tout sourire, le charme bien en évidence, elle et ses compagnes devront convaincre les Vietcongs "qu'il fait mieux vivre sous l'autorité du gouvernement militaire de Saïgon". Et si les Vietcongs ne sont pas convaincus et deviennent menaçants? Ce sera alors au charme de la mitraillette d'opérer.**

PEKIN, (AFP, PA, UPI) — Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères de Chine populaire a catégoriquement démenti hier les "rumeurs répandues récemment à Budapest par le maréchal Rodion Malinovsky, ministre de la Défense de l'URSS, sur les obstacles qui auraient été mis par la Chine au transit des livraisons soviétiques au Vietnam".

"Malinovsky est un menteur! a déclaré le porte-parole. Jamais la Chine n'a dressé le moindre obstacle au transit de l'aide soviétique au Vietnam".

"Tout le matériel militaire envoyé à titre d'aide, demandé par le Vietnam et livré par l'URSS a été transporté par la Chine au Vietnam en priorité, d'urgence et gratuitement", a-t-il affirmé, précisant qu'entre février 1965, date à laquelle l'URSS a demandé le transit de son aide militaire par la Chine, et la fin de cette année, "la Chine a transporté au Vietnam quelque 43,000 tonnes de matériel militaire soviétique, ce dont le gouvernement vietnamien est bien au courant". Le porte-parole a ajouté qu'il s'agissait là d'une "quantité déplorablement faible pour une grande puissance telle que l'URSS".

**Du "vieux matériel"**

Le porte-parole du gouvernement de Pékin a déclaré ensuite que la plus grande partie des livraisons soviétiques au Vietnam consistait "en vieux matériel militaire en partie inutilisable". "Il est vrai, a-t-il ajouté, que l'URSS a également livré des armes d'un type relativement nouveau, mais même celles-ci étaient dépassées. En tout cas, ces armes de bonne qualité n'ont pas été livrées en grande quantité."

En réalité, a conclu le porte-parole, l'aide soviétique au Vietnam est une honte. Son but véritable est d'empêcher la Chine, le Vietnam et d'autres pays de persévérer dans leur révolution et de renforcer la cooperation soviéto-américaine en vue de la domination mondiale".

## Hanoï boude les accords de Genève sur les prisonniers

(D'après UPI, Reuter) — Les communistes vietnamiens ne donnent aucun signe de vouloir respecter les conventions internationales en ce qui cocerne les prisonniers de guerre, et ce malgré des pourparlers secrets qui eurent lieu à Prague récemment entre des responsables de la Croix Rouge américaine et des représentants du Vietcong.

Le département d'Etat dépêche à Genève aujourd'hui l'envoyé personnel du président Johnson, M. Averell Harriman, pour discuter du sort des prisonniers américains détenus au Nord-Vietnam, et pour demander aux autorités internationales de la Croix-Rouge d'intervenir de nouveau auprès de Hanoï.

A plusieurs reprises, la Croix-Rouge a demandé à Hanoï et au Vietcong de fournir les listes des prisonniers américains et sud-vietnamiens, comme le stipule la convention de Genève, mais le Nord-Vietnam refuse de fournir pareilles listes, et s'oppose à ce que les inspecteurs de la Croix-Rouge visitent les camps de prisonniers. On craint que Hanoï ait menacé de fusiller comme traitres les pilotes dont l'avion a été abattu au Nord-Vietnam.

Si l'on en juge par l'attitude des communistes à la réunion secrète de Prague, il est également à craindre que les prisonniers américains soient soumis à la torture. Au 23 avril, les Etats-Unis annonçaient que 33 membres du personnel militaire étaient prisonniers au Nord. De plus, on dénombrait 149 militaires manquant à l'appel, plusieurs étant présumés captifs chez l'ennemi. Le gouvernement américain a également admis avoir perdu 200 avions au Nord-Vietnam depuis le début de l'offensive aérienne le 7 février 1965.

Dans un autre ordre d'idée, le département américain de la Défense révèle aujourd'hui que 11 aviateurs américains ont été tués au cours d'opérations de reconnaissance effectuées au-dessus du Laos durant les deux dernières années, et que 20 autres ont été faits prisonniers ou portés disparus au cours de la même période.

Enfin, l'"Etoile rouge" annonce aujourd'hui que les Américains ont bombardé un quartier résidentiel de la ville industrielle de Nam-Dinh, la troisième plus grande ville du Nord-Vietnam. Les pertes de vie, chez les civils seraient, très élevées, selon le quotidien soviétique.

## Pour être admis à l'ONU Pékin doit renoncer à sa politique d'agression

WASHINGTON. (PA, AFP) — M. Hubert Humphrey, vice-président des Etats-Unis, a déclaré hier que la candidature de la Chine communiste aux Nations unies ne serait acceptable que si Pékin renonçait à sa politique agressive.

Commentant la proposition des sénateurs Edward Kennedy (démocrate du Massachusetts) et George McGovern (démocrate du Dakota du sud) de créer une commission d'études pour examiner les divers aspects de la politique américaine envers la Chine communiste, M. Humphrey a affirmé que Pékin n'avait jamais fait acte de candidature à l'ONU.

Le sénateur Kennedy avait suggéré qu'une entente pourrait intervenir en vertu de laquelle tant Pékin que Formose auraient des sièges aux Nations unies. De son côté, le sénateur McGovern avait demandé que les Etats-Unis mettent fin à leur opposition à l'admission de la Chine communiste à l'ONU. Il avait précisé qu'il appartenait à l'organisme mondial de déterminer le statut de Formose.

"Lorsque la Chine communiste sera prête à considérer son adhésion aux Nations unies comme un engagement de respecter la Charte, d'être une nation aimant la paix, une nation respectant les principes de la Charte, et lorsqu'elle cessera également d'insister qu'on lui livre Formose sans autre forme de procès, alors elle sera sûrement un candidat acceptable aux Nations unies", a déclaré M. Humphrey en réponse à une question.

Par contre, le sénateur William Fulbright, président de la commission sénatoriale des Affaires étrangères, s'est déclaré en faveur de la commission proposée par les sénateurs Kennedy et McGovern. Cette commission, a-t-il fait observer, n'éprouverait pas les réserves dont souffrent naturellement ceux d'entre nous qui sont chargés de fonctions publiques.

### Le conflit sera intensifié, dit le sénateur Morse

NEW YORK. (AFP) — Le sénateur Wayne Morse, démocrate de l'Oregon, a déclaré hier soir, au cours d'une allocution devant des universitaires, qu'il fallait s'attendre à une intensification du conflit au fur et à mesure du rapprochement de la date des élections prévues au Vietnam. M. Morse a indiqué que certains milieux gouvernementaux avaient, pour la première fois, exprimé la crainte de voir l'élection mettre au pouvoir un gouvernement qui serait hostile aux Etats-Unis et qui pourrait demander aux Américains de se retirer. Dans ce cas, a indiqué M. Morse, "il sera plus aisé de persuader le public américain de la nécessité de notre présence si nous sommes engagés dans une guerre en règle contre le Vietnam du Nord, la Chine ou même les deux"...

### Pourparlers en vue entre la Malaysia et l'Indonésie

(D'après PA, AFP) — M. Abdul Razak, premier ministre par intérim de la Malaysia, a déclaré aujourd'hui que son pays accueille favorablement le désir de l'Indonésie de mettre un terme au conflit qui les oppose. Le gouvernement de la Malaysia, a-t-il dit, est prêt à ouvrir des négociations avec celui de l'Indonésie, si l'atmosphère de calme à la frontière du Bornéo se poursuit.

Ces propos du "tun" Abdul Razak constituent la réponse de la Malaysia à la déclaration de M. Adam Malik, ministre des Affaires étrangères de l'Indonésie, selon laquelle Djakarta désire régler pacifiquement son conflit avec Kuala Lumpur.

## Bonn négociera sur le maintien des forces françaises en RFA

PARIS. (AFP) — Le gouvernement allemand est disposé à engager des négociations avec le gouvernement français sur le stationnement des forces françaises en Allemagne et sur leur statut juridique, déclare dans sa conclusion, apprend-on de bonne source, la note allemande remise hier à M. François Seydoux, ambassadeur de France à Bonn, en réponse à l'aide-mémoire français du 29 mars dernier.

La note ajoute que le gouvernement allemand a le désir que des négociations s'engagent aussitôt entre le gouvernement français et tous les autres intéressés, sur les tâches militaires des forces françaises, selon une procédure à déterminer d'un commun accord.

Cette conclusion est précédée de considérants faisant des réserves sur les vues exprimées par la France dans son aide-mémoire, c'est ainsi que la note fait valoir que la menace qui pèse sur le monde occidental, et en particulier sur l'Europe, n'a pas cessé.

Le gouvernement allemand ne se rallie pas non plus aux justifications juridiques de l'initiative de la France tendant à son retrait de l'Organisation atlantique, et regrette que le gouvernement français n'ait pas utilisé les possibilités offertes par le traité de l'Atlantique-Nord pour proposer des réformes.

Le gouvernement allemand se félicite que la France indique son intention de demeurer dans l'Alliance atlantique au-delà de l'année 1969, date d'expiration du traité de l'OTAN.

Il considère cependant, étant donné les techniques modernes de guerre que, dans le temps de paix, les forces terrestres et aériennes se voient assigner des tâches nettement définies, dans le cadre de la défense commune. Un commandement unique pour les forces terrestres et aériennes est nécessaire au cas où la défense devrait jouer, estime le gouvernement allemand, qui souhaite que la France fasse connaitre sa manière de voir sur la coopération de ses forces en Allemagne avec celles de l'OTAN, pour les temps de guerre et de paix.

En particulier, le gouvernement français devrait préciser s'il est prêt à accepter certaines obligations telles que: assumer pour ses unités les tâches de défense précises, mettre au point les dispositions nécessaires à cet effet en temps de paix, placer ses forces, en cas de conflit, sous les ordres du commandement en chef de l'OTAN, régler le problème du survol du territoire français par les avions de l'OTAN.

### Israël fournit des précisions à l'ONU

NATIONS-UNIES, N.Y. (AFP) — C'est en réponse aux trois raids jordaniens dans la région d'El Fatah que les forces armées israéliennes ont attaqué en Jordanie deux villages utilisés comme bases par les terroristes.

C'est ce qu'a déclaré hier le représentant d'Israël, M. Michael Comay, dans une note remise au Conseil de sécurité. Il répondait alors aux protestations de la Jordanie contre les "agressions" israéliennes.

## Au procès des "amants diaboliques" Myra Hindley avoue avoir été "cruelle"

CHESTER. (AFP) — Myra Hindley, co-accusée avec Ian Brady des trois crimes sadiques des landes, a été pour la première fois hier, au premier plan dans le procès qui se déroule depuis le 15 avril, devant les Assises de Chester et dont le dénouement est attendu pour la fin de semaine.

"J'étais malade, je pleurais, j'étais horrifiée, j'étais terrifiée", ne cesse de dire la jeune femme interrogée sur le meurtre du jeune Edward Evans, tué à coups de hache sous ses yeux, dans la nuit du 6 octobre dernier, par son amant, Ian Brady.

Le contraste entre les deux personnages est frappant: autant Brady s'est montré imperturbable et arrogant, autant Myra apparaît éplorée. Sa voix est si basse que l'on doit constamment réajuster le microphone, tandis qu'elle murmure: "Je l'aimais... je l'aime toujours..."

Il s'agit bien entendu, de Brady, et non pas du troisième personnage du drame, son beau-frère David Smith, qu'elle avait amené elle-même à sa maison où se trouvaient déjà Brady et sa future victime.

"J'ai vu Ian et Evans lutter ensemble". J'ai crié, David, David. Il a passé en courant devant moi, et j'ai entendu un grand cri, et puis je suis allée me cacher dans la cuisine, en me bouchant les oreilles".

"Vous aviez pourtant entendu d'autres cris dans cette pièce", lui rappelle l'avocat général. "Les cris d'une petite fille de dix ans, la petite Lesley Ann Downey, vous étiez-vous alors bouché les oreilles?"

"Non, répond l'accusée. Pour cela, je n'ai pas de défense. C'est impensable. J'ai été cruelle".

Et l'on en revient au meurtre d'Evans, auquel elle nie avoir assisté, démentant point par point le témoignage de son beau-frère, selon lequel elle était présente et attirait l'attention de son amant sur l'expression des yeux d'Evans pendant qu'il le frappait.

Elle niera également avoir été consultée sur les dispositions prises pour se débarrasser du corps d'Evans. "On ne me disait jamais rien. Toutes les fois que je posais une question, on me répondait "ça ne te regarde pas".

Elle ajoute que Smith avait indiqué un endroit où le corps d'Evans pourrait être enterré dans la lande. "Ce n'est pas très agréable d'avoir un cadavre à la maison", lui suggère sèchement le procureur, et Myra acquiesce. "Il s'agissait du lieu même où ont été trouvées les tombes de la petite Lesley Ann et du petit Kilbride? Myra acquiesce encore.

A la fin de la déposition de l'accusée, le juge souligne qu'il est très désireux d'en finir cette semaine.

Il est possible toutefois que le procès se prolonge jusqu'à samedi.

JUBILE DU 50e ANNIVERSAIRE
1916 1966



Lit continental "Rich Rest"
39" — 48" — 54", comprenant sommier-boîte et matelas à ressorts, couverture de luxe satinée à dessus et rebords piqués avec prise d'air et poignées sur les côtés. Pattes incluses à la base. 2 morceaux pour le prix d'un.
Spécial Anniversaire $89.50

• Plan mise de côté sans frais additionnels
• Facilités de paiement
• Double garantie de service et qualité

Lit continental "Iberville"
Ce lit continental "Iberville" est fabriqué avec une construction robuste de 405 ressorts. Des "flexolateurs" spéciaux recouvrent les deux surfaces. Attrayant tissu satiné piqué "De Luxe" avec feutre blanc spécialement comprimé.
Spécial Anniversaire $99.50

• *FUTURS MARIES. Nous avons formé à votre intention plusieurs ensembles 3 pièces pouvant convenir à toutes les bourses.*

Lit pliant 30" avec matelas à ressorts de bonne qualité — construction à lames — les pattes s'ouvrent automatiquement en ouvrant le lit.
Spécial Anniversaire $24.50

Choix incomparable de lits "Continental"

Lit continental "Jubilé" avec tête — 39" seulement
Matelas à ressorts à surface piquée. Sa construction est munie de ressorts trempés extra-fermes et recouverts de plusieurs couches de feutre de première qualité. Le tout se complète d'une jolie tête recouverte de vinyle.
Spécial Anniversaire $59.50

Lit continental "Anniversaire" avec tête — 39" seulement
Ce lit Hollywood à surface piquée est de grande valeur. Toutes les qualités et caractéristiques désirées pour assurer le maximum de confort et de repos. Une jolie tête capitonnée complète ce lit.
Spécial Anniversaire $69.50

LIVING ROOM FURNITURE MANUFACTURERS Limited
J.-MAURICE LANGELIER, prés.

OUVERT
TOUS LES JOURS, de 9 h. 30 à 5 h. 30 p.m.
JEUDI ET VENDREDI, jusqu'à 9 h. p.m.
SAMEDI, 5 h. p.m.
526-4491
2566 est, STE-CATHERINE
(PRES FRONTENAC)

# la vie féminine



Comité d'admission des hôtesses-Montréal choisi par le conseil d'administration de la Chambre de commerce de Montréal, et dont les membres agiront également comme hôtesses sociales avant et pendant l'EXPO. Ce sont, de gauche à droite : assises, Mme Thérèse Duranceau, présidente des Femmes, membres de la Chambre; Mme Anne F. Ballestrazzi, animatrice. Debout : Mlle Henriette Girard, Mme Annette Vennat, Mme Jacqueline Brassac, Mme Laurette Robillard et Mlle Yolande Gingras. Mlle Jeanne Beaudoin qui n'est pas sur la photo fait aussi partie de ce comité.

## Les "hôtesses-Montréal" se recrutent parmi les Femmes membres de la Chambre de commerce

En coopération avec l'Expo, le comité "Hôtesses-Montréal" met à la disposition des personnalités officielles de la ville de Montréal, du gouvernement provincial, des membres corporatifs de la Chambre de commerce, des grands corps publics, les services bénévoles d'hôtesses sociales spécialement préparées pour accueillir à Montréal pendant la durée de l'Expo '67, les visiteurs spéciaux faisant partie de délégation officielle (féminines ou autres), qui seront de passage ou séjourneront brièvement dans la métropole.

Ce groupe sélect d'hôtesses bénévoles, n'entrera en aucun temps en concurrence avec les services de guides ou interprètes rémunérés par la Compagnie de l'Expo Universelle et Internationale 1967, soit par la ville de Montréal ou par tout autre organisme ou corps public.

Pour devenir hôtesse, il faut être agréée par la Chambre, après avoir au préalable été acceptée, après enquête, par le comité d'admission.

Les "Hôtesses-Montréal" devront :

a) être membres de la Chambre;

b) connaître parfaitement l'anglais et le français;

c) avoir une bonne apparence et une personnalité agréable;

d) avoir suivi un cours de guide touristique ou avoir des connaissances jugées équivalentes par le comité d'admission;

e) avoir une bonne instruction générale;

f) avoir des connaissances particulières en ce qui concerne le commerce, l'industrie, l'économie, les arts, l'artisanat, l'histoire, la politique;

g) pouvoir disposer sans rémunération du temps nécessaire, et recevoir chez elles le cas échéant.

Elles pourront, selon le cas, avoir recours à un guide professionnel appointé et elles s'identifient par une broche aux armes de la Chambre et de la Ville.

Les "Hôtesses-Montréal", sur demande officielle à la Chambre, se mettent à la disposition de la ou des personnes qui leur sont confiées. Elles accueillent les invités aux endroits désignés (gares, autobus, gare maritime, aérogares, hôtels ou motels . . . Elles accompagnent ces personnes aux réceptions, au restaurant, au théâtre, dans les magasins et pendant les visites, y compris l'Expo si nécessaire et elles organisent des visites spéciales avec l'aide de la Chambre.

Les "Hôtesses-Montréal" ne sont pas chargées de payer les frais des personnalités qu'elles accompagnent. Les frais de représentation dûment justifiés devront leur être remboursés par l'organisme ou le corps public qui aura recours à leurs services; le temps consacré étant bien entendu gratuit. Elles devront être munies de documents d'identification, réquisitions, laissez-passer, coupe-fil, ou autres documents nécessaires à l'accomplissement de leur fonction. Il va de soi que pour assurer sa bonne marche, ce groupe d'hôtesses dépendra essentiellement d'un service centralisateur qui, sous la responsabilité de la Chambre de commerce du district de Montréal, sera chargé de son organisation et de son fonctionnement. On veut recruter 150 hôtesses.

Tous ces renseignements ont été fournis hier midi au cours d'une conférence de presse tenue à l'hôtel Mont-Royal dans le cadre de la Semaine d'éducation touristique, conférence qui précédait le déjeuner-causerie de la Chambre de commerce.

Mme Thérèse Duranceau, présidente des Femmes membres de la Chambre annonçait que déjà 42 membres ont suivi cette année des cours de guide touristique à l'Université de Montréal. Le 17 mai, 16 membres dont cinq hôtesses partiront pour Paris et Marseille en mission publicitaire sur Montréal et l'Expo. Les cinq hôtesses sont outre Mme Duranceau, Mme Della Gariépy, Mlle Henriette Girard, Mme Jacqueline Brassac et Mlle Yolande Gingras.

Au cours de ce voyage de 21 jours, la mission tentera de "jumeler" les Femmes-patron de Marseille qui viendront à l'Expo. A Paris, elle entrera en communication avec l'Association des classes moyennes comprenant des professionnels et des industriels qui ont moins de 15 employés dans leur entreprise.

## Une femme décide si les prisonniers sont prêts à réintégrer leur place dans la société

OTTAWA (PC) — Mlle Mary Louise Lynch fait du travail personnel pour des voleurs, des narcomanes et des bandits de tout acabit. Les dossiers qui encombrent sa table de travail concernent des prisonniers d'un bout à l'autre du pays. A titre de membre de la Commission nationale des libérations conditionnelles, elle doit décider si ces prisonniers sont prêts à réintégrer leur place dans la société.

La première et seule femme à faire partie de la commission de cinq membres, Mlle Lynch a pratiqué le droit pendant 27 ans à St-Jean, N.-B., avant sa nomination à ce poste, en 1960.

Elle avoue volontiers n'avoir jamais songé à quitter les Maritimes avant que le ministère de la Justice lui offre ce poste pour une durée de 10 ans.

"Mais ce n'est pas souvent qu'une femme de 50 ans se voit offrir une nouvelle position intéressante", ajoute-t-elle.

Mlle Lynch vit à Ottawa dans une résidence réservée exclusivement à des femmes mais elle retourne souvent dans les Maritimes pour revoir parents et amis, d'autant plus qu'elle est membre du sénat de l'Université du Nouveau-Brunswick.

"J'aime Ottawa, mais je m'ennuie encore des Maritimes et de mes amis de toujours. Cependant, mon travail est très intéressant et je suis devenue une personne plus compréhensive et plus compatissante qu'autrefois."

"C'est un travail pour lequel il faut devenir humble. Quand vous avez affaire constamment à des personnes qui sont en difficulté, vous constatez qu'elles n'ont pas eu beaucoup de chances dans la vie. Vous ne pouvez pas toujours juger les autres selon vos propres conditions de vie."

Dans sa carrière juridique, Mlle Lynch s'est surtout occupée de problèmes de succession et d'impôt "bien qu'elle ait toujours détesté les mathématiques". Elle n'a plaidé qu'une seule cause au criminel et, l'ayant perdue, c'en fut fini du criminel. Il s'agissait d'une cause de bigamie. Avertie à 11 heures du matin, il lui fallait plaider à 2 h. 30 le même jour.

Elle fut la première femme à plaider — et à gagner — une cause devant la Cour suprême du Nouveau-Brunswick.

Elle avait toujours désiré devenir avocat, bien que dans son entourage on lui répétait que personne ne s'adresserait à une femme avocat. Ayant perdu sa mère en bas âge, elle fut élevée avec ses deux soeurs par deux tantes paternelles. Elle fut cependant encouragée dans sa résolution par un ami de la famille qui était juge. Au moment où elle avait pratiquement changé d'idée pour faire carrière dans l'enseignement, ce même juge l'a persuadée de faire ses études de droit.

L'étude légale à laquelle elle se joignit en 1933 moyennant un salaire de $5 par semaine, ne pouvait pas lui payer une secrétaire de sorte qu'elle retourna à l'école pour apprendre la dactylographie.

Ses premières tâches ont consisté à faire de la collection pour des arrérages de comptes. "C'est un travail pénible, mais vous apprenez un tas de choses au sujet des gens et de la vie."

La Commission nationale de libération conditionnelle a examiné 11,000 dossiers l'année dernière. De ce nombre, environ 9,000 dossiers concernaient des libérations. La balance concernait des appels à la clémence par des prisonniers condamnés au fouet ou des appels logés par des automobilistes dont le permis de conduire avait été révoqué.

La nomination de Mlle Lynch pourrait être renouvelée en 1970 — "mais je me suis toujours proposé de prendre ma retraite à l'âge de 60 ans.



(Photo PC)

**Libérer ou ne pas libérer ! Tel est son rôle**

**A titre de membre de la Commission de libération conditionnelle, Mlle Mary Louise Lynch doit décider si les criminels sont prêts à réintégrer la société après avoir purgé une partie de leur sentence. Seule femme membre de cette commission de cinq membres, Mlle Lynch a pratiqué le droit pendant 27 ans dans sa ville natale de St-Jean, N.-B., avant d'accepter ce poste à Ottawa, en 1960.**

## Nouveau comité de direction à l'association canadienne pour la santé mentale

La Division du Québec de l'Association canadienne pour la Santé Mentale est heureuse d'annoncer l'élection de ses nouveaux officiers tel que voté à son assemblée annuelle du 2 mai.

Président : Albert Rolland ; Président honoraire : Lt. Col. S.C. Holland ; Vice-présidents : Félix Guibert et E. Dugald Ramsay ; Trésorier : J.-P. Ostiguy ; Directeurs : P. S. Fisher, L.-M. Lavoie ; A. MacLeod, m.d., W. L. S. O'Brien et H. Savoy ; Directeur général : P.-M. Gélinas.

Le président a alors souligné l'expansion rapide que l'Association a prise dans la province. "En effet," déclara monsieur Rolland", plus de 2,000 personnes au Québec ont accepté de jouer un rôle actif dans l'Association aux niveaux des conseils d'administration et des comités de ses 16 filiales. A ce nombre, on devrait ajouter toutes les personnes qui ont participé aux nombreuses activités de l'ACSM telles la Campagne du Cadeau de Noël pour le Patient Mental Oublié, les Conférences locales, les Campagnes de Souscription, etc . . .

Pour sa part, monsieur Paul-Marcel Gélinas, directeur général de l'ACSM, a souligné le fait que la Division du Québec orientera dorénavant ses programmes d'éducation et de recherche vers la psychiatrie sociale. "Celle-ci donnera lieu à une approche communautaire où seront étudiés les facteurs sociaux, économiques, culturels, voire même religieux, qui exercent une influence sur la santé mentale de l'individu et les moyens à prendre pour prévenir la maladie mentale."



Tenue lundi dans le salon de la mairie, une cérémonie a marqué l'ouverture de la campagne d'éducation touristique, une initiative de la Chambre de commerce du district de Montréal. Le conseiller municipal Paul-Emile Robert, qui représentait le maire Jean Drapeau, a formulé le voeu que cette campagne soit couronnée d'un franc succès. Pour sa part, M. Zotique Lespérance, président de la Chambre de commerce, a souligné que cette campagne est "l'affaire de tout le monde" et il a dit espérer grandement que chaque citoyen se rendra compte du rôle important qu'il peut jouer en vue d'accroître le tourisme à Montréal. Ci-haut, Mme Wilfrid Duranceau, présidente de la section féminine de la Chambre de commerce, M. Robert et M. Lespérance.







VENTE H.R.
DE CHAPEAUX DE
PRINTEMPS

Une occasion offerte à celles qui se présenteront tôt de se procurer de ravissants chapeaux dans cette vente de mi-saison opportune!

PRIX RÉDUITS DE
10% À 50%!

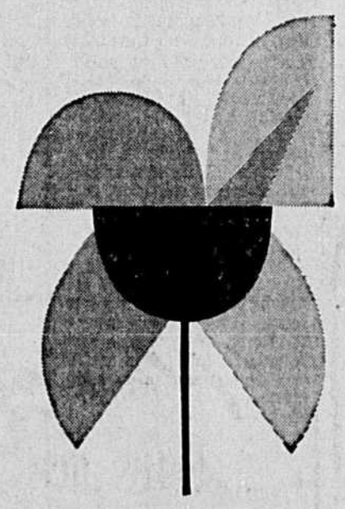
Plusieurs modèles à fleurs et des pailles pimpantes dans une variété de textures et de couleurs. Les silhouettes comprennent les bords roulés, les cloches et les styles à bords larges ou étroits.

Toutes les ventes sont finales!
Salon du Chapeau . . au deuxième

RÉDUCTIONS SEMBLABLES
AUX MAGASINS H.R.
DE LA PLACE VILLE-MARIE
ET DE FAIRVIEW - POINTE-CLAIRE

HOLT RENFREW

Station. gratuit, 1 hr. — Sherbrooke et de la Montagne



VISUA '66

LE CHOIX DE LA CRITIQUE CANADIENNE
UNE EXPOSITION D'ART AU CENTRE
FAIRVIEW
POINTE-CLAIRE
*DU 5 AU 31 MAI*

Voyez la magnifique exposition d'oeuvres d'art visuel par les artistes, sculpteurs et graveurs choisis par un jury de critiques canadiens.

*Les exposants* *

Ted Bieler Zbigniew Blazeje Dennis Burton John Chambers Michel Champagne Pierre Cornellier Graham Coughtry Charles Daudelin Ivan Eyre Larry W. Foden Michael Forster Sindon Gécin Grerald Gladstone Arthur Handy Donald Harvey Jacques Hurtubise Fernand Leduc Les Levine Ernest Lidner Thelma Manarey Mario Merola John Meredith Frank Mikuska Victor Miles Janet Mitchell Gordon Rayner Ross Robinson Don Reichert Maurice Savoie Herbert Siebner Michael Snow G. St-Pierre Tony Tascona Harold Town Cecil Troy Yves Trudeau Ruth Wainwright

Toutes ces oeuvres peuvent s'acheter directement au centre Fairview.

(Prix déterminés par les artistes ou leurs galeries) Entrée libre.

*Le jury*

**Halifax** : D. C. Mackay • **St. John** : Barry Lord • **Ville de Québec** : Claude Daigneault • **Montréal** : Robert Ayre, Michael Ballantyne, Claude Jasmin, Laurent Lamy, Jacques de Roussan • **Toronto** : Barry Hale, Kay Kritzwiser, Harry Malcolmson • **Ottawa** : Carl Weiselberger • **Winnipeg** : George Swinton • **Regina** : Ronald Bloore • **Edmonton** : Dorothy Barnhouse • **Vancouver** : David Watmough • **Victoria** : Robin Skelton.

* *Liste partielle*

CENTRE FAIRVIEW - POINTE-CLAIRE • Route Transcanadienne • Sortie 15

CHEZ
Lecompte
DRAPERIES
SPÉCIALISTES DU
STORE

**Stores 100% plastique**

Lavables, fini bosselé. Unis seulement. Choix de blanc, crème, vert, sable.

| | UNIS | | UNIS |
|---|---|---|---|
| 27" x 58" | 1.89 | 36" x 82" | 2.29 |
| 30" x 70" | 1.98 | 42" x 82" | 2.98 |
| 36" x 70" | 1.98 | 48" x 82" | 4.29 |

**Stores semi-opaques**

Lavables, enduits de plastique, arrêtent les rayons du soleil sans trop assombrir. S'obtiennent en blanc, crème, coquille, sable, vert. (En stock, blanc seulement).

| | unis | avec frange | | unis | avec frange |
|---|---|---|---|---|---|
| 27x58 | 3.35 | 5.05 | 42x82 | 5.95 | 8.50 |
| 30x70 | 3.70 | 5.55 | 48x70 | 6.95 | 10.05 |
| 37x70 | 3.70 | 5.70 | 48x82 | 7.50 | 10.60 |
| 37x82 | 4.25 | 6.25 | 54x70 | 8.35 | 11.80 |
| 42x70 | 5.25 | 7.80 | 54x82 | 9.35 | 12.80 |

**Stores 100% opaques**

Lavables, enduits de plastique, arrêtant les rayons du soleil même en plein jour. (En stock, blanc seulement).

| | unis | avec frange | | unis | avec frange |
|---|---|---|---|---|---|
| 27x58 | 4.65 | 6.40 | 42x82 | 8.35 | 10.90 |
| 30x70 | 5.15 | 7.00 | 48x70 | 8.40 | 11.45 |
| 37x70 | 5.15 | 7.15 | 48x82 | 10.20 | 13.30 |
| 37x82 | 6.35 | 8.65 | 54x70 | 10.00 | 13.45 |
| 42x70 | 6.50 | 9.05 | 54x82 | 11.65 | 15.10 |

**Stores extra larges**

Sur demande, nous pouvons vous procurer des stores opaques mesurant jusqu'à 155 pouces de large par 168 de long dans un choix de teintes pastel.

**Stores décoratifs**

Stores lamellés couverts de tissus s'harmonisant avec les draperies.
Stores avec appliqués de vinyle pour décorer chambres d'enfants.

*Facilités budgétaires si désiré*

Ouvert les jeudis et vendredis soirs

Lecompte
DRAPERIES-DÉCORATION

E. LECOMPTE DRAPERIES LTEE
4 magasins pour vous servir
6595 ST-HUBERT 1651 E., MT-ROYAL
6602 ST-HUBERT 4028 E., ONTARIO
UN SEUL NUMERO DE TELEPHONE : 384-3600

# la vie mondaine

## à Noter

### Au Cercle des obèses

Mme Jeanne Desjardins, directrice du Cercle des obèses, recevra demain soir, le 5 mai, à 8 h., au 1593 rue Maisonneuve. En plus du cours régulier, les participantes pourront entendre M. René Rasselet, technicien en alimentation, qui donnera une conférence sur l'hygiène naturelle. Pour renseignements, composer 523-7572.

### Réunion annuelle

La réunion annuelle de l'Amicale Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement, aura lieu le samedi 7 mai, à 2 h. 15 p.m., au 465 est de la rue Mont-Royal. Toutes les anciennes élèves y sont cordinalement invitées. Que chacune considère cette invitation comme personnelle.

### Conférence

M. Marcel Adam, chroniqueur religieux à LA PRESSE et représentant de ce journal au Concile, donnera une conférence sur l'opinion publique dans l'église, le samedi 7 mai prochain, à 2 h. 30, dans les salons de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, 853 est, rue Sherbrooke. Pour renseignements, on peut s'adresser à Mlle Marie-Ange Madore, présidente, en composant LA. 3-2665.

### Jubilé de l'Ecole des infirmières de l'Hôtel-Dieu

L'Amicale des infirmières de l'Hôtel-Dieu se réunissait récemment sous la présidence de Mme Rena Parker en vue d'organiser la célébration du jubilé d'or de son école d'infirmières qui aura lieu les 1, 2 et 3 juillet prochains.

L'école des infirmières débuta en 1916, sous la direction de la R.S. Campion de l'Hôtel-Dieu de Kingston, Ontario. Les six premières étudiantes furent les RR.SS. Belle-Isle, Harquail, Carroll, Venner, Leblanc et Audet. 697 élèves sont graduées de cette école qui, présentement, compte 86 etudiantes sous la direction de la R.S. Céline Doucet, b.sc.h. L'amicale fut organisée en février 1939, sous la présidence de R.S. Kerr, directrice de l'école. 21 religieuses et infirmières étaient présentes. Mme Harry Culligan (Bertha Fitzgerald) devint la première présidente et Mme Mel Paré (Hectorine Arsenault) la secrétaire. L'exécutif actuel de l'amicale se compose comme suit : Mme Rena Parker, présidente, Mme Mary Frenette, vice-présidente ; Mme Annette Félix, secrétaire ; Mlle Stella Delaney, secrétaire - correspondante ; et Mlle Maureen Clair, trésorière.

Une invitation cordiale est adressée à toutes les diplômées. Pour renseignements, on peut s'adresser à la secrétaire-correspondante, Mlle Delaney.



**Mme Jeanne-Pauline Beaulieu à l'honneur**

**La mère de l'année, Mme Jeanne-Pauline Beaulieu, de Rivière Madeleine, en Gaspésie, passe quelques jours à Ottawa où elle rencontrera différentes personnalités. On la voit ici en compagnie de Mme Lester Pearson (à gauche), épouse du premier ministre du Canada à qui elle a rendu visite.**

## La mère de l'année en visite chez Madame Pearson

OTTAWA. (PC) — "Aimer les adolescents", telle est l'une des pensées de la mère canadienne de l'année en 1966, Mme Jeanne-Pauline Beaulieu, de Rivière-Madeleine, au Québec.

"Les adolescents ont beaucoup plus besoin d'une soeur que d'une mère," a-t-elle déclaré lors d'une interview à son arrivée dans la capitale pour une visite d'une semaine au cours de laquelle elle remplira de nombreux engagements.

"On doit se rappeler ce que c'est, à cet âge, que de penser : 'Ma mère est contre moi et mon père ne me comprend pas.' Ils ont besoin de beaucoup d'amour et de compréhension." Et sa philosophie repose sur une foule d'expériences pratiques.

Mme Beaulieu, une jolie brunette à qui l'on ne donne pas ses 52 ans, a pris en adoption 32 enfants à titre de mère nourricière. En outre, elle a déjà gardé chez elle trois étudiants de langue anglaise qui apprenaient le français. Et Mme Beaulieu a trois fils.

Son mari, Gérard Beaulieu, tient commerce à Rivière-Madeleine, un village gaspésien de 46 familles. Elle l'a rencontré lors d'un concert à l'école où elle enseignait à 56 enfants.

La mère de l'année enseigne encore. C'est d'ailleurs sa classe de neuvième année de l'école du soir qui a soumis sa candidature à ce titre.

"Ils ont entre 14 et 55 ans, dit-elle. Je ne pense pas être une intellectuelle, mais peut-être que je peux mieux enseigner aux adultes qu'aux jeunes qui viennent de quitter l'école, parce que j'ai quelque expérience de la vie."

Elle adore la lecture, et sa collection personnelle de livres est presque la bibliothèque municipale de la place. Elle a du talent comme administratrice, et tient maison de 26 chambres, et peut régaler à la fois 24 convives à table.

Parfois, elle se sert de cette immense table pour travailler soit à titre de présidente de la Caisse d'économie de l'endroit ou à titre de membre du Conseil canadien du Bien-Etre.

Mme Beaulieu ne parle que le français mais elle tient à participer activement à l'amélioration des relations entre les Canadiens français et les Canadiens anglais.

Durant son séjour à Ottawa, elle rencontrera des membres de la Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme, de même que les chefs politiques et leurs femmes, ainsi que Mme Vanier, femme du gouverneur général du Canada.

Au sujet du concours "La mère de l'année", dû à l'initiative d'une association de fleuristes et dont le jury se compose du secrétaire d'Etat, Mlle Judy LaMarsh, des femmes des ministres fédéraux et d'une sénatrice, Mme Beaulieu a déclaré :

"Lorsqu'ils m'ont dit que j'avais été choisie, j'ai été tellement saisie que j'ai dû m'asseoir. Ce jour-là, j'ai donné quelque chose à tous ceux qui sont venus au magasin."



Photo LA PRESSE

### Pour des bourses d'étude

Les Festivals de musique du Québec avaient convié leurs membres et les amis à une présentation de modes qui avait lieu hier soir à la discothèque Don Juan. Sur la photo prise dans les coulisses, dans l'ordre habituel, Mitzu (Thérèse La-Rochelle) et Monica Sackett (XYZ Design) deux jeunes couturiers et Mme Pierre Chartrand, présidente du comité d'organisation de cette soirée. Les bénéfices de cette présentation iront au fonds de bourses pour les gagnants des Festivals.

## Voyages

M. et Mme Rolland Lefebvre, (Monique Filiatrault-Chartrand) de Saint-Eustache, se sont embarqués récemment à bord d'un jet D.C.8, d'Air Canada, pour une excursion de 21 jours à travers l'Europe.

* * *

M. Henri-Paul Lemay, d'Outremont, membre du club Kiwanis, était récemment en visite à Nassau, capitale de Bahamas, où il était accueilli par M. Jim Hazelwood, président du club Kiwanis de Nassau.




Photo LA PRESSE

### Exposition et bazar annuels Hadassah-Wizo

La Hadassah-Wizo, section de Montréal, inaugurait hier soir sa grande exposition annuelle au Palais du Commerce. Durant deux jours, aujourd'hui et jeudi, près de 100,000 personnes défileront devant les différents stands. Le thème du bazar cette année est consacré à l'EXPO '67. Sur la photo quelques-unes des nombreuses personnalités qui assistaient au vin d'honneur organisé par le comité, dans l'ordre habituel : M. Yves Jasmin, directeur des relations publiques pour l'EXPO; Mme Shulman, publicitaire; le col. Dov Sinai, consul général d'Israël à Montréal; Mme Sidney Ostrov, coordonnatrice, et M. Pierre Brassac, de l'ambassade française.

### De Suède, l'art chinois part en tournée

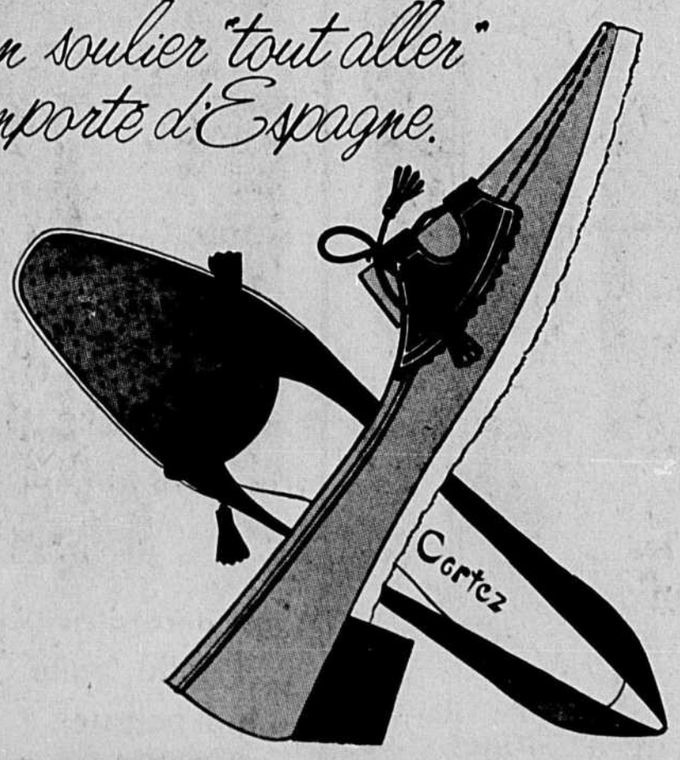
Une collection d'art chinois d'environ 150 pièces, appartenant au roi de Suède, fera le tour de l'Amérique du Nord pour la première fois cette année.


OÙ TROUVER ?

- Ensemble épices colonial 14.95
- Feuille murale ..... 34.95
- Porte-photo double (5x7) 10.95
- Pipe décorative ..... 3.50
- Voile en Cristal de France 168.00

au petit versailles
930 EST, RUE STE-CATHERINE

El Cortez
un soulier "tout aller" importé d'Espagne.




Enfin un soulier sport d'une allure différente: À coup sûr, "El Cortez" plaira autant à la "Jeunesse à Go-Go" qu'à toutes les femmes qui recherchent des souliers jeunes. Choix de sept teintes: suède canelle, beige, bleu ou gris ou en veau grège et noir; tan et noir ainsi qu'en veau blanc. Quantité limitée.
$15.95
(Léger supplément pour les pointures 10½ et plus)
Largeurs: AAA, AA, B — Pointures: 4 à 12
F.X. LA SALLE & FILS INC
580 est, Ste-Catherine 844-2642 • 6575 rue St-Hubert 273-1515

Chez Pennington's c'est la
Fêtes des Mères
TOUS LES JOURS DE L'ANNEE



Pennington AIME LES MAMANS... et les mamans nous aiment... nos magasins étant les favoris de toutes les mères. Pourquoi ?... parce que notre nom est associé au choix le plus complet et le plus varié en fait de modèles ultra élégants pour les femmes de FORTE TAILLE... depuis les bas jusqu'aux pantalons extensibles... les jupons-combinaisons aux robes-soleil... tout respire la jeunesse et le bon goût. Quoi que vous choisissiez, SI VOTRE MERE EST DE FORTE TAILLE, vous trouverez chez Pennington le meilleur choix en ville, le magasin où l'élégance ne se limite pas à la taille.

De plus, chez PENNINGTON,
si vous vous êtes trompé de taille,
LA MAMAN SAIT TRES BIEN QUE L'ECHANGE N'EST PAS UN PROBLEME

Blouses unies ou de fantaisie • Très grande variété de chandails
Lingerie qu'elle adore • Les plus beaux modèles de robes
De magnifiques jupes • Des fuseaux extensibles

Illustré — Luxueux jupon-combinaison en tricot de nylon opaque exclusif à Pennington — confectionné selon vos plus strictes exigences. Jupon-combinaison pleine longueur brodé et profusément garni de dentelle — teintes vanille, bleu, rose pâle, noir ou blanc. Tailles 40 à 52 $5.98
Jupon assorti —de mêmes teintes. Tailles 40 à 52 $3.98

Ouvert les jeudis et vendredis soir jusqu'à 9 heures.
Magasin de Dorval, ouvert jusqu'à 9 heures 30 du soir.

Pennington's
LA où l'élégance ne se limite PAS à la taille
TAILLES 40 A 52
Galerie des boutiques de la Place Ville-Marie — Centre d'achats Dorval Gardens
Edmonton • Québec • Montréal • Halifax • Calgary • Toronto • Hamilton • London • Winnipeg

LES IMPORTATIONS C.M. LTÉE
LE MAGASIN D'ESCOMPTE DE DISTINCTION
LES PLUS RÉCENTS MODÈLES VIENNENT D'ARRIVER DE SUISSE
Juste à temps pour la fête des mères

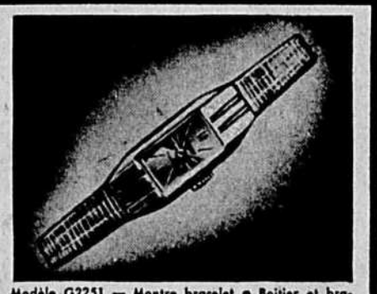


Modèle G2253 — Montre bracelet • Boitier et bracelet d'une seule pièce • Verre finement taillé • Luxueux fini or blanc ou jaune • Garantie 2 ans.
Prix suggéré $90.00 Prix C.M. $45.00



Modèle G2256 — Montre bracelet • Boitier et bracelet d'une seule pièce modèle très classique • Verre finement taillé • Fini or blanc • Garantie 2 ans.
Prix suggéré $99.00 Prix C.M. $49.50

LES MONTRES GIRODAU SONT UNE EXCLUSIVITÉ C.M.
Mouvements suisses réputés • Boitiers choisis pour leur élégance et leur qualité.
Toutes les montres GIRODAU sont entièrement garanties par C.M.



Modèle G2251 — Montre bracelet • Boitier et bracelet d'une seule pièce • Appropriée pour toutes les occasions • Fini or blanc ou jaune • Garantie 2 ans.
Prix suggéré $90.00 Prix C.M. $45.00



Modèle G2252 — Montre avec bracelet extensible modèle jeune et très moderne • Fini or blanc. Présentation soignée • Garantie 2 ans.
Prix suggéré $79.00 Prix C.M. $39.50

POUR VOS CADEAUX COMME POUR VOUS-MÊME
MAGASINEZ TOUJOURS CHEZ C.M.
Service de commandes téléphoniques et postales.
Service de livraison si désirée.
Les cartes CREDICO sont honorées.



Modèle G2250 — Montre-Breloque • Verre finement taillé • Présentée avec une jolie chaîne • Fini or jaune. Garantie 2 ans • Très à la mode.
Prix suggéré $58.50 Prix C.M. $29.25



Modèle G2108 — Montre-breloque monture finement ciselée • Présentée avec une délicate chaîne • Fini or jaune • Très chic • Garantie 2 ans.
Prix suggéré $65.00 Prix C.M. $32.50

HEURES D'OUVERTURE: DE 9.30 A.M. à 6.00 P.M. — JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9.30 P.M.
8225 Boulevard Saint-Laurent, Montréal, Téléphone 389-8081
GRAND STATIONNEMENT GRATUIT À VOTRE DISPOSITION
Succursale: 5975 Boulevard Monk, Ville-Emard, Téléphone 769-8815



Téléphotos PA

*Le gouverneur de l'Alabama, M. George C. Wallace, donne le baiser de la victoire à sa femme, qui a obtenu la candidature démocrate aux élections primaires tenues hier dans cet Etat.*

# L'enlèvement d'un prélat espagnol à Rome: mesure visant à faire intervenir Paul VI auprès de Franco

ROME. (AFP) — "Nous avons dû recourir à l'enlèvement de Mgr Marcos Ussia Urruti Coechea afin que l'ambassade d'Espagne près le Saint-Siège adresse une pétition au Pape, et que ce dernier à son tour demande publiquement au gouvernement du général Franco de libérer les démocrates espagnols (travailleurs, intellectuels, étudiants) condamnés à la détention dans les prisons de la dictature fasciste qui, depuis trente ans environ symbolisent Hitler et Mussolini en Espagne", affirme une lettre envoyée à la direction de l'"Avanti", organe officiel du parti socialiste italien, par un groupe d'anarchistes espagnols".

"Notre objectif, poursuit la lettre, publiée en première page de l'"Avanti", vise uniquement à obtenir une déclaration publique, obligeant ainsi la dictature à tenir compte de la requête de l'Eglise et permettant ainsi aux démocrates espagnols de recouvrer le plus vite possible la liberté".

Le "groupe d'anarchistes espagnols", précise en outre dans son message à l' "Avanti", que l'intention des ravisseurs est de "restituer dans les délais les plus brefs le conseiller ecclésiastique de l'ambassade d'Espagne à sa vie quotidienne".

Dans son commentaire, l'"Avanti" affirme qu'il a considéré de son devoir de publier le message.

Pendant ce temps, l'Agence ANSA a annoncé à Rome, que les anarchistes qui ont enlevé Mgr Marcos Ussia Urruti Coechea ont tenté de l'emmener en Corse. Des inconnus, précise-t-elle, ont été aperçus au moment où ils arrivaient, à bord d'une voiture, dans le port de Civitavecchia, et il a ensuite été établi qu'une embarcation les attendait au port, et qu'elle aurait dû appareiller pour la Corse.

Il semble que les anarchistes, à la suite de l'échec de ce projet, se seraient dirigés vers le nord, ajoute l'Agence. Les enquêteurs n'écartent cependant pas l'hypothèse selon laquelle les ravisseurs auraient pu revenir à Rome, dans l'espoir de bénéficier de l'aide de réfugiés politiques anti-franquistes et de certains anarchistes italiens.

# Mme George Wallace l'emporte en Alabama malgré le vote des Noirs

BIRMINGHAM. (PA, AFP, UPI) — Les espoirs des partisans de l'intégration raciale ont été déçus hier, aux élections primaires de l'Alabama, où la femme du gouverneur George Wallace, symbole de la ségrégation, a triomphé de ses neuf adversaires masculins. Elle devient ainsi la candidate officielle du parti démocrate au fauteuil de son mari, à qui la constitution interdit de se succéder à lui-même.

Mme Lurleen Wallace, âgée de 39 ans et mère de quatre enfants, l'a facilement emporté sur son plus proche adversaire, le procureur général de l'Etat, M. Richmond Flowers, un modéré sur les questions raciales qui avait vivement critiqué les tactiques de Wallace. Flowers espérait priver Mme Wallace d'une nette majorité et obtenir ainsi un ballotage.

Ainsi donc, si Mme Wallce l'emporte contre le candidat républicain aux élections de novembre prochain, son mari demeurera l'homme fort de l'Alabama. En qualité d'assistant de sa femme, c'est lui qui prendra vraiment les décisions.

Les Noirs, dont plusieurs milliers votaient pour la première fois, se sont présentés en grand nombre aux bureaux de scrutin, mais le vote des Blancs a été largement prépondérant. Ils ont toutefois assuré la nomination comme candidat à la Chambre des représentants de l'Etat d'un avocat noir, M. Fred D. Gray, le premier de sa race à postuler un siège de représentant à la législature de l'Alabama depuis la guerre de sécession.

A Selma, le shérif James G. Clark, dont l'intransigeance lors des manifestations de 1965 en faveur des droits civiques en a fait également l'un des symboles de la ségrégation, n'a pu obtenir la majorité absolue sur son principal adversaire, Wilson Baker, dont l'attitude avait été conciliante à l'égard des manifestants. Un second tour aura lieu le 31 mai. Les Noirs, dont les voix s'étaient dispersées sur plusieurs candidats, auront alors une seconde chance de voter pour M. Baker.

Dans un autre comté, celui de Jefferson, M. Albert Lingo n'a pas réussi, malgré l'appui des électeurs noirs, à l'emporter sur le shérif Melvin Dailey, dont les sentiments sont semblables à ceux de son collègue de Selma.

**Les résultats dans cinq autres Etats**

Dans l'Ohio, l'un des cinq autres Etats qui ont tenu mardi des élections primaires, M. Robert Taft, fils de l'ancien sénateur Robert Taft, s'est assuré la nomination du parti républicain comme candidat à la Chambre des représentants du Congrès fédéral, avec quatre fois plus de voix que son adversaire, un partisan de l'organisation extrémiste de droite, la "John Birch Society".

Par ailleurs, le gouverneur James A. Rhodes a facilement obtenu d'être à nouveau le candidat du parti républicain pour se succéder à lui-même.

En Floride, ni le gouverneur Haydon Burns, qui a postulé un nouveau terme, ni le maire de Miami, M. Robert King High, n'ont remporté la majorité absolue; ce ballotage intéresse l'ensemble du pays, le gouverneur Burns prétendant que le sénateur Robert Kennedy soutient la candidature de M. High.

Dans l'Indiana, M. Richard Roudebusch a défait M. Ralph Harvey. Tous deux sont actuellement membres républicains de la Chambre des représentants mais un remaniement des circonscriptions électorales les a obligés à postuler le même siège.

Au Nouveau-Mexique, M. T. E. Lusk a facilement obtenu la nomination démocrate au poste de gouverneur, battant l'ancien gouverneur John Burroughs.

Dans l'Oklahoma, un ballotage donne néanmoins l'avantage à l'ancien gouverneur Raymond Gary, qui brigue la candidature démocrate au fauteuil du chef de l'exécutif de l'Etat. Le deuxième tour de scrutin aura lieu le 24 mai.

## Guevara dirigerait la guérilla dans 5 pays

ROME. (Reuter) — Un magazine italien a publié aujourd'hui une interview d'Ernesto (Che) Guevara disparu de Cuba il y a un an. Ancien bras droit de Fidel Castro, il dirigerait actuellement les opérations de guérilla dans cinq pays d'Amérique latine.

Le magazine hebdomadaire a déclaré que Guevara a donné l'interview au coeur de la cordillère des Andes, chaîne de montagnes sur le versant du Pacifique, en Amérique du Sud.

## *La démission du recteur de l'université de Rome ramène le calme chez les étudiants*

ROME (PA, AFP, UPI) — Après une journée extrêmement mouvementée, marquée de sérieux accrochages entre la police et les étudiants, ces derniers ont évacué, hier soir, les locaux des facultés de l'université de Rome, et mis fin à la grève qu'ils observaient depuis jeudi dernier pour obtenir la démission du recteur.

Les étudiants ont en effet obtenu la démission du recteur, acceptée par le ministère de l'Instruction publique, et l'appui des démocrates-chrétiens, des socialistes et des communistes pour faire aboutir leurs revendications.

Au cours des bagarres survenues hier, entre étudiants néo-fascistes et la police plusieurs personnes ont été blessées, y compris un policier et un des trois députés néo-fascistes au parlement de Rome, qui dirigeait les étudiants. Deux cents étudiants ont été arrêtés au cours de cette émeute.


AVIS AU PUBLIC

LE CENTRE PSYCHOANALYTIQUE DE MONTRÉAL

(Enregistré et possédant permis)

*Spécialisé en:*

Estimation de l'intelligence et des aptitudes
Conseils sur l'orientation — Conseils sur le mariage et en psychanalyse

est MAINTENANT situé à
550 RUE SHERBROOKE OUEST

Tél. 845-9218
AILE OUEST, SUITE 685



*Au prestigieux Salon BERNARD, un service complet d'esthétique et de visagisme vous attend.*



Tony — Esthéticienne
Visagiste Fernand Aubry
gradué de l'Institut Edith Serel
en 1958

Tous nos soins et maquillages sont exécutés exclusivement avec les produits **Fernand AUBRY, Anna PEGOVA** et **Edith SEREI** qui sont également à votre disposition au comptoir.

Nous vous rappelons que les conseils et consultations avec notre esthéticienne - visagiste sont sans frais.

**SALON BERNARD**
1184 ouest, Ste-Catherine,
Montréal — 866-2941





Pour rehausser vos toilettes...
Etoles de vison "Canada Majestic"
(peaux entièrement descendues)
à un bon prix inusité

Il vous faut voir ces magnifiques étoles en vison "Majestic" pour en apprécier réellement l'excellente qualité et la valeur exceptionnelle. Chacune a été soigneusement modelée avec art pour en faire ressortir la beauté. Choisissez la vôtre dès maintenant chez Reid parmi un vaste assortiment de modèles aux teintes ravissantes durant cette offre exceptionnelle.

• Pastel • Saphir • Gunmetal • Hope
• Lavander • Black Gem • Pearl • Violet

*Super spécial, depuis* $495

Etoles de vison sauvage Mackenzie River depuis $850

Reid-fourrures
1473 RUE AMHERST
Nord de Ste-Catherine
LA. 2-3181

Stationnement gratuit à l'arrière du magasin



DISPONIBLE À NOUVEAU
A VOTRE MAGASIN




IGA

NOUVELLE ENCYCLOPEDIE MEDICALE
*EN 8 VOLUMES*

VOLUME No 1
*Pour seulement* 59¢

DURANT LES PROCHAINES SEMAINES
FASCICULES 2 A 8 POUR SEULEMENT
1.29 AVEC 100 TIMBRES GOLD STAR EXTRA



REGION DE MONTREAL

*ABUNTSIC*
ED. SENECAL "IGA" — 1 est, boul. Henri-Bourassa, angle St-Laurent
ACHETEZ & EPARGNEZ "IGA" 595 ouest, Fleury, angle Place Fleury
ACHETEZ & EPARGNEZ "IGA" 905 est, Fleury, angle Pelaquin
MARCHE R. BOUSQUET LTEE 96 ouest, Fleury, angle St-Urbain
*CENTRE*
MARCHE PAQUIN "IGA" Rachel, près Des Erables
A. GUENETTE "IGA" 3467, boul. St-Laurent, près Milton
MARCHE LORD "IGA" 5600, av. du Parc, près St-Viateur
*COTE-DES-NEIGES*
NEW BARCLAY AVE. MARKET INC. "IGA" coin Darlington et av. Barclay
*COTE ST-LUC*
SHOP & SAVE "IGA" 5478, Westminster, près Côte-St-Luc
*EST*
LANIEL & FRERES "IGA" angle Laurier et Marquette
OSIAS SOUCIS "IGA" Hochelaga près Desjardins
SILVIO GINGRAS "IGA" 2700 Laurier est, près 3e avenue
MARCHE AMYOT "IGA" Marseille près Beaugrand
SHOP & SAVE "IGA" 9280 Sherbrooke est, près de Taillon
*OUEST*
SHOP & SAVE "IGA" 7470 Sherbrooke Ouest
*LACHINE*
VALLEY SUPER MARKET REG'D 603, 2e Avenue
SHOP & SAVE "IGA" 2425 rue Provost
*MONTREAL-EST*
W. GAGNON "IGA" angle Dorchester et Broadway
*MONTREAL-NORD*
SHOP & SAVE "IGA" 5375 Henri-Bourassa près Fredmir
SHOP & SAVE "IGA" 4805, Charleroi près l'Archevêque
*NORD*
ROSLIND MARKET "IGA" angle Papineau et Everett
BELANGER & FRERES "IGA" St-Denis angle Liège
GEORGES BARCELO "IGA" Beaubien près Denormanville
SHOP & SAVE "IGA" 8950 boul. St-Michel près 40e Rue
J & M RACINE LTEE angle Crémazie et DeGaspé
SHOP & SAVE "IGA" 5080, Dudemaine, près O'Brien
NEW ROSLIND "IGA" GROCETERIA 310 ouest Chabanel angle J.-Mance
ACHETEZ & EPARGNEZ "IGA" 9150 Lajeunesse près Legendre
*NORD-EST*
MARCHE GAUTHIER "IGA" 2563 Beaubien est, près Molson
SHOP & SAVE "IGA" Villeray et Denormanville
SHOP & SAVE "IGA" 2535, Jean-Talon est angle Molson
*NOTRE-DAME-DE-GRACE*
NEW BRUNSWICK MEAT MARKET REG'D angle Décarie et Brodeur
*OUTREMONT*
LUCIEN BAZINET "IGA" angle Van Horne et Outremont
*ROSEMONT*
SHOP & SAVE "IGA" Masson et Bourbonnière
SHOP & SAVE "IGA" Rosemont et Des Ecores
MARCHE SIGOUIN "IGA" 3565 Dandurand angle 15e Avenue
*ST-HENRI*
MARCHE MONTREUIL "IGA" angle Beaudoin et Ste-Emilie
M. HOOPER & FILS "IGA" angle Notre-Dame et St-Rémi
*VERDUN*
ALFRED MARTIN "IGA" angle Church et Claude
*VILLE-EMARD*
SHOP & SAVE "IGA" 6675 boul. Monk près Allard
*VILLE D'AVION*
SHOP & SAVE "IGA" 8376 boul. Métropolitain entre de la Loire et Roi-René
*VILLE LA SALLE*
SHOP & SAVE "IGA" 8625 av. Centrale près 43e Avenue
SHOP & SAVE "IGA" angle Centrale et 3e Avenue
SHOP & SAVE "IGA" 399, 90e Avenue près Centrale
*VILLE ST-LAURENT*
SHOP & SAVE "IGA" 475 Côte-Vertu angle Moir

EN DEHORS DE MONTREAL

*L'ASSOMPTION*
MARCHE RAYMOND "IGA" 312 boul. L'Ange-Gardien
*BEAUHARNOIS*
SHOP & SAVE "IGA" 68, rue Ellice
*BELOEIL*
A. ROBILLARD "IGA" Beloeil Station, Qué.
*BOUCHERVILLE*
SHOP & SAVE "IGA" 785, rue Benjamin-Loiseau
*CHAMBLY*
SHOP & SAVE "IGA" 700, Nouveau Boulevard
*CHATEAUGUAY*
SHOP & SAVE "IGA" 15, 2e Avenue
*CHOMEDEY*
RACINE LIMITEE "IGA" 225, boul. Curé-Labelle
*DEUX-MONTAGNES*
MARCHE BARCELO "IGA" 817, avenue Rockland
*DORION*
MARCHE CENTRAL "IGA" 24, St-Charles
*DORVAL*
SHOP & SAVE "IGA" 401, rue Bourke près 56e ave, Lachine
*GREENFIELD PARK*
MAGASIN "ECONOMIE" "IGA" 830 boul. Taschereau voisin Towers
*HUNTINGDON*
SHOP & SAVE "IGA" 1, Bouchette
*LAPRAIRIE*
SHOP & SAVE "IGA" 1032, boul. Ste-Elisabeth
*LAVAL-DES-RAPIDES*
MARCHE LAMBERT "IGA" 430, rue Cartier
*LAVAL-OUEST*
SHOP & SAVE "IGA" Boul. Sauvé
*PIERREFONDS*
MARCHE BELISLE "IGA" 14900, boul. Gouin ouest
MARCHE ROBERT "IGA" Centre d'Achats Cloverdale
*POINTE-CLAIRE*
SHOP & SAVE "IGA" 495, boul. Laurentides près Meunier
*POINTE-CLAIRE*
R. DERY "IGA" 223 Lakeshore Road
MARCHE ROBILLARD "IGA" 110 Walton, Lakeview Acres
*POINTE-CLAIRE*
ACHETEZ & EPARGNEZ "IGA" 444, Notre-Dame
*POINTE-CLAIRE*
SHOP & SAVE "IGA" 332, Grande-Côte
*STE-ADELE-EN-HAUT*
SHOP & SAVE "IGA" Route 11
*ST-BASILE-LE-GRAND*
G. A. R. LAMBERT & FILS St-Basile-le-Grand, Qué.
*ST-BRUNO*
SHOP & SAVE "IGA" 73, boul. Seigneurial
*ST-CONSTANT*
R. CHARBON ENR'G. "IGA" St-Constant, Qué.
*STE-DOROTHEE*
A. CRUIGNY "IGA" 224 Boul. de l'Eau
CROVIER & FRERE Rue Principale
*ST-EUSTACHE*
DAVID FORTIER "IGA" 134, rue St-Eustache
*ST-GABRIEL-DE-BRANDON*
P & M ARBOUR ENR'G. 280 St-Gabriel
*ST-HILAIRE*
FRECHETTE & FRERE "IGA" Centre d'Achats St-Hilaire
*ST-JACINTHE*
MARCHE GREGOIRE "IGA" 2300, Sylva-Clapin
*ST-JEAN*
MARCHE GREGOIRE "IGA" 194, Chanoté 455, boul. du Séminaire
*ST-JEROME*
SHOP & SAVE "IGA" 279 rue De Villemure
*ST-LAMBERT*
SHOP & SAVE "IGA" 371 ave Victoria près Desaulniers
*ST-LEONARD-DE-PORTNEUF*
MARCHE "ECONOMIE" "IGA" 7640 rue Viau, voisin Towers
*ST-LIN-DES-LAURENTIDES*
ELOI PRUD'HOMME "IGA" Rue St-Isidore
*ST-PAUL-L'ERMITE*
SUPER MARCHE LEBEAU 333 rue Lacombe
*ST-REMI*
LA MAISON L.-P. LAZURE "IGA" 119, rue Notre-Dame
*STE-ROSE*
SHOP & SAVE "IGA" 104, boul. Ste-Rose
*ST-SAUVEUR-DES-MONTS*
MARCEL CHATIER "IGA" St-Sauveur-des-Monts
*STE-THERESE-DE-BLAINVILLE*
SHOP & SAVE "IGA" 18, boul. Labelle
*TRACY*
MAGASIN NATIONAL "IGA" 1225 bd Marie-Victorin coin Rivard
*VALLEYFIELD*
JOS COUSINEAU ENR'G. "IGA" 223, avenue Grande-Ile
ROY & GREGOIRE "IGA" 235, rue St-Laurent
ALBERT LAURIN "IGA" 95, Alexandre
MARCHE LEDUC & PILON 56 rue Ellice
MARCHE ST-LAURENT "IGA" 73 rue St-Laurent



IL Y A UN MAGASIN "IGA" PRES DE CHEZ VOUS
ILS SONT TOUS COMMODEMENT SITUES

IGA

N'OUBLIEZ PAS LA FETE DES MERES DIMANCHE LE 8 MAI

PRODUITS DE BEAUTE ET SANTE
POUR LA FAMILLE



150 TIMBRES Gold Star EXTRA
FIXATIF A CHEVEUX
ALBERTO VO-5 CONT. 7 ONCES 1.89

100 TIMBRES Gold Star EXTRA
LAMES DE RASOIR
Acier inoxydable Super Schick Paquet de 5 75¢

À CHAQUE ACHAT NOUS DONNONS DES TIMBRES Gold Star
LES TIMBRES No 1 DU QUÉBEC

25 TIMBRES Gold Star EXTRA — ARACHIDES ROTIES EN ECALES NUTSWEET PAQUET 24 ONCES 51¢

25 TIMBRES Gold Star EXTRA — ARACHIDES SALEES BLANCHES NUTSWEET PAQUET 16 ONCES 51¢

25 TIMBRES Gold Star EXTRA — SOUPE CHINOISE AHUNTSIC WON TON 2 BTES 10 OZ 58¢

50 TIMBRES Gold Star EXTRA — CIRE LIQUIDE CLAIR JOHNSON RABAIS 13¢ BTE 32 OZ 1.16

25 TIMBRES Gold Star EXTRA — CIRE en PATE CLAIR JOHNSON BOITE 1 LIVRE 79¢

50 TIMBRES Gold Star EXTRA — PLEDGE POLI A MEUBLES DE JOHNSON CONT. 6½ OZ 97¢

25 TIMBRES Gold Star EXTRA — DETERSIF LIQUIDE MERIT 2 CONT. 24 OZ 89¢

BONBONS "DARE" A LA GUIMAUVE VARIES PAQUET 10 OZ 39¢

BREUVAGES HI-C AUX FRUITS VARIES BOITE 48 OZ 39¢

COCKTAIL DE FRUITS DE CHOIX IGA BTE 20 OZ 41¢

FEVES VERTES coupées DE CHOIX IGA 2 boites 20 oz 35¢

SACS DE THE IGA ORANGE PEKOE PAQUET DE 60 SACS 63¢

25 TIMBRES Gold Star EXTRA — SAUCE SPARERIBS V-H Bouteille 12 onces 59¢

25 TIMBRES Gold Star EXTRA — CEREALE POUR BEBES HEINZ 2 Pqts 8 oz 58¢

25 TIMBRES Gold Star EXTRA — Facelle Royale SERVIETTES PAPIER BLANCHES OU ROSES Paquet 2 roul. 53¢

25 TIMBRES Gold Star EXTRA — JOHNSON BLANC A CHAUSSURES LIQUIDE Format régulier 59¢

50 TIMBRES Gold Star EXTRA — STRIPE CREME DENTIFRICE Tube familial 99¢

25 TIMBRES Gold Star EXTRA — Q-TIPS COTON-TIGES Petit format 39¢

POIS VERTS NON CLASSES
BLE D'INDE EN CREME
FEVES JAUNES COUPEES
PRESIDENT DE CHOIX 6 boites 20 oz 1.00

GARNITURE A DESSERT
DREAM WHIP Paquet 4 oz 55¢

BEURRE D'ARACHIDES
NUTSWEET Pot 16 onces 37¢

LAIT en POUDRE INSTANTANE
IGA Paquet 1 lb 43¢

MARGARINE IGA
BONNE VALEUR 2 Pqts 1 lb 57¢

FROMAGE TRANCHE IGA
BONNE VALEUR Paquet 8 oz 33¢

LIQUEURS DOUCES
SAVEURS VARIEES IGA NON RETOURNABLES 2 bout. 30 oz 35¢

MOUTARDE PREPAREE
IGA Pot 16 onces 19¢

SAUCE ESTA HOT CHICKEN
2 Boites 15 oz 43¢

BEURRE DE CARAMEL
GRENACHE 2 Cont. 14 oz 53¢

RIZ MINUTE
Paquet 14 oz 49¢

CAFE INSTANTANE
NABOB Pot 6 oz 99¢

DETERSIF TIDE
RABAIS 27¢ King Size 1.52

DETERSIF DUZ
AVEC DEBARBOUILLETTE Grand format 55¢
avec SERVIETTE DE BAIN King Size 1.93

MIX-O EAU DE JAVEL
CONCENTREE Cont. 128 oz 69¢

PAPIER CIRE IGA
Rouleau 100' 31¢

M. ZERO SUGGERE...



FRAMBOISES CONGELEES YORK EPARGNEZ 47¢ 3 paquets 15 oz 1.00
TARTES BLEUETS OU CERISES CONGELEES FARM HOUSE EPARG. de 10 à 20¢ Chacune 49¢
ORANGE HONEY DEW CONGELE EPARGNEZ 24¢ 4 btes 10 oz 99¢



...ET AUSSI LE BOULANGER

ROULE A LA GELEE RICHSTONE EPARG. 10¢ Ch. 29¢
GATEAU AUX EPICES WESTON EPARG. 10¢ Ch. 39¢
GATEAU CHOCOLAT VACHON EPARG. 6¢ Ch. 49¢

GAGNANTS SUPER BINGO

$100.00 SEMAINE DU 25 AU 29 AVRIL 1966

M. MAURICE LAFOND
6599, St-Vallier, Montréal 10
M. MICHEL GOSSELIN
238, Rochelacu, Cap-de-la-Madeleine
M. ANTONIO THERRIEN
69A, Fabre, Valleyfield
Mme R. MASSE
149 est, Seigneurial, St-Bruno
Mme G. R. RODRIGUE
746, boul. Marie-Victorin, Boucherville

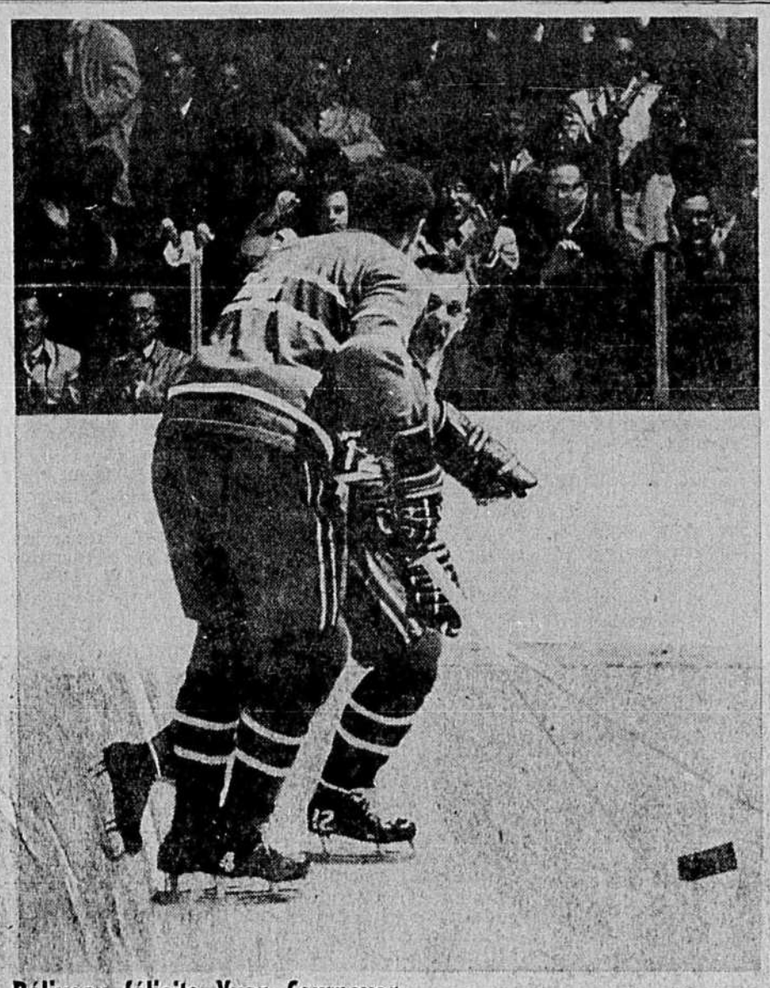
DEUX ENSEMBLES SEALY POSTUREPEDIC
Mme LEONARD PERREAULT
241, St-Louis
St-Jean

CAHIER No 5 / PAGES 71 - 86

LA PRESSE

SPORT / ANNONCES CLASSEES

MONTREAL, MERCREDI 4 MAI 1966 — 82e ANNEE — No 103



**Béliveau félicite Yvan Cournoyer**

Le capitaine JEAN BELIVEAU (4) du Canadien, félicite son coéquipier YVAN COURNOYER, alors qu'il vient de marquer un autre but important, lors d'une attaque à cinq contre quatre du Canadien. Cournoyer a marqué 16 de ses 18 buts de la saison régulière sur des jeux de puissance du Tricolore.

# Le Canadien gagne en saluant la rentrée de Roger Crozier par une salve de rondelles

par Gérard Champagne

Le bazou du club Détroit a tout simplement manqué d'essence. Les joueurs du Canadien n'ont qu'un autre grand effort à fournir pour clouer le cercueil des Red Wings sur la patinoire de l'Olympia demain soir.

Sid Abel, un sympathique instructeur, a joué le tout pour le tout et la roue de la roulette s'est arrêtée au mauvais numéro. Il a misé le gros lot sur le numéro "un" de Roger Crozier et une minute et six secondes après le début du match, il regrettait déjà sa décision. Abel croyait fermement que la rentrée théâtrale de Crozier aurait un effet tonifiant pour ses protégés qui ont toujours eu confiance en son étoile.

Dès le début de ce 5e match, il était évident que Crozier n'était pas complètement remis de sa blessure au genou gauche. Il a été lent sur le premier lancer de la joute et Claude Provost, un vieux troupier, l'a déjoué facilement. Quatre autres joueurs différents ont également trompé Crozier, alors que le Canadien a vogué allègrement vers un triomphe de 5 à 1 devant 15,017 spectateurs, hier soir au Forum.

Du début à la fin du match, les joueurs du Canadien ont étourdi les Red Wings par leur rapidité. Ils ont pressé sur l'accélérateur dès le début et après le but de Claude Provost, ils ont semé la déroute chez les visiteurs.

Ce match entre joueurs dans l'vent contre des croulants a permis aux sportifs de la province de tirer comme conclusion que les joueurs du Canadien désiraient beaucoup plus la conquête de la coupe Stanley que leurs rivaux.

**Enthousiasme de Dick Duff**

Dick Duff, qui a porté les couleurs du Toronto et des Rangers avant d'arriver dans le paradis du hockey, explique à sa façon l'esprit d'équipe du Canadien en disant : "Je n'ai jamais été aussi heureux au sein d'une équipe. Ils ont une faim insatiable de victoires et ils désirent ardemment gagner la coupe Stanley pour leur club, leur ville, leur province. A Montréal, le hockey c'est presqu'une religion. Je n'ai jamais vu un tel esprit d'équipe avec d'autres clubs de la ligue Nationale."

Crozier, un acrobate de premier ordre, qui compte sur sa souplesse, son agilité pour effectuer des arrêts difficiles, n'a pu se faire justice hier soir. Face à un bombardement presque continuel, il a tout fait pour éviter une plus grande humiliation pour son club.

Le voyant souvent hors d'équilibre à plusieurs reprises, les joueurs du Canadien ont décidé d'avoir recours aux lancers de revers. Yvan Cournoyer, le spécialiste du Canadien dans les jeux de puissance, Dick Duff et Robert Rousseau l'ont déjoué avec des lancers de revers. Claude Provost et Dave Balon ont obtenu les autres buts du Tricolore.

Norm Ullman, qui fut le meilleur joueur du Détroit depuis le début de la série finale, a refusé d'abandonner et a privé Lorne Worsley d'un blanchissage.

Cette victoire, la troisième d'affilée du Tricolore après deux revers à Montréal, a été un triomphe d'équipe, mais la grande vedette du match fut cependant Jean Béliveau.

Béliveau n'a pas participé au pointage. Il n'a pas même obtenu une assistance, mais le No "4" a donné une de ses belles exhibitions. Toujours majestueux lorsqu'il saute sur la patinoire, Béliveau soulevait l'attention de tous les spectateurs sur chacun de ses mouvements. Il a patiné avec aisance, a exécuté des feintes spectaculaires, a organisé des montées à l'emporte pièce. Il était le général du Canadien sur la glace. Après le match, les experts ont su reconnaître sa grande performance. Ils lui ont décerné la première étoile de la partie.

"Je fus très surpris lorsqu'on m'a appris que l'on m'avait donné la première étoile. Je croyais que c'était une blague", a dit Béliveau.

En discutant avec les journalistes sportifs des différentes villes du circuit, on s'est rendu compte hier soir, que Béliveau était en avance dans la course au trophée Connie Smythe. Une autre semblable exhibition de Béliveau à Détroit jeudi et le spectaculaire joueur de centre du Tricolore obtiendra le trophée, une deuxième année de suite.

Jean-Claude Tremblay, qui paraît rétabli d'une blessure à l'os du pied gauche, a également joué avec brio. Il a brisé maints élans du Détroit et quelques-unes de ses feintes ont éberlué ses rivaux. Tremblay a de plus obtenu une passe sur chacun des deux premiers buts du Tricolore.

**Une équipe fatiguée et désorganisée**

Le Détroit n'a fourni aucun effort digne de mention au cours du match, qui n'avait pas aucune ressemblance avec une partie des séries éliminatoires. Les Red Wings gardaient-ils leur énergie pour le match de jeudi sur leur patinoire ? Il est permis d'en douter.

Les Red Wings ressemblaient à une troupe désorganisée, découragée, fatiguée. Une autre exhibition de patinage, une autre dose d'agressivité et les joueurs du Canadien ramèneront la coupe Stanley à Montréal, jeudi.



**Pas entièrement remis de sa blessure**

Le gardien de but ROGER CROZIER, des Red Wings de Détroit, auquel le pilote Sid Abel allait accorder un repos plus long, croyait-on, était de retour devant la cage du Détroit, hier soir au Forum, mais il ne semblait pas complètement remis de sa blessure subie dans la joute de dimanche dernier à Détroit. On le voit ici tombant dans son filet et grimaçant en tentant de reculer rapidement lors d'un lancer qui a manqué la cible d'ailleurs. Les deux témoins sont HENRI RICHARD, du Canadien, et le joueur de défense BILL GADSBY, du Détroit.



photos Réal St-Jean, LA PRESSE

**Et Crozier n'y voit que du feu... et la lumière rouge**

L'ailier gauche DICK DUFF, du Canadien, que l'on voit près du joueur de défense BILL GADSBY, a parfois des gestes qui rappellent ceux du fameux Maurice Richard. Ici, lors d'une montée en compagnie de son nouveau coéquipier LEON ROCHEFORT, Duff déjoue le gardien ROGER CROZIER, d'un lancer de revers. Le gardien du Détroit n'y voit que du feu... et la lumière rouge s'allumer derrière lui pour un des cinq buts du Tricolore, le dernier du match.

## EN TRE NOUS



PAR MARCEL DESJARDINS

## Ce soir j'aurais pu remplacer Worsley et faire aussi bien que lui, dit Gadsby

Une rencontre entre un club de première position et un de quatrième place. Voilà ce qu'a été la joute d'hier soir entre le Canadien et le Détroit. Un match en tout conforme à la saison régulière et aux rangs des deux adversaires à la clôture de celle-ci.

Une partie qui n'avait rien de l'apparence d'une de séries éliminatoires, une dont le résultat n'a jamais fait l'ombre d'un doute après la première période, une au cours de laquelle le vainqueur a dominé dans tous les domaines. Du Canadien, on peut dire qu'il a évolué avec brio, qu'il a affiché sa rapidité bien connue, une mise en échec remarquable.

★ ★ ★

"J'aurais pu jouer ce soir dans le filet du Canadien et faire tout aussi bien que Worsley", de nous dire le vétéran Bill Gadsby, des Red Wings, un ancien coéquipier du gardien de buts du Bleu Blanc Rouge au temps où tous deux jouaient pour les Rangers. Puis complétant sa pensée, il a ajouté : "Car il n'a rien eu à faire". Il reflétait l'opinion générale des siens. "Nous n'avons pas patiné, nous n'avons pas pratiqué à vrai dire de mise en échec, nous avons permis au Canadien d'exécuter quantité de lancers de retour, nous n'avons fait preuve d'aucune agressivité, nous ne nous sommes vraiment pas dépensés", de dire l'instructeur-gérant Sid Abel.

Quelqu'un avait remarqué en voyant les joueurs du Détroit regagner leur vestiaire après le match qu'ils ne paraissaient pas suer et c'était justement le commentaire d'Abel dans le vestiaire. "Nous ne nous sommes certainement pas épuisés ce soir", déclarait-il en tentant d'accepter aussi gracieusement que possible la défaite et la faible performance des siens.

## *Sid Abel ne blâme pas Roger Crozier*

"J'aime mieux une défaite aussi décisive qu'un échec de 2 à 1 ou de 3 à 2. Le club est sujet à rebondir après un tel résultat. Son amour-propre va être fouetté par une telle partie", expliquait-il. Il avouait que les deux premiers buts avaient été de la catégorie de ceux auxquels on colle une épithète qui n'a rien de poli. Mais il ne blâmait pas Roger Crozier car Bryan Watson s'était fait enlever la rondelle dans la zone du Détroit sur le premier et la rondelle avait frappé la jambe de Bill Gadsby pour ricocher sur le bâton d'Yvan Cournoyer pour le second. Ce n'est qu'après la pratique avant la joute qu'il avait décidé de lancer son gardien de buts régulier dans la lutte. Il ne regrettait pas son choix car la faiblesse du club n'avait pas été dans le filet mais à la défense et à l'attaque.



Le pilote Sid Abel

"C'est une mauvaise partie que vous avez sortie de votre système", disait John Mitchell, l'un des adjoints d'Abel; en tentant de consoler quelques-uns des joueurs. Le président Bruce Norris soutenait que c'était là le plus faible effort des Red Wings depuis le début des séries et même de la saison régulière. "Comment espérer gagner quand nous ne patinons pas", de remarquer de son côté Andy Bathgate.

Son club a-t-il péché par excès de confiance ? souffre-t-il de fatigue, d'épuisement ? quelqu'un a demandé à Abel.

Fatigué, cela m'étonnerait. Comment voulez-vous que nous ayons péché par excès de confiance. Nous aurions pu tout aussi bien perdre nos deux premières rencontres comme nous aurions de même pu remporter nos deux à Détroit. Rien depuis le début de la série ne permettait à qui que ce soit de se croire supérieur à l'autre. Non, nous avons tout simplement joué ce soir une mauvaise partie. Cela, je le redoutais depuis quelque temps."

★ ★ ★

Tout cela est sans doute vrai mais sachons reconnaître que le Canadien a certainement contribué à faire mal paraître le Détroit par sa vitesse coutumière, sa stratégie de consDétroit qui recevait la rondelle, d'intercepter le plus souvent les passes des Red Wings, de ne jamais permettre aux visiteurs d'organiser leurs attaques.

★ ★ ★

Le Détroit a peut-être affiché une pauvre tenue pour un club dans les séries éliminatoires, mais signalons que Jean-Claude Tremblay s'est affirmé d'une habileté extraordinaire à la défense, que Jean Béliveau a fait montre d'une adresse peu commune à l'attaque, que Ralph Backstrom a patiné à toute allure, que le club nous a rappelé le Canadien qui avait éliminé le Toronto en quatre joutes consécutives. C'était le Tricolore qui patinait allègrement, qui exécutait de brillants jeux, qui jouait tout à fait détendu et qui démontrait pourquoi il avait remporté le championnat de la ligue et pourquoi les observateurs l'avaient choisi pour conquérir la coupe Stanley. Si le Canadien affiche le même brio demain soir à Détroit, ce sera la fin de la série quelle que soit la tenue des Red Wings.

## Al Rollins affrontera le tir de Sherbrooke

CALGARY, (PC) — Des hommes âgés, ayant de jeunes jambes, ont conduit les Mineurs de Drumheller à la finale canadienne en vue de la coupe Allan et leur pilote Roy Kelly espère que la même formule les conduira au championnat national dans la finale, 4 de 7, qui débutera demain soir contre les Castors de Sherbrooke.

Le personnel des Mineurs compte d'excellents anciens joueurs professionnels dont le gardien Al Rollins, le centre Sid Finney et la défense Bob Solinger.

Rollins, âgé de 39 ans, qui a évolué dans la LNH pendant six saisons, s'est joint à l'équipe tard dans la saison comme substitut de Ron Mathers. Il a eu tôt fait de s'assurer le poste régulier.

Solinger, âgé de 40 ans, est un des trois joueurs additionnels permis par la CAHA et Finney, âgé de 37 ans, est le meneur de l'équipe à l'offensive.

Ayant perdu leur aréna dans un incendie avant le début de la saison, les Mineurs ont occupé trois locaux différents, soit l'aréna de Hanna, à 40 milles de Drumheller, le Stampede Coral et l'aréna Foothills de Calgary.

C'est d'ailleurs à ce dernier endroit qu'aura lieu les deux premiers matches de la série, qui se poursuivra ensuite au Coral.

# Selon Blake, la série finira demain à Détroit, si...

par Jacques Doucet

Pour la première fois depuis le début de la finale, il y avait foule dans le vestiaire du Canadien, au Forum.

Toe Blake et son sourire du dimanche ont accueilli les journalistes.

Espère-t-il en finir avec Détroit dès jeudi ?

"Si nous pouvons entreprendre la partie avec autant d'enthousiasme que ce soir, oui. Le but de Provost, après une minute et six secondes, a transformé les joueurs en de véritables lions.

"Après avoir subi deux échecs, nivelé la série à Détroit, ce but hâtif fut une véritable bénédiction. La joute aurait pu prendre un tout autre aspect, si Détroit avait obtenu ce premier but", a analysé Blake.

A-t-il été surpris de voir Crozier devant le filet des Red Wings ?

"Non. A la place d'Abel, j'aurais fait le même choix. Crozier est un excellent gardien et il inspire confiance à ses coéquipiers. Cependant, le but rapide a semblé couper les ailes du Détroit", a-t-il dit.

Lorsqu'on lui a demandé s'il s'attendait à une stratégie spéciale de la part de Sid Abel, Blake a également répondu dans l'affirmative.

"J'avais prévu qu'Abel tenterait quelque chose, ce soir, mais je ne pouvais dire quoi. Il a modifié ses lignes d'attaque, mais tout ce qui comptait pour moi, c'était d'opposer Gilles Tremblay à Gordie Howe. Gilles accomplit un travail magnifique contre Howe. Il a voulu envoyer Bryan Watson contre Jean Béliveau et si j'ai retiré Béliveau de la glace lorsqu'il envoyait Watson, c'était simplement parce que je ne voulais qu'Abel ait son mot à dire dans la stratégie", a expliqué le pilote du Canadien.

L'âge des porte-couleurs du Détroit est-il un facteur dans cette série finale ?

"Pour certains, peut-être. Mais exception faite de la joute de ce soir, les Red Wings ont patiné avec autant d'allure que nous. Rappelez-vous les quatre premières parties. Les Red Wings ont rivalisé de vitesse avec nous durant chacune de ces joutes", a dit Blake.

"Nous avons certes offert un meilleur rendement qu'au cours des deux premières joutes au Forum. Cependant, je ne crois pas que notre performance de ce soir soit supérieure à celle offerte durant la quatrième partie de la série, à Détroit", a ajouté Blake.

"Tout ce qui importe, maintenant, c'est de remporter une quatrième victoire. Il ne reste que deux parties. Que cette victoire survienne dans la sixième ou septième joute, cela importe peu. Mais, il ne faudra pas ralentir l'allure", a conclu Blake.

## Cinq buts par cinq joueurs

Arbitre : Ashley. Juges de lignes : Armstrong, Sopp.

PREMIERE PERIODE

1 — Canadien : Provost (2e) (Backstrom et J.-C. Tremblay) ..... 1:06
2 — Canadien : Cournoyer (2e) (J.-C. Tremblay et G. Tremblay) ..... 19:21

Punitions : Talbot 5:51, Henderson 18:07.

DEUXIEME PERIODE

3 — Canadien : Balon (2e) (Rochefort et Richard) .. 1:05
4 — Canadien : Rousseau (4e) (Duff et Backstrom) ..... 11:22
5 — Détroit : Ullman (5e) (Henderson et Bathgate) 14:22

Punitions : Berman 2:44, Wall 5:03, Rousseau 6:25, Balon 12:21, Marshall 16:42.

TROISIEME PERIODE

6 — Canadien : Duff (2e) (Richard) ..... 5:31

Punitions : Marshall 7:49, Rochefort 13:17, Boivin 17:12.



**Toe Blake entouré de journalistes**

Il y avait tellement de journalistes autour de Toe Blake dans le vestiaire du Canadien, que l'instructeur du Tricolore n'avait pas assez de deux oreilles pour entendre toutes les questions qui lui étaient posées. Calme dans la victoire, Blake a patiemment répondu à tous ses interlocuteurs.

# AU FIL DES SPORTS



par André Trudelle

## L'Association des instructeurs présentera un certain nombre de recommandations à la CAHA

Pour donner suite aux stages annuels de hockey, quelques instructeurs et principalement Gaston Marcotte, l'un des responsables de ces stages, ont eu l'idée de former leur association d'instructeurs de hockey.

Ils voulaient ainsi promouvoir davantage le hockey en général et l'enseignement du hockey chez nous, former un centre de recherches et d'études sur la philosophie et la technique du hockey.

"Les buts de notre association sont multiples", rappelait Gaston Marcotte, à qui la fin d'un trimestre à l'Université du Michigan a permis de prendre quelques jours de congé et d'assister à une joute de la finale de la coupe Stanley.



GASTON MARCOTTE

"Nous voulons établir des normes justes pour tous les instructeurs. Propager et répandre la technique du jeu dans le grand public, organiser des cours d'initiation et de perfectionnement de tous les gens désireux de devenir instructeurs.

"Et dans le domaine de la recherche, il y a tant à faire."

Cette association a déjà un an d'existence. Elle compte six cellules régionales et réunit plus d'une centaine de membres.

Les cellules de Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Hull et Chicoutimi sont formées. On aimerait étendre l'association à l'Abitibi et à la région du Bas du Fleuve.

Présentement, l'association ne compte que des Canadiens français, mais c'est une association canadienne qui ne refusera aucun membre.

Ses projets sont nombreux. Elle aura dès le 14 mai, à Montréal, probablement au centre Maisonneuve, un premier congrès où des instructeurs prépareront un mémoire qui sera soumis à l'assemblée annuelle de la CAHA, meeting prévu dix jours plus tard à Montréal.

Des stages pour arbitres, un centre de recherches, un journal ou un magazine, voilà les plus prochains de ces projets.

"Qu'il s'agisse de la CAHA, de la QAHA, du service des parcs de Montréal ou d'un centre de loisirs, le but est le même. Il y a souvent, trop souvent des conflits de personnalités et ce sont les jeunes qui en souffrent", a encore dit Marcotte.

Il croit que les organisations mineures doivent grouper leurs forces plus que jamais. Il croit que l'expansion de la ligue Nationale va créer de nombreux problèmes chez les jeunes, chez les circuits juniors et inférieurs.

Ce sera la ruée vers les talents, vers les jeunes, par des organisations pour qui le dollar ne pèse guère parce que la promesse d'en réaliser davantage est imminente.

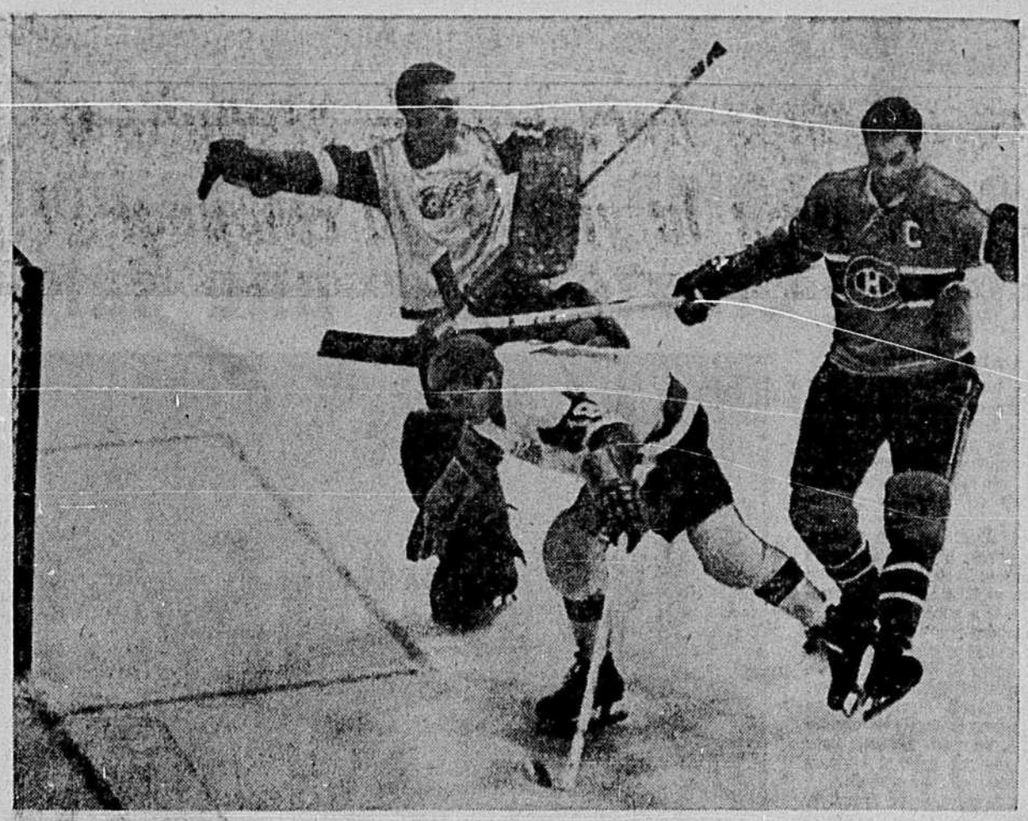
Le hockey mineur n'est pas opposé au hockey professionnel. Mais les buts ne sont pas les mêmes. Pour les pros, il s'agit de développer quelques bons joueurs, peu importe le tort que l'on peut faire à la masse. Alors que le hockey amateur vise le bien-être de la masse, quitte à retarder le développement des quelques individus. Le hockey mineur ne veut pas être un champ d'action complètement soumis à la tutelle des professionnels. Il veut être indépendant.

En fin de semaine prochaine, (le 14) un comité formé à même les quelque 100 membres de la nouvelle association se réunira à Montréal. Il étudiera et condensera les principales résolutions qu'il compte soumettre à l'association canadienne de hockey amateur, (CAHA), Gaston Marcotte, l'un des instigateurs du mouvement, croit qu'il s'agit d'un précédent, dans les annales du hockey, qu'un groupe aussi imposant d'instructeurs se réunisse et discute de problèmes communs en vue d'en faire des recommandations à une autorité supérieure.

Qu'en fera la CAHA, qui, elle, tiendra son assemblée annuelle plus tard en mai à Montréal également, c'est là une toute autre question. Mais jusqu'ici, la CAHA a quand même collaboré à l'organisation des stages de perfectionnement de hockey et elle a vu naître d'un bon oeil la nouvelle association.

Plus ce groupement comptera de membres, plus ses recommandations auront de poids.

Quand on sait toute l'influence du hockey professionnel sur le hockey amateur, on ne peut qu'applaudir à l'initiative de la nouvelle association, celle des instructeurs de hockey.



### Pas de danse ou recherche d'équilibre

A première vue, il semble que le capitaine Jean Béliveau, du Canadien, à droite, et le gardien de but Roger Crozier, du Détroit, effectuent un pas de danse, mais il n'en est rien. Crozier, nerveux, a perdu quelque peu son équilibre en bloquant un lancer, cependant que Béliveau rabat accidentellement son bâton sur la tête du "sympathique" Bryan Watson, alors que leurs patins s'entremêlent et que Béliveau est lui aussi en équilibre instable.

## "Nous nous améliorons à chaque match", déclare Jean Béliveau

Jean Béliveau a été le dernier joueur à quitter le vestiaire du Canadien. Il a jeté un long regard vers son banc, comme le fait un homme qui quitte son atelier, son magasin ou son bureau avant une longue période de vacances. Béliveau et ses coéquipiers parlaient comme s'ils étaient persuadés qu'ils ne joueraient plus au Forum, avant le début de l'entraînement, l'automne prochain.

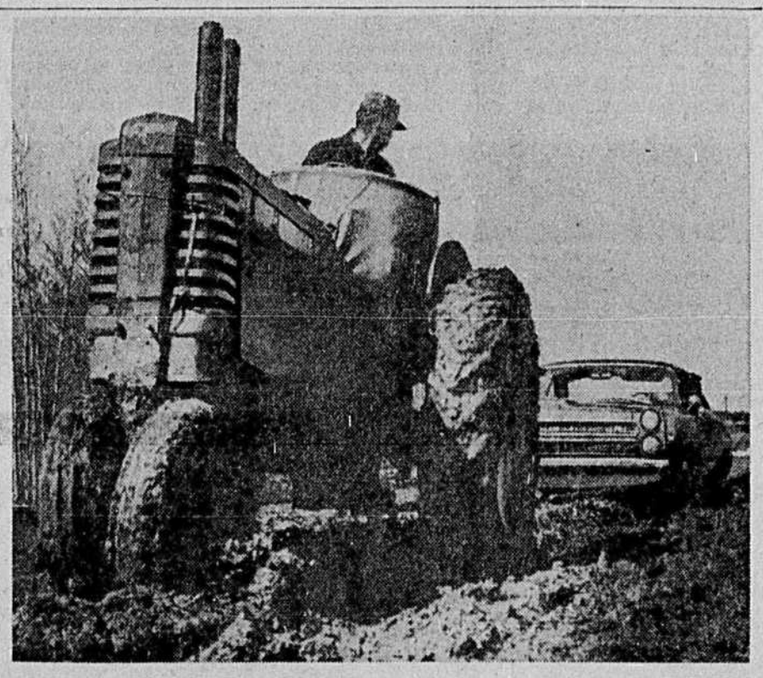
"Je crois que le repos de dix jours avant le début de la série finale nous a aidés. Bien sûr dans les deux premières joutes, nous patinions bien, mais nous manquions de précisions. Nous constatons maintenant que nous patinons rapidement et sans fatigue. Nous nous améliorons à chaque match. Nous jouons de mieux en mieux et si nous patinons aussi rapidement jeudi, nous ne reviendrons pas jouer à Montréal. Je ne vois pas comment nous pourrions ralentir notre allure à Détroit jeudi. Les Red Wings ont paru fatigués ce soir", a dit Béliveau.

Ralph Backstrom partage l'opinion de Béliveau en disant : "Ce soir, nous aurions pu faire des cercles à l'entour de chaque joueur du Détroit. Seul Norm Ullman patinait réellement. Je ne veux pas choquer les Red Wings en disant que j'ai la nette impression qu'ils ralentissent de joute en joute. C'est mon opinion. Les Red Wings semblent fatigués. Ce soir, le Canadien aurait pu battre n'importe quelle équipe au monde."

Jacques Laperrière semblait extrêmement confiant avant le match d'hier. "J'ai parlé avec les joueurs et j'ai la conviction que le Canadien gagnera décisivement même si Crozier décide de jouer. Je viens de le voir patiner", avait-il dit dans le vestiaire des journalistes. Après le match, Laperrière regardait les mêmes journalistes avec l'air d'un homme qui veut signaler : "je vous l'avais bien dit."

Toe Blake a déclaré qu'il savait que Abel tramait une petite surprise, car il a refusé de lui annoncer son alignement avant le début du match. "Je n'ai pas été surpris de voir Crozier se diriger vers son filet."

L'instructeur du Tricolore n'a pas voulu pointer du doigt le meilleur joueur de son club dans cette victoire de 5 à 1, mais il a dit : "Béliveau nous a présenté du Grand Béliveau, tandis que Dick Duff n'a jamais patiné aussi rapidement depuis que nous l'avons obtenu des Rangers en échange de Bill Hicke."



téléphoto PC

### Les dirigeants en ont pour leur argent

Les participants à un rallye automobile font souvent face à des difficultés assez grandes, dont la principale est l'état des routes. Ici, en traversant les prairies, une voiture d'officiels du rallye de 4,000 milles Vancouver-Québec, est prise dans une boue épaisse et gluante. Un fermier, NORMAN QUINTON, de Jedburg, près de Yorkton, Sask., aide un officiel à se tirer d'une impasse.

## Le pistard Retrain devient ambulancier

L'atmosphère des Six-Jours a commencé à régner à l'intérieur du Centre Paul-Sauvé.

Depuis quelques heures, les menuisiers ont commencé à monter la piste qui devrait être prête en fin d'après-midi vendredi.

Les coureurs européens arriveront à Montréal en deux groupes, demain et vendredi.

De tous les coureurs que nous reverrons, au départ dimanche après-midi, le Parisien André Retrain est sans contredit l'un des plus populaires.

Sans être un champion du monde, ni même un pistard de la plus grande classe, Retrain est un coureur courageux qui fait honnêtement sa besogne. C'est là d'ailleurs l'une des raisons qui le rendent si sympathique et attachant à la foule.

Les dames le portent tout particulièrement dans leur coeur. Avec son petit nez en trompette, ses grands yeux noirs d'éternel adolescent, il irradie ce charme séducteur qu'on attribue d'ordinaire à nos cousins les Français. C'est également un coureur de métier et un pistard rompu à tous les petits trucs des Six-Jours. Mais savait-on qu'il était devenu un monsieur très sérieux depuis sa dernière visite au Canada, et qu'on l'appelle désormais en blaguant, bien entendu, monsieur le Docteur ?

La raison, c'est que notre ami André Retrain s'est porté tout récemment acquéreur d'un service d'ambulances et qu'il véhicule ses malades d'un bout à l'autre de Paris. Vêtu d'une tunique blanche, il a tout l'air du jeune interne et André prend ses nouvelles fonctions fort au sérieux.

"Vous ne me croirez peut-être pas, confiait-il tout récemment à un ami canadien de passage à Paris, mais l'expérience acquise sur les pistes des Six Jours m'est très utile dans l'exercice de mon métier.



André Retrain

"Dans la circulation effroyable de Paris, c'est un peu comme dans une arrivée massive au sprint, et il faut avoir de bons réflexes et savoir se faufiler avec son ambulance pour conduire son malade sain et sauf à l'hôpital."

### Billets vendus pour $4½ millions

**LONDRES. (AFP) — Les ventes de places pour le championnat du monde de football soccer en juillet ont maintenant atteint 1,700,000 livres sterling ($4 millions et demi).**

**Par ailleurs, s'il est nécessaires de rejouer la finale, elle aura lieu le 2 août, toujours à Wemblev.**

**Une prolongation sera jouée si nécessaire et, si les équipes sont toujours à égalité à la fin de la demi-heure, le vainqueur sera désigné par tirage au sort.**

## La boue rend la tâche ardue dans le rallye

WINNIPEG — John Merriman, de Scarborough, qui avait jusqu'à maintenant remporté la victoire dans tous les parcs fermés du Rallye Shell 4000, a été forcé d'abandonner la partie à la fin de l'épreuve d'hier. En effet, il a brûlé le moteur de la Chevelle qu'il conduisait, dans le parc de Riding Mountain, au Manitoba.

Le Rallye Shell, le plus long en Amérique du Nord, en est maintenant à sa quatrième journée et les concurrents, après s'être plaints de la sécheresse et de la poussière des routes des Rocheuses, déplorent maintenant la boue qu'ils ont à combattre.

Cette boue s'avère particulièrement désastreuse pour les plus petites voitures, dont celle que pilote Robert Coiteux, de Montréal. Il s'agit d'une Austin Cooper dans laquelle Coiteux est accompagné du navigateur Charles Milot, également de la métropole. Les Montréalais craignent d'avoir endommagé le dessous de leur automobile au cours de la journée d'hier, ce qui pourrait leur causer des retards aujourd'hui.

Le classement actuel demeure à peu près le même qu'hier, avec les deux Lotus Cortina en tête. Ce sont celles de MacLennan et de Roger Clarke. Le premier n'a accumulé que 12 points de punition, tandis que le second en a 37. Ni l'un ni l'autre ne s'est vu infliger de mauvais points durant la journée de mardi.

MacLennan et Clarke sont suivis de Ewan Graham, d'Alberta, dans une Volvo. Graham a accumulé 41 points, tandis que le concurrent suivant, maintenant que Merriman est hors de partie, est Rosemary Smith, la championne irlandaise qui pilote une Sunbeam Imp. Rosemary possède 91 points, alors qu'elle est suivie de Scott Harvey, dans une Barracuda, avec 99 points.

Parmi les concurrents du Québec, Gilles Vincent demeure en tête de classement avec la onzième position et 246 points.

Au cours de la journée de mercredi, les concurrents dans le Rallye Shell 4000 franchiront pour la première fois la frontière pour faire un bout de chemin dans le nord du Minnesota. La raison de cet écart est que les routes de l'Etat américain présentent plus de difficultés. Si les conducteurs demeuraient au Canada, il leur faudrait emprunter une autoroute qui leur rendrait la tâche trop facile.

Parmi les incidents peu nombreux qui ont marqué la journée d'hier dans le Shell 4000, remarquons que Rosemary Smith a subi un bris de parebrise. Plusieurs automobiles se sont également enlisées dans les chemins boueux et, à un certain endroit de la région de Riding Mountain, un cultivateur astucieux s'est posté en bordure de la route avec son tracteur, parfaitement consentant à dépanner les concurrents à raison de dix dollars pièce. Il a récolté trois clients dans sa journée.

## Les séries de détail

HIER

**Canadien 5 — Détroit 1**

| | g | p | bp | bc |
|---|---|---|---|---|
| CANADIEN | 3 | 2 | 15 | 12 |
| DETROIT | 2 | 3 | 12 | 15 |

**Prochains matches**

Canadien à Détroit, demain.
Détroit à Canadien, samedi.
(Si nécessaire)

**Les compteurs**

| | B | A | Pts | Pun. |
|---|---|---|---|---|
| Ullman, Détroit | 5 | 9 | 14 | 12 |
| TREMBLAY, J.-C. Can | 2 | 9 | 11 | 00 |
| Delvecchio, Détroit | 0 | 10 | 10 | 4 |
| BELIVEAU, Can. | 4 | 5 | 9 | 6 |
| Bathgate, Détroit | 6 | 3 | 9 | 6 |
| Howe, Détroit | 4 | 5 | 9 | 12 |
| ROUSSEAU, Can. | 4 | 4 | 8 | 6 |
| TREMBLAY, G. Can. | 4 | 4 | 8 | 6 |
| BACKSTROM, Can. | 3 | 4 | 7 | 4 |
| DUFF, Can. | 2 | 5 | 7 | 0 |
| Smith, Détroit | 4 | 2 | 2 | 4 |
| Henderson, Détroit | 3 | 3 | 6 | 10 |
| Stapleton, Chicago | 2 | 3 | 5 | 4 |
| HARPER, Can. | 2 | 3 | 5 | 18 |
| COURNOYER, Can. | 2 | 3 | 5 | 2 |
| MacGregor, Détroit | 1 | 4 | 5 | 2 |
| Hull, Chicago | 2 | 2 | 4 | 10 |
| PROVOST, Canadien | 2 | 2 | 4 | 2 |
| McDonald, A., Détroit | 1 | 3 | 4 | 0 |
| Marshall, Détroit | 1 | 3 | 4 | 14 |
| Gadsby, Détroit | 1 | 3 | 4 | 12 |
| Shack, Toronto | 2 | 1 | 3 | 30 |
| BALON, Canadien | 2 | 1 | 3 | 14 |
| Mikita, Chicago | 1 | 2 | 3 | 2 |
| RICHARD, Can. | 0 | 3 | 3 | 2 |
| Watson, Détroit | 2 | 0 | 2 | 26 |
| FERGUSON, Can. | 2 | 0 | 2 | 44 |
| ROBERTS, Can. | 1 | 1 | 2 | 0 |
| Maki, Chicago | 1 | 1 | 2 | 0 |
| Esposito, Chicago | 1 | 1 | 2 | 2 |
| Hillman, Toronto | 1 | 1 | 2 | 6 |
| Pulford, Toronto | 1 | 1 | 2 | 12 |
| Kelly, Toronto | 0 | 2 | 2 | 0 |

## Geoffrion prédit que Blake sera de retour

Bernard Geoffrion, l'instructeur des As de Québec, était prêt à parier du 20 contre 1 aux journalistes que Toe Blake sera de retour comme pilote du Canadien l'an prochain. "Il ne peut en être autrement", de dire Geoffrion, "il gagne toujours."

* * *

Geoffrion s'est rendu dans le vestiaire afin de féliciter ses anciens coéquipiers, surtout Jean Béliveau, qui venait de jouer une partie de toute beauté. Le Boomer a déclaré que les Américains de Rochester devraient remporter la coupe Calder une deuxième année de suite, puisque Cleveland ne forme pas une équipe assez puissante.

* * *

Réjean Richer, des Castors de Sherbrooke, a assisté au match. Les Castors quittent la métropole à destination de Calgary ce midi. Ils y affronteront les Mineurs de Drumheller en finale de la coupe Allan à compter de jeudi. Il ignore tout de l'équipe si ce n'est que l'ancien gardien de la ligue Nationale Al Rollins, protège la forteresse des Mineurs.

* * *

A un journaliste qui faisait l'éloge de Léon Rochefort, Blake a déclaré que ce dernier n'avait pas offert un aussi bon rendement qu'à Détroit. C'était peut-être dû à la nervosité. Ses parents ont assisté au match du haut des gradins. Rochefort célèbre aujourd'hui son 27e anniversaire de naissance.

* * *

Floyd Curry espère assister à une victoire du Canadien à Détroit jeudi. Le dépisteur du Canadien compte bien s'y rendre en compagnie de son épouse. Il est possible qu'il effectue le voyage à bord d'un avion privé de six places qui appartient à l'un de ses amis.

* * *

Les journalistes ont taquiné Scotty Bowman, l'instructeur du Canadien junior, au sujet de la rumeur qui voulait qu'il rallie l'organisation des Bruins de Boston. "Au moins, les gens qui lancent de tels canards pourraient me choisir un club vainqueur au lieu de Boston", a-t-il répliqué.

* * *

Alex McKellar, président de la ligue de hockey Métropolitaine junior, nous a rappelé que le banquet de son circuit aura lieu lundi prochain à l'hôtel Queens. Les vedettes de la ligue seront alors honorés.

* * *

D'autres visiteurs dans le vestiaire du Canadien : Noël Picard et Jean Gauthier, des Apollos de Houston. Picard se remet d'une intervention chirurgicale qu'il a subie à la fin de la saison de la ligue Centrale.

* * *

Tom Johnson, ancien défenseur du Canadien maintenant attaché à l'organisation des Bruins de Boston, de même que Red Sullivan, des Rangers de New York et Rudy Pilous, ancien pilote des Black Hawks de Chicago, ont été témoins du match.

* * *

Lorne Worsley a surtout éprouvé du mal contre Ullman, qui a compté en prenant le retour de son lancer, et contre Gordie Howe, vers la fin du match. Howe a effectué un lancer des poignets qui a failli passer sous l'épaule gauche du gardien du Tricolore.

* * *

Henri Richard sera à l'emploi de Montreal Construction au cours de l'été tandis que Jean-Guy Talbot agira comme agent des relations publiques de la Quebec Steel Company, une fois que la finale sera terminée.

## Aucune décision prise à la réunion de la LHN

Les six nouveaux gouverneurs de la ligue Nationale de hockey se sont entretenus pendant toute la journée hier avec le président Clarence Campbell, mais n'ont pu obtenir aucun engagement officiel au sujet des joueurs qu'ils recevront pour former leur équipe à l'occasion de l'expansion du circuit.

Campbell a déclaré qu'on ne saurait en arriver à une décision au sujet du personnel des équipes de St-Louis, Minneapolis-St-Paul, Los Angeles, San Francisco - Oakland, Philadelphie et Pittsburgh en 1967-68 avant l'assemblée annuelle de juin prochain.

Les gouverneurs des six formations actuelles se sont réunis à Détroit le 29 avril, mais n'ont pu en arriver à une décision au sujet du nombre de poueurs qu'ils cèderont de leur propre équipe.

"Ce fut une séance d'orientation, où l'on a discuté de la contitution et des règlements, de l'assemblée annuelle de juin, NBC-TV, ainsi que des détails de leur arena et de leur bail.

"J'ai fait connaître aux nouveaux gouverneurs les méthodes à suivre quant aux recettes et taxes et leur ai soumis un mémoire au sujet des noms adoptés par les nouvelles équipes", a dit Campbell.

### Don Larsen à Phoenix

HONOLULU. (PA) — Don Larsen, qui a lancé une partie parfaite pour les Yankees de New York dans la série mondiale de 1956, a accepté les conditions du Phoenix, de la ligue du Pacifique, hier.

Il est parti immédiatement pour l'Arizona pour se joindre au club-ferme des Giants de San Francisco.




AUTO-CITE
A ne pas manquer !
VOIR EN PAGE 90

O.F.C.
UN WHISKY CANADIEN
Un des 3 Grands Whiskys Canadiens
EXPORTÉS AVEC FIERTÉ VERS PLUS DE 50 PAYS
DISTILLÉ, VIEILLI ET EMBOUTEILLÉ À VALLEYFIELD PAR CANADIAN SCHENLEY DISTILLERIES LTD



"AVIS DE CHANGEMENT DE NOM"

Prenez avis que CESARE UGHETTO de 2154, Jolicoeur, Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil dans le but d'obtenir un décret changeant son nom en celui de CESAR UGUAY.

## CITE D'OUTREMONT
### AVIS DU SCRUTIN

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le scrutin est nécessaire pour l'élection maintenant pendante pour ECHEVIN du QUARTIER OUEST — Siège No. 1 de la cité d'Outremont et que ce scrutin sera ouvert en conséquence lundi, le neuvième (9ième) jour de mai mil neuf cent soixante-six (1966), de huit heures de l'avant-midi à sept heures de l'après-midi ; et, de plus, que les personnes dûment présentées comme candidats à cette élection, et pour lesquelles seulement les votes seront admis, sont :

Pour ECHEVIN de la Cité d'Outremont
QUARTIER OUEST — Siège No. 1
M. Jean-Paul Noiseux de la cité d'Outremont, 517 chemin de la Côte Ste-Catherine (Homme d'affaires).
Mme Marie-L. Chevalier de la cité d'Outremont, 236 avenue McDougall (ménagère).
M. Gérard Charbonneau de la cité d'Outremont, 616 avenue St-Germain (architecte).

Le relevé du scrutin et la proclamation du Candidat élu se feront mardi, le dixième (10ième) jour de mai, mil neuf cent soixante-six (1966) à dix heures de l'avant-midi, à mon bureau, à l'Hôtel de Ville d'Outremont.

Ce dont tous les intéressés sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

Donné sous mon seing, à l'Hôtel de Ville d'Outremont, ce deuxième (2ième) jour de mai mil neuf cent soixante-six (1966).

PAUL SOULIERE,
Officier-Rapporteur

**Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967**

**DOSSIER no 200-878**
**PROJET: Poste de pompage pour le lac situé à l'extrémité en amont de l'île Ste-Hélène.**

Des soumissions sous enveloppes cachetées, portant à l'extérieur mention du contenu, et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.A.E.)

**JEUDI 12 MAI 1966**

On peut consulter les plans, devis et formule de soumission aux bureaux de l'Association des Entrepreneurs en bâtiment, à Montréal, Québec, Sherbrooke, Ottawa, Toronto, Kitchener, Peterborough, ainsi qu'à la salle des plans de la C.C.E.U. à Montréal. Les entrepreneurs principaux peuvent s'en procurer auprès du Service des plans de la C.C.E.U. au Pavillon de l'Administration, Cité du Havre (Jetée Mackay) ou du Service des Plans, 225 rue Metcalfe à Ottawa 4, moyennant le versement à la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967 d'un dépôt remboursable de $100.00.

Toute soumission doit être accompagnée du dépôt de garantie mentionné dans les formules de soumission.

La Compagnie ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

JEAN-CLAUDE DELORME,
secrétaire.

1er étage
Pavillon de l'Administration,
Cité du Havre (Jetée Mackay)
Montréal, Qué.

**Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967**

**DOSSIER no 200-885**
**PROJET: Auto-Parc Victoria nivellement, base granulaire, revêtement de surface, services d'aqueduc et égouts, Montréal, Qué.**

Des soumissions sous enveloppes cachetées, portant à l'extérieur mention du contenu, et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.A.E.)

**JEUDI 19 MAI 1966**

On peut consulter les plans, devis et formule de soumission aux bureaux de l'Association des Entrepreneurs en bâtiment à Montréal, Québec, Sherbrooke, Ottawa, Toronto, Kitchener, Peterborough, ainsi qu'à la salle des plans de la C.C.E.U. à Montréal, et peuvent être obtenus au Service des plans de la C.C.E.U. au Pavillon de l'Administration, Cité du Havre (Jetée Mackay) ou du service des plans, 225 Metcalfe, Ottawa 4, moyennant le versement à la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967 d'un dépôt remboursable de $100.00.

Toute soumission doit être accompagnée du dépôt de garantie mentionné dans les formules de soumission.

La Compagnie ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

JEAN-CLAUDE DELORME,
secrétaire.

1er étage
Pavillon de l'Administration,
Cité du Havre (Jetée Mackay)
Montréal, Qué.

# La FTQ qualifie d'"ingérence politique" l'intervention du ministère du Travail dans un conflit intersyndical à Alma

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, a qualifié "d'ingérence politique pure et simple et de patronage pro-CSN" l'intervention du ministère du Travail dans le conflit intersyndical survenu au chantier de la compagnie Price, à Riverbend, près d'Alma.

Le porte-parole de la FTQ a révélé que les syndicats internationaux de la construction ont été invités par M. Jean-Paul Lafleur, conciliateur du ministère, à des entretiens avec les représentants de la compagnie Rust Associates, ceux de la CSN et le maire d'Alma, M. Léonce Desmeules, dans le but, dit-on, de sauvegarder la sécurité publique.

M. Laberge trouve en effet étrange que cette conférence ait été convoquée précisément "au moment où l'ordre a été rétabli sur le chantier et où, à la suite d'une injonction et de l'arrestation de 17 représentants de la CSN, les travaux se poursuivent normalement selon les termes d'une convention collective entre l'employeur et les affiliés de la FTQ."

"On était en droit de se demander, dit-il, pourquoi les autorités ne sont pas intervenues plus tôt, c'est-à-dire au moment où des fiers-à-bras vidaient régulièrement le chantier". Le porte-parole de la FTQ juge d'autant plus inopportune cette tentative d'ingérence politique dans le conflit d'Alma, que les désordres évoqués par le ministère du Travail font déjà l'objet d'une requête en injonction accordée par la cour Supérieure. "Il est arrivé, dit-il, que le ministre du Travail ait refusé d'intervenir dans des causes beaucoup plus claires et beaucoup plus justes."

La délégation syndicale qui s'est rendue à Alma aujourd'hui est composée de M. Roger Perreault et du président de la FTQ.

M. Laberge tentera de prouver à cette occasion "le caractère mensonger de la propagande de la CSN".

C'est ainsi, d'expliquer M. Laberge, que la centrale syndicale a effrontément trompé le public en soutenant que la compagnie Rust aurait importé une cinquantaine de travailleurs américains. "En réalité, il n'y a que deux ou trois spécialistes américains, exclus de la convention collective, et le reste de la main-d'oeuvre appartient à cent pour cent à la région d'Alma."

Enfin, le président de la FTQ a déclaré : "Il n'y a pas à chercher midi à quatorze heures pour s'expliquer l'adhésion des travailleurs d'Alma aux syndicats internationaux de la construction. En effet, ils sont ainsi payés à des tarifs de beaucoup supérieurs aux salaires horaires en vigueur dans la région en vertu des ententes conclues par la CSN."

**MECANICIENS 1re et 2e classe**

Demandés par un important concessionnaire General Motors du centre de la ville.
Salaire intéressant et conditions de travail excellentes.
S'adresser à M. Frank Jameson Gérant du Service,
SANGUINET AUTOMOBILE LTEE
1965 rue Lafontaine, Montréal
Tél.: 524-3761

## Une citoyenne recommande l'instruction en langue française en Saskatchewan

SASKATCHEWAN. (PC) — Une simple citoyenne a recommandé hier que la loi des écoles de la Saskatchewan soit remaniée pour permettre que l'instruction puisse se donner en français aussi bien qu'en anglais dans les écoles de Saskatchewan.

Mlle Lenore McEwen, chimiste à l'université de Saskatchewan, a fait cette demande au comité provincial sur l'instruction dans des langues autres que l'anglais.

Le comité, qui tient ici des audiences publiques, a été institué par le gouvernement de la Saskatchewan après que des parents de langue française de Saskatoon eurent protesté contre une clause de la loi des écoles qui défend l'enseignement en langue française de sujets tels que la littérature et les études sociales.

"Nous restreignons de façon stupide la richesse que peut nous apporter le Canada quand nous ne profitons pas du fait que nous avons au Canada deux cultures complètes et non seulement une seule," a déclaré Mlle McEwen.

Le Comité central des Ukrainiens du Canada, de Canora, a prétendu que seule la langue anglaise devrait servir à l'instruction.

Cependant, M. Nicholas Labiuk, un instituteur qui a présenté le point de vue des Ukrainiens, a admis que partout où un nombre suffisant d'élèves désirent recevoir l'instruction dans une langue autre que l'anglais, et où des instituteurs qualifiés sont disponibles, l'instruction dans cette langue devrait commencer au moins en septième année et se continuer jusqu'en douzième.

## Choix des 372 commissaires du recensement

Le Bureau fédéral de la statistique vient de faire connaitre les noms des 372 commissaires pour le recensement 1966 du Canada dans les différents districts électoraux de la province de Québec.

Le recensement débutera le 1er juin prochain dans les résidences permanentes tandis qu'il se fera durant la veillée et la nuit du 31 mai dans les résidences temporaires, telles que les hôtels, les motels, etc.

Le premier recensement du Canada a eu lieu en 1871 sous le régime de la Nouvelle France alors que le surintendant Talon était au pouvoir. Le dernier recensement s'est fait en 1961.

En plus des informations sur la population du Canada, le recensement du 1er juin fournira des données sur l'agriculture.

En effet, on profitera de la visite des recenseurs aux fermes pour mettre à jour les informations sur l'agriculture telles que le nombre de bêtes se trouvant sur les fermes, la surface de terre consacrée à l'agriculture etc.

Les 372 commissaires choisis subissent actuellement un entrainement. Ils devront bientôt engager des recenseurs qui travailleront sous la surveillance constante de la section montréalaise du bureau fédéral de la statistique.

**PONT-VIAU**
Station-service Texaco
**À LOUER**
Volume de vente de gazoline EXCELLENT. Capital requis : $5,000.
**Tél. 272-1194**

**TERRAINS**
**A VENDRE**
**à CHOMEDEY OUEST**
(VILLE LAVAL)
**et à CHATEAUGUAY**
Terrains prêts à bâtir à partir de 30 cents le pi. car. 5 ans pour payer. Formalités devant notaire. Une occasion à ne pas manquer !
**DEMANDEZ**
M. Paradis — Tél. 254-5351

**Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967**

**DOSSIER NO 200-877**
**PROJET: Poste de pompage pour le lac situé à l'extrémité en aval de l'île Ste-Hélène, Montréal, Québec.**

Des soumissions sous enveloppes cachetées, portant à l'extérieur mention du contenu et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.A.E.)

**VENDREDI 13 MAI 1966**

On peut consulter les plans, devis et formule de soumission aux bureaux de l'Association des Entrepreneurs en bâtiment à Montréal, Québec, Sherbrooke, Ottawa, Toronto, Kitchener, Peterborough, ainsi qu'à la salle des plans de la C.C.E.U. à Montréal. Les entrepreneurs principaux peuvent s'en procurer auprès du Service des plans de la C.C.E.U. au Pavillon de l'Administration, Cité du Havre (Jetée Mackay) ou du Service des Plans, 225 rue Metcalfe à Ottawa 4, moyennant le versement à la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967 d'un dépôt remboursable de $100.00.

Toute soumission doit être accompagnée du dépôt de garantie mentionné dans les formules de soumission.

La Compagnie ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

JEAN-CLAUDE DELORME,
secrétaire.

1er étage
Pavillon de l'Administration,
Cité du Havre (Jetée Mackay)
Montréal, Qué.

**AVIS PUBLIC**
**Vente par licitation**

Avis public est par la présente donné qu'en vertu d'un jugement rendu le 25 avril 1966 par l'honorable juge P. Pothier, un des juges de la Cour supérieure pour le district de Montréal, portant le No 3798 des records de ladite Cour, le Notaire soussigné procédera à son bureau, 1010 Ste-Catherine ouest (Chambre 509), le 24 mai 1966 à 11 heures a.m. à l'enchère et adjudication de la propriété décrite plus bas, étant la propriété de la Succession de Issie Manny Finkelstein, à savoir : —

Un certain emplacement ayant front sur l'avenue Davaar dans la Cité d'Outremont, composé des lots quatre cent quatre-vingt-trois et quatre cent quatre-vingt-quatre de la subdivision du lot originaire trente-huit (38-483 et 134) aux plan et livre de renvoi officiel de la Municipalité de la Paroisse de Montréal, contenant chaque dite subdivision vingt-cinq pieds de largeur par une profondeur de cent deux pieds, mesure anglaise et plus ou moins.

Avec le duplex érigé sur ces lots portant les numéros civiques 721 et 723 de ladite Avenue Davaar.

Pour les conditions et liste des charges, vous adresser au Notaire soussigné.

Montréal, ce 3 mai, 1966.

A. H. METTARLIN, N.P.,
1010 ouest, Ste-Catherine,
Chambre 509, Montréal.

**SOUMISSIONS**

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "PROLONGEMENT DE L'AMENAGEMENT D'UNE PARTIE DE LA SURFACE NIVELEE AU SUD-OUEST DE LA PISTE 15-33, AEROPORT DU LAC-DES-LOUPS, LAC-DES-LOUPS, (QUEBEC)" seront reçues jusqu'à 3.00 heures de l'après-midi, heure avancée de l'est, le 19 mai 1966 pour les travaux ci-haut mentionnés à l'aéroport du Lac-des-Loups, P.Q.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande au bureau de l'Acheteur régional, Ministère des Transports, Chambre 162, Edifice de l'Administration régionale, Aéroport international de Montréal, Dorval, P.Q., sur réception d'un chèque visé de $50.00 fait au nom du Receveur Général du Canada.

M. Baribeau,
Directeur régional,
Services de l'Air
MINISTERE DES TRANSPORTS
Aéroport international de Montréal, Dorval, P.Q.
Le 29 avril 1966.

**BON VENDEUR DECORATEUR**
**EXPERIENCE DE LA DRAPERIE**
Possédant voiture. Bon salaire, plus pourcentage. Bénéfices marginaux.
*Téléphonez de 9 a.m. à 5 p.m.*
M. G. DEVAL
384-3600 Ext. 44




quoi de nouveau sous le soleil?
le 1er juin,
notre DC-9 inaugure
le premier vol direct vers miami*

Voilà une double bonne nouvelle. D'abord, ce sera la première fois que nous irons jusqu'à Miami (on vient tout juste de nous accorder ce trajet). Et ce sera aussi la première fois que notre nouveau jet DC-9 se rendra à la ville des plages et du soleil.

Regardez bien le DC-9. Il a tous les atouts dans son jeu : rapidité, silence, confort. Et il a vraiment fière allure (la beauté est venue toute seule, tandis que nous avons consacré des années de travail à tout le reste).

Quand vous déciderez de partir pour Miami cet été, réservez votre place sur le vol direct par DC-9. Un voyage à bord de notre nouveau jet vers le soleil a tout pour vous enchanter.

Pour tous renseignements, voyez votre agent de voyages, ou appelez Air Canada à 937-5771.

AIR CANADA

*Sujet à l'approbation du gouvernement.

AGENCE DE VOYAGES
Ville-Marie
5135, rue ST-DENIS TEL. 276-2694

Renseignements et service gratuits
MONDIAL AVIOMAR
BUREAU AUTORISÉ CR. 4-7594
445, JEAN-TALON OUEST

AGENT AUTORISE
RENSEIGNEMENTS et SERVICE GRATUITS
Alfred GAGLIARDI
6900, ST-DENIS
CR. 1-6900

VOYAGES
TRAVELAIDE
Semaine, ouvert de 9 h. a.m. à 9 h. p.m. et le samedi jusqu'à 4 heures.
LTEE
Mezzanine
Edifice Carré
Dominion
861-7272

## Naissances — Décès — Remerciements — In memoriam

**AUCHU (Yvonne)** — A Montréal, le 2 mai 1966, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Arthur Auchu, née Yvonne Beaulieu, demeurant au 1482 Vimont. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198 rue Ontario est
pour se rendre à l'église de la Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 8 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BARRETTE (J. H.)** — A Lachine, le 3 mai 1966, à l'âge de 60 ans, est décédé M. J. H. (Paul) Barrette, fils de feu Napoléon Barrette et de feu Maximilienne Poirier et frère d'Yvette (Mme A. Ménard), Albert, Thérèse (Mme R. Brisson), Roger, Gilberte (Mme G. Kirkland), Lucille (Mme C. Boyer) et René. Les funérailles auront lieu samedi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
1345 rue Notre-Dame, Lachine
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église des Sts-Anges, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BERARD (Adéodat)** — A Dorval, le 3 mai 1966, à l'âge de 89 ans, est décédé Adéodat Bérard, époux de Marie-Andrée Décary, demeurant à 630 Bord-du-Lac, père de Gilles, pharmacien à La Salle, Lucille (Mme L. Constantineau), Gisèle (Mme B. Ricard), Claire (Mme J. Foucault), Thérèse (Mme R. Viens), autrefois de Lachine. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345, rue Notre-Dame, Lachine
à 10 h., pour se rendre à l'église de La-Présentation-de-la-Ste-Vierge où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de Dorval, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BERNARD (Léonile)** — A Montréal, le 2 mai 1966, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Roméo Bernard, née Léonile Gadbois, mère de Paul-Aimé. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
angle Notre-Dame-de-Grâce
et boulevard Décarie
à 8 h. 40, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Beloeil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BIGRAS (René)** — A Ste-Scholastique, le 2 mai 1966, est décédé M. René Bigras, époux de Jeannette Duquette. Les funérailles auront lieu vendredi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Girardôt,
368 rue St-Vincent,
Ste-Scholastique,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Canut, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de St-Canut, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BILODEAU (Georges)** — A Montréal, le 2 mai 1966 à l'âge de 55 ans est décédé M. Georges Bilodeau, époux de Lorette Desmarteau, demeurant 5239 Boul. Rosemont, père de Mme Bernard Gagnon (Suzanne), Mme Robert Belair (Gail) et Johanne. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3661 rue Jean-Talon Est
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BOISCLAIR (Marie-Julia)** — A Montréal, le 2 mai 1966, est décédée Mlle Marie-Julia Boisclair, fille de feu Edmond Boisclair et de Célina Létourneau, autrefois de Rosemont. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
4419, rue Beaubien est
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-Marie-Vianney, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BROUILLETTE (Alexandre)** — A Montréal, le 1er mai 1966, est décédé M. Alexandre Brouillette, époux en 1ères noces d'Eugénie Labarre, et en 2èmes noces d'Hélène Desrosiers, père de Soeur M. Louis Alexandre, S.N.J.M., (Thérèse), et Louis, optométriste de Valleyfield, beau-père de Francine et Guy Messier, demeurant 4254 St-André. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.
518 est, rue Rachel
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où les le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CARDINAL (Anna)** — A Montréal, le 2 mai 1966 à l'âge de 75 ans est décédée Mme veuve Philadelphie Cardinal, née Anna Boileau, mère de Charles-Edouard, Roland, Mme G. E. Boileau (Marguerite), Georgette, Mme C. A. Plante (Françoise) et Mme C. Ménard (Gisèle). Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 rue Henri-Bourassa est
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église de la Visitation où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Ile Bizard où un libera sera chanté, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CARUFEL (André)** — A Montréal, le 2 mai 1966 à l'âge de 82 ans est décédé André Carufel, époux en 1ères noces de Marie Hénault, et en 2èmes noces de Octavie Trépanier, demeurant 6591, 44e avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
4419 rue Beaubien est
pour se rendre à l'église St-Bonaventure où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CHARLEBOIS (Joseph)** — A Hawkesbury, le 2 mai 1966, à l'âge de 90 ans, est décédé M. Joseph Charlebois, membre de la ligue du Sacré-Coeur, paroisse Ascension, époux de feu Delia Cléroux, demeurant au 343 Cameron, père de Messieurs Léo, de Brownsburg, Maurice, de St-Michel, Aldéric, de How, Gérard, de Toronto ; de Mesdames Armand Rousseau (Rena) de L. D. R., Jimmy Checcini (Florida), d'Ottawa, Lorenzo Mallette (Jeannine), René Séguin (Rêa), Edgar Lacelle (Aline), Raymond Proulx (Georgette), Laurent Gauthier (Béatrice), de How, et 57 petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Noël Ltée.
1067 rue Lansdowne, How,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ascension, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**COMEAU (Daniel)** — Accidentellement, à Ville de Laval, le 26 février 1966, à l'âge de 10 ans, est décédé M. Daniel Comeau, fils de M. et Mme Georges Comeau, demeurant 8190, 3e avenue, St-Francois. Les funérailles auront lieu jeudi, le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Cyr & Urbain,
7020 boul. des Mille-Iles,
à 8 h. 40, pour se rendre à l'église St-Joseph-Chabanel, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JAMES D. McKENNA
House of Flowers
RUE DE LA MONTAGNE
VICTOR 2-4444

**CORBEIL (Henri)** — A Montréal, le 3 mai 1966, est décédé Henri Corbeil, époux de Marguerite Groleau, ex-employé à la R. C. A. Victor. Les funérailles auront lieu samedi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
185 est, De Castelnau,
à 9 hres 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**COUILLARD (Mélina)** — A Châteauguay, le 2 mai 1966, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Alfred Couillard, née Mélina Curotte, demeurant 85 rue Primeau. Les funérailles auront lieu jeudi, le 5 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
J. R. Reid & Fils,
35, boul. Normand,
Châteauguay,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Joachim, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de Châteauguay Centre, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**COURSOL (Polizine)** — A St-Antoine-des-Laurentides, le 3 mai 1966, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme Donat Coursol, née Polizine Lebeau, demeurant 744 boul. des Laurentides. Les funérailles auront lieu vendredi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Pilon, Therrien, Desrosiers, Inc.,
533 boul. des Laurentides,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Antoine-des-Laurentides, où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DAZE (Eva)** — A Montréal, le 2 mai 1966, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme veuve René Dazé, née Eva Tessier. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Stanislas où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DEMERS (Marcia)** — A Montréal, le 2 mai 1966, à l'âge de 74 ans est décédée Mme veuve Emile Demers, née Marcia Gauthier, soeur de feu Raoul Gauthier, ex-directeur du département des incendies de la ville de Montréal. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative
de Frais Funéraires
302 rue Ste-Catherine est
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Hélène où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DESROSIERS (Albert)** — A Montréal, le 3 mai 1966, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Albert Desrosiers, ex-contremaître du Pacifique Canadien, Port Montréal, et ancien marguillier de la paroisse Ste-Marguerite-Marie, époux de Eugénie Dominique, demeurant 4262 rue Fabre, appt 1. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires
4848 rue Papineau
à 8 h. 50, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DEVITO (Joseph)** — A Montréal, le 3 mai 1966, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Joseph Devito, époux de Marguerite Pervis, demeurant au 2537 Jolicoeur. Les funérailles auront lieu vendredi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259 boul. Monk,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Holy Cross, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DUMAS (Cyrille)** — A Montréal, le 2 mai 1966 à 43 ans est décédé M. Cyrille Dumas, époux de Lise Courtois, demeurant 12,138 Taylor. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2695 rue De Salaberry
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**FORTIN (Alphonsine)** — A Montréal, le 2 mai 1966, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Odilon Fortin, née Alphonsine Bourgault. Les funérailles auront lieu vendredi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1222 boul. Rosemont,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GAUDET (Bernard)** — A Rivière-des-Prairies, le 3 mai 1966, à l'âge de 52 ans, est décédé Bernard Gaudet, époux de Marie Gagnon, demeurant 11,310 boul. Gouin est. Les funérailles auront lieu vendredi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
5001 boul. Henri-Bourassa est,
angle Ste-Gertrude,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Joseph, R. D. P., où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de R. D. P., lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GAUDREAU (Romuald)** — A Montréal, le 2 mai 1966 à l'âge de 75 ans est décédé M. Romuald Gaudreau époux de feu Flora Hébert demeurant 5620 ave des Plaines, à Cité Jardin. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254 rue Belechasse
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame du Foyer où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GERVAIS (Wilfrid)** — A Montréal, le 2 mai 1966, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Wilfrid Gervais, époux de Estelle Golin, demeurant 4250 Bellechasse. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
4419 rue Beaubien est
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste Marie-Vianney où le service sera céébré à 9 h. et de à au cimetière de Berthierville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GUAY (Exilda)** — A Montréal, le 2 mai 1966, à l'âge de 83 ans est décédée Mme veuve Odilon Guay, née Exilda Guay. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.
1750 rue Amherst
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Brigide où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LABELLE (Roland)** — A Montréal, le 1er mai 1966, à l'âge de 47 ans, est décédé accidentellement, Roland Labelle, époux de Madeleine Bergeron, demeurant 6912, rue Fabre. Les funérailles auront lieu jeudi, le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 Est, rue Jean-Talon
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Philippe, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LABERGE (Henri Rodrigue)** — A Montréal, le 2 mai 1966, à l'âge de 73 ans est décédé M. Henri Rodrigue Laberge, époux de feu Maud Hamilton. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Arsène où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LABRANCHE (Eugénie)** — A Montréal, le 3 mai 1966, à l'âge de 73 ans, 7 mois, est décédée Mme André Labranche, née Eugénie Brasseur, demeurant au 4102 St-Jacques ouest. Les funérailles auront lieu samedi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505 rue Notre-Dame ouest,
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Henri, où le service sera célébré à 9 hres, et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LALIBERTE (Gaston)** — A Ste-Rosalie, Bagot, le 3 mai 1966, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Gaston Laliberté, époux d'Exilia Moreau, demeurant à Ste-Rosalie de Bagot, père de Victor Laliberté, architecte, à Montréal. Les funérailles auront lieu vendredi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René J. Mongeau Ltée,
1115 rue Girouard,
St-Hyacinthe,
pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Rosalie de Bagot, où le service sera célébré à 9 h. 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LALUMIERE (Julie)** — A Pierrefonds, le 2 mai 1966, à l'âge de 84 ans est décédée Mme veuve Gustave Lalumière, née Julie Gravel, demeurant 14,353 ouest, Boul Gouin, Pierrefonds, mère de Charles, Roméo, Roger, Fernande, Cécile, Simonne et Claire. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Legault
16,114 ouest, Boul. Gouin,
Ste-Geneviève-de-Pierrefonds
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 9 30 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LANDROCHE (Eugénie)** — A Montréal, le 3 mai 1966, est décédée Eugénie Verville, épouse d'Ephrem Landroche, mère de Suzanne, Jacqueline (Mme John Van Echten), Claire et Robert. Les funérailles auront lieu vendredi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
5650 chemin Côte-des-Neiges
pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LA PENNA (Aurélio)** — A Montréal, le 1er mai 1966, à l'âge de 51 ans, est décédé Aurélio La Penna, époux de Claire Belair, demeurant au 745 rue Walnut. Les funérailles auront lieu jeudi, le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505 rue Notre-Dame ouest,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Elisabeth, où le service sera chanté à 10 h., et de là, au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de l asépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAROCQUE (Charlotte)** — A Montréal, le 2 mai 1966 à l'âge de 80 ans est décédée Mme veuve Alexandre Larocque, née Charlotte Ponton, demeurant 278 Bellerose, à Pont-Viau. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254 rue Bellechasse
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LECLERC (Yvonne)** — A Montréal, le 1er mai 1966, est décédée Yvonne Beauchamp, épouse de feu Omer Leclerc, demeurant 757 Bloomfield, et belle-mère de Roland, de San Antonio, Texas, Léo, Gérald, Mme C. Snyder (Stella), de Delray Beach, Floride, Donald, de Ste-Foy, Québec, et Nelson. Les funérailles auront lieu jeudi, le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
1111, rue Laurier Ouest
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Wickham-Ouest, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LORION (Hormisdas)** — A Verdun, le 3 mai 1966, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Hormisdas Lorion dit Dorion (Pitre), époux de Maria Moreau, demeurant à 130, 1re avenue, père de Fernande (Mme Noël Léonard), Madeleine (Mme Adélard Dooley), Marcelle (Mme Armand St-Pierre). Les funérailles auront lieu vendredi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Enrg.
512, avenue de l'Eglise
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**MARTIN (Yvonne)** — A Montréal, le 2 mai 1966, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme Octave Martin, née Yvonne Juneau. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520 rue St-Denis
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assiter sans autre invitation.

**MICHAUD (Rose-Alpha)** — A St-Guillaume d'Upton, le 3 mai 1966, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme Alphonse Michaud, née Rose-Alpha Raiche, mère de M. Réal Michaud, marchand de tabac en gros, à Ville St-Laurent, belle-soeur de la Rév. Soeur Marie-de-la-Croix, congrégation des Servantes de Jésus-Marie, Ville Jacques-Cartier, tante de la Rév. Soeur Anne-Irène, des soeurs de la Providence, de Trois-Rivières. Les funérailles auront lieu samedi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira du centre funéraire
L. O. Ponton & Fils,
85, rue Principale,
St-Guillaume d'Upton,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 11 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**OUELLETTE (Emile)** — A Terrebonne Heights, le 3 mai 1966, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Emile Ouellette, époux de feu Diana Denis, demeurant au 46 English Road, Terrebonne Heights. Les funérailles auront lieu vendredi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
St-Louis,
939 rue St-Louis, Terrebonne,
pour se rendre à l'église paroissiale de Terrebonne Heights, où le service sera célébré. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**PERREAULT (Germain)** — Accidentellement, à Pointe-aux-Trembles, à l'âge de 35 ans, est décédé Germain Perreault, fils de M. Frédéric Perreault et de Germaine Mireault, demeurant 682 rue Chartrand, Terrebonne. Les funérailles auront lieu vendredi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
St-Louis,
939 rue St-Louis, Terrebonne,
pour se rendre à l'église paroissiale de Terrebonne, où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

**RIVARD (Jean)** — Accidentellement, à St-Basile-le-Grand, le 2 mai 1966, à l'âge de 14 ans, est décédé Jean Rivard, fils de René Rivard et de Simonne Beaulac, demeurant au 310 Rang des Vingt. Les funérailles auront lieu vendredi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils Inc.,
1370 Chemin Chambly,
Jacques-Cartier,
pour se rendre à l'église St-Basile-le-Grand, où le service sera célébré, et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**ROSE-BOULIANE (Antoinette)** — A Montréal, le 2 mai 1966, à l'âge de 77 ans, est décédée Antoinette Giard, épouse en 1res noces de Pierre Bouliane, et en 2es noces de feu Louis Rose, demeurant à 1827 Orléans. Elle laisse dans le deuil ses enfants, M. et Mme Roger Mondor (Yolande Bouliane), M. et Mme Jacques Bouliane (Pauline Montpetit), M. et Mme Lionel Rose (Camille Mongeon). Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.
4240, rue Adam
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Mathias où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**SENECAL (Arthur)** — A Lachine, le 3 mai 1966, à l'âge de 31 ans, est décédé M. Arthur Sénécal, époux de Simone Boulay, demeurant 469, 17e ave. Les funérailles auront lieu vendredi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
1345 rue Notre-Dame, Lachine,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Françoise-Romaine, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**ST-ANDRE (Hubert)** — A Pointe-Aux-Trembles, le 2 mai 1966, à l'âge de 43 ans est décédé M. Hubert St-André, époux de Fernande Contant demeurant 108 Aqueduc, à Repentigny. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Champagne
438 rue Notre-Dame à Repentigny
à 9 hrs 55 pour se rendre à l'église de la Purification où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Epiphanie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**WORKMAN (M. Austin)** — Subitement, à Montréal, le 2 mai 1966, à l'âge de 63 ans, est décédé Matthew Austin Workman, époux de Fabiola Dionne et père bien-aimé de Mme M. Goyette (Peggy), Mme Isobel Devan, Mme M. Paisley (Shirley). Les funérailles auront lieu jeudi, le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Clarke
5580, rue Sherbrooke Ouest
pour se rendre à l'église St-Ignace-de-Loyola, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de St-Michel, Sherbrooke, Québec, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

### Naissance

**DUCROS** — A Jacques et Patricia, née McCoshen, le 1er mai, à l'hôpital St. Mary's, une fille, petite soeur de Françoise, Susan Marie et Geneviève.

### Remerciement

**FILIATRAULT (Placide)** — Mme Placide Filiatrault et les membres de la famille remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion du décès de M. Placide Filiatrault, survenu le 29 mars, soit par offrande de messe, de fleurs, soit par bouquet spirituel, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels. Votre sympathie en ces jours si cruels nous fut particulièrement sensible.

## Des bandits menacent de brûler un sexagénaire

Deux bandits ont menacé hier soir de brûler la plante des pieds d'un sexagénaire ou de mettre le feu à son lit.

M. Giacomo Ferrara, 64 ans, 3457, St-André, a ouvert aux deux bandits après qu'ils eurent frappé à sa porte pour emprunter un crayon.

Les malfaiteurs l'ont battu, ligoté et bâillonné et ont réclamé les $500 qu'ils croyaient être cachés dans la pièce. Puis ils ont menacé de torturer leur victime. Finalement, M. Ferrara leur a dit où se trouvaient $25 dont ils se sont emparés avant de prendre la fuite.

Après leur départ, l'homme a été secouru par un voisin et transporté à Notre-Dame pour pansement.

## Arrestation de deux présumés bandits

Deux apaches de 25 et de 22 ans, domiciliés rue d'Iberville et 10e Avenue, à Rosemont, devaient passer durant la matinée devant les cours locales de juridiction pénale pour répondre à de nombreuses accusations.

Le premier est soupçonné d'avoir trempé dans quinze hold-up et un vol d'auto, et le second dans quatorze hold-up.

*Dieu est un ami avec l'ami, sans reproche avec l'homme sans reproche, pur avec qui est pur mais rusant avec le fourbe.* (Ps 18, 26-27)

*Vous n'avez pas encore résisté jusqu'au sang dans la lutte contre le péché.* (Heb 12, 4)

**INVITATION**



Samedi, le 7 mai prochain, à 3 heures de l'après-midi aura lieu l'inhumation des restes du Professeur Christo Stefanoff au Centre d'Art du Village Stefanoff à Val-David.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**REMERCIEMENTS**



**LEOPOLD PARENT**

Mme Léopold Parent (Madeleine Fournier), M. et Mme Michel Blais, sa fille et son gendre, ainsi que tous les membres de la famille Parent, vous remercient pour la sympathie que vous leur avez témoignée lors du décès de M. Léopold Parent, survenu le 21 mars. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

# Le "Jardin des Merveilles" ouvrira ses portes samedi

par Dollard Morin

Les enfants seront sûrement heureux d'apprendre que le "Jardin des Merveilles" du parc Lafontaine, à Montréal, ouvrira ses portes, le samedi 7 mai, à 11 h. du matin. Ce petit zoo entreprendra alors sa 9e saison d'activité.

Depuis lundi, les animaux ont commencé à quitter leur quartier d'hiver de la rue Rachel pour retrouver leurs enclos de plein air, sous les grands arbres du parc Lafontaine. C'est peut-être le dernier hiver qu'ils ont passé rue Rachel, car des plans sont actuellement en voie de préparation, au Service des travaux publics, en vue de la construction d'un édifice permanent au parc Angrignon.

Cet édifice servirait à loger durant l'hiver les animaux du "Jardin des Merveilles" et il serait accessible au public. On y aménagerait même un auditorium pour conférences et séances de cinéma documentaire. Pour ces travaux de construction, le Conseil municipal de Montréal a déjà voté récemment des crédits de $350,000.

Ce nouvel édifice serait donc le premier à se bâtir dans le plan d'ensemble du futur jardin zoologique de Montréal, projeté depuis au moins 10 ans au parc Angrignon, dans le secteur ouest de la métropole!

**Du nouveau**

Le conservateur du "Jardin des Merveilles", M. Désiré Aerts, nous signale que, présentement, le petit zoo pour enfants compte quelque 400 animaux. Il prévoit que d'autres spécimens seront ajoutés au cours de la saison.

Mais il y a déjà deux nouvelles acquisitions, soit un petit lama qui est né lundi, au quartier d'hiver (c'est le 5e à voir le jour à cet endroit), ainsi que deux magnifiques chiens St-Bernard qui ont près d'un an. Ces derniers seront logés à proximité de l'enclos de l'éléphant "Babar".

L'an dernier, plus de 475,000 personnes ont visité le "Jardin des Merveilles". A compter de samedi, 7 mai, le zoo sera ouvert tous les jours, de 11 h. du matin jusqu'au coucher du soleil. Le prix d'admission sera encore le même, soit 25 cents.



**Retour des animaux au zoo du parc Lafontaine**

Depuis lundi, on a commencé à déménager de leur quartier d'hiver les quelque 400 animaux du "Jardin des Merveilles" du parc Lafontaine. Les gardiens ont particulièrement eu peine à y faire rentrer un gros lama apparemment effrayé à l'idée de devoir y affronter le public pour une autre saison ! Ce petit zoo pour enfants s'est enrichi d'un petit lama qui a vu le jour, lundi. C'était le 5e lama à naître au "Jardin des Merveilles" depuis 9 ans. Comme nouvelles acquisitions, on y trouve également deux magnifiques chiens St-Bernard âgés d'un an.

## Radio-Canada veut que je démissionne

*— Reeves Haggan*

OTTAWA (PC) — M. Reeves Haggan, directeur du département des Affaires publiques à Radio-Canada, a déclaré hier que la direction de la société a tenté de miner sa position et a suggéré, de façon indirecte, qu'il démissionne.

M. Haggan a de plus allégué devant le comité parlementaire sur la radiodiffusion que la direction a perpétré les cadres de sa juridiction sans lui demander son avis et qu'elle l'a traité avec "mépris" en renvoyant l'un des réalisateurs de son département.

Il a ajouté que MM. Alphonse Ouimet, président; H. G. Walker, gérant général et vice-président, et W. E. S. Briggs, vice-président avaient exprimé des doutes quant à sa capacité de diriger son département.

Aucune demande de démission ne lui a été officiellement faite mais il a reçu plusieurs suggestions à cet effet. Il a cru comprendre que ces suggestions venaient de la direction.

Il a précisé qu'il avait décidé à la demande de ses subordonnés, de garder son poste. "Si ce n'avait été que de son intérêt personnel et de ma santé a-t-il précisé, je serais parti."

Le comité enquête sur le renvoi des animateurs du programme d'actualité "This Hour has Seven Days", MM. Patrick Watson et Laurier LaPierre.

"Il enquête également sur des déclarations voulant que la controverse soulevée au sujet de ce programme ne soit que symptomatique de troubles beaucoup plus profonds entre le direction et le personnel affecté à la programmation.

## Deux résidants de Repentigny blessés dans un accident d'avion aux E.-U.

ROCKWOOD, Maine. (PA) — Deux résidants de Repentigny, M. Richard Thivierge et sa fille Nicole, âgée de 14 ans, sont sortis légèrement blessés, hier, d'une malheureuse tentative d'atterrissage d'un petit avion léger sur le terrain de golf de l'auberge "The Kineo", en bordure du lac Moosehead, dans l'Etat du Maine.

Selon les policiers qui ont fait enquête, l'appareil, un monomoteur Piper "Super Cub", a capoté après avoir heurté le sol d'une aile.

Se dirigeant vers Old Town, Maine, M. Thivierge, le pilote, aurait voulu atterrir parce que sa fille souffrait du mal de l'air. Il s'en est tiré avec quelques coupures au visage, tandis que sa fille Nicole a subi diverses éraflures.

Peu après l'accident, M. Thivierge a été ramené au Québec par son frère, qui était venu le chercher sur les lieux de l'écrasement dans un autre avion. Mlle Thivierge, de son côté, est restée à Grenville, Maine, et doit regagner Repentigny dans le courant de la journée.

## Bûcheron tué par un arbre

Un bûcheron de 63 ans, M. Joseph Coupal, de St-Bernard, comté de St-Jean, est mort écrasé sous un arbre, hier, dans les bois de St-Bernard, à environ 40 milles au sud-est de Montréal.

Selon la Sûreté provinciale, l'accident se serait produit entre 8 h. hier matin et 1 h. hier après-midi, heure à laquelle on a découvert la victime. M. Coupal aurait été tué par l'arbre qu'il était en train de couper.

*J'ai aperçu des bornes dans ce qu'il y avait de plus achevé, seule ta loi est une immensité sans limite !* (Pc 119, 96)

DUPUIS
*Le grand magasin canadien à l'accent français*

Un cadeau sûrement apprécié...
par la plus heureuse des mamans !

# Pearson contredit le témoignage du commissaire de la Gendarmerie

**Dès 1967, GM fabriquera à Sainte-Thérèse des voitures pour les USA • En page 46**

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL ✱ ✱ 10¢ Montréal, mercredi 4 mai 1966 / sainte Monique / 82e année, No 103 / 6 cahiers / 100 pages / La météo: ciel variable, frais / Minimum 35 / Maximum 55



Photo aérienne Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

*Deux cent cinquante pompiers de la brigade des incendies de Montréal ont déployé un attirail spectaculaire pour combattre les flammes qui ont détruit, hier, le hangar 19 situé à peu près au pied de la rue Berri, dans le port de Montréal. C'était leur deuxième combat en moins de 48 heures dans le port. Ils ont réussi au moins à circonscrire les flammes au seul hangar 19. Deux navires et le hangar 18 ont été épargnés. (Voir autres photos en page 21)*

## La motion de censure (Affaire Munsinger) est rejetée par 133 voix contre 106

par Jacques Pigeon

OTTAWA. — Le rejet de la motion de censure conservatrice, par 133 voix contre 106, a mis fin à un disgracieux précédent : un débat sur le témoignage du commissaire de la Gendarmerie royale, livré à la dernière séance de la commission Spence, sur l'affaire Munsinger.

Ce témoignage, le premier ministre Lester B. Pearson l'a indirectement contredit en répondant négativement aux quatre questions suivantes :

Le premier ministre a-t-il donné ordre à la GRC de mener des enquêtes sur la vie privée et les activités de membres du Parlement ?

"La réponse, c'est non."

Le chef du gouvernement a-t-il gardé en sa possession quelque rapport que ce soit de la GRC concernant l'affaire Munsinger ?

"La réponse, c'est non."

Le premier ministre savait-il que le nom Munsinger serait mentionné au cours d'un débat aux Communes ;

"Encore une fois, la réponse c'est non."

Enfin, le gouvernement a-t-il demandé à la GRC de mener des enquêtes sur tous les membres du parlement ?

"La réponse, Monsieur le président, est non."

C'est donc de cette façon que le premier ministre, la voix encore éraillée et encore grippée, a résumé le long discours qu'il a tenu aux Communes pour refuter les affirmations de ceux qui ont décrit ses gestes comme un acte de vengeance à l'endroit des conservateurs.

On sait que ce sont ces derniers qui, en 1964, ont ébruité l'affaire Rivard en Chambre, infligeant ainsi une grave blessure au gouvernement libéral.

**Les créditistes sauvent le gouvernement**

Ce sont les créditistes et Thompsonnistes qui, aidés de quelques membres du Nouveau parti démocratique, ont permis au gouvernement libéral de disposer facilement de la motion de blâme.

Peu de temps avant le vote, les créditistes ont présenté un autre amendement demandant "que cessent ces opérations de salissage et que le Parlement se consacre à l'étude de la législation." Mais le président de la Chambre l'a jugé irrecevable.

Et John Diefenbaker, comme toujours, a imputé tous les crimes à son adversaire Lester B. Pearson. Il a évidemment rejeté toutes ses affirmations et décrit son témoignage comme "un crime fantastique envers le Parlement."

Fidèle à ses habitudes il a parlé de "McCarthyisme à son pire" et soutenu que le discours du premier ministre n'était qu'une caricature et "n'était que de bien loin relié à la vérité."

**M. Pearson s'explique**

Le chef du gouvernement a d'abord rappelé que l'opposition n'a pas daigné attendre la fin de l'enquête avant de présenter sa motion de censure. De plus, le commissaire McClellan n'a même pas été contre-interrogé par la commission Spence.

Le chef de la GRC participe

Voir CONTREDIT en p. 2

## Grève demain des professionnels à l'emploi du Québec

par Gilles Pratte

Quelque 2,000 professionnels à l'emploi du gouvernement provincial déclencheront la grève jeudi midi, après avoir touché leur paye le matin.

Ces employés de l'Etat qui recherchent la conclusion de leur première convention collective de travail font partie de six syndicats affiliés à la Confédération des syndicats nationaux.

Pour les fins des présentes négociations, ils ont uni leurs forces en un Conseil syndical des professionnels du gouvernement, chargé de signer un contrat unique pour tous ces travailleurs.

Les négociations qui duraient depuis cinq mois ont abouti à une impasse hier après-midi, alors que les représentants du gouvernement refusaient carrément les dernières demandes réduites d'augmentations de salaires.

Les professionnels à l'emploi du gouvernement ambitionnent le même salaire que les ingénieurs travaillant pour la ville de Montréal.

Ils ont toutefois été forcés de modérer leurs espoirs et seraient disposés à accepter $800 de moins par année que les ingénieurs de la ville.

Le gouvernement ayant refu-

Voir GREVE en p. 2

## Yvon Dupuis interjette appel

Les procureurs de l'ex-ministre Yvon Dupuis ont décidé d'en appeler du verdict de culpabilité rendu le 22 avril dernier aux assises criminelles de Sherbrooke contre l'ancien ministre d'Etat Yvon Dupuis dans une affaire de pot-de-vin.

Le juge Evender Veilleux l'a condamné à $5,000 d'amende ou à un an de prison.

L'avis d'appel qui sera déposé jeudi allègue des raisons de droit et de fait.

M. Dupuis a représenté la circonscription de St-Jean-Iberville-Napierville aux Communes de 1958 à 1965. Il a été appelé à faire partie du cabinet Pearson en février 1964 et on lui a demandé sa démission le 20 janvier 1965.

L'accusation portée contre M. Dupuis disait qu'en 1961 il avait accepté $10,000 pour exercer son influence en faveur d'un groupe désireux d'obtenir un permis provincial de piste de course. Les démarches en vue de l'obtention de ce permis n'aboutirent pas.

L'avis d'appel soutient que "le verdict de culpabilité est erroné en droit et constitue, face à la preuve, une erreur légale".

Parmi les autres points soulevés dans l'avis, il en est un qui dit que le témoignage du Dr Roch Deslauriers, chiropraticien de St-Jean qui a été l'un des principaux témoins de la Couronne, "n'a pas été corroboré comme le requiert la loi".

L'avis dit également que "la Couronne n'a pas réussi à prouver les éléments essentiels de l'infraction reprochée à l'appelant".

**SOMMAIRE**

Annonces classées / 77 à 85, 88 à 90
Bandes dessinées / 70
Courrier "Que faire ?" / 54
Décès, naissances, etc. / 92
Des mots et des phrases / 13
Editorial / 4
Finance / 46 à 48
Horoscope / 36
Immeuble / 32, 33
Jardinage / 12
Loisirs et récréation / 69, 70
Mots croisés / 89
Nouvelles internationales / 51, 60, 61
Radio et télévision / 40, 41
Sciences / 68
Spectacles et concerts / 62, 63
Sports / 71 à 76
Sur les quais / 86
Tribunaux / 10, 11
Vie féminine / 52 à 59
Vie mondaine / 53
Vie religieuse / 18, 19
Vie syndicale / 87
Votre médecin / 20

## A 48 heures d'intervalle...

# Deux incendies dans le port de Montréal

par Denis Masse

La possibilité d'un incendie criminel est sur toutes les lèvres aujourd'hui, à la suite du deuxième incendie allumé en moins de deux jours dans le port de Montréal.

On se perd en tout cas en conjectures sur l'origine de l'incendie qui a détruit hier le hangar 19, moins de 48 heures après l'incendie du hangar 44.

Les enquêteurs du service municipal des incendies viennent à peine d'entamer l'enquête sur la destruction des hangars 44 et 45, à la demande du directeur du port, M. Guy Beaudet, que déjà ils doivent pousser les recherches du côté du hangar 19.

D'après les gardiens du Security Guard Service qui font la surveillance au hangar 19, le feu aurait éclaté dans des ballots de chanvre et se serait propagé au reste des marchandises entreposées avec la rapidité de l'éclair. Tout le personnel employé au hangar, débardeurs, vérificateurs, gardiens, ont à peine eu le temps de déguerpir que le long entrepôt de 509 pieds était la proie des flammes.

Deux cent cinquante pompiers de la brigade montréalaise, répondant aux cinq alertes du directeur du service, ont combattu l'incendie avec tant de compétence qu'ils ont eu le meilleur sur l'élément destructeur deux heures après être arrivés sur les lieux. L'incendie a donné lieu, du reste, à un déploiement spectaculaire de tous les appareils de combat des sapeurs de Montréal.

Mais le hangar occupé par la société McLean Kennedy, vétuste mais renommé à cause de la belle Tour de l'Horloge qui le termine au bout de la jetée, a été complètement ravagé. On ne doit qu'à la science des pompiers que le hangar 18 adjacent ait été épargné tout à fait.

Les pertes sont lourdes toutefois et comprennent, en plus de la destruction du hangar et des marchandises qu'il renfermait, des dégâts énormes aux sept wagons de chemin de fer qui étaient alignés le long du vaste hangar.

**Deux navires sont éloignés en toute hâte**

Des minutes fébriles ont été vécues dès le début de l'incendie lorsqu'il a fallu en toute hâte organiser l'évacuation de deux lourds cargos qui étaient amarrés aux bittes des hangars 19 et 18. Le maitre du port manda d'urgence des pilotes qui acceptèrent de conduire les navires en lieu sûr. Des remorqueurs touèrent le "Rialto" au quai 10 tandis que le "Port Nelson" put jeter l'ancre à l'entrée du bassin Bickerdike.

Par contre, de l'autre côté, d'où les pompiers combattaient les flammes, trois navires amarrés au quai du bassin du Marché restèrent en place. Il

Voir INCENDIE en p. 2

## "Nous avons sollicité une entrevue du gouvernement"

*— Mgr Parent*

par François Trépanier

QUEBEC. — La Commission royale d'enquête sur l'enseignement a adressé officieusement au mois de mars une demande d'entrevue au premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, pour pouvoir présenter la dernière tranche de son rapport, mais sa requête est demeurée jusqu'ici "lettre morte".

C'est ce qu'a révélé, hier, le président de cette commission, Mgr Alphonse-Marie Parent, p.a., au cours d'une conversation téléphonique pendant laquelle il a laissé entendre que la publication de la dernière tranche du rapport pendant la campagne électorale pourrait semer la confusion.

Rejoint à ses bureaux de l'université Laval, Mgr Parent, qui était en voyage à Paris la semaine dernière, a précisé qu'il avait avisé le 24 mars le ministre de l'Education, M. Paul Gérin-Lajoie, que la dernière tranche du rapport de la commission qu'il préside était complétée et pourrait être remise au premier ministre dès que celui-ci en manifesterait la demande.

Mgr Parent a dit que par l'intermédiaire de M. Gérin-Lajoie, il avait alors sollicité une entrevue du premier ministre. M. Gérin-Lajoie devait faire part de sa demande à M. Lesage. Mgr Parent a ajouté que cette procédure avait été celle suivie pour la présentation des autres tranches du rapport.

Dimanche, le premier ministre Jean Lesage avait déclaré que le président de la commission devrait lui adresser une demande sollicitant une entrevue avant que le rapport puisse être rendu public.

Mgr Parent a ajouté que si la procédure suivie n'est pas suffisante, il n'a pas d'objection à agir autrement. "J'ignore quel court-circuit s'est produit", a dit Mgr Parent. "Si on veut que j'adresse une demande officielle, je n'ai pas d'objection à le faire."

La dernière tranche du rapport Parent doit porter sur le financement de l'éducation et la confessionnalité. Sa publication a fait jusqu'ici l'objet de nombreux commentaires, notamment de la part du chef de l'Op-

Voir ENTREVUE en p. 2

## *Au Vatican, on critique les messes en jazz et les automates d'hosties*

CITE DU VATICAN. (Reuter, AFP) — L'hebdomadaire du Vatican "L'Osservatore Della Domenica" s'élève aujourd'hui contre deux initiatives liturgiques introduites dans certaines églises catholiques parce qu'à son avis elles "trahissent l'esprit de rénovation de la liturgie apporté par le concile Vatican II.

Ecrivant dans l'hebdomadaire, le R.P. Benvenuto Matteucci, trouve que l'interprétation de musique religieuse sur des rythmes de jazz frôle l'absurde et menace d'adopter bientôt le style des "Beatles". Il dit avoir entendu parler d'une messe de ce genre célébrée dans le Québec. De même, une messe de style rock 'n' roll a été célébrée récemment dans une salle religieuse de Rome.

Selon ce théologien, ces initiatives, même si elles s'inspirent de bonnes intentions, ne conservent à la musique que très peu de son caractère sacré. Et ce n'est certainement pas conforme à l'esprit de rénovation prévu par le concile.

"L'Osservatore Della Domenica" signale également que plusieurs de ses lecteurs ont protesté contre l'installation d'une "machine à distribuer les hosties" dans une église de la région de Ferrare, en Italie. Les fidèles, en pressant sur un bouton et après avoir introduit une pièce de monnaie dans l'appareil, reçoivent dans un ciboire l'hostie qui sera ensuite consacrée pour leur communion.

"Le geste de l'offrande, écrit l'hebdomadaire du Vatican est un des plus expressif, mais il perd tout son aspect personnel et religieux s'il est réduit à la pression d'un bouton. La solution qui consiste à appliquer les appareils électro-ménagers à la grâce n'est pas la bonne. De même que personne ne saurait songer à introduire le système de la confession par téléphone avec tarif réduit après 22 heures."

**(On sait que l'an dernier deux expériences ont été tentées dans la province de Québec. L'une à Saint-Agricole, dans le diocèse de Mont-Laurier, où dans une paroisse dirigée par un ancien missionnaire la messe était chantée sur des airs rythmés ; l'autre a lieu occasionnellement à Montréal, en l'église de la paroisse St. Dominic's, rue de Lorimier, où le père-curé Schultz célèbre la "Hootenay Mass", une messe "folklorique" chantée au son des guitares. Dans aucun de ces cas, il ne s'agissait de jazz et seule l'expérience de Mont-Laurier a été empêchée d'être poursuivie par les autorités.)**

## Bell devra réduire ses tarifs si ses profits continuent de monter

*Northern Electric pourra rester aux mains de Bell*

OTTAWA (PC) — La commission des transports à Ottawa a jugé aujourd'hui que les gains d ela Compagnie de téléphone Bell du Canada et de la B.C. Telephone Company avaient atteint le niveau maximal permis et que toute autre augmentation devra être annulée par une réduction des taux.

Le rapport de l'agence fédérale fait suite à une enquête qui a duré un an. Il révèle que les gains maximaux permis aux deux entreprises devraient se situer entre 6.2 et 6.6 pour cent des investissements totaux. En 1965, les deux entreprises ont atteint la limite supérieure de cette marge.

Dans leurs deux jugements, les commissaires écrivent : "Si les gains dépassent ce maximum, la Commission demandera à la compagnie de proposer des réductions à la structure des taux, de façon à maintenir les profits à l'intérieur des limites qui nous paraissent raisonnables actuellement."

Depuis 1958, la compagnie Bell, la plus vaste entreprise privée de service public au Canada, pouvait payer $2.43 par action aux actionnaires. Mais au cours des dernières années, les gains ont été nettement supérieurs à ce niveau, au point d'atteindre en 1965 $2.92 par action.

A l'occasion d'audiences publiques tenues l'an dernier, la Compagnie Bell avait demandé à la Commission des transports d'établir ses profits à un minimum de 7 pour cent des in-

Voir BELL en page 2

# Adenauer souhaite qu'Israël serve de modèle à toutes les nations du monde

TEL AVIV. (AFP, Reuter) — "Seuls ceux qui, comme moi, ont passé par les terribles épreuves du passé comprendront les sentiments que j'éprouve devant vous sur cette terre d'Israël", a déclaré le Dr Konrad Adenauer, en recevant hier, à Rehovoth, le titre de membre honoraire de l'Institut Weizmann.

La toge sur les épaules, le Dr Adenauer a ajouté : "La tâche dont je tire le plus de gloire est d'avoir contribué à la réconciliation de nos deux peuples. Depuis le jour où j'ai occupé le poste de chancelier fédéral, ce fut là ma plus belle entreprise".

"Je voudrais qu'Israël, avec son dynamisme serve de modèle à toutes les nations du monde. Je vous souhaite un brillant et pacifique avenir", devait dire encore l'ancien chancelier dont le discours fut chaleureusement applaudi.

Pour sa part, le premier ministre israélien, M. Lévis Eshkol, a rendu hommage hier soir, aux qualités d'homme d'Etat et d'humaniste dont a su faire preuve le Dr Adenauer "pour effacer la honte du régime nazi".

Dans une allocution prononcée au cours du banquet offert à sa résidence de Jérusalem, en l'honneur de l'ancien chancelier de l'Allemagne fédérale, M. Eshkol a déclaré : "Les relations israélos-allemandes ne sont pas des relations de routine, car le peuple juif attend que l'Allemagne prenne conscience de l'énorme fardeau du passé. A cet égard, nombreux ont ceux qui dans le monde vous considèrent comme un pionnier".

Après avoir fait l'éloge de la compréhension du Dr Adenauer à l'égard des problèmes spécifiques d'Israël, M. Eshkol a ajouté : "Israël n'a pas oublié et ne peut oublier que le régime nazi a été responsable de l'anéantissement de six millions de Juifs, soit le tiers du peuple juif.

## BELL

SUITE DE LA PAGE 1

vestissements totaux, sans plafond déterminé.

D'autre part, la Commission a rejeté les arguments de ceux qui voulaient que la Compagnie Bell soit forcée de vendre la Northern Electric Company, filiale entièrement possédée par la Compagnie Bell.

La Commission a jugé que les investissements de la Compagnie Bell dans cette filiale n'étaient pas nuisibles aux intérêts des abonnés. La Compagnie Northern vend l'équipement à des prix égaux ou inférieurs à ceux du marché et ses profits ne sont pas excessifs si on les compare à ceux d'entreprises du même genre.

En somme, les commissaires ne voient pas pourquoi les profits de Northern Electric Company devraient être comparables à ceux qui sont jugés raisonnables pour la Compagnie Bell.

Lors des audiences publiques, on a qualifié le régime de retraite entièrement financé par la Compagnie Bell de régime trop coûteux. La Commission le juge raisonnable et approprié. Il n'a pas été prouvé que la participation des employés au financement du régime permettrait des économies aux abonnés.

Dans ses deux jugements, la Commission souligne que son pouvoir de limitation des profits découle de son pouvoir de régir les structures de taux. Elle dit aussi que les deux entreprises ont connu récemment une grande expansion quant au nombre d'appareils mis en service et quant aux sommes investies dans l'équipement automatique.

A Montréal, la Compagnie de téléphone Bell a révélé qu'elle commenterait le jugement de la Commission des transports après étude, sans préciser davantage. B. C. Telephone Company a promis une déclaration pour aujourd'hui.

## INCENDIE

SUITE DE LA PAGE 1

y avait deux navires du ministère fédéral des Transports, le "Ville Marie" et le "C. D. Howe" et aussi le bateau de croisières "La Madelon". Aucun des trois ne fut vraiment menacé, grâce encore au savoir-faire des pompiers.

La foule des curieux qui se pressaient autour des quais était contenue par les agents hors l'enceinte du port. Tout de même, un grand nombre avait réussi à briser le cordon et se mêlaient aux débardeurs qui terminaient pour la plupart leur journée de travail.

Du côté du chenal, dans un bras étroit qui sépare le quai de l'île Sainte-Hélène, un bateau pompe fut mis en action. Le "Fire Chief" dirigea son unique lance sur le brasier, mais, trop bas, ne pouvait efficacement lutter contre les flammes. Heureusement, le foyer d'incendie se trouvait de l'autre côté.

Dans une déclaration que LA PRESSE publiait hier, le conseiller municipal Paul-Emile Sauvageau déplorait justement le manque de protection contre l'incendie dans le port de Montréal. Un nouvel incendie se chargeait d'étayer ses revendications d'un réalisme vibrant.

## GREVE

SUITE DE LA PAGE 1

sé d'agréer cette dernière concession, le président du Conseil syndical, M. André Marcoux, a annoncé que la grève éclaterait jeudi.

Les professionnels du gouvernement demandent des augmentations générales de 20 pour cent pour la première année du contrat ; et de 10 pour cent pour la seconde année, plus $1,000 en compensation, rétroactive au début des négociations.

M. Marcoux a souligné que c'est à la suite des difficultés encourues d'abord par les ingénieurs du gouvernement et ensuite par les autres professionnels que les six groupes concernés ont décidé de faire front commun et de présenter au gouvernement les mêmes réclamations.

Les parties se sont rencontrées lundi pour discuter les articles portant sur les autres sujets que les salaires, dont la sécurité syndicale.

Lors de cette rencontre, note M. Marcoux, les syndiqués ont montré leur bonne volonté en acceptant, comme le proposait le gouvernement, que les articles concernant les allocations pour frais de déplacement par automobile soient étudiés plus tard par des comités ad hoc.

Malheureusement, précise M. Marcoux, au chapitre de la sécurité syndicale l'employeur a maintenu ses positions en refusant catégoriquement la formule Rand aux professionnels.

Le président du syndicat estime qu'en définitive le gouvernement s'attend que les professionnels se fassent "missionnaires" de la revalorisation de la fonction publique.

Les professionnels qui connaîtront jeudi leur première expérience de grève sont les ingénieurs, les ingénieurs forestiers, les arpenteurs-géomètres, les agronomes, les comptables agréés, les biologistes, les médecins vétérinaires, les chimistes, les diplômés en sciences commerciales, les économistes, les géographes, les physiciens, les mathématiciens, etc.

## CONTREDIT

SUITE DE LA PAGE 1

d'ailleurs aujourd'hui, en Europe, à une réunion de l'Interpol.

D'après M. Pearson, il est normal que le premier ministre demande à la GRC de lui fournir des résumés des enquêtes qu'elle a conduites. Je l'ai fait dans le cas Spencer, a-t-il dit, à la requête même de l'opposition et ce dossier relate des événements antérieurs à mon accession au pouvoir.

Il rappelle également qu'il n'existe qu'une sorte de documents que le premier ministre ne peut consulter : ce sont les procès verbaux des réunions de cabinet de ses prédécesseurs.

Il précise que dès la prise de pouvoirs des libéraux, son gouvernement a entrepris une revision complète des méthodes utilisées pour assurer la sécurité de l'Etat.

Le témoignage du commissaire McClellan laissait clairement entendre que le premier ministre l'avait convoqué dans le but de dénicher un scandale conservateur et ce, quelques jours après l'éclatement de l'affaire Rivard.

Cette affirmation, le premier ministre l'a niée totalement et a précisé qu'il n'a jamais demandé à la GRC de faire quelque enquête que ce soit sur la conduite des membres du Parlement.

S'il a convoqué le commissaire à son bureau en présence du greffier du Conseil privé, c'est pour s'enquérir de la véracité des allégations de plusieurs membres l'opposition.

Ces derniers, a-t-il dit, soutenaient que la pègre s'était infiltrée à l'intérieur du gouvernement et ces accusations m'ont bouleversé. C'est pour cette raison que j'ai questionné la GRC. Cette dernière m'a d'ailleurs rassuré car l'affaire Munsinger est la seule chose d'importance qu'elle m'a mentionné.

On m'a parlé d'une couple de petites choses, mais elles étaient vraiment sans importance. Avant cette rencontre, le 2 décembre 1964, je ne savais rien de l'affaire Munsinger. Mais j'ai tout de suite compris qu'il s'agissait là d'une affaire bien importante.

J'ai d'ailleurs écrit au chef de l'opposition pour lui demander quelques détails. Plus tard je l'ai convoqué à mon bureau. Je voulais savoir s'il pouvait me donner quelques éclaircissements à ce sujet.

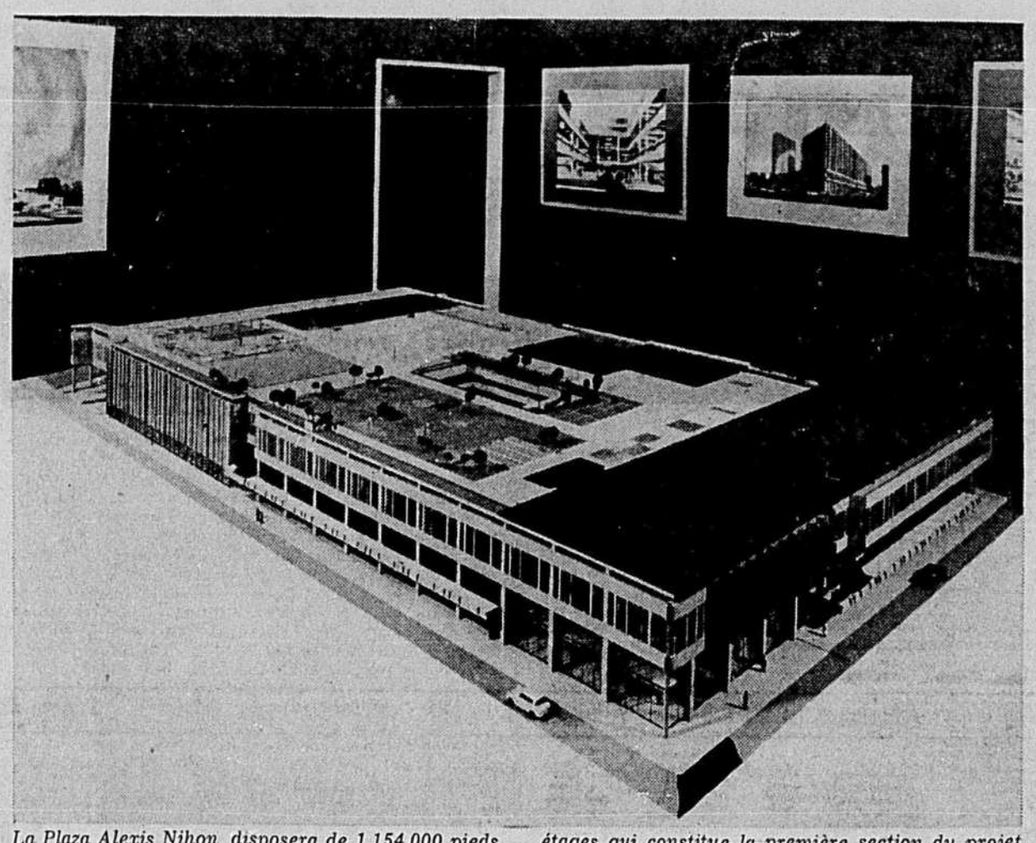
Le chef conservateur, John Diefenbaker, n'a jamais répondu à la lettre du premier ministre. De plus, à la suite de son entrevue avec le chef du gouvernement, il n'a pas donné suite à sa promesse de communiquer plus tard avec lui.

Et c'est pourtant lui qui dirigeait le gouvernement de 1960 à 1963.

Le premier ministre soutient n'avoir appris que plus tard que des rumeurs circulaient à ce sujet dans les couloirs du Parlement.

Le chef du gouvernement refute avec la même aisance l'accusation selon laquelle il aurait conservé sur son bureau des résumés du dossier de la Gendarmerie. Rien n'est plus faux a-t-il dit. Je l'ai remis, quelques jours après l'avoir reçu, au greffier du Conseil privé qui est en même temps chargé de la garde de documents relatifs à la sécurité de l'Etat.

On sait que le ministre de la Justice, M. Lucien Cardin, a donné un départ fulgurant à l'affaire Munsinger en mentionnant le premier ce nom en Chambre. Le premier ministre a rappelé hier qu'il ne s'agissait pas là d'un geste prémédité et qu'il ne savait pas que son collègue lancerait l'affaire sur le parquet de la Chambre.



*La Plaza Alexis Nihon, disposera de 1,154,000 pieds carrés en surface destinée à des fins commerciales. La photo représente la maquette du mail de trois étages qui constitue la première section du projet. Cette section sera terminée en 1967 au coût de $20 millions.*

# La première section de la Plaza Alexis Nihon sera ouverte le printemps prochain

La maquette de la première section de la Plaza Alexis Nihon, à l'angle des rues Sainte-Catherine et Atwater, a été dévoilée au cours d'une conférence de presse à laquelle assistaient les principaux dirigeants de la compagnie Steinberg Ltée et des représentants de la compagnie ACI Property Corporation, société de mise en valeur du projet.

La maquette représente un mail à trois étages destiné à des magasins de détail. La compagnie Steinberg se propose d'y installer un magasin à rayons multiples et l'un des plus vastes supermarchés du Canada.

Une fois terminé, l'ensemble architectural abritera des magasins de détail, des bureaux et des appartements.

La construction de la Plaza Alexis Nihon, qui coûtera au total $35 millions, se fera par étapes. Ainsi, la première phase des travaux comprend la contruction du mail de trois étages. Celui-ci sera recouvert d'un dôme transparent. Il comprendra en plus du magasin à rayons multiples et du supermarché, plus de 100 boutiques, des bar-salons, des restaurants, des comptoirs casse-croûte, un cinéma de 1,100 sièges et un parc de stationnement pour plus de 1,350 voitures.

L'ouverture du mail est prévue pour le printemps prochain.

Le président d'ACI Property Corporation, M. Emilio Gioia a mentionné que le niveau du métro sera terminé au début d'octobre, ce qui permettra aux usagers des lignes de transport d'emprunter l'édifice lorsqu'ils circuleront entre le Square Cabot (Terminus des autobus) et la station de métro.

# Ford : l'industrie n'a pas assez fait pour la sécurité routière

DETROIT. (UPI-PA)—Henry Ford II, président de Ford Motors Co., a déclaré hier que l'industrie de l'automobile aurait dû faire plus qu'elle n'a fait dans le passé pour promouvoir la sécurité routière.

Il a ajouté que les présentes dépositions devant le Congrès américain, qui sont souvent de dures critiques de l'industrie de l'automobile, font oeuvre précieuse d'éducation.

Toutefois, a noté M. Ford, qui s'adressait à un congrès du "National Purchasing Agents", les automobiles "ont été sujettes à beaucoup de critiques de la part de gens irresponsables et mal informés. Trop d'efforts ont été consacrés à trouver des coupables, pas assez à la recherche rationnelle en vue de trouver des solutions constructives".

Jusqu'à tout dernièrement, a précisé M. Ford, "presque toutes les initiatives en vue d'améliorer la sécurité routière ont été prises par l'industrie de l'automobile elle-même. Néanmoins, j'aurais souhaité que l'industrie ait fait plus, et plus tôt".

Nous n'avons pas réagi "assez rapidement et assez vigoureusement en vue d'aider à combattre la hausse croissante des accidents de la route", a dit M. Ford.

Il croit que les présentes dépositions devant le Congrès créent le climat nécessaire au sein de l'opinion publique en vue de passer à une action constructive.

De son côté, M. M. R. Darlington, directeur du "U.S. Automobile Industry's Highway Safety Committee", a déclaré à Vancouver que l'actuelle controverse au sujet de la sécurité routière apporte de la confusion sur les causes premières du chaos qui règne sur les routes.

Selon cet expert en sécurité, les conducteurs et les mauvaises routes sont plus à blâmer pour le nombre élevé de morts et de blessés que les automobiles elles-mêmes. Il a prôné la construction d'un plus grand nombre d'autoroutes, la mise en place d'une police de la route plus efficace et de meilleures méthodes d'examens pour les conducteurs.

Par ailleurs, déposant hier devant le Congrès, M. Louis P. Spitz, président de la "Vehicule Equipment Safety Commission" (VESC), a admis qu'en huit ans d'existence, cette commission n'avait mis au point qu'un seul règlement standard (concernant les pneus) mais qu'elle se mettait maintenant résolument à l'oeuvre.

Souvent accusée de prendre ses directives chez les constructeurs d'automobiles, la commission s'est défendue hier en affirmant que si peu avait été fait, c'était qu'il avait fallu cinq ans pour s'organiser et huit ans avant de se trouver un président. M. Spitz a expliqué cet état de choses en disant que les membres de la commission doivent obtenir les autorisations des gouvernements des Etats ainsi que l'argent nécessaire au fonctionnement de l'organisme. Ce qui nous a fait perdre beaucoup de temps, a expliqué M. Spitz.

# "Ma proposition au sujet du Vietnam n'est pas d'inspiration américaine"

— Pearson

OTTAWA. (PC, AFP) — M. Lester Pearson a nié hier que sa suggestion au sujet d'un cessez-le-feu qui serait suivi de l'évacuation graduelle du Sud-Vietnam par les troupes américaines et nord-vietnamiennes ait été d'inspiration américaine.

Interprétant les déclarations de M. Pearson, un porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères avait affirmé, en effet, qu'il s'agissait "d'une vieille manoeuvre américaine qui ne mérite pas de commentaires".

D'autre part, un porte-parole du ministère canadien des Affaires extérieures a précisé que la suggestion du premier ministre était une esquisse des conditions acceptables en vue d'un cessez-le-feu, plutôt qu'une proposition en bonne et due forme. Il a ajouté que si les propos de M. Pearson ont été interprétés comme une proposition, il n'est pas surprenant que la suggestion ait été rejetée.

Le premier ministre a déclaré aux Communes qu'il a fait cette suggestion lundi à la lumière des activités déployées par la Commission internationale de contrôle de la trêve en Indochine en vue de trouver une solution pour mettre fin à la guerre du Vietnam. Il a ajouté qu'il s'était basé également sur les résultats de ses conversations avec le secrétaire général U Thant et d'autres personnages.

Au sujet de l'admission de la Chine communiste à l'ONU, M. Pearson a affirmé que la position du Canada était inchangée, de même qu'en ce qui concerne la reconnaissance diplomatique à l'égard de ce pays. Le premier ministre répondait aux questions soulevées en Chambre à propos de la suggestion qu'il avait faite lundi et de certaines déclarations du secrétaire général U Thant et du président de Gaulle.

Le leader du NPD, M. Douglas, a demandé si le Canada appuierait une demande d'admission de la Chine populaire à la prochaine Assemblée générale de l'ONU, vu que le premier ministre avait déjà affirmé que l'ONU devrait être un "organisme universel". M. Pearson a répliqué que le Canada n'avait pas changé d'attitude à ce sujet et qu'il considérait que l'ONU ne pouvait pas résoudre ou aider à résoudre des conflits si l'une ou l'autre partie en cause n'était pas membre de l'organisation.

## *Epidémie de fièvre typhoïde dans la Beauce*

**par Florian Bernard**

Une épidémie de fièvre typhoïde, la plus importante depuis 20 ans dans le Québec, vient d'éclater à Vallée Jonction dans la Beauce, une cinquantaine de milles au sud de Québec. Une quinzaine de personnes sont touchées par la maladie dont treize sont hospitalisées à Beauceville.

On ne rapporte aucune mortalité, mais certains cas avancés inquiètent sérieusement les médecins. Hier la population de Vallée Jonction a été vaccinée dans une proportion de 75 p. 100.

**L'eau de l'aqueduc serait la cause de l'épidémie**

Selon le Dr Louis-Philippe Dionne de Sainte-Marie de Beauce, l'eau de l'aqueduc municipal de Vallée Jonction serait la cause de l'épidémie.

Il nous a expliqué hier soir par téléphone qu'on a exécuté des travaux de barrage récemment sur la rivière qui alimente l'aqueduc et que divers produits chimiques ont été déversés dans l'eau. Le Dr Dionne a ajouté que l'eau de l'aqueduc est filtrée avant d'être acheminée vers les foyers mais que, par contre, on n'y ajoute pas de chlore. Selon lui, les bactéries qui se trouvent dans l'eau peuvent fort bien être encore vivantes à l'arrivée dans les foyers. Précisons qu'hier, dans la journée, le Dr Guimond qui dirige le bureau de l'unité sanitaire de Beauce avait laissé entendre que l'eau de l'aqueduc municipal ne semblait pas être la cause de la présente épidémie. Pour sa part le Dr Dionne a écarté la possibilité que le lait soit responsable de l'épidémie. Il a précisé que les citoyens de la région ne boivent que du lait pasteurisé et que les expertises faites ces jours derniers n'ont révélé aucune trace de contamination dans le lait.

**Les organismes affaiblis**

Le Dr Dionne a déclaré qu'une forte épidémie de grippe a sévi ces dernières semaines dans la Beauce, rendant ainsi les organismes plus sensibles à contracter toutes sortes de virus. Selon lui cette grippe maligne est en partie responsable de la présente épidémie de fièvre typhoïde. Il s'est empressé d'ajouter que la situation n'est pas alarmante et que l'hôpital de Beauceville dispose d'une quantité suffisante de chloromycéine pour combattre la maladie.

Entretemps, à Québec, un porte-parole du ministère de la Santé a déclaré qu'aucune autre région de la province n'est touchée par l'épidémie.

## ENTREVUE

SUITE DE LA PAGE 1

position, M. Daniel Johnson. Celui-ci a laissé entendre en particulier que le gouvernement cherche à cacher quelque chose en ne publiant pas ce document. Ce "quelque chose", selon le chef de l'Union nationale, ce sont des réformes touchant la confessionnalité dont le peuple ne voudrait pas ainsi que des impôts. Et, c'est pour cette raison que le gouvernement attendrait après les élections pour publier le rapport, toujours selon M. Johnson.

Mgr Parent a ajouté qu'en ce qui le concerne, la publication du rapport avant ou après les élections, le laisse indifférent.

"Je vois qu'il y a des pressions pour qu'on le publie", a dit Mgr Parent. "Pour ma part, avant ou après les élections, ça me laisse indifférent".

"Est-ce que votre rapport contient des recommandations qui pourraient avoir une influence sur les élections", a-t-on demandé.

"Ça me paraît difficile, le rapport n'est pas public", a répondu Mgr Parent.

"Dans l'hypothèse où il le serait et que le gouvernement accepterait ses suggestions, est-ce qu'il ferait l'objet des propos de la campagne ?"

"C'est peut-être ça . . .", a répondu Mgr Parent. "On veut peut-être éviter la confusion . . ."

Questionné sur les affirmations de M. Johnson selon lesquelles sa commission se montrerait complaisante à l'égard du gouvernement, Mgr Parent a nié catégoriquement l'existence d'une telle situation et a ajouté : "Jamais, on n'a tenté de nous influencer. Evidemment, M. Johnson peut croire le contraire. De toutes façons, je lui en dirai un mot lorsque l'occasion se présentera".

# Londres éliminera la surtaxe de 10% sur les importations

LONDRES. (Reuter, PA, AFP) — Dans son exposé sur le budget, le chancelier de l'Echiquier, M. James Callaghan, a annoncé hier la suppression à partir de novembre prochain de la surtaxe de 10 pour cent sur les importations de produits manufacturés. Cette surtaxe avait été introduite par le gouvernement travailliste peu après son avènement au pouvoir en vue de réduire les importations et arrêter ainsi la saignée des devises.

Sur le plan de la fiscalité proprement dite, le taux de l'impôt sur les bénéfices des sociétés passe de 35 à 40 pour cent. Les taux de l'impôt sur le revenu des particuliers n'ont pas été augmentés. Il n'y aura pas de changement dans les droits de régie portant sur les tabacs, la bière et les spiritueux. Il n'y aura pas non plus d'augmentation de la surtaxe sur les revenus élevés, de la taxe sur les biens de consommation, des droits de douane ni de la vignette automobile.

M. Callaghan a d'autre part annoncé que le gouvernement britannique avait décidé la création d'une taxe sélective sur la main-d'oeuvre. Le but de cette nouvelle taxe est d'amener la réduction du personnel non productif dans les entreprises et à l'inciter à chercher du travail dans d'autres secteurs économiques.

Les partenaires de la Grande-Bretagne au sein de l'Association européenne de libre-échange (AELE) ont exercé des pressions auprès du gouvernement britannique pour la suppression de la surtaxe sur les importations des produits manufacturés. Le Danemark, un des pays membres de l'AELE, avait fait savoir à la Grande-Bretagne, la semaine dernière, que l'organisme connaîtrait une de ses crises les plus graves, si cette surtaxe n'était pas supprimée. Fixée à 15 pour cent en 1964, cette surtaxe fut réduite à 10 pour cent en 1965.

On avait prédit que le chancelier de l'Echiquier annoncerait une augmentation d'impôts de l'ordre de $600,000,000, mais cette prédiction ne s'est pas réalisée. La Chambre des Communes a accueilli avec joie les propos de M. Callaghan selon lesquels les impôts ne seront pas augmentés.

Au début de son exposé, le chancelier de l'Echiquier avait déclaré que le gouvernement britannique se fixe un triple objectif: la défense de la livre sterling, l'expansion économique et le plein emploi.

Le gouvernement réduira ses dépenses à l'étranger après une enquête approfondie, a ajouté M. Callaghan. La Grande-Bretagne, a-t-il précisé, compte ouvrir prochainement des négociations avec la République fédérale allemande, afin d'être déchargée complètement de ses dépenses en devises pour l'entretien de ses troupes en Allemagne.

## A la présidence des SSJB joliettaines

JOLIETTE. (G.L.) — M. Jean-Paul Morin a été élu à la présidence de la Société St-Jean-Baptiste dans le diocèse de Joliette. Il succède à M. Marcel Masse, qui a démissionné pour consacrer plus de temps à la campagne qu'il mène dans le comté de Montcalm en vue des élections québécoises. M. Masse a été choisi, il y a quelques semaines, candidat de l'Union nationale dans ce comté.

Son successeur, M. Morin était président de la section Barthélémy-Joliette. Avant sa nomination, il occupait également le poste d'administrateur diocésain. Les SSJB dans le secteur joliettain compte 12,000 membres.

## LA MÉTÉO

MINIMUM CETTE NUIT: 35

MAXIMUM DEMAIN : 55

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions de Montréal et d'Ottawa :** ensoleillé, périodes nuageuses, frais. Minimun et maximum à Montréal et Ottawa 30 et 50.

**Régions des Cantons de l'Est et de Québec :** averses dans la matinée; ensoleillé périodes nuageuses dans l'après-midi. Minima et maxima à Sherbrooke 30 et 50, Québec 30 et 45.

**Régions des Laurentides et de la Mauricie :** nuageux, giboulées dans la matinée, ensoleillé avec périodes nuageuses dans l'après-midi. Minimum et maximum à Ste-Agathe et La Tuque 25 et 45.

**Régions du Lac-St-Jean, de Baie-Comeau et de Rimouski :** nuageux, quelques chutes de neige légère; ensoleillé dans l'après-midi. Minima et maxima à Baie-Comeau 25 et 40; Rivière-du-Loup et Mont-Joli 32 et 40.

**Régions de Sept-Iles et Gaspé :** clair, quelques périodes nuageuses. Minimum et maximum à Sept-Iles et Gaspé 25 et 40.


LE CENTRE DU COUVRE-PLANCHER
NE MANQUEZ PAS NOTRE ANNONCE
POUR DES SPECIAUX FORMIDABLES
PAGE 70
MONTREAL FLOOR COVERING LTEE

STOA GALLERY LTD.
ANNONCE
9 VENTES A L'ENCAN
Durant mai 1966
6 mai — Livres rares, manuscrits 8 h. p.m.
7 mai — Livres rares 10 h. a.m. et 2 h. p.m.
10 mai — Encan de meubles, porcelaine, cristal et peintures 8 h. p.m.
12 mai — Art primitif et précolombien 8 h. p.m.
17 mai — Peintures modernes, impressionnistes, dessins et lithographies 8 h. p.m.
18 mai — Armes et armures 8 h. p.m.
19 mai — Livres militaires, surtout des XVIIIe et XIXe siècles 8 h. p.m.
27 mai — Lithographies et gravures canadiennes 8 h. p.m.
31 mai — Dentelle, verrerie, argenterie et plaqués argent 8 h. p.m.
En montre de 10 h. a.m. à 9 h. p.m.
On accepte les offres par téléphone, en autant qu'elles sont confirmés par lettre ou télégramme avant l'encan.
STOA GALLERY LTD.
194 ouest, rue ST-PAUL, Montréal 1, P.Q.
Téléphone : 288-0155, 288-0156
Les encans ci-dessus sont sous la direction de BISSELL & BISSELL LTD.

HOMMES ET FEMMES DE 16 A 45 ANS
songez à votre avenir !

Inscrivez-vous aux cours de machines IBM comprenant
Fonctionnement — Circuit — Programmation — Perforation
RENSEIGNEMENTS EN TELEPHONANT A
861-5426
Pour obtenir renseignements gratuits, écrivez à
Automation Data Processing Institute Ltd.
1242, rue Peel, Montréal, P.Q.
Veuillez me faire parvenir, sans obligation, tous les détails nécessaires concernant les cours IBM !
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....
AGE ..... DIPLOME .....

TEST de GROSSESSE
EN 5 MINUTES 5.00
Aussi TEST PREGNOSTICON
sensible après retard de 8 jours 8.00
ANALYSES : urine, sang, glycémie, etc. . . .
Prise de sang à domicile sur demande
PHARMACIES Professionnelles SARRAZIN - CHOQUETTE
Laboratoire à succursale, 921 est, Ste-Catherine VI. 2-9622

ALSTAR
33⅓% de RABAIS
FENETRES
d'ALUMINIUM à 3 RAINURES "ALSTAR"
5 ANS de garantie écrite


PRIX DE VENTE SEULEMENT
$25.97 CH.
entièrement installées
Prix rég. $37.95 ch.
TOUTES GRANDEURS
jusqu'à 40" x 68" (108" combinée)
ICI EST LA VALEUR VERITABLE dans une contre-fenêtre à 3 rainures de première qualité à un prix qui vous épargne 33⅓% ! Ces contre-fenêtres supérieures avec "ACTION BASCULANTE" sont faites de pur aluminium repoussé. Chacune est faite sur mesures et ajustée sur mesures. Vous bénirez ces contre-fenêtres pour le confort, la commodité et l'économie de chauffage qu'elles apporteront à votre maison. AGISSEZ MAINTENANT — VENEZ — TELEPHONEZ — MAIS NE MANQUEZ PAS CETTE OFFRE ETONNANTE !
TERMES FACILES RI. 7-4044
DEMONSTRATION GRATUITE A DOMICILE
Alstar Industries Ltd. 6045 Côte-de-Liesse, Saint-Laurent

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION 849-4711 / LIVRAISON A DOMICILE 849-1138

MONTREAL, MERCREDI 4 MAI 1966 — 82e ANNEE — No 103

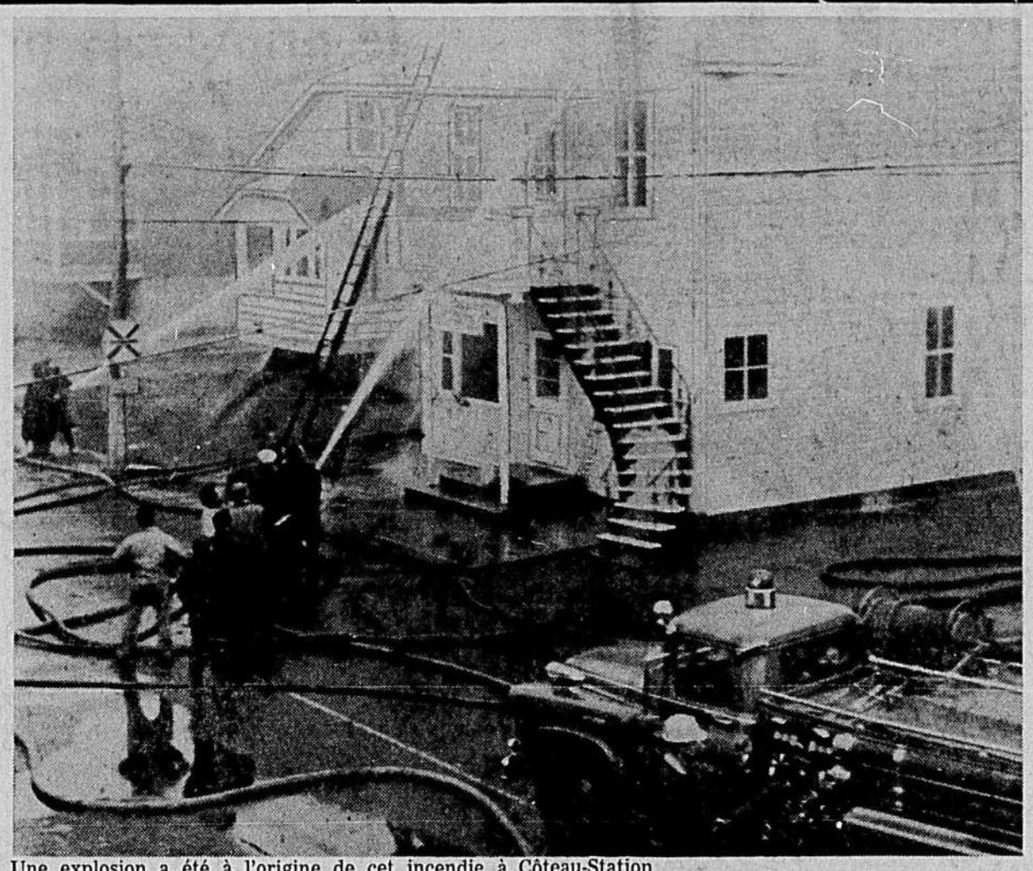
## Un incendie cause la mort d'une fillette d'un an

Une fillette âgée d'un an, France MacDonald, a succombé ce matin aux brûlures qu'elle a reçues hier dans l'incendie de la demeure de ses parents, M. et Mme Alex MacDonald, à Coteau-Station, comté de Soulanges.

Les flammes, qui auraient pris naissance à la suite d'une légère explosion, léchaient déjà le berceau du bébé lorsque des voisins ont réussi à le retirer du brasier. Il a été transporté à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield où les médecins ont vainement tenté de lui sauver la vie.

L'incendie a jeté neuf personnes sur le pavé, le feu ayant partiellement détruit l'intérieur de la maison de deux étages. Les autres enfants de la famille MacDonald ont eu le temps de sortir sains et saufs de la maison en flammes.

Les pompiers volontaires de Coteau-Station, St-Polycarpe et Coteau Landing ont utilisé huit jets d'eau pour éteindre les flammes. Les dégâts sont fort élevés.



Une explosion a été à l'origine de cet incendie à Côteau-Station

# L'Expo s'attire les foudres des cinéastes en les ignorant

par Michèle Juneau

L'Expo vient de s'attirer une fois de plus les foudres d'une association. Cette fois, il s'agit de l'Association professionnelle des cinéastes.

Au tout début de leur conférence de presse, hier soir, les porte-parole de l'Association professionnelle des cinéastes ont tenu à préciser que leurs récriminations s'adressaient tout d'abord aux compagnies privées d'intérêt public et aux compagnies de la Couronne participant à l'Expo : ces dernières ont complètement ignoré les quelque cent membres de l'Association — à quelque exception près — quand est venu le moment d'octroyer des contrats cinématographiques pour la réalisation des films de leur pavillon.

En approchant quelques-uns des principaux membres de l'APC, on décèle toutefois une forte amertume à l'égard de la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle.

Selon eux, le développement des entreprises de cinéma se fait en fonction de la masse monétaire investie dans le secteur cinématographique.

Sur le plan économique, l'Expo, constituant une excellente source de fonds, aurait pu permettre d'accroître cette masse monétaire.

En effet, on peut se demander de quelle façon et à quel endroit les cinéastes canadiens trouveront les fonds nécessaires pour s'installer "pignon sur rue". L'entreprise privée ne semble pas prête jusqu'ici à assumer ce risque.

En somme, nous dit-on, l'Expo, qui représente une certaine force économique, a manqué l'occasion rêvée de lancer une idée.

Mais on rejoint, à travers les commentaires de l'APC, les mêmes reproches adressés tant à l'Expo qu'aux diverses compagnies privées et de la Couronne : on a ignoré les cinéastes du Québec, on les a considérés comme "inexistants" par

Voir CINEASTES en p. 6

## Talents et matériaux canadiens utilisés dans la mesure du possible

— La compagnie de téléphone Bell

En réponse aux commentaires sévères de l'Association professionnelle des cinéastes sur la production cinématographique du Québec à l'Expo, la Compagnie de téléphone Bell du Canada affirme que la plus grande partie de son budget consacré au spectacle cinématographique ira à des talents et matériaux canadiens.

Elle explicite dans son communiqué l'organisation et le fonctionnement de sa production à l'Exposition universelle de 1967 :

"Le pavillon du téléphone de l'Expo 67 est commandité par l'Association du téléphone du Canada (ATC), un organisme transcanadien composé de plusieurs compagnies de téléphone canadiennes, y compris la Compagnie de téléphone Bell du Canada. Bell Canada n'est donc que l'une des compagnies participantes, mais elle agit également en tant qu'agent de l'Association pour la participation de celle-ci à l'EXPO 67.

"L'édifice, l'exposition, le

Voir TALENTS en page 6

# Une nouvelle crise menace l'existence de "Métro-Express"

## Mise à pied de onze journalistes et de quinze collaborateurs à la pige

par André Béliveau

Une nouvelle crise, qui menace l'existence même de ce journal montréalais, vient d'éclater au quotidien "Métro-Express", où le conseil d'administration a annoncé la mise à pied de 11 de ses 33 journalistes réguliers et d'une quinzaine de collaborateurs à la pige.

La mise à pied des journalistes réguliers doit entrer en vigueur le 11 mai.

Cette mesure, selon M. Charles-Henri Dubé, rédacteur en chef et vice-président exécutif, vise à relancer l'administration du journal sur une base rentable.

Elle serait suivie de plusieurs autres congédiements. Le service le plus touché serait celui de la distribution.

Les journalistes, qui viennent tout juste de se former en syndicat (leur requête en accréditation a été enregistrée au ministère du Travail le 21 avril), s'opposent énergiquement à cette décision et se demandent si cette dernière n'est pas un prélude à la fermeture pure et simple du journal par sa direction.

Les collaborateurs à la pige, dont MM. Jean Duceppe, Robert Henry, Jacques Duval, Jacques Plante et Laval Le Borgne, ont déjà été avisés par lettre de leur renvoi. Ces pigistes ne sont pas membres du syndicat.

Par contre, huit des 11 journalistes permanents touchés par la décision de la direction sont des syndiqués. L'un d'eux est même le secrétaire de cet organisme.

Dès qu'ils ont appris la nouvelle, hier, des observateurs des milieux journalistiques et syndicaux de Montréal se sont demandés si les événements survenant à "Métro-Express" pouvaient avoir une quelconque relation avec d'autres faits récents ou actuels, comme la présente campagne électorale, la formation récente du syndicat, l'acquisition par les intérêts Brillant, il y a quelques semaines, de "La Compagnie de publication Le Petit Journal", ou le refus de l'Assemblée législative de permettre à la famille Brillant de vendre le réseau Québec-Téléphone à des intérêts étrangers. On sait que c'est M. Jacques Brillant qui préside le conseil d'administration des "Publications Métro-Express Ltée" et que son frère Aubert en est l'un des principaux actionnaires.

Pour sa part, le président de la cellule syndicale des journalistes de "Métro-Express" doute que le geste des administrateurs vise à "briser les reins" du syndicat naissant. "Pour le moment, a-t-il déclaré, je ne crois pas que la décision de la direction soit inspirée par autre chose que les sérieuses difficultés financières dans lesquelles se débat la compagnie."

Interrogé par LA PRESSE, M. Jacques Brillant a affirmé de son côté qu'il n'était pas question d'antisyndicalisme à "Métro-Express", et qu'il n'y avait aucune relation entre d'une part Québec-Téléphone et "Le Petit Journal", et, d'autre part, les "événements de 'Métro-Express". M. Brillant nous a conseillé de nous adresser à M. Charles-Henri Dubé si nous désirions obtenir plus de renseignements. Déjà rédacteur en chef depuis l'automne dernier, M. Dubé a été promu vice-président exécutif il y a une semaine. "C'est lui qui a la responsabilité de rendre cette chose-là plus rentable, a déclaré M. Brillant, et c'est lui qui pourra le mieux répondre à vos questions."

Rejoint à son domicile, M. Dubé nous a expliqué que "Métro-Express", dont la fondation remonte à l'été 1964, avait toujours été exploité à perte jusqu'ici. Ses actionnaires y auraient investi environ $1 million depuis près de deux ans.

Le jeune quotidien possède actuellement un "tirage aux presses" de 30,000 exemplaires, selon son rédacteur en chef, qui a d'autre part refusé de dévoiler le volume de son "tirage vendu". Ce dernier, selon d'autres sources, s'établirait à environ 17,000 exemplaires.

"Fait à noter, a ajouté M. Dubé, notre tirage aux presses a augmenté régulièrement depuis décembre dernier, à raison d'environ 500 exemplaires par semaine."

En dépit de cette hausse, cependant, les administrateurs estiment qu'ils doivent couper radicalement dans les dépenses d'exploitation. M. Jacques Brillant avait déclaré, lors de la fondation du journal, qu'il s'engageait à maintenir ce dernier pendant cinq ans avant d'espérer en retirer un sou. M. Dubé explique cette apparente volte-face de la façon suivante : "Quand un financier fait une telle déclaration, c'est qu'il s'attend à avoir recouvré ses pertes au bout de cinq ans, et non pas à perdre de l'argent pendant cinq ans. C'est ce qu'il fallait comprendre. Et pour recouvrer ses pertes d'ici 1969, il faut que l'administrateur prenne dès maintenant des mesures radicales."

C'est pourquoi, au cours de la journée de lundi, cinq membres du conseil d'administration ont passé huit heures autour d'une table à "travailler dans les chiffres" et à "établir des

Voir "METRO-EXPRESS" p. 6

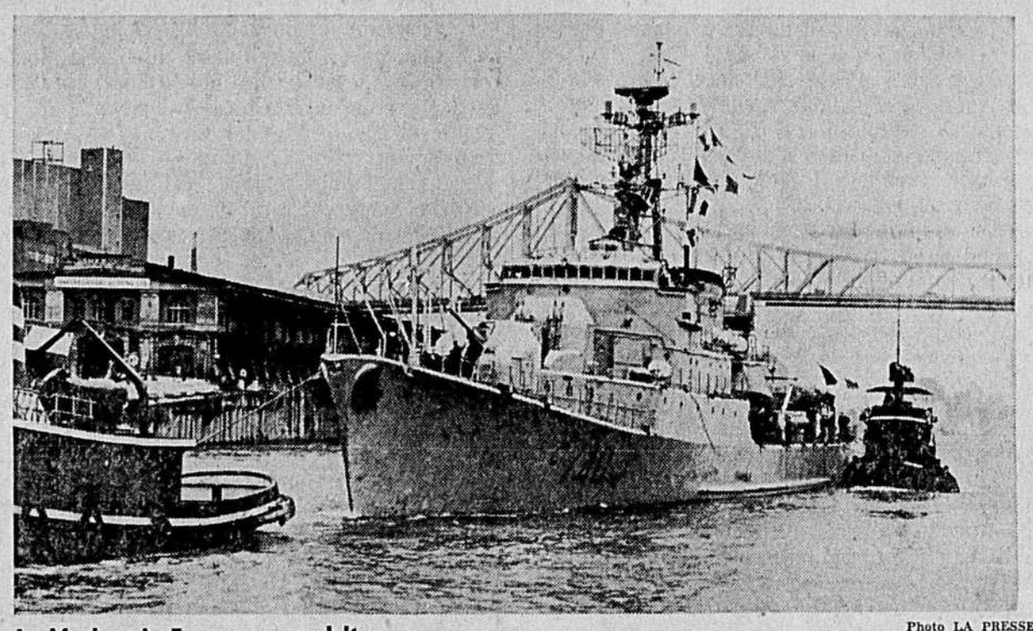


Photo LA PRESSE

## La Marine de France nous visite

L'aviso-escorteur "Commandant Bourdais", de la Marine nationale française, a jeté l'ancre au quai Victoria, ce matin, et y séjournera jusqu'au 9 mai. Les Montréalais sont invités à visiter cette unité auxiliaire des grandes pêches, samedi et dimanche, de 2 h. à 5 h. Successeur de "L'Aventure", le "Commandant Bourdais" fait tous les ans une visite de courtoisie au port de Montréal.

# Réunion spéciale du conseil municipal vendredi après-midi

Une assemblée spéciale du conseil municipal de Montréal aura lieu à compter de 4 h., vendredi après-midi.

Ainsi en a décidé le comité exécutif hier après-midi.

Le conseil se verra recommander d'apporter des corrections à deux règlements adoptés lors de l'étude du budget 1966-1967 le 22 avril dernier, soit le règlement "concernant l'assiette, la période d'imposition, le mode de prélèvement et le paiement des taxes personnelles et du prix de l'eau" puis le règlement intitulé "imposition pour l'exercice 1966-1967 de diverses taxes, et détermination du prix de l'approvisionnement d'eau fournie par la Ville et du loyer pour l'occupation du domaine publique".

M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, a déclaré, hier après-midi, que le comité venait d'être saisi d'un rapport de la part de M. Lactance Roberge, directeur du Service des finances. M. Roberge y note qu'"à la suite de l'adoption du budget 1966-1967 par le conseil le 22 avril 1966, il a été constaté que les projets de règlement d'imposition ne sont pas les documents apportés par le comité exécutif et paraphés par le directeur des Finances".

M. Roberge ajoute qu'il ne peut s'expliquer comment cette erreur a pu se glisser.

Enfin, M. Roberge note qu'il y a lieu que le conseil modifie les deux résolutions votées le 22 avril et adopte deux nouvelles résolutions "afin de mettre en vigueur pour 1966-1967 des règlements d'imposition identiques à ceux en vigueur pour l'exercice 1965-1966, tenant compte toutefois de l'article 638 de la charte tel que modifié et en vigueur depuis le 1er août 1965".

Selon ce qu'a noté M. Saulnier, le conseil a ainsi inscrit par erreur les hospices, les asiles, les orphelinats, les loisirs paroissiaux et les institutions de charité au nombre des immeubles soustraits de l'application du prix minimum de l'eau fournie par la Ville. Les édifices qui demeureront soustraits de l'application sont les édifices ou parties d'édifices servant au culte religieux, y compris les terrains sur lesquels ils sont construits, les palais épiscopaux et les cimetières, les presbytères occupés comme résidences des prêtres

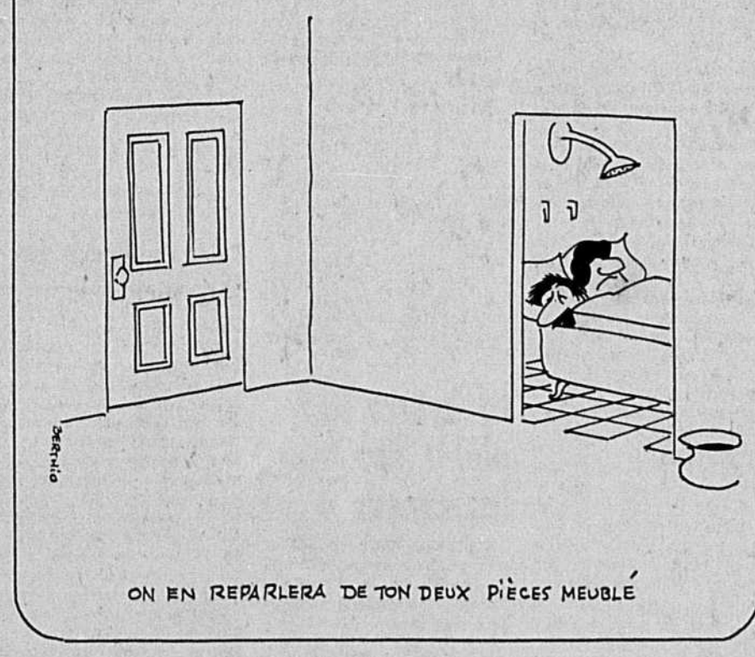
Voir REUNION en page 6

## Deuxième corps repêché aux Cèdres

VALLEYFIELD. (J.-D.G.) — Des chercheurs ont retrouvé dans le St-Laurent, hier après-midi, le corps de Denis Gazaille, âgé de 16 ans, de Valleyfield, qui était disparu le 30 octobre dernier avec un compagnon et de son frère Gilbert, âgé de 17 ans, dont le corps a été retrouvé, samedi après-midi, par M. Emile Richer et son fils Denis, un peu plus à l'ouest, soit près du village des Cèdres, sur l'autre rive. Gilbert Gazaille a été inhumé hier matin, peu de temps avant que MM. Robert Jodoin et Marcel McSween parviennent à localiser le cadavre de son jeune frère. On croit que le corps était remonté à la surface au cours de la journée de dimanche. L'autre disparu, Pierre Lamanque, âgé de 14 ans, de Valleyfield également, fait toujours l'objet de recherches intensives.

LOUEZ
OUTILS et ÉQUIPEMENT
pour
LA MAISON / L'INDUSTRIE / LA CONSTRUCTION
273-2411
Perco LTEE
5272 BOUL. ST-LAURENT
OUVERT
le vendredi jusqu'à 8h. p.m. — le samedi jusqu'à midi

ROLODEX
Sauvez du temps avec un classeur rotatif "ROLODEX"
• Cartes de 3" x 5"
• Capacité de 500 cartes plus index A-Z
• Couvert à bascule
• Boîte en acier gris
Prix rég. : $33.95
SPECIAL PILON $26.95
"Votre centre d'achats d'articles de bureau"
LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.
750 Beaubien 273-9501
8359 St-Laurent 381-4261
800 E. Mt-Royal 524-3081
851 Decarie St-Laurent 748-7961




# Montréal songe à un autre emprunt aux Etats-Unis

**L'administration Drapeau-Saulnier a les yeux tournés vers les Etats-Unis en vue d'y lancer un emprunt au nom de la ville de Montréal.**

MM. Drapeau et Saulnier s'adresseront tout prochainement à la Securities and Exchange Commission en vue d'y enregistrer un projet d'emprunt.

Interrogé hier, le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a déclaré que le montant de l'emprunt n'est pas encore fixé.

On sait toutefois que l'on se propose de procéder par voie de soumissions publiques, et non pas par voie de négociations.

Il semble que la ville pourra emprunter à un taux inférieur à 6 p. 100.

On sait que le conseil municipal a modifié le mois dernier le règlement 2369 de façon à fixer à 7 p. 100 le maximum du taux nominal.

Mais, lors de son assemblée spéciale de vendredi, le conseil municipal se verra recommander par le comité exécutif de rétablir à 6 p. 100 le maximum du taux nominal.

M. Saulnier a déclaré hier que le comité exécutif invitera le conseil à agir en ce sens à la suite d'une demande provenant des autorités provinciales.

## La vente de la bière à Westmount : le nombre des permis est augmenté

Il y aura maintenant 10 épiciers licenciés à Westmount qui auront le droit de vendre de la bière en bouteille au lieu de six débits, comme la chose existe depuis 1961 dans le centre commercial de la ville.

Cette augmentation du nombre des permis, dont la limite a cependant été fixée à 11, découle d'un amendement que vient d'apporter le conseil municipal à un règlement poussiéreux datant de 1921.

Cette mesure vise donc à satisfaire à la demande de quatre épiciers indépendants. Selon la limite établie, toutefois, il ne restera qu'un seul permis à émettre (premier arrivé, premier servi !).

Au préalable, tous les nouveaux requérants devront se procurer un permis de la Régie des alcools du Québec, a expliqué le greffier Ronald Seaman.

"Faites comme moi"
UN COMPTE EN BANQUE C'EST BIEN MAIS DEUX... C'EST MIEUX!
Faites d'une pierre deux coups. Si vous payez souvent par chèques ouvrez un COMPTE DE CHÈQUES pour protéger votre COMPTE D'ÉPARGNE. Vous réduirez ainsi vos frais de service, tout en touchant le maximum d'intérêt.
LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
OUVERTE TOUS LES SOIRS DE 7H. À 8H.

ANALYSES DU SANG
ANALYSES D'URINES
Analyses complètes des urines $2.50
GROSSESSE
Test biologique (rats) $5.00
Résultat : 36 heures
TEST BIOLOGIQUE $8.00
NOUVEAU !
RESULTATS 2 HEURES APRES RECEPTION DU SPECIMEN
9 a.m. à 3 p.m. dimanche excepté
Positivité après 8 jours de retard
LIVRAISON GRATUITE avec l'achat de $2.00 et plus PRESCRIPTIONS EXCEPTEES
845-7251
Diverses analyses de sang à prix variés
PHARMACIE MONTREAL
DUQUET & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

Selby
"ARCH PRESERVER"
modèle "Elégance"
fera un cadeau chic et de tout confort
POUR MAMAN
à l'occasion de sa fête, dimanche prochain.
Fabriqué par des experts dans du veau souple de haute qualité. Bordures latérales en poult-de-soie. Talons solides. Petite courroie ornant l'empeigne à la hauteur du cou-de-pied. S'obtient dans le noir, le bleu et le brun. — Ajustement parfait pour procurer le maximum de confort. Pointures courantes. $22.95
STATIONNEMENT GRATUIT
Louis Deslauriers Ltée.
H. Giroux et Fils Inc.
6914 St-Hubert, 273-2813 • 1500 Mt Royal E., LA.1-3164
4029 Ontario E., LA.1-9414

Fête des Mères
Le plus grand choix de sandwiches assortis 48 morceaux $2.75
Donnez-lui un magnifique cadeau de chez Pegroid's
Grande variété
$2.75 et plus
PEGROID'S LTEE
4075 ST-DENIS
VI. 4-3901
Livraison par toute la ville

## CINEASTES

SUITE DE LA PAGE 3

facilité et par manque d'imagination.

"Il est en effet beaucoup plus simple d'engager quelqu'un dont le nom se promène sur toutes les lèvres que de chercher à découvrir un homme aussi talentueux mais moins renommé. C'est plus facile que d'essayer de se renseigner sur un milieu."

L'APC déplore également les répercussions de cette lacune au niveau culturel : **Aucune image, à l'Expo, ne sera projetée par le Québec.**

A un journaliste qui demandait comment concilier les facteurs "rationalisme" et "qualité", l'APC répond que, en l'occurrence le problème ne se pose même pas : "Si nous devions fournir des longs métrages, le problème se poserait peut-être. Mais, dans le cas de l'Expo, où l'on ne présentera que des courts métrages, les cinéastes du Québec ont déjà fait leurs preuves et ont même mérité des premiers prix à l'échelle internationale." (Rappelons ici quelques-uns des cinéastes du Québec qui ont décroché cet honneur : Clément Perron et Georges Dufaux (Venise); Gilles Groulx (Tours); Arthur Lamothe (Locarno); Jacques Godbout (Evian); Jean-Claude Labrecque (Moscou).

On peut, d'autre part, alléguer que en vertu des règlements du BIE l'Expo ne peut exercer aucune pression que ce soit auprès des compagnies quant à l'octroi des contrats. "Mais, réplique l'APC, sans exercer de pression, l'Expo peut recommander quelqu'un, signaler notre existence".

### Nul n'est prophète en son pays

D'ailleurs, si l'on regarde les quelques renseignements émanant de l'Expo, on est forcé de constater que la Compagnie canadienne de l'Exposition est la première à avoir ignoré les cinéastes du Québec : entre autres contrats, on relève que "L'Homme et les régions polaires" a été accordé à Graham Furgeson, un Américain (budget de $350,000); "L'Homme, la planète et l'espèce", à l'Université de Waterloo, Ontario (budget de $200,000); "L'Homme et la Cité", à John Hubley, un Américain (budget de $125,000); et "L'Homme et l'Océan" au commandant Cousteau (budget de $200,000).

Du côté de la participation privée, on sait que le Pacifique Canadien a octroyé son contrat à Francis Thompson, un Américain; la Compagnie du téléphone Bell du Canada, à Walt Disney, un Américain également (qui a octroyé un sous-contrat à un cinéaste ontarien); le pavillon de l'Acier, à J. Arthur Rank, de Grande-Bretagne et CIL a, de son côté, fait produire un ensemble de films scientifiques aux Etats-Unis.

Des compagnies de la Couronne, on retient que les Chemins de fer nationaux ont fait appel à Crawley Films, Ontario, tandis qu'Air Canada s'est adressé à Saul Bass, un Américain.

Il faut signaler que l'APC a tenté, dès le 21 janvier 1964, par une première lettre à M. Pierre Dupuy, de soulever l'intérêt de l'Expo à son égard.

Une longue correspondance s'ensuivit entre les dirigeants de l'APC et ceux des divers secteurs de l'Expo. Malgré les termes prometteurs et encourageants des gens de l'Expo, les membres de l'APC virent passer le temps sans rien obtenir.

Aujourd'hui, tous les contrats cinématographiques pour l'Expo ont été distribués. Dans l'esprit des cinéastes, il n'est nullement question d'essayer de sauver les miettes, disent-ils, mais plutôt de "signaler une situation anormale".

## TALENTS

SUITE DE LA PAGE 3

spectacle cinématographique et le fonctionnement de ce pavillon coûteront environ $3.5 millions à l'Association. De 75 à 80 p. 100 de cette somme sera dépensée au Canada; on utilisera dans la mesure du possible des talents et des matériaux canadiens.

"Quatre compagnies cinématographiques canadiennes ont soumis des propositions à l'ATC pour mettre au point et produire la partie cinématographique de l'Exposition — Crawley Films Limited d'Ottawa, Westminster Films Limited de Toronto, Omega Productions Inc. de Montréal, et Individual Sales Limited de Toronto; une proposition d'un consortium formé par Crawley Films, Omega Productions et Les Films Claude de Fournier Ltée fut également examinée.

"En raison de la nature particulière de la présentation cinématographique, l'Association a décidé de couvrir les frais occasionnés par la mise au point des propositions faites par les entreprises cinématographiques suivantes : le consortium ci-dessus mentionné, Westminster Films Limited et Individual Sales Limited — Chris Chapman.

"Parmi les propositions soumises, deux auraient nécessité deux salles pour pouvoir accommoder les spectateurs prévus; une autre nécessitait l'obtention d'une licence de Walt Disney Inc. pour utiliser le procédé Circle-Vision 360 (Circarama).

"Pour prendre sa décision, l'Association a pris en considération deux facteurs primordiaux : le coût et la valeur reconnue du point de vue de divertissement. Elle a décidé d'utiliser le système Circle-Vision et de traiter directement avec le détenteur du brevet, Walt Disney Inc. En traitant directement, l'Association a donc pu choisir un moyen de divertissement de masse qui a fait ses preuves et de bénéficier de l'expérience de l'organisation Disney.

"Bien que le procédé Circle-Vision 360 soit un procédé américain, les séquences de film qui seront utilisées au pavillon du téléphone furent produites et filmées au Canada par des Canadiens.

"L'Association du téléphone du Canada souligne qu'à aucun moment durant les négociations pour les contrats concernant le film en 1964, aucune autre compagnie, personne ou association n'a présenté de propositions pour le contrat."

## REUNION

SUITE DE LA PAGE 3

ou ministre en charge d'une église et les hôpitaux publics.

Egalement vendredi après-midi, le conseil sera appelé à modifier le règlement no 3926 adopté le mois dernier, soit le règlement "déterminant comment les emprunts autorisés par règlement seront effectués, y compris la procédure à suivre et les conditions à observer".

## Sainte-Marthe : référendum favorable au réseau d'aqueduc

SAINTE - MARTHE - SUR - LE - LAC. (C.B.) A la grande satisfaction des nombres du conseil municipal, le maire François L'Espérance en tête, la population du lieu de villégiature à Sainte-Marthe-sur-le-Lac, s'est déclarée favorable à la construction d'un réseau d'aqueduc et d'égouts, ainsi que d'une usine d'épuration. Pendant les deux jours du référendum, quelque 600 personnes, propriétaires résidant dans la localité et à l'extérieur, ont exprimé leur opinion sur la question.

De ce nombre, 396 ont manifesté leur appui au projet et 156 leur opposition. Plusieurs bulletins de vote ont été rejetés à cause d'irrégularités.

Le règlement d'emprunt de l'ordre de $2,600,000 est destiné à l'établissement de canalisations d'aqueduc et d'égouts sur 200,000 pieds linéraires. Selon le maire L'Espérance, le réseau sera apte à desservir la population composée de 2,500 habitants durant l'hiver et de 6,500, l'été.

Les travaux devraient commencer au début de septembre, pour permettre plus d'aménagement à cette localité du comté de Deux-Montagnes. Toujours selon le maire on pourrait tripler l'expansion pourtant extraordinaire que connait actuellement cet endroit de villégiature, situé sur les bords du lac des Deux-Montagnes. "C'est pourquoi, a-t-il commenté hier, nos projets prévoient plus que nécessitent les besoins actuels. Les réseaux d'aqueduc et d'égouts, de même que l'usine d'épuration, pourront répondre à la demande d'un epopulation de 35,000 habitants, si nécessaire".

Présentement les habitants de Sainte-Marthe doivent s'en remettre à des puits artésiens et à des fosses septiques. Au dire de M. L'Espérance, cette situation ne pouvait durer. Le ministère de la Santé lui avait récemment rapporté que beaucoup de puits à Sainte-Marthe étaient contaminés. En ce qui concerne l'approvisionnement en eau potable, la municipalité étudie un projet d'entente avec la ville voisine, Deux-Montagnes.

## Napierville modifie le taux de l'impôt scolaire

NAPIERVILLE. (DNC) — La Commission scolaire de Napierville, comprenant le village et la paroisse, a baissé le taux de son impôt à $1.53 le cent dollars d'évaluation. Le prélèvement était auparavant de $1.33 le cent dollars.

Cette réduction a été occasionnée par l'augmentation de l'évaluation des biens immobiliers imposables. On sait que l'estimation est maintenant fondée sur un pourcentage plus normal de la valeur réelle des biens immobiliers.

Auparavant, l'évaluation imposable se chiffrait à $1,230,185 dans le village et à $1,112,920 dans la paroisse, ce qui donne en tout la somme de $2,343,105.

## 'METRO-EXPRESS'

SUITE DE LA PAGE 3

budgets". C'est à la suite de cette étude que les administrateurs ont décidé de "couper à tous les postes."

"Notre premier geste, d'expliquer M. Dubé, a été de réduire de 34 à 24 le nombre de pages d'information — ce chiffre ne tenant pas compte des pages de publicité. Or, nous savons qu'un journal de format tabloid s'administre généralement à raison d'une personne par page, en ce qui a trait à la salle de rédaction. Nous avons donc décidé de réduire le personnel de la rédaction à 24 personnes en tout. Je tiens à souligner que les premiers congédiés ont été les pigistes : nous nous dispensons des services de 90 p. 100 de nos pigistes. Quant aux journalistes, nous tentons de procéder par ordre d'ancienneté, mais cela n'est pas toujours possible, en raison de la diversité des fonctions de chacun. Il y aura d'autres mises à pied dans d'autres services, et surtout dans celui de la distribution, mais nous couperons aussi radicalement à d'autres postes qu'à celui du personnel."

M. Dubé admet qu'en vertu de l'article 47 du Code du travail, un employeur ne peut pas, à compter du dépôt d'une requête en accréditation d'une association syndicale et tant que le droit au lock-out n'est pas acquis, modifier les conditions de travail de ses salariés sans le consentement écrit de l'association requérante ou sans une sentence arbitrale.

"Mais cette règle souffre une exception, fait-il remarquer, lorsque l'employeur peut prouver que de telles modifications sont nécessaires à la survie de l'entreprise. Or, nous sommes certains que l'état de nos budget justifiera notre geste aux yeux de la Commission des relations du travail. Si nous ne posons pas ce geste, le journal n'aura plus qu'à fermer ses portes."

M. Dubé affirme enfin que "s'il y a des gens qui sont absolument favorables au syndicalisme, c'est bien les Brillant et moi-même."

C'est par une lettre signée et par M. Dubé et adressée à M. Ruel, président du syndicat, que les journalistes permanents ont été avisés des mises à pied. On précisait dans cette lettre que les journalistes remerciés recevront, en plus de leurs vacances, une compensation de licenciement équivalant à deux semaines de salaire pour une année complète d'emploi.

Cette compensation, naturellement, n'a pas suffi a rassurer les journalistes, dont les représentants ont aussitôt tenu une séance d'urgence afin d'étudier la situation.

Quelques heures après avoir reçu la lettre, les dirigeants syndicaux ont conféré avec M. Dubé afin d'en accuser réception et de le prier de remettre au conseil d'administration une autre lettre dans laquelle ils sollicitaient une rencontre avec les administrateurs.

Le bureau du syndicat se propose, au cours de cette rencontre, de demander aux administrateurs de retirer les mises à pied et de lui accorder un délai de trois mois.

"Si le conseil d'administration décide de ne pas nous accorder cette rencontre, a déclaré hier soir M. Ruel à LA PRESSE, le syndicat en déduira que la compagnie ne tient pas tellement à ce que le journal survive et prendra les mesures qui s'imposeront." M. Ruel n'a pas précisé quelles seraient ces mesures, mais des syndiqués ont laissé entendre que les journalistes pourraient songer à "fermer eux-mêmes le journal avant d'être mis à la porte les uns après les autres, comme cela s'est produit au "Nouveau Journal".

### Le souvenir du Nouveau Journal

Le souvenir du "Nouveau Journal", en effet, hante les journalistes, qui se demandent si l'aventure du quotidien de la rue Saint-Antoine n'est pas en train de se répéter chez eux. Ils se rappellent notamment que la direction du "Nouveau Journal" avait procédé en deux étapes, licenciant les journalistes en deux groupes distincts, et ils craignent que les administrateurs de "Métro-Express" ne vienne de poser, elle aussi, que le premier geste de la série.

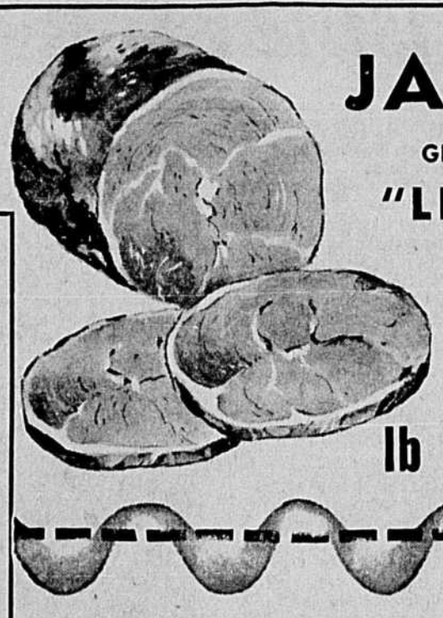
C'est dans cette perspective que les journalistes de "Métro-Express" devaient se rencontrer ce matin à 11 heures dans une salle du bas de la ville, afin de faire le point. De son côté, le bureau du Syndicat des journalistes de Montréal, dont la section "Métro-Express" ne constitue qu'une partie, se réunira également d'urgence aujourd'hui.

Pour le moment, il n'est pas question que la publication de "Métro-Express" soit suspendue. Les deux parties affirment avoir intérêt à ce que le journal survive. Mais les deux parties avouent également craindre que si "l'autre" ne cède pas, la crise ne se dénoue par la fermeture définitive du quotidien.

"Si nous étions obligés de continuer à fonctionner à perte, déclare M. Dubé, il y a 95 p. cent des chances pour que le journal ferme . . ."

"Ou bien la compagnie va décider de reviser sa décision, reprend M. Ruel, ou bien elle va être obligée de fermer . . .


IGA



JAMBON GENRE COTTAGE "LEGRADE" lb 69¢

SAUCISSE au PORC "LA BELLE FERMIERE" lb 69¢

SAUCISSE HOT DOG "LA BELLE FERMIERE" lb 55¢

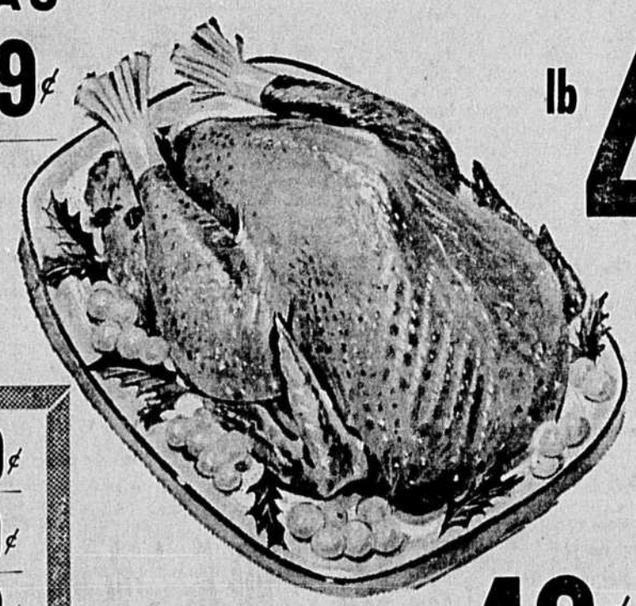
DINDE "BAMBINO" CRY-O-VAC CATEGORIE "A" – 8 à 10 lb lb 45¢

FESSE DE VEAU DE LAIT, JARRET, BLANC ENLEVE lb 59¢

FOIE de VEAU FRAIS lb 99¢

PRIX EN VIGUEUR LES 5-6-7 MAI 1966 POUR VOTRE MARCHE EXCEL LE PLUS PRES

COMPOSEZ : 731-7641



DETERSIF "MIR" TRI-PACK 79¢

NOURRITURE POUR BEBE 'HEINZ' Pot 4¼ oz 6/79¢

CEREALES "HEINZ" Carton 8 oz 29¢

POUDRE de GELEE "JELL-O" Carton 6 oz 5/1.00

PAPIER de TOILETTE "VANITY" rouleaux 8/1.00

APPRET à SALADE "MIRACLE WHIP" Pot 32 oz 59¢

GRAISSE "CRISCO" Boite 3 lb 1.19

HUILE VEGETALE "CRISCO" Bout. 38 oz 95¢

SUCRE avec achat de 4 ampoules électriques AU PRIX REGULIER 5 lb /9¢

BETTERAVES SURES "RAYMOND" Pot 24 oz 4/1.00

BETTERAVES SUCREES "RAYMOND" Pot 24 oz 4/1.00

JUS de TOMATES "LIBBY" Boite 20 oz 5/89¢

PREM Boite 12 oz 59¢

JAMBON "SWIFT" Boite 1½ lb 1.99

MARGARINE "EXCEL" Boite 1 lb 2/59¢

EAU de JAVEL CONCENTREE "EXCEL" Bouteille plastique 64 oz 39¢

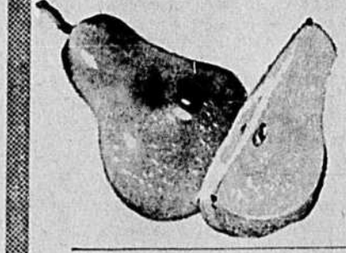
SAUCE ET GELEE D'ATOCAS 'OCEAN SPRAY' Boite 15 oz 2/55¢

FARINE "ROBIN HOOD" Sac 5 lb 49¢

OEUFS CATEGORIE "A" EXTRA GROS EXCEL Douz. 67¢



RAISIN ROUGE 2 lb 49¢



POIRES "ANJOU" grosseur 165 59¢ DOUZ.

RADIS CELLO 3 paquets 25¢

LAITUE grosseur 24 2 pommes 45¢



ORANGES "SUNKIST" grosseur 163 2 douz 69¢

GAGNEZ 3 CHEVROLET 1966 TAXES de VENTE et LICENCE INCLUSES VALEUR TOTALE $10,000



CHAQUE DOLLAR D'ACHAT CHEZ VOTRE MARCHE "EXCEL" VOUS DONNE UNE CHANCE DE GAGNER UNE DE CES TROIS "CHEVROLET" AUTOMATIQUES 1966. DEMANDEZ VOS COUPONS DE PARTICIPATION A LA CAISSIERE, CETTE PROMOTION SE TERMINE LE 18 JUIN 1966.

TIRAGE LE 25 JUIN 1966



POSSÉDEZ UN CHALET EXCLUSIF PAR

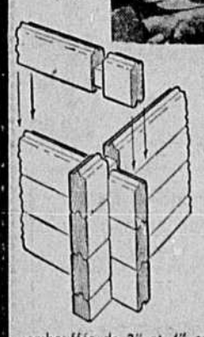
PAN-ABODE

MAISON PREFABRIQUEE

BOIS ROND, CEDRE ROUGE

Brevet no 491373 et brevet en instance





Tous nos modèles sont exclusifs, aussi, avant d'acheter, voyez une de nos constructions afin d'éviter tout futur désappointement. Visitez nos maisons modèles à Chomedey, tous les jours sauf le dimanche.

GENRE DE CONSTRUCTION : Dans la construction Pan-abode, les murs principaux sont les principaux porteurs de la charge. Faits de billots embouffés de 3" et 4" en cèdre, et disposés horizontalement. Les billots Pan-abode sont assemblés avec précision afin d'assurer un ajustement parfait et sont maintenus ensemble par un joint carré. Pour obtenir tout autre renseignement et notre brochure gratuite sans aucun engagement de votre part, envoyez-nous le coupon ci-dessous.

CARACTERISTIQUES :

- *Construction robuste*
- *Prix raisonnable*
- *Votre propre plan si désiré*
- *Termes si désiré*
- *Confortable à l'année longue*
- *Peut servir de camp, chalet, maison, etc.*

Demandez une brochure gratuite

HEURES D'AFFAIRES : Lundi au samedi jusqu'à 5 h. Jeudi et vendredi soir jusqu'à 9 h. FERME LE DIMANCHE

PAN-ABODE (Québec Sales Limited)

2595, boul. CURE-LABELLE, Chomedey, Laval
Téléphone : 688-4460
PAN-ABODE BUILDINGS LIMITED
8585, rue Fraser, Vancouver, C.-B.

PAN-ABODE (Quebec Sales) Ltd.
2595, boul. Curé-Labelle,
Chomedey, Laval. LPR-3

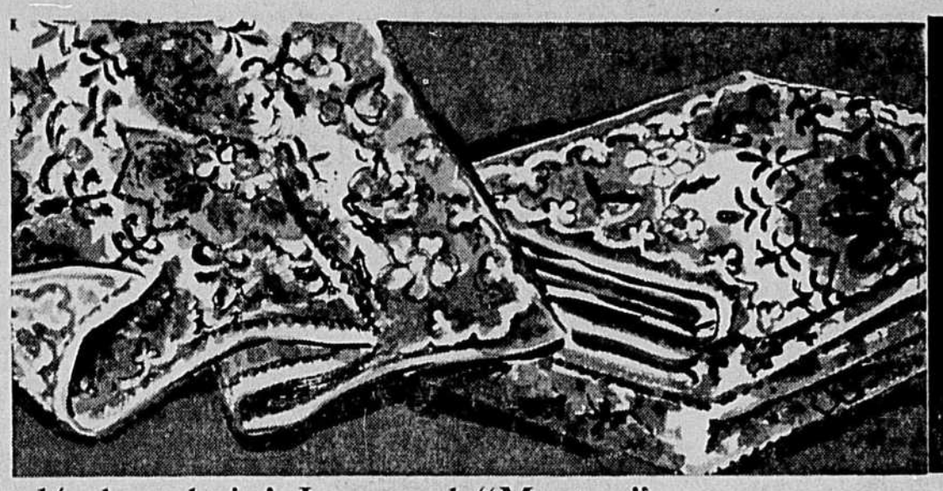
NOM .....

ADRESSE .....

VILLE ..... TEL. .....

# MAI EN MARCHE
CHEZ EATON
EN VILLE ET A POINTE-CLAIRE

## EN MAI, VENTE DE LINGE MODERNE DE MAISON
### Ces articles ne sont qu'un aperçu des aubaines offertes

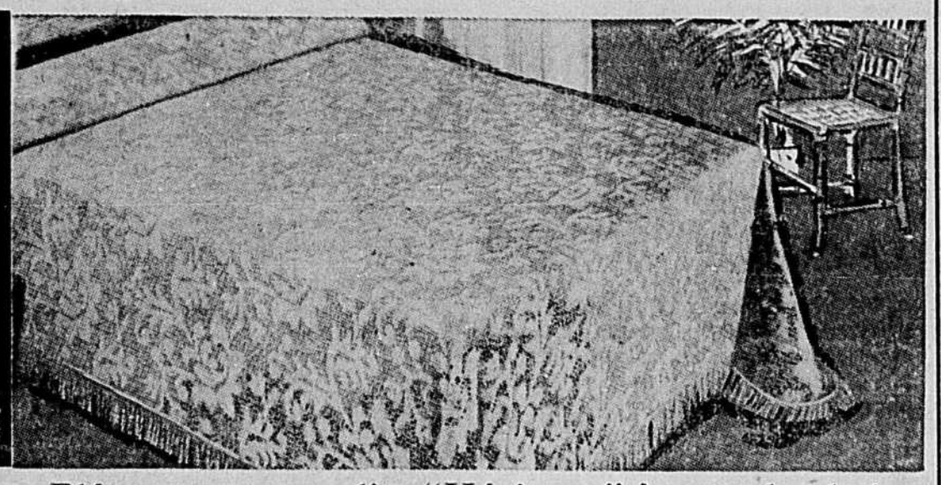


### ⅓ de rabais! Jacquard "Martex"

Motif jacquard reversible; très exubérant dans votre salle de bains. Coton éponge épais et absorbant; extrémités à frange. Bleu oeuf de rouge-gorge. Rose pétale, lavande, gingembre, or, vert.

| | Dimension | ORD. | Prix de la vente | | | Dimension | ORD. | Prix de la vente |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Serviette de bain | 24" x 46" | 3.95 | Chacune | 2.62 | Débarbouillette | 12" x 12" | 1.15 | Chacune .75 |
| Essuie-mains | 16" x 28" | 2.25 | Chacun | 1.49 | Carpette | 20" x 34" | 5.95 | Chacune 3.92 |
| Essuie-doigts | 11" x 18" | 1.19 | Chacun | .79 | | | | |

EATON en ville (rayon 236) au deuxième étage et à Pointe-Claire



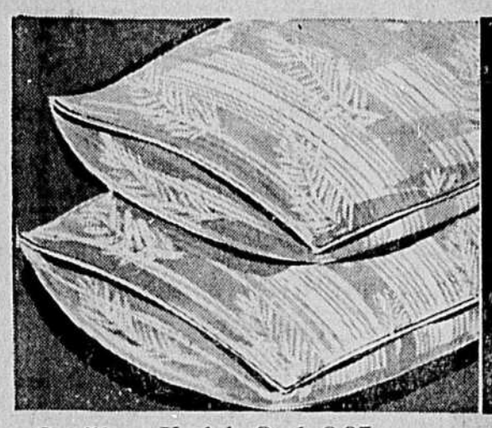
### Elégants couvre-lits "Héritage" à grand rabais

La tradition coloniale rehausse toujours un décor contemporain; reversibles pour un usage accru; modèle à coins arrondis et frange généreuse. Emballage de polyethylene. Un merveilleux cadeau pour la mariée. Blanc ou blanc cassé.

Jumeau 82" x 110"
Double 96" x 110"
PRIX de la VENTE 15.99 ch.

Lit très grand 120" x 120"
PRIX de la VENTE 32.99 ch.

EATON en ville (rayon 436) au deuxième étage et à Pointe-Claire

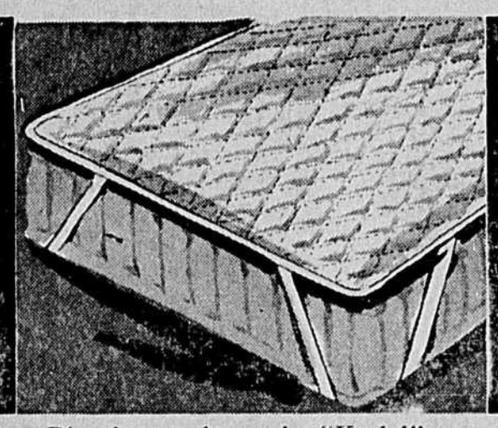


### Oreillers Kodel. Ord. 8.95

Marqués bien au-dessous du prix courant! Légers, nonallergene, rembourrés Kodel grand ressort et confortables. Joli coutil de coton de tons rose ou bleu. Mesurent 20"x26".

Prix de la vente 6.99 chacun

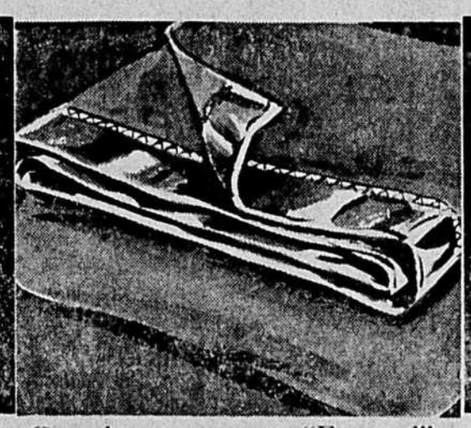
COMPOSEZ 842-9211



### Piqués rembourrés "Kodel"

Fibres synthétiques qui reprennent leurs moelleux après chaque lessive. Revêtement de coton blanc; rubans d'élastique à chaque coin; prérétréci et "Sanitized" pour une fraîcheur durable.

| | Prix de la vente Chacun | | Prix de la vente Chacun |
|---|---|---|---|
| Studio 30" x 74" | 5.49 | Double 54" x 74" | 6.99 |
| Superposés 36" x 74" | 5.99 | Grand 60" x 80" | 9.99 |
| Jumeau 39" x 74" | 5.99 | Très grand 78" x 80" | 11.99 |
| Trois-quarts 48" x 74" | 6.49 | | |



### Grandes couvertures "Esmond"

Modèle "Cavendish" en fibre mixte; marquées bien au-dessous du prix courant; viscose et nylon à fini Permanap; bordure de satin rayonne. Emballage de polyetthene. Bleu clair, vert clair, vieil or, rose et bois de santal, beige.

Double 66" x 90" Prix de la vente 4.99 ch.
Jumeau 80" x 90" Prix de la vente 5.99 ch.

COMPOSEZ 842-9211

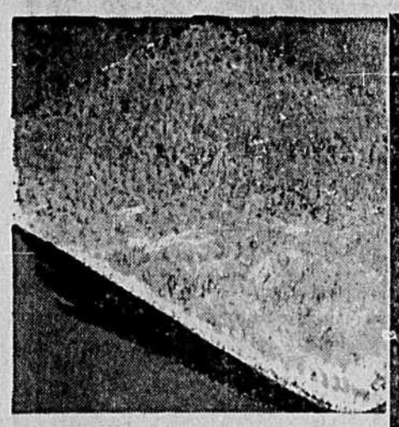


### Oreillers de plume

Oreillers dodus; plumes de poulet et plumes d'oie; "Sanitized" pour une fraîcheur durable. Coutil de coton imprimé blanc sur blanc effet damassé; garni d'une bordure à motif de rose ton or. Cordonnet pour un usage accru. Emballage de polyethylene. Mesurent 20" x 26".

Prix de la vente 4.99 la paire

EATON en ville (rayon 436) au deuxième étage et à Pointe-Claire



### Carpettes et couvre-sièges

En coton chenille; teintes unies; endos antidérapant; couvre-sièges assortis. Lavables à la machine et faciles d'entretien. Tons de vieil or, rose, bleu étoile, turquoise, jaune, brun teck, vert feuille et poivre/sel.

Carpette 20" x 32". Prix de la vente chacune 2.99
Couvre-siège. Prix de la vente Chacun 1.69

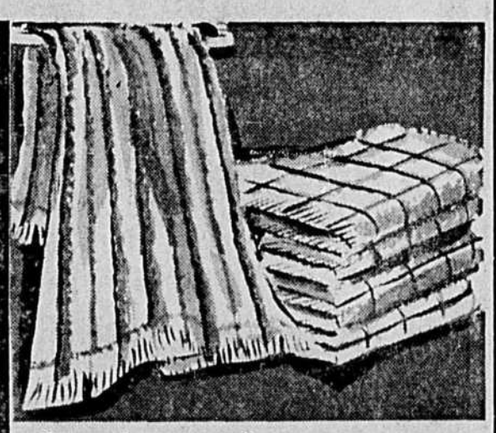



### Draps et taies Wabasso de fabrication canadienne

Coton blanc qualité service; 116 fils au pouce carré. Marqués à prix très réduits pour l'occasion. Tous finis avec ourlets unis pour un usage accru; très indiqués pour la maison ou le chalet.

Simple 63" x 100" Prix de la vente 2.59 chacun
Double 81" x 100" Prix de la vente 2.79 chacun
Jumeau 72" x 100" Prix de la vente 2.69 chacun
Taies 42" x 33" Prix de la vente 1.19 la paire

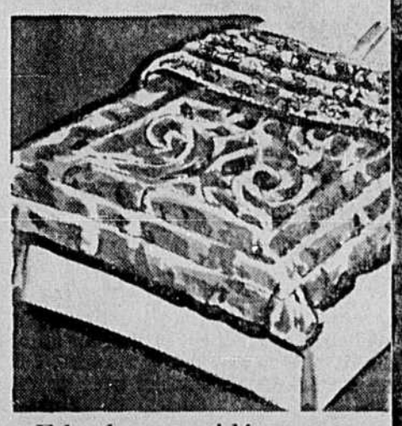
EATON en ville (rayon 436) au deuxième étage et à Pointe-Claire



### Serviettes éponges

Coton épais à prix spécial; formidable pour la verrerie et la porcelaine; faites-en aussi usage comme essuie-mains. Choix de quadrillés ou rayures; harmonisez et assortissez; teintes de rouge, bleu et or. Extrémités à frange; 15" x 30".

Prix de la vente
Chacune .49 6 pour 2.79



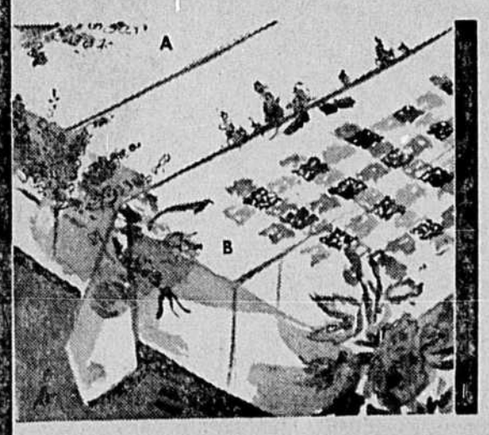
### Edredons antidérapants

Edredons rembourrés laine; revêtement de joli coton à motif cachemire; envers de teinte unie en satin rayonne de tons rose, bleu et vert; traités pour ne pas bouger du lit. Pèse environ 3 livres.

Prix de vente 5.99 chacun

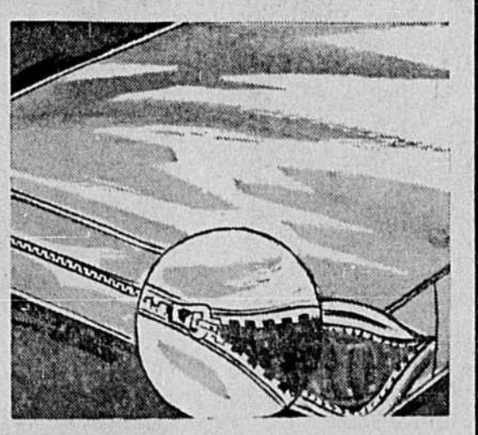
COMPOSEZ 842-9211

EATON en ville (rayon 436) au deuxième étage et à Pointe-Claire




### Nappes coton/rayonne

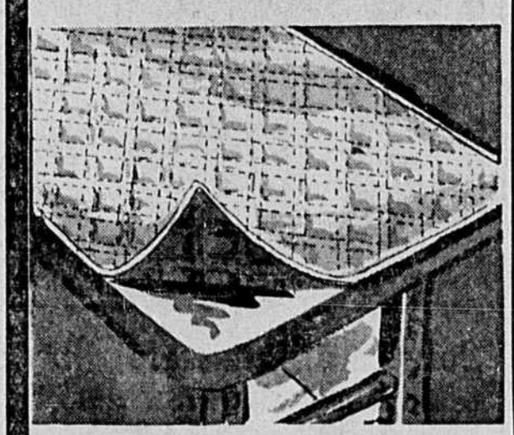
Imprimés de couleur vive pour le chalet; coton et rayonne lavable en un clin d'oeil.
A: "Bonnie Rose". Dans les tons de vert, rose, or et bleu.
B. "Delphinium". Dans les tons de mandarine, turquoise, bleu et or.
Mesurent 52" x 52" Prix de la vente, chacune 1.99
Mesurent 52" x 70" Prix de la vente, chacune 2.99



### Couvre-matelas à rabais !

Housse "Slumber Beauty" en gros coton blanchi pour protéger vos matelas neufs ou prolonger la durée de vos vieux matelas. Glissière pour tenir à l'écart la poussière et pour ajustement parfait. Dimensions: jumeau 34 et double.

Prix de la vente 3.99 chacun



### Molletons de table

Imparfaits rembourrés coton; revêtement de plastique protecteur pour votre table. Les petits défauts ne sont que dans l'endos de finette de coton.

| | Prix de la vente Chacun |
|---|---|
| 52" x 72" | 2.99 |
| 52" x 90" | 3.99 |
| 52" x 108" | 4.99 |

COMPOSEZ 842-9211

EATON en ville (rayon 236) au deuxième étage et à Pointe-Claire

HEURES D'AFFAIRES EATON: 9 H. 30 A 6 H. OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS EN VILLE JUSQU'A 9 H. A POINTE-CLAIRE JUSQU'A 10 H. MAGASIN-ENTREPOT JUSQU'A 9 H. LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. 842-9211


# Pour 1967, il faut faire de Montréal "une ville joyeuse"

Le directeur de l'Office municipal de tourisme, M. Lucien Bergeron, a invité hier midi les hommes d'affaires à faire appel à leur imagination et à faire de Montréal "une ville joyeuse", notamment en y bâtissant une vie nocturne qui puisse rivaliser avec celle des grandes capitales internationales.

Le conférencier, qui parlait devant les membres de la Chambre de commerce, a souligné que cela est d'autant plus important que l'avenir de l'industrie touristique montréalaise" dépendra de la qualité de l'accueil que nous offrirons aux visiteurs en 1967".

Rappelant "le prodigieux développement" de l'industrie touristique canadien au cours des cinq dernières années, M. Bergeron a déploré que l'on ait négligé jusqu'à maintenant les centres urbains. Selon lui, une ville comme Montréal devrait obtenir une meilleure part des budgets publicitaires de $2,000,000 et de $500,000 établis respectivement par les offices de tourisme canadien et québécois.

M. Bergeron a expliqué que ce sont les initiatives telles que l'ouverture d'une vingtaine de bureaux touristiques à l'étranger qui ont permis d'augmenter de 10 p. 100 par année le revenu touristique national ($391 millions en 1959, $737 millions en 1965).

Et ce n'est qu'un début. Sans l'Expo, on atteindrait environ $860,673,600 en 1967. On peut donc croire, selon M. Bergeron, que l'on dépassera, et de beaucoup, le montant de $1 milliard prévu par le gouvernement canadien.

**La situation n'est pas aussi brillante pour le Québec**

"Si l'industrie touristique canadienne est extrêmement florissante, a ajouté M. Bergeron, la situation n'est pas aussi brillante pour le Québec. Non pas que le nouveau ministère du Tourisme n'ait pas accompli de la bonne besogne. Il a, au contraire, réalisé un travail de géant et lancé les initiatives les plus heureuses. Mais la situation était dans un tel état d'abandon auparavant, qu'il a fallu aller au plus pressé."

Le conférencier a cependant souligné que le marché touristique du Québec n'est pas en cause.

Parmi les moyens qu'il préconise pour remédier à cette situation, on note: l'établissement de terrains de camping et de caravaning, la création de nouveaux parcs provinciaux, l'amélioration de nos services d'accueil, la revalorisation de notre industrie du gite et de la restauration. Il serait également important, selon lui, de mettre l'accent sur le visage français de la province.

Revenant à la situation de Montréal, M. Bergeron a déclaré que l'on reçoit déjà plus de 3,000,000 de visiteurs par année et que ce chiffre s'accroît régulièrement. — Un seul exemple: l'Office des congrès s'occupe du recrutement des congrès et on peut prévoir que Montréal deviendra l'un des grands centres de congrès en Amérique du Nord.

Là aussi M. Bergeron souligne que les budgets sont insuffisants et que les hommes d'affaires devraient accorder leur appui à l'Office municipal de tourisme pour lui permettre de bien remplir sa tâche.

Autre initiative qui devrait porter ses fruits: la prochaine édition de la brochure publicitaire de Montréal sera publiée à un million d'exemplaires. On publiera également d'ici quelques jours un dépliant touristique en français, en anglais, en espagnol, en italien et en allemand.

M. Bergeron a par ailleurs souligné que le problème du logement pour les visiteurs de l'Expo se pose en termes de qualité et non de nombre:

"Notre Office municipal de tourisme a procédé à sa propre enquête sur les facilités de logement pour 1967 et nous croyons que le problème ne résidera pas dans le nombre d'unités de gite disponibles mais bien dans la qualité des établissements. Les 28,545 chambres d'hôtels que nous possédons ne sont pas toutes de première qualité et nous avons un an pour voir à leur amélioration."

M. Bergeron s'est cependant dit convaincu que le Service de l'hôtellerie de la province est conscient du problème et qu'il fera tout pour y remédier.

## Les satellites américains vont servir à l'armée britannique

LONDRES. (AFP) — Dans un proche avenir, toutes les communications militaires britanniques avec les forces et les bases britanniques outre-mer seront acheminées par l'intermédiaire d'une série de satellites américains, indique le chroniqueur militaire du "Daily Mail".

Le premier des satellites américains sera mis sur orbite d'ici à deux mois, précise le quotidien britannique, ajoutant qu'un accord secret a été signé en novembre dernier entre M. Denis Healey, ministre britannique de la Défense, et son homologue américain, M. Robert McNamara, concernant l'utilisation par la Grande-Bretagne de ce nouveau système de communication.

Jusqu'à maintenant, écrit le "Daily Mail", l'accord signé par la Grande-Bretagne ne porte que sur l'utilisation de la chaine expérimentale prévue par les Américains. Mais, ajoute le journal, cette chaine sera suivie de la mise en place d'un système permanent, et il y a tout lieu de croire que la Grande-Bretagne utilisera également ce dernier, étant donné que le système de satellites de communications étudié par les Britanniques, connu sous le nom de "Geostat", reviendrait à $150 millions.

*Celui qui a mes commandements et qui les garde, voilà celui qui m'aime, et celui qui m'aime sera aimé de mon Père, et je l'aimerai et me manifesterai à lui.* (Jn 14, 21)

## L'Inde demande un prêt à Paris pour installer un réacteur-A

LA NOUVELLE DELHI (AFP) — L'Inde a effectué des démarches auprès de la France pour obtenir un prêt d'environ 40 millions de dollars pour l'achat d'équipement conventionnel et de matériel brut pour la construction d'un réacteur atomique qui doit être installé à Kalpakam, près de Madras (sud de l'Inde), avec l'assistance technique française, a confirmé hier Mme Indira Gandhi devant le Parlement indien.

Le premier ministre indien a précisé que la demande indienne était actuellement "examinée" par la France. Selon Mme Indira Gandhi, le réacteur serait construit d'après des plans canadiens et la France pourvoirait à l'assistance technique. Le coût total de ce réacteur, qui aurait une capacité de 400 mégawatts, serait d'environ 120 millions de dollars.

Mme Indira Gandhi a également indiqué qu'il était question qu'un groupe de techniciens français se rende en Inde, mais que les détails de cette visite n'avaient pas encore été mis au point.

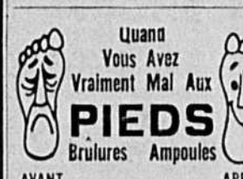
## Cambriolages

Dans deux domiciles, des rôdeurs ont raflé respectivement $4,453 et $2,935 d'argent, de bijoux et de vêtements, ont révélé à la police les victimes: Mme Francis Fligel, 4961, Dornal; et M. N. Bick, 3310, Goyer, app. 30.

M. V. Ouellette, 8025, Boyer, s'est plaint du vol d'un yacht de $1,000.

Enfin M. R. St-Pierre, d'Eastview, Ont., s'est fait voler dans son auto immobilisée en face du no 1909, rue Beaudry, plusieurs valises contenant $1,086 de vêtements.


Quand Vous Avez Vraiment Mal Aux PIEDS Brulures Ampoules



AVANT APRÈS

Massez vos pieds avec du WHITE RUB SANS TACHE BUCKLEY, une crème qui pénètre immédiatement et jouissez alors de l'effet rafraichissant, de la détente, du soulagement que vous procure cette crème médicamentée blanche comme neige. Elle adoucit et guérit les crevasses, ramollit les cors et les durillons, tue les odeurs. Achetez un pot aujourd'hui; ayez les pieds à l'aise pour 75¢ seulement. En vente partout.

UNE BONNE ESCALE

A seulement quelques minutes du centre de Toronto, vous trouverez l'endroit idéal pour jouir du plus grand luxe... piscine chauffée, salle à manger continentale, cafeteria, café offert gracieusement dans les suites et chambres familiales. Toutes les facilités pour les congrès et le stationnement gratuit sont fournis. Ecrire ou appeler pour avoir la brochure et faire vos réservations ou plus tôt.

Tous permis de la Commission des Liqueurs. Terminus officiel de limousines de la North Metro Airline.

the Canadiana MOTOR HOTEL

Route Macdonald-Cartier Intersection 39, au chemin Kennedy
Agincourt, Toronto, Canada
Code regional 416, 291-1171

# Accusé de meurtre, Rufiange subira un quatrième procès

SHAWINIGAN. (F.G.) — Le quatrième procès de Jean-Marc Rufiange, accusé du meurtre de Benoit Massicotte, survenu le 24 juin 1961, a été ajourné au 13 juin par le juge Paul Lesage, de la Cour supérieure. L'audition de la cause se poursuivra dans le district judiciaire de Shawinigan.

Désormais célèbre, la cause avait été fixée au 24 mai, mais le juge Lesage a décidé de la reporter dans le but d'éviter qu'elle n'ait lieu au cours de la campagne électorale qui se terminera le 5 juin. Le shérif René Boisvert a reçu instruction d'aviser tous les jurés de ne pas se présenter en Cour le 24, mais seulement le 13 juin.

Rufiange a déjà subi deux procès à Trois-Rivières sous ce chef d'accusation, dont il a été trouvé coupable et pour lequel il a été condamné à l'emprisonnement à perpétuité. Lors d'un troisième procès, à Shawinigan, les jurés n'ont pu s'entendre sur un verdict.

Le juge Lesage a alors décidé d'ordonner un nouveau procès, le quatrième, qui sera entendu cette fois avant le prochain terme des Assises du district judiciaire de Shawinigan, parce que l'accusation portée contre Rufiange remonte déjà à quelques années.

# Couple montréalais reconnu coupable d'un vol à main armée

SAINT-HYACINTHE (P.B.) — Noël Nadeau et Laurence Létourneau, tous deux de la métropole, ont été trouvés coupables d'un vol à main armée commis le 14 décembre, au presbytère de Saint-Bernard de Michaudville. Ils avaient comparu devant le juge Paul-A. Péloquin, de la Cour des sessions de la paix à Saint-Hyacinthe. Nadeau connaîtra sa sentence le 12 tandis que sa compagne ira, elle, passer huit mois à l'ombre.

Ce couple avait été appréhendé au cours de la soirée du 14 décembre à la suite de recherches effectuées près de Saint-Bernard par les agents de la sûreté québécoise commis du détachement de Saint-Hyacinthe. Deux malfaiteurs avaient auparavant pénétré dans le presbytère de Saint-Bernard, armés de carabines à canons tronqués et masqués de cagoules. Ils avaient alors forcé l'abbé Omer Chevalier, curé de la paroisse, à leur remettre une somme de $400. Les intrus quittèrent les lieux après avoir ligoté le curé et sa bonne. Ils s'étaient aussi emparés d'une machine à écrire.

# Shawinigan : la CSN réclame des députés syndiqués au Québec

(J. L.) — Le Conseil central des syndicats nationaux de Shawinigan a résolu en fin de semaine, lors de son congrès annuel, de demander à la Confédération des syndicats nationaux d'étudier la possibilité de financer la candidature de représentants syndiqués à l'occasion des élections générales québécoises.

Les promoteurs de cette résolution ont expliqué que dans leur esprit il n'était pas question de faire de la CSN un parti politique, "mais plutôt de permettre aux travailleurs de faire connaître leur mécontentement à l'égard de la politique du gouvernement actuel".

On a aussi soutenu que "les autres partis en lice, à l'occasion des élections québécoises le 5 juin, n'offraient pas de meilleures garanties que le parti libéral sur les questions se rapportant à l'éducation, à la fiscalité, aux relations ouvrières, et à l'assurance-santé".

"Il ne reste plus aux travailleurs syndiqués que de présenter eux-mêmes leurs propres candidats", a déclaré un porte-parole du conseil central. Les délégués avaient d'abord convenu de présenter un candidat dans leur comté, celui de St-Maurice, représenté par le député libéral Guy Trépanier. L'aspect financier les en a détournés.

# Transbordement de minerai concentré à Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES. (F. G.) — Le transbordement de minerai concentré, 125,000 tonnes à raison de 25,000 tonnes par an, au port de Trois-Rivières, vient de fournir l'occasion à la compagnie Somavrac, une filiale de la Three Rivers Shipping, de conclure une entente avec la Canadian Jamieson Lines, de Timmins en Ontario.

Le contrat a été signé entre les deux entreprises à la suite de pourparlers commencés au début d'avril, avec la collaboration de M. Théophile Lauzon, directeur du port trifluvien.

Le minerai concentré sera acheminé à Trois-Rivières par chemin de fer. On l'entreposera dans les hangars de la section 20 du havre, jusqu'à son chargement à bord des navires, qui l'expédieront en Suède, où il sera raffiné.

C'est une activité nouvelle dans le port de Trois-Rivières. Somavrac attend l'arrivée de ce minerai à raison d'un wagon par jour, tandis que cinq navires transporteront ces cargaisons vers l'Europe, suivant le calendrier d'un départ par intervalles d'un mois et demi.

Cette nouvelle a été annoncée par MM. Lucien et Pierre Paquin, l'un président de Three Rivers Shipping et l'autre, de Somavrac. A leur avis, il s'agit d'un contrat d'une grande importance, parce qu'il ouvre une autre sphère d'activité au port de Trois-Rivières. Ils ont souligné que la Canadian Jamieson est une jeune entreprise. Elle vient de commencer de l'extraction minière et est promise à une grande expansion. C'est un exemple, ont-ils dit, propre à inciter d'autres firmes ontariennes à utiliser avec avantages le port de Trois-Rivières.

# Réélection d'un bâtonnier

SOREL. (G.L.) — Me Roger Gagné, de Sorel, a été réélu bâtonnier, au cours de l'assemblée annuelle des avocats du Barreau du Richelieu, à l'hôtel de ville sorelois.

Me Roger Gagné, comme on le sait, avait complété le mandat de Me Adelstan Bouchard, nommé juge à la Cour de bien-être social, à Saint-Hyacinthe, il y a quelques mois.

Par ailleurs, Me Albert Lemieux, de Valleyfield, a été choisi syndic. Me Constant Cordeau, de Saint-Hyacinthe remplira la fonction de secrétaire, tandis que Me Roland Tremblay, de Saint-Jean, assumera celle de trésorier. Me Georges Meloche, de Valleyfield, sera le conseiller-dauphin ; Mes Henri Choinière, de Saint-Jean, et Lindor Brodeur, de Saint-Hyacinthe, occuperont les postes de conseillers, tandis que Me Jean Fortier, de Saint-Hyacinthe, remplira celui d'examinateur.

La prochaine rencontre des avocats du Barreau du Richelieu se tiendra à Valleyfield.


ANNONCE

**L'adolescente et l'amour**

Quelles sont les conséquences de l'intimité préconjugale? Quand et comment dire "non"? Que faire s'il est déjà trop tard? Les adolescentes soucieuses de ne pas compromettre leurs chances de bonheur, liront avec intérêt les sages recommandations que leur fait un spécialiste à ce sujet, dans le numéro de mai de Sélection du Reader's Digest. Un article à ne pas manquer!

ANNONCE

**Plan d'amaigrissement Recette à domicile**

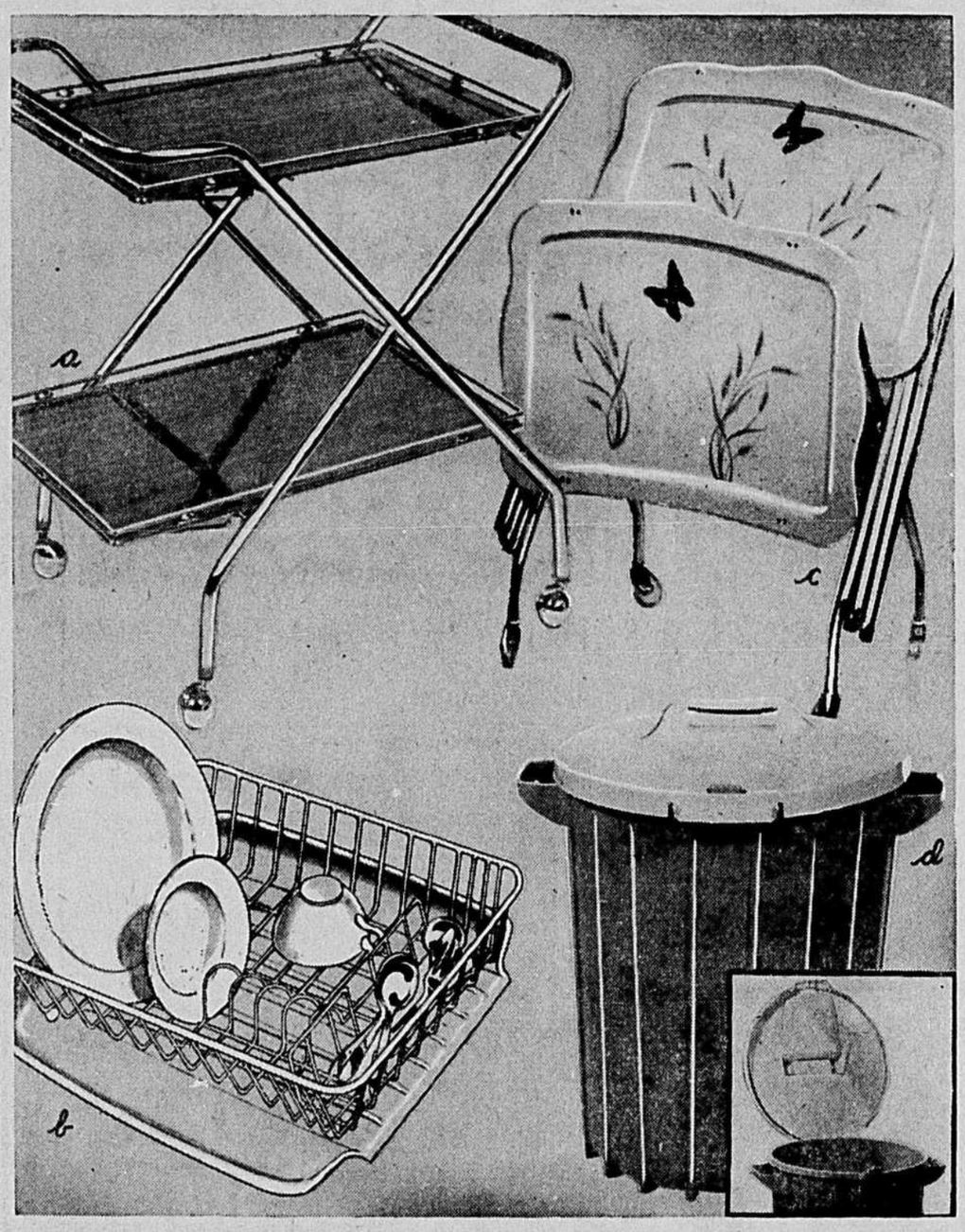
Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'appasence plus jeune.



**MAI EN MARCHE** CHEZ EATON EN VILLE ET A POINTE-CLAIRE

Le confort c'est une foule de petites choses!



**Grandes aubaines-maison! Chariots pliables**

*Spécial jeudi* 19.98

A. EATON en a fait un achat spécial ; étagères finies noyer et revêtues d'arborite ; piètement et poignée en cuivre. Les roulettes sont montées sur roulement à billes de luxe ; d'encombrement restreint. 27" x 29" x 19".

**Articles "Rubbermaid" pour tâches simplifiées**

B. Une offre spéciale pour stimuler de nouveaux clients à l'usage de ces merveilleux produits.

**Egouttoirs**

Fil d'acier revêtu de caoutchouc; contenants profonds; compartiment à couverts. Mesurent: 13" x 15½" x 4⅜". Turquoise, blanc, jaune, rose, bois de santal. *Spécial jeudi* 1.88

**Sous-égouttoirs**

Caoutchouc moulé; niveau légèrement oblique pour égoutter l'eau dans l'évier; très pratiques pour décongeler vos mets. 16" x 16⅝". *Spécial jeudi* 1.99

COMPOSEZ 842-9211

*EATON en ville (rayon 254) au quatrième étage et à Pointe-Claire*

**Plateaux T.V. Haddon Hall Eaton**

REG. 16.95

*Spécial jeudi* 12.88

C. Une offre spéciale pour l'occasion. 4 très grands plateaux à motif de papillon sur fond blanc. Piètement de métal fini laiton ; embouts de plastique protecteur ; un ensemble est muni de roulettes. Plateaux 16" x 22".

**Poubelle "Rubbermaid"**

7.47

D. C'est un achat spécial ! Vinyle sans joints à capacité de 17 gallons ; ne s'écaille, ne s'ébrèche et ne rouille pas ; facile d'entretien, l'eau suffit. Couvercle à enclenchement anti-odeurs. Charnière munie d'un dispositif qui tient le couvercle vertical. 19½" de dia. x 21" de hauteur.

COMPOSEZ 842-9211

*EATON en ville (rayon 254) au quatrième étage et à Pointe-Claire*

**Rideaux de luxe Haddon Hall Eaton**

Une offre spéciale de cette fameuse marque

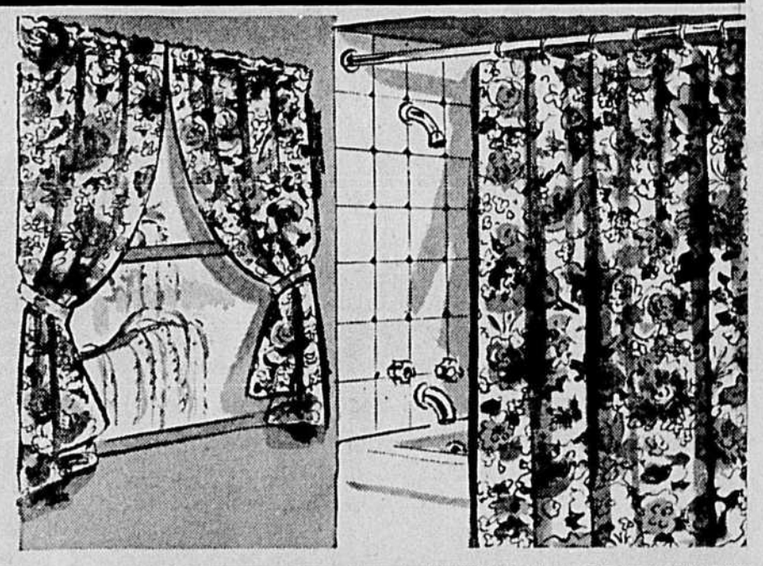
Impression florale très décorative dans votre salle de bains. Rideaux de vinyle très robuste : 72" x 72" et tentures : 54" x 54". Tons de rose, vert, jaune, bleu, rose éblouissant sur blanc. Avec Haddon Hall, vous donnerez un petit air de fête à votre salle de bains.

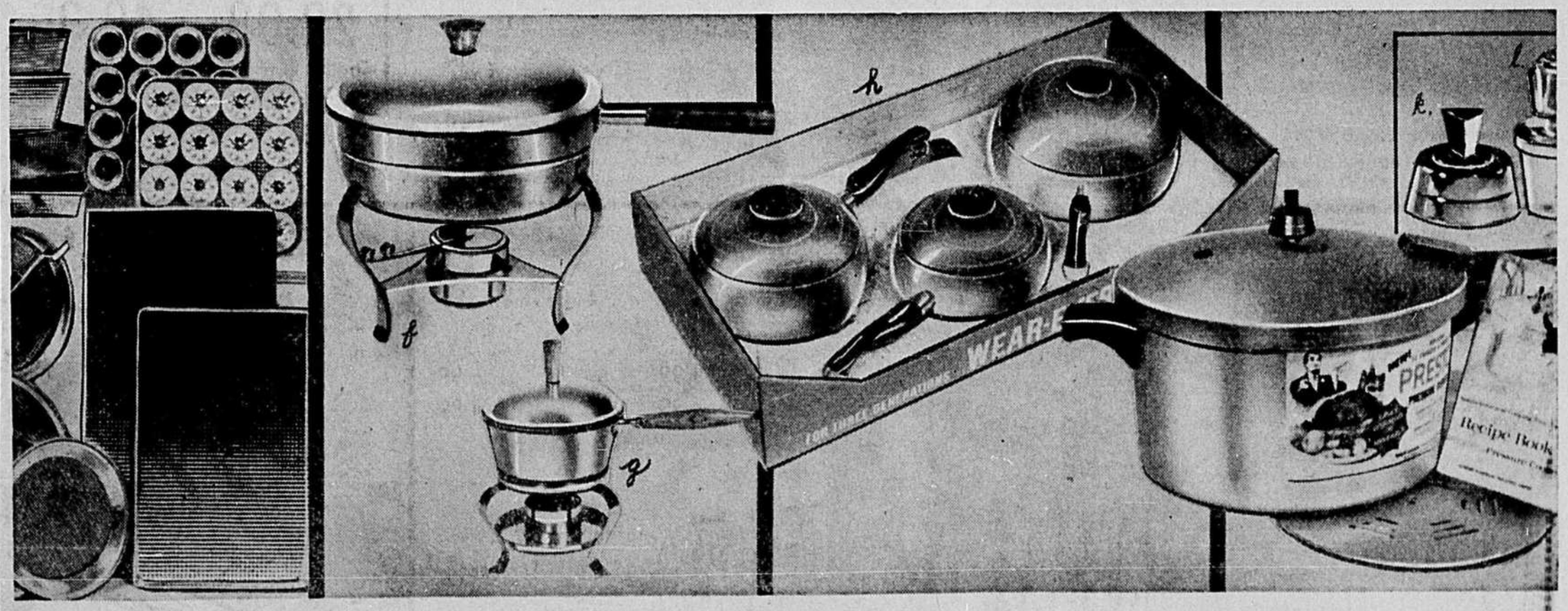
TENTURES SEULEMENT
REG. 8.98
*Spécial jeudi* 5.98

RIDEAUX DE DOUCHE SEULEMENT
REG. 9.98
*Spécial jeudi* 6.98

COMPOSEZ 842-9211

*EATON en ville (rayon 254) au quatrième étage et à Pointe-Claire.*





**Service à pâtisserie**

Le service de 13 pièces GSW comprend : ● 2 tôles à biscuits ● 3 moules à pain ● 1 moule à gâteau (rectangulaire) ● 1 moule à gâteaux individuels ● 1 assiette à tarte ● 1 assiette creuse à tarte ● 1 assiette plus plate pour tarte ● 2 moules à mélange à gâteaux ● 1 moule à pizza *Spécial jeudi* 7.99

**Plats-réchaud, rég. 9.98**

Un solde de plats en aluminium 2 pintes avec contenant à eau chaude ; base finie laiton et conçue pour contenir le combustible. Poignée et bouton en bois massif teinté. Spécial jeudi 6.99

**Chauffe-beurre, rég. 4.98**

A solder ! Assorti au plat-réchaud ci-dessus ; casserole en aluminium et piètement fini laiton. Poignée et bouton de bois. Spécial jeudi 2.99

**Ustensiles Teflon**

Une offre spéciale du manufacturier; fameux ustensiles en aluminium Wear-ever; couvercles concaves; poignée non conductrice, anneau d'accrochage; casseroles de capacité de 1, 2, 3 pintes. Facile d'entretien; antirécurage; rincez et essuyez. Turquoise et ton cuivre. *Spécial jeudi* 19.95

**Cuiseurs "Presto"**

Une offre spéciale du manufacturier. En aluminium lourd, cuisent rapidement et retiennent bien la saveur des aliments. Offerts avec mode d'emploi et livre de recettes.

| | Spécial jeudi |
|---|---|
| Format 3½ pintes. | 15.95 |
| Format 5 pintes. | 18.95 |

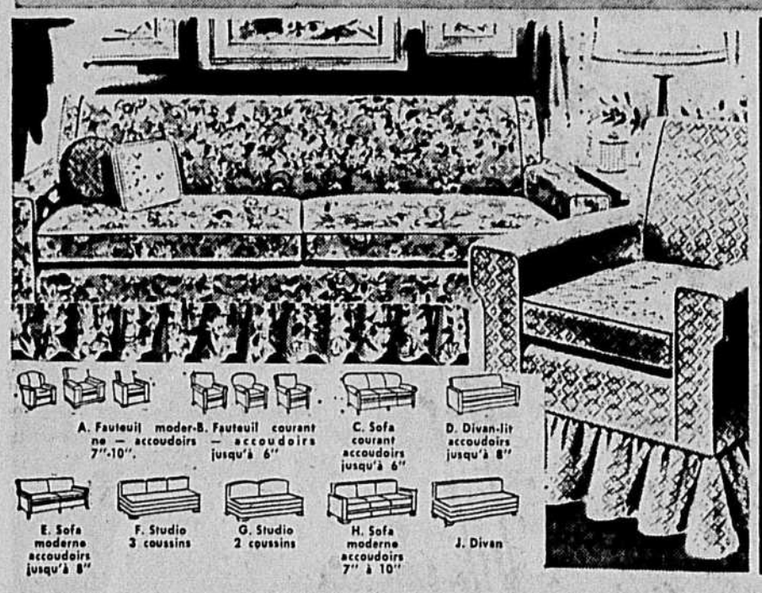
NECESSAIRES PRESTO pour votre cuiseur actuel. Indicateurs deux façons. Le nécessaire comprend 3 pièces : l'indicateur, un anneau de caoutchouc et une soupape de sécurité. (s.v.p. mentionnez si votre cuiseur actuel est ancien ou récent.) Spécial jeudi 4.25

*EATON en ville (rayon 254) au quatrième étage et à Pointe-Claire.*

HEURES D'AFFAIRES EATON : 9 H. 30 A 6 H. | OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS EN VILLE JUSQU'A 9 H. | A POINTE-CLAIRE JUSQU'A 10 H. | MAGASIN-ENTREPOT JUSQU'A 9 H. | LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. 842-9211

# magasin du SOUS-SOL EATON

OUVERT EN VILLE
JEUDI ET VENDREDI SOIRS
JUSQU'À 9 H.






## HOUSSES PRETES-A-POSER A PRIX ULTRA MODIQUES

### Impressions florales et teintes unies

Un solde de manufacturier; stock épuisé non courant ! Coton soigneusement coupé et garni cordonnet; jupes à frange; coussins reversibles; exceptionnellement seyantes — et lavables. Impressions florales de tons vert ou brun; teintes unies de tons brun, melon ou or.

SPECIAL

Fauteuil **9.99** Sofa **19.99** Divan-lit **14.99**
Studio **13.99** Divant-lit **12.99**

### Ensembles de housses

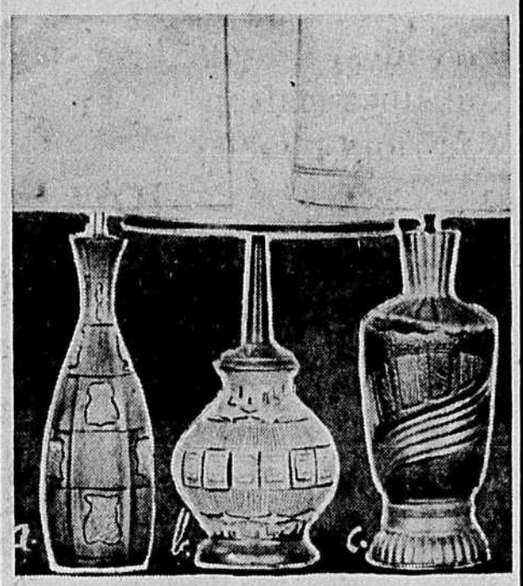
Pour la salle de jeu, le vivoir, la chambre d'invités ou le studio. Un solde du manufacturier. Coton lavable, prérétréci et résistant. Jupes frangées et cordonnet. Couleurs décoratives de vert ou brun. Avec plis d'aisance pour lit continental.

SPECIAL **9.99**

Housses de traversin de style fuselé : 4" x 8" x 12" x 36" **3.99**
Tentures avec tête à plis pincés. 48" x 63", Crochet compris. La paire **6.99**
Cache-oreillers à glissière 20" x 26" **2.99**
Coussins assortis, 15" carrés **2.99**
Traversin **2.99**

*EATON en ville (rayon 967) au sous-sol*

COMPOSEZ 842-9211



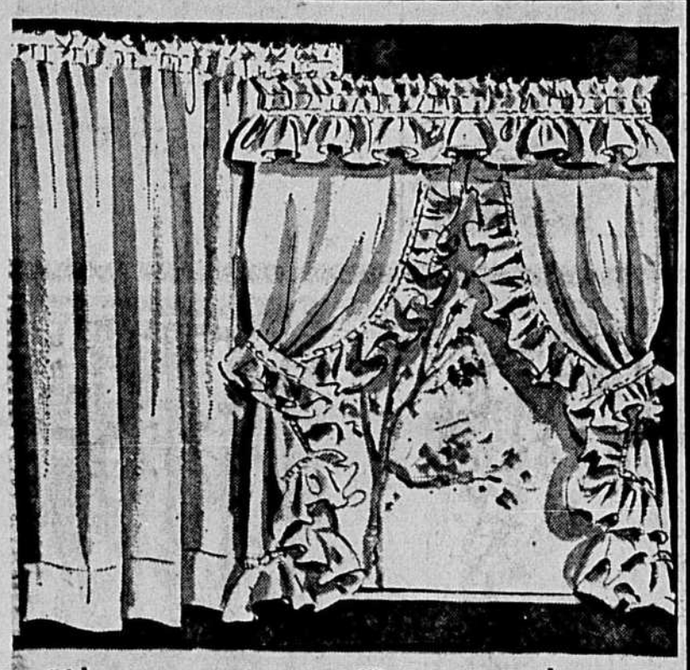
### Lampes de table à prix très modique

SPECIAL chacune **9.99**

Accessoires-éclairage indispensables au décor. Socles "ultracal" décorés main. Abat-jours en tissu blanc; garniture faite à la main. Modèles avec douille à 3 intensités. Environ 32" de hauteur.

A. Garniture multicolore sur fond de ton noyer.
B. Garniture de ton or sur fond blanc.
C. Garniture multicolore sur fond blanc.

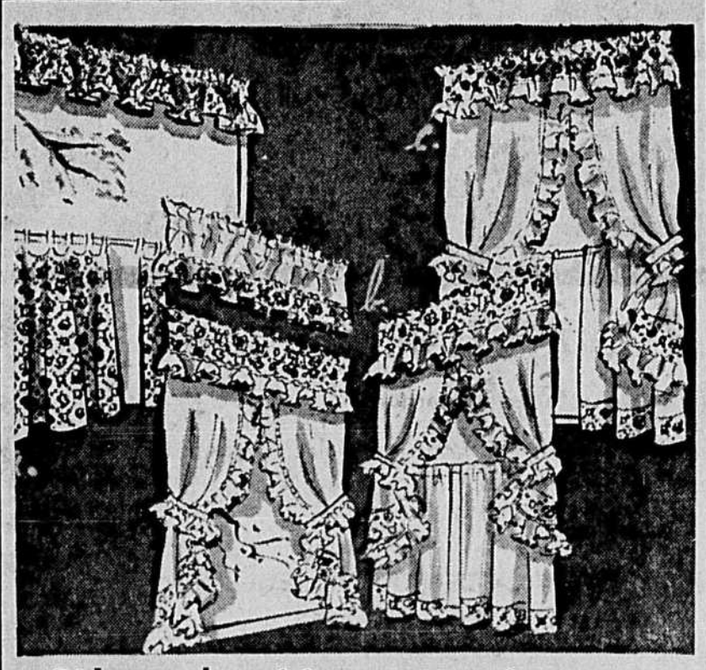
COMPOSEZ 842-9211



### Rideaux et panneaux en "Dacron" et polyester offerts juste en temps pour le printemps.

Merveilleusement vaporeux et décoratifs pour le printemps ! Ils se lavent en un clin d'oeil, sèchent en s'égouttant et ne requièrent que très peu de repassage. Emballage de polyethyelene.

| PANNEAUX DE 40" | SPECIAL chacun | PANNEAUX DE 60" | SPECIAL chacun | RIDEAUX A VOLANTS | SPECIAL, la paire |
|---|---|---|---|---|---|
| 40" x 54" | 1.55 | 60" x 54" | 2.39 | 50" x 54" | 4.99 |
| 40" x 63" | 1.75 | 60" x 63" | 2.59 | 50" x 63" | 5.50 |
| 40" x 72" | 1.95 | 60" x 72" | 2.79 | 50" x 81" | 6.99 |
| 40" x 81" | 2.15 | 60" x 81" | 2.99 | 50" x 90" | 7.99 |
| 40" x 90" | 2.35 | 60" x 90" | 3.19 | 70" x 90" | 9.99 |
| 40" x 95" | 2.55 | 60" x 95" | 3.39 | 95" x 90" | 13.99 |
| 40" x 108" | 2.75 | 60" x 108" | 3.59 | 135" x 95" | 18.99 |



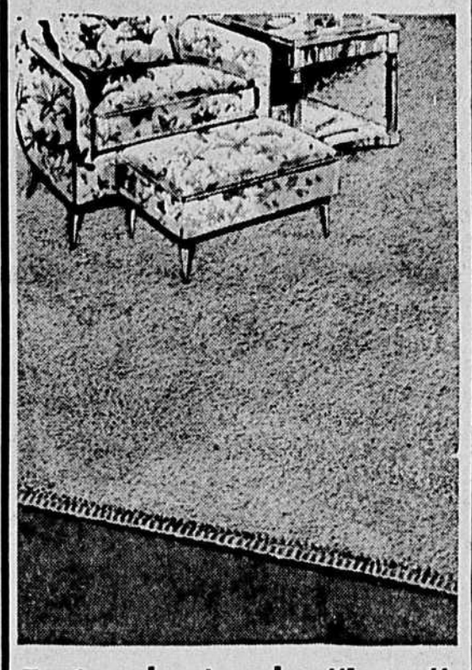
### Rideaux de cuisine sans-souci . . . une offre-succès répétée !

Magnifiques ensembles qui enjoliveront vos fenêtres "Térylène" garni de coton. Lavable ; repassage superflu. Blanc garni de rose, melon ou turquoise.

A. Brise-bise 3 pièces ; 2 pièces qui mesurent chacune 32" x 36" et une cantonnière qui mesure 65" x 10". L'ensemble **2.99**

B. Ensembles cuisine de 11 pièces pour 1 porte et 1 fenêtre. Environ 60" x 25" x 43", 25" x 31", 54" x 25" x 52". SPECIAL L'ensemble **6.99**

C. Ensembles 6 pièces pour 1 fenêtre. Environ 60" x 25" x 43", 25" x 34". L'ensemble **3.99**

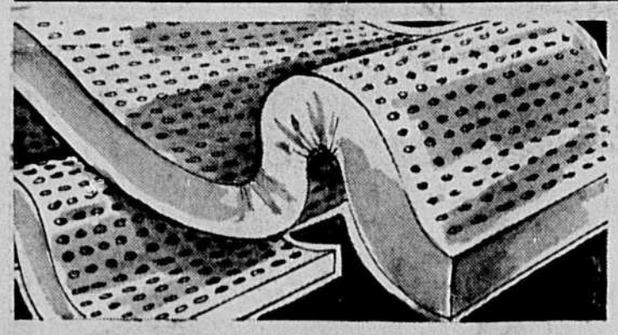


### Tapis nylon à endos "Latex" un solde du manufacturier !

SPECIAL

6' x 9' **29.99** 9' x 12' **49.99**

Attrayantes fibres de nylon à endos "Latex" antidérapant. Bordures surjetées non-effilochantes. Couleurs décoratives de rouge tweed, bleu/vert tweed ; teintes unies de cannelle vert avocat, bleu roi et ton or. Environ 9' x 12'. Les commandes sont acceptées jusqu'à épuisement du stock.



### Pièces de caoutchouc-mousse

Imparfaites ; très indiquées pour rembourrage ou autres usages. Les joints sont causes des prix modiques mais n'affectent en rien l'apparence et la résistance. 8 dimensions très en demande.

| | SPECIAL | | SPECIAL | | SPECIAL |
|---|---|---|---|---|---|
| 30" x 72" x 4" | **16.99** | 18" x 72" x 4" | **9.99** | 21" x 72" x 2" | **5.99** |
| 24" x 72" x 4" | **12.99** | 21" x 72" x 3" | **8.99** | 18" x 72" x 2" | **4.99** |

15" x 45" x 1" 1,59 — 2 pour **3.00**



### A. Oreillers plume

Prix de la vente La paire **3.99**

Plumes de poulet et plumes d'oie; revêtement de coutil antiplumes; cordonnet. Motif multicolore à fleur et à rayures. Environ 20" x 26".

### B. Oreillers mousse

Ordinairement 4.98 chacun
Prix de la vente Chacun **3.88**

Oreillers nonallergne en mousse de caoutchouc rebondissant. Revêtement en broadcloth de coton prérétréci; glissières aux extrémités. "Sanitized" pour une fraîcheur durable. Environ 15" x 24" x 5".



### Draps et taies de coton blanchi

Prix de la vente **1.99** chacun

Les commandes téléphoniques sont acceptées jusqu'à épuisement du stock

Un énorme achat spécial nous permet de vous offrir cette marchandise à prix aussi bas ! Draps résistants en coton blanc importé qualité service ; environ 128 fils au pouce carré. Ourlets droits bien finis. Dimension généreuse 80" x 100" pour lits jumeaux, 3/4 ou double. Profitez de l'occasion et faites provision pour le chalet ou la maison de ville.

Taies assorties, environ 42" x 33". Prix de la vente La paire **.88**

COMPOSEZ 842-9211

*EATON en ville (rayon 936) au sous-sol*



### Portes extensibles en vinyle

SPECIAL
32" x 80" Chacune **4.59**
2 pour **9.00**

Elles récupèrent votre espace. Lamelles de bois massif très résistantes. Elles glissent silencieusement sur anneaux de nylon. Offertes avèc système d'installation. Beige ou gris.

COMPOSEZ 842-9211



### Tentures lavables très printemps

SPECIAL
**8.99** la paire

La plus jolie manière d'enjoliver vos fenêtres pour le printemps ou l'été. Viscose-acétate lavable à impression florale. Harmonies de beige/rouille, beige/turquoise, blanc/rouge. Environ 48" x 90".

COMPOSEZ 842-9211



### Panneaux de batiste "Térylène" sans-souci

Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

SPECIAL
24" x 95" chacun **5.99**

Petits défauts qui n'affectent en rien l'apparence et la résistance. Batiste délicate et élégante. Motif à fleur sur fond blanc. Lavables ; sèchent en s'égouttant. Tête à plis pincés. Environ 24" x 95".

*EATON en ville (rayon 967) au sous-sol*

*EATON en ville (rayon 967) au sous-sol*

HEURES D'AFFAIRES EATON : 9 H. 30 A 6 H., SAMEDI COMPRIS. JEUDI ET VENDREDI : 9 H. 30 A 9 H. LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. TOUS LES MATINS : 842-9211
POUR UN RAYON DETERMINE : 842-9331

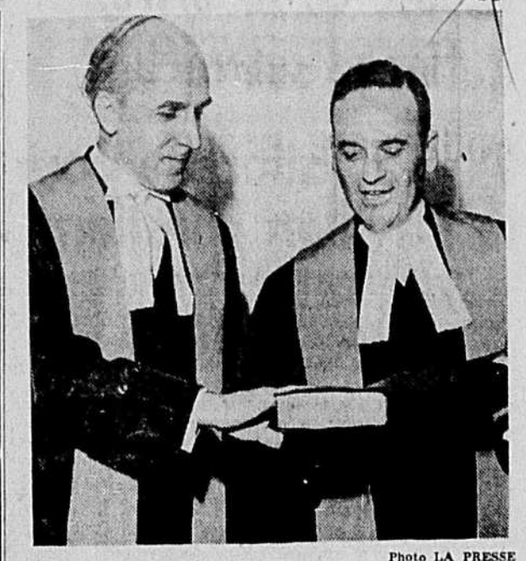



Photo LA PRESSE

### Nouveau juge assermenté

Le juge en chef adjoint ALAN B. GOLD, de la Cour de magistrat (à droite), a reçu hier après-midi, au cours d'une brève cérémonie, le serment d'office et d'allégeance de son nouveau collègue, Me André-P. Forget, nommé récemment à ce tribunal.

## Une laiterie ajoutera de la vitamine "D" au lait dès que possible

par Claude Beauchamp

Une laiterie établie dans la province de Québec projette d'ajouter de la vitamine D au lait ordinaire. M. Robert Bazos, président des Laiteries Perrette, a déclaré au représentant de LA PRESSE, que son entreprise ajoutera de la vitamine D au lait qu'elle produit dès que les autorités et les associations médicales de la province se seront officiellement prononcés sur la valeur de cette mesure pour les consommateurs.

C'est au cours d'une réception marquant l'inauguration officielle de la nouvelle usine des Laiteries Perrette que cette nouvelle a été apprise. L'usine est située dans le parc industriel du quartier Chomedey à Ville de Laval. Elle emploie présentement une cinquantaine de personnes. L'usine devient en fait le centre de distribution de la compagnie pour la région de Montréal.

On se souvient que, récemment, le Dr Richard Goldbloom, président du comité de diététique de la Canadian Pediatrics Society, a reproché à l'industrie laitière de ne pas ajouter de la vitamine D au lait ordinaire. Le gouvernement fédéral a donné son assentiment à cette mesure depuis environ un an. La vitamine D prévient le rachitisme chez les nourrissons et les enfants en bas âge.

Déjà, quelques laiteries de la Colombie-Britannique et de l'Alberta enrichissent le lait en vitamine D et cette pratique est courante aux Etats-Unis depuis plusieurs années.

M. Bazos a ajouté que cette mesure n'entrainera aucune augmentation du prix du lait.

Les Laiteries Perrette exploitent actuellement une cinquantaine de magasins au détail dans la région métropolitaine et la compagnie projette de porter ce nombre à deux cents d'ici quelques années.

La nouvelle usine de Ville de Laval, qui a coûté $1 million, produit, en plus du lait et de la crème, une gamme assez étendue de jus de fruits, principalement du jus d'orange. L'usine elle-même comprend un magasin mais il est destiné avant tout à la formation du personnel qui sera ensuite employé dans les magasins de la compagnie.

On se souvient que les Laiteries Perrette ont défrayés la chronique des journaux il y a quelques années lorsqu'elles ont introduit sur le marché la vente du lait en cruches de trois pintes à 6 cents de moins la pinte que le prix courant du lait livré chez le consommateur. Depuis, l'Office des marchés agricoles a décidé de réduire de 6 cents la pinte le prix du lait vendu dans les magasins en cruches de trois pintes et de ce fait toutes les procédures judiciaires ont été abandonnées.

## La couronne assumera des frais de l'appel de Steven Truscott

OTTAWA. (PCI) — La couronne assumera une partie des frais qu'entrainera l'appel de Steven Truscott devant la Cour suprême du Canada, a révélé hier son père.

M. Dan Truscott, sous-officier de l'aviation canadienne à Ottawa, a déclaré lors d'une conférence de presse que sa famille était très reconnaissante envers le solliciteur général Pennell et le ministère de la Justice pour leur contribution "aux frais substantiels" occasionnés par l'étude de l'appel logé au nom de son fils.

Steven, âgé de 21 ans, purge actuellement une sentence à vie dans une prison d'Ontario, depuis qu'il a été reconnu coupable, en 1959, du meurtre par strangulation d'une fillette de 12 ans. Il n'avait que 14 ans au moment du crime commis près de Clinton, Ontario.

Un livre mettant en doute sa culpabilité a soulevé un débat national et a poussé le cabinet à ordonner à la Cour suprême du Canada d'entendre la cause en appel.

M. Truscott a révélé que la cour était prête à entendre la cause aussitôt que les préparatifs seront terminés et que les avocats seront prêts.

Les préparatifs comprennent entre autres l'impression des dépositions faites au procès — environ 2,500 pages — et la déposition de nouveaux témoignages.

On n'a pas encore décidé comment les nouveaux témoignages seront entendus, soit par un commissaire nommé à cet effet, soit par un juge ou par toute la cour.

Il n'est jamais encore arrivé au cours de l'existence de la Cour suprême que celle-ci entende directement un témoignage, bien qu'elle ait le pouvoir de le faire.

Les avocats de Steven et le bureau du procureur général d'Ontario doivent révéler au tribunal les nouvelles preuves qu'ils veulent présenter.

M. Truscott a déclaré que Steven sera représenté lors de l'appel par MM. Arthur Martin et E. B. Joliffe, avocats de Toronto.

Un porte-parole de la cour a déclaré mardi que la cause pourrait être entendue au cours du mois de juin si les avocats sont prêts à procéder. La cour tient présentement sa session du printemps et l'appel Truscott jouira d'une priorité.

Si les avocats ne sont pas prêts avant le mois de juillet, il est probable que la cour siégera durant ce mois même si les juges sont normalement en vacances à ce moment.


ANNONCE

Voici comment empêcher
**LES DENTIERS de bouger**

Ne soyez plus gêné ni irrité par un dentier qui bouge et bascule. Saupoudrez-le de FASTEETH, une poudre alcaline (non acide) améliorée, qui le maintiendra en place plus solidement et plus confortablement. Evitez les désagréments d'un dentier qui bouge, procurez-vous FASTEETH, à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.



Fête des Mères, etc.?
**C'EST UN CADEAU!...**

Un beau cadeau exige quelque chose de chic *et* pratique... tel le Swing-A-Way—Le seul ouvre-boîte si facile d'usage qu'il ne *requiert aucun moteur!**



**SWING-A-WAY**

TYPES MURAL ET PORTATIF DE $2.95 A $11.95

— Les OUVRE-BOÎTES avec *une garantie de cinq ans!*



*Si vous voulez un *moteur*, obtenez la même souplesse avec le Swing-A-Way électrique

CAHIER No 2 / PAGES 21 - 36 LA PRESSE INFORMATION GENERALE

MONTREAL, MERCREDI 4 MAI 1966 — 82e ANNEE — No 103

# Pendant que tout flambe, on fait l'éloge du service de prévention

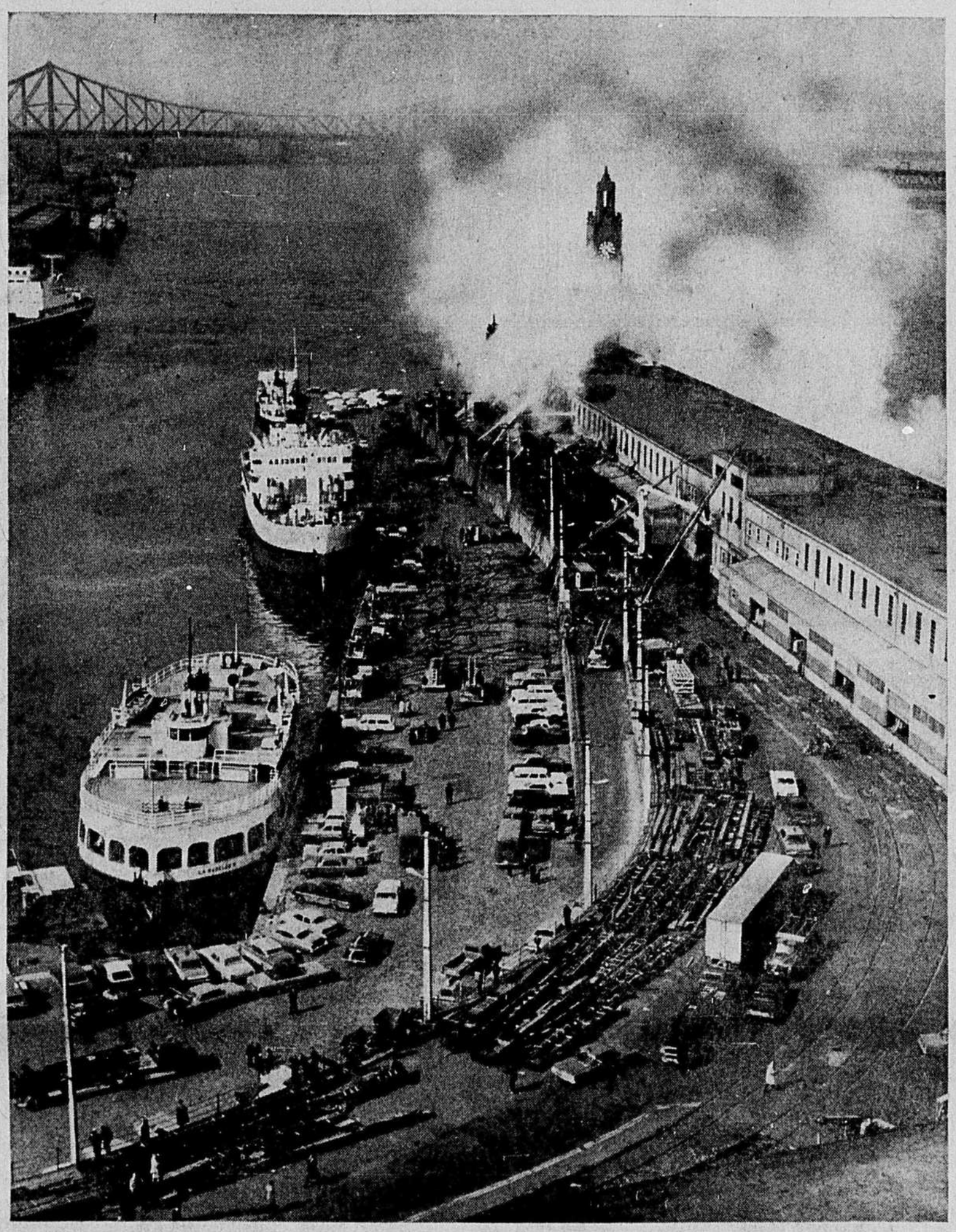


Photo aérienne Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

## La tour de l'horloge n'a pas bronché

Dominant la scène de l'incendie, la célèbre tour de l'horloge du port, monument aux marins morts durant les deux guerres mondiales, perçait par moments la fumée dense qui enveloppait le brasier. Toute digne, elle est restée debout.

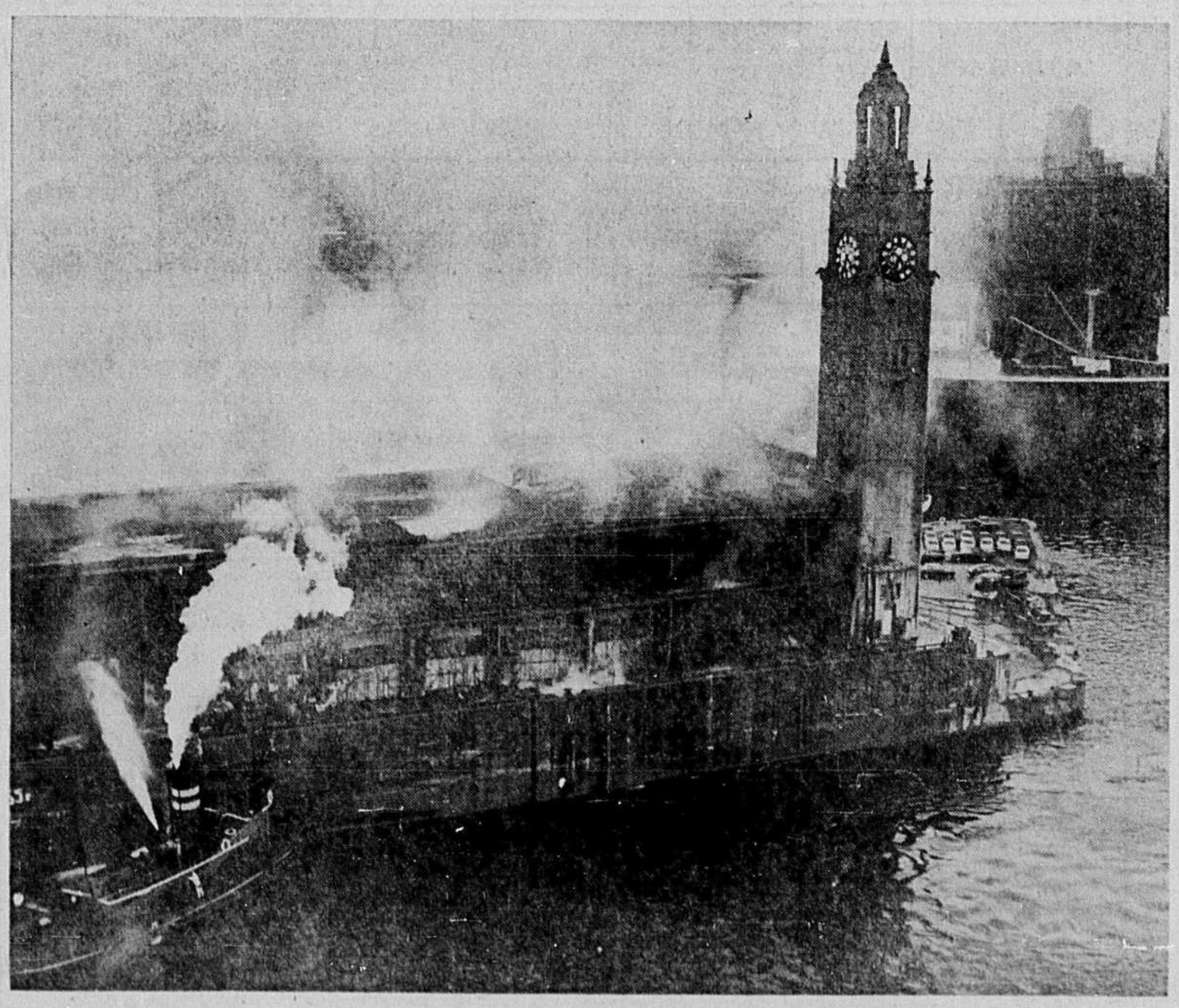


Photo aérienne Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

## Du côté du chenal, le bateau-pompe fait bien son possible

"Avec les moyens du bord", est-il juste de commenter, le bateau-pompe "Fire Chief", de la McAllister Towing, dirige son unique lance sur le brasier. Mais il est évident que la lance est trop basse et ne peut combattre efficacement l'élément destructeur.



Photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

## Prix de prévention des incendies au port de Montréal

L'ironie du sort a voulu qu'une récompense soit remise, hier, au Service de la sécurité et de la prévention des incendies du port de Montréal, au moment même où les pompiers combattaient le deuxième incendie de taille allumé en moins de deux jours dans le port. M. Louis-R. Talbot, vice-président du Conseil des ports nationaux, a remis le certificat à l'inspecteur-en-chef des incendies, M. George Derrick, au cours d'un dîner au restaurant Hélène-de-Champlain, soit vis-à-vis les hangars en flammes. M. Jean-Paul Shaffer, chef-inspecteur pour la prévention des incendies, que l'on voit à l'extrême droite, assistait à la cérémonie.



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Deux cargos étaient amarrés aux quais 18 et 19 au moment où l'incendie a éclaté. Des pilotes ont été mandés d'urgence pour monter à bord et les mener en lieu sûr assez loin des hangars en flammes. Des remorqueurs se sont employés à cette tâche. Le "Rialto" fut conduit au hangar 10, tandis que le "Port Nelson" que l'on voit ici a été mouillé dans le bassin Bickerdike.

## Péripéties de l'incendie

par Denis Masse

Il était 3 h. 32 lorsqu'une première alarme fut sonnée à la centrale des incendies.

Selon des gardiens de l'agence Security Guard Service qui font la surveillance au hangar 19, le feu aurait éclaté dans des ballots de chanvre. Tout le personnel employé au hangar, débardeurs, vérificateurs et surveillants, firent diligence pour évacuer les lieux.

Devant l'ampleur du brasier et la rapidité des flammes, cinq alertes étaient successivement données aux pompiers. On vit accourir près de 250 sapeurs.

Les services d'ordre s'organisent : on barricade les entrées du port, dans les environs du sinistre.

Le maître du port appelle des pilotes pour monter à bord de deux navires, le "Rialto" et le "Port Nelson", qui sont amarrés aux hangars 18 et 19.

Des remorqueurs de la McAllister Towing viennent touer les deux cargos en lieu sûr : le "Rialto" est dirigé au quai no 10 ; le "Port Nelson" jettera l'ancre dans le bassin Bickerdike.

Un autre remorqueur laisse l'"Empress of England" bondé de passagers, à l'entrée du port et vient à la rescousse.

Un bateau-pompe, le "Fire Chief", est placé le long des quais du côté du chenal et dirige son unique lance sur le brasier.

Les flammes font des progrès et il se dégage une fumée dense au-dessus du port pendant que des hélicoptères nolisés par les agences de nouvelles tournoient comme des cormorans au-dessus de leurs proies.

Les pompiers luttent avec science et prennent rapidement le dessus.

A 5 h. 45, l'incendie est désormais sous contrôle mais il a fait d'énormes dégâts. Un orage achève le bon travail des sapeurs.

A 6 h. 30, au restaurant Hélène-de-Champlain, non loin du sinistre, le chef-instructeur des incendies au port de Montréal reçoit des mains du vice-président du Conseil des ports nationaux un certificat attestant les mérites du service qu'il dirige.

En soirée, les brigades rentrent l'une après l'autre. Mais, toute la nuit, des pompiers examinent les décombres, scrutent les moindres recoins du hangar calciné. L'enquête débute.


## LA DEMANDE EST FORTE POUR LES PROGRAMMEURS

Plusieurs emplois bien rémunérés attendent hommes et femmes comme programmeurs dans le nouveau domaine de l'électronique. Pour les prochains 10 ou 15 ans, dit-on, la demande pour les programmeurs sera très forte. Comment, pouvez-vous, entrer dans le nouveau champ d'activité? Actuellement l'institut de programmation en électronique peut vous fournir l'entraînement approprié. Il n'existe aucune obligation spéciale. Si vous êtes en possession de votre diplôme secondaire et que vous possédez un esprit actif et ordonné, vous pouvez commencer dès maintenant l'entraînement, même dans vos temps libres. Un instructeur qualifié, des livres modernes et des classes bien équipées vous assurent un entraînement exceptionnel. Plusieurs de nos élèves détiennent actuellement des postes bien rémunérés dans les affaires et l'industrie. Vous le pouvez aussi. Écrivez dès aujourd'hui pour des informations plus complètes et un test d'aptitude gratuit à École de Cybernétique et de Programmation Inc., dept P2, 1421, Avenue Atwater, Montréal.

EN VEDETTE
CETTE SEMAINE A LA
BOUTIQUE COLONIALE
ENSEMBLE DE VIVOIR – 8 MCX



Riche fini érable
Choix de tissus
Rembourré tout en foam
Construction robuste

Comprenant :
Sofa 3 sièges
Fauteuil
1 table à café
2 tables de bout
2 lampes de table
1 lampe de plancher

SEULEMENT $199



A.FORGET INC

OUVERT jusqu'à 9 h. 30
jeudi et vendredi soirs

6707 ST-LAURENT Tél. : 274-5568
juste au nord de St-Zotique

# MORGAN

*Un été "joie de vivre" avec vêtements gais de grande aisance!*



**Tricots gaufrés Arnel*/coton d'entretien facile au goût du jour... et à bas prix spécial de vente !**

Seulement **14.98** ch.

Vêtement où la jeunesse et le confort sont inclus ! Tricots d'Arnel*/coton à fines rayures "seersucker"... d'entretien facile, envers collé le rendant indéformable, infroissable ! Jolies couleurs tendres et ensoleillées. Venez les voir, venez faire votre choix... ils vous sont offerts à bas prix irrésistible.

A. Deux-pièces, veste à manches trois-quarts et devant croisé, boutons revêtus même tissu... jupe doublée taffetas. Marine, vert, bleu poudre ou rose. Tailles : 12 à 20.

B. Deux-pièces à corsage sans manches, noeud cravate... jupe doublée de taffetas. Marine, rose, beige ou vert. Tailles 10 à 18.

C. Deux-pièces, corsage sans manches, encolure ajustée et parement boutons. Jupe doublée de taffetas. Vert, marine, jaune ou bleu poudre. Tailles 10 à 18.

Téléphoner à 842-6261

*ROBES DU BUDGET, RAYON 49, TROISIEME*

Aussi DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON






**Les deux-pièces en cordé Arnel*/coton d'entretien facile pour les beaux jours !**

Soyez belle, soyez confortablement et fraîchement vêtue cet été... profitez de cette offre... deux-pièces en cordé d'Arnel*/coton... léger, résistant aux faux plis, merveilleusement pratique pour le voyage, la ville, les heures d'affaires ... Hâtez-vous, vous aurez le meilleur choix !

**19.98** ch.

A. Modèle à manches courtes, col Claudine, Liséré blanc. Blanc-vert, jaune-blanc. Tailles 10 à 18.

B. Costume inspiré de la ligne Courrèges, modèle sans manches. Aqua-blanc ou marine-blanc. Tailles 8 à 16.

*Marque déposée

Pas de commandes postales ni téléphoniques

*COSTUMES DU BUDGET, RAYON 92, TROISIEME*

Aussi DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON



**Les séparables "inséparables" en frais coton quadrillé pour l'été!**

Pour toutes, pour tout... les séparables en coton frais et léger, quadrillé ou uni... en harmonie ou en opposition... coloris tendres, coloris d'été : quadrillés en aqua/blanc, rose/blanc ou jaune/blanc; unis en blanc, rose, bleu poudre, marine, aqua ou jaune. Tailles 8 à 18.

A. Surblouse quadrillée, encolure ajustée, manches à revers longueur coude. **4.98** ch.

B. Short Jamaica quadrillé, taille "sans ceinture", glissière côté, poches avant. **4.98** ch.

C. Bustier doublé de ton uni. **3.98** ch.

D. Short Jamaica de ton uni, glissière côté, ceinture étroite et poches avant. **4.98** ch.

Téléphoner à 842-6261

*VETEMENTS SPORT DU BUDGET, RAYON 21, TROISIEME*

Aussi DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON



*Vêtements d'entretien facile pour le jeu!*

*A. Deux-pièces short, corsage pour bambins !*

Le corsage est à manches courtes et confectionné en tricot seersucker coton/Arnel* d'entretien facile et le short est en tricot double de coton extensible. Tenue lavable et séchable à la machine et infroissable. Tailles 2, 3, 3x. Bleu ou jaune/brun pour petits garçons ou rose, bleu ou jaune pour petites filles. 3.98 L'ens. pour **3.17**

*Marque déposée

*B. Barboteuse deux-pièces pour bébés !*

Confection en tricot nylon extensible. Chemise-T à manches courtes, encolure montante et short assorti à plastron et bretelles. Bleu ou maïs. (Pour fillette ou garçon) Tailles G et ExG. L'ens. **2.98**

*C. Blousons pour bébés et bambins !*

En tissu éponge nylon extensible, léger, frais et d'entretien facile. Ces blousons sont bien confectionnés et parfaitement proportionnés. Capuchon attenant, robuste fermeture à boutons pression et élastiqués à la taille. Blanc/rose ou blanc/bleu; tailles G et XG. Blanc /rose, blanc/bleu, blanc/rouge ou blanc/bleu royal; tailles 2-3 et 3-3x. **1.77**

*D. Pantalon assorti*

En tissu éponge nylon extensible. Tailles G et GX pour bébés; rose ou bleu. **1.77**

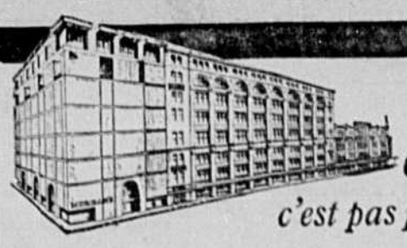
Téléphoner à 842-6261

*VETEMENTS POUR ENFANTS — RAYON 69 — TROISIEME*

Aussi à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON

**Défilés de vêtements de sport**

Présentations de modes jeunes, gaies, parfaitement équilibrées et habilement conçues pour le "plein air", la plage, les vacances... pour un été heureux ! Le jeudi 5 mai, à 6 h 30 p.m., et le vendredi 6 mai, à midi et demi. Commentaires en français et en anglais par madame Robert dolduc. Entrée libre.



*"C'est l'avis des connaisseurs. Chez* MORGAN *c'est pas plus cher qu'ailleurs"*


## Un policier blesse un homme soupçonné de vol

HULL. (PC) — Un individu de 30 ans, soupçonné de vol, a été blessé d'une balle tirée par un officier de la Sûreté provinciale du Québec, hier, alors qu'il tentait de s'enfuir dans un camion.

Marcel Tessier, domicilié à Aylmer, a été atteint au poignet. Il est actuellement dans un état satisfaisant à l'hôpital Général d'Ottawa.

La police a révélé que deux hommes, dont Tessier, avaient été appréhendés un peu plus tôt en rapport avec une série de vols.

L'incident est survenu au moment où les policiers amenaient les suspects au quartier général de la SPQ, à Hull. L'un des suspects, Donald Rivest, âge de 28 ans, prenait place dans l'auto-patrouille tandis que Tessier, à la demande des policiers, conduisait le camion, devançant la voiture de la SPQ.

Alors que les deux véhicules entraient dans la ville de Hull, Tessier appuya sur l'accélérateur, dans une tentative d'échapper aux policiers.

Toutefois, l'auto-patrouille rejoignit rapidement le camion et, en traversant un pont, un policier fit feu et blessa Tessier au poignet. Le conducteur fut forcé de s'arrêter et de se laisser conduire à l'hôpital.

## Marchand ne commente pas les propos de Lesage

OTTAWA. (PC) — Le député indépendant - conservateur de Sherbrooke, M. Maurice Allard, a en vain tenté hier aux Communes d'amener le futur ministre de la Main-d'oeuvre, M. Jean Marchand, à commenter la récente déclaration du premier ministre M. Jean Lesage au sujet d'une politique de la main-d'oeuvre.

"Le ministre a-t-il pris connaissance de la déclaration de M. Lesage selon laquelle le Québec entend exercer sa juridiction exclusive en matière de main - d'oeuvre ?" a demandé M. Allard.

M. Jean Lesage a inauguré dimanche sa campagne électorale à Sherbrooke par une déclaration sur les visées du gouvernement québécois en matière de main-d'oeuvre affirmant notamment que son gouvernement avait mis au point une politique complète à ce sujet.

Dans sa réponse au député de Sherbrooke, M. Jean Marchand a noté qu'il avait lu des comptes rendus de presse de la déclaration du premier ministre québécois et qu'il attendrait de la lire au complet et dans le texte original avant de la commenter.

## Prix d'esthétique industrielle

OTTAWA. (PC) — Quatre oeuvres de fabricants du Québec, jugées exceptionnelles, ont été primées dans le cadre du programme 67 d'esthétique industrielle au Canada.

Les noms des gagnants, choisis parmi 1,300 candidats inscrits par des industries de tous les coins du pays, ont été dévoilés hier, à Toronto, par M. J.C. Parkin, président du Conseil national de l'esthétique industrielle, sous les auspices du ministère fédéral de l'Industrie.

Ce sont : M. Julien Hébert, de Montréal, qui a conçu un nouveau pupitre scolaire à deux places, fabriqué par la société Paul Dumont Inc., de St-Romuald, en banlieue de Québec; M. D. B. Hughes, inventeur d'une nouvelle forme de feux de circulation, fabriqués par la division de signalisation municipale de la société C.A.E. Industries Ltd., de Montréal; M. A.M. Fish, qui a imaginé un modèle original de serrure à bouton-poussoir, fabriqué par la Société Security Hardware, de Montréal; et M. Joseph Bickl, auteur d'un rayonnage fort pratique pour bureau, fabriqué par la société Future Furniture, de Montréal.

En outre, les artisans de la firme Jacques-S. Guillon de Montréal se sont également mérités un prix pour une armoire de rangement de bureau, fabriquée par la société Steel Equipment, une subsidiaire de la société Eddy Match, de Pembrooke, en Ontario.

Les objets primés et plusieurs autres ouvrages seront exposés au Salon d'esthétique industrielle qui se tiendra à Montréal, à partir du 20 juin prochain.

## Un vieillard meurt en tombant dans un escalier

Un vieillard de 83 ans, M. Jos Soucy, 1965 rue Centre, s'est tué, vers 4 h. 10 hier après-midi, en tombant dans l'escalier de son logement.

M. Soucy a été retrouvé au bas de l'escalier, où il a succombé à une fracture du crâne. Selon la police, il aurait dégringolé l'escalier en manquant la première marche.

*Ceux qui appartiennent au Christ Jésus ont crucifié la chair avec ses passions et ses convoitises.* (Gal 5, 24)

# MONTRÉAL

## Bourse de Montréal

| Ventes | | Haut | Bas | 11 h. |
|---|---|---|---|---|
| — | Abitibi | 11¾ | 11⅝ | — |
| 100 | Algoma | 63 | 63 | 63 |
| — | Alliance | 220 | 220 | — |
| — | Alcan 1 P | 20 | 20 | — |
| — | Alcan 2 P | 43½ | 43¼ | — |
| — | Anglo CP | 9¼ | 9½ | — |
| — | Anglo CP P | 21 | 21 | — |
| — | AngT 4½ P | 39 | 38 | — |
| — | Ang 265 P | 47½ | 47½ | — |
| — | AngT 290 P | 51 | 50½ | — |
| — | Argus | 19¼ | 19¼ | — |
| — | Arg 2.60 P | 46⅜ | 46⅜ | — |
| — | ArgC P | 11⅜ | 11⅜ | — |
| 150 | Alcan A | 42⅜ | 42½ | 42½ |
| — | A A 4¼ P | 46½ | 46½ | — |
| — | Bq I-C | 65 | 64⅜ | — |
| 5 | Bq Mont | 60¼ | 60¼ | 60¼ |
| — | Bq N-E | 60¾ | 60¾ | — |
| — | Bq PC | 47 | 46½ | — |
| — | 30 Bq Roy | 75 | 75 | 75 |
| 25 | Bq T-D | 62½ | 62½ | 62½ |
| — | Bathurst P | 26 | 25¾ | — |
| — | Bath W | 12 | 11½ | — |
| — | Bath P A | 53½ | 53 | — |
| — | Bath P 5¼ | 25½ | 25½ | — |
| 1410 | Bell Phone | 54 | 53¾ | 53¼ |
| 110 | Bow Mer P | 50 | 50 | 50 |
| — | Bowater | 8¼ | 8½ | — |
| — | Brazil | 10¾ | 10½ | — |
| — | BA B Note | 66 | 66 | — |
| — | BA Oil | 32⅞ | 32½ | — |
| — | BC Forest | 19¾ | 19⅝ | — |
| — | BC Phone | 72¼ | 72¼ | — |
| 500 | Brinco | 5⅜ | 5¼ | 5¼ |
| — | Bruck A | 23 | 23 | — |
| — | CAE | 9¾ | 9¾ | — |
| — | Cal Pow | 27¼ | 27⅛ | — |
| — | Cal P 5% P | 99½ | 99½ | — |
| — | Can Cem | 43¾ | 42 | — |
| — | C Cem Pr | 25½ | 25 | — |
| — | Can Iron | 23⅝ | 23⅝ | — |
| — | Can Iron P | 91¼ | 91¼ | — |
| — | Can Malt | 20½ | 20½ | — |
| — | C Pack "B" | 83 | 82¾ | — |
| — | C Sa 4.40 P | 92½ | 92½ | — |
| — | C S L | 36¾ | 36¾ | — |
| — | C S L Pr | 6⅜ | 6⅜ | — |
| 350 | C Brew | 7⅛ | 7 | 7⅛ |
| — | C Brew (A) | 37¾ | 37¾ | — |
| — | C Brew (B) | 44¼ | 44¼ | — |
| — | C B Alu (A) | 24¼ | 24 | — |
| 1600 | CBAL (A) w | 10¼ | 9 95 | 10¼ |
| 700 | CBAL (B) w | 10¼ | 10¼ | 10¼ |
| — | C Chem w | 6.55 | 6.55 | — |
| 15 | C I L | 19⅝ | 18⅝ | 18⅝ |
| — | C I L Pr | 80½ | 80½ | — |
| 500 | CI Pow | 25 | 25 | 25 |
| — | CI Pow 5.2% | 18½ | 18½ | — |
| — | C Marconi | 8 | 7⅝ | — |
| 725 | CPR | 60¾ | 60¼ | 60¼ |
| 300 | CPR 4% Pr | 8½ | 8½ | 8½ |
| — | C PFina | 12⅛ | 12⅛ | — |
| — | C Refract | 17½ | 17¼ | — |
| — | C Vickers | 18½ | 18½ | — |
| — | Central Del | 11⅜ | 11¼ | — |
| 150 | Chemcell | 14¼ | 14¼ | 14¼ |
| — | Chem 1.00 p | 20 | 20 | — |
| — | Col Cell | 7⅜ | 7⅜ | — |
| — | Col Cell pr | 23 | 23 | — |
| — | Cons MS | 42½ | 42½ | — |
| 100 | Cons Paper | 38½ | 38½ | 38½ |
| — | Cons Glass | 12 | 11¾ | — |
| — | Corpex | 8 | 8 | — |
| — | Couvrette A | 5½ | 5½ | — |
| — | Crain RL | 32 | 32 | — |
| — | CrédFoncier | 67 | 67 | — |
| — | Cr Cork | 118 | 115 | — |
| — | Cr Zell A | 25½ | 25½ | — |
| — | Crush Int | 14⅞ | 14¾ | — |
| — | Denison | 50 | 47¾ | — |
| 100 | Dist Seag | 34⅜ | 34⅜ | 34⅜ |
| — | D Bridge | 24½ | 24 | — |
| — | D Coal pr | 375 | 375 | — |
| — | D Corset | 10 | 10 | — |
| — | Do Fasco | 25½ | 25¼ | — |
| — | id 4¾ | 92 | 92 | — |
| — | D Glass | 14½ | 14½ | — |
| — | id pr | 17 | 17 | — |
| — | Doseo | 12 | 12 | — |
| 25 | D Stores | 23¼ | 23¼ | 23½ |
| 275 | Domtar | 18⅛ | 18⅛ | 18⅛ |
| — | id Pr | 20 | 20 | — |
| — | D Text | 36¼ | 35¾ | — |
| 25 | Donohue | 8 | 8 | 8 |
| — | Du Pont | 42 | 42 | — |
| — | id pr | 81½ | 81½ | — |
| — | Dupuis A | 7¼ | 7⅛ | — |
| — | Electrolux | 68½ | 68½ | — |

| Ventes | | Haut | Bas | 11 h. |
|---|---|---|---|---|
| — | Enamel A | 6¾ | 6⅝ | — |
| — | Falcon | 99 | 99 | — |
| — | Fam Play | 27⅝ | 27¼ | — |
| 105 | Fleetwood | 31¾ | 31½ | 31¾ |
| — | Ford | 52½ | 51½ | — |
| 75 | Fraser | 29½ | 29½ | 29½ |
| — | Fr Pete | 440 | 430 | — |
| — | G Dynam | 68⅞ | 65 | — |
| — | GMC | 98 | 98 | — |
| — | GS Wares P | 95 | 95 | — |
| — | GB C Inv Pr | 43 | 43 | — |
| 50 | GL Paper | 27½ | 27½ | 27½ |
| — | Harding A | 44 | 44 | — |
| — | Hawk Sidd | 500 | 490 | — |
| — | Hollinger | 24 | 24 | — |
| — | Home A | 18 | 17¾ | — |
| — | Home B | 19 | 18½ | — |
| — | Horne Pf | 300 | 290 | — |
| 185 | H Bay M | 84 | 84 | 84 |
| 100 | HBC | 15¾ | 15¾ | 15¾ |
| — | Husky Oil | 12¼ | 12¼ | — |
| — | Husky B Pr | 49½ | 49½ | — |
| — | Imp Oil | 55 | 54⅞ | — |
| — | Imp Tob | 14½ | 14½ | — |
| — | I Tob Pr | 6⅛ | 6⅛ | — |
| 600 | Ind Accep | 21⅞ | 21⅞ | 21⅞ |
| — | Inglis | 9 | 8⅝ | — |
| — | INL NG Pr | 17 | 17 | — |
| 400 | Int Nickel | 103½ | 103¼ | 103½ |
| — | Int Pap | 33½ | 33½ | — |
| — | Int Util | 31½ | 31½ | — |
| — | Int Util Pr | 33⅜ | 32⅛ | — |
| — | Inter PL | 82 | 81¾ | — |
| — | Inve G "A" | 14¼ | 14¼ | — |
| — | Jamaica PS | 13 | 13 | — |
| — | Labatt | 16½ | 16⅜ | — |
| — | Laur Fin | 8⅞ | 8⅞ | — |
| — | Lewis | 7¼ | 7¼ | — |
| 50 | Loblaw (A) | 10¼ | 10¼ | 10¼ |
| — | Loblaw (B) | 10⅜ | 10½ | — |
| — | Loeb M | 14¼ | 14¼ | — |
| — | MacKinn | 22 | 21 | — |
| — | MacKinn p | 100 | 100 | — |
| — | MacLaren A | 23 | 23 | — |
| — | MacLaren B | 26 | 25 | — |
| — | MB & PR | 27½ | 27⅛ | — |
| — | Marit Elec | 23½ | 23 | — |
| 1645 | Marit Tel | 22 | 21¾ | 22 |
| 850 | Massey F | 34⅝ | 34 | 34⅜ |
| — | McAllister | 8 | 8 | — |
| — | Met Stores | 14¼ | 14 | — |
| — | Miron 6% | 10¼ | 10⅛ | — |
| — | MitchR A | 13¼ | 13 | — |
| 300 | Molson A | 32½ | 32¼ | 32¼ |
| — | Mtl Loco | 16⅜ | 16¼ | — |
| — | Mtl Trust | 18½ | 18½ | — |
| 25 | Moore Corp | 86 | 86 | 86 |
| — | Morse R A | 19¼ | 19¼ | — |
| — | Mussens | 9¾ | 9⅜ | — |
| 500 | Nat Drug | 14½ | 14½ | — |
| — | NFLD Light | 10⅜ | 10½ | — |
| — | Noranda | 52¾ | 52½ | — |
| — | North&CGas | 31 | 30⅞ | — |
| 290 | NS LP | 13⅜ | 13¼ | 13⅜ |
| — | Ocean Fish | 11¾ | 11¾ | — |
| — | Ogilvie | 14¾ | 14¾ | — |
| — | Ogilvie Pr | 31¼ | 31¼ | — |
| — | Ont Steel | 37½ | 37½ | — |
| — | Pac Pet | 13½ | 13½ | — |
| 5 | Phillips C | 34½ | 34½ | 34½ |
| — | Pow Corp | 12½ | 12½ | — |
| — | Pow C 4¾ | 42¾ | 42¾ | — |
| — | Price Br | 15¼ | 15¼ | — |
| 300 | QN Gas | 13¾ | 13¾ | 13¾ |
| — | Que Phon | 24¾ | 24¾ | — |
| — | Q P 4¾ 65 | 17¼ | 17¼ | — |
| — | Reitman's | 12 | 12 | — |
| — | Reitman's A | 9¼ | 9¼ | — |
| — | Rolland A | 12¾ | 12¾ | — |
| — | Ronalds F | 12 | 12 | — |
| — | Rothmans | 27⅝ | 27⅝ | — |
| 25 | StL Cm A | 32 | 32 | 32 |
| — | StL Cem w | 11 | 11 | — |
| — | StL Corp | 21⅝ | 21⅝ | — |
| — | StL Crp A | 14 | 14 | — |
| — | Salada F | 9½ | 9⅜ | — |
| — | Scott LaS | 16 | 15¾ | — |
| 400 | Shell Can | 22⅝ | 22⅜ | 22⅝ |
| — | Shell I Pr | 26¾ | 26¾ | — |
| — | Shell I w | 755 | 755 | — |
| — | Sher W | 32½ | 32½ | — |
| — | Shop Save | 14 | 14 | — |
| 5 | Sicard | 5¼ | 5¼ | 5¼ |
| 300 | Simpsons | 28¾ | 28¾ | 28¾ |
| — | Soc GF | 7½ | 7½ | — |
| — | Sogemines | 11¾ | 11¾ | — |
| — | Southam | 39¼ | 38½ | — |
| — | SS Steel | 12⅞ | 12⅝ | — |
| 300 | Steel Can | 24¾ | 24¾ | 24¾ |
| — | Steinbg A | 24⅞ | 24⅝ | — |
| — | Steinbg Pr | 99 | 99 | — |

## Bourse Canadienne

| Ventes | | Haut | Bas | 11 h. |
|---|---|---|---|---|
| 1000 | Texaco C | 61½ | 61½ | 61½ |
| — | T Fin A | 11⅜ | 11⅜ | — |
| — | Tr-C Corp | 8 | 8 | — |
| — | Tr-C PL | 33⅛ | 33½ | — |
| 400 | Tr Mt PL | 17¼ | 17¼ | 17¼ |
| — | Turnbull | 5 | 5 | — |
| — | Un Auto A | 16¾ | 16¾ | — |
| — | Un Carbide | 24½ | 24½ | — |
| — | Union Oil | 29¾ | 29¾ | — |
| — | Wajax | 13¼ | 13¼ | — |
| 100 | Walk GW | 31⅞ | 31⅞ | 31⅞ |
| — | Weldwood | 10¼ | 10 | — |
| — | WCoast Tr | 28⅛ | 27¾ | — |
| — | Weston A | 20 | 20 | — |
| — | id A wt | 11¼ | 11¼ | — |
| — | id B | 22¼ | 22¼ | — |
| — | Zeller's | 26¼ | 26 | — |

## Bourse Canadienne

| Ventes | | Haut | Bas | 11 h. |
|---|---|---|---|---|
| 1000 | Ajax | 16½ | 16½ | 16½ |
| 1000 | Alscope | 190 | 190 | 190 |
| — | Alsof | 9 | 9 | — |
| — | Amg B Bel | 26 | 25 | — |
| — | Ameranium | 4 | 4 | — |
| — | AngloScan | 12 | 12 | — |
| — | Anthonian | 19 | 16 | — |
| — | Arno | 4½ | 4½ | — |
| — | Atlanta | 24½ | 24½ | — |
| — | Augustus | 50 | 48 | — |
| 1000 | Acassiz | 45½ | 45½ | 45½ |
| — | Balcer Talc | 7 | 7 | — |
| — | Band-Ore | 19 | 19 | — |
| — | Barvallee | 4 | 4 | — |
| — | Bateman | 6½ | 6 | — |
| 1000 | Beauce PI | 5½ | 5½ | 5½ |
| — | Beld-Cort | 13¼ | 13¼ | — |
| — | Beld-C w | 325 | 325 | — |
| — | Bla Hawk | 130 | 128 | — |
| 3000 | Black River | 22 | 21½ | 21½ |
| — | Blue Bon | 345 | 335 | — |
| — | Bluewater | 24 | 24 | — |
| — | Bornite | 6 | 6 | — |
| — | BrCont O | 53 | 39 | — |
| — | Bruce-Pres | 11½ | 11½ | — |
| 2000 | Bruneau | 22 | 21 | 21 |
| — | Brunswick | 13⅜ | 13⅜ | — |
| 2000 | Burnt Hill | 33 | 33 | 33 |
| — | Camp Chib | 11 | 11 | — |
| 200 | Intrurbain | 340 | 340 | 340 |
| — | C Keeley | 12 | 12 | — |
| — | C Magnesite | 69 | 69 | — |
| 100 | C Secur A | 270 | 270 | 270 |
| — | Capital Bldg | 25 | 22 | — |
| 9500 | Carbec | 22½ | 22 | 22 |
| — | Cartier Que | 9 | 8½ | — |
| — | Casavant | 415 | 400 | — |
| — | Cassiar | 15¼ | 15¼ | — |
| — | Cassidy's | 425 | 400 | — |
| — | Cessland | 630 | 620 | — |
| 300 | Chemalloy | 102 | 101 | 102 |
| — | Chib Copper | 7½ | 7½ | — |
| 13000 | Chipman | 24 | 24 | 24 |
| 19000 | Coastal M | 26 | 25 | 26 |
| — | Com H M | 57 | 50 | — |
| — | Com O G | 32 | 30 | — |
| — | Commodor | 155 | 150 | — |
| — | Commod w | 45 | 35 | — |
| — | Cominga | 16 | 16 | — |
| — | C Canoram | 24½ | 24½ | — |
| — | D Sec A | 125 | 125 | — |
| — | C Manitoba | 40 | 40 | — |
| — | C Mogador | 22 | 22 | — |
| 1000 | C New Pac | 70 | 70 | 70 |
| — | CQ Smelt | 62 | 60 | — |
| — | CG Yell | 6 | 5 | — |
| — | C Virginia | 50 | 40 | — |
| — | Copstream | 9½ | 9 | — |
| — | Cr MG A | 8 | 8 | — |
| — | Crownbrdg | 33 | 31 | — |
| 500 | Crusade | 25 | 25 | 25 |
| — | Dauphin | 16 | 16 | — |
| — | Delta El | 195 | 195 | — |
| — | Delta Min | 16½ | 14 | — |
| — | Denault A | 7⅜ | 7⅜ | — |
| 5000 | Devil's Elb | 35½ | 35½ | 35½ |
| — | Dolsan | 43 | 43 | — |
| 4000 | Dom Exp | 17 | 16½ | 17 |
| — | D Lease | 30 | 30 | — |
| 900 | D Oilcloth | 22⅞ | 22⅞ | 22⅞ |
| — | Dumont | 32 | 32 | — |
| — | Dyna Pet | 395 | 395 | — |
| — | East Sull | 875 | 875 | — |
| — | East Vente | 27½ | 26 | — |
| — | Empire Min | 20 | 20 | — |
| 2500 | Equity Ex | 63 | 63 | 63 |
| 1000 | Fab Met | 18 | 18 | 18 |
| — | Fabi | 475 | 475 | — |
| — | Fano | 7 | 6½ | — |
| — | Fi Mar Mi | 450 | 450 | — |
| — | Flint Rock | 17 | 17 | — |
| — | Fontana | 5½ | 5½ | — |
| — | For Power | 14 | 14 | — |
| 3000 | FT Reliance | 47 | 47 | 47 |
| — | Fox Lake | 17 | 17 | — |
| — | Freedman | 8½ | 8½ | — |
| — | Frigistors | 50 | 50 | — |
| — | Fundy | 4½ | 4½ | — |
| 1200 | Futurity | 103 | 103 | 103 |
| — | Furlong | 485 | 465 | — |
| — | Garney | 81 | 80 | — |
| — | Ghislau | 18½ | 18½ | — |
| — | Gilchrist | 400 | 400 | — |
| — | G Autotron | 18 | 18 | — |
| — | Glen Lake | 140 | 135 | — |
| — | Grt W Min | 180 | 174 | — |
| — | Greenberg | 5⅛ | 5⅛ | — |
| — | Grissol | 225 | 210 | — |
| — | Imbrex | 390 | 390 | — |
| — | Inland Ch | 9¼ | 9¼ | — |
| — | Inspiratn | 200 | 200 | — |
| — | Int Atlas | 95 | 95 | — |
| — | Int Ceram | 7½ | 7 | — |
| — | Int Norval | 26 | 26 | — |
| — | Int P A | 13 | 13 | — |
| — | Intp Dred | 14½ | 14 | — |
| — | Israel Oil | 11 | 11 | — |
| — | James Bay | 25 | 25 | — |
| — | Jockey | 445 | 445 | — |
| — | Jubilee | 240 | 235 | — |
| — | Keltic Mng | 21 | 21 | — |
| — | K Desmond | 69 | 67 | — |
| — | Kiena | 66 | 65 | — |
| — | Kodiac P | 300 | 280 | — |
| — | Kontiki | 11½ | 11⅜ | — |
| — | Lab Acc A | 6 | 6 | — |
| — | Laduboro | 73 | 73 | — |
| — | Lamonta A | 15 | 15 | — |
| — | Lingside | 5 | 4½ | — |
| — | Louanna G | 20 | 19 | — |
| — | Massval | 7½ | 7½ | — |
| — | Matachewan | 45½ | 45½ | — |
| 300 | McKinney | 16 | 16 | 16 |
| — | Melchers | 20 | 20 | — |
| — | Merc Chip | 10 | 10 | — |
| — | Merril | 125 | 125 | — |
| — | Mid Chib | 25 | 25 | — |
| 100 | Midepsa | 460 | 460 | 460 |
| 3000 | Miro Mines | 32 | 32 | 32 |
| 500 | Mistango | 21 | 21 | 21 |
| — | Molyb | 185 | 185 | — |
| — | Monpre | 8 | 8 | — |
| — | MtCostigan | 21 | 21 | — |
| — | Mt Pleast | 35 | 34 | — |
| — | MR Rice | 14 | 14 | — |
| — | NAut Vend | 165 | 165 | — |
| 1000 | Native Min | 14 | 14 | 14 |
| — | N Formaq | 5 | 5 | — |
| 200 | N Imperial | 147 | 147 | 147 |
| — | Newrich | 17 | 16 | — |
| 5000 | NW Amulet | 6 | 6 | 6 |
| 1000 | Nocana | 9 | 9 | 9 |
| — | NA Asbestos | 10 | 8 | — |
| — | NA Rare M | 36 | 36 | — |
| — | NorthEx | 125 | 120 | — |
| — | NW Canalas | 11 | 11 | — |
| — | O'Brien | 195 | 192 | — |
| — | Opem Ex | 11 | 11 | — |
| — | Opemiska | 10¾ | 10¾ | — |
| 1000 | Pat Silver | 39 | 39 | 39 |
| 500 | Paudash | 9 | 9 | 9 |
| — | Peace Riv | 880 | 880 | — |
| — | Pennbec | 22 | 20 | — |
| — | Phoenix O | 390 | 385 | — |
| — | Pitt Gold | 5 | 5 | — |
| — | Potash | 15 | 15 | — |
| — | PowC 2 P | 12½ | 12½ | — |
| — | Provo G | 240 | 240 | — |
| — | Q Ascot | 5½ | 5½ | — |
| — | Q Chib | 20 | 20 | — |
| — | Q Cobalt | 300 | 300 | — |
| — | Q Indust M | 16 | 15 | — |
| — | Queenston | 11 | 11 | — |
| 1000 | Ranchéria | 45 | 45 | 45 |
| — | Red Crest | 5 | 3½ | — |
| — | Rexspar | 4½ | 4 | — |
| — | RA Pet B | 192 | 180 | — |
| 5000 | Rusty L | 21 | 20 | 21 |
| — | St-L Colum | 230 | 225 | — |
| — | St-L D Lds | 76 | 76 | — |
| — | St Lucie Ex | 15½ | 15½ | — |
| — | Sapawe | 27½ | 27½ | — |
| — | Satellite | 39 | 39 | — |
| 200 | Seaway H | 400 | 400 | 400 |
| — | Select Fin | 275 | 275 | — |
| 2500 | Silver Reg | 28 | 28 | 28 |
| 36000 | Silver Sum | 33 | 32½ | 33 |
| — | Silver T | 29 | 24 | — |
| — | Sobey's (A) | 20½ | 20½ | — |
| — | S Dufault | 11 | 10 | — |
| — | Spartan A | 57 | 50 | — |
| — | Stairs Ex | 33 | 33 | — |
| — | Std Gold | 42 | 42 | — |
| — | Sullivan | 600 | 585 | — |
| — | Superpack | 6 | 6 | — |
| — | Surlaga | 66 | 63 | — |
| — | Tache | 13 | 13 | — |
| — | Talisman | 50 | 50 | — |
| — | Tazin | 7 | 6½ | — |
| — | Texaco C Tr | 80 | 80 | — |
| — | Tib Expl | 6 | 6 | — |
| — | Titan | 7 | 7 | — |
| — | Trsterre | 33 | 33 | — |
| — | U Asbestos | 390 | 380 | — |
| — | U Corp (A) | 11¼ | 11¼ | — |
| — | Un Obalski | 27 | 27 | — |
| — | U Towns El | 16 | 16 | — |
| — | Upton Copp | 58 | 58 | — |
| — | Val Mar | 400 | 400 | — |
| — | V D Hout | 270 | 270 | — |
| — | Vanguard | 5½ | 5 | — |
| — | Wabasso B | 41 | 41 | — |
| — | Westburne | 140 | 125 | — |
| — | Westairs | 28 | 28 | — |
| — | West Tin | 69 | 67 | — |
| — | Westville | 19 | 18 | — |
| — | Wisconsin | 43½ | 44 | — |
| — | Woodf B | 40 | 40 | — |
| 2000 | Wsthill Cop | 56 | 56 | 56 |

## LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

| | 65 Ind. | 13 S. pub. | 7 Banq. | 85 Comb. | 8 Pap. |
|---|---|---|---|---|---|
| Clôture — 3 mai | 167.64 | 146.40 | 121.92 | 159.34 | 120.21 |
| Clôture — 2 mai | 168.38 | 145.88 | 122.44 | 159.83 | 120.24 |
| Sem. dernière | 169.42 | 146.46 | 122.94 | 160.72 | 121.49 |
| Mois dernier | 168.23 | 147.80 | 124.42 | 160.26 | 121.73 |
| Haut — 1966 | 171.39 | 158.41 | 132.91 | 164.02 | 129.44 |
| Bas — 1966 | 161.13 | 145.22 | 119.46 | 154.67 | 119.22 |
| Haut — 1965 | 174.05 | 161.78 | 138.56 | 166.93 | 147.43 |
| Bas — 1965 | 151.81 | 143.06 | 118.03 | 147.25 | 112.39 |

## cours des obligations

**GOUVERNEMENT DU CANADA**

| | | | |
|---|---|---|---|
| 3 Perpetuels | 1965 | 73 | 74 |
| 4 1er avril | 1967 | 98½ | 99¼ |
| 5 1er juillet | 1970 | 97¾ | 98½ |
| 5½ 1er aout | 1980 | 97½ | 98½ |
| 2¾ 15 juin | 1968 | 95½ | 96¼ |
| 3¼ 1/8 juin | 1976 | 82½ | 83½ |
| 4¼ 1/8 sept. | 1972 | 92¼ | 93 |
| 5½ 1/8 oct. | 1975 | 98½ | 99¼ |
| 4½ 1/8 sept. | 1983 | 87 | 87¾ |
| 5 1 mai | 1990 | 94 | 95 |
| 5½ 1 oct. | 1969 | 100 | 100¾ |
| CNR 5½ 15 dec | 1971 | 99¾ | 100½ |
| CNR 5¾ 1 jan. | 1985 | 100 | 101 |
| CNR 4½ 1 avril | 1967 | 99 | 99¾ |
| CNR 4 1 fev. | 1981 | 82½ | 83½ |
| CNR 5 oct. | 1987 | 90¾ | 91½ |

**GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX**

| | | | |
|---|---|---|---|
| A M F C | 5¼ | 1967 | 92 | 93 |
| BC Elect | 3¼ | 1967 | 98¼ | 98¾ |
| BC Elect | 5½ | 1989 | 93¼ | 94½ |
| BC Elect | 5¾ | 1977 | 97½ | 98½ |
| Man Hyd | 5¼ | 1988 | 91 | 92 |
| N. B. | 5½ | 1989 | 92½ | 93½ |
| NFLD | 5¼ | 1985 | 90¼ | 91¼ |
| N. S. | 5¼ | 1985 | 91¾ | 92¾ |
| Ont. | 3 | 1970 | 90 | 91 |
| Ont. | 5½ | 1985 | 95¼ | 96¼ |
| Ont. Hyd. | 2¾ | 1968 | 94 | 95 |
| Ont. Hyd. | 5¼ | 1985 | 92¼ | 93¼ |
| Que. | 5½ | 1990 | 91½ | 92½ |
| Que. | 3 | 1969 | 91½ | 92½ |
| Que. | 5¼ | 1987 | 89¼ | 90¼ |
| Que. Hyd. | 3¼ | 1974 | 81¾ | 82¾ |
| Que. Hyd | 5½ | 1988 | 91¾ | 92¾ |
| Que Hy. | 5 | 1995 | 84½ | 85½ |
| Saskat. | 5½ | 1985 | 94½ | 95¼ |

**MUNICIPALITES**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Montreal | 5¼ | Juin 1989 | 92 | 93½ |
| Tor Mt | 5½ | 15 juin 1985 | 93½ | 94¼ |
| Vanc | 5¼ | 15 juin 1977 | 92½ | 93½ |
| Hamilt | 5¼ | 15 1977 | 92¼ | 93¼ |

**EMPRUNTS CONVERTIBLES**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Abitibi | 4½ | 1966 | 99½ | 102 |
| Brazil Tr | 4½ | 1971 | 90 | 93 |
| Cdn Petrofina | 4 | 1972 | 88 | 90 |
| Cdn Utilities | 5¼ | 1977 | 135 | — |
| Inland Cemt | 4½ | 1976 | 90 | — |
| Int Nat Gas | 5½ | 1977 | 92 | 94 |
| Loblaw | 4¼ | 1976 | 160 | — |
| Lob Lease | 5½ | 1973 | 99½ | 100 |
| Poce Pete | 5 | 1977 | 96 | — |
| Simpson's | 5 | 1976 | 207 | — |
| Simpson's | 5½ | 1979 | 133 | — |
| TC Pipeline | 5 | 1989 | 100 | 103 |
| TC Pipeline | 5 | 1988 | 130 | 135 |
| Triad | 4¾ | 1971 | 90 | 92 |
| Uted Twn El | 6¼ | 1981 | 117 | — |
| W Coast | 5½ | 1958 | 112 | — |

**INDUSTRIES**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Abitibi | 6¾ | 1977 | 100 | 102 |
| Algoma | 5¼ | 1978 | 91 | 93 |
| Aluminium | 4½ | 1973 | 90½ | 91½ |
| BP Tanker | 6¼ | 1985 | 99½ | 100½ |
| BA Oil | 5½ | 1977 | 91 | 93 |
| Can Cement | 3¾ | 1975 | 84 | 86 |
| Cdn Br Alum | 5¾ | 1980 | 95 | 96 |
| CIL | 5⅛ | 1977 | 96¼ | 97¼ |
| CPR | 5 | 1983 | 87½ | 89 |
| Cr Foncier | 5¾ | 1985 | 91 | 93 |
| Dosco | 6 | 1985 | 90 | 92 |
| Dom Stores | 5½ | 1985 | 95 | 96 |
| Domtor | 5⅝ | 1990 | 91 | 92 |
| Eaton Acc | 5¾ | 1985 | 94 | 95 |
| Imp Oil | 3 | 1962 | 93 | 93 |
| I A C | 6½ | 1983 | 98 | 100 |
| Roy Tr Mfg | 6 | 1975 | 98 | 99 |
| Raynat | 6¼ | 1981 | 98¾ | 99¼ |
| Shell Oil | 5⅝ | 1977 | 98 | 100 |
| St Law Coru | 5 | 1978 | 90 | 91 |
| Simpsons | 4¾ | 1973 | 93 | 95 |
| Traders Fin | 5¾ | 1985 | 85 | 87 |
| Woodward's | 5¾ | 1985 | 95 | 96 |
| Weston | 5½ | 1983 | 91 | 93 |

**SERVICES PUBLICS**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Ang Can Tel | 6 | 1983 | 96 | 98 |
| Alta G Tk | 5¾ | 1985 | 95 | 97 |
| Bell Tel | 5¾ | 1984 | 96½ | 98½ |
| Bell | 3¾ | 1979 | 79 | 81 |
| Bell | 6¼ | 1978 | 101 | 103 |
| Bow Pow | 3¾ | 1980 | 79 | 81 |
| Braz Tr | 4¾ | 1970 | 93 | 95 |
| BC Phone | 5¼ | 1986 | 96 | 98 |
| Calgary P | 5¼ | 1982 | 96 | — |
| Cdn Elect | 4 | 1968 | 95 | — |
| C West NG | 5¾ | 1982 | 95 | 97 |
| Can Gas | 5¼ | 1984 | 94½ | 96½ |
| Can Gas | 5¾ | 1984 | 93 | 95 |
| Gt Lakes | 5¾ | 1977 | 95 | 97 |
| Lakeland NG | 6 | 1982 | 92 | 95 |
| Marit El | 5¾ | 1983 | 94½ | — |
| NFLD & P | 5½ | 1978 | 94½ | — |
| N Ont N Gas | 5¾ | 1982 | 93 | 96 |
| Northw Ut | 5¾ | 1968 | 95 | — |
| Que Nat Gas | 5¾ | 1985 | 88 | 91 |
| Que Nat | 6 | 1988 | 92 | 94 |
| Que Tel | 5¾ | 1983 | 92½ | — |
| TC Pipe | 5.85 | 1987 | 93 | 96 |
| Union G | 5½ | 1977 | 93½ | 95½ |

**IMMEUBLES**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Bront Coach | 6 | 1978 | 94 | — |
| Eaton R | 3½ | 1968 | 94 | 96 |
| Eaton | 5 | 1978 | 89 | 91 |
| Steinbg | 6 | 1984 | 95½ | 97½ |
| Loblaw's | 5½ | 1983 | 92 | — |

## MARCHE DES OEUFS ET DES VOLAILLES

**RAPPORT HEBDOMADAIRE — 3 MAI**

**PRIX DES OEUFS**

| AUX PRODUCTEURS | Ex-gr. A | Gros A | Moy. A | Petits A | P-wee A | B | C |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| ST-FELIX-DE-VALOIS | 54 | 50 | 47 | 38 | 8 | 33 | 28 |
| TROIS-RIVIERES | 53½ | 50 | 49 | 48 | — | 38 | 34 |
| VICTORIAVILLE | 54 | 51 | 47 | 38 | 19 | 35 | 29 |
| **AUX DEAILLANTS :** | | | | | | | |
| MONTREAL | 62 | 5 | 60 | 3 | 58 | 3 | 49 | 2 | — | — | — |
| **AUX CONSOMMATEUS :** | 71 | | 69 | | 67 | | 57 | | — | — | — |
| MONTREAL | 77 | | 75 | | 73 | | 61 | | — | — | — |
| PRIX DES OEUFS SUR PLACE | — | | — | | — | | — | | — | — | — |

**PRIX DES VOLAILLES**

VIVANTES, No 1 AU PRODUCTEUR

| | | |
|---|---|---|
| Poulets à griller et à frire | 5 | 21 |
| Poulets | 5 livres et moins de 6 | 22½ |
| | 6 et moins de 7 | 26 |
| | 7 et plus | 31-32 |
| Poules | moins de 5 livres | 12-13 |
| | 5 et moins de 6 | 16 |
| | 6 et plus | 23 |
| | 6 et moins de 7 | 21 |
| Jeunes dindons | moins de 12 livres | 26 |
| | 12 et moins de 20 | — |
| | 20 et plus | — |
| Adultes dindons | moins de 20 livres | — |
| | 20 et plus | — |

EVISCEREES, EN VRAC
**GROS AU DETAIL**

| | | |
|---|---|---|
| Poulets à griller et frire (sous glace) | 4 | 34-35 |
| Poulets | 4 livres et moins de 5 | 43-45 |
| | 5 et moins de 6 | 52-54 |
| | 6 et plus | 54-55 |
| Poules | moins de 4 livres | 32-34 |
| | 4 moins de 5 | 42-44 |
| | 5 et plus | 42 |
| Jeunes dondons | moins de 10 livres | — |
| | 10 et moins de 16 | — |
| | 16 et plus | — |
| Adultes dindons | moins de 16 livres | — |
| | 16 et plus | — |

**COMMENTAIRES DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE DU CANADA**

**OEUFS :** Les arrivages d'oeufs ont augmenté et la demande fut assez bonne. Les prix ont fléchi pour toutes les catégories, à l'exception des "A" petits pour lesquels la demande était supérieure à l'offre. Quelques arrivages par camions en provenance des E.-Unis et des provinces de l'Ouest furent rapportés.

**VOLAILLES :** Les poulets de gril trouvèrent facilement acquéreurs et les approvisionnements furent adéquats. La demande pour les poulets lourds fut moyenne et les arrivages suffisants. Les poules de tout poids furent quelque peu rares mais dû à une demande limitée, comme d'habitude, il n'y eut aucune affectation sérieuse du marché. Le marché du dindon fut peu animé.

## Les cours continuent de fléchir

**MONTREAL**—Bell Telephone débute en baisse de 1⅛ à 53½ ce matin à l'ouverture, tandis que la balance du marché continue de se replier légèrement.

Le repli dans le cours de Bell est provoqué par une déclaration de la Commission de Transport, qui a déclaré aujourd'hui que les revenus de Bell et BC Phone ont atteint le niveau maximum permis et que toute augmentation de leurs revenus devrait produire des tarifs moins élevés.

C.P.R. est en baisse de ⅜ à 60¼ et la banque de Montréal perd ¾ à 60¼. Seagrams perd ½, CIL et Molson fléchissent de ¼ respectivement. Domtar, Abitibi et Hudson Bay Co. progressent de ⅛ respectivement.

Parmi les minières, Silver Summit à 33, Coastal Mining à 26 et Westhill Copper à 56 progressent de 1 cent respectivement.

* * *

**Toronto.** — Les transactions dans les actions de Cam Mines Ltd., une mine spéculative, sont retardées en début de séance par les autorités de la Bourse, en attendant la diffusion d'informations relativement à ses opérations.

Hier, sur la foi des rumeurs que la compagnie avait trouvé du minerai sur sa propriété de Highland Valley en Colombie Britannique, ses actions bondirent de 66 cents à $1.00 sur un volume de 613,490 actions.

* * *

**NEW YORK.** — La baisse des cours se poursuit assez activement en début de séance à Wall Street.

Les titres clé fléchissent d'une fraction minime jusqu'à environ 1 point. Les valeurs plus spéculatives et plus chères enregistrent des déclins plus prononcés, notamment IBM et Zenith, en baisse de 3 points chacune.

A l'encontre de la tendance, les aurifères sont en hausse, notamment American South African Investment qui marque un gain de 1¼ à 75 sur 1,400 actions dès l'ouverture.

International Harvester progresse de 1 point.

* * *

**LONDRES** (AFP) — Tendance ferme en clôture à la Bourse après une journée de fluctuations notamment dans le compartiment des industrielles. La première réaction des boursiers au budget avait été nettement favorable en coulisse hier soir. Mais à l'ouverture ce matin l'optimisme se dissipait et le mouvement de hausse n'avait plus la même ampleur. Un regain d'optimisme se dessine toutefois en début d'après-midi et peu avant la clôture l'indice des industrielles du "Financial Times" accusait une hausse de 2.1 points à 356.5.

* * *

PARIS (AFP) — Bien mauvaise séance. Plus mauvaise encore que celle de la veille qui s'est pourtant soldée, pour la première

## L'unité canadienne : la hiérarchie de l'Eglise catholique devrait faire connaître sa position — Claude Ryan

OTTAWA. (PC) — La hiérarchie canadienne de l'Eglise catholique devrait faire connaître clairement sa position à l'égard de l'unité canadienne, a déclaré, hier, M. Claude Ryan, de Montréal.

"Les évêques du Canada doivent découvrir un moyen de parler aux Canadiens," a précisé M. Ryan devant une vingtaine de membres du corps diplomatique réunis à la résidence du délégué apostolique du Saint Siège au Canada, Mgr Sergio Pignedoli.

Dans une conférence traitant de l'Eglise dans le monde moderne, M. Ryan a dit qu'un jour viendra où la hiérarchie catholique devra se prononcer sur l'unité nationale. Il appartient aux prélats de décider quelle sera cette déclaration. M. Ryan a noté qu'il n'avait lui-même aucune suggestion à faire quant à la forme que cette déclaration pourrait prendre.

Il a exprimé l'opinion que l'Eglise dans le monde moderne doit modifier son attitude à l'égard de la population pour la rendre moins théologique, moins doctrinale, moins dogmatique et moins spéculative.

## Conférence des jeunes sur la sécurité routière l'an prochain

CALGARY, (PCf) — Le centenaire de la Confédération donnera lieu à une innovation dans les annales des compagnies d'assurance canadiennes. Au mois d'août, l'année prochaine, elles offriront une tribune aux jeunes conducteurs qui, parmi des millions d'automobilistes, sont considérés comme le groupe constituant le plus gros risque.

A l'occasion du centenaire, les compagnies d'assurance organiseront la conférence des jeunes sur la sécurité routière. Ce colloque permettra aux jeunes automobilistes de donner leur opinion sur leur propre façon de conduire, et de suggérer des moyens susceptibles de l'améliorer.

M. Merlin Donald, président de la Fédération des assureurs du Canada, a annoncé ce projet, hier lors de la 12e conférence annuelle du Conseil canadien de la sécurité routière.

"Dans tous nos programmes de sécurité", a dit M. Donald, "nous avons eu tendance à juger les jeunes automobilistes et leur comportement au volant avec des yeux d'adultes. Nous espérons que ce colloque fera surgir des idées nouvelles, que les jeunes comprendront mieux."

## Le ministre Sharp présentera bientôt un projet de Gordon

TORONTO — (PCf) — Le ministre des Finances, M. Sharp, a déclaré que la Société de développement du Canada, mis de l'avant par l'ancien ministre des Finances, M. Gordon, devrait être créée en vue de promouvoir le développement de l'industrie canadienne, sous contrôle et direction canadiens.

Le ministre des Finances, que certains considéraient peu enthousiaste à l'idée de M. Gordon de créer une corporation d'investissement, sous le contrôle du gouvernement et dans laquelle de petits investissements auraient pu être faits, a déclaré qu'il mettait actuellement la dernière main au projet de loi et qu'il entendait le déposer aux Communes dès qu'il verra la possibilité de l'inscrire au feuilleton.

M. Sharp, qui prenait la parole au congrès annuel de l'Association canadienne des publicitaires, à Toronto, a ajouté qu'il était aussi à étudier les moyens à prendre pour encourager la transformation sur place de la matière première avant son exportation et également les possibilités de faciliter plus d'investissements canadiens dans les corporations du Canada.

Selon le ministre, on pourrait songer au début à un projet semblable à l'entente survenue entre le Canada et les Etats-Unis concernant les tarifs de l'automobile. Par la suite, un nouveau système de taxation pourrait être invisagé.

Le ministre a également souligné plusieurs raisons pour renforcer l'indépendance du Canada, laquelle doit être faite pendant que l'on reconnait que les pays deviennent de plus en plus interdépendants à travers le monde.

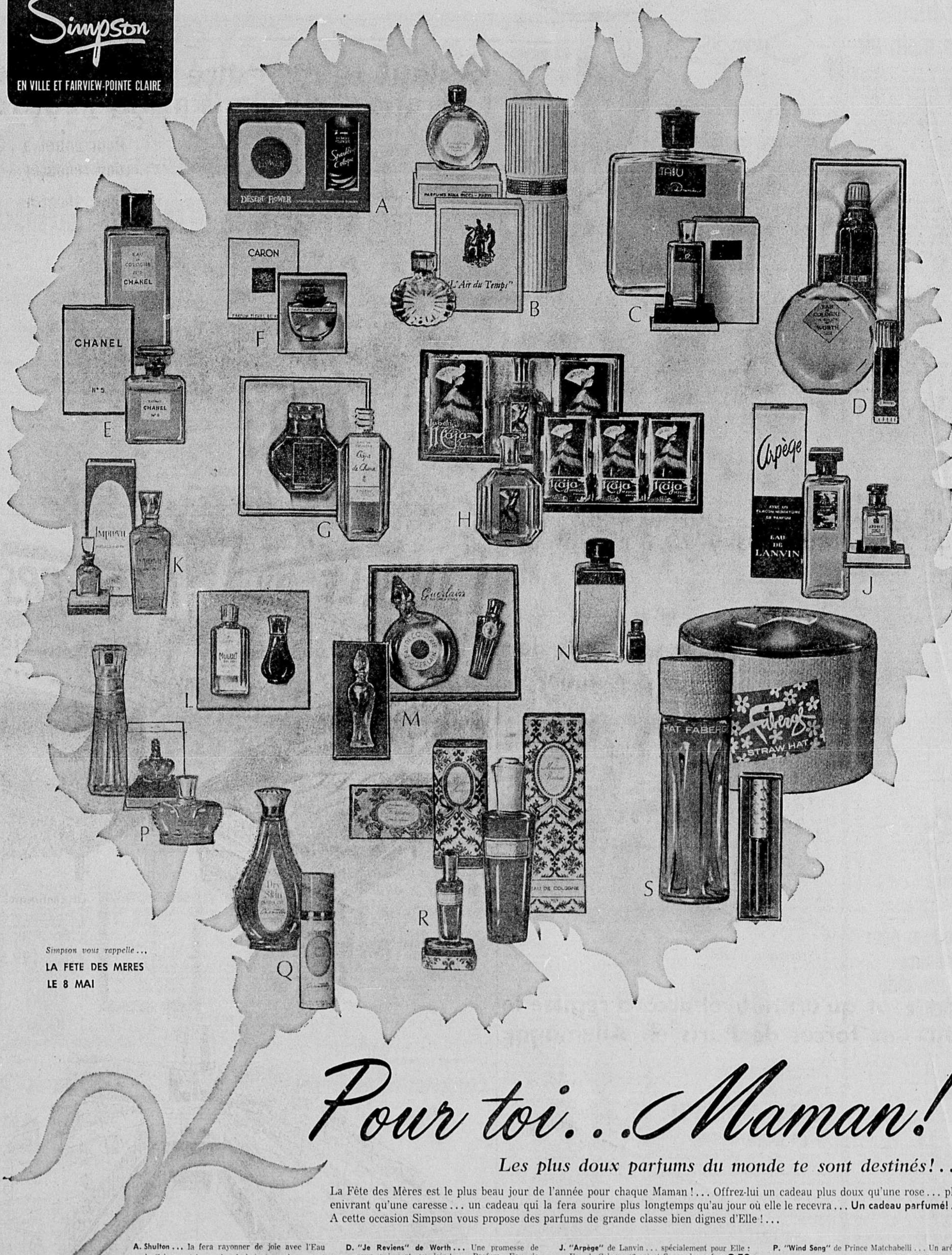
"Il faut, dit-il, employer tous les pouvoirs fédéraux et provinciaux qui puissent maintenir l'emploi à un niveau stable et élevé avec des revenus augmentant parallèlement à la production.

M. Sharp a ensuite prétendu qu'il serait maladroit de taxer les entreprises étrangères au Canada plus que les entreprises canadiennes, le Canada étant le premier intéressé à avoir un accès facile au capital et au marché mondial.

Et il a ajouté : "Je ne crois pas qu'il soit discriminatoire d'encourager les Canadiens à investir dans les entreprises canadiennes et nous étudierons très prochainement l'ensemble des taxes afin de voir ce qui peut être fait à ce sujet dans ce domaine."


Simpson

EN VILLE ET FAIRVIEW-POINTE CLAIRE




*Simpson vous rappelle...*
**LA FETE DES MERES**
**LE 8 MAI**

# *Pour toi... Maman!*

***Les plus doux parfums du monde te sont destinés!...***

La Fête des Mères est le plus beau jour de l'année pour chaque Maman!... Offrez-lui un cadeau plus doux qu'une rose... plus enivrant qu'une caresse... un cadeau qui la fera sourire plus longtemps qu'au jour où elle le recevra... **Un cadeau parfumé!...** A cette occasion Simpson vous propose des parfums de grande classe bien dignes d'Elle!...

**A. Shulton...** la fera rayonner de joie avec l'Eau de Cologne et la poudre de bain (avec houppette) parfumées à "Early American", "Friendship Garden", "Escapade" ou "Desert Flower". **Se vend rég. 2.50** **Ens. 1.75**

**B. Nina Ricci de France...** Lui rappellera qu'elle est "Femme" avant tout! Flacon de "L'Air du Temps" ou Eau de Toilette en flacon atomiseur 2 oz **Ch. 6.75**

**C. Tabu de Dana...** lui donnera une sensation d'évasion!... Eau de Cologne, flacons de 2 oz à 8 oz. **Ch. 2.75 à 7.50** — Parfum ¼ oz. **Ch. 6.50**

**D. "Je Reviens" de Worth...** Une promesse de ceux qui sont au loin!... Parfum, Eau de Cologne, Eau de Toilette, Talc, Huile de bain, Savon et Poudre. **Ch. $4 à $45**

**E. Chanel No 5...** d'un raffinement sans égal! Parfum **5.50 à $45** Eau de Cologne **$4 à $12**

**F. Caron.** "Fleurs de Rocaille"... plus mémorable qu'un bouquet! Parfum **6.75 à $45**

**G. "Crêpe de Chine"** de Millot... Sûr de lui plaire!... Eau de Cologne 1 oz. **1.35** — Aussi parfum **3.25 à $22** et Eau de Cologne **$3 à $9**

**H. "Maja"** de Myrurgia de Barcelone... tout le charme de l'Espagne l'envoûtera!... Boîte de 3 savons d'invité **$1** — Parfums **2.50 à $8** — Savon et Eau de Cologne **$3**

**J. "Arpège"** de Lanvin... spécialement pour Elle: Eau de Cologne (2 oz) et flacon de parfum **3.50** Parfums **$5 à $40**

**K. "Imprévu"** de Coty... imprévu mais apprécié!... Parfum **9.50 à $30** ou Eau de Cologne **4.50 à $12**

**L. "Muguet des bois"** de Coty... à temps pour le mois de mai!... Ensembles-cadeaux **3.75**

**M. Shalimar** de Guerlain... une énigme parfumée!... Parfum **6.25 à $45** — Ens. Eau de Cologne et parfum **valant 10.25 pour 6.50 ens.**

**N. "Nuit de Longchamp"** de Lubin... l'amènera vers Paris!... Eau de Cologne **4.75**, Parfum **2.50**. **Valeur totale de 7.25 pour 4.50**

**P. "Wind Song"** de Prince Matchabelli... Un arôme de l'Orient!... Parfum **4.50 à 13.50** — Eau de Cologne **$3 à 4.50** — Dans flacon atomiseur **$3 à 4.50**

**Q. Chantilly** de Houbigant... Frais, doux, délicat!... Huile de bain pour peaux sèches **3.75** — Huile de bain dans flacon atomiseur **$3**

**R. Marcel Rochas:** "Femme" et "Madame Rochas"... les plus féminins des parfums!... Parfum **5.50 à 27.50** — Eau de Cologne **$6 à $10**

**S. "Straw Hat"** de Fabergé... aussi doux que la caresse d'un vent d'été!... Poudre de bain **5.50** — Eau de Cologne **6.50** — Fabergette pour le sac à main **3.50**

**Commandes postales ou téléphoniques exécutées** **842-7221**

SIMPSON — Parfumerie (701) au rez-de-chaussée
Aussi à FAIRVIEW — POINTE-CLAIRE

**CHEZ SIMPSON, 95% DES EMPLOYÉS PERMANENTS PARLENT FRANÇAIS**

**HEURES D'AFFAIRES:** EN VILLE: 9 H. A.M. à 5 H. 30 P.M. Y COMPRIS SAMEDI — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. P.M.
FAIRVIEW-POINTE-CLAIRE: 9 H. 30 à 6 H. P.M. Y COMPRIS SAMEDI — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 10 H. P.M.

SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT dès 8 H. A.M. 842-7221

CAHIER No 4 / PAGES 51 - 70 LA PRESSE VIE / FEMININE / VIE MONDAINE / THEATRES / LOISIRS / BANDES DESSINEES

MONTREAL, MERCREDI 4 MAI 1966 — 82e ANNEE — No 103



Téléphoto PA

**UN ENFANT** vietnamien nu serrant dans sa main une boîte de conserve et des femmes portant d'autres enfants dans leurs bras sont dirigés vers un point de rassemblement pour les civils par des soldats américains et vietnamiens. Les femmes et les enfants d'un village vietnamien, près de la frontière du Cambodge, ont été évacués après que tous les hommes eurent fui à la suite d'une vaste attaque héliportée conduite par des soldats de la première division d'infanterie des Etats-Unis.

# Violent réquisitoire américain contre la France, au Conseil de l'Europe

## Si l'OTAN ne se ressaisit pas l'opinion américaine réagira

STRASBOURG, (AFP) — "Si les quatorze pays de l'OTAN ne devaient pas réussir à s'adapter efficacement à la situation résultant des mesures prises par la France contre l'OTAN, et plus précisement contre les Etats-Unis" (. . .) "un mouvement irrésistible pourrait se déclencher aux Etats-Unis contre la présence américaine en Europe". Cet avertissement a été lancé ce matin, devant l'assemblée du Conseil de l'Europe par M. Wayne Hays, membre de la Commission des Affaires étrangères de la Chambre des représentants américains, qui a pris la parole au nom de la délégation du Congrès américain invitée à assister à la réunion de l'assemblée de Strasbourg.

"Dans cette regrettable éventualité, a poursuivi M. Hays, le peuple américain pourrait s'aviser que ce n'est pas seulement la France, mais l'Europe dans son ensemble qui nous en veut d'être là et qui considère les troupes américaines, présentes en Europe dans le cadre de l'Alliance, comme des intrus plutôt que comme des alliés et des collaborateurs".

Dans son discours, entièrement consacré à la crise de l'OTAN, le délégué américain a, en fait, prononcé un sévère réquisitoire contre la France, dont le gouvernement "ne s'est pas seulement attaqué aux Etats-Unis ou aux liens atlantiques de la France" mais "a également mené un assaut général contre l'intégration européenne". "Si l'on doit invoquer la souveraineté nationale pour remettre en cause le caractère sacré des accords internationaux, a ajouté M. Hays, c'est le fondement même de l'ordre international qui s'écroule".

**Les USA veulent discuter**

Après avoir ensuite réfuté les arguments du gouvernement français pour se retirer de l'organisation militaire de l'Alliance atlantique, le porte-parole de la délégation américaine à Strasbourg a souligné que les Etats-Unis sont toujours prêts à discuter avec leurs alliés d'éventuelles réformes de l'OTAN.

La "position fondamentale" de la politique étrangère des Etats-Unis, a-t-il dit, est "claire et n'a pas changé". "Nous plaçons la défense de l'Europe sur une base de priorité, au même titre que la défense des Etats-Unis".

"Rien ne prouve aujourd'hui, a souligné M. Hays, que l'Europe occidentale soit prête à permettre à la France de s'arroger le droit de parler en son nom ou de prendre des mesures "draconiennes" de cette importance unilatéralement".

Abordant enfin le problème allemand, le représentant du Congrès américain a déclaré: "Je voudrais dire, nettement et sans équivoque, que les Etats-Unis ne concluront jamais aucun accord avec la Russie aux dépens de l'Allemagne et ne souscriront jamais à un tel accord. Nous sommes pour la réunification, mais pas à n'importe quel prix".

Les déclarations de M. Wayne Hays contre la France ont provoqué une réplique immédiate du représentant de la majorité française au Conseil de l'Europe, M. Edmond Nessler. Celui-ci a accusé le délégué américain d'avoir fait un "réquisitoire si dense, si étendu et si agressif" qu'il constitue une véritable caricature des thèses françaises.

Le gouvernement français, a rappelé M. Nessler, est entré dans l'Alliance et il y restera. Il tient ses engagements. Il l'a prouvé lors de la crise de Cuba et de Berlin.

# Pour entrer à l'ONU, Pékin doit renoncer à l'agression

WASHINGTON. (PA, AFP) — M. Hubert Humphrey, vice-président des Etats-Unis, a déclaré hier que la candidature de la Chine communiste aux Nations unies ne serait acceptable que si Pékin renonçait à sa politique agressive.

Commentant la proposition des sénateurs Edward Kennedy (démocrate du Massachusetts) et George McGovern (démocrate du Dakota du sud) de créer une commission d'études pour examiner les divers aspects de la politique américaine envers la Chine communiste, M. Humphrey a affirmé que Pékin n'avait jamais fait acte de candidature à l'ONU.

Le sénateur Kennedy avait suggéré qu'une entente pourrait intervenir en vertu de laquelle tant Pékin que Formose auraient des sièges aux Nations unies. De son côté, le sénateur McGovern avait demandé que les Etats-Unis mettent fin à leur opposition à l'admission de la Chine communiste à l'ONU. Il avait précisé qu'il appartenait à l'organisme mondial de déterminer le statut de Formose.

"Lorsque la Chine communiste sera prête à considérer son adhésion aux Nations unies comme un engagement de respecter la Charte, d'être une nation aimant la paix, une nation respectant les principes de la Charte, et lorsqu'elle cessera également d'insister qu'on lui livre Formose sans autre forme de procès, alors elle sera sûrement un candidat acceptable aux Nations unies", a déclaré M. Humphrey en réponse à une question.

Par contre, le sénateur William Fulbright, président de la commission sénatoriale des Affaires étrangères, s'est déclaré en faveur de la commission proposée par les sénateurs Kennedy et McGovern. Cette commission, a-t-il fait observer, n'éprouverait pas les réserves dont souffrent naturellement ceux d'entre nous qui sont chargés de fonctions publiques.

Interrompant un discours prononcé à ce sujet au Sénat par M. McGovern, le sénateur Fulbright a affirmé que les Américains avaient été entraînés par leur obsession à l'égard du communisme à se dresser contre un mouvement nationaliste au Vietnam parce que ce mouvement était dirigé par un marxiste, Ho Chi Minh.

# Pékin ridiculise l'aide russe à Hanoï et dit que "Malinovsky est un menteur"

PEKIN. (AFP, PA, UPI) — Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères de Chine populaire a catégoriquement démenti hier les "rumeurs répandues récemment à Budapest par le maréchal Rodion Malinovsky, ministre de la Défense de l'URSS, sur les obstacles qui auraient été mis par la Chine au transit des livraisons soviétiques au Vietnam".

"Malinovsky est un menteur! a déclaré le porte-parole. Jamais la Chine n'a dressé le moindre obstacle au transit de l'aide soviétique au Vietnam".

"Tout le matériel militaire envoyé à titre d'aide, demandé par le Vietnam et livré par l'URSS a été transporté par la Chine au Vietnam en priorité, d'urgence et gratuitement", a-t-il affirmé, précisant qu'entre février 1965, date à laquelle l'URSS a demandé le transit de son aide militaire par la Chine, et la fin de cette année, "la Chine a transporté au Vietnam quelque 43,000 tonnes de matériel militaire soviétique, ce dont le gouvernement vietnamien est bien au courant". Le porte-parole a ajouté qu'il s'agissait là d'une "quantité déplorablement faible pour une grande puissance telle que l'URSS".

**Du "vieux matériel"**

Le porte-parole du gouvernement de Pékin a déclaré ensuite que la plus grande partie des livraisons soviétiques au Vietnam consistait "en vieux matériel militaire en partie inutilisable". "Il est vrai, a-t-il ajouté, que l'URSS a également livré des armes d'un type relativement nouveau, mais même celles-ci étaient dépassées. En tout cas, ces armes de bonne qualité n'ont pas été livrées en grande quantité."

En réalité, a conclu le porte-parole, l'aide soviétique au Vietnam est une honte. Son but véritable est d'empêcher la Chine, le Vietnam et d'autres pays de persévérer dans leur révolution et de renforcer la cooperation soviéto-américaine en vue de la domination mondiale".

# Hanoï boude les accords de Genève sur les prisonniers

(D'après UPI, Reuter) — Les communistes vietnamiens ne donnent aucun signe de vouloir respecter les conventions internationales en ce qui cocerne les prisonniers de guerre, et ce malgré des pourparlers secrets qui eurent lieu à Prague récemment entre des responsables de la Croix Rouge américaine et des représentants du Vietcong.

Le département d'Etat dépêche à Genève aujourd'hui l'envoyé personnel du président Johnson, M. Averell Harriman, pour discuter du sort des prisonniers américains détenus au Nord-Vietnam, et pour demander aux autorités internationales de la Croix-Rouge d'intervenir de nouveau auprès de Hanoï.

A plusieurs reprises, la Croix-Rouge a demandé à Hanoï et au Vietcong de fournir les listes des prisonniers américains et sud-vietnamiens, comme le stipule la convention de Genève, mais le Nord-Vietnam refuse de fournir pareilles listes, et s'oppose à ce que les inspecteurs de la Croix-Rouge visitent les camps de prisonniers. On craint que Hanoï ait menacé de fusiller comme traîtres les pilotes dont l'avion a été abattu au Nord-Vietnam.

Si l'on en juge par l'attitude des communistes à la réunion secrète de Prague, il est également à craindre que les prisonniers américains soient soumis à la torture. Au 23 avril, les Etats-Unis annonçaient que 33 membres du personnel militaire étaient prisonniers au Nord. De plus, on dénombrait 149 militaires manquant à l'appel, plusieurs étant présumés captifs chez l'ennemi. Le gouvernement américain a également admis avoir perdu 200 avions au Nord-Vietnam depuis le début de l'offensive aérienne le 7 février 1965.

Dans un autre ordre d'idée, le département américain de la Défense révèle aujourd'hui que 11 aviateurs américains ont été tués au cours d'opérations de reconnaissance effectuées au-dessus du Laos durant les deux dernières années, et que 20 autres ont été faits prisonniers ou portés disparus au cours de la même période.

Enfin, l'"Etoile rouge" annonce aujourd'hui que les Américains ont bombardé un quartier résidentiel de la ville industrielle de Nam-Dinh, la troisième plus grande ville du Nord-Vietnam. Les pertes de vie, chez les civils seraient, très élevées, selon le quotidien soviétique.

# Bonn veut qu'un nouvel accord régisse le statut des forces de Paris en Allemagne

BONN. (PA, AFP, UPI) — Le statut des forces françaises en Allemagne après le retrait de la France du commandement intégré de l'OTAN devra être régi par un nouvel accord, déclare-t-on aujourd'hui au ministère des Affaires étrangères de Bonn.

"Du moment où les forces françaises stationnées sur le territoire de la République fédérale allemande cesseront d'être sous le commandement suprême de l'OTAN, la France ne pourra plus exercer le droit dit de résidence prévu par un traité de 1954", précise le ministère.

Ce traité a été signé le 23 octobre 1954 par l'Allemagne fédérale et les "Trois Grands" occidentaux qui ont des troupes en territoire allemand. Il a mis fin au statut d'occupation des troupes alliées et a reconnu la pleine souveraineté à la République fédérale allemande.

Dans sa réponse à l'aide-mémoire français du 29 mars dernier, le gouvernement de Bonn demande au gouvernement français s'il est prêt à assumer, au cas où la défense devrait jouer, pour ses unités terrestres et aériennes des tâches de défense précises et nettement définies.

Après avoir mentionné que la décision française de se retirer du commandement de l'OTAN pose la question de l'utilisation de l'espace aérien français par les avions militaires des pays membres de l'Alliance atlantique, la réponse allemande aborde la question du stationnement des forces françaises en Allemagne. Rappelons que la France a 70,000 hommes stationnés actuellement en Allemagne.

La note de Bonn exprime le désir de l'Allemagne fédérale de conclure avec la France de nouveaux arrangements fondés sur "les principes de l'égalité des droits et de la réciprocité" et comportant des dispositions sur leur durée de validité.

L'Allemagne fédérale, poursuit la note, verrait d'un bon oeil toute initiative de la France tendant à informer l'OTAN dans quelle mesure ses troupes en Allemagne seraient prêtes à coopérer avec celles des pays membres de l'Alliance atlantique en temps de paix et de guerre.

La réponse allemande conclut en exprimant le désir d'engager au plus tôt des négociations sur le statut des forces françaises en Allemagne, le gouvernement de Bonn proposant d'utiliser à cette occasion toutes les possibilités du traité de coopération franco-allemand du 22 janvier 1963.

## Israël fournit des précisions à l'ONU

NATIONS-UNIES, N.Y. (AFP) — C'est en réponse aux trois raids jordaniens dans la région d'El Fatah que les forces armées israéliennes ont attaqué en Jordanie deux villages utilisés comme bases par les terroristes.

C'est ce qu'a déclaré hier le représentant d'Israël, M. Michael Comay, dans une note remise au Conseil de sécurité. Il répondait alors aux protestations de la Jordanie contre les "agressions" israéliennes.

# Au procès des "amants diaboliques" Myra Hindley avoue avoir été "cruelle"

CHESTER. (AFP) — Myra Hindley, co-accusée avec Ian Brady des trois crimes sadiques des landes, a été pour la première fois hier, au premier plan dans le procès qui se déroule depuis le 15 avril, devant les Assises de Chester et dont le dénouement est attendu pour la fin de semaine.

"J'étais malade, je pleurais, j'étais horrifiée, j'étais terrifiée", ne cesse de dire la jeune femme interrogée sur le meurtre du jeune Edward Evans, tué à coups de hache sous ses yeux, dans la nuit du 6 octobre dernier, par son amant, Ian Brady.

Le contraste entre les deux personnages est frappant : autant Brady s'est montré imperturbable et arrogant, autant Myra apparaît éplorée. Sa voix est si basse que l'on doit constamment réajuster le microphone, tandis qu'elle murmure : "Je l'aimais . . . je l'aime toujours . . ."

Il s'agit bien entendu, de Brady, et non pas du troisième personnage du drame, son beau-frère David Smith, qu'elle avait amené elle-même à sa maison où se trouvaient déjà Brady et sa future victime.

"J'ai vu Ian et Evans lutter ensemble", J'ai crié, David, David. Il a passé en courant devant moi, et j'ai entendu un grand cri, et puis je suis allée me cacher dans la cuisine, en me bouchant les oreilles".

"Vous aviez pourtant entendu d'autres cris dans cette pièce", lui rappelle l'avocat général. "Les cris d'une petite fille de dix ans, la petite Lesley Ann Downey, vous étiez-vous alors bouché les oreilles ?"

"Non, répond l'accusée. Pour cela, je n'ai pas de défense. C'est impensable. J'ai été cruelle".

Et l'on en revient au meurtre d'Evans, auquel elle nie avoir assisté, démentant point par point le témoignage de son beau-frère, selon lequel elle était présente et attirait l'attention de son amant sur l'expression des yeux d'Evans pendant qu'il le frappait.

Elle niera également avoir été consultée sur les dispositions prises pour se débarrasser du corps d'Evans. "On ne me disait jamais rien. Toutes les fois que je posais une question, on me répondait "ça ne te regarde pas".

Elle ajoute que Smith avait indiqué un endroit où le corps d'Evans pourrait être enterré dans la lande. "Ce n'est pas très agréable d'avoir un cadavre à la maison", lui suggère sèchement le procureur, et Myra acquiesce. "Il s'agissait du lieu même où ont été trouvées les tombes de la petite Lesley Ann et du petit Kilbride ? Myra acquiesce encore.

A la fin de la déposition de l'accusée, le juge souligne qu'il est très désireux d'en finir cette semaine.

Il est possible toutefois que le procès se prolonge jusqu'à samedi.






Téléphotos PA

*Le gouverneur de l'Alabama, M. George C. Wallace, donne le baiser de la victoire à sa femme, qui a obtenu la candidature démocrate aux élections primaires tenues hier dans cet Etat.*

# Mme George Wallace l'emporte en Alabama malgré le vote des Noirs

BIRMINGHAM. (PA, AFP, UPI) — Les espoirs des partisans de l'intégration raciale ont été déçus hier, aux élections primaires de l'Alabama, où la femme du gouverneur George Wallace, symbole de la ségrégation, a triomphé de ses neuf adversaires masculins. Elle devient ainsi la candidate officielle du parti démocrate au fauteuil de son mari, à qui la constitution interdit de se succéder à lui-même.

Mme Lurleen Wallace, âgée de 39 ans et mère de quatre enfants, l'a facilement emporté sur son plus proche adversaire, le procureur général de l'Etat, M. Richmond Flowers, un modéré sur les questions raciales qui avait vivement critiqué les tactiques de Wallace, Flowers espérait priver Mme Wallace d'une nette majorité et obtenir ainsi un ballotage.

Ainsi donc, si Mme Wallce l'emporte contre le candidat républicain aux élections de novembre prochain, son mari demeurera l'homme fort de l'Alabama. En qualité d'assistant de sa femme, c'est lui qui prendra vraiment les décisions.

Les Noirs, dont plusieurs milliers votaient pour la première fois, se sont présentés en grand nombre aux bureaux de scrutin, mais le vote des Blancs a été largement prépondérant. Ils ont toutefois assuré la nomination comme candidat à la Chambre des représentants de l'Etat d'un avocat noir, M. Fred D. Gray, le premier de sa race à postuler un siège de représentant à la législature de l'Alabama depuis la guerre de sécession.

A Selma, le shérif James G. Clark, dont l'intransigeance lors des manifestations de 1965 en faveur des droits civiques en a fait également l'un des symboles de la ségrégation, n'a pu obtenir la majorité absolue sur son principal adversaire, Wilson Baker, dont l'attitude avait été conciliante à l'égard des manifestants. Un second tour aura lieu le 31 mai. Les Noirs, dont les voix s'étaient dispersées sur plusieurs candidats, auront alors une seconde chance de voter pour M. Baker.

Dans un autre comté, celui de Jefferson, M. Albert Lingo n'a pas réussi, malgré l'appui des électeurs noirs, à l'emporter sur le shérif Melvin Dailey, dont les sentiments sont semblables à ceux de son collègue de Selma.

**Les résultats dans cinq autres Etats**

Dans l'Ohio, l'un des cinq autres Etats qui ont tenu mardi des élections primaires, M. Robert Taft, fils de l'ancien sénateur Robert Taft, s'est assuré la nomination du parti républicain comme candidat à la Chambre des représentants du Congrès fédéral, avec quatre fois plus de voix que son adversaire, un partisan de l'organisation extrémiste de droite, la "John Birch Society".

Par ailleurs, le gouverneur James A. Rhodes a facilement obtenu d'être à nouveau le candidat du parti républicain pour se succéder à lui-même.

En Floride, ni le gouverneur Haydon Burns, qui a postulé un nouveau terme, ni le maire de Miami, M. Robert King High, n'ont remporté la majorité absolue; ce ballotage intéresse l'ensemble du pays, le gouverneur Burns prétendant que le sénateur Robert Kennedy soutient la candidature de M. High.

Dans l'Indiana, M. Richard Roudebusch a défait M. Ralph Harvey. Tous deux sont actuellement membres républicains de la Chambre des représentants mais un remaniement des circonscriptions électorales les a obligés à postuler le même siège.

Au Nouveau-Mexique, M. T. E. Lusk a facilement obtenu la nomination démocrate au poste de gouverneur, battant l'ancien gouverneur John Burroughs.

Dans l'Oklahoma, un ballotage donne néanmoins l'avantage à l'ancien gouverneur Raymond Gary, qui brigue la candidature démocrate au fauteuil du chef de l'exécutif de l'Etat. Le deuxième tour de scrutin aura lieu le 24 mai.

## Guevara dirigerait la guérilla dans 5 pays

ROME. (Reuter) — Un magazine italien a publié aujourd'hui une interview d'Ernesto (Che) Guevara disparu de Cuba il y a un an. Ancien bras droit de Fidel Castro, il dirigerait actuellement les opérations de guérilla dans cinq pays d'Amérique latine.

Le magazine hebdomadaire a déclaré que Guevara a donné l'interview au coeur de la cordillère des Andes, chaine de montagnes sur le versant du Pacifique, en Amérique du Sud.

LA CHRONIQUE DE

# PHILIP DEANE

## *Washington se moque de l'opinion mondiale au sujet du Vietnam*

### *Les conseils de Pearson ? Connais pas !*

WASHINGTON. — Je tâchais de trouver quelqu'un qui voudrait bien me fournir des réactions aux conseils que vient de donner M. Pearson au sujet du Vietnam. C'était comme si Washington n'en avait jamais entendu parler.

Dans le passé, le secrétariat d'Etat prenait peur quand le premier ministre faisait des suggestions au sujet du Vietnam. Cette fois-ci, personne ne s'est fâché. Je tentais de découvrir si c'était parce qu'Ottawa et Washington se sont entendus à ce sujet. Pas du tout.

Je ne veux pas insinuer qu'on nous considère ici comme des "insignifiants"; j'en ai d'ailleurs assez des jérémiades de ceux qui se plaignent que la presse américaine n'écrit jamais sur le Canada. (Ces gens là étaient enchantés de la publicité que nous apporta l'affaire Munsinger).

Le fait est que Washington a perdu toute capacité d'inquiétude. L'opinion mondiale ne signifie plus rien.

On m'expliquait ça. L'ONU a presque fait faillite, me disait un fonctionnaire du secrétariat d'Etat. Les Africains sortent de leur phase démagogique et se préoccupent surtout de leurs problèmes internes. Les Asiatiques, même en Indonésie, ne sont plus disposés à partir en croisade contre l'impérialisme. Certes, le Cambodge s'inquiète de ce qui se passe au Vietnam, mais c'est tout. Les travaillistes de M. Wilson n'attaquent pas la politique américaine. Le général de Gaulle est embêtant mais pas trop, en Asie : c'est en Europe qu'il est casse-pied, pensent les Américains.

Voilà l'état d'esprit de Washington. Les voisins, les alliés ont grogné dans le passé au sujet du Vietnam mais cela n'a pas nui aux Etats-Unis. La Chine, avec son attaque contre l'Inde et son langage hyperbolique a perdu des amis.

L'Inde a trop besoin des Etats-Unis pour continuer à jouer le rôle qu'affectionnait Nehru.

Tout ceci est interprété à la Maison Blanche comme un retour à la situation normale de l'équilibre du pouvoir. Les riches, les grands ont certains, certains privilèges, certains intérêts qu'ils vont s'acharner à conserver en dépit de toutes les critiques. Personne ne comprend cela mieux que les Soviétiques... Les grands ne seront pas plus estimés, plus aimés s'ils agissent de façon différente. Ils ont la force et ceci leur donne le droit de l'exercer. Si les petits voisins veulent critiquer, tant pis. "Les chiens aboient mais la caravane passe", me disait le seul haut fonctionnaire américain qui a eu la bonté de faire des commentaires quand je lui ai parlé des initiatives de M. Pearson au sujet du Vietnam.

De plus en plus, Washington semble se tourner vers la solution militaire. En tout cas, le président Johnson n'entend pas faire de concessions et ses conseillers lui disent qu'il peut, à grands coups de bombes, produire l'affaissement des communistes au Vietnam. Voilà qui coûterait beaucoup d'argent mais les Etats-Unis sont riches.


*AVIS AU PUBLIC*

**LE CENTRE PSYCHOANALYTIQUE DE MONTRÉAL**

(Enregistré et possédant permis)

*Spécialisé en :*

Estimation de l'intelligence et des aptitudes
. Conseils sur l'orientation — Conseils sur le mariage et en psychanalyse

est MAINTENANT situé à

550 RUE SHERBROOKE OUEST

Tél. 845-9218

AILE OUEST, SUITE 685





**Pour rehausser vos toilettes . . .**

**Etoles de vison "Canada Majestic"**

**(peaux entièrement descendues) à un bon prix inusité**

Il vous faut voir ces magnifiques étoles en vison "Majestic" pour en apprécier réellement l'excellente qualité et la valeur exceptionnelle. Chacune a été soigneusement modelée avec art pour en faire ressortir la beauté. Choisissez la vôtre dès maintenant chez Reid parmi un vaste assortiment de modèles aux teintes ravissantes durant cette offre exceptionnelle.

● Pastel ● Saphir ● Gunmetal ● Hope
● Lavander ● Black Gem ● Pearl ● Violet

*Super spécial, depuis* $495

Etoles de vison sauvage Mackenzie River depuis $850

Reid fourrures

1473 RUE AMHERST
Nord de Ste-Catherine

LA. 2-3181

Stationnement gratuit à l'arrière du magasin



*Au prestigieux Salon BERNARD, un service complet d'esthétique et de visagisme vous attend.*



Tony — Esthéticienne
Visagiste Fernand Aubry
gradué de l'Institut Edith Serel
en 1958

Tous nos soins et maquillages sont exécutés exclusivement avec les produits **Fernand AUBRY, Anna PEGOVA** et **Edith SEREI** qui sont également à votre disposition au comptoir.

Nous vous rappelons que les conseils et consultations avec notre esthéticienne - visagiste sont sans frais.

**SALON BERNARD**

1184 ouest, Ste-Catherine,
Montréal — 866-2941



**DISPONIBLE À NOUVEAU**

**A VOTRE MAGASIN**




IGA

**NOUVELLE ENCYCLOPEDIE MEDICALE**

*EN 8 VOLUMES*

VOLUME No 1 *Pour seulement* 59¢

DURANT LES PROCHAINES SEMAINES
FASCICULES 2 A 8 POUR SEULEMENT
1.29 AVEC 100 TIMBRES GOLD STAR EXTRA


## REGION DE MONTREAL

*AHUNTSIC*
ED. SENECAL "IGA" — 1 est, boul. Henri-Bourassa, angle St-Laurent
ACHETEZ & EPARGNEZ "IGA" 595 ouest, Fleury, angle Place Fleury
ACHETEZ & EPARGNEZ "IGA" 905 est, Fleury, angle Pelopuin
MARCHE R. BOUSQUET LTEE 96 ouest, Fleury, angle St-Urbain
*CENTRE*
MARCHE PAQUIN "IGA" Rachel, près Des Erables
A. GUENETTE "IGA" 3467, boul. St-Laurent, près Milton
MARCHE LORD "IGA" 5600, av. du Parc, près St-Viateur
*COTE-DES-NEIGES*
NEW BARCLAY AVE. MARKET INC. "IGA" coin Darlington et av. Barclay
*COTE ST-LUC*
SHOP & SAVE "IGA" 5478, Westminster, près Côte-St-Luc
*EST*
LANIEL & FRERES "IGA" angle Laurier et Marquette
OSIAS SOUCIS "IGA" Hochelaga près Desjardins
SILVIO GINGRAS "IGA" 2700 Laurier est, près 3e avenue
MARCHE AMYOT "IGA" Marseille près Beaugrand
SHOP & SAVE "IGA" 9280 Sherbrooke est, près de Taillon
*OUEST*
SHOP & SAVE "IGA" 7470 Sherbrooke Ouest
*LACHINE*
VALLEY SUPER MARKET REG'D 603, 2e Avenue
SHOP & SAVE "IGA" 2425 rue Provost
*MONTREAL-EST*
W. GAGNON "IGA" angle Dorchester et Broadway
*MONTREAL-NORD*
SHOP & SAVE "IGA" 5375 Henri-Bourassa près Fredmir
SHOP & SAVE "IGA" 4805, Charleroi près l'Archevêque
*NORD*
ROSLIND MARKET "IGA" angle Papineau et Everett
BELANGER & FRERES "IGA" St-Denis angle Liège
GEORGES BARCELO "IGA" Beaubien près Denormanville
SHOP & SAVE "IGA" 8950 boul. St-Michel près 40e Rue
J & M RACINE LTEE angle Crémazie et DeGaspé
SHOP & SAVE "IGA" 5080, Dudemaine, près O'Brien
NEW ROSLIND "IGA" GROCETERIA 310 ouest Chabanel angle J.-Mance
ACHETEZ & EPARGNEZ "IGA" 9150 Lajeunesse près Legendre
*NORD-EST*
MARCHE GAUTHIER "IGA" 2563 Beaubien est, près Molson
SHOP & SAVE "IGA" Villeray et Denormanville
SHOP & SAVE "IGA" 2535, Jean-Talon est angle Molson
*NOTRE-DAME-DE-GRACE*
NEW BRUNSWICK MEAT MARKET REG'D angle Décarie et Brodeur
*OUTREMONT*
LUCIEN RAZINET "IGA" angle Van Horne et Outremont
*PIERREFONT*
SHOP & SAVE "IGA" Masson et Bourbonnière
SHOP & SAVE "IGA" Rosemont et Des Ecores
MARCHE SIGOUIN "IGA" 3565 Dandurand angle 15e Avenue
*ST-HENRI*
MARCHE MONTREUIL "IGA" angle Beaudoin et Ste-Emilie
M. HOOPER & FILS "IGA" annle Notre-Dame et St-Rémi
*VERDUN*
ALFRED MARTIN "IGA" angle Church et Claude
*VILLE-EMARD*
SHOP & SAVE "IGA" 6675 boul. Monk près Allard
*VILLE D'ANJOU*
SHOP & SAVE "IGA" 8376 boul. Métropolitain entre de la Loire et Roi-René
*VILLE LA SALLE*
SHOP & SAVE "IGA" 8695 av. Centrale près 43e Avenue
SHOP & SAVE "IGA" angle Centrale et 3e Avenue
SHOP & SAVE "IGA" 389, 90e Avenue près Centrale
*VILLE ST-LAURENT*
SHOP & SAVE "IGA" 475 Côte-Vertu angle Muir

## EN DEHORS DE MONTREAL

*L'ASSOMPTION*
MARCHE RAYMOND "IGA" 312 boul. L'Ange-Gardien
*BEAUHARNOIS*
SHOP & SAVE "IGA" 68, rue Ellice
*BELOEIL*
A. ROBILLARD "IGA" Beloeil Station, Qué.
*BOUCHERVILLE*
SHOP & SAVE "IGA" 785, rue Benjamin-Loiseau
*CHAMBLY*
SHOP & SAVE "IGA" 700, Nouveau Boulevard
*CHATEAUGUAY*
SHOP & SAVE "IGA" 15, 2e Avenue
*CHOMEDEY*
RACINE LIMITEE "IGA" 225, boul. Curé-Labelle
*DEUX-MONTAGNES*
MARCHE BARCELO "IGA" 817, avenue Rockland
*DORION*
MARCHE CENTRAL "IGA" 24, St-Charles
*DORVAL*
SHOP & SAVE "IGA" 401, rue Bourke près 56e ave, Lachine
*GREENFIELD PARK*
MAGASIN "ECONOMIE" "IGA" 830 boul. Taschereau voisin Towers
*HUNTINGDON*
SHOP & SAVE "IGA" 1, Bouchette
*LAPRAIRIE*
SHOP & SAVE "IGA" 1032, boul. Ste-Elisabeth
*LAVAL-DES-RAPIDES*
MARCHE LAMBERT "IGA" 430, rue Cartier
*LAVAL-OUEST*
SHOP & SAVE "IGA" Boul. Sauvé
*PIERREFONDS*
MARCHE BELISLE "IGA" 14200, boul. Gouin ouest
MARCHE ROBERT "IGA" Centre d'Achats Cloverdale
*PONT-VIAU*
SHOP & SAVE "IGA" 405, boul. Laurentides près Meunier
*POINTE-CLAIRE*
R. DERY "IGA" 323 Lakeshore Road
MARCHE ROBILLARD "IGA" 110 Walton, Lakeview Acres
*REPENTIGNY*
ACHETEZ & EPARGNEZ "IGA" 444, Notre-Dame
*ROSEMERE*
SHOP & SAVE "IGA" 332, Grande-Côte
*STE-ADELE-EN-BAS*
SHOP & SAVE "IGA" Route 11
*ST-BASILE-LE-GRAND*
G. A. R. LAMBERT & FILS St-Basile-le-Grand, Qué.
*ST-BRUNO*
SHOP & SAVE "IGA" 73, boul. Seigneurial
*ST-CONSTANT*
R. CHARRON ENR'G. "IGA" St-Constant, Qué.
*STE-DOROTHEE*
A. SEVIGNY "IGA" 724 Bord-de-l'Eau
CREVIER & FRERE Rue Principale
*ST-EUSTACHE*
DAVID FORTIER "IGA" 136, rue St-Eustache
*ST-GABRIEL-DE-BRANDON*
P & M ARBOUR ENR'G. 280 St-Gabriel
*ST-HILAIRE*
FRECHETTE & FRERE "IGA" Centre d'Achats St-Hilaire
*ST-HYACINTHE*
MARCHE GREGOIRE "IGA" 2300, Sylva-Clapin
*ST-JEAN*
MARCHE GREGOIRE "IGA" 184, Chaussé 455, boul. du Séminaire
*ST-JEROME*
SHOP & SAVE "IGA" 279 rue De Villemure
*ST-LAMBERT*
SHOP & SAVE "IGA" 371 ave Victoria près Desaulniers
*ST-LEONARD-PORT-MAURICE*
MARCHE "ECONOMIE" "IGA" 7640 rue Viau, voisin Towers
*ST-LIN-DES-LAURENTIDES*
ELOI PRUD'HOMME "IGA" Rue St-Isidore
*ST-PAUL L'ERMITE*
SUPER MARCHE LEBEAU 333 rue Lacombe
*ST-REMI*
LA MAISON L.-P. LAZURE "IGA" 119, rue Notre-Dame
*STE-ROSE*
SHOP & SAVE "IGA" 104, boul. Ste-Rose
*ST-SAUVEUR-DES-MONTS*
MARCEL CHATIER "IGA" St-Sauveur-des-Monts
*STE-THERESE-DE-BLAINVILLE*
SHOP & SAVE "IGA" 18, boul. Labelle
*TRACY*
MAGASIN NATIONAL "IGA" 1225 bd Marie-Victorin coin Rivard
*VALLEYFIELD*
JOS COUSINEAU ENR'G. "IGA" 223, avenue Grande-Ile
ROY & GREGOIRE "IGA" 235, rue St-Laurent
ALBERT LAURIN "IGA" 95, Alexandre
MARCHE LEDUC & PILON 56 rue Ellice
MARCHE ST-LAURENT "IGA" 73 rue St-Laurent


IGA

IL Y A UN MAGASIN "IGA" PRES DE CHEZ VOUS ILS SONT TOUS COMMODEMENT SITUES

**N'OUBLIEZ PAS LA FETE DES MERES DIMANCHE LE 8 MAI**



**PRODUITS DE BEAUTE ET SANTE**

POUR LA FAMILLE

150 TIMBRES Gold Star EXTRA
FIXATIF A CHEVEUX
ALBERTO VO-5 CONT. 7 ONCES 1.89

100 TIMBRES Gold Star EXTRA
LAMES DE RASOIR
Acier inoxydable Super Schick Paquet de 5 75¢

À CHAQUE ACHAT NOUS DONNONS DES TIMBRES Gold Star
LES TIMBRES No 1 DU QUÉBEC

25 TIMBRES Gold Star EXTRA — ARACHIDES ROTIES EN ECALES NUTSWEET PAQUET 24 ONCES 51¢

25 TIMBRES Gold Star EXTRA — ARACHIDES SALEES BLANCHES NUTSWEET PAQUET 16 ONCES 51¢

25 TIMBRES Gold Star EXTRA — SOUPE CHINOISE AHUNTSIC WON TON 2 BTES 10 OZ 58¢

50 TIMBRES Gold Star EXTRA — CIRE LIQUIDE CLAIR JOHNSON RABAIS 13¢ BTE 32 OZ 1.16

25 TIMBRES Gold Star EXTRA — CIRE en PATE CLAIR JOHNSON BOITE 1 LIVRE 79¢

50 TIMBRES Gold Star EXTRA — PLEDGE POLI A MEUBLES DE JOHNSON CONT. 6½ OZ 97¢

25 TIMBRES Gold Star EXTRA — DETERSIF LIQUIDE MERIT 2 CONT. 24 OZ 89¢

25 TIMBRES Gold Star EXTRA — SAUCE SPARERIBS V-H Bouteille 12 onces 59¢

25 TIMBRES Gold Star EXTRA — CEREALE POUR BEBES HEINZ 2 Pqts 8 oz 58¢

25 TIMBRES Gold Star EXTRA — Facelle Royale SERVIETTES PAPIER BLANCHES OU ROSES Paquet 2 roul. 53¢

25 TIMBRES Gold Star EXTRA — JOHNSON BLANC A CHAUSSURES LIQUIDE Format régulier 59¢

50 TIMBRES Gold Star EXTRA — STRIPE CREME DENTIFRICE Tube familial 99¢

25 TIMBRES Gold Star EXTRA — Q-TIPS COTON-TIGES Petit format 39¢

BONBONS "DARE" A LA GUIMAUVE VARIES PAQUET 10 OZ 39¢

BREUVAGES HI-C AUX FRUITS VARIES BOITE 48 OZ 39¢

COCKTAIL DE FRUITS DE CHOIX IGA BTE 20 OZ 41¢

FEVES VERTES coupées DE CHOIX IGA 2 boites 20 oz 35¢

SACS DE THE IGA ORANGE PEKOE PAQUET DE 60 SACS 63¢

POIS VERTS NON CLASSES
BLE D'INDE EN CREME
FEVES JAUNES COUPEES
PRESIDENT DE CHOIX 6 boites 20 oz 1.00

GARNITURE A DESSERT DREAM WHIP Paquet 4 oz 55¢

BEURRE D'ARACHIDES NUTSWEET Pot 16 onces 37¢

LAIT en POUDRE INSTANTANE IGA Paquet 1 lb 43¢

MARGARINE IGA BONNE VALEUR 2 Pqts 1 lb 57¢

FROMAGE TRANCHE IGA BONNE VALEUR Paquet 8 oz 33¢

LIQUEURS DOUCES SAVEURS VARIEES IGA NON RETOURNABLES 2 bout. 30 oz 35¢

MOUTARDE PREPAREE IGA Pot 16 onces 19¢

SAUCE ESTA HOT CHICKEN 2 Boites 15 oz 43¢

BEURRE DE CARAMEL GRENACHE 2 Cont. 14 oz 53¢

RIZ MINUTE Paquet 14 oz 49¢

CAFE INSTANTANE NABOB Pot 6 oz 99¢

DETERSIF TIDE RABAIS 27¢ King Size 1.52

DETERSIF DUZ AVEC DEBARBOUILLETTE Grand format 55¢ avec SERVIETTE DE BAIN King Size 1.93

MIX-O EAU DE JAVEL CONCENTREE Cont. 128 oz 69¢

PAPIER CIRE IGA Rouleau 100' 31¢

**M. ZERO SUGGERE . . .**



FRAMBOISES CONGELEES YORK EPARGNEZ 47¢ 3 paquets 15 oz 1.00

TARTES BLEUETS OU CERISES CONGELEES FARM HOUSE EPARG. de 10 à 20¢ Chacune 49¢

ORANGE HONEY DEW CONGELE EPARGNEZ 24¢ 4 btes 10 oz 99¢

**. . . ET AUSSI LE BOULANGER**



ROULE A LA GELEE RICHSTONE EPARG. 10¢ Ch. 29¢

GATEAU AUX EPICES WESTON EPARG. 10¢ Ch. 39¢

GATEAU CHOCOLAT VACHON EPARG. 6¢ Ch. 49¢

**GAGNANTS SUPER BINGO**

$100.00 SEMAINE DU 25 AU 29 AVRIL 1966

M. MAURICE LAFOND, 6599, St-Vallier, Montreal 10
M. MICHEL GOSSELIN, 238, Rocheleau, Cap-de-la-Madeleine
M. ANTONIO THERRIEN, 69A, Fabre, Valleyfield
Mme R. MASSE, 149 est, Seigneurial, St-Bruno
Mme G. R. RODRIGUE, 746, boul. Marie-Victorin, Boucherville

DEUX ENSEMBLES SEALY POSTUREPEDIC
Mme LEONARD PERREAULT, 241, St-Louis, St-Jean

100 TIMBRES Gold Star EXTRA — Sur présentation de ce coupon et $10 OU PLUS D'ACHATS CHEZ VOTRE AMICAL MARCHAND "IGA" — Un coupon par famille — En vigueur jusqu'au 7 mai '66

200 TIMBRES Gold Star EXTRA — Sur présentation de ce coupon et $20 OU PLUS D'ACHATS CHEZ VOTRE AMICAL MARCHAND "IGA" — Un coupon par famille — En vigueur jusqu'au 7 mai '66

300 TIMBRES Gold Star EXTRA — Sur présentation de ce coupon et $30 OU PLUS D'ACHATS CHEZ VOTRE AMICAL MARCHAND "IGA" — Un coupon par famille — En vigueur jusqu'au 7 mai '66

400 TIMBRES Gold Star EXTRA — Sur présentation de ce coupon et $40 OU PLUS D'ACHATS CHEZ VOTRE AMICAL MARCHAND "IGA" — Un coupon par famille — En vigueur jusqu'au 7 mai '66

IGA

# OBTENEZ JUSQU'À 400 TIMBRES Gold Star EXTRA

SUR PRÉSENTATION (AU MAGASIN SEULEMENT) D'UN DE CES COUPONS

Le plus IMPORTANT Groupe de Magasins d'Alimentation au QUÉBEC

Où vous obtenez des BAS PRIX, la MEILLEURE VIANDE en ville et un SERVICE AMICAL

**PETITS ROULES COTTAGE**
SWIFT PREMIUM — CRY-O-VAC
AUCUNE PERTE
2 A 3 LBS — LB 79¢

**ROTI DE COTES DE CHOIX**
TABLERITE — LES 5 PREMIERES COTES — COUPE COURTE — LB 99¢

**BACON SANS COUENNE** SWIFT PREMIUM — Paquet plat 1 livre 85¢

**SAUCISSES HOT DOG** CRY-O-VAC — Tablerite ou Swift Premium lb 59¢

FRAIS des CUISINES Bonne Table — FRAIS ET SAVOUREUX



**PATES AU POULET** — PLEINS DE SUCCULENTS GROS MORCEAUX DE POULET ET DE LEGUMES RECOUVERTS D'UNE PATE FEUILLETEE. 3 pâtés 12 oz $1.00

# JAMBONS PRÊTS-À-MANGER

ENTIEREMENT CUITS — Swift Premium

JARRET, COUENNE ET GRAS ENLEVES

UN BOUT OU L'AUTRE LB 69¢

Prix et coupons en vigueur jusqu'au 7 mai 1966

CAFÉ MAXWELL HOUSE — EPARG. 12¢ SAC 1 lb 85¢

JUS TOMATES LIBBY — FANTAISIE EPARG. 22c 6 BTES 20 OZ. 95¢

EPARGNEZ 20¢ PAR CONTENANT
CRÈME GLACÉE IGA ROYAL GOLD
SAVEURS VARIEES — CONT. CARRE 3 chop. 49¢

EPARGNEZ 10¢ PAR LIVRE
BOEUF HACHÉ FRAIS ET MAIGRE
POUR DE DELICIEUX HAMBURGERS lb 49¢

# PATATES DE TABLE

CANADA No 1 — Nouveau-Brunswick
A CE TRES BAS PRIX
25 LB — SAC 99¢

ORANGES JAFFA — DE L'ISRAEL ENSOLEILLEE FRAICHES, JUTEUSES IMPORTEES — No 1 — 5 lbs sac 69¢

CONCOMBRES SUPER SELECT — LONGS ET VERTS E.-U. — No 1 — 3 pour 29¢

RAISIN NOIR BARLINKA — TRES SUCRE — IMPORTE DE L'AFRIQUE DU SUD No 1 — Grosses grapes lb 39¢

**CHAISES D'ALUMINIUM**

CHAISES REGULIERES — COUL. VARIEES 4 SANGLES Ch. 3.88
CHAISES LONGUES — COUL. VARIEES 5 SANGLES Ch. 7.44
CHAISES BERÇANTES — COUL. VARIEES 4 SANGLES Ch. 6.88
CHAISES D'ENFANTS — COULEURS VARIEES Ch. 3.66

| | | | |
|---|---|---|---|
| PRUNEAUX DEL MONTE | DANS SIROP | Pot 28 oz | 59¢ |
| CORNICHONS | SUCRES MELANGES LYNN VALLEY | Pot 24 oz | 37¢ |
| RAISINS SUN MAID | | 6 pqts ind. | 29¢ |
| FEVES CUITES CLARK | OVENCROCK | Pot 15 oz | 33¢ |
| SAUCE | à la viande spaghetti CHEF BOY-AR-DEE | Bte 15 oz | 35¢ |
| BEEFARONI CHEF BOY-AR-DEE | | Bte 15¼ oz | 35¢ |
| LASAGNE CHEF BOY-AR-DEE | | Bte 15 oz | 37¢ |
| CEREALE | POUR BEBE NOURIC | Paquet 14 oz | 49¢ |
| SAVON | DE TOILETTE COLGATE | 3 pains rég. | 35¢ |

**SEMAINE NATIONALE DES BEBES**

ALIMENTS POUR BEBES — VARIES — TAMISES "HEINZ" EPARG. 4¢ — 8 POTS 4¾ OZ. 1.00

ALIMENTS POUR BEBES — VARIES JUNIOR "HEINZ" BAS PRIX — 2 POTS 8 OZ. 37¢

**SEMAINE DES SPECIAUX SWIFT !**

PAIN de VIANDE PREM — BOITE 12 ONCES 59¢

HUILE VEGETALE PURE "JEWEL" — RABAIS 10¢ — BOUT. 24 OZ. 59¢

SHORTENING "JEWEL" — 2 pqts 1 lb 75¢ — Cont. 3 lb 1.13

RAGOUT IRLANDAIS SWIFT — RABAIS 3¢ — 2 BTES 15 OZ 65¢ — BOITE 24 OZ 49¢

JAMBON CUIT SWIFT — BOITE 1½ LB FORME POIRE 1.95

ALIMENTS POUR CHIENS "PARD" — REG. OU AVEC SAUCE — 8 BTES 15 OZ 1.00

NOUVEAU ! BLE D'INDE AU BEURRE LIBBY — 2 btes 14 oz. 49¢

TISSUS FACIAUX BLANCS OU ROSES — FACELLE-MODERNE — EPARG. 10¢ — 3 pqts 360's 85¢

PAPIER DE TOILETTE BLANC OU ROSE — FACELLE MODERNE — EPARG. 16¢ — 4 pqts 2 roul. 1.00

DISQUES LONG-JEU — DYNAGROOVE STEREO — RCA VICTOR

Rég. 3.50 Spécial ch. 2.19
Rég. 5.20 Spécial ch. 2.99
Rég. 6.20 Spécial ch. 3.49

JOUEZ SUPER BINGO — 2 PARTIES PAR JOUR — 2 FOIS PLUS DE CHANCES DE GAGNER — LUN. au VEN. 2-2.30 PM — CFTM-TV canal 10 — VOUS POUVEZ GAGNER $100.00 EN ARGENT TOUS LES JOURS

PRIX HEBDOMADAIRES — AU BOUT DE 13 SEMAINES...

VALEUR $325 — DEUX FAMEUX ENSEMBLES Sealy POSTUREPEDIC — CHACUN COMPRENANT MATELAS ET SOMMIER-CAISSE

MAGNIFIQUE BATEAU 15' EN FIBRE DE VERRE GREW avec moteur hors-bord Super Sea-Horse Johnson V-60 h.p. Electric

PLUS... DES DOUZAINES DE PRIX CONSOLATION CHAQUE JOUR, CHACUN CONSISTANT EN 1500 TIMBRES GOLD STAR


## Prélat enlevé pour des fins politiques

ROME, (AFP) — "Nous avons dû recourir à l'enlèvement de Mgr Marcos Ussia Urruti Coechea afin que l'ambassade d'Espagne près le Saint-Siège adresse une pétition au Pape, et que ce dernier à son tour demande publiquement au gouvernement du général Franco de libérer les démocrates espagnols (travailleurs, intellectuels, étudiants) condamnés à la détention dans les prisons de la dictature fasciste qui, depuis trente ans environ symbolisent Hitler et Mussolini en Espagne", affirme une lettre envoyée à la direction de l'"Avanti", organe officiel du parti socialiste italien, par un groupe d'anarchistes espagnols".

"Notre objectif, poursuit la lettre, publiée en première page de l'"Avanti", vise uniquement à obtenir une déclaration publique, obligeant ainsi la dictature à tenir compte de la requête de l'Eglise et permettant ainsi aux démocrates espagnols de recouvrer le plus vite possible la liberté".

Le "groupe d'anarchistes espagnols", précise en outre dans son message à l' "Avanti", que l'intention des ravisseurs est de "restituer dans les délais les plus brefs le conseiller ecclésiastique de l'ambassade d'Espagne à sa vie quotidienne".

Dans son commentaire, l'"Avanti" affirme qu'il a considéré de son devoir de publier le message.

Pendant ce temps, l'Agence ANSA a annoncé à Rome, que les anarchistes qui ont enlevé Mgr Marcos Ussia Urruti Coechea ont tenté de l'emmener en Corse. Des inconnus, précise-t-elle, ont été aperçus au moment où ils arrivaient, à bord d'une voiture, dans le port de Civitavecchia, et il a ensuite été établi qu'une embarcation les attendait au port, et qu'elle aurait dû appareiller pour la Corse.

Il semble que les anarchistes, à la suite de l'échec de ce projet, se seraient dirigés vers le nord, ajoute l'Agence. Les enquêteurs n'écartent cependant pas l'hypothèse selon laquelle les ravisseurs auraient pu revenir à Rome, dans l'espoir de bénéficier de l'aide de réfugiés politiques anti-franquistes et de certains anarchistes italiens.

## Le conflit sera intensifié, dit le sénateur Morse

NEW YORK. (AFP) — Le sénateur Wayne Morse, démocrate de l'Oregon, a déclaré hier soir, au cours d'une allocution devant des universitaires, qu'il fallait s'attendre à une intensification du conflit au fur et à mesure du rapprochement de la date des élections prévues au Vietnam. M. Morse a indiqué que certains milieux gouvernementaux avaient, pour la première fois, exprimé la crainte de voir l'élection mettre au pouvoir un gouvernement qui serait hostile aux Etats-Unis et qui pourrait demander aux Américains de se retirer. Dans ce cas, a indiqué M. Morse, "il sera plus aisé de persuader le public américain de la nécessité de notre présence si nous sommes engagés dans une guerre en règle contre le Vietnam du Nord, la Chine ou même les deux"...

## Pourparlers en vue entre la Malaysia et l'Indonésie

(D'après PA, AFP) — M. Abdul Razak, premier ministre par intérim de la Malaysia, a déclaré aujourd'hui que son pays accueille favorablement le désir de l'Indonésie de mettre un terme au conflit qui les oppose. Le gouvernement de la Malaysia, a-t-il dit, est prêt à ouvrir des négociations avec celui de l'Indonésie, si l'atmosphère de calme à la frontière du Bornéo se poursuit.

Ces propos du "tun" Abdul Razak constituent la réponse de la Malaysia à la déclaration de M. Adam Malik, ministre des Affaires étrangères de l'Indonésie, selon laquelle Djakarta désire régler pacifiquement son conflit avec Kuala Lumpur.

## Levée de boucliers contre les essais atomiques français

LIMA, (AFP) — M. Jorge Vasquez Salas, ministre des affaires étrangères du Pérou, a annoncé une initiative en vue d'une action conjointe des pays d'Amérique, et spécialement des pays de la côte-sud du Pacifique, contre les expériences atomiques que doit effectuer la France à Touamotou.

Commentant le message adressé, il y a deux jours, par le général de Gaulle au président Fernando Belaunde, en réponse à un télégramme de ce dernier à propos des essais nucléaires, le ministre a déclaré :

"Nous devrons avoir des contacts avec les autres ministères des Affaires étrangères, afin d'organiser une action commune, en accord avec les peuples et les gouvernements du Pacifique qui sont directement intéressés."

Le gouvernement péruvien, pour sa part, emploiera tous les arguments moraux, humains et juridiques pour défendre la sécurité et la santé des habitants et les richesses naturelles du pays, bien que le gouvernement et les experts atomistes français affirment que l'explosion ne pourra causer aucun dommage.

# Le baseball majeur de plus en plus intéressé aux Canadiens

## — Charlie Thompson

par Jacques Doucet

L'ancien receveur des Royaux de Montréal et des Maple Leafs de Toronto, Charlie (Tim) Thompson, aujourd'hui dépisteur des Cardinaux de St-Louis de la ligue Nationale de baseball, est arrivé à Montréal, hier, porteur d'un bon message à l'endroit des jeunes Canadiens. Il a été invité à la conférence de presse de la ligue de baseball junior du district de Montréal.

"Les ligue majeures manifestent un intérêt sans cesse grandissant à l'endroit des joueurs canadiens. J'ai vu plusieurs des vôtres à l'oeuvre et je dois dire qu'ils démontrent autant de talent que les nôtres.

"Aujourd'hui, chaque fois qu'on se présente dans le bureau des patrons, on nous demande si on a effectué une tournée au Canada. Grâce à des gens sérieux comme vous, qui alimentez l'esprit du baseball chez les jeunes, la récolte est prometteuse", a déclaré Thompson.

"Aux Etats-Unis, les Noirs sont très recherchés par les dépisteurs. Ces gens vivent pour le baseball et ils y mettent toute leur ardeur. Les jeunes Américains de race blanche ont trop de préoccupations pour s'intéresser au baseball" a-t-il précisé.

"De plus, le palmarès des qualifications recherchées chez un joueur de baseball a été modifié. Autrefois, il fallait être un solide frappeur, posséder un bon bras et d'excellentes jambes. Aujourd'hui, en autant qu'un joueur possède un solide coup de bâton il a d'excellentes chances de se tailler une carrière dans notre sport national. Autrefois, le Canadien n'était peut-être pas autant considéré, parce qu'on disait de lui qu'il avait des jambes de joueurs de hockey. Et normalement, un joueur de hockey n'est pas tellement bon coureur. Aujourd'hui, la situation a changé", a précisé Thompson.

Puis, Thompson a rappelé ses débuts à Montréal.

"A mon arrivée à Montréal, dans un pays étranger, je ne croyais pas que le baseball était tellement connu chez vous. A l'instar de mes compatriotes américains, je croyais qu'une erreur passerait inaperçue. Je me trompais royalement. Si j'avais le malheur de commettre une erreur, les spectateurs me le laissaient savoir et de façon non-équivoque.

"Je reconnais cependant que l'acharnement des spectateurs m'a probablement valu de faire carrière dans le baseball. Afin de les faire taire, j'ai travaillé d'arrache-pied. Sans travail, on ne peut espérer connaitre le succès", a-t-il dit.

"J'ai pu constater que vous faites un travail admirable auprès de la jeunesse. Le baseball est un sport qui éduque et qui prépare l'adolescent à son entrée dans la société. Même s'il n'envisage pas une carrière dans le baseball, il y gagne à pratiquer ce sport.

"C'est dans cette optique que je viens vous assurer la collaboration, aussi étroite que possible, de l'organisation des Cardinaux de St-Louis dans le travail que vous accomplissez", a conclu le sympathique Thompson.

Plusieurs projets ont été ébauchés en présence de Thompson, notamment la venue d'une équipe américaine afin de présenter des matches hors concours et les services d'un joueur ou ancien joueur de cette équipe à titre de conférenciers lors du banquet de la ligue.

Même si ces projets ne se concrétisent pas dès cette année, les dirigeantts de la ligue Montréal junior ont confiance que l'apport de Thompson leur sera une assistance très grande.

"Je ferai tout en mon possible pour vous ouvrir les portes aux avenues qui vous intéressent De cette façon, j'ai l'impression de remettre un peu à Montréal, ce que cette ville a fait pour moi", a conclu Thompson.

# Une nouvelle expérience dans le baseball junior

(par J. D.) — La ligue de baseball junior du district de Montréal a dévoilé ses plans pour la saison qui débutera d'ici deux semaines, des plans qui semblent le présage d'une aube nouvelle dans ce domaine.

Depuis nombre d'années, les dirigeants du baseball junior s'évertuent à trouver des moyens pour renflouer les coffres de la ligue et des équipes qui, chacun le sait, sont bien plus souvent à sec que remplis.

A titre de projet pilote, l'équipe de baseball pourra cette saison exiger un prix d'admission à ses joutes. Les dirigeants de la ligue vont suivre de près la réaction du public puisqu'ils prévoient que d'ici deux ou trois ans, la ville de Montréal louera ses terrains de baseball aux équipes.

Le président Alfred Spada a déclaré avoir confiance en ce projet qui, de toute apparence, pourrait apporter une solution au problème financier des équipes.

Un autre projet pilote sera celui des programmes doubles présentés le lundi soir au parc Jarry.

Les amateurs pourront, pour la modique somme de $0.50 assister à ces deux parties tandis que les enfants, accompagnés de leurs parents pourront y assister gratuitement.

Cette initiative devrait stimuler l'intérêt du baseball auprès des amateurs. Du moins, les dirigeants de la ligue l'espèrent de tout coeur.

Les dépenses entières de ces matches seront assumées par la ligue tandis que les recettes seront partagées à raison de 50% pour la ligue et 5% pour chacune des équipes.

### Joutes et uniformes pour les étoiles

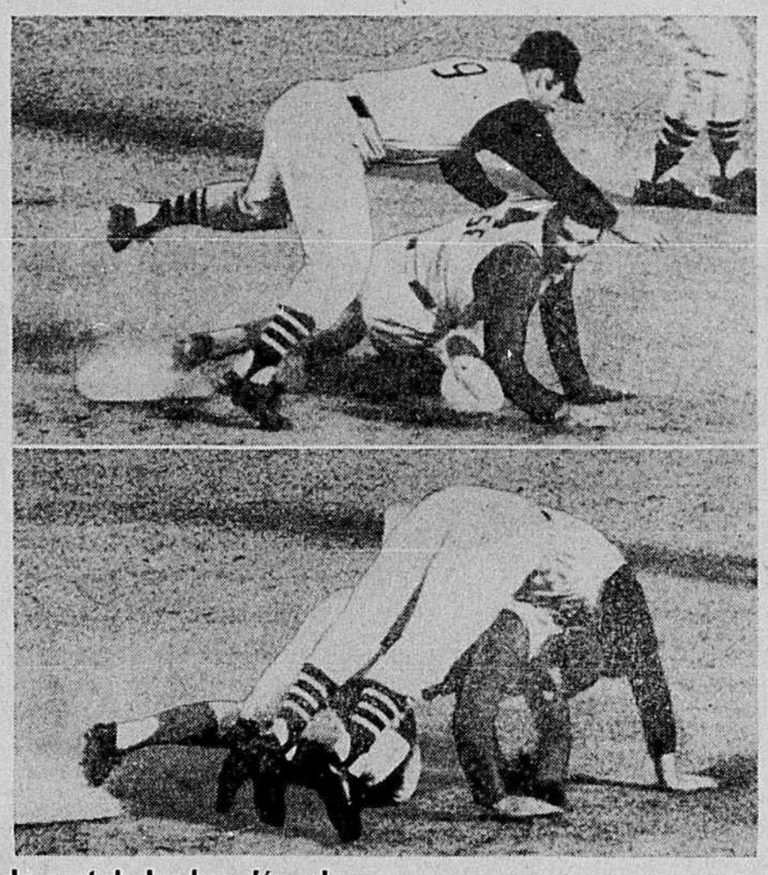
Pour la quatrième saison d'affilée, la ligue Montréal junior et la ligue Nationale junior en viendront aux prises dans une joute d'étoiles. Ce match sera présenté le 18 juillet prochain au parc Jarry.

A cette occasion, les représentants de la ligue Montréal junior endosseront un uniforme tout neuf que la ligue a acheté pour son club d'as.

Cet uniforme porte les couleurs de la ligue, soit rouge, bleu et noir, en plus de quatre étoiles, deux sur la poitrine et deux à la hauteur des épaules.

Enfin, on a rappelé que la ligue inaugurera son calendrier le 15 mai prochain, alors que le Longueuil, champion des séries éliminatoires recevra la visite du Rosemont, champion du calendrier régulier.

Les autres équipes entreprendront la saison le mardi suivant 17 mai et la saison régulière prendra fin le 14 août. Les six premières équipes au classement mériteront alors le droit de participer au détail.



## Le pont de Londres s'écroule

Pete Rose, du Cincinnati, a tenté de voler le deuxième but dans la première manche, hier soir contre Pittsburgh, mais Bill Mazeroski l'a touché à temps avec la balle. En se relevant après sa glissade (photo du bas) Rose a obligé Mazeroski à faire le pont... que l'on voit sur le point de s'écrouler.

# Premiers pas vers le bris des conférences de l'est et de l'ouest du football

La première réunion du comité de création d'un bureau de direction à la tête d'une seule ligue au sein de la Ligue canadienne de football doit avoir lieu les 4 et 5 mai prochains à l'hôtel Royal York de Toronto.

En annonçant cette réunion, le président de la CFL, M. Ted Workman, a dit qu'il s'agirait de la première d'une série de réunions, qui seront nécessaires avant toute décision au sujet du démantèlement des conférences de l'Est et de l'Ouest et leur amalgamation en une seule ligue.

Ce comité d'étude de la CFL doit déterminer les moyens de mettre en pratique les recommandations d'un rapport présenté lors du dernier congrès de la CFL, à Winnipeg, les 9 et 10 février. La firme Urwick Currie Ltd. avait soumis ce rapport en exposant les conséquences financières d'une telle fusion et ses résultats probables sur le nombre des spectateurs.

La principale recommandation affirmait que le football professionnel au Canada devait être réuni et administré sous une seule ligue.

Les conférences jusqu'ici indépendantes de l'Est et de l'Ouest seraient démantelées. Les deux groupes demeureraient comme divisions pour les besoins d'une compétition plus frappante.

Le rapport suggérait aussi qu'une administration centrale soit mise sur pied avec son siège social à Toronto et que le nouveau commissaire à la tête de cette organisation soit muni de pouvoirs étendus.

M. G. Sydney Halter, commissaire actuel de la CFL, doit prendre sa retraite le 31 décembre. Dernièrement, dans les journaux à travers le pays, la CFL a demandé un homme capable de remplir cette tâche.

Les neufs clubs professionnels existant présentement au Canada sont représentés dans le comité préparatoire. M. Workman, comme président de la CFL, présidera la rencontre de Toronto.

## Le club Oshawa proteste encore

TORONTO. (PC) — Comme d'habitude, les discussions ont commencé à s'envenimer à la veille de la finale nationale en vue de l'obtention de la coupe Memorial.

Si les parties ressemblent un tant soit peu aux discussions, il y aura certes une bataille royale entre les Généraux d'Oshawa et les Oil Kings d'Edmonton.

Les deux formations s'affrontent ce soir au Maple Leafs Gardens dans la première joute d'une série 4 de 7 en vue du championnat canadien du hockey junior.

Les Oil Kings sont arrivés d'Edmonton par avion hier après-midi et sont tombés en plein centre de disputes et controverses.

"Comment se fait-il qu'ils amènent des étoiles avec eux ?", a dit le pilote Bep Guidolin, des Generals, "c'est la même histoire à tous les ans."

"Edmonton peut choisir à même toute la province d'Alberta, mais ils choisissent toujours quelques étoiles". Les Generals s'en tiendront à leur alignement régulier.

## Bob Elliott est décédé

SAN DIEGO. (UPI) — Bob Elliott, qui a été choisi le joueur le plus utile à son équipe dans la ligue Nationale en 1947, alors qu'il défendait les couleurs des Braves de Boston, est décédé ce matin dans un h'pital de San Diego. Il était âgé de 44 ans.

Elliott, qui, en 1960, avait piloté les Athlétiques de Kansas City de la ligue Américaine, a succombé à des hémorragies causées par des troubles d'estomac et d'oesophage. Il avait été dans un état critique depuis son entrée à l'hôpital, lundi dernier.



Photo LA PRESSE

## Tim Thompson de passage à Montréal

L'ancien receveur des Royaux de Montréal Tim Thompson, à droite, dépisteur des Cardinaux de St-Louis, a assisté hier à la conférence de presse de la ligue de baseball junior de Montréal et du district. Thompson a ainsi renoué connaissance avec Maurice Richard, à gauche, président de l'Association de Laval, de même qu'avec Alfred Spada, président de la ligue Montréal junior.

# Refus à l'association des joueurs de baseball

NEW YORK. (PA) — La ligue Américaine de baseball a refusé hier la requête de l'Association des joueurs des ligues majeures, demandant la somme de $150,000 pour défrayer les dépenses de l'exécutif de son nouveau directeur.

La ligue Nationale aurait également refusé que cet argent soit pris à même la caisse de retraite des joueurs afin de payer les services de Marvin Miller.

"Nous voulons considérer l'affaire une autre fois, y penser plus longuement, a déclaré le président Warren Giles, de la ligue Nationale.

Le commissaire William D. Eckert, de son côté, ajoutait : "Il a été décidé que ce n'était pas pratique d'aider l'Association avec l'argent du fond de pension". Mais le commissaire a dit qu'une autre réunion avec les joueurs et le comité de fond de pension serait convoquée plus tard, sans préciser de date.

### Une autre façon d'aider les joueurs

"C'est une question de savoir comment aider l'organisation des joueurs", a dit Eckert. L'on croit que le fond de pension ne serait pas le meilleur moyen de venir en aide à l'Association.

Les joueurs avaient laissé entendre aparavant que, si les ligues majeures rejetaient leur requête, ils paieraient eux-mêmes.

Miller, âgé de 48 ans, avait été élu à ce poste, à raison de $50,000 par année, par les joueurs.

Les joueurs avaient demandé que le salaire et les frais de déplacement de Miller soient défrayés à même leurs parts des recettess de la TV à l'occasion de la partie d'Etoiles, lesquelles sont versées dans leur caisse de retraite.

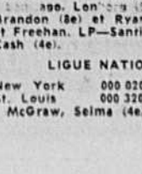
Les ligues majeures ont voté en faveur de l'acceptation d'une invitation par les Dodgers à aller faire une tournée au Japon, à la fin de la saison 1966.

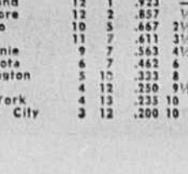


## Deux tireurs émérites

Lors d'un récent concours de tir du club au centre sportif L'Acadie, EDDY TUVO, à droite, et HARRY WILSIE, à gauche, se signalaient grandement. Tuvo remportait le championnat du club avec un pointage parfait de 100 sur 100, tandis que Wilsie l'emportait au grand combiné.

# Joutes de baseball





CE SOIR

LIGUE NATIONALE

Los Angeles: Osteen (4-1) à San Francisco: Shaw (1-3, 11 h.
New York: Hamilton (2-1) à St. Louis: Sadecki (2-0), 9 h.
Philadelphie: Short: (2-1) à Atlanta: Lemaster: (1-1) 9 h. 05.
Pittsburgh: Blass (1-0) à Cincinnati: O'Toole (0-0), 9 h.
Chicago: Ellsworth (0-2) à Houston: Roberts (1-3), 9 h. 30.

LIGUE AMERICAINE

Cleveland: Bell (1-1) à New York: Friend (0-2), 7 h.
Baltimore: Bunker (0-2) à Washington: Duckworth (0-2), 8 h. 05.
Kansas City: Talbot (0-2) à Californie: Chance (1-1, 11 h.
Minnesota: Kaat (1-2) à Chicago: Buzhardt (1-1), 9 h.
Boston: Wilson (0-1) à Détroit: Monbouquette (2-2), 9 h.

HIER

LIGUE AMERICAINE

| | | | |
|---|---|---|---|
| Cleveland | 000 000 100— | 1 | 6 | 0 |
| New York | 000 000 000— | 0 | 4 | 1 |

[illegible] et [illegible] Downing, Reniff (9e) Hamilton (9e) et Gibbs, Howard (9e). LP—Downing (0-2).

| | | | |
|---|---|---|---|
| Baltimore | 000 000 000— | 0 | 5 | 0 |
| W[illegible]n | 0[illegible]— | 3 | 9 | 1 |

Palmer, Watt (8e) et Etchebarren; Ortega, Cox (8e) et French. LG—Ortega (1-1). LP—Palmer (2-1). Cir.: Howard (4e).

| | | | |
|---|---|---|---|
| Minnesota | 103 000 000— | 4 | 9 | 0 |
| Chicago | 200 000 000— | 2 | 4 | 0 |

Pascual (3-1) et Battey; Horlen, Higgins (9e) et Martin. LP—Horlen (1-2). Cir.: Oliva (5e) et Versalles (1er).

| | | | |
|---|---|---|---|
| Boston | 000 000 000— | 0 | 5 | 3 |
| Détroit | 000 006 20x— | 8 | 10 | 0 |

[illegible]ago, Lo[illegible] (5e), Grilli (7e), Brandon (8e) et Ryan; Lolich (3-1) et Freehan. LP—Santiago (0-1). Cir.: Cash (4e).

LIGUE NATIONALE

| | | | |
|---|---|---|---|
| New York | 000 020 000— | 2 | 6 | 2 |
| St. Louis | 000 320 00x— | 5 | 11 | 0 |

McGraw, Selma (4e), Ribant (5e), Richardson (5e), Fisher (7e) et Grote; Washburn, Aust (5e), Hoerner (5e), Jackson (6e) et Corrales. LG—Jackson (1-1). LP—McGraw (1-1).

| | | | |
|---|---|---|---|
| Chicago | 000 002 000— | 2 | 11 | 4 |
| Houston | 200 404 00x— | 10 | 11 | 1 |

Conn[illegible], Bl[illegible]ff (7e) et Hundley, Boccabella (5e); Giusti [illegible] B[illegible]. LP—[illegible]ds (1-2). Cir.: Morgan (3e), Maye (3e).

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pittsburgh | 100 000 020 002— | 5 | 8 | 1 |
| Cincinnati | 001 010 010 001— | 4 | 7 | 0 |

Sisk, Walker (5e), Mikkelsen (6e), Face (8e), May (12e) et Pagliaroni; Ellis (1-3) et Edwards, Pavletich (9e). LG—Face (3-0). Cir.: Shamsky (1er), Clendenon (2e et 3e).

| | | | |
|---|---|---|---|
| Philadelphie | 112 100 030 0— | 8 | 14 | 0 |
| Atlanta | 010 005 020 1— | 9 | 13 | 4 |

Bunning, Knowles (6e), Crais (6e), Culp (7e), Herbert (8e) et Dalrymple; Carroll, Olivo (2e), Hippauf (3e), Fischer (3e), Umbach (6e), O'Dell (7e), Niekro (9e) et Torre. LG—Niekro (2-1). LP—Herbert (0-1). Cir.: Groat (1er), Geiger (1er), Torre (6e), White (3e).

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

| | G | P | Moy. | Diff. |
|---|---|---|---|---|
| Pittsburgh | 12 | 5 | .706 | — |
| San Francisco | 11 | 7 | .611 | 1½ |
| Los Angeles | 12 | 8 | .600 | 1½ |
| Atlanta | 11 | 9 | .550 | 2½ |
| Houston | 11 | 9 | .550 | 2½ |
| Philadelphie | 8 | 7 | .533 | 3 |
| St. Louis | 8 | 10 | .444 | 4½ |
| New York | 5 | 8 | .385 | 5 |
| Cincinnati | 4 | 12 | .250 | 7½ |
| Chicago | 4 | 13 | .235 | 8 |

LIGUE AMERICAINE

| | G | P | Moy. | Diff. |
|---|---|---|---|---|
| Cleveland | 12 | 1 | .923 | — |
| Baltimore | 12 | 2 | .857 | ½ |
| Chicago | 10 | 5 | .667 | 2½ |
| Détroit | 11 | 7 | .611 | 3½ |
| Californie | 9 | 7 | .563 | 4½ |
| Minnesota | 6 | 7 | .462 | 6 |
| Washington | 5 | 10 | .333 | 8 |
| Boston | 4 | 12 | .250 | 9½ |
| New York | 4 | 13 | .235 | 10 |
| Kansas City | 3 | 12 | .200 | 10 |

# Tiant enregistre un 3e blanchissage

Parce qu'il craint qu'une vieille blessure au bras ne lui cause des ennuis, Luis Tiant ne lance qu'une fois la semaine. Mais de la façon dont il se comporte, il semble que les Indiens de Cleveland se contenteront de sa contribution.

Hier, Tiant a enregistré un troisième blanchissage en autant de joutes alors que les Indiens ont blanchi les Yankees de New York, 1 à 0. Tiant a limité les Yankees à quatre coups sûrs. Il a retiré quatre frappeurs au bâton et a alloué deux passes gratuites au premier but. A ses présences précédentes au monticule, Tiant avait blanchi les Red Sox de Boston, 6-0 et les Athlétiques de Kansas City, 4 à 0.

Un simple de Joe Azcue a permis à Fred Whitfield de croiser le marbre à la 7e manche, assurant aux Indiens une 12e victoire en 13 joutes.

Frank Howard a claqué un circuit de deux points et les Sénateurs de Washington ont blanchi les Orioles de Baltimore, 3 à 0. La défaite mettait un terme à la série de dix victoires consécutives du Baltimore. Phil Ortega a espacé trois coups sûrs avant de céder sa place à Casey Cox à la 7e manche. Ortega se plaignait d'un malaise à une épaule.

A Chicago, une performance de quatre coups sûrs de la part de Camilo Pascual et un circuit de trois points de Zoilo Versalles ont conduit les Twins du Minnesota à une victoire de 4-2 aux dépens des White Sox de Chicago.

Les Tigers de Détroit ont croisé le marbre six fois à la 6e manche et ont surclassé les Red Sox de Boston, 8 à 0.

Les Angels de la Californie ont infligé une défaite de 6-2 aux Athlétiques de Kansas City.

### Cinq de suite pour Marichal

Juan Marichal qui n'a jamais subi la défaite aux mains du Los Angeles, à San Francisco, a lancé une joute de quatre coups sûrs et les Giants ont vaincu les Dodgers, 8 à 1.

Vainqueur à cinq reprises cette saison, Marichal a maintenant battu les Dodgers 11 fois de suite à San Francisco. Sa fiche à vie contre les Dodgers est de 18 victoires et 8 défaites.

Jim Lefebvre a privé Marichal d'un blanchissage en claquant son 6e circuit de la saison après deux retraits à la 9e manche.

### Circuit décisif de Clendenon

Don Clendenon a claqué deux coups de circuit, dont celui qui a scellé l'issue du match à la 12e manche alors que les Pirates de Pittsburgh ont défait les Reds de Cincinnati, 5 à 4.

Sammy Ellis a été victime des deux circuits de Clendenon et a encaissé sa 3e défaite.

Le lanceur de relève Elroy Face a mérité sa troisième victoire consécutive.

A Atlanta, un simple de Felipe Alou à la 10e manche a permis aux Braves de l'emporter 9-8 aux dépens des Phillies de Philadelphie.

Les Phillies menaient par 5-1 et Jim Lonning présentait une performance de deux coups sûrs lorsque les Braves ont explosé avec une attaque de cinq points à la sixième manche. Les circuits de Gary Geiger et de Joe Torre ont fait pencher le poids de la balance du côté des Braves.

Lou Brock et Al Jackson ont uni leurs efforts et les Cardinaux de St-Louis ont eu raison des Mets de New York, 5 à 2.

Brock a cogné un double de deux points tandis que Jackson, un ancien joueur des Mets a blanchi ses rivaux durant quatre manches. C'était la première victoire de Jackson dans l'uniforme des Cardinaux.

A Houston, Joe Morgan a fait compter trois points avec un circuit et un double et les Astros ont surclassé les Cubs de Chicago, 10 à 2.

Quatre erreurs ont permis aux Astros de marquer cinq points non mérités.

# Cappozzi conférencier à la soirée Faloney

Lorsque les Chevaliers de Pythias rendront hommage à Bernie Faloney, mardi soir prochain, à l'hôtel Reine Elizabeth, comme l'athlète qui a fait le plus cette année pour combattre la délinquance juvénile, les invités au banquet seront choyés par un conférencier dont la réputation n'est plus à faire.

En effet, les Chevaliers de Pythias se sont assuré le concours de Herb Cappozzi, le gérant général du club de football des Lions de Vancouver et un raconteur d'histoires de grand talent. Nul doute que la jovialité et l'humour de Cappozzi apporteront un cachet additionnel à la fête du 10 mai.

Rappelons que tous les profits de la soirée iront à la Clinique d'optométrie Pythias, sise à 4571, avenue du Parc, où tous les enfants, sans exception, sont traités gratuitement.

LIGUE AMERICAINE

| | | | |
|---|---|---|---|
| Kansas City | 010 100 000— | 2 | 9 | 0 |
| Californie | 040 001 10x— | 6 | 8 | 0 |

Hunter, Wyatt (7e), Aker (8e) et Suarez; Bryan (8e); Lopez, Lee (7e) et Rodgers. G.—Lopez (2-1). P.—Hunter (1-3).

LIGUE NATIONALE

| | | | |
|---|---|---|---|
| Los Angeles | 000 000 001— | 1 | 4 | 1 |
| San Francisco | 100 030 40x— | 8 | 9 | 1 |

Drysdale, Moeller (7e), Perranoski (7e), Wilhite (8e) et Roseboro; Marichal (5-0) et Haller. P.—Drysdale (1-3). Cir.: McCovey (2e), Lefebvre (6e).




AUTO-CITE

Plus de 1,000 autos au choix

VOIR EN PAGE 90



*Vous regardez un complet fait de Terylene* et de laine qui ne pèse que 42 onces*

La solution pratique à votre problème vestimentaire d'été

Le Terylene* cette étonnante nouvelle fibre textile qui vous assure fraîcheur et élégance quelle que soit la température — elle conserve à votre complet son pli original, sans pocher ni bouffer, et le rend plus facile à entretenir. Les maîtres-tailleurs Bond ont façonné ce tissu Terylene* et laine en un chic complet (se vendant ailleurs à $69.95 et plus) et vous l'offrent au bas prix étonnant de $57.50 ou mieux encore, 2 pour $110. (une économie possible de $29.90) . . . et naturellement, la fameuse Garantie Bond "SATISFACTION TOTALE ou REMBOURSEMENT TOTAL".

Commandez le vôtre maintenant et assurez-vous d'un confort parfait

*faits sur mesures*

VESTON et PANTALON

$57.50

Pantalon supplémentaire assorti ou de nuance différente à $17.50

Terylene 55%
Laine 45%

OU MIEUX ENCORE

2 COMPLETS POUR $110.

TERYLENE

Marque déposée de la fibre de polyester

Le 'Terylene' est fabriqué au Canada par la C-I-L



Facilités de paiement si désiré

*La coupe* BOND *est imbattable*

OUVERTS LES JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 P.M.

Ouest
7087, ch. Côte St-Luc, Centre d'Achats Côte St-Luc

Lachine
1290, rue Notre-Dame, angle 13e avenue

St-Laurent
993, boul. Décarie

Sud
350 ouest, rue Craig, angle Bleury

Nord
1279 est, Mont-Royal, angle Chambord

Est
2746, rue Masson, angle 4e avenue

Centre
500-520 ouest, Ste-Catherine, au carré Phillip

St-Henri
3604 ouest, Notre-Dame, angle Rose-de-Lima

Ville Emard
6055, boul. Monk

LA PRESSE



MONTREAL, MERCREDI 4 MAI 1966 — 82e ANNEE — No 103

# Un syndicat provincial ne peut résoudre les problèmes nationaux

*— Paul Hall*

Le vice-président de la Fédération américaine du travail et du Congrès de l'organisation industrielle (FAT-COI), M. Paul Hall, a rejeté à Montréal toute idée de régionalisme dans l'organisation syndicale.

"A Montréal, vous souffrez du régionalisme", a-t-il déclaré au 27e congrès de la Fraternité internationale des chauffeurs de locomotives et graisseurs, en faisant allusion à la bataille que se livrent la CSN et la FTQ pour le recrutement des employés du transport ferroviaire.

"Rien n'en sortira de bon, a-t-il soutenu, car, à l'échelle d'un pays, une centrale syndicale provinciale n'est pas équipée pour résoudre les problèmes d'ordre national". Au cours d'une conférence de presse subséquente, M. Hall a précisé qu'il est illogique d'embrigader les cheminots itinérants au sein d'une organisation syndicale provinciale. "Devra-t-on, rendu à la frontière du Québec, faire descendre les chauffeurs de locomotive et autres employés pour laisser la place, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick, à des syndiqués affiliés à la centrale nationale ?"

Désormais, selon lui, les problèmes syndicaux, les problèmes des travailleurs, ne peuvent être résolus qu'au niveau international, s i n o n national. "Comment voulez-vous négocier à forces égales avec des compagnies au rayonnement international, telles que celles de l'automobile ou de l'acier, sans les moyens fournis par les organisations internationales ?"

Président du Syndicat international des Gens de mer, M. Hall a souligné les progrès réalisés, ces dernières années, dans le port de Montréal, sur le plan du travail. "Désormais, a-t-il précisé, les employés de port peuvent vivre une vie normale, de même que les marins, qui, dans le passé, ne se mariaient qu'à une proportion de 10 pour cent, et aujourd'hui prennent femme à proportion de 65 pour cent".

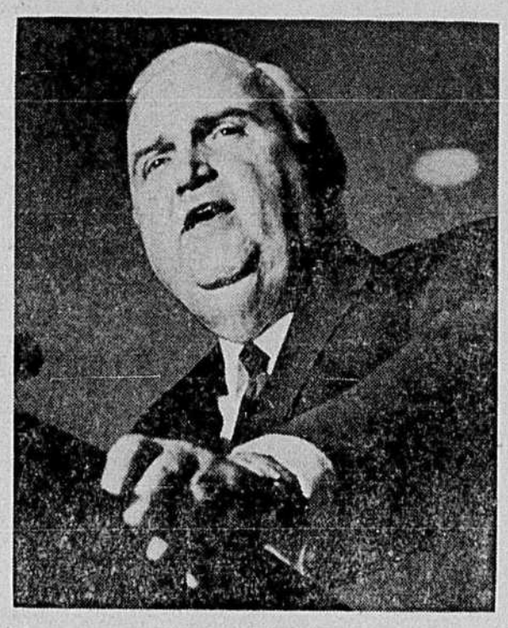
M. Hall s'est refusé à commenter sur le cas du président déchu des Marins du Canada, M. Banks.

Il a toutefois déclaré aux journalistes que le Syndicat international des marins du Canada étudiait, présentement, l'offre de la CTC de réintégrer cette centrale syndicale. "Le Syndicat avait déjà présenté une demande à cet effet", a-t-il ajouté sans plus.

A son congrès à Montréal, la Fraternité internationale des chauffeurs et graisseurs de locomotives a rejeté les allégations voulant que les capitaux canadiens, levés parmi les membres du syndicat canadien, soient dirigés vers les Etats-Unis. "Ces déclarations n'ont d'autre but que de diviser la Fraternité internationale et elles sont sans fondement", souligne le rapport présenté au congrès. "Tout l'argent obtenu des membres canadiens est versé dans les banques du pays", précise-t-on.

La Fraternité, qui compte 2,896 membres au Canada, ajoute qu'il n'existe pas de liens profonds, d'intérêts identiques entre les deux mondes du travail, aux Etats-Unis et au Canada. "La Fraternité canadienne poursuit ses propres buts selon ses propres normes et au moyen des possibilités que lui offrent ses officiers et le mouvement du travail au Canada".

Le monde SYNDICAL



PAUL HALL

# Jean Marchand : "La politique de main-d'oeuvre doit être nationale"

Une politique canadienne de main-d'oeuvre doit s'exécuter dans "l'optique nationale", a réaffirmé hier M. Jean Marchand, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, qui doit incessamment prendre en main le nouveau ministère de la Main-d'oeuvre.

Dans une causerie devant les membres de l'Institut religion-travail à Montréal, M. Marchand, après avoir souligné qu'en créant le Canada, les Pères de la Confédération ont voulu lui donner une "économie nationale qui soit puissante, indépendante et viable", a affirmé : "Aujourd'hui, une politique de main-d'oeuvre est tout aussi importante à notre vie économique nationale", que ne l'étaient à l'origine de la Confédération les droits de douane, les chemins de fer et le commerce des banques qui ont été confiés au gouvernement fédéral.

"Et pour qu'une politique de main-d'oeuvre puisse rayonner dans toute sa plénitude, a ajouté le ministre, il faudra qu'elle s'exécute dans l'optique nationale."

Sans chercher querelle aux autorités québecoises qui estiment qu'une politique de main-d'oeuvre pour les travailleurs québecois peut être conçue et exécutée de Québec, M. Marchand a noté qu'au temps des "Pères de la Confédération, les problèmes de main-d'oeuvre au Canada étaient aussi inconnus que ceux de la technologie sidérale".

Il fallait donc préparer le règlement des problèmes que connaîtra la main-d'oeuvre "avec le même intérêt et le même souci qui ont entouré déjà le règlement de problèmes d'un autre ordre" et c'est cette tâche "particulièrement louable" qui a été assignée au futur ministère fédéral de la Main-d'oeuvre.

"Aujourd'hui, a poursuivi le ministre, rien ne peut se substituer à la planification d'un programme puissant de main-d'oeuvre. Pour pouvoir soutenir la concurrence, il nous faut être à l'avant-garde du progrès technologique."



Jean Marchand

Le progrès technologique, qui va nécessiter des "programmes de recyclage des travailleurs", qui fera même que parfois des "industries entières devront faire place à de nouvelles", est aussi essentiel à la vie économique canadienne que l'électricité et l'eau courante".

"Nous ne pouvons ni l'arrêter, ni vivre sans lui", a dit M. Marchand.

Le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration a noté par ailleurs que le mot automation a plus que tout autre "fait frémir le public puisqu'il tend, aux yeux des travailleurs, des journalistes et de la population même, à déshumaniser le travail, à substituer l'homme à la machine".

**L'automation n'est pas un mal en soi**

Les ouvriers avaient toujours considéré avec inquiétude l'automation, une inquiétude qui "les poussait même à la combativité".

D'un autre côté, les économistes et les hommes à projet "nous assurent, a souligné M. Marchand, que l'automation, dans l'optique moderne, rehaussera la dignité du travail, accordera aux travailleurs plus de loisirs, de meilleurs salaires et de meilleures conditions de travail".

"Il est inutile de tenter de nier, a ajouté le ministre, que l'automation a donné lieu à des revers, imposé des contrariétés aux familles ou causé des difficultés d'ordre économique."

# Le ministère provincial du Travail a commencé l'étude du marché du travail

(J.L.) — L'étude du marché du travail a effectivement débuté au ministère provincial du Travail, a soutenu hier M. Emilien Landry, directeur du Service de recherche et d'information à ce ministère.

M. Landry a précisé que cette étude se fait en collaboration avec le Conseil d'orientation économique, les ministères de l'Education, de la Famille et du Bien-être, de l'Industrie et du Commerce, ainsi qu'avec les universités.

M. Landry était l'un des conférenciers hier au colloque de l'Institut Religion-Travail. Il avait intitulé sa causerie : "Comment le Québec se prépare-t-il à affronter le défi de l'automation ?"

L'élévation du niveau de l'instruction et l'amélioration de la mobilité des travailleurs ne peuvent se faire à l'aveuglette. "La connaissance du marché du travail revêt une extrême importance : connaissance de l'offre et de la demande de travail, connaissance des aspects quantitatifs et qualitatifs."

L'étude du marché du travail porte également sur ce qui sépare ou relie l'offre et la demande de travail, c'est-à-dire le chômage et la mobilité de la main-d'oeuvre.

Le ministère du Travail attache une importance particulière, a dit M. Landry, à l'aspect prévisionnel ou prospectif.

"Pour orienter les programmes de formation et de mobilité, il est essentiel de connaître dans la mesure du possible quels seront les types d'occupations en demande dans cinq, dix ou quinze ans, dans quelles industries et dans quelles régions seront ces demandes.

"Ceci n'est pas un travail facile. C'est cependant un travail qu'il nous faut à tout prix tenter car il fait partie de notre préparation au défi de l'automatisation."

M. Landry avait tout d'abord, dans son exposé, donné une définition de l'automation et cherché ses conséquences sur les travailleurs. Aujourd'hui, a-t-il fait remarquer, l'automatisation déplace non seulement des travailleurs manuels, mais aussi des employés de bureau.

"Par contre, la technologie de l'information crée des emplois mais il s'agit d'emplois qui requièrent des qualifications élevées."

L'abbé Gérard Dion, professeur au département des relations industrielles de l'Université Laval de Québec, s'est écrié, pour sa part, qu'"on n'a pas le droit de sacrifier une ou deux générations au bénéfice des générations futures" et qu'on doit s'intéresser autant à l'aspect humain dans les changements technologiques qu'on le fait pour les changements eux-mêmes.

C'est d'ailleurs le sens des conclusions auxquelles en sont venus les participants à ce colloque. Ils ont insisté sur l'importance d'amener les employeurs, les gouvernements et les représentants des travailleurs de même que ceux des diverses Eglises, à se pencher sur les effets sociologiques de l'automatisation.

## Les négociations entre l'Hydro et les ingénieurs sont au point mort

Les négociations entre l'Hydro-Québec et le Syndicat professionnel des ingénieurs de l'Hydro (CSN) sont dans une impasse depuis deux jours, même si le chef du service de conciliation et d'arbitrage du ministère du Travail, M. Réal Mireault, se tient toujours en contact avec les deux parties.

Rien n'est survenu hier. Lundi, l'Hydro a fait savoir qu'elle rejetait une proposition du syndicat.

Les grévistes, après une assemblée générale hier matin, se sont rendus en masse faire du piquetage devant l'édifice de l'Hydro, rue Dorchester.

Un porte-parole du syndicat a déclaré que ses collègues se rendent compte que leur grève sera longue. Ils apprécient ainsi avec plus de chaleur les appuis moraux et pécuniaires qui leur viennent d'un peu partout.

Plusieurs ingénieurs à l'emploi de la ville de Montréal et du gouvernement provincial se rendent chaque jour faire du piquetage avec eux.

La Fédération des ingénieurs et cadres du Québec, en plus de donner son appui moral aux grévistes, leur verse de généreuses allocations de grève.

Les ingénieurs à l'emploi du gouvernement fédéral se sont même engagés à souscrire chacun la somme de $10 par mois pour la durée du conflit.

## Si l'Expo n'est pas mieux connue, il faut blâmer les gouvernements

*— M. Pierre Dupuy*

(J.L.) — Si le Canada, et partant, l'Expo 67 ne sont pas mieux connus au Canada, les premiers responsables seraient les gouvernements fédéral, provincial et municipal si l'on en croit la réponse qu'a faite au secrétaire du Conseil du travail de Montréal, M. André Léveillé, le commissaire général de l'Expo, M. Pierre Dupuy.

M. André Léveillé, du CTM s'était plaint à M. Dupuy, qu'à Winnipeg, où il se trouvait en congrès la semaine dernière, la plupart des citoyens ignoraient la tenue de cette exposition universelle à Montréal. M. Léveillé y affirmait même que des citoyens lui avaient demandé depuis quand il était nécessaire d'avoir un passeport pour visiter le Québec. (Il offrait en vente les passeports de l'Expo.)

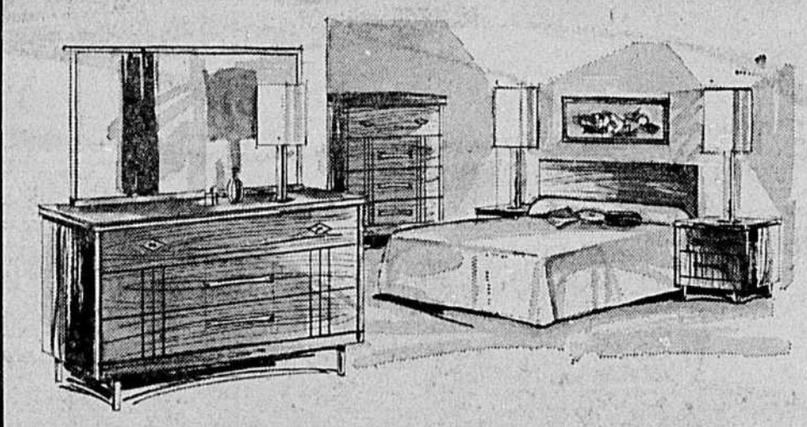
M. Dupuy lui a répondu en ces termes :

"Merci de l'intérêt que vous portez à l'Expo. Nous n'avons aucun doute que l'Exposition amènera une meilleure connaissance du Canada aux Canadiens.

"Notre rôle actuel est de faire connaître l'Expo, et nous nous y employons non seulement au Canada mais dans le monde entier dans la mesure de nos moyens. Nous constatons partout que notre pays, notre province, notre ville sont mal connus malgré les efforts publicitaires des 50 dernières années. Il ne nous est pas possible de nous substituer aux offices de tourisme des gouvernements fédéral, provincial et municipal, ni de réaliser davantage en un an ce qu'ils n'ont pu faire depuis 1920.


VOTRE MEILLEUR ACHAT DE
CORVAIR
SE FAIT CHEZ
CHEVROLET MOTOR SALES CO. OF MONTREAL LTD.
2085 STE-CATHERINE OUEST
(une rue à l'est du Forum)
933-6781 — 933-6787
Le plus ancien et le plus important concessionnaire Chevrolet Oldsmobile de Montréal

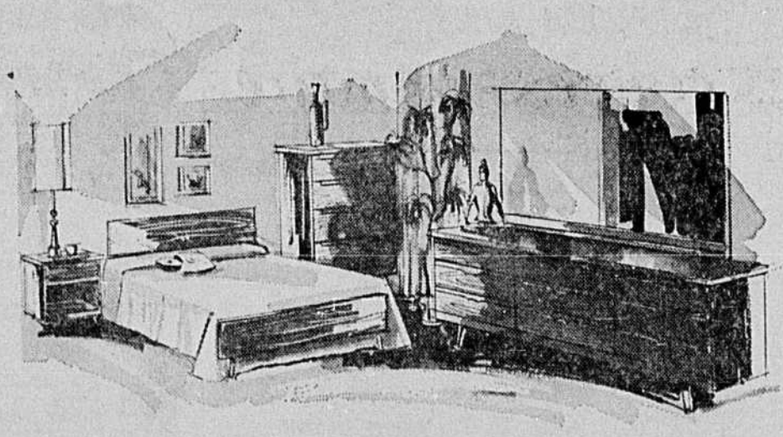
FAITES DE Lapierre 2 COUPS
SATISFACTION
ECONOMIE
4 SPÉCIAUX QUI BATTENT 4 AS



MOBILIER DE CHAMBRE, 3 morceaux
Fini noyer, 3 morceaux, bureau avec miroir, chiffonnier 4 tiroirs, grand lit double.
Valeur rég. $99.95 PRIX LAPIERRE
$59.95



MOBILIER DE CHAMBRE, 4 morceaux
Disponible en merisier Persien. Bureau de 72" de longueur. Dessus, devant des tiroirs et côtés en contreplaqué 5 épaisseurs. Poli à la main. Caisse à l'épreuve de la poussière. Tiroirs sur guides avec glissoires en nylon. Joints à queue d'aronde. PRIX LAPIERRE
$219.95



MOBILIER DE CHAMBRE, 4 morceaux
Comprenant un grand bureau triple fini noyer, 9 tiroirs, miroir basculant. Un chiffonnier pour homme 4 tiroirs, ainsi qu'un grand lit double.
PRIX LAPIERRE
$129.95



MOBILIER DE CHAMBRE, 3 morceaux
Comprenant un grand bureau double avec miroir encadré, à bascule, dessus du bureau fini noyer solide, tiroir à queue d'aronde, guide central en nylon. Aussi un grand bureau (chiffonnier) pour hommes avec 4 tiroirs de même construction. Grand lit double compris.
Valeur rég. $189. PRIX LAPIERRE
$79.95

277 est, MONT-ROYAL
Entre St-Denis et St-Laurent
849-5779
2 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

AMEUBLEMENT Lapierre ENR.
JACQUES LAPIERRE, PROP.

5954, rue ST-HUBERT
Entre Bellechasse et Rosemont
274-9364
C'EST PAYANT DE FAIRE AFFAIRE CHEZ Lapierre

## 940 AUTOS A VENDRE

### CHRYSLER 1966

4 PORTES SEDAN, $3,995 (PRIX SPECIAL LIVRÉ A VERDUN) ET NOUS PAYONS LES PLUS HAUTS PRIX POUR LES ECHANGES.

PAGE & FILS LIMITEE
3350 RUE WELLINGTON, VERDUN
APPELEZ IMMEDIATEMENT
PO. 6-3571

● ATTENTION ●

TOUTES APPLICATIONS DE FINANCE ACCEPTEES, QUE VOTRE CREDIT SOIT BON OU LENT; J'AURA, LES TERMES DE CREDIT LES PLUS FACILES, CHOIX DE 80 VOITURES, APPELER PERSONNELLEMENT M. PARADIS, 384-6070.

FORD 1963 convertible, comme neuf, garantie 100%, tout équipé. Echanges acceptés. 728-4593.

FORD 1962, sedan, Galaxie, 2 portes, $850. 642-7462. M. Pelletier.

FORD Galaxie 1959, hardtop 2 portes, transmission automatique, servo-direction, servo-freins, radio, parfait état partout, premier propriétaire; $400; Particulier, 845-9737.

FORD, 1960, convertible, équipé, très propre, particulier, termes faciles. 681-0419.

FORD 1963, sedan, automatique, 8 cylindres. Propre. Bonne condition. CL. 5-2353.

FORD 60, convertible, V-8, automatique, moteur et transmission neufs, parfaite condition. $675. — 271-2600. 384-0986.

FRONTENAC 1960, parfaite condition, faut voir, termes faciles. 526-3331.

GALAXIE 1963, convertible, équipé, parfaite condition, garantie un an, termes faciles. 526-3331.

GALAXIE 500, 1963, sedan, V-8, comme neuve. Garantie un an. Financerais. 523-1122.

GALAXIE sedan 63, automatique, 37,000 milles, particulier, excellente aubaine. 674-6488.

GALAXIE 1964, convertible, tout équipée, un an garantie. Termes faciles. 526-3331.

GALAXIE 500, 1964, CONVERTIBLE, TOUT EQUIPEE, PROPRE, BAS MILLAGE, PRIX DISCUTER. 676-2453.

IMPERIAL convertible 1958, très bonne condition; $650., aubaine. 663-3984.

KARMANN Ghia 1964, parfaite condition, 1 an garantie. Termes faciles. 523-1122.

### DODGE POLARA 66

(GROS MODELE) 4 PORTES DE LUXE SEDAN, $2,895, PRIX SPECIAL LIVRÉ A VERDUN, $245 COMPTANT OU VOTRE ECHANGE, 36 MOIS FINANCE PERSONNELLE A 7%, GARANTIE CHRYSLER 50,000 MILLES.

PAGE & FILS LIMITEE
3350 RUE WELLINGTON, VERDUN
APPELEZ IMMEDIATEMENT
PO. 6-3571

LINCOLN 62-63-64-65, tout équipées, bas millage, un seul propriétaire. Très propres, à sacrifier. Toute offre raisonnable acceptée, échange et finance. Bob Charlebois, 489-3831.

M.G.B. 1965, comme neuve, 13,000 milles. Aubaine. Dois sacrifier. 679-1957 Soir.

M.G. SPORT, 1962, vrai bijou. Aucun comptant. 30 mois pour payer. Prendrais échange. 526-3781.

MERCEDES sedan 1959, modèle 190B $350. Après 6:00 heures 473-3868 St-Eustache. M. Constantineau.

MERCURY 62, 63, 64, condition A-1, très propre. Echange et finance acceptés. Appeler Albert Morin, 489-8237.

MERCURY 1958, très bonne condition, à vendre pour un prix très modique. 387-1338.

MERCURY Montclair 1965, équipé, comme neuf. 674-9729, 674-4552.

MERCURY 1960, V-8, automatique, propre, balance financée 256-2131.

MERCURY 61, V-8, hardtop, 4 portes, tout équipée, garantie, particulier, peu de comptant, entre 5 et 7 heures. 721-7843.

MERCURY 1959, sedan en bonne condition. Appeler Cournoyer, 489-3838

2 MERCURY 1959, 1er avec 4 pneus neufs, second accidenté, prix $295. 681-1825.

MERCURY, Monterey sedan, 1960, équipée, parfaite condition, 6520 33ième ave Rosemont. 721-6425.

METEOR 1959, 2 portes, hardtop, V-8 très propre, comme neuve. 6697 Garnier, 271-7661.

METEOR Sedan, V-8, 1962, très propre, très bonne condition, 35,000 mille original, échange accepté ou léger comptant, 30 mois pour payer. 254-4961, Local 34.

1961 METEOR Montcalm, convertible, moteur 390, power brake, power steering, radio, en très bon ordre. Appelez gérant finance, 259-3779.

METEOR convertible Continental 1958, en très bonne condition, 5237 Desmarteau, 352-4741, soir seulement.

METEOR 1960 à 1966, condition A-1, échange et finance acceptées. Albert Morin, 489-8237.

### AUTO EXCLUSIVE

OLDSMOBILE 98, 1962, SEDAN, RADIO, EQUIPEMENT AUTOMATIQUE. EXCELLENTE CONDITION.

M. AUGER — 935-3515 OU 671-7011

METEOR 1958 hardtop, tout servo, $25. $7 semaine. 642-5375.

METEOR SEDAN, 6 CYLINDRES, 65, PRIX A GOGO $1,600. AUTOMATIQUE, EN EXCELLENTE CONDITION. GARANTIE DE LA COMPAGNIE FORD. ECHANGE ACCEPTEE. JEAN GUY TESSIER, 526-4411.

METEOR, 1960, 8 cylindres, 4 portes, condition parfaite. LA. 4-4293.

METEOR 1964, conv., tout équipée, voiture très propre, léger comptant. CR. 3-4211. M. Gilbert.

METEOR 1964, convertible, V-8, automatique, servo-freins, servo-direction, radio, pneus neufs blancs, condition d'une voiture neuve, $2,250. 10300 boul. Pie-IX, 323-4330.

METEOR 1964, 6 cylindres, automatique, particulier, $1,650. Après 6 heures. 667-6531.

METEOR Montcalm 1959, hardtop, propre, $390., termes acceptés, particulier. 376-5594.

METEOR 59, 6 cylindres, radio, très propre, $475. 845-9078.

METEOR 1961 Montcalm, tout équipé, bas millage, très propre. 388-2619.

METEOR 1965 Montcalm hardtop, tout équipé, un an garantie, termes faciles. 526-3331.

METEOR 1963, sedan, automatique, un an garantie, termes faciles. 526-3331.

METEOR, 2 portes, 1967, très bonne condition, $200. 352-5610.

METEOR 60, parfait état, transmission automatique, aubaine $450; 366-1954.

MODELE sport Austin 1964, Sprite, aussi Sunbeam 1962 Alpine, 2 toits, bas prix, terme facile. 276-5022.

MONARCH RICHELIEU, TRES PROPRE, 389-0963.

MONARCH 1961, hardtop, équipé. Dame propriétaire. Comme neuf. 255-4306.

MUSTANG 1965, V-8, 4 vitesses au plancher, console, radio, ranny-pack, 16,000 milles, parfaite condition, $2,750. Après 6 heures, 733-3107.

MUSTANG hardtop 1965, V-8, $2,475 1925 Jean-Talon Est. 376-4340.

MUSTANG 1966, 8, automatique, toit vinyl, presque neuve. Entre 6 et 7, 747-1831.

MUSTANG 1965, hardtop, tous servos, véritable auto sport, léger comptant, termes faciles. 381-3987.

### 1961 CADILLAC

LUXUEUX COUPE DE VILLE TOUS LES SERVOS
$1575
TERMES SI DESIREES
CAPITOL AUTO CENTRE
7465 BOUL. LAJEUNESSE 277-3100

MUSTANG 1965, 289 P.C. standard au plancher, 1 seul propriétaire. Informations: 381-9978.

NOTE de crédit sur char neuf, vendrais ou échangerais 766-7658.

NOUS ACHETONS voitures usagées de 1961 à 1965. Payons comptant. 10300 boul. Pie IX. 323-4330.

OLDSMOBILE 1962 F-85 Cutlass, avec sièges baquets, en très bon ordre, hardtop. Aucun comptant, $50 par mois. Irons vous chercher. 274-4491.

OLDSMOBILE 1963, 4 portes, sedan, radio, très propre, comme neuf. Faubert, 389-8461.

OLDSMOBILE, 4 portes, hardtop, 1963, power steering, power brake, automatique, radio AM-FM, pneus blancs, vitres et sièges électriques, très propre, bas milage, un seul propriétaire, léger comptant, 30 mois pour payer. 254-4961, Local 34.

OLDSMOBILE 1962, 4 portes, hardtop. Aucun comptant. 861-5013.

OLDSMOBILE 1958, 88, 2 portes, $125. 277-2715.

OLDSMOBILE 1957, tout équipé, $10. comptant, $12 par mois. 259-3705.

OLDSMOBILE '59, sedan, radio, toute équipée, peinture neuve, $350. LA. 4-4571.

OLDSMOBILE 1959, "98", décapotable, tous accessoires, état impeccable, aucune offre raisonnable refusée. Tél. après 6 h., 484-4758.

OLDSMOBILE F, 85, 1961, station-wagon, moteur V-8, power brake, power steering, radio, comme neuve, appelez gérant finance. 259-3779.

OLDSMOBILE 1959, hardtop, 4 portes, propre, bon mécanisme. 525-4282, soir.

OLDSMOBILE 1963, convertible, comme neuve, équipée, un an garantie. Termes faciles. 526-3331.

OLDSMOBILE 1960, cause mortalité. Prix d'aubaine, 727-1383.

OLDSMOBILE 1962, hardtop, automatique, radio $50. comptant, termes faciles. 642-5375.

OLDSMOBILE 1961, sedan 88, à financer, $775. 381-5855.

OLDSMOBILE 88, 1963, 1 seul propriétaire, très propre, financerais. 769-3843.

OLDSMOBILE 1965, Dynamic 88, équipé, cause transfert. 259-9526 après 6.

OLDSMOBILE 60, hard top, équipé, comme Cadillac, faut voir. Financerons. 523-1167.

### JE SUIS LA FINANCE

SUIS EN POSSESSION DE PLUSIEURS VOITURES REPRISES DE FINANCE QUE JE LAISSERAIS ALLER POUR BALANCE DE PAIEMENTS. PLUSIEURS MODELES DE DECAPOTABLES, TOITS RIGIDES, COMPACTES ET STATION WAGON. CHOIX DE 1965 A 1964. APPELER PERSONNELLEMENT M. NORMAND, DU. 4-4074.

OLDSMOBILE 1961, hard top, parfaite condition, 1 an garantie. Termes faciles. 523-1122.

OLDSMOBILE 1960, hard top, parfaite condition, garantie 1 an. Termes faciles. 523-1122.

OLDSMOBILE Delta 88, 4 portes hardtop, 1965, tout équipée, bonne condition, bas millage, 259-9361 après 5 heures.

PARISIENNE 66, tout équipée, 2000 milles. Cause départ, $3000. DA. 2-6810.

PARTICULIER Meteor Rideau 1961, très bonne condition, prix discuter VI. 9-1712.

PARTICULIER, Volkswagen 1966, radio, 5,000 milles, rouge départ, $1,375. 524-5156.

PARTICULIER, Renault R-8, 1964, exceptionnel. 387-6788.

PARTICULIER, Pontiac 6, Laurentian 1963, 25,000 milles, aucun agent. Après 6 heures, 3357 Laurier est.

PARTICULIER, Chevrolet 1963, très bonne condition. Après 7 heures, PO. 9-9829.

PARTICULIER, Mercury Meteor 1963, de luxe, millage 33,000 milles, prix à discuter. Cause auto fournie. 274-2338.

PARTICULIER Ford, 1956, très propre, mécanisme parfait, avec radio. 527-0962.

PARTICULIER, Chevrolet 64, convertible, radio, chaufferette, automatique, moteur 327, servo-freins, servo-direction, aubaine. Après 5 heures. 279-8826.

PARTICULIER, Chevrolet 1958, 6 cylindres, en bon ordre, automatique. 274-3811.

PARTICULIER, Chrysler 1959, hardtop, équipé, très propre, $425, entre 6 et 9 p.m. 721-7775.

PARTICULIER, Chevrolet hardtop, 4 portes, 1960, automatique, bonne condition. 256-8754.

PARTICULIER, Austin Sprite 1960, mécanisme parfait, $450. 259-2301, soir seulement.

PARTICULIER, Volkswagen 1500, bonne condition. Cause maladie. 728-8342.

PARTICULIER, Pontiac 1964, 6 cylindres, radio, automatique, peut financer. Accepterais échange. 661-0623.

PARTICULIER, Ford 1965, Galaxie 500, V-8, automatique, tout servo. Accepterais échange, camion ou petite voiture. Après 6 hres, 321-7322.

### AUCUN COMPTANT

Chevrolet station wagon Bel-Air 1965, 9 passagers. Garantie.
M. Audette — 273-8808

Chevrolet 1963 Biscayne, comme neuf, 30 mois.
M. Audette — 273-8808

Pontiac Parisienne 1964, h.t., 4 portes, Equipée au complet, 30 mois.
M. Audette — 273-8808

PARTICULIER, Buick 1958, hard top 4 portes, bon ordre. Après 6 hrs, 667-8644.

PARTICULIER, Austin 850, station wagon, parfaite condition. Appelez soir 259-7519.

PARTICULIER, Pontiac 1959, automatique, parfaite condition. $475, comptant seulement. 321-1028.

PARTICULIER Pontiac 1961, 2 portes, hardtop, 6 cylindres, automatique, servo-direction, $950. Très propre. 5238, 5e Ave, Rosemont.

PARTICULIER, Ford 1964, convertible, V-8, automatique, Galaxie 500. Echange accepté, après 6 hres: 321-7322.

PARTICULIER Falcon 1961, 4 portes, automatique, radio, bas millage, 254-9011.

PARTICULIER, Valiant 1963, 2 portes, "hard top", sièges baquets. 725-6546.

PARTICULIER, Chevrolet Belair 1962, 4 portes, sedan, automatique. 725-6546.

PARTICULIER, Pontiac Laurentien 1964, 2 portes, 8 cylindres, automatique. 725-6546.

PARTICULIER, Ford 1964, Galaxie 500, hard-top, 4 portes, 25,000 milles. LA. 3-7918.

PARTICULIER, Ford station wagon, V-8, 1959, automatique, équipé, peut être financé, $400, tel quel. 323-6170.

PARTICULIER, FORD FAIRLANE 63, AUBAINE. 389-5420.

PARTICULIER Meteor 1959, automatique, en très bonne condition. 524-8120.

PARTICULIER, Oldsmobile 88, 1960, 4 portes, équipée, comme neuve, prix spécial. 342-2127.

PARTICULIER, Volkswagen 1500, 1963 très propre, blanc, Appeler après 5.30 p.m., 322-8142.

PARTICULIER, S'ADRESSER: 274-5484.

PARTICULIER, Chevrolet 1962, Bel-Air, 6, automatique, excellent état. 352-4754.

PARTICULIER, station-wagon Dodge 59, très propre, bon ordre. Semaine après 6 h., 273-4072, samedi, dimanche toute la journée.

PARTICULIER, Chevrolet 1962, Biscayne, standard Léonard 5383 Clark.

PEUGEOT, station wagon 1962, parfaite condition, $550 pas cher. 6631 3984.

### PONTIAC 1966

$2,375
INFORMATIONS 352-2174

PEUGEOT 404, 1962, excellente condition, bas millage, crédit possible. 667-0374.

PEUGEOT 404, 1961, toit ouvrant, excellente condition. Après 6: 739-2135.

PEUGEOT 1961, 403, très bon mécanique, très propre, condition d'une neuve, $575. 10,300 boul. Pie-IX, 323-4330.

PLYMOUTH, 1962, très bon ordre, cause maladie. 844-1329.

PLYMOUTH 1954, SEDAN, MOTEUR PARFAIT, PROPRE, 581-4684.

PLYMOUTH 1964, hardtop, tous servos, belle occasion, bon mécanisme. Termes faciles, léger comptant. 381-3987.

PLYMOUTH 1957, équipée. A qui la chance? $150. 721-4877, 5520, 7e Avenue, Rosemont.

PLYMOUTH 1956, radio, pneus neufs, aubaine. DU. 1-1532. 10,555 Lille, après 6 h.

PLYMOUTH 1959, propre, mécanisme parfait, 6 cylindres, shifter, $185. LA. 4-9542, 1563 Lafontaine.

PLYMOUTH Fury, 1964, moteur 383, 2 portes, hardtop. Particulier. 477-5715.

PLYMOUUTH Satellite, V-8, 230 forces, 2 portes, hardtop, tout équipé, échange accepté. Paul Laporte, 254-4961.

PLYMOUTH Fury III, démonstrateur, 2 portes, hardtop, V-8, tout équipé, échange accepté. Pour renseignement appelez M. Corbin, 254-4961.

PLYMOUTH sedan, 6 cyl., 1965, peinture et mécanique A-1, très propre, ex-taxi, léger comptant, 30 mois pour payer, un seul prix spécial, $1,300. 254-4961, Local 34.

PLYMOUTH Coach, 6 cyl., 1963, automatique, radio, peinture neuve, très propre, très bonne valeur, léger comptant ou échange comme 1er paiement, balance 30 mois. 254-4961, Local 34.

PONTIAC 1961, hardtop Parisienne tout équipé, un an garantie, termes faciles. 526-3331.

PONTIAC 1962, hardtop, tout équipé, un an garantie, termes faciles. 526-3331.

1965 PONTIAC Custom Sport, convertible 13,000 milles, Financerons, LA. 3-1167.

PONTIAC station-wagon 1964, 8 cylindres, automatique, radio. Aubaine. Prix extraordinaire. DU. 9-8461.

63 PONTIAC Parisienne, 2 portes, hardtop, équipé. Financerons. LA. 3-1166.

1961 PONTIAC 2 portes, hardtop, comme neuve, un propriétaire, un an garantie, peut-être financé. 489-8439.

PONTIAC 1964, Laurentien, radio, servo-direction, $1,600 ou échange. 735-3940.

1964 PONTIAC, automatique, radio, comme neuve. Un seul propriétaire. Aubaine. Labelle, 389-8461.

PONTIAC 1962, coach, 6 cylindres automatique, à financer, $725. DU. 1-5855.

PONTIAC 1960, sedan hardtop, 8 cylindres automatique, à financer, $675. 381-5855.

PONTIAC 1959, StratoChief, 4 portes, sedan, propre, bleu, 6 cyl., standard 738-1143.

PONTIAC 1964, custom sport, hard top, garantie un an. Termes faciles. 523-1122.

PONTIAC 1964, automatique V-8, un an garantie. Parfaite condition. Termes faciles. 523-1122.

PONTIAC 1964, 2 portes, automatique, radio, aucun comptant $52. par mois irons vous chercher, 725-1817.

PONTIAC 1962, automatique, aucun comptant $39 par mois, irons vous chercher, 725-1817.

PONTIAC 1960, automatique, $20 comptant, $28 par mois. Particulier, 255-0688.

PONTIAC 1964, Laurentien, très propre, mécanisme parfait. 845-7586, après 5 heures.

PONTIAC Parisienne, 1965, 384-9223, entre 5.30 et 7.30 heures.

PONTIAC 1964, hardtop, garantie 100%, original. Echanges acceptés. 728-4593.

1965 PONTIAC Parisienne, hardtop, tout équipé, garanti 100%, un seul propriétaire. Echanges acceptés. 728-4593.

PONTIAC 60, 6, automatique, radio, 4 portes, $750. 729-7783.

PONTIAC 1957, automatique, radio, sedan. Aubaine. 256-2131.

PONTIAC 1961, conv., 8 cyl., automatique, vraie aubaine. M. Gilbert. CR. 3-4211.

PONTIAC 1963, sedan, automatique, comme neuve, $695. 861-5021.

PONTIAC 60, 4 portes, automatique, radio, bon mécanisme. Soir: 387-4525.

PONTIAC 1961, STRATO-CHIEF. BONNE CONDITION. PARTICULIER. 321-9224.

PONTIAC 1960, automatique, 2 portes, $775. Terme facile, 276-5519 5860 Papineau.

PONTIAC 1964, convertible, custom sport, intérieur et extérieur or, entièrement équipé, V-8, automatique, léger comptant, termes faciles, 381-3987.

PONTIAC convertible 1964, tout équipé, propre, cause maladie. Particulier, 669-1046.

PONTIAC 1964, 6, automatique, 2 portes hard top, tout équipé, financerais. 387-1338.

PONTIAC 1962, Laurentian, 2 portes hard top, 6, automatique, tout équipé. Sacrifierais. 387-1338.

PONTIAC 1961, sedan, Strato-Chief, 6, automatique. Un vrai bijou. Faut voir. 387-1338.

PONTIAC 1962, station-wagon, 8 cylindres, automatique, radio. 254-9475.

PONTIAC 1962, ex-taxi légèrement endommagé, automatique, 6 cylindres, $485. — 255-5643.

58 PONTIAC convertible Parisienne, V-8, atuomatique, tout équipé, toit neuf, parfaite condition, particulier. 739-9087.

G T O PONTIAC 1965, automatique, 8000 milles, comme neuf, Falcon 1961 station wagon, automatique, vitre arrière électrique. RA. 5-2394, 6 à 9 hrs soir.

PONTIAC 1964, Parisienne, 2 portes, hardtop, 20,000 milles, garanti. Financerons, 523-1166.

63 PONTIAC convertible équipé, comme neuf. Financerons. 523-1166.

PONTIAC 1962, Laurentien, parfaite condition. Financerons. LA. 3-1167.

62 PONTIAC convertible Parisienne, 6 mois de garantie, excellente condition. Financerons. 523-1166.

PONTIAC 1963 Parisienne, hard top, V-8, équipée, un an garantie. Termes faciles. 526-3331.

PONTIAC 1959, 2 portes, transmission manuelle, radio, très propre, bon mécanique, $475. 10,300 boul. Pie-IX 323-4330.

PONTIAC Parisienne décapotable. 279-5990, après 6.

PONTIAC 1964, 2 portes, hardtop, tout équipé, toit vinyle. RE. 9-4254.

PONTIAC convertible 1963, V-8, tout équipé, très propre, garanti. M. Geoffroy, DU. 9-2512.

PONTIAC 1957, hardtop, faut voir. S'adresser 10531 St-Charles.

PONTIAC Catarina 1962, modèle américain, V-8, power brake, power steering, en très bonne condition. Appelez gérant finance. 259-3779.

PONTIAC 1962, sedan 4 portes, $875. 667-0569.

PONTIAC 1960 LAURENTIEN, PRIX A DISCUTER. 352-7517.

PONTIAC 1959, moteur, transmission, A-1, bas milage, $450. 523-9065.

PONTIAC 1960, excellente condition. WE. 2-6974 après 5 heures.

PONTIAC 1958, 6 cylindres, radio, $150. 8260 boulevard Pie-IX.

PONTIAC Laurentien, 1959, 2 portes, automatique, radio, propre, $300. 667-0074.

POUR FAIRE une bonne affaire en automobiles usagées de qualité, consulte ou téléphone à M. Robert, CL. 9-4611. Choix, qualité, prix imbattable.

PORSCHE Super 1600, 59, bleue, très bonne condition. 473-6056.

RAMBLER 57, station wagon, automatique, servo freins, radio. 661-1971.

RAMBLER 1962, en parfait ordre, station-wagon, 8 cylindres, automatique, très bonne condition. 254-9475.

### VOLKSWAGEN 1963

Station wagon, modèle 1500, très propre. Prix $950. Jour: 274-6431; soir, 352-2526.

RAMBLER 1960, sedan, 4 portes, 6 cylindres, automatique, radio, très propre, particulier. 747-7687.

RAMBLER Classic "550", démonstrateur 1966, automatique, tout équipé. Sacrifierais. 389-2061.

RAMBLER 1961, automatique, 6, Classic 550, 4 portes, semi hard-top, tout équipement, un seul propriétaire depuis neuve, moteur, carrosserie parfait état, blanche, pneus neufs, peu de parcours, $665, particulier. 849-2613, 3700 St-Denis.

RAMBLER 1963, Station-Wagon automatique, radio, excellente condition. Financerons. LA. 3-1166.

RAMBLER 1965, Ambassador 2 portes, hardtop tout équipé, un an garantie. 526-3331.

RAMBLER 1959, automatique, radio, parfaite condition, Particulier $390. DA. 2-0255.

RAMBLER 1966, DEMONSTRATEUR $1875. ECHANGE ACCEPTE, 36 MOIS POUR BALANCE PAIEMENT. 254-4510.

RAMBLER 1962 à 1965, tous les modèles, 6 cylindres et V-8, automatique ou transmission manuelle, presque toutes avec radio. Toutes ces autos sont entièrement vérifiées et remises à l'état de neuf. Les prix sont à discuter et aucune offre raisonnable est refusée. 10,300 boul. Pie-IX. 323-4330.

RENAULT R8, 64, blanche, comme neuve, prix discutable. 256-5834.

RENAULT R8, 1964, très propre, aubaine, faut voir, financerais. 769-3843.

RENAULT R 10, Major, 1966, démonstrateur, cuirette, pneus blancs, financerais. 769-3843.

RENAULT, modèle 1960 à 1965, très propres, bon mécanisme. Aucun comptant. 36 mois pour payer. Livraison immédiate. 526-3781.

RENAULT R8, automatique, 1965, 6 mois garantie 100%. 769-3843.

RENAULT 1964, modèle R-8, très beau char, $1,195. Appelez R. Thériault, tél. 389-8461.

RENAULT R-8, 1963, 1964, entièrement reconditionnées, choix de couleurs. Renault Canada, 738-1143.

RENAULT R-8 1965, parfaite condition. Particulier. 729-4273.

RENAULT Gordini 1963, bleue, intérieur cuirette, reconditionnée, garantie 1 an. 738-1143.

RENAULT Dauphine 1959, $150, voiture très bon état, obligé de vendre. 279-6465, après 8 hrs.

RENAULT Dauphine 1964, automatique, choix de couleurs, garantie 1 an. Renault Canada, 738-1143.

RENAULT R-8, 1100, 1965, bleu clair, très propre, garantie. 738-1143.

RENAULT neuves, usagées. Aux meilleurs conditions. Téléphoner Louis, 331-6133.

RENAULT Dauphine, 61-62, radio, aubaine. 331-6063.

SIMCA 1966, pneus blancs, balance de garantie, 42,000 milles, 4 ans. Prix $1,450. 254-1701.

SPORT CAR, M.G. 1961, convertible, très bonne condition, reconditionné à neuf, à vendre pour cause besoin argent. 387-1338.

STATION Chevrolet 1965, Belair, 8 cylindres, 283 c.v., servo-direction, essuie-vitres électrique, raccordement pour remorque, millage 12,000 milles, encore un an de garantie, comme neuf. Tél.: soir, 669-6922.

STATION-WAGON, Pontiac 1964, Parisienne, très beau modèle, automatique, tout équipé, léger comptant, termes faciles. 381-3987.

STATION-WAGON Jeep "Wagoneer" traction 4 roues, neufs et usagés. G. ROBERT AUTO, 5870 ST-LAURENT

STATION WAGON Ford 1960, V-8, équipée, comme neuve, 1 an garantie. Termes faciles. 523-1122.

STATION-WAGON Envoy '64, 8,000 milles: Convertible Buick '64, équipée. 727-8798, après 6.30 heures soir.

STATION-WAGON Chevrolet 1963 Impala, 4 portes, power brake, power steering, power window, reprise de finance. Appelez gérant finance, 259-3779.

STATION-WAGON 1965, démonstrateur, tout équipé, aucune offre raisonnable refusée. 389-2061.

STATION WAGON Pontiac 1963 Safari, 4 portes, tout équipée. 523-1122.

STUDEBAKER 64, $985, radio, mécanisme parfait, bas millage, très propre. 10119 St-Hubert, DU. 8-5801.

STUDEBAKER 1964, 4 portes, 6 cylindres, automatique. Aubaine $1,250. 669-3984.

STUDEBAKER 1965, 2 portes V-8, radio tout équipé, $1,450.

1961 STUDEBAKER, hardtop, très belle auto, tout équipée, $495. 861-5013.

SUNBEAM 1964, ALLPINE, BLEUE, BONNE CONDITION. 665-4862.

SUNBEAM Alpine, 1964, 17,000 milles, elle-a-du-tigre? 274-1411.

TRIUMPH T.R. 3-B, '63, excellente condition, aucune offre raisonnable refusée. Soir: 489-6102 (parle anglais)

TRIUMPH, convertible, 60, vendre ou échanger. 676-1090.

TRIUMPH 1963, Modèle TR-3, convertible. Belle voiture sport. Mécanique parfait. Termes faciles. Leger comptant. 381-3987.

TRIUMPH TR-4, 1965, 12,000 milles, excellente occasion. 323-6937.

TRIUMPH Spitfire MK-I, 1965, blanche, 26,000 milles 738-2745 ou 271-0816.

TRIUMPH Spitfire 65, bas millage. Appelez après 6 heures, 388-2538.

THUNDERBIRD 1959, hardtop en parfaite condition, 688-0440. M. Corriveau.

1963
TRIUMPH TR4
PROPRIETAIRE 637-1212

TRIUMPH, Herald, 61, très bonne condition, 725-2598 après 6 hres.

VALIANT 1962, 6 cylindres, besoin argent, $650. 658-0057.

VALIANT convertible 1964 bleue, très bonne condition, tout équipée, PO. 9-7484.

VALIANT 1963 convertible, entièrement équipé. MU. 1-1366, M. René.

VALIANT 1963 convertible, 6, automatique, tout équipé, pour balance des paiements. 387-1338.

VALIANT 1961, coupé sport, standard au plancher. Particulier $650. DU. 4-1895.

VALIANT 1962, automatique, coach, 2 portes, très propre. 667-6491 après 5 heures.

VALIANT 1963, 2 portes ou 4 portes, V-200, aucun comptant, $50 par mois. Voitures très propres. Irons vous chercher. 274-4491.

VALIANT V-8, 1962
Automatique, radio, pneus blancs, en parfaite condition, pour $10 par semaine, 642-7439.

VALIANT 1966, démonstrateur, 6 cylindres, 145 forces, 2 portes, hardtop, radio, pneus blanc, enjoliveurs de roues, prendrais échange. 254-4961. M. Beaulieu.

VALIANT 64, 145 C.V., 2 portes, 19,000 milles, gris et rouge, garanti 3 ans conduit par dame seulement, $,8000. 389-6863 après 6 heures samedi dimanche toute la journée.

VALIANT 1964, SIGNET, 200, HARDTOP. 322-2452.

VAUXHALL 1962, Victor, 23,000 milles. $475. Faut vendre. Particulier. 728-0556.

VAUXHALL 1960 bon mécanisme. $85. 255-5643.

VAUXHALL 1961, Cresta, un propriétaire, 1 an granatie. Termes faciles. 523-1122.

VAUXHALL 1962 Victor, 4 cylindres, standard, 28,000 milles, $575. — 722-5529.

VENTE A GOGO. CONTINENTAL 4 PORTES, SEDAN, BLEU FONCE, EN PARFAITE CONDITION. PRIX SPECIAL, $2,050. POUR INFORMATION JACQUES DE GRANDPRE, 526-4411.

VENTE A GOGO. COMET 404, COACH, 6 CYLINDRES, 1964, AUTOMATIQUE, RADIO. PETIT COMPTANT REQUIS. ECHANGE ET TERMES ACCEPTES. PAUL DUFRESNE, LA. 6-4411.

VENTE A GOGO. FORD CUSTOM V-8, 1963, GARANTIE DE LA COMPAGNIE FORD, TERMES FACILES. ECHANGE ACCEPTEE. POUR INFORMATIONS. HUBERT CROTEAU, 526-4411.

VIVA Vauxhall 1966, $1,350. Mme P. Montambeault. 667-6667.

VOLKSWAGEN 1963, de luxe, chaufferette à gaz, radio, 681-1366, M. Corriveau.

VOLKSWAGEN 1961 à 1965, légers paiements de $22 à $34 par mois. Aucun comptant. 725-1817.

VOLKSWAGEN 1961, de luxe, parfaitement reconditionné, moteur, carrosserie, 669-1543.

VOLKSWAGEN 1963, modèle 1500, vrai bijou. 256-8754.

VOLKSWAGEN 1962. Comme neuve, radio. Aucun comptant. 30 mois pour payer. Prendrais échange. 526-3781.

1964 VOLKSWAGEN, modèle 1500, très belle voiture économique, chaufferette à gaz. Un seul propriétaire. Léger comptant, termes faciles. 381-3987.

VOLKSWAGEN 1961, de luxe. Particulier, bon mécanisme. Vrai bijou. $395. 256-3250.

VOLKSWAGEN 64, très bonne condition. 2995 St-Zotique est. 728-4887.

VOLKSWAGEN 1965 de luxe, garantie un an, comme neuf. Financerais. 523-1122.

VOLSKWAGEN neuves et usagées tous modèles, toutes couleurs. Grand choix. Livraison immédiate. Pour renseignements, appeler Auto Hamer Inc., WE. 2-1496, 342-0990

VOLSWAGEN "1500" très propre, couleur rouge, 1963, pour $1,000. M. Mercier, 389-8461.

VOLKSWAGEN 1962, de luxe, état impeccable, bas millage. 738-1143.

VOLKSWAGEN 1964, propre comme neuf. Appeler Cournoyer, 489-3838.

VOLKSWAGEN 1963, Sedan de luxe, $800, 739-3291, demander Longtain, soir. 731-2200.

VOLKSWAGEN 1964, Custom, radio, comme neuve. 738-1143.

VOLKSWAGEN, KARMANN-GHIA, CONVERTIBLE, 1961, TRES PROPRE, $625. MLLE MARIETTE DION, CL. 6-1395.

1963, VOLKSWAGEN, sacrifierai pour $550. 484-5479.

VOLKSWAGEN, autobus 1960, Aubaine. $50 cash, bal. 30 mois. M. Gilbert, CR. 3-4211.

VOLKSWAGEN 1959 de luxe, radio, peinture neuve, très propre, $325. 387-6191.

VOLKSWAGEN 1964, bonne condition, très propre, FE. 4-9534.

VOLKSWAGEN '64, radio, chaufferette gaz, bonne condition. 381-5898.

VOLKSWAGEN neuve ou usagées. Maison Fortin, vous deve consulter. 681-1660.

VOLKSWAGEN 1963, modèle 1500. Aucun comptant, $26.50 par mois. Irons vous chercher. 274-4491.

VOLKSWAGEN 1962, de luxe, parfaite condition, radio, $750. 387-7037.

VOLKSWAGEN 1962, de luxe, parfaite condition, radio, bons pneus, 663-2017.

VOLVO 544, 1959, $600 ou meilleure offre, appelez entre 5.30 et 7 hres, G. Beaulieu, 934 Cherrier, app. 4, 522-5496.

VOLVO sedan 1964, bas millage, très bon état. Léger comptant, termes faciles. 381-3987.

### LAURENTIEN CAR CLEANERS LIMITED

Avis est par la présente donné que Laurentien Car Cleaners Limited, une corporation incorporée selon la loi des compagnies du Québec et ayant son siège social dans la cité de Montréal, demandera la permission au secrétaire de la province de Québec d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la loi des compagnies du Québec.
Daté à Belleville, le 29 avril 1966.

Jessie Cunningham,
secrétaire-trésorier.

### MINISTERE DES TRANSPORTS
OTTAWA, ONTARIO
*APPEL D'OFFRES*

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné, bureau 108, immeuble Hunter, Ottawa et portant la mention "Soumission pour modifications — aéroport de Montréal", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure avancée de l'Est, le 13 mai 1966, pour modifications et additions au restaurant Le Boulevardier et la cuisine adjacente, y compris les travaux généraux, le chauffage, la plomberie, la ventilation, la réfrigération, le matériel de cuisine et les travaux d'électricité, à l'aérogare de l'aéroport international de Montréal, Dorval (P. Q.). On pourra examiner les plans, devis et autres documents de soumission au bureau de l'acheteur régional, ministère des Transports, bureau 162, immeuble de l'Administration régionale, aéroport international de Montréal, Dorval (P.Q.), et en obtenir des exemplaires sur dépôt d'un chèque visé de $50 pour chaque jeu, établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Les plans et devis seront également en montre au Builders' Exchange de Montréal.

Le Chef des Achats et des Contrats,
J.A.G. SAINT-LAURENT
27 avril 1966 —

**Province de Québec**
**District de Montréal**

### CITE D'OUTREMONT

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le soussigné Officier-Rapporteur a publié le septième (7ième) jour d'avril mil neuf cent soixante-six (1966) aux endroits nommés par le Conseil, des avis convoquant une assemblée des électeurs de la cité d'Outremont, devant être tenue à l'Hôtel de Ville, lundi le deuxième (2ième) jour de mai mil neuf cent soixante-six (1966), afin de présenter et d'élire:
1. Un ECHEVIN au siège no. 1 du QUARTIER OUEST de la cité d'Outremont;
2. Un ECHEVIN au siège no. 2 du QUARTIER NORD de la cité d'Outremont;
3. Un ECHEVIN au siège no. 3 du QUARTIER SUD de la cité d'Outremont.
Qu'au jour nommé, l'Officier-Rapporteur a tenu une assemblée ouverte de neuf heures de l'avant-midi à dix heures de l'avant-midi, et a reçu pendant ce temps les certificats de nomination des personnes suivantes, dûment signés et accompagnés de déclarations de qualifications assermentées, ainsi que leurs dépôts:
1. ECHEVIN pour le QUARTIER OUEST — Siège no. 1:
M. Jean-Paul Noiseux de la cité d'Outremont, 517 chemin de la Côte Ste-Catherine (Homme d'affaires);
Mme Marie-L. Chevalier de la cité d'Outremont, 236 avenue McDougall (ménagère);
M. Gérard Charbonneau de la cité d'Outremont, 616 avenue St-Germain (architecte).
2. ECHEVIN pour le QUARTIER NORD — Siège no. 2:
M. Claude Joncas de la cité d'Outremont, 182 avenue De l'Epée (avocat).
3. ECHEVIN pour le QUARTIER

# Naissances Décès Remerciements In memoriam

**AUCHU (Yvonne)** — A Montréal, le 2 mai 1966, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Arthur Auchu, née Yvonne Beaulieu, demeurant au 1482 Vimont. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198 rue Ontario est
pour se rendre à l'église de la Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 8 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**AUDETTE (Albert)** — A Montréal, le 3 mai 1966, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Albert Audette, célibataire, fils de feu Ernest Audette, et de feu Marie-Louise Perron. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.
1922 Boul. Rosemont
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Georges où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BARRETTE (J. H.)** — A Lachine, le 3 mai 1966, à l'âge de 60 ans, est décédé M. J. H. (Paul) Barrette, fils de feu Napoléon Barrette et de feu Maximilienne Poirier et frère d'Yvette (Mme A. Ménard), Albert, Thérèse (Mme R. Brisson), Roger, Gilberte (Mme G. Kirkland), Lucille (Mme C. Boyer) et René. Les funérailles auront lieu samedi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
1345 rue Notre-Dame, Lachine
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église des Ste-Anges, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BERARD (Adéodat)** — A Dorval, le 3 mai 1966, à l'âge de 89 ans, est décédé Adéodat Bérard, époux de Marie-Andrée Décary, demeurant à 630 Bord-du-Lac, père de Gilles, pharmacien à La Salle, Lucille (Mme L. Constantineau), Gisèle (Mme B. Ricard), Claire (Mme J. Foucault), Thérèse (Mme R. Viens), autrefois de Lachine. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345, rue Notre-Dame, Lachine
à 10 h., pour se rendre à l'église de La-Présentation-de-la-Ste-Vierge où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de Dorval, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BERNARD (Léonile)** — A Montréal, le 2 mai 1966, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Roméo Bernard, née Léonile Gadbois, mère de Paul-Aimé. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
angle Notre-Dame-de-Grâce
et bouleyard Décarie
à 8 h. 40, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Beloeil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BIGRAS (René)** — A Ste-Scholastique, le 2 mai 1966, est décédé M. René Bigras, époux de Jeannette Duquette. Les funérailles auront lieu vendredi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Girardot,
368 rue St-Vincent,
Ste-Scholastique,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Canut, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de St-Canut, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BILODEAU (Georges)** — A Montréal, le 2 mai 1966 à l'âge de 55 ans est décédé M. Georges Bilodeau, époux de Lorette Desmarteau, demeurant 5239 Boul. Rosemont, père de Mme Bernard Gagnon (Suzanne), Mme Robert Bélair (Gail) et Johanne. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3661 rue Jean-Talon Est
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

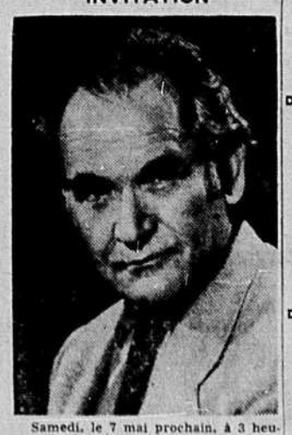
**BOISCLAIR (Marie-Julia)** — A Montréal, le 2 mai 1966, est décédée Mlle Marie-Julia Boisclair, fille de feu Edmond Boisclair et de Célina Létourneau, autrefois de Rosemont. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée.
4419, rue Beaubien est
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-Marie-Vianney, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BROUILLETTE (Alexandre)** — A Montréal, le 1er mai 1966, est décédé M. Alexandre Brouillette, époux en 1ères noces d'Eugénie Labarre, et en 2èmes noces d'Hélène Desrosiers, père de Soeur M. Louis Alexandre, S.N.J.M., (Thérèse), et Louis, optométriste de Valleyfield, beau-père de Francine et Guy Messier, demeurant 4254 St-André. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.
518 est, rue Rachel
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où les le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BRUNET (Ernestine)** — A Outremont, le 3 mai 1966, est décédée Ernestine Cloutier, épouse de feu Placide Brunet. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
1111, rue Laurier, ouest
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 9 hrs et de là à Ste-Thérèse-de-Blainvilleé comté de Terrebonne, où un libera sera chanté et inhumation au cimetière du même lieu. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CARDINAL (Anna)** — A Montréal, le 2 mai 1966 à l'âge de 75 ans est décédée Mme veuve Philadelphie Cardinal, née Anna Boileau, mère de Charles-Edouard, Roland, Mme G. E. Boileau (Marguerite), Georgette, Mme C. A. Plante (Françoise) et Mme C. Ménard (Gisèle). Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 rue Henri-Bourassa est
à 8 hres 30 pour se rendre à l'église de la Visitation où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Ile Bizard où un libera sera chanté, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

## INVITATION



Samedi, le 7 mai prochain, à 3 heures de l'après-midi aura lieu l'inhumation des restes du Professeur Christo Stefanoff au Centre d'Art du Village Stefanoff à Val-David.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. •

**CARON (Jeannette)** — A Montréal, le 3 mai 1966, est décédée Mlle Jeannette Caron, demeurant avec sa soeur Diana Caron. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. H. Benoit
2102, rue Fullum
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CARUFEL (André)** — A Montréal, le 2 mai 1966 à l'âge de 82 ans est décédé André Carufel, époux en 1ères noces de Marie Hénault, et en 2èmes noces de Octavie Trépanier, demeurant 6591, 44e avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
4419 rue Beaubien est
pour se rendre à l'église St-Bonaventure où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CHARLEBOIS (Joseph)** — A Hawkesbury, le 2 mai 1966, à l'âge de 90 ans, est décédé M. Joseph Charlebois, membre de la ligue du Sacré-Coeur, paroisse Ascension, époux de feu Delia Cléroux, demeurant au 343 Cameron, père de Messieurs Léo, de Brownsburg, Maurice, de St-Michel, Aldéric, de Haw, Gérard, de Toronto ; de Mesdames Armand Rousseau (Rena) de L. D. R., Jimmy Checcini (Florida), d'Ottawa, Lorenzo Mallette (Jeannine), René Séguin (Réa), Edgar Lacelle (Aline), Raymond Proulx (Georgette), Laurent Gauthier (Béatrice), de Haw, et 57 petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Noël Ltée,
1067, rue Lansdowne, Hawkesbury
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ascension, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**COMEAU (Daniel)** — Accidentellement, à Ville de Laval, le 26 février 1966, à l'âge de 10 ans, est décédé M. Daniel Comeau, fils de M. et Mme Georges Comeau, demeurant 8190, 3e avenue, St-François. Les funérailles auront lieu jeudi, le 5 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Cyr & Urbain,
7020 boul. des Mille-Iles,
à 8 h. 40, pour se rendre à l'église St-Joseph-Chabanel, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CORBEIL (Henri)** — A Montréal, le 3 mai 1966, est décédé Henri Corbeil, époux de Marguerite Groleau, ex-employé à la R. C. A. Victor. Les funérailles auront lieu samedi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
185 est, De Castelnau,
à 9 hres 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**COUILLARD (Mélina)** — A Châteauguay, le 2 mai 1966, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Alfred Couillard, née Mélina Curotte, demeurant 85 rue Primeau. Les funérailles auront lieu jeudi, le 5 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
J. R. Reid & Fils,
35, boul. Normand,
Châteauguay,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Joachim, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de Châteauguay Centre, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**COURSOL (Polizine)** — A St-Antoine-des-Laurentides, le 3 mai 1966, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme Donat Coursol, née Polizine Lebeau, demeurant 744 boul. des Laurentides. Les funérailles auront lieu vendredi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Pilon, Therrien, Desrosiers, Inc.,
533 boul. des Laurentides,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Antoine-des-Laurentides, où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**COUTURE (Charles-Edouard)** — A Montréal, le 3 mai 1966, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Charles-Edouard Couture, époux de Donalda Lamarche, demeurant 10,358 Grande-Allée. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400, rue Henri Bourassa est
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitaiton.

**DAZE (Eva)** — A Montréal, le 2 mai 1966, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme veuve René Dazé, née Eva Tessier. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Stanislas où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DEGUIRE (Alice)** — A St-Laurent, le 4 avril 1966 à l'âge de 85 ans, est décédée Alice Taillefer, épouse de feu Lucien Deguise, mère de Thérèse. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
790, boul. Ste-Croix
pour se rendre à l'église St-Laurent, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DEMERS (Marcia)** — A Montréal, le 2 mai 1966, à l'âge de 74 ans est décédée Mme veuve Emile Demers, née Marcia Gauthier, soeur de feu Raoul Gauthier, ex-directeur du département des incendies de la ville de Montréal. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative
de Frais Funéraires
302 rue Ste-Catherine est
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Hélène où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DESROSIERS (Albert)** — A Montréal, le 3 mai 1966, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Albert Desrosiers, ex-contremaître du Pacifique Canadien, Port Montréal, et ancien marguillier de la paroisse Ste-Marguerite-Marie, époux de Eugénie Dominique, demeurant 4262 rue Fabre, appt 1. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais
Funéraires
4848 rue Papineau
à 8 h. 50, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DEVITO (Joseph)** — A Montréal, le 3 mai 1966, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Joseph Devito, époux de Marguerite Pervis, demeurant au 2537 Jolicoeur. Les funérailles auront lieu vendredi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259 boul. Monk,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Holy Cross, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

**DUMAS (Cyrille)** — A Montréal, le 2 mai 1966 à 43 ans est décédé M. Cyrille Dumas, époux de Lise Courtois, demeurant 12,138 Taylor. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2093 rue De Salaberry
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**FORTIER (Rosita)** — A Montréal, le 3 mai 1966 à l'âge de 70 ans est décédée Rosita Guay, épouse de Omer Fortier. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.
1350, rue Beaubien est
à 9 hrs pour se rendre à l'église St-Philippe d'Argenteuil où le service sera célébré à 11 hrs 15 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**FORTIN (Alphonsine)** — A Montréal, le 2 mai 1966, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Odilon Fortin, née Alphonsine Bourgault. Les funérailles auront lieu vendredi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922 boul. Rosemont,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GAUDET (Bernard)** — A Rivière-des-Prairies, le 3 mai 1966, à l'âge de 32 ans, est décédé Bernard Gaudet, époux de Marie Gagnon, demeurant 11,310 boul. Gouin est. Les funérailles auront lieu vendredi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
5001 boul. Henri-Bourassa est,
angle Ste-Gertrude,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Joseph, R. D. P., où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de R. D. P., lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GAUDREAU (Romuald)** — A Montréal, le 2 mai 1966 à l'âge de 75 ans est décédé M. Romuald Gaudreau époux de feu Flora Hébert demeurant 5620 ave des Plaines, à Cité Jardin. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254 rue Belechasse
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame du Foyer où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GERVAIS (Wilfrid)** — A Montréal, le 2 mai 1966, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Wilfrid Gervais, époux de Estelle Golin, demeurant 4250 Bellechasse. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
4419 rue Beaubien est
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste Marie-Vianney où le service sera céébré à 9 h. et de à au cimetière de Berthierville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GUAY (Exilda)** — A Montréal, le 2 mai 1966, à l'âge de 83 ans est décédée Mme veuve Odilon Guay, née Exilda Guay. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.
1750 rue Amherst
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Brigide où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LABELLE (Roland)** — A Montréal, le 1er mai 1966, à l'âge de 47 ans, est décédé accidentellement, Roland Labelle, époux de Madeleine Bergeron, demeurant 6912, rue Fabre. Les funérailles auront lieu jeudi, le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 Est, rue Jean-Talon
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Philippe, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LABERGE (Henri Rodrigue)** — A Montréal, le 2 mai 1966, à l'âge de 73 ans est décédé M. Henri Rodrigue Laberge, époux de feu Maud Hamilton. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Arsène où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LABERGE (Wilfrid)** — A Lachine, le 3 mai 1966, à l'âge de 80 ans, est décédé Wilfrid Laberge, fils de feu Elphège Laberge, et de feu Malvina Bessette, demeurant à Lachine. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345, rue Notre-Dame, Lachine
à 10 h. 15, pour se rendre à l'église Ste-Françoise-Romaine où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LABRANCHE (Eugénie)** — A Montréal, le 3 mai 1966, à l'âge de 73 ans, 7 mois, est décédée Mme André Labranche, née Eugénie Brasseur, demeurant au 4102 St-Jacques ouest. Les funérailles auront lieu samedi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505 rue Notre-Dame ouest,
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Henri, où le service sera célébré à 9 hres, et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LACOMBE (Eva)** — A Montréal, le 3 mai 1966, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Roméo Lacombe, née Eva Leprohon, demeurant 1428 Orléans. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4955, rue Adam
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Mathias, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LALIBERTE (Gaston)** — A Ste-Rosalie, Bagot, le 3 mai 1966, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Gaston Laliberté, époux d'Exilia Moreau, demeurant à Ste-Rosalie de Bagot, père de Victor Laliberté, architecte, à Montréal. Les funérailles auront lieu vendredi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René J. Mongeau Ltée,
1115 rue Girouard,
St-Hyacinthe,
pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Rosalie de Bagot, où le service sera célébré à 9 h. 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LALUMIERE (Julie)** — A Pierrefonds, le 2 mai 1966, à l'âge de 84 ans est décédée Mme veuve Gustave Lalumière, née Julie Gravel, demeurant 14,353 ouest, Boul Gouin, Pierrefonds, mère de Charles, Roméo, Roger, Fernande, Cécile, Simonne et Claire. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Legault
16,114 ouest, Boul. Gouin,
Ste-Geneviève-de-Pierrefonds
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 9 30 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LANDROCHE (Eugénie)** — A Montréal, le 3 mai 1966, est décédée Eugénie Verville, épouse d'Ephrem Landroche, mère de Suzanne, Jacqueline (Mme John Van Echten), Claire et Robert. Les funérailles auront lieu vendredi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
5630 chemin Côte-des-Neiges
pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LA PENNA (Aurélio)** — A Montréal, le 1er mai 1966, à l'âge de 51 ans, est décédé Aurélio La Penna, époux de Claire Belair, demeurant au 745 rue Walnut. Les funérailles auront lieu jeudi, le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505 rue Notre-Dame ouest,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Elisabeth, où le service sera chanté à 10 h., et de là, au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de l sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. •

**LAROCQUE (Charlotte)** — A Montréal, le 2 mai 1966 à l'âge de 80 ans est décédée Mme veuve Alexandre Larocque, née Charlotte Ponton, demeurant 278 Bellerose, à Pont-Viau. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254 rue Bellechasse
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAROUCHE (Rhéal)** — A LaSalle, le 3 mai 1966, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Rhéal Larouche, époux de Juliette Lavigne, demeurant 444 75e Avenue, LaSalle, père de Antonin. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
5551, rue Wellington
pour se rendre à l'église St-Nazaire, où le service sera célébré, et de là au cimetière de l'Ile Perrot, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAUZON (Amanda)** — A Montréal, le 3 mai 1966 à l'âge de 81 ans est décédée Amanda Delorme, épouse de feu Stanislas Lauron, demeurant à 4709, Delanaudière. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée
1111 rue Laurier ouest, Outremont
à 10 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Stanislas où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de Sault-au-Récolet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LECLERC (Yvonne)** — A Montréal, le 1er mai 1966, est décédée Yvonne Beauchamp, épouse de feu Omer Leclerc, demeurant 757 Bloomfield, et belle-mère de Roland, de San Antonio, Texas, Léo, Gérald, Mme C. Snyder (Stella), de Delray Beach, Floride, Donald, de Ste-Foy, Québec, et Nelson. Les funérailles auront lieu jeudi, le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
1111, rue Laurier Ouest
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Wickham-Ouest, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LEGAULT (Jean-Louis)** — Accidentellement à l'Ile-Perrot, le 1er mai 1966, à l'âge de 54 ans, est décédé Jean-Louis Legault, époux de Marie-Jeanne Délisle, demeurant à 681, 10e avenue. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
620 rue Provost, Lachine
à 9 h. 50, pour se rendre à l'église du Très-Saint-Sacrement où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LOSLIER (Alice)** — A Montréal, le 3 mai 1966 à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Roméo Loslier, née Alice Lézaré. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 rue Jean-Talon est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LORION (Hormisdas)** — A Verdun, le 3 mai 1966, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Hormisdas Lorion dit Dorion (Pitre), époux de Maria Moreau, demeurant à 130, 1re avenue, père de Fernande (Mme Noël Léonard), Madeleine (Mme Adélard Dooley), Marcelle (Mme Armand St-Pierre). Les funérailles auront lieu vendredi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Enrg.
512, avenue de l'Eglise
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**MALO (Henri)** — A Montréal, le 3 mai 1966, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Henri Malo, ex-employé des postes, époux en 1ères noces de Germaine Dubuc, et 2èmes noces de Laurence Emard, demeurant 1877 Desjardins. La dépouille mortelle est exposée au salon
Patrick Provencher Inc.
4240, rue Adam
Avis des funérailles plus tard.

**MARTIN (Yvonne)** — A Montréal, le 2 mai 1966, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme Octave Martin, née Yvonne Juneau. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6320 rue St-Denis
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assiter sans autre invitation.

**MICHAUD (Rose-Alpha)** — A St-Guillaume d'Upton, le 3 mai 1966, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme Alphonse Michaud, née Rose-Alpha Raiche, mère de M. Réal Michaud, marchand de tabac en gros, à Ville St-Laurent, belle-soeur de la Rév. Soeur Marie-de-la-Croix, congrégation des Servantes de Jésus-Marie, Ville Jacques-Cartier, tante de la Rév. Soeur Anne-Irène, des soeurs de la Providence, de Trois-Rivières. Les funérailles auront lieu samedi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira du centre funéraire
L. O. Ponton & Fils,
83, rue Principale,
St-Guillaume d'Upton,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 11 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**OUELLETTE (Emile)** — A Terrebonne Heights, le 3 mai 1966, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Emile Ouellette, époux de feu Diana Denis, demeurant au 46 English Road, Terrebonne Heights. Les funérailles auront lieu vendredi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
St-Louis,
939 rue St-Louis, Terrebonne,
pour se rendre à l'église paroissiale de Terrebonne Heights, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**PARIS (Henri)** — A Montréal, le 3 mai 1966, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Henri Paris, fils de Joseph Paris, et de feu Philomène Bélanger. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.
4240, rue Adam
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église Très-Saint-Nom-Jésus, Maisonneuve, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

## REMERCIEMENTS



LEOPOLD PARENT

Mme Léopold Parent (Madeleine Fournier), M. et Mme Michel Blais, sa fille et son gendre, ainsi que tous les membres de la famille Parent, vous remercient pour la sympathie que vous leur avez témoignée lors du décès de M. Léopold Parent, survenu le 21 mars. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

**PERREAULT (Germain)** — Accidentellement, à Pointe-aux-Trembles, à l'âge de 35 ans, est décédé Germain Perreault, fils de M. Frédéric Perreault et de Germaine Mireault, demeurant 682 rue Chartrand, Terrebonne. Les funérailles auront lieu vendredi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
St-Louis,
939 rue St-Louis, Terrebonne,
pour se rendre à l'église paroissiale de Terrebonne, où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

**RIVARD (Jean)** — Accidentellement, à St-Basile-le-Grand, le 2 mai 1966, à l'âge de 14 ans, est décédé Jean Rivard, fils de René Rivard et de Simonne Beaulac, demeurant au 310 Rang des Vingt. Les funérailles auront lieu vendredi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils Inc.,
1370 Chemin Chambly,
Jacques-Cartier,
pour se rendre à l'église St-Basile-le-Grand, où le service sera célébré, et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**ROSE-BOULIANE (Antoinette)** — A Montréal, le 2 mai 1966, à l'âge de 77 ans, est décédée Antoinette Giard, épouse en 1res noces de Pierre Bouliane, et en 2es noces de feu Louis Rose, demeurant à 1827 Orléans. Elle laisse dans le deuil ses enfants, M. et Mme Roger Mondor (Yolande Bouliane), M. et Mme Jacques Bouliane (Pauline Montpetit), M. et Mme Lionel Rose (Camille Mongeon). Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.
4240, rue Adam
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Mathias où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**ST-AMAND (Alfred)** — A Verdun, le 3 mai 1966 à l'âge de 64 ans, est décédé M. Alfred St-Amand, époux de Mélaurez Rémillard, demeurant 193 Gordon. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Enrg
512 rue de l'Eglise
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**ST-ANDRE (Hubert)** — A Pointe-Aux-Trembles, le 2 mai 1966, à l'âge de 43 ans est décédé M. Hubert St-André, époux de Fernande Contant demeurant 108 Aqueduc, à Repentigny. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Champagne
438 rue Notre-Dame à Repentigny
à 9 hrs 55 pour se rendre à l'église de la Purification où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Epiphanie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**SENECAL (Arthur)** — A Lachine, le 3 mai 1966, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Arthur Sénécal, époux de Simone Boulay, demeurant 469, 1re ave. Les funérailles auront lieu vendredi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
1345 rue Notre-Dame, Lachine,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Françoise-Romaine, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**SOUCY (Jos. Adelmar)** — A Pointe St-Charles, le 3 mai 1966, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Jos. Adelmar Soucy, époux de Berthe Hodgson, demeurant 1965, rue Centre. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Enrg.
1270, rue Laprairie
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lie

# Pearson contredit le témoignage du commissaire de la Gendarmerie

**Dès 1967, GM fabriquera à Sainte-Thérèse des voitures pour les USA • En page 46**

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ | Montréal, mercredi 4 mai 1966 / sainte Monique / 82e année, No 103 / 6 cahiers / 100 pages / La météo: ciel variable, frais / Minimum 35 / Maximum 55

## La motion de censure (Affaire Munsinger) est rejetée par 133 voix contre 106

par Jacques Pigeon

OTTAWA. — Le rejet de la motion de censure conservatrice, par 133 voix contre 106, a mis fin à un disgracieux précédent : un débat sur le témoignage du commissaire de la Gendarmerie royale, livré à la dernière séance de la commission Spence, sur l'affaire Munsinger.

Ce témoignage, le premier ministre Lester B. Pearson l'a indirectement contredit en répondant négativement aux quatre questions suivantes :

Le premier ministre a-t-il donné ordre à la GRC de mener des enquêtes sur la vie privée et les activités de membres du Parlement ?

"La réponse, c'est non."

Le chef du gouvernement a-t-il gardé en sa possession quelque rapport que ce soit de la GRC concernant l'affaire Munsinger ?

"La réponse, c'est non."

Le premier ministre savait-il que le nom Munsinger serait mentionné au cours d'un débat aux Communes ;

"Encore une fois, la réponse c'est non."

Enfin, le gouvernement a-t-il demandé à la GRC de mener des enquêtes sur tous les membres du parlement ?

"La réponse, Monsieur le président, est non."

C'est donc de cette façon que le premier ministre, la voix encore éraillée et encore grippée, a résumé le long discours qu'il a tenu aux Communes pour refuter les affirmations de ceux qui ont décrit ses gestes comme un acte de vengeance à l'endroit des conservateurs.

On sait que ce sont ces derniers qui, en 1964, ont ébruité l'affaire Rivard en Chambre, infligeant ainsi une grave blessure au gouvernement libéral.

**Les créditistes sauvent le gouvernement**

Ce sont les créditistes et Thompsonnistes qui, aidés de quelques membres du Nouveau parti démocratique, ont permis au gouvernement libéral de disposer facilement de la motion de blâme.

Peu de temps avant le vote, les créditistes ont présenté un autre amendement demandant "que cessent ces opérations de salissage et que le Parlement se consacre à l'étude de la législation." Mais le président de la Chambre l'a jugé irrecevable.

Et John Diefenbaker, comme toujours, a imputé tous les crimes à son adversaire Lester B. Pearson. Il a évidemment rejeté toutes ses affirmations et décrit son témoignage comme "un crime fantastique envers le Parlement."

Fidèle à ses habitudes il a parlé de "McCarthyisme à son pire" et soutenu que le discours du premier ministre n'était qu'une caricature et "n'était que de bien loin relié à la vérité."

**M. Pearson s'explique**

Le chef du gouvernement a d'abord rappelé que l'opposition n'a pas daigné attendre la fin de l'enquête avant de présenter sa motion de censure. De plus, le commissaire McClellan n'a même pas été contre-interrogé par la commission Spence.

Le chef de la GRC participe

Voir CONTREDIT en p. 2

## Lesage laisse entendre que le rapport Parent ne sera pas rendu public avant les élections

par Franoçis Trépanier

QUEBEC. — A deux heures trente cet après-midi, à l'issue d'une réunion du conseil des ministres qui avait débuté tôt ce matin, le premier ministre a déclaré ne pas savoir s'il pourra rendre public avant les élections du 5 juin la troisième tranche du rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement.

"Je devrai d'abord l'étudier, a-t-il dit, la soumettre à mes collègues du cabinet et quand nous nous serons fait une opinion, nous déciderons de la rendre publique."

On a demandé à M. Lesage s'il pensait pouvoir étudier le document durant la campagne électorale. "Suivez-moi et vous verrez si j'ai le temps de le lire", a-t-il répondu, laissant entendre que le temps lui manquerait.

M. Lesage a dit qu'il recevait mercredi prochain la dernière tranche du rapport Parent et qu'il avait reçu ce matin une lettre du président de la Commission, datée d'hier, pour solliciter officiellement une entrevue.

La Commission royale d'enquête sur l'enseignement a adressé

Voir LESAGE en page 2

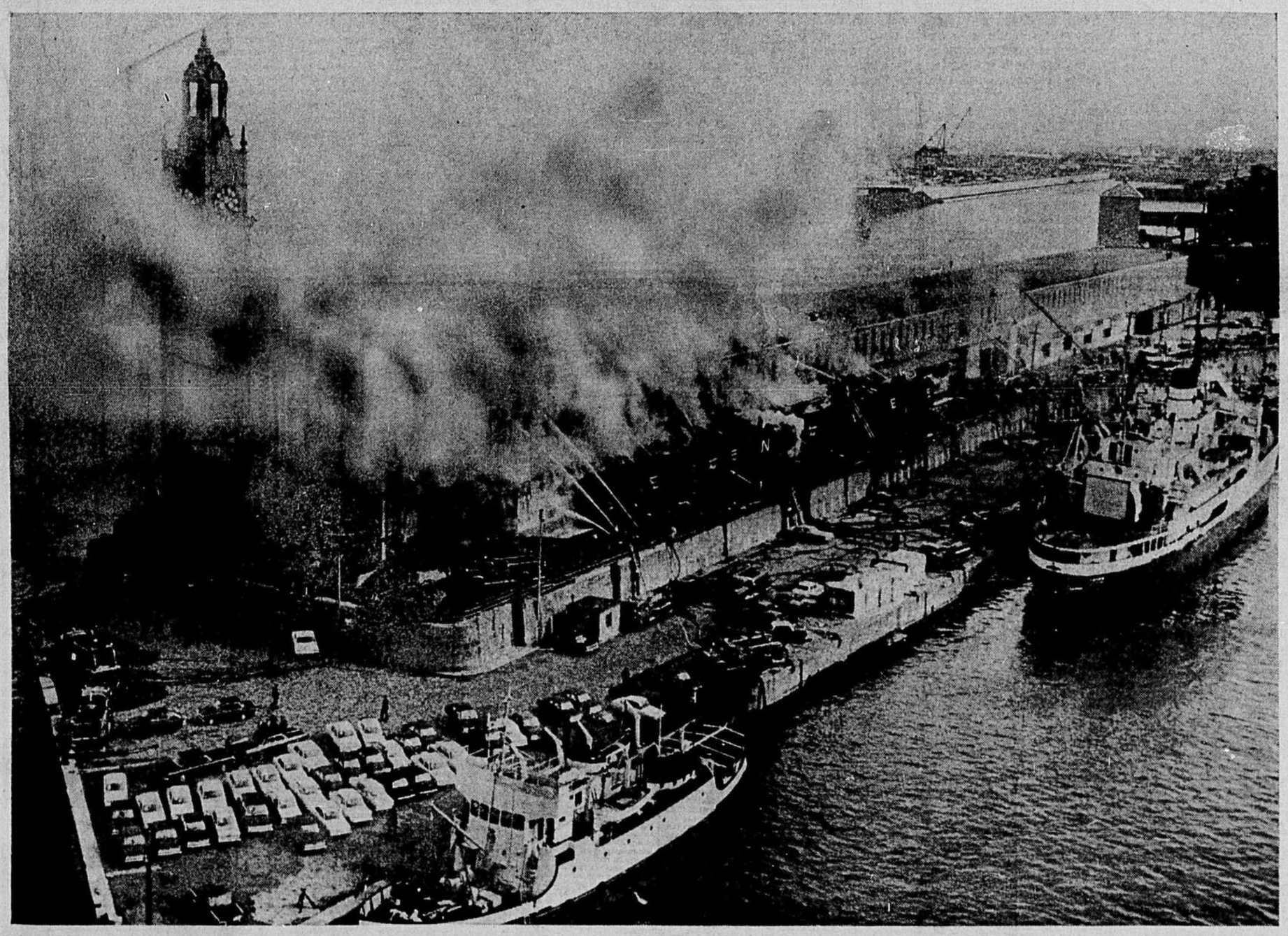


Photo aérienne Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

*Deux cent cinquante pompiers de la brigade des incendies de Montréal ont déployé un attirail spectaculaire pour combattre les flammes qui ont détruit, hier, le hangar 19 situé à peu près au pied de la rue Berri, dans le port de Montréal. C'était leur deuxième combat en moins de 48 heures dans le port. Ils ont réussi au moins à circonscrire les flammes au seul hangar 19. Deux navires et le hangar 18 ont été épargnés. (Voir autres photos en page 21)*

## Grève demain des professionnels à l'emploi du Québec

par Gilles Pratte

Quelque 2,000 professionnels à l'emploi du gouvernement provincial déclencheront la grève jeudi midi, après avoir touché leur paye le matin.

Ces employés de l'Etat qui recherchent la conclusion de leur première convention collective de travail font partie de six syndicats affiliés à la Confédération des syndicats nationaux.

Pour les fins des présentes négociations, ils ont uni leurs forces en un Conseil syndical des professionnels du gouvernement, chargé de signer un contrat unique pour tous ces travailleurs.

Les négociations qui duraient depuis cinq mois ont abouti à une impasse hier après-midi, alors que les représentants du gouvernement refusaient carrément les dernières demandes réduites d'augmentations de salaires.

Les professionnels à l'emploi du gouvernement ambitionnent le même salaire que les ingénieurs travaillant pour la ville de Montréal.

Ils ont toutefois été forcés de modérer leurs espoirs et seraient disposés à accepter $800 de moins par année que les ingénieurs de la ville.

Le gouvernement ayant refu-

Voir GREVE en p. 2

## Si ses profits continuent d'augmenter, Bell devra réduire ses tarifs

OTTAWA (PC) — La Commission des transports à Ottawa a jugé aujourd'hui que les gains de la Compagnie de téléphone Bell du Canada et de la B.C. Telephone Company avaient atteint le niveau maximal permis et que toute autre augmentation devra être annulée par une réduction des taux.

Le rapport de l'agence fédérale fait suite à une enquête qui a duré un an. Il révèle que les gains maximaux permis aux deux entreprises devraient se situer entre 6.2 et 6.6 pour cent des investissements totaux. En 1965, les deux entreprises ont atteint la limite supérieure de cette marge.

Dans leurs deux jugements, les commissaires écrivent : "Si les gains dépassent ce maximum, la Commission demandera à la compagnie de proposer des réductions à la structure des taux, de façon à maintenir les profits à l'intérieur des limites qui nous paraissent raisonnables actuellement."

Depuis 1958, la compagnie Bell, la plus vaste entreprise privée de service public au Canada, pouvait payer $2.43 par action aux actionnaires. Mais au cours des dernières années, les gains ont été nettement supérieurs à ce niveau, au point d'atteindre en 1965 $2.92 par action.

A l'occasion d'audiences publiques tenues l'an dernier, la Compagnie Bell avait demandé à la Commission des transports d'établir ses profits à un minimum de 7 pour cent des investissements totaux, sans plafond déterminé.

D'autre part, la Commission a rejeté les arguments de ceux

Voir BELL en page 2

## Vaste enquête dans le port de Montréal

Depuis hier, plusieurs enquêteurs poursuivent des recherches dans le port de Montréal. L'incendie de cinq alertes qui a rasé hier après-midi le hangar no 19 était un digne écho de celui de dimanche dernier, qui avait ravagé les hangars nos 44 et 45. Les enquêteurs des Ports nationaux, de la Commission des incendies et de compagnies intéressées n'avaient encore découvert aucun indice cet après-midi.

Les deux incendies constituent deux angoissants points d'interrogation, selon M. J. Vaillancourt, chef des relations extérieures du havre montréalais. Mais qu'une main criminelle soit à la suorce des deux désastres, ce n'est qu'une hypothèse pour le moment, même si la chose s'avère tout à fait plausible ; voilà l'opinion de M. Vaillancourt, qui insiste sur le vent de rumeurs invraisemblables ou saugrenues qui s'élève depuis hier.

Reste un fait, les enquêteurs poursuivent leurs investigations et jusqu'à présent, rien ne se dessine de leurs recherches, soit dans un sens, soit dans un autre.

Les enquêteurs du service municipal des incendies viennent à peine d'entamer l'enquête sur la destruction des hangars 44 et 45, à la demande du directeur du port, M. Guy Beaudet, que déjà ils doivent pousser les recherches du côté du hangar 19.

D'après les gardiens du Security Guard Service qui font la surveillance au hangar 19, le feu aurait éclaté dans des ballots de chanvre et se serait propagé au reste des marchandises entreposées avec la rapidité de l'éclair. Tout le personnel employé au hangar, débardeurs, vérificateurs, gardiens, ont à peine eu le temps de déguerpir que le long entrepôt de 509 pieds était la proie des flammes.

Deux cent cinquante pompiers de la brigade montréalaise, répondant aux cinq alertes du directeur du service, ont combattu l'incendie avec tant de compétence qu'ils ont eu le meilleur sur l'élément destructeur deux heures après être arrivés sur les lieux. L'incendie a donné lieu, du reste, à un déploiement spectaculaire de tous les appareils de combat des sapeurs de Montréal.

Mais le hangar occupé par la société McLean Kennedy, vétuste mais renommé à cause de la belle Tour de l'Horloge qui le termine au bout de la jetée, a été complètement ravagé. On ne doit qu'à la science des pompiers que le hangar 18 adjacent ait été épargné tout à fait.

Les pertes sont lourdes toutefois et comprennent, en plus de la destruction du hangar et des marchandises qu'il renfermait, des dégâts énormes aux sept wagons de chemin de fer qui étaient alignés le long du vaste hangar.

Des minutes fébriles ont été vécues dès le début de l'incendie lorsqu'il a fallu en toute hâte organiser l'évacuation de deux lourds cargos qui étaient amarrés aux bittes des hangars 19 et 18. Le maître du port manda d'urgence des pilotes qui acceptèrent de conduire les navires en lieu sûr. Des remorqueurs touèrent le "Rialto" au quai 10 tandis que le "Port Nelson" put jeter l'ancre à l'entrée du bassin Bickerdike.

Par contre, de l'autre côté, d'où les pompiers combattaient les flammes, trois navires amarrés au quai du bassin du Marché restèrent en place. Il y avait deux navires du ministère fédéral des Transports, le "Ville Marie" et le "C. D. Howe" et aussi le bateau de croisières "La Madelon". Aucun des trois ne fut vraiment menacé, grâce encore au savoir-faire des pompiers.

La foule des curieux qui se pressaient autour des quais était contenue par les agents hors l'enceinte du port. Tout de même, un grand nombre avait réussi à briser le cordon et se mêlaient aux débardeurs qui terminaient pour la plupart leur journée de travail.

Du côté du chenal, dans un bras étroit qui sépare le quai de l'île Sainte-Hélène, un bateau pompe fut mis en action. Le "Fire Chief" dirigea son unique lance sur le brasier, mais, trop bas, ne pouvait efficacement lutter contre les flammes. Heureusement, le foyer d'incendie se trouvait de l'autre côté.

Dans une déclaration que LA PRESSE publiait hier, le conseiller municipal Paul-Emile Sauvageau déplorait justement le manque de protection contre l'incendie dans le port de Montréal. Un nouvel incendie se chargeait d'étayer ses revendications d'un réalisme vibrant.

## *Au Vatican, on critique les messes en jazz et les automates d'hosties*

CITE DU VATICAN, (Reuter, AFP) — L'hebdomadaire du Vatican "L'Osservatore Della Domenica" s'élève aujourd'hui contre deux initiatives liturgiques introduites dans certaines églises catholiques parce qu'à son avis elles "trahissent l'esprit de rénovation de la liturgie apporté par le concile Vatican II.

Ecrivant dans l'hebdomadaire, le R.P. Benvenuto Matteucci, trouve que l'interprétation de musique religieuse sur des rythmes de jazz frôle l'absurde et menace d'adopter bientôt le style des "Beatles". Il dit avoir entendu parler d'une messe de ce genre célébrée dans le Québec. De même, une messe de style rock 'n' roll a été célébrée récemment dans une salle religieuse de Rome.

Selon ce théologien, ces initiatives, même si elles s'inspirent de bonnes intentions, ne conservent à la musique que très peu de son caractère sacré. Et ce n'est certainement pas conforme à l'esprit de rénovation prévu par le concile.

"L'Osservatore Della Domenica" signale également que plusieurs de ses lecteurs ont protesté contre l'installation d'une "machine à distribuer les hosties" dans une église de la région de Ferrare, en Italie. Les fidèles, en pressant sur un bouton et après avoir introduit une pièce de monnaie dans l'appareil, reçoivent dans un ciboire l'hostie qui sera ensuite consacrée pour leur communion.

"Le geste de l'offrande, écrit l'hebdomadaire du Vatican est un des plus expressif, mais il perd tout son aspect personnel et religieux s'il est réduit à la pression d'un bouton. La solution qui consiste à appliquer les appareils électro-ménagers à la grâce n'est pas la bonne. De même que personne ne saurait songer à introduire le système de la confession par téléphone avec tarif réduit après 22 heures."

**(On sait que l'an dernier deux expériences ont été tentées dans la province de Québec. L'une à Saint-Agricole, dans le diocèse de Mont-Laurier, où dans une paroisse dirigée par un ancien missionnaire la messe était chantée sur des airs rythmés ; l'autre a lieu occasionnellement à Montréal, en l'église de la paroisse St. Dominic's, rue de Lorimier, où le père-curé Schultz célèbre la "Hootenay Mass", une messe "folklorique" chantée au son des guitares. Dans aucun de ces cas, il ne s'agissait de jazz et seule l'expérience de Mont-Laurier a été empêchée d'être poursuivie par les autorités.)**

**SOMMAIRE**

Annonces classées / 77 à 85, 88 à 90
Bandes dessinées / 70
Courrier "Que faire ?" / 54
Décès, naissances, etc. / 92
Des mots et des phrases / 13
Editorial / 4
Finance / 46 à 48
Horoscope / 36
Immeuble / 32, 33
Jardinage / 12
Loisirs et récréation / 69, 70
Mots croisés / 89
Nouvelles internationales / 51, 60, 61
Radio et télévision / 40, 41
Sciences / 68
Spectacles et concerts / 62, 63
Sports / 71 à 76
Sur les quais / 86
Tribunaux / 10, 11
Vie féminine / 52 à 59
Vie mondaine / 53
Vie religieuse / 18, 19
Vie syndicale / 87
Votre médecin / 20

## LESAGE

SUITE DE LA PAGE 1

officieusement au mois de mars une demande d'entrevue au premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, pour pouvoir présenter la dernière tranche de son rapport, mais sa requête est demeurée jusqu'ici "lettre morte".

C'est ce qu'a révélé, hier, le président de cette commission, Mgr Alphonse-Marie Parent, p.a., au cours d'une conversation téléphonique pendant laquelle il a laissé entendre que la publication de la dernière tranche du rapport pendant la campagne électorale pourrait semer la confusion.

Rejoint à ses bureaux de l'université Laval, Mgr Parent, qui était en voyage à Paris la semaine dernière, a précisé qu'il avait avisé le 24 mars le ministre de l'Education, M. Paul Gérin-Lajoie, que la dernière tranche du rapport de la commission qu'il préside était complétée et pourrait être remise au premier ministre dès que celui-ci en manifesterait la demande.

Mgr Parent a dit que par l'intermédiaire de M. Gérin-Lajoie, il avait alors sollicité une entrevue du premier ministre. M. Gérin-Lajoie devait faire part de sa demande à M. Lesage. Mgr Parent a ajouté que cette procédure avait été celle suivie pour la présentation des autres tranches du rapport.

Dimanche, le premier ministre Jean Lesage avait déclaré que le président de la commission devrait lui adresser une demande sollicitant une entrevue avant que le rapport puisse être rendu public.

Mgr Parent a ajouté que si la procédure suivie n'est pas suffisante, il n'a pas d'objection à agir autrement. "J'ignore quel court-circuit s'est produit", a dit Mgr Parent. "Si on veut que j'adresse une demande officielle, je n'ai pas d'objection à le faire."

La dernière tranche du rapport Parent doit porter sur le financement de l'éducation et la confessionnalité. Sa publication a fait jusqu'ici l'objet de nombreux commentaires, notamment de la part du chef de l'Opposition, M. Daniel Johnson. Celui-ci a laissé entendre en particulier que le gouvernement cherche à cacher quelque chose en ne publiant pas ce document. Ce "quelque chose", selon le chef de l'Union nationale, ce sont des réformes touchant la confessionnalité dont le peuple ne voudrait pas ainsi que des impôts. Et, c'est pour cette raison que le gouvernement attendrait après les élections pour publier le rapport, toujours selon M. Johnson.

Mgr Parent a ajouté qu'en ce qui le concerne, la publication du rapport avant ou après les élections, le laisse indifférent.

"Je vois qu'il y a des pressions pour qu'on le publie", a dit Mgr Parent. "Pour ma part, avant ou après les élections, ça me laisse indifférent".

"Est-ce que votre rapport contient des recommandations qui pourraient avoir une influence sur les élections", a-t-on demandé.

"Ça me paraît difficile, le rapport n'est pas public", a répondu Mgr Parent.

"Dans l'hypothèse où il le serait et que le gouvernement accepterait ses suggestions, est-ce qu'il ferait l'objet des propos de la campagne ?"

"C'est peut-être ça . . .", a répondu Mgr Parent. "On veut peut-être éviter la confusion . . ."

Questionné sur les affirmations de M. Johnson selon lesquelles sa commission se montrerait complaisante à l'égard du gouvernement, Mgr Parent a nié catégoriquement l'existence d'une telle situation et a ajouté : "Jamais, on n'a tenté de nous influencer. Evidemment, M. Johnson peut croire le contraire. De toutes façons, je lui en dirai un mot lorsque l'occasion se présentera".

# Adenauer souhaite qu'Israël serve de modèle à toutes les nations du monde

TEL AVIV. (AFP, Reuter) — "Seuls ceux qui, comme moi, ont passé par les terribles épreuves du passé comprendront les sentiments que j'éprouve devant vous sur cette terre d'Israël", a déclaré le Dr Konrad Adenauer, en recevant hier, à Rehovoth, le titre de membre honoraire de l'Institut Weizmann.

La toge sur les épaules, le Dr Adenauer a ajouté : "La tâche dont je tire le plus de gloire est d'avoir contribué à la réconciliation de nos deux peuples. Depuis le jour où j'ai occupé le poste de chancelier fédéral, ce fut là ma plus belle entreprise".

"Je voudrais qu'Israël, avec son dynamisme serve de modèle à toutes les nations du monde. Je vous souhaite un brillant et pacifique avenir", devait dire encore l'ancien chancelier dont le discours fut chaleureusement applaudi.

Pour sa part, le premier ministre israélien, M. Lévis Eshkol, a rendu hommage hier soir, aux qualités d'homme d'Etat et d'humaniste dont a su faire preuve le Dr Adenauer "pour effacer la honte du régime nazi".

Dans une allocution prononcée au cours du banquet offert à sa résidence de Jérusalem, en l'honneur de l'ancien chancelier de l'Allemagne fédérale, M. Eshkol a déclaré : "Les relations israélos-allemandes ne sont pas des relations de routine, car le peuple juif attend que l'Allemagne prenne conscience de l'énorme fardeau du passé. A cet égard, nombreux ont ceux qui dans le monde vous considèrent comme un pionnier".

Après avoir fait l'éloge de la compréhension du Dr Adenauer à l'égard des problèmes spécifiques d'Israël, M. Eshkol a ajouté : "Israël n'a pas oublié et ne peut oublier que le régime nazi a été responsable de l'anéantissement de six millions de Juifs, soit le tiers du peuple juif.

# Nouvelle classification des tâches chez les fonctionnaires fédéraux

OTTAWA (PC) — Le service civil subira le 1er octobre une transformation, qui distribuera les emplois et attribuera les salaires d'une nouvelle façon. Ce changement prochain a été annoncé par le ministre du Revenu, M. Edgar J. Benson, également vice-président du Conseil du Trésor.

M. Benson a précisé qu'aucun fonctionnaire ne subirait de réduction de salaire et qu'au contraire plusieurs obtiendraient de légères augmentations.

Les fonctionnaires concernés sont ceux des bureaux: sténographes, secrétaires, dactylos, standardistes, opérateurs de machines et commis.

La section de la revision des tâches au Bureau de la Commission du service civil procédera au reclassement dans cinq autres catégories d'employés du gouvernement. Plusieurs nouvelles attributions seront rétroactives.

M. Benson a indiqué également qu'il s'agissait de la première transformation du genre au sein du service civil depuis 1920.

En même temps que M. Benson, M. John Carson, président de la Commission du service civil, a fait savoir que les employés croyant subir un préjudice à la suite du changement avaient un mois pour demander une revision de leur cas.



**La reine-mère à Vancouver**

La reine-mère d'Angleterre (à gauche) s'est arrêtée durant sept heures aujourd'hui, à Vancouver, de retour de son voyage de six semaines en Australie et en Nouvelle-Zélande. Elle devait ensuite prendre l'avion à destination d'Ottawa pour une courte visite avant de rentrer en Grande-Bretagne. La mère de la reine Elisabeth a été accueillie à sa descente d'avion par le lieutenant-gouverneur Pearkes, de la Colombie-britannique.

## GREVE

SUITE DE LA PAGE 1

sé d'agréer cette dernière concession, le président du Conseil syndical, M. André Marcoux, a annoncé que la grève éclaterait jeudi.

Les professionnels du gouvernement demandent des augmentations générales de 20 pour cent pour la première année du contrat ; et de 10 pour cent pour la seconde année, plus $1,000 en compensation, rétroactive au début des négociations.

M. Marcoux a souligné que c'est à la suite des difficultés encourues d'abord par les ingénieurs du gouvernement et ensuite par les autres professionnels que les six groupes concernés ont décidé de faire front commun et de présenter au gouvernement les mêmes réclamations.

Les parties se sont rencontrées lundi pour discuter les articles portant sur les autres sujets que les salaires, dont la sécurité syndicale.

Lors de cette rencontre, note M. Marcoux, les syndiqués ont montré leur bonne volonté en acceptant, comme le proposait le gouvernement, que les articles concernant les allocations pour frais de déplacement par automobile soient étudiés plus tard par des comités ad hoc.

Malheureusement, précise M. Marcoux, au chapitre de la sécurité syndicale l'employeur a maintenu ses positions en refusant catégoriquement la formule Rand aux professionnels.

Le président du syndicat estime qu'en définitive le gouvernement s'attend que les professionnels se fassent "missionnaires" de la revalorisation de la fonction publique.

Les professionnels qui connaîtront jeudi leur première expérience de grève sont les ingénieurs, les ingénieurs forestiers, les arpenteurs-géomètres, les agronomes, les comptables agréés, les biologistes, les médecins vétérinaires, les chimistes, les diplômés en sciences commerciales, les économistes, les géographes, les physiciens, les mathématiciens, etc.

## CONTREDIT

SUITE DE LA PAGE 1

d'ailleurs aujourd'hui, en Europe, à une réunion de l'Interpol.

D'après M. Pearson, il est normal que le premier ministre demande à la GRC de lui fournir des résumés des enquêtes qu'elle a conduites. Je l'ai fait dans le cas Spencer, a-t-il dit, à la requête même de l'opposition et ce dossier relate des événements antérieurs à mon accession au pouvoir.

Il rappelle également qu'il n'existe qu'une sorte de documents que le premier ministre ne peut consulter : ce sont les procès verbaux des réunions de cabinet de ses prédécesseurs.

Il précise que dès la prise de pouvoirs des libéraux, son gouvernement a entrepris une revision complète des méthodes utilisées pour assurer la sécurité de l'Etat.

Le témoignage du commissaire McClellan laissait clairement entendre que le premier ministre l'avait convoqué dans le but de dénicher un scandale conservateur et ce, quelques jours après l'éclatement de l'affaire Rivard.

Cette affirmation, le premier ministre l'a niée totalement et a précisé qu'il n'a jamais demandé à la GRC de faire quelque enquête que ce soit sur la conduite des membres du Parlement.

S'il a convoqué le commissaire à son bureau en présence du greffier du Conseil privé, c'est pour s'enquérir de la véracité des allégations de plusieurs membres l'opposition.

Ces derniers, a-t-il dit, soutenaient que la pègre s'était infiltrée à l'intérieur du gouvernement et ces accusations m'ont bouleversé. C'est pour cette raison que j'ai questionné la GRC. Cette dernière m'a d'ailleurs rassuré car l'affaire Munsinger est la seule chose d'importance qu'elle m'a mentionné.

On m'a parlé d'une couple de petites choses, mais elles étaient vraiment sans importance. Avant cette rencontre, le 2 décembre 1964, je ne savais rien de l'affaire Munsinger. Mais j'ai tout de suite compris qu'il s'agissait là d'une affaire bien importante.

J'ai d'ailleurs écrit au chef de l'opposition pour lui demander quelques détails. Plus tard je l'ai convoqué à mon bureau. Je voulais savoir s'il pouvait me donner quelques éclaircissements à ce sujet.

Le chef conservateur, John Diefenbaker, n'a jamais répondu à la lettre du premier ministre. De plus, à la suite de son entrevue avec le chef du gouvernement, il n'a pas donné suite à sa promesse de communiquer plus tard avec lui.

Et c'est pourtant lui qui dirigeait le gouvernement de 1960 à 1963.

Le premier ministre soutient n'avoir appris que plus tard que des rumeurs circulaient à ce sujet dans les couloirs du Parlement.

Le chef du gouvernement refute avec la même aisance l'accusation selon laquelle il aurait conservé sur son bureau des résumés du dossier de la Gendarmerie. Rien n'est plus faux, a-t-il dit. Je l'ai remis, quelques jours après l'avoir reçu, au greffier du Conseil privé qui est en même temps chargé de la garde de documents relatifs à la sécurité de l'Etat.

On sait que le ministre de la Justice, M. Lucien Cardin, a donné un départ fulgurant à l'affaire Munsinger en mentionnant le premier ce nom en Chambre. Le premier ministre a rappelé hier qu'il ne s'agissait pas là d'un geste prémédité et qu'il ne savait pas que son collègue lancerait l'affaire sur le parquet de la Chambre.

Le chef du gouvernement précise également qu'il n'a jamais fait circuler le dossier. Seul Me Guy Favreau qui, à cette date, était ministre de la Justice en a pris connaissance avec lui.

Le premier ministre a conclu qu'il n'est jamais parti à la recherche de scandales impliquant ses ennemis politiques, et que jamais il n'a ordonné la tenue d'enquêtes sur quelques membres du Parlement que ce soit.

Le vote, hier soir, a mis fin à ce débat. L'affaire reprendra de plus belle lundi prochain, cette fois devant le juge chargé de présider l'enquête royale.

# La première section de la Plaza Alexis Nihon sera ouverte le printemps prochain

La maquette de la première section de la Plaza Alexis Nihon, à l'angle des rues Sainte-Catherine et Atwater, a été dévoilée au cours d'une conférence de presse à laquelle assistaient les principaux dirigeants de la compagnie Steinberg Ltée et des représentants de la compagnie ACI Property Corporation, société de mise en valeur du projet.

La maquette représente un mail à trois étages destiné à des magasins de détail. La compagnie Steinberg se propose d'y installer un magasin à rayons multiples et l'un des plus vastes supermarchés du Canada.

Une fois terminé, l'ensemble architectural abritera des magasins de détail, des bureaux et des appartements.

La construction de la Plaza Alexis Nihon, qui coûtera au total $35 millions, se fera par étapes. Ainsi, la première phase des travaux comprend la contruction du mail de trois étages. Celui-ci sera recouvert d'un dôme transparent. Il comprendra en plus du magasin à rayons multiples et du supermarché, plus de 100 boutiques, des bar-salons, des restaurants, des comptoirs casse-croûte, un cinéma de 1,100 sièges et un parc de stationnement pour plus de 1,350 voitures.

L'ouverture du mail est prévue pour le printemps prochain.

Le président d'ACI Property Corporation, M. Emilio Gioia a mentionné que le niveau du métro sera terminé au début d'octobre, ce qui permettra aux usagers des lignes de transport d'emprunter l'édifice lorsqu'ils circuleront entre le Square Cabot (Terminus des autobus) et la station de métro.

# Ford: l'industrie n'a pas assez fait pour la sécurité routière

DETROIT. (UPI-PA)—Henry Ford II, président de Ford Motors Co., a déclaré hier que l'industrie de l'automobile aurait dû faire plus qu'elle n'a fait dans le passé pour promouvoir la sécurité routière.

Il a ajouté que les présentes dépositions devant le Congrès américain, qui sont souvent de dures critiques de l'industrie de l'automobile, font oeuvre précieuse d'éducation.

Toutefois, a noté M. Ford, qui s'adressait à un congrès du "National Purchasing Agents", les automobiles "ont été sujettes à beaucoup de critiques de la part de gens irresponsables et mal informés. Trop d'efforts ont été consacrés à trouver des coupables, pas assez à la recherche rationnelle en vue de trouver des solutions constructives".

Jusqu'à tout dernièrement, a précisé M. Ford, "presque toutes les initiatives en vue d'améliorer la sécurité routière ont été prises par l'industrie de l'automobile elle-même. Néanmoins, j'aurais souhaité que l'industrie ait fait plus, et plus tôt".

Nous n'avons pas réagi "assez rapidement et assez vigoureusement en vue d'aider à combattre la hausse croissante des accidents de la route", a dit M. Ford.

Il croit que les présentes dépositions devant le Congrès créent le climat nécessaire au sein de l'opinion publique en vue de passer à une action constructive.

De son côté, M. M. R. Darlington, directeur du "U.S. Automobile Industry's Highway Safety Committee", a déclaré à Vancouver que l'actuelle controverse au sujet de la sécurité routière apporte de la confusion sur les causes premières du chaos qui règne sur les routes.

Selon cet expert en sécurité, les conducteurs et les mauvaises routes sont plus à blâmer pour le nombre élevé de morts et de blessés que les automobiles elles-mêmes. Il a prôné la construction d'un plus grand nombre d'autoroutes, la mise en place d'une police de la route plus efficace et de meilleures méthodes d'examens pour les conducteurs.

Par ailleurs, déposant hier devant le Congrès, M. Louis P. Spitz, président de la "Vehicule Equipment Safety Commission" (VESC), a admis qu'en huit ans d'existence, cette commission n'avait mis au point qu'un seul règlement standard (concernant les pneus) mais qu'elle se mettait maintenant résolument à l'oeuvre.

Souvent accusée de prendre ses directives chez les constructeurs d'automobiles, la commission s'est défendue hier en affirmant que si peu avait été fait, c'était qu'il avait fallu cinq ans pour s'organiser et huit ans avant de se trouver un président. M. Spitz a expliqué cet état de choses en disant que les membres de la commission doivent obtenir les autorisations des gouvernements des Etats ainsi que l'argent nécessaire au fonctionnement de l'organisme. Ce qui nous a fait perdre beaucoup de temps, a expliqué M. Spitz.

# Québec enquête sur les cas de typhoïde dans la Beauce

QUEBEC. — Le Dr François Guimond, directeur de l'unité sanitaire du comté de Beauce, mène actuellement une enquête intensive sur la quinzaine de cas de typhoïde rapportés dans la région de Vallée-Jonction.

Des échantillons de sang et des prélèvements d'autres substances ont été transmis au laboratoire provincial du ministère de la Santé à Montréal, en vue de déterminer l'origine de l'épidémie. Les infirmières hygiénistes procèdent également à un questionnaire rigoureux auprès des personnes atteintes de la maladie et des membres de leur famille. Jusqu'à ce jour plus de 1,200 personnes de Vallée-Jonction ont reçu le vaccin contre la typhoïde.

On ne rapporte aucune mortalité, mais certains cas avancés inquiètent sérieusement les médecins. Hier la population de Vallée Jonction a été vaccinée dans une proportion de 75 p. 100.

**L'eau de l'aqueduc serait la cause de l'épidémie**

Selon le Dr Louis-Philippe Dionne de Sainte-Marie de Beauce, l'eau de l'aqueduc municipal de Vallée Jonction serait la cause de l'épidémie.

Il nous a expliqué hier soir par téléphone qu'on a exécuté des travaux de barrage récemment sur la rivière qui alimente l'aqueduc et que divers produits chimiques ont été déversés dans l'eau. Le Dr Dionne a ajouté que l'eau de l'aqueduc est filtrée avant d'être acheminée vers les foyers mais que, par contre, on n'y ajoute pas de chlore. Selon lui, les bactéries qui se trouvent dans l'eau peuvent fort bien être encore vivantes à l'arrivée dans les foyers. Précisons qu'hier, dans la journée, le Dr Guimond qui dirige le bureau de l'unité sanitaire de Beauce avait laissé entendre que l'eau de l'aqueduc municipal ne semblait pas être la cause de la présente épidémie. Pour sa part le Dr Dionne a écarté la possibilité que le lait soit responsable de l'épidémie. Il a précisé que les citoyens de la région ne boivent que du lait pasteurisé et que les expertises faites ces jours derniers n'ont révélé aucune trace de contamination dans le lait.

**Les organismes affaiblis**

Le Dr Dionne a déclaré qu'une forte épidémie de grippe a sévi ces dernières semaines dans la Beauce, rendant ainsi les organismes plus sensibles à contracter toutes sortes de virus. Selon lui cette grippe maligne est en partie responsable de la présente épidémie de fièvre typhoïde. Il s'est empressé d'ajouter que la situation n'est pas alarmante et que l'hôpital de Beauceville dispose d'une quantité suffisante de chloromycéine pour combattre la maladie.

Entretemps, à Québec, un porte-parole du ministère de la Santé a déclaré qu'aucune autre région de la province n'est touchée par l'épidémie.


TEST de GROSSESSE

EN 5 MINUTES 5.00

Aussi TEST PREGNOSTICON sensible après retard de 8 jours 8.00

ANALYSES : urine, sang, glycémie, etc. . . .

Prise de sang à domicile sur demande

PHARMACIES Professionnelles SARRAZIN • CHOQUETTE

Laboratoire à succursale, 921 est, Ste-Catherine VI. 2-9622



LE CENTRE DU COUVRE-PLANCHER

NE MANQUEZ PAS NOTRE ANNONCE

POUR DES SPECIAUX FORMIDABLES

PAGE 70

MONTREAL FLOOR COVERING LTEE


# "Ma proposition au sujet du Vietnam n'est pas d'inspiration américaine"

— Pearson

OTTAWA. (PC, AFP) — M. Lester Pearson a nié hier que sa suggestion au sujet d'un cessez-le-feu qui serait suivi de l'évacuation graduelle du Sud-Vietnam par les troupes américaines et nord-vietnamiennes ait été d'inspiration américaine.

Interprétant les déclarations de M. Pearson, un porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères avait affirmé, en effet, qu'il s'agissait "d'une vieille manoeuvre américaine qui ne mérite pas de commentaires".

D'autre part, un porte-parole du ministère canadien des Affaires extérieures a précisé que la suggestion du premier ministre était une esquisse des conditions acceptables en vue d'un cessez-le-feu, plutôt qu'une proposition en bonne et due forme. Il a ajouté que si les propos de M. Pearson ont été interprétés comme une proposition, il n'est pas surprenant que la suggestion ait été rejetée.

Le premier ministre a déclaré aux Communes qu'il a fait cette suggestion lundi à la lumière des activités déployées par la Commission internationale de contrôle de la trêve en Indochine en vue de trouver une solution pour mettre fin à la guerre du Vietnam. Il a ajouté qu'il s'était basé également sur les résultats de ses conversations avec le secrétaire général U Thant et d'autres personnages.

Au sujet de l'admission de la Chine communiste à l'ONU, M. Pearson a affirmé que la position du Canada était inchangée, de même qu'en ce qui concerne la reconnaissance diplomatique à l'égard de ce pays. Le premier ministre répondait aux questions soulevées en Chambre à propos de la suggestion qu'il avait faite lundi et de certaines déclarations du secrétaire général U Thant et du président de Gaulle.

Le leader du NPD, M. Douglas, a demandé si le Canada appuierait une demande d'admission de la Chine populaire à la prochaine Assemblée générale de l'ONU, vu que le premier ministre avait déjà affirmé que l'ONU devrait être un "organisme universel". M. Pearson a répliqué que le Canada n'avait pas changé d'attitude à ce sujet et qu'il considérait que l'ONU ne pouvait pas résoudre ou aider à résoudre des conflits si l'une ou l'autre partie en cause n'était pas membre de l'organisation.

## LA MÉTÉO

MINIMUM CETTE NUIT: 35

MAXIMUM DEMAIN : 55

Bureau météorologique du Canada, Dorval, (PC) — **Régions de Montréal et Ottawa; Laurentides et Mauricie :** Nuageux, puis généralement ensoleillé au début de l'après-midi; demain, ensoleillé, puis très nuageux l'après-midi. Frais. Vents du nord-ouest de 20 milles avec rafales de 30 tombant cette nuit. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal, 35 et 55; Ottawa et Sainte-Agathe, 30 et 50; La Tuque, 25 et 45.

**Cantons de l'Est; région de Québec :** Généralement nuageux, neige légère éparse ou averses, puis ensoleillé sauf quelques intervalles nuageux après-midi; demain, généralement ensoleillé, puis nuageux vers le soir. Frais. Brises légères tournant après-midi aux vents du nord-ouest de 20 milles; brises légères cette nuit. Minimum cette nuit et maximum demain: Sherbrooke, 30 et 55; Québec, 30 et 50.

**Pontiac-Témiscaminque et Abitibi :** Généralement ensoleillé aujourd'hui; demain matin, nuageux, averses plus tard. Frais. Vents du nord-ouest de 15 milles tombant ce soir. Minimum cette nuit et maximum demain : Témiscamingue, 30 et 45; Rouyn, Noranda et Val d'Or, 25 et 45.

**Région du Lac Saint-Jean:** Nuageux sauf éclaircies, neige légère éparse après-midi; ciel dégagé ce soir; demain, ensoleillé puis nuageux l'après-midi. Froid. Brises légères tournant après-midi aux vents du nord-ouest de 15 à 20 milles avec rafales; brises légères cette nuit. Minimum cette nuit et maximum demain : Chicoutimi, 20 et 45.

**Régions de Rimouski, de Gaspé, de Baie-Comeau et de Sept-Iles :** Nuageux sauf quelques éclaircies après-midi ; ciel dégagé cette nuit; généralement ensoleillé demain. Frais. Vents d'est de 15 milles tournant ce soir aux vents du nord-ouest de 15 milles. Minimum cette nuit et maximum demain : Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Gaspé, 25 et 45 ; Baie-Comeau et Sept-Iles, 20 et 45.

## BELL

SUITE DE LA PAGE 1

qui voulaient que la Compagnie Bell soit forcée de vendre la Northern Electric Company, filiale entièrement possédée par la Compagnie Bell.

La Commission a jugé que les investissements de la Compagnie Bell dans cette filiale n'étaient pas nuisibles aux intérêts des abonnés. La Compagnie Northern vend l'équipement à des prix égaux ou inférieurs à ceux du marché et ses profits ne sont pas excessifs si on les compare à ceux d'entreprises du même genre.

En somme, les commissaires ne voient pas pourquoi les profits de Northern Electric Company devraient être comparables à ceux qui sont jugés raisonnables pour la Compagnie Bell.

Lors des audiences publiques, on a qualifié le régime de retraite entièrement financé par la Compagnie Bell de régime trop coûteux. La Commission le juge raisonnable et approprié. Il n'a pas été prouvé que la participation des employés au financement du régime permettrait des économies aux abonnés.

Dans ses deux jugements, la Commission souligne que son pouvoir de limitation des profits découle de son pouvoir de régir les structures de taux. Elle dit aussi que les deux entreprises ont connu récemment une grande expansion quant au nombre d'appareils mis en service et quant aux sommes investies dans l'équipement automatique.

*Un seul précepte contient toute la loi en sa plénitude : Tu aimeras ton prochain comme toi-même.* (Gal 5, 14)


STOA GALLERY LTD.

ANNONCE

9 VENTES A L'ENCAN

Durant mai 1966

6 mai — Livres rares, manuscrits 8 h. p.m.
7 mai — Livres rares 10 h. a.m. et 2 h. p.m.
10 mai — Encan de meubles, porcelaine, cristal et peintures 8 h. p.m.
12 mai — Art primitif et précolombien 8 h. p.m.
17 mai — Peintures modernes, impressionnistes, dessins et lithographies 8 h. p.m.
18 mai — Armes et armures 8 h. p.m.
19 mai — Livres militaires, surtout des XVIIIe et XIXe siècles 8 h. p.m.
27 mai — Lithographies et gravures canadiennes 8 h. p.m.
31 mai — Dentelle, verrerie, argenterie et plaqués argent 8 h. p.m.

En montre de 10 h. a.m. à 9 h. p.m.

On accepte les offres par téléphone, en autant qu'elles sont confirmés par lettre ou télégramme avant l'encan.

STOA GALLERY LTD.

194 ouest, rue ST-PAUL, Montréal 1, P.Q.

Téléphone : 288-0155, 288-0156

Les encans ci-dessus sont sous la direction de BISSELL & BISSELL LTD.



HOMMES ET FEMMES DE 16 A 45 ANS

songez à votre avenir !



Inscrivez-vous aux cours de machines IBM comprenant

Fonctionnement — Circuit — Programmation — Perforation

RENSEIGNEMENTS EN TELEPHONANT A

861-5426

Pour obtenir renseignements gratuits, écrivez à Automation Data Processing Institute Ltd.

1242, rue Peel, Montréal, P.Q.

Veuillez me faire parvenir, sans obligation, tous les détails nécessaires concernant les cours IBM !

NOM .....

ADRESSE .....

VILLE ..... TEL. .....

AGE ..... DIPLOME .....



ALSTAR

33⅓% de RABAIS

FENÊTRES

d'ALUMINIUM à 3 RAINURES "ALSTAR"

5 ANS de garantie écrite




PRIX DE VENTE SEULEMENT

$25.97 CH.

entièrement installées

Prix rég. $37.95 ch.

TOUTES GRANDEURS

jusqu'à 40" x 68" (108" combinée)

ICI EST LA VALEUR VERITABLE dans une contre-fenêtre à 3 rainures de première qualité à un prix qui vous épargne 33⅓% ! Ces contre-fenêtres supérieures avec "ACTION BASCULANTE" sont faites de pur aluminium repoussé. Chacune est faite sur mesures et ajustée sur mesures. Vous bénirez ces contre-fenêtres pour le confort, la commodité et l'économie de chauffage qu'elles apporteront à votre maison. AGISSEZ MAINTENANT — VENEZ — TELEPHONEZ — MAIS NE MANQUEZ PAS CETTE OFFRE ETONNANTE !

TERMES FACILES

RI. 7-4044

DEMONSTRATION GRATUITE A DOMICILE

Alstar Industries Ltd. 6045 Côte-de-Liesse, Saint-Laurent

LA PRESSE

BUREAUX ET RÉDACTION 849-4711 / LIVRAISON A DOMICILE 849-1138

MONTREAL, MERCREDI 4 MAI 1966 — 82e ANNEE — No 103



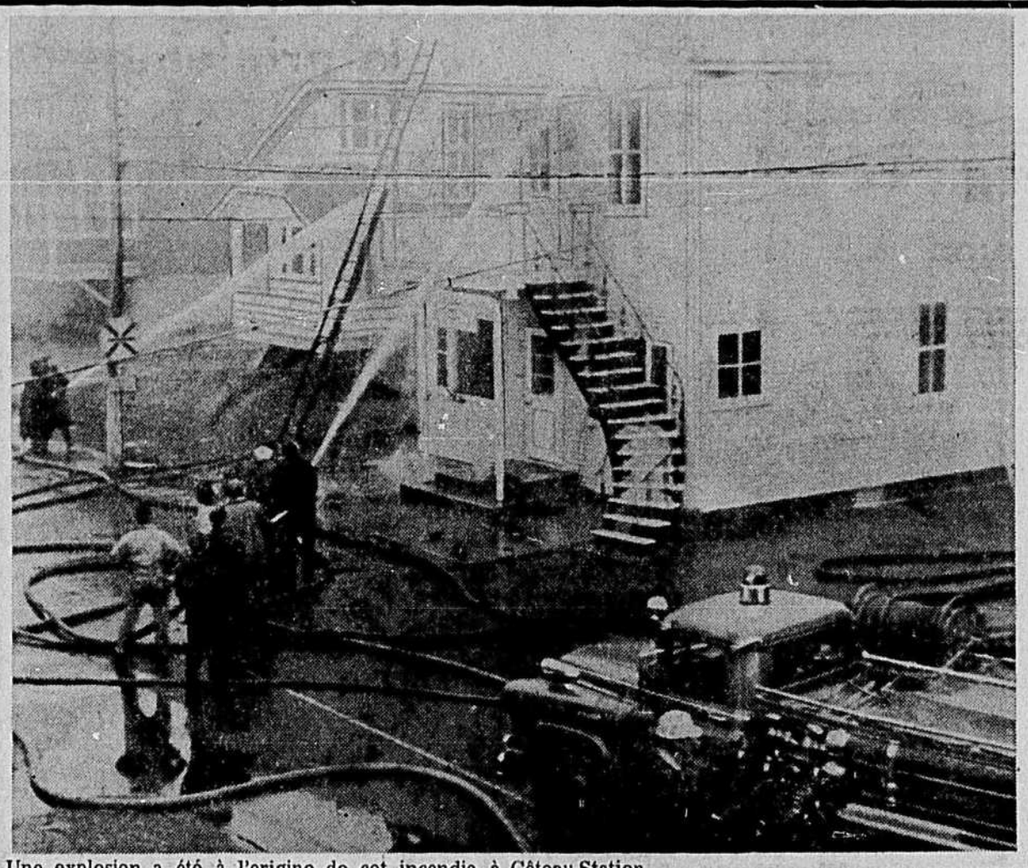
## Un incendie cause la mort d'une fillette d'un an

Une fillette âgée d'un an, France MacDonald, a succombé ce matin aux brûlures qu'elle a reçues hier dans l'incendie de la demeure de ses parents, M. et Mme Alex MacDonald, à Coteau-Station, comté de Soulanges.

Les flammes, qui auraient pris naissance à la suite d'une légère explosion, léchaient déjà le berceau du bébé lorsque des voisins ont réussi à le retirer du brasier. Il a été transporté à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield où les médecins ont vainement tenté de lui sauver la vie.

L'incendie a jeté neuf personnes sur le pavé, le feu ayant partiellement détruit l'intérieur de la maison de deux étages. Les autres enfants de la famille MacDonald ont eu le temps de sortir sains et saufs de la maison en flammes.

Les pompiers volontaires de Coteau-Station, St-Polycarpe et Coteau Landing ont utilisé huit jets d'eau pour éteindre les flammes. Les dégâts sont fort élevés.



Une explosion a été à l'origine de cet incendie à Côteau-Station

# L'Expo s'attire les foudres des cinéastes en les ignorant

par Michèle Juneau

L'Expo vient de s'attirer une fois de plus les foudres d'une association. Cette fois, il s'agit de l'Association professionnelle des cinéastes.

Au tout début de leur conférence de presse, hier soir, les porte-parole de l'Association professionnelle des cinéastes ont tenu à préciser que leurs récriminations s'adressaient tout d'abord aux compagnies privées d'intérêt public et aux compagnies de la Couronne participant à l'Expo : ces dernières ont complètement ignoré les quelque cent membres de l'Association — à quelque exception près — quand est venu le moment d'octroyer des contrats cinématographiques pour la réalisation des films de leur pavillon.

En approchant quelques-uns des principaux membres de l'APC, on décèle toutefois une forte amertume à l'égard de la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle.

Selon eux, le développement des entreprises de cinéma se fait en fonction de la masse monétaire investie dans le secteur cinématographique.

Sur le plan économique, l'Expo, constituant une excellente source de fonds, aurait pu permettre d'accroître cette masse monétaire.

En effet, on peut se demander de quelle façon et à quel endroit les cinéastes canadiens trouveront les fonds nécessaires pour s'installer "pignon sur rue". L'entreprise privée ne semble pas prête jusqu'ici à assumer ce risque.

En somme, nous dit-on, l'Expo, qui représente une certaine force économique, a manqué l'occasion rêvée de lancer une idée.

Mais on rejoint, à travers les commentaires de l'APC, les mêmes reproches adressés tant à l'Expo qu'aux diverses compagnies privées et de la Couronne : on a ignoré les cinéastes du Québec, on les a considérés comme "inexistants" par

Voir CINEASTES en p. 6

## Talents et matériaux canadiens utilisés dans la mesure du possible

— La compagnie de téléphone Bell

En réponse aux commentaires sévères de l'Association professionnelle des cinéastes sur la production cinématographique du Québec à l'Expo, la Compagnie de téléphone Bell du Canada affirme que la plus grande partie de son budget consacré au spectacle cinématographique ira à des talents et matériaux canadiens.

Elle explicite dans son communiqué l'organisation et le fonctionnement de sa production à l'Exposition universelle de 1967 :

"Le pavillon du téléphone de l'Expo 67 est commandité par l'Association du téléphone du Canada (ATC), un organisme transcanadien composé de plusieurs compagnies de téléphone canadiennes, y compris la Compagnie de téléphone Bell du Canada. Bell Canada n'est donc que l'une des compagnies participantes, mais elle agit également en tant qu'agent de l'Association pour la participation de celle-ci à l'EXPO 67.

"L'édifice, l'exposition, le

Voir TALENTS en page 6

# Une nouvelle crise menace l'existence de "Métro-Express"

## Mise à pied de onze journalistes et de quinze collaborateurs à la pige

par André Béliveau

Une nouvelle crise, qui menace l'existence même de ce journal montréalais, vient d'éclater au quotidien "Métro-Express", où le conseil d'administration a annoncé la mise à pied de 11 de ses 33 journalistes réguliers et d'une quinzaine de collaborateurs à la pige.

La mise à pied des journalistes réguliers doit entrer en vigueur le 11 mai.

Cette mesure, selon M. Charles-Henri Dubé, rédacteur en chef et vice-président exécutif, vise à relancer l'administration du journal sur une base rentable.

Elle serait suivie de plusieurs autres congédiements. Le service le plus touché serait celui de la distribution.

Les journalistes, qui viennent tout juste de se former en syndicat (leur requête en accréditation a été enregistrée au ministère du Travail le 21 avril), s'opposent énergiquement à cette décision et se demandent si cette dernière n'est pas un prélude à la fermeture pure et simple du journal par sa direction.

Les collaborateurs à la pige, dont MM. Jean Duceppe, Robert Henry, Jacques Duval, Jacques Plante et Laval Le Borgne, ont déjà été avisés par lettre de leur renvoi. Ces pigistes ne sont pas membres du syndicat.

Par contre, huit des 11 journalistes permanents touchés par la décision de la direction sont des syndiqués. L'un d'eux est même le secrétaire de cet organisme.

Dès qu'ils ont appris la nouvelle, hier, des observateurs des milieux journalistiques et syndicaux de Montréal se sont demandés si les événements survenant à "Métro-Express" pouvaient avoir une quelconque relation avec d'autres faits récents ou actuels, comme la présente campagne électorale, la formation récente du syndicat, l'acquisition par les intérêts Brillant, il y a quelques semaines, de "La Compagnie de publication Le Petit Journal", ou le refus de l'Assemblée législative de permettre à la famille Brillant de vendre le réseau Québec-Téléphone à des intérêts étrangers. On sait que c'est M. Jacques Brillant qui préside le conseil d'administration des "Publications Métro-Express Ltée" et que son frère Aubert en est l'un des principaux actionnaires.

Pour sa part, le président de la cellule syndicale des journalistes de "Métro-Express" doute que le geste des administrateurs vise à "briser les reins" du syndicat naissant. "Pour le moment, a-t-il déclaré, je ne crois pas que la décision de la direction soit inspirée par autre chose que les sérieuses difficultés financières dans lesquelles se débat la compagnie."

Interrogé par LA PRESSE, M. Jacques Brillant a affirmé de son côté qu'il n'était pas question d'antisyndicalisme à "Métro-Express", et qu'il n'y avait aucune relation entre d'une part Québec-Téléphone et "Le Petit Journal", et, d'autre part, les "événements de 'Métro-Express". M. Brillant nous a conseillé de nous adresser à M. Charles-Henri Dubé si nous désirions obtenir plus de renseignements. Déjà rédacteur en chef depuis l'automne dernier, M. Dubé a été promu vice-président exécutif il y a une semaine. "C'est lui qui a la responsabilité de rendre cette chose-là plus rentable, a déclaré M. Brillant, et c'est lui qui pourra le mieux répondre à vos questions."

Rejoint à son domicile, M. Dubé nous a expliqué que "Métro-Express", dont la fondation remonte à l'été 1964, avait toujours été exploité à perte jusqu'ici. Ses actionnaires y auraient investi environ $1 million depuis près de deux ans.

Le jeune quotidien possède actuellement un "tirage aux presses" de 30,000 exemplaires, selon son rédacteur en chef, qui a d'autre part refusé de dévoiler le volume de son "tirage vendu". Ce dernier, selon d'autres sources, s'établirait à environ 17,000 exemplaires.

"Fait à noter, a ajouté M. Dubé, notre tirage aux presses a augmenté régulièrement depuis décembre dernier, à raison d'environ 500 exemplaires par semaine."

En dépit de cette hausse, cependant, les administrateurs estiment qu'ils doivent couper radicalement dans les dépenses d'exploitation. M. Jacques Brillant avait déclaré, lors de la fondation du journal, qu'il s'engageait à maintenir ce dernier pendant cinq ans avant d'espérer en retirer un sou. M. Dubé explique cette apparente volte-face de la façon suivante : "Quand un financier fait une telle déclaration, c'est qu'il s'attend à avoir recouvré ses pertes au bout de cinq ans, et non pas à perdre de l'argent pendant cinq ans. C'est ce qu'il fallait comprendre. Et pour recouvrer ses pertes d'ici 1969, il faut que l'administrateur prenne dès maintenant des mesures radicales."

C'est pourquoi, au cours de la journée de lundi, cinq membres du conseil d'administration ont passé huit heures autour d'une table à "travailler dans les chiffres" et à "établir des

Voir "METRO-EXPRESS" p. 6

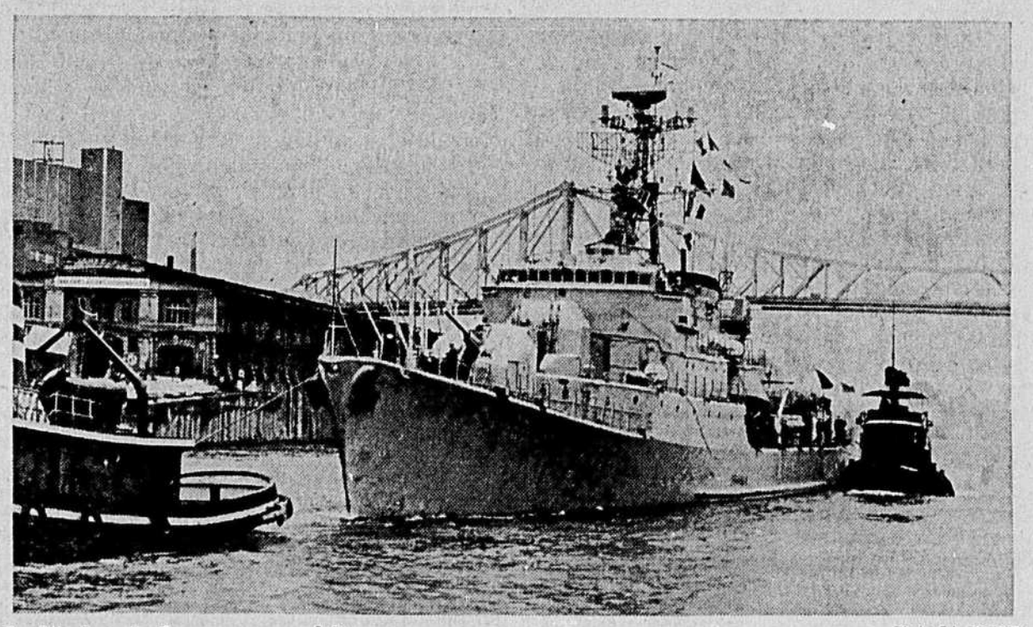


Photo LA PRESSE

## La Marine de France nous visite

L'aviso-escorteur "Commandant Bourdais", de la Marine nationale française, a jeté l'ancre au quai Victoria, ce matin, et y séjournera jusqu'au 9 mai. Les Montréalais sont invités à visiter cette unité auxiliaire des grandes pêches, samedi et dimanche, de 2 h. à 5 h. Successeur de "L'Aventure", le "Commandant Bourdais" fait tous les ans une visite de courtoisie au port de Montréal.

## On désire corriger deux règlements municipaux

Le conseil municipal se verra recommander, à sa séance extraordinaire de vendredi, d'apporter des corrections à deux règlements adoptés lors de l'étude du budget 1966-1967 le 22 avril dernier, soit le règlement "concernant l'assiette, la période d'imposition, le mode de prélèvement et le paiement des taxes personnelles et du prix de l'eau" puis le règlement intitulé "imposition pour l'exercice 1966-1967 de diverses taxes, et détermination du prix de l'approvisionnement d'eau fournie par la Ville et du loyer pour l'occupation du domaine publique".

M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, a déclaré, hier après-midi, que le comité venait d'être saisi d'un rapport de la part de M. Lactance Roberge, directeur du Service des finances. M. Roberge y note qu'"à la suite de l'adoption du budget 1966-1967 par le conseil le 22 avril 1966, il a été constaté que les projets de règlement d'imposition ne sont pas les documents apportés par le comité exécutif et paraphés par le directeur des Finances".

M. Roberge ajoute qu'il ne peut s'expliquer comment cette erreur a pu se glisser.

Enfin, M. Roberge note qu'il y a lieu que le conseil modifie les deux résolutions votées le 22 avril et adopte deux nouvelles résolutions "afin de mettre en vigueur pour 1966-1967 des règlements d'imposition identiques à ceux en vigueur pour l'exercice 1965-1966, tenant compte toutefois de l'article 638 de la charte tel que modifié et en vigueur depuis le 1er août 1965".

Selon ce qu'a noté M. Saulnier, le conseil a ainsi inscrit par erreur les hospices, les asiles, les orphelinats, les loisirs paroissiaux et les institutions de charité au nombre des immeubles soustraits de l'application du prix minimum de l'eau fournie par la Ville. Les édifices qui demeureront soustraits de l'application sont les édifices ou parties d'édifices servant au culte religieux, y compris les terrains sur lesquels ils sont construits, les palais épiscopaux et les cimetières, les presbytères occupés comme résidences des prêtres ou ministre en charge d'une église et les hôpitaux publics.

Egalement vendredi après-midi, le conseil sera appelé à modifier le règlement no 3926 adopté le mois dernier, soit le règlement "déterminant comment les emprunts autorisés par règlement seront effectués, y compris la procédure à suivre et les conditions à observer".

## Deuxième corps repêché aux Cèdres

VALLEYFIELD. (J.-D.G.) — Des chercheurs ont retrouvé dans le St-Laurent, hier après-midi, le corps de Denis Gazaille, âgé de 16 ans, de Valleyfield, qui était disparu le 30 octobre dernier avec un compagnon et de son frère Gilbert, âgé de 17 ans, dont le corps a été retrouvé, samedi après-midi, par M. Emile Richer et son fils Denis, un peu plus à l'ouest, soit près du village des Cèdres, sur l'autre rive. Gilbert Gazaille a été inhumé hier matin, peu de temps avant que MM. Robert Jodoin et Marcel McSween parviennent à localiser le cadavre de son jeune frère. On croit que le corps était remonté à la surface au cours de la journée de dimanche. L'autre disparu, Pierre Lamanque, âgé de 14 ans, de Valleyfield également, fait toujours l'objet de recherches intensives.

LOUEZ
OUTILS et ÉQUIPEMENT
pour
LA MAISON / L'INDUSTRIE / LA CONSTRUCTION
273-2411
Perco
5272 BOUL. ST-LAURENT
OUVERT
le vendredi jusqu'à 8h. p.m.
le samedi jusqu'à midi

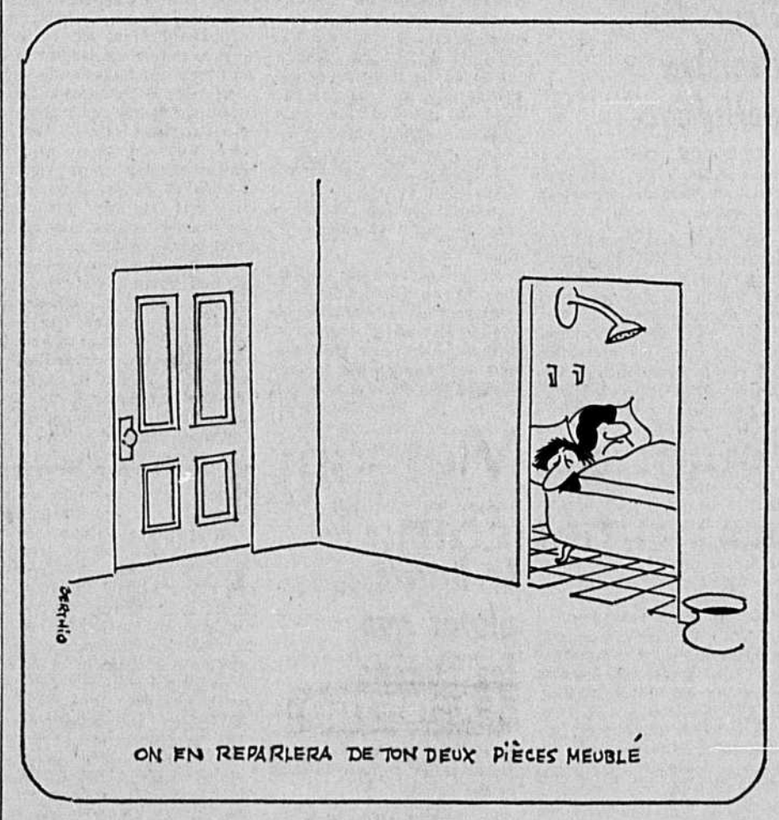
ROLODEX
Sauvez du temps avec un classeur rotatif "ROLODEX"
• Cartes de 3" x 5"
• Capacité de 500 cartes plus index A-Z
• Couvert à bascule
• Boîte en acier gris
Prix rég. : $33.95
SPECIAL PILON $26.95
"Votre centre d'achats d'articles de bureau"
LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC
750 Beaubien 272-9501
8539 St-Laurent 381-6361
800 E. Mt-Royal 524-3081
851 Decarie St-Laurent 748-7961

ANALYSES DU SANG
ANALYSES D'URINES
Analyses complètes des urines $2.50
GROSSESSE
Test biologique (rats) $5.00
Résultat : 36 heures
TEST BIOLOGIQUE $8.00
NOUVEAU !
RESULTATS 2 HEURES APRES RECEPTION DU SPECIMEN
9 a.m. à 3 p.m. dimanche excepté
Positivité après 8 jours de retard
LIVRAISON GRATUITE avec l'achat de $2.00 et plus PRESCRIPTIONS EXCEPTEES
845-7251
Diverses analyses de sang à prix variés
PHARMACIE MONTREAL
DUQUET & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

Selby
"ARCH PRESERVER"
modèle "Elégance"
fera un cadeau chic et de tout confort
POUR MAMAN
à l'occasion de sa fête, dimanche prochain.
Fabriqué par des experts dans du veau souple de haute qualité. Bordures latérales en poult-de-soie. Talons solides. Petite courroie ornant l'empeigne à la hauteur du cou-de-pied. S'obtient dans le noir, le bleu et le brun. — Ajustement parfait pour procurer le maximum de confort. Pointures courantes. $22.95
STATIONNEMENT GRATUIT
Louis Deslauriers Ltée.
H. Giroux et Fils Inc.
6914 St-Hubert, 273-2813 • 1500 Mt. Royal E., LA.1-3164
4029 Ontario E., LA.1-9414

"Faites comme moi"
UN COMPTE EN BANQUE C'EST BIEN MAIS DEUX... C'EST MIEUX!
Faites d'une pierre deux coups. Si vous payez souvent par chèques ouvrez un COMPTE DE CHÈQUES pour protéger votre COMPTE D'ÉPARGNE. Vous réduirez ainsi vos frais de service, tout en touchant le maximum d'intérêt.
LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
OUVERTE TOUS LES SOIRS DE 7H. À 8H.

Fête des Mères
Le plus grand choix de sandwiches assortis 48 morceaux $2.75
Donnez-lui un magnifique cadeau de chez Pegroid's Grande variété $2.75 et plus
PEGROID'S LTEE
4075 ST-DENIS
Livraison par toute la ville
VI. 4-3901




## Montréal songe à un autre emprunt aux Etats-Unis

**L'administration Drapeau-Saulnier a les yeux tournés vers les Etats-Unis en vue d'y lancer un emprunt au nom de la ville de Montréal.**

MM. Drapeau et Saulnier s'adresseront tout prochainement à la Securities and Exchange Commission en vue d'y enregistrer un projet d'emprunt.

Interrogé hier, le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a déclaré que le montant de l'emprunt n'est pas encore fixé.

On sait toutefois que l'on se propose de procéder par voie de soumissions publiques, et non pas par voie de négociations.

Il semble que la ville pourra emprunter à un taux inférieur à 6 p. 100.

On sait que le conseil municipal a modifié le mois dernier le règlement 2369 de façon à fixer à 7 p. 100 le maximum du taux nominal.

Mais, lors de son assemblée spéciale de vendredi, le conseil municipal se verra recommander par le comité exécutif de rétablir à 6 p. 100 le maximum du taux nominal.

M. Saulnier a déclaré hier que le comité exécutif invitera le conseil à agir en ce sens à la suite d'une demande provenant des autorités provinciales.

## La vente de la bière à Westmount : le nombre des permis est augmenté

Il y aura maintenant 10 épiciers licenciés à Westmount qui auront le droit de vendre de la bière en bouteille au lieu de six débits, comme la chose existe depuis 1961 dans le centre commercial de la ville.

Cette augmentation du nombre des permis, dont la limite a cependant été fixée à 11, découle d'un amendement que vient d'apporter le conseil municipal à un règlement poussiéreux datant de 1921.

Cette mesure vise donc à satisfaire à la demande de quatre épiciers indépendants. Selon la limite établie, toutefois, il ne restera qu'un seul permis à émettre (premier arrivé, premier servi !).

Au préalable, tous les nouveaux requérants devront se procurer un permis de la Régie des alcools du Québec, a expliqué le greffier Ronald Seaman.

# La direction de l'Université de Montréal tente de résoudre ses difficultés avec le personnel

Le Conseil des gouverneurs de l'Université de Montréal se réunissait, cet après-midi, et la séance devait être occupée, en grande partie, par l'étude du dossier des négociations et des journées d'étude des employés de la bibliothèque.

Le recteur est arrivé hier soir. Les employés du centre social et ceux de la bibliothèque s'étaient rendus à l'aéroport de Dorval, ce matin, pour l'accueillir; ils se sont tout simplement rendu compte que leur source d'information était inexacte.

Les gouverneurs devaient prendre connaissance, dans le dossier: 1. des contacts officieux maintenus, depuis lundi, par le chef du Service de conciliation de la province, M. Réal Mirrault; 2. de l'appui moral et financier qu'ont accordé ce matin aux grévistes les employés de bureau (non syndiqués), qui se réservent, en outre, le "droit de prendre d'autres décisions"; 3. du télégramme annonçant la décision des employés du Centre social et des résidences de négocier immédiatement, et en même temps, leur prochain contrat de travail collectif avec celui, nouveau, des bibliothécaires; 4. et de la décision des concierges et gardiens de négocier leur premier contrat de travail avant même d'avoir reçu leur accréditation officielle.

En "journée d'étude" depuis le 18 avril, les employés des bibliothèques poursuivent, depuis lundi, le piquetage devant l'immeuble de l'administration, en compagnie des employés du Centre social et des résidences, et des étudiants.

Ils ont reçu jusqu'ici l'appui de tous leurs confrères de travail, des professeurs et des étudiants.

Sur l'ordre du ministre du Travail, le chef du service de la conciliation, M. Mirrault, a maintenu des contacts officieux entre la direction de l'université et ses employés. Il est possible, maintenant, que les négociations reprennent, cette fois entre la direction et les deux groupes des bibliothèques et du Centre social.

Quant aux gardiens et concierges, ils ont avisé la direction, par télégramme, hier après-midi, qu'ils veulent négocier immédiatement, avant de recevoir l'accréditation qu'ils ont demandée en décembre dernier. Ils allèguent que l'article 1, paragraphe c, du Code du Travail, les reconnait déjà comme "association de salariés" habilitée à "négocier et à faire appliquer les conventions collectives".

## TALENTS

SUITE DE LA PAGE 3

spectacle cinématographique et le fonctionnement de ce pavillon coûteront environ $3.5 millions à l'Association. De 75 à 80 p. 100 de cette somme sera dépensée au Canada ; on utilisera dans la mesure du possible des talents et des matériaux canadiens.

"Quatre compagnies cinématographiques canadiennes ont soumis des propositions à l'ATC pour mettre au point et produire la partie cinématographique de l'Exposition — Crawley Films Limited d'Ottawa, Westminster Films Limited de Toronto, Omega Productions Inc. de Montréal, et Individual Sales Limited de Toronto ; une proposition d'un consortium formé par Crawley Films, Omega Productions et Les Films Claude Fournier Ltée fut également examinée.

"En raison de la nature particulière de la présentation cinématographique, l'Association a décidé de couvrir les frais occasionnés par la mise au point des propositions faites par les entreprises cinématographiques suivantes : le consortium ci-dessus mentionné, Westminster Films Limited et Individual Sales Limited — Chris Chapman.

"Parmi les propositions soumises, deux auraient nécessité deux salles pour pouvoir accommoder les spectateurs prévus; une autre nécessitait l'obtention d'une licence de Walt Disney Inc. pour utiliser le procédé Circle-Vision 360 (Circarama).

"Pour prendre sa décision, l'Association a pris en considération deux facteurs primordiaux : le coût et la valeur reconnue du point de vue de divertissement. Elle a décidé d'utiliser le système Circle-Vision et de traiter directement avec le détenteur du brevet, Walt Disney Inc. En traitant directement, l'Association a donc pu choisir un moyen de divertissement de masse qui a fait ses preuves et de bénéficier de l'expérience de l'organisation Disney.

"Bien que le procédé Circle-Vision 360 soit un procédé américain, les séquences de film qui seront utilisées au pavillon du téléphone furent produites et filmées au Canada par des Canadiens.

"L'Association du téléphone du Canada souligne qu'à aucun moment durant les négociations pour les contrats concernant le film en 1964, aucune autre compagnie, personne ou association n'a présenté de propositions pour le contrat."

## CINEASTES

SUITE DE LA PAGE 1

facilité et par manque d'imagination.

"Il est en effet beaucoup plus simple d'engager quelqu'un dont le nom se promène sur toutes les lèvres que de chercher à découvrir un homme aussi talentueux mais moins renommé. C'est plus facile que d'essayer de se renseigner sur un milieu."

L'APC déplore également les répercussions de cette lacune au niveau culturel : **Aucune image, à l'Expo, ne sera projetée par le Québec.**

A un journaliste qui demandait comment concilier les facteurs "nationalisme" et "qualité", l'APC répond que, en l'occurrence le problème ne se pose même pas : "Si nous devions fournir des longs métrages, le problème se poserait peut-être. Mais, dans le cas de l'Expo, où l'on ne présentera que des courts métrages, les cinéastes du Québec ont déjà fait leurs preuves et ont même mérité des premiers prix à l'échelle internationale." (Rappelons ici quelques-uns des cinéastes du Québec qui ont décroché cet honneur : Clément Perron et Georges Dufaux (Venise); Gilles Groulx (Tours); Arthur Lamothe (Locarno); Jacques Godbout (Evian); Jean-Claude Labrecque (Moscou).

On peut, d'autre part, alléguer que en vertu des règlements du BIE l'Expo ne peut exercer aucune pression que ce soit auprès des compagnies quant à l'octroi des contrats. "Mais, réplique l'APC, sans exercer de pression, l'Expo peut recommander quelqu'un, signaler notre existence".

**Nul n'est prophète en son pays**

D'ailleurs, si l'on regarde les quelques renseignements émanant de l'Expo, on est forcé de constater que la Compagnie canadienne de l'Exposition est la première à avoir ignoré les cinéastes du Québec : entre autres contrats, on relève que "L'Homme et les régions polaires" a été accordé à Graham Furgeson, un Américain (budget de $350,000); "L'Homme, la planète et l'espèce", à l'Université de Waterloo, Ontario (budget de $200,000); "L'Homme et la Cité", à John Hubley, un Américain (budget de $125,000); et "L'Homme et l'Océan" au commandant Cousteau (budget de $200,000).

Du côté de la participation privée, on sait que le Pacifique Canadien a octroyé son contrat à Francis Thompson, un Américain; la Compagnie du téléphone Bell du Canada, à Walt Disney, un Américain également (qui a octroyé un sous-contrat à un cinéaste ontarien); le pavillon de l'Acier, à J. Arthur Rank, de Grande-Bretagne et CIL a, de son côté, fait produire un ensemble de films scientifiques aux Etats-Unis.

Des compagnies de la Couronne, on retient que les Chemins de fer nationaux ont fait appel à Crawley Films, Ontario, tandis qu'Air Canada s'est adressé à Saul Bass, un Américain.

Il faut signaler que l'APC a tenté, dès le 21 janvier 1964, par une première lettre à M. Pierre Dupuy, de soulever l'intérêt de l'Expo à son égard.

Une longue correspondance s'ensuivit entre les dirigeants de l'APC et ceux des divers secteurs de l'Expo. Malgré les termes prometteurs et encourageants des gens de l'Expo, les membres de l'APC virent passer le temps sans rien obtenir.

Aujourd'hui, tous les contrats cinématographiques pour l'Expo ont été distribués. Dans l'esprit des cinéastes, il n'est nullement question d'essayer de sauver les miettes, disent-ils, mais plutôt de "signaler une situation anormale".

## 'METRO-EXPRESS'

SUITE DE LA PAGE 3

trateurs ont décidé de "couper à tous les postes."

"Notre premier geste, d'expliquer M. Dubé, a été de réduire de 34 à 24 le nombre de pages d'information — ce chiffre ne tenant pas compte des pages de publicité. Or, nous savons qu'un journal de format tabloid s'administre généralement à raison d'une personne par page, en ce qui a trait à la salle de rédaction. Nous avons donc décidé de réduire le personnel de la rédaction à 24 personnes en tout. Je tiens à souligner que les premiers congédiés ont été les pigistes : nous nous dispensons des services de 90 p. 100 de nos pigistes. Quant aux journalistes, nous tentons de procéder par ordre d'ancienneté, mais cela n'est pas toujours possible, en raison de la diversité des fonctions de chacun. Il y aura d'autres mises à pied dans d'autres services, et surtout dans celui de la distribution, mais nous couperons aussi radicalement à d'autres postes qu'à celui du personnel."

M. Dubé admet qu'en vertu de l'article 47 du Code du travail, un employeur ne peut pas, à compter du dépôt d'une requête en accréditation d'une association syndicale et tant que le droit au lock-out n'est pas acquis, modifier les conditions de travail de ses salariés sans le consentement écrit de l'association requérante ou sans une sentence arbitrale.

"Mais cette règle souffre une exception, fait-il remarquer, lorsque l'employeur peut prouver que de telles modifications sont nécessaires à la survie de l'entreprise. Or, nous sommes certains que l'état de nos budget justifiera notre geste aux yeux de la Commission des relations du travail. Si nous ne posons pas ce geste, le journal n'aura plus qu'à fermer ses portes."

M. Dubé affirme enfin que "s'il y a des gens qui sont absolument favorables au syndicalisme, c'est bien les Brillant et moi-même."

C'est par une lettre signée et par M. Dubé et adressée à M. Ruel, président du syndicat, que les journalistes permanents ont été avisés des mises à pied. On précisait dans cette lettre que les journalistes remerciés recevront, en plus de leurs vacances, une compensation de licenciement équivalant à deux semaines de salaire pour une année complète d'emploi.

Cette compensation, naturellement, n'a pas suffi a rassurer les journalistes, dont les représentants ont aussitôt tenu une séance d'urgence afin d'étudier la situation.

Quelques heures après avoir reçu la lettre, les dirigeants syndicaux ont conféré avec M. Dubé afin d'en accuser réception et de le prier de remettre au conseil d'administration une autre lettre dans laquelle ils sollicitaient une rencontre avec les administrateurs.

Le bureau du syndicat se propose, au cours de cette rencontre, de demander aux administrateurs de retirer les mises à pied et de lui accorder un délai de trois mois.

Si le conseil d'administration décide de ne pas nous accorder cette rencontre, a déclaré hier soir M. Ruel à LA PRESSE, le syndicat en déduira que la compagnie ne tient pas tellement à ce que le journal survive et prendra les mesures qui s'imposeront." M. Ruel n'a pas précisé quelles seraient ces mesures, mais des syndiqués ont laissé entendre que les journalistes pourraient songer à "fermer eux-mêmes le journal avant d'être mis à la porte les uns après les autres, comme cela s'est produit au "Nouveau Journal".

**Le souvenir du Nouveau Journal**

Le souvenir du "Nouveau Journal", en effet, hante les journalistes, qui se demandent si l'aventure du quotidien de la rue Saint-Antoine n'est pas en train de se répéter chez eux. Ils se rappellent notamment que la direction du "Nouveau Journal" avait procédé en deux étapes, licenciant les journalistes en deux groupes distincts, et ils craignent que les administrateurs de "Métro-Express" ne vienne de poser, elle aussi, que le premier geste de la série.

C'est dans cette perspective que les journalistes de "Métro-Express" devaient se rencontrer ce matin à 11 heures dans une salle du bas de la ville, afin de faire le point. De son côté, le bureau du Syndicat des journalistes de Montréal, dont la section "Métro-Express" ne constitue qu'une partie, se réuniront également d'urgence aujourd'hui.

Pour le moment, il n'est pas question que la publication de "Métro-Express" soit suspendue. Les deux parties affirment avoir intérêt à ce que le journal survive. Mais les deux parties avouent également craindre que si "l'autre" ne cède pas, la crise ne se dénoue par la fermeture définitive du quotidien.

"Si nous étions obligés de continuer à fonctionner à perte, déclare M. Dubé, il y a 95 p. cent des chances pour que le journal ferme . . ."

"Ou bien la compagnie va décider de reviser sa décision, reprend M. Ruel, ou bien elle va être obligée de fermer . . .


POSSÉDEZ UN CHALET EXCLUSIF PAR

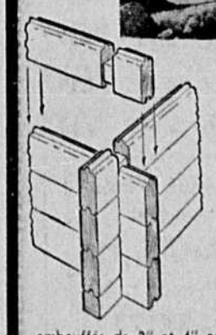
PAN-ABODE

MAISON PREFABRIQUEE

BOIS ROND, CEDRE ROUGE

Brevet no 491373 et brevet en instance





Tous nos modèles sont exclusifs, aussi, avant d'acheter, voyez une de nos constructions afin d'éviter tout futur désappointement. Visitez nos maisons modèles à Chomedey, tous les jours sauf le dimanche.

GENRE DE CONSTRUCTION : Dans la construction Pan-abode, les murs principaux sont les principaux porteurs de la charge. Faits de billots emboufés de 3" et 4" en cèdre, et disposés horizontalement. Les billots Pan-abode sont assemblés avec précision afin d'assurer un ajustement parfait et sont maintenus ensemble par un joint carré. Pour obtenir tout autre renseignement et notre brochure gratuite sans aucun engagement de votre part, envoyez-nous le coupon ci-dessous.

CARACTERISTIQUES :

- *Construction robuste*
- *Prix raisonnable*
- *Votre propre plan si désiré*
- *Termes si désiré*
- *Confortable à l'année longue*
- *Peut servir de camp, chalet, maison, etc.*

Demandez une brochure gratuite

HEURES D'AFFAIRES : Lundi au samedi jusqu'à 5 h. Jeudi et vendredi soir jusqu'à 9 h. FERME LE DIMANCHE

PAN-ABODE (Québec Sales Limited)

2595, boul. CURE-LABELLE, Chomedey, Laval
Téléphone : 688-4460
PAN-ABODE BUILDINGS LIMITED
8585, rue Fraser, Vancouver, C.-B.

PAN-ABODE (Quebec Sales) Ltd.
2595, boul. Curé-Labelle,
Chomedey, Laval. LPR-3
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....



EXCEL



JAMBON GENRE COTTAGE "LEGRADE" lb 69¢

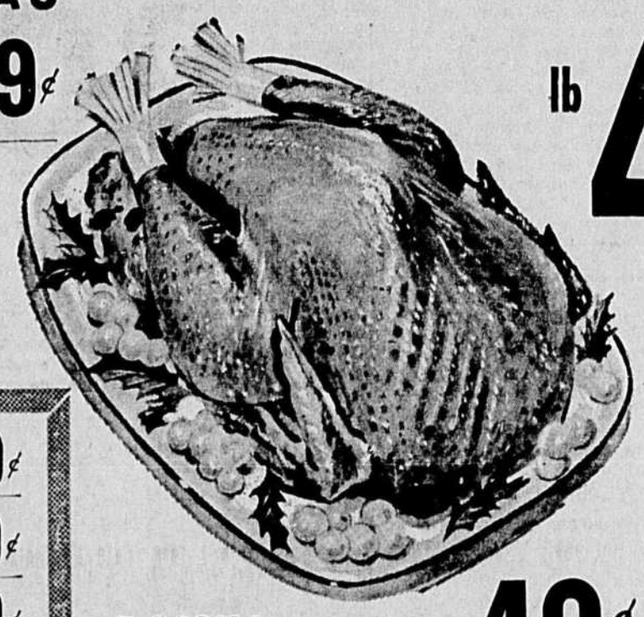
SAUCISSE au PORC "LA BELLE FERMIERE" lb 69¢

SAUCISSE HOT DOG "LA BELLE FERMIERE" lb 55¢

DINDE "BAMBINO" CRY-O-VAC CATEGORIE "A" – 8 à 10 lb lb 45¢

FESSE DE VEAU DE LAIT, JARRET, BLANC ENLEVE lb 59¢

FOIE de VEAU FRAIS lb 99¢



PRIX EN VIGUEUR LES 5-6-7 MAI 1966 POUR VOTRE MARCHE EXCEL LE PLUS PRES

COMPOSEZ : 731-7641

| | | |
|---|---|---|
| DETERSIF "MIR" | TRI-PACK | 79¢ |
| NOURRITURE | POUR BEBE 'HEINZ' Pot 4¾ oz | 6/79¢ |
| CEREALES "HEINZ" | Carton 8 oz | 29¢ |
| POUDRE de GELEE | "JELL-O" Carton 6 oz | 5/1.00 |
| PAPIER de TOILETTE | "VANITY" rouleaux | 8/1.00 |
| APPRET à SALADE | "MIRACLE WHIP" Pot 32 oz | 59¢ |
| GRAISSE "CRISCO" | Boite 3 lb | 1.19 |
| HUILE VEGETALE | "CRISCO" Bout. 38 oz | 95¢ |
| SUCRE | avec achat de 4 ampoules électriques AU PRIX REGULIER | 5 lb /9¢ |
| BETTERAVES | SURES "RAYMOND" Pot 24 oz | 4/1.00 |
| BETTERAVES | SUCREES "RAYMOND" Pot 24 oz | 4/1.00 |
| JUS de TOMATES | "LIBBY" Boite 20 oz | 5/89¢ |
| PREM | Boite 12 oz | 59¢ |
| JAMBON "SWIFT" | Boite 1½ lb | 1.99 |
| MARGARINE "EXCEL" | Boite 1 lb | 2/59¢ |
| EAU de JAVEL | CONCENTREE "EXCEL" Bouteille plastique 64 oz | 39¢ |
| SAUCE ET GELEE | D'ATOCAS 'OCEAN SPRAY' Boite 15 oz | 2/55¢ |
| FARINE | "ROBIN HOOD" Sac 5 lb | 49¢ |
| OEUFS | CATEGORIE "A" EXTRA GROS EXCEL Douz. | 67¢ |



RAISIN ROUGE 2 lb 49¢



POIRES "ANJOU" grosseur 165 DOUZ. 59¢

RADIS CELLO 3 paquets 25¢

LAITUE grosseur 24 2 pommes 45¢



ORANGES "SUNKIST" grosseur 163 2 douz 69¢

GAGNEZ 3 CHEVROLET 1966



TAXES de VENTE et LICENCE INCLUSES

VALEUR TOTALE $10,000

CHAQUE DOLLAR D'ACHAT CHEZ VOTRE MARCHE "EXCEL" VOUS DONNE UNE CHANCE DE GAGNER UNE DE CES TROIS "CHEVROLET" AUTOMATIQUES 1966. DEMANDEZ VOS COUPONS DE PARTICIPATION A LA CAISSIERE, CETTE PROMOTION SE TERMINE LE 18 JUIN 1966.

TIRAGE LE 25 JUIN 1966

# MONTRÉAL

## Bourse de Montréal

| Ventes | | Haut | Bas | 3 h. |
|---|---|---|---|---|
| 1475 | Abitibi | 11⅝ | 11½ | 11½ |
| 125 | Algoma | 63 | 62½ | 62½ |
| 1250 | Alliance | 235 | 220 | 230 |
| — | Alcan 1 pr | 20 | 20 | — |
| 325 | id 2 pr | 42½ | 42½ | 42½ |
| — | Anglo CP | 9½ | 9½ | — |
| — | id Pr | 21 | 21 | — |
| — | AngT 4½ pr | 39 | 38 | — |
| — | id 265 pr | 47½ | 47½ | — |
| 130 | id 290 pr | 50½ | 50½ | 50½ |
| — | Argus | 19¼ | 19¼ | — |
| — | id 2.60 Pr | 46⅜ | 46⅜ | — |
| — | Arg C Pr | 11⅝ | 11⅜ | — |
| 2270 | Alcan Al | 42½ | 41¾ | 41¾ |
| — | id 4¼ pr | 46½ | 46½ | — |
| 550 | Asbestos | 22½ | 22¼ | 22¼ |
| — | Atl Sug | 27¾ | 27½ | — |
| 315 | Bq CN | 63 | 62½ | 62½ |
| 100 | B d'Epargne | 15¼ | 15¼ | 15¼ |
| 9 | Bq Imp-C | 64¾ | 64¾ | 64¾ |
| 265 | Bq Mont | 60½ | 60¼ | 60¼ |
| — | Bq N-E | 69¾ | 69¾ | — |
| 70 | Bq PC | 47 | 47 | 47 |
| 410 | By Roy | 75¼ | 74½ | 75¼ |
| 25 | Bq Tor-D | 62½ | 62½ | 62½ |
| 75 | Bathurst P | 25 | 25 | 25 |
| — | id wts | 12 | 11¾ | — |
| 35 | id (A) | 53½ | 53 | 53 |
| | id 5¼ | 25½ | 25½ | — |
| 12050 | Bell Phone | 54⅛ | 53 | 54 |
| 1450 | Bow Mer p | 50 | 50 | 50 |
| 96 | Bowater | 8½ | 8½ | 8½ |
| 310 | Brazil | 10½ | 10¼ | 10¼ |
| — | BA Bk Note | 66 | 66 | — |
| 400 | BA Oil | 32½ | 32½ | 32½ |
| 650 | BC Forest | 19¾ | 19⅜ | 19⅜ |
| — | BC Phone | 72¼ | 72¼ | — |
| 1780 | Brinco | 5½ | 5⅜ | 5⅜ |
| — | Bruck A | 23 | 23 | — |
| 475 | CAE | 9¾ | 9¾ | 9¾ |
| 100 | Cal Pow | 27 | 26½ | 26½ |
| — | Cal P 5% p | 99½ | 99½ | — |
| 150 | Can Cem | 43¾ | 43½ | 43¾ |
| — | Can Cem p | 25½ | 25 | — |
| — | CD Sugar | 24¼ | 24 | — |
| — | Can Iron | 23⅜ | 23⅜ | — |
| — | C Iron Pr | 91¼ | 91¼ | — |
| — | Can Malt | 20½ | 20½ | — |
| — | C Pack 'B' | 83 | 82¾ | — |
| — | C S 4.40 Pr | 92½ | 92½ | — |
| — | C S L | 36¾ | 36¾ | — |
| — | C S L Pr | 6⅜ | 6⅜ | — |
| 5025 | C Brew | 7⅛ | 7 | 7 |
| — | C Bre (A) | 37¾ | 37¾ | — |
| — | C Bre (B) | 44¼ | 44¼ | — |
| — | C Br Al (A) | 24¼ | 24 | — |
| 5000 | CBAL (A) w | 10½ | 995 | 10⅛ |
| 1200 | CBAL (B) w | 10⅜ | 10¼ | 10⅜ |
| 100 | C Chem w | 650 | 650 | 650 |
| 215 | C I L | 18¾ | 18½ | 18¾ |
| — | C I L Pr | 80½ | 80½ | — |
| 550 | CI Pow | 25 | 25 | 25 |
| — | CI Pw 5.2% | 18½ | 18½ | — |
| — | C Marconi | 8 | 7¾ | — |
| 1659 | CPR | 60¾ | 60 | 60⅞ |
| 300 | CPR 4% Pr | 8½ | 8½ | 8½ |
| — | CPfina | 12⅛ | 12⅛ | — |
| 500 | C Refract | 17¼ | 17¼ | 17¼ |
| — | C Vickers | 18½ | 18½ | — |
| 100 | Central Del | 11¼ | 11¼ | 11¼ |
| 605 | Chemcell | 14¼ | 14¼ | 14¼ |
| — | Chem 1.00 | 20 | 20 | — |
| 50 | Col Cell | 7¾ | 7¾ | 7¾ |
| — | Col Cell Pr | 23 | 23 | — |
| 985 | Cons MS | 42½ | 42½ | 42½ |
| 350 | Cons Paper | 38⅛ | 38⅛ | 38¼ |
| 4100 | Consu Glass | 12 | 12 | 12 |
| — | Corpex | 8 | 8 | — |
| 200 | Couvrette A | 5½ | 5½ | 5½ |
| — | Cran RL | 32 | 32 | — |
| — | Créd Fon | 67 | 67 | — |
| — | Cr Cork | 118 | 115 | — |
| — | Cr Zell (A) | 25½ | 25½ | — |
| — | Crush Int | 14⅞ | 14⅞ | — |
| 1150 | Denison | 48¼ | 48 | 48 |
| 550 | Dist eSag | 34⅜ | 33¾ | 33¾ |
| 100 | D Bridge | 24 | 24 | 24 |
| — | D Coal Pr | 3.75 | 3.75 | — |
| 100 | D Corset | 10 | 10 | 10 |
| 550 | Do Fasco | — | 25⅜ | 25 |
| — | Do Fasco 4¾ | 92 | 92 | — |
| 100 | D Glass | 14½ | 14½ | 14½ |
| — | D Glass Pr | 17 | 17 | — |
| 50 | Dosco | 11 | 11 | 11 |
| 1075 | D Stores | 23¼ | 23 | 23 |
| 1585 | Domtar | 18⅞ | 18¾ | 18¾ |
| — | Domtar Pr | 20 | 20 | — |
| 350 | D Text | 35¾ | 35¾ | 35¾ |
| 25 | Donohue | 8 | 8 | 8 |
| 250 | Du Pont | 41 | 41 | 41 |
| — | Du Pont P | 81½ | 81½ | — |
| — | Dupuis A | 7¼ | 7⅛ | — |
| — | Electrolux | 68½ | 68½ | — |
| — | Enamel A | 6¾ | 6¾ | — |
| 50 | Falcon | 97½ | 97½ | 97½ |
| 75 | Fam Play | 26½ | 26½ | 26½ |
| 510 | Fleetwood | 32 | 31¾ | 32 |
| — | Ford | 52½ | 52½ | — |
| 200 | Fraser | 29½ | 29½ | 29½ |
| — | Fr Pe | 440 | 430 | — |
| — | G Dynam | 68⅞ | 65 | — |
| — | G M C | 98 | 98 | — |
| — | GS W P | 95 | 95 | — |
| 25 | GB Can I | 42½ | 42½ | 42½ |
| — | GB C I P | 43 | 43 | — |
| 1450 | GL Paper | 27½ | 27½ | 27½ |
| — | Harding | 44 | 44 | — |
| 325 | Hawk Sidd | 5 | 5 | 5 |
| — | Hollinger | 24 | 24 | — |
| 800 | Home A | 17½ | 17⅜ | 17⅜ |
| — | Home B | 19 | 18½ | — |
| — | Horne Pf | 300 | 290 | — |
| 370 | Hud B M | 84 | 83¼ | 83¼ |
| 100 | H B C | 15¾ | 15⅜ | 15⅜ |
| 200 | Husky Oil | 12⅜ | 12¼ | 12⅜ |
| — | Husky B P | 49½ | 49½ | — |
| 245 | Imp Oil | 54¾ | 54½ | 54½ |
| 200 | Imp Tob | 14½ | 14½ | 14½ |
| — | I Tob Pr | 6¼ | 6¼ | — |
| 1325 | Ind Accep | 21⅞ | 21¾ | 21¾ |
| — | Inglis | 9 | 8⅝ | — |
| — | INL NG P | 17 | 17 | — |
| 1110 | Int Nickel | 103½ | 102 | 102 |
| 300 | Int Pap | 32 | 31½ | 31½ |
| 500 | Int Util | 31 | 31 | 31 |
| — | Int Util Pr | 33¾ | 32½ | — |
| — | Inter PL | 82 | 81¾ | — |
| 100 | Inve Gr "A" | 14⅜ | 14⅜ | 14⅜ |
| — | Jamaica PS | 13 | 13 | — |
| — | Labatt | 16½ | 16⅜ | — |
| — | Laur Fin | 8¾ | 8¾ | — |
| — | Lewis | 7¼ | 7¼ | — |
| 50 | Loblaw (A) | 10¼ | 10¼ | 10¼ |
| 100 | Loblaw (B) | 10⅜ | 10⅜ | 10⅜ |
| — | Loeb M | 14¼ | 14¼ | — |
| — | MacKinn | 22 | 21 | — |
| — | MacKinn p | 100 | 100 | — |
| 200 | MacLaren A | 23½ | 23½ | 22½ |
| — | MacLaren B | 26 | 25 | — |
| 500 | MB & PR | 27⅜ | 27 | 27⅛ |
| — | Marit Elec | 23½ | 23 | — |
| 4895 | Marit Tel | 22¼ | 21¾ | 22¼ |
| 15909 | Massey F | 35 | 34¼ | 35½ |
| — | McAllister | 8 | 8 | — |
| — | Met Stores | 14¼ | 14 | — |
| 100 | Miron 6% | 10 | 10 | 10 |
| — | MitchR A | 13¼ | 13 | — |
| 600 | Molson A | 32½ | 32¼ | 32¼ |
| 275 | Mtl Loco | 16 | 16 | 16 |
| — | Mtl Trust | 18½ | 18½ | — |
| 400 | Moore Corp | 86 | 85¼ | 85½ |
| — | MorseR A | 19¼ | 19¼ | — |
| — | Mussens | 9¾ | 9⅝ | — |
| 800 | Nat Contain | 7¼ | 7⅛ | 7¼ |
| — | Nat Drug | 14½ | 14½ | — |
| — | NFLD Light | 10¼ | 10½ | — |
| 875 | Noranda | 53 | 52½ | 52½ |
| 225 | North&C Gs | 30¼ | 30¼ | 30¼ |
| 1390 | NS LP | 13¾ | 13 | 13 |
| 100 | Ocean Fish | 11¾ | 11¾ | 11¾ |
| 200 | Ogilvie | 14⅜ | 14½ | 14½ |
| — | Ogilvie Pr | 31¼ | 31¼ | — |
| — | Ont Steel | 37⅛ | 37½ | — |
| 300 | Oshawa A | 26 | 26 | 26 |
| 250 | Pac Pete | 13¾ | 13 | 13 |
| 105 | Phillips C | 34½ | 34¼ | 34½ |
| — | Pow Corp | 12½ | 12½ | — |
| — | Pow C 4¾ | 42¾ | 42¾ | — |
| 1040 | Price Br | 15¼ | 15 | 15 |
| 810 | QN Gas | 13¾ | 13⅝ | 13⅝ |
| 110 | Que Phone | 24¾ | 24¾ | 24¾ |
| — | Q Ph 4¾65 | 17¼ | 17¼ | — |
| — | Reitman's | 12 | 12 | — |
| — | Reitman's A | 9¼ | 9¼ | — |
| 805 | Rio Algom | 24¾ | 24⅜ | 24½ |
| 225 | Rolland A | 12½ | 12½ | 12½ |
| — | Ronalda P | 12 | 12 | 12 |
| 625 | Rothmans | 28 | 27⅞ | 27⅞ |
| 25 | St-L Ce A | 32 | 32 | 32 |
| — | St-L Cem w | 11 | 11 | — |
| — | St-L Corp | 21⅝ | 21⅝ | — |
| — | St-L Corp A | 14 | 14 | — |
| 400 | Salada F | 9⅜ | 9⅜ | 9⅜ |
| — | Scott LaS | 16 | 15¾ | — |
| 925 | Shell Can | 22⅜ | 22¼ | 22½ |
| — | Shell I p | 26¾ | 26¾ | — |
| — | Shell I w | 755 | 755 | — |
| — | Sher w | 32½ | 32½ | — |
| — | Shop Save | 14 | 14 | — |
| 5 | Sicard | 5¼ | 5¼ | 5¼ |
| 300 | Simpsons | 28⅜ | 28⅜ | 28⅜ |
| — | Soc GF | 7½ | 7½ | — |
| 125 | Sogemines | 12 | 12 | 12 |
| 700 | Southam | 37½ | 37½ | 37½ |
| Uted Twn El | 6¼ | 1981 | 117 | — |
| W Coast | 5½ xd | 1958 | 112 | — |

### INDUSTRIES

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Abitibi | 6¾ | 1977 | 100 | 102 |
| Algoma | 5¼ | 1978 | 91 | 93 |
| Aluminium | 4½ | 1973 | 90½ | 91½ |
| BP Tanker | 6¼ | 1985 | 99½ | 100½ |
| BA Oil | 5½ | 1977 | 91 | 93 |
| Can Cement | 3¾ | 1975 | 84 | 86 |
| Cdn Br Alum | 5¾ | 1980 | 95 | 96 |
| CIL | 5¼ | 1977 | 96¼ | 97¼ |
| CPR | 5 | 1983 | 87½ | 89 |
| Cr Foncier | 5¾ | 1985 | 91 | 93 |
| Dosco | 6 | 1985 | 90 | 92 |
| Dom Stores | 5½ | 1985 | 95 | 96 |
| Domtor | 5¾ | 1990 | 91 | 92 |
| Eaton Acc | 5¾ | 1985 | 94 | 95 |
| Imp Oil | 3 | 1982 | 93 | 93 |
| I A C | 6½ | 1983 | 98 | 100 |
| Roy Tr Mtg | 6 | 1975 | 98 | 99 |
| Raynat | 6¼ | 1981 | 98¾ | 99¼ |
| Shell Oil | 5⅞ | 1977 | 98 | 100 |
| St Law Coru | 5 | 1978 | 90 | 91 |
| Simpsons | 4¾ | 1973 | 93 | 95 |
| Traders Fin | 5¾ | 1985 | 85 | 87 |
| Woodward's | 5¾ | 1985 | 95 | 96 |
| Weston | 5½ | 1983 | 91 | 93 |

### GOUVERNEMENT DU CANADA

| | | | |
|---|---|---|---|
| 3 Perpetuels | 1965 | 73 | 74 |
| 4 1er avril | 1967 | 98½ | 99¼ |
| 5 1er juillet | 1970 | 97¾ | 98½ |
| 5½ 1er aout | 1980 | 97½ | 98½ |
| 2¾ 15 juin | 1968 | 95½ | 96¼ |
| 3¼ 1⅛ juin | 1976 | 82½ | 83½ |
| 4¼ 1⅛ sept. | 1972 | 92¼ | 93 |
| 5½ 1⅛ oct. | 1975 | 98½ | 99¼ |
| 4½ 1⅛ sept. | 1983 | 87 | 87¾ |
| 5¼ 1 mai | 1990 | 94 | 95 |
| 5½ 1 oct. | 1969 | 100 | 100⅛ |
| CNR 5½ 15 dec | 1971 | 99¾ | 100½ |
| CNR 5¾ 1 jan. | 1985 | 100 | 101 |
| CNR 4½ 1 avril | 1967 | 99 | 99⅜ |
| CNR 4 1 fev. | 1981 | 82½ | 83½ |
| CNR 5 oct. | 1987 | 90¾ | 91½ |

### GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

| | | | |
|---|---|---|---|
| A M F C | 5¼ | 1987 | 92 | 93 |
| BC Elect | 3¼ | 1967 | 98¼ | 98⅜ |
| BC Elect | 5½ | 1989 | 93¼ | 94½ |
| BC Elect | 5¾ | 1977 | 97½ | 98½ |
| Man Hyd | 5¼ | 1988 | 91 | 92 |
| N. B. | 5½ | 1989 | 92½ | 93½ |
| NFLD | 5¼ | 1985 | 90¼ | 91¼ |
| N. S. | 5¼ | 1965 | 91¾ | 92¾ |
| Ont. | 3 | 1970 | 90 | 91 |
| Ont. | 5½ | 1985 | 95¼ | 96¼ |
| Ont. Hyd. | 2¾ | 1968 | 94 | 95 |
| Ont. Hyd. | 5¼ | 1985 | 92¼ | 93¼ |
| Que. | 5½ | 1990 | 91½ | 92½ |
| Que. | 3 | 1969 | 91½ | 92½ |
| Que. | 5¼ | 1987 | 89¼ | 90¼ |
| Que. Hyd. | 3¼ | 1974 | 81¾ | 82¾ |
| Que. Hyd | 5½ | 1988 | 91¾ | 92¾ |
| Que Hy. | 5 | 1995 | 84½ | 85½ |
| Saskat. | 5½ | 1985 | 94½ | 95¼ |

### MUNICIPALITES

| | | | |
|---|---|---|---|
| Montreal 5¾ juin | 1989 | 92 | 93½ |
| Tor Mt 5½ 15 juin | 1985 | 93½ | 94¼ |
| Vanc 5½ 15 juin | 1977 | 92½ | 93½ |
| Hamilt 5¼ 15 | 1977 | 92¼ | 93¼ |

### EMPRUNTS CONVERTIBLES

| | | | |
|---|---|---|---|
| Abitibi 4½ | 1966 | 99½ | 102 |
| Brazil Tr 4½ | 1971 | 90 | 93 |
| Cdn Petrofina 4 | 1972 | 88 | 90 |
| Cdn Utilities 5¼ | 1977 | 135 | — |
| Inland Cemt 4½ | 1976 | 90 | — |
| Int Nat Gas 5½ | 1977 | 92 | 94 |
| Loblaw 4¾ | 1976 | 160 | — |
| Lob Lease 5½ | 1973 | 99½ | 100 |
| Pace Pete 5 | 1977 | 96 | — |
| Simpson's 5 | 1976 | 207 | — |
| Simpson's 5½ | 1979 | 133 | — |
| TC Pipeline 5 | 1989 | 100 | 103 |
| TC Pipeline 5 | 1988 | 130 | 135 |
| Triad 4¾ | 1971 | 90 | 92 |

### IMMEUBLES

| | | | |
|---|---|---|---|
| Bront Coach 6 | 1978 | 94 | — |
| Eaton R 3½ | 1968 | 94 | 96 |
| Eaton 5 | 1978 | 89 | 91 |
| Steinbg 6 | 1984 | 95½ | 97½ |
| Loblaw's 5½ | 1983 | 92 | — |

### LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

| | 65 Ind. | 13 S. pub. | 7 Banq. | 85 Comb. | 8 Pap. |
|---|---|---|---|---|---|
| Clôture — 3 mai | 167.64 | 146.40 | 121.92 | 159.34 | 120.21 |
| Clôture — 2 mai | 168.38 | 145.88 | 122.44 | 159.83 | 120.24 |
| Sem. dernière | 169.42 | 146.46 | 122.94 | 160.72 | 121.49 |
| Mois dernier | 168.23 | 147.80 | 124.42 | 160.26 | 121.73 |
| Haut — 1966 | 171.39 | 158.41 | 132.91 | 164.02 | 129.44 |
| Bas — 1966 | 161.13 | 145.22 | 119.46 | 154.67 | 119.22 |
| Haut — 1965 | 174.05 | 161.78 | 138.56 | 166.93 | 147.43 |
| Bas — 1965 | 151.81 | 143.06 | 118.03 | 147.25 | 112.39 |

## cours des obligations

| Ventes | | Haut | Bas | 3 h. |
|---|---|---|---|---|
| 200 | SS Steel | 12 | 12 | 12 |
| 2025 | Steel Can | 24¾ | 24¾ | 24¼ |
| 65 | Steinbg A | 25 | 25 | 25 |
| — | Steinbg p | 99 | 99 | — |
| 1000 | Texaco Can | 61½ | 61½ | 61½ |
| 400 | T Fin A | 11¼ | 11⅛ | 11¼ |
| 500 | Tr-C Corp | 8 | 8 | 8 |
| 565 | Tr-C PL | 33¾ | 33½ | 33½ |
| 415 | Tr Mt PL | 17¼ | 17¼ | 17¼ |
| 200 | Turnbull | 495 | 495 | 495 |
| — | Un Auto A | 16¾ | 16¾ | — |
| 640 | Un Carbide | 24¾ | 24¾ | 24¾ |
| — | Union Oil | 29¾ | 29 | — |
| 100 | Wajax | 13¼ | 13¼ | 13¼ |
| 1300 | Walk GW | 31⅛ | 31⅝ | 31⅝ |
| — | Weldwood | 10¼ | 10 | — |
| 450 | WCoal Tr | 28 | 27¾ | 28 |
| 1000 | Weston A | 20 | 20 | 20 |
| — | Wstn A w | 11¼ | 11¼ | — |
| — | Weston B | 22¼ | 22¼ | — |
| 100 | Zeller's | 26 | 25¾ | 25¾ |

## Bourse Canadienne

| Ventes | | Haut | Bas | 3 h. |
|---|---|---|---|---|
| 8500 | Ajax | 16½ | 15½ | 16 |
| 1000 | Alscope | 190 | 190 | 190 |
| — | Alsof | 9 | 9 | — |
| — | Amg B Bel | 26 | 25 | — |
| — | Ameranium | 4 | 4 | — |
| — | Anglo-Scan | 12 | 12 | — |
| — | Anthonian | 19 | 16 | — |
| — | Arno | 4½ | 4½ | — |
| — | Atlanta | 24½ | 24½ | — |
| — | Augustus | 50 | 48 | — |
| 18500 | Agassiz | 46 | 43½ | 43½ |
| — | Baker Tale | 7 | 7 | — |
| — | Band-Ore | 19 | 19 | — |
| — | Barvalee | 4 | 4 | — |
| 11000 | Bateman | 5½ | 5 | 5½ |
| 5000 | Beauce Pf | 5½ | 4½ | 4½ |
| 200 | Beld-Cort | 13½ | 13¼ | 13½ |
| — | Beld-C w | 325 | 325 | — |
| 1300 | Bl Hawk | 115 | 108 | 110 |
| 3000 | Bl River | 22 | 21½ | 22 |
| 1000 | Blue Bon | 340 | 340 | 340 |
| — | Bluewater | 24 | 24 | — |
| 4100 | Bornite | 5½ | 5 | 5 |
| — | Br Cont O | 53 | 39 | — |
| 3000 | Bruce-Pr | 12 | 11½ | 11½ |
| 2000 | Bruneau | 22 | 21 | 21 |
| — | Brunswick | 13⅜ | 13⅜ | — |
| 5000 | Burnt Hill | 34 | 33 | 34 |
| — | Camp Ch | 11 | 11 | — |
| 200 | C Interurb | 340 | 340 | 340 |
| C | Keeley | 12 | 12 | — |
| — | C Magnesite | 69 | 69 | — |
| 1100 | C Secur A | 275 | 270 | 275 |
| | Capl Bldg | 25 | 22 | — |
| 19000 | Carbec | 22½ | 20 | 21 |
| — | Cart-Que | 9 | 8½ | — |
| — | Casavant | 415 | 400 | — |
| — | Cassiar | 15¼ | 15¼ | — |
| — | Cassidy's | 425 | 400 | — |
| — | Cessland | 630 | 620 | — |
| 5100 | Chemalloy | 109 | 101 | 108 |
| — | Chib Copper | 7½ | 7½ | — |
| 21500 | Chipman | 24 | 22 | 23 |
| 50000 | Coastal M | 28 | 25 | 26 |
| 400 | Com H&M | 51 | 51 | 51 |
| 5000 | Com O&G | 37 | 36 | 37 |
| — | Commodor | 155 | 150 | — |
| 400 | Comm w | 36 | 36 | 36 |
| 1000 | Cominga | 15 | 15 | 15 |
| 500 | C Canora | 24 | 24 | 24 |
| — | C D Se (A) | 125 | 125 | — |
| — | C Manitoba | 40 | 40 | — |
| 2000 | C Megador | 23 | 23 | 23 |
| 3120 | C New Pac | 75 | 70 | 75 |
| — | CQ Smelt | 62 | 60 | — |
| — | CQ Yell | 6 | 5 | — |
| — | C Virginia | 40 | 40 | — |
| 2000 | Copstream | 9 | 9 | 9 |
| — | Cr MG (A) | 8 | 8 | — |
| 1500 | Crownbridg | 31 | 31 | 31 |
| 2500 | Crusade | 28 | 25 | 25 |
| 1000 | Dauphin | 15½ | 15½ | 15½ |
| — | Delta Elt | 195 | 195 | — |
| — | Delta Min | 16½ | 14 | — |
| — | Denault (A) | 7⅜ | 7⅜ | — |
| 28500 | Devil's Elb | 36 | 35 | 36 |
| 9500 | Dolsan | 42 | 42 | 42 |
| 4500 | Dom Exp | 17 | 16½ | 16½ |
| 2000 | Dom Lease | 30 | 29 | 29 |
| 900 | D Oilcloth | 22½ | 22⅜ | 22⅜ |
| 8000 | Dumont | 31 | 30 | 30 |
| — | Dyna Pet | 395 | 395 | — |
| — | East Sull | 875 | 875 | — |
| — | East Vent | 27½ | 26 | — |
| 4300 | Empire Mn | 22 | 20 | 21 |
| 7500 | Equity Ex | 63 | 62 | 62 |
| 6000 | Fab Met | 18 | 17½ | 18 |
| — | Fabi | 425 | 475 | — |
| — | Fano | 2 | 6½ | — |
| — | Fl Mar Min | 450 | 450 | — |
| — | Flint Rock | 17 | 17 | — |
| — | Fontana | 5½ | 5½ | — |
| 2575 | For Power | 14½ | 14½ | 14½ |
| 6000 | FT Reliance | 47 | 45½ | 47 |
| 3000 | Fox Lake | 18½ | 18 | 18 |
| — | Freedman | 8½ | 8½ | — |
| 500 | Frigistors | 54 | 54 | 54 |
| — | Fundy | 4½ | 4½ | — |
| 6800 | Futurity | 103 | 99 | 100 |
| — | Furlong | 485 | 465 | — |
| 100 | Furlong Pr | 7⅛ | 7⅛ | 7⅛ |
| 800 | Garney | 75 | 75 | 75 |
| — | Ghislau | 18½ | 18½ | — |
| — | Gilchrist | 400 | 400 | — |
| — | G Autotron | 18 | 18 | — |
| — | Glen Lake | 140 | 135 | — |
| 15900 | Grt W Min | 190 | 180 | 187 |
| — | Greenberg | 5½ | 5½ | — |
| — | Grissol | 225 | 210 | — |
| — | Imbrex | 390 | 390 | — |
| — | Inland Ch | 9¼ | 9¼ | — |
| 200 | Inspiratn | 200 | 200 | 200 |
| — | Int Atlas | 95 | 95 | — |
| — | Int Ceram | 7½ | 7 | — |
| — | Int Norval | 26 | 26 | — |
| — | Int P A | 13 | 13 | — |
| — | Intp Dred | 14½ | 14½ | — |
| 15 | Inv Found | 52 | 52 | 52 |
| — | Israel Oil | 11 | 1 | — |
| 2500 | James Bay | 24½ | 24 | 24½ |
| 400 | Jockey | 445 | 445 | 445 |
| 1300 | Jubilee | 225 | 220 | 220 |
| 2000 | Keltic M | 21 | 21 | 21 |
| 1000 | K Desmond | 65 | 65 | 65 |
| — | Kiena | 66 | 65 | — |
| 1400 | Kodiac P | 280 | 270 | 280 |
| 6500 | Kontiki | 11 | 11 | 11 |
| — | Lab Accpt A | 6 | 6 | — |
| 500 | Laduboro | 70 | 70 | 70 |
| — | Lamntgne A | 15 | 15 | — |
| — | Lingside | 5 | 4½ | 5 |
| 36500 | Louanna G | 22 | 20 | 20 |
| — | Masval | 7½ | 7½ | — |
| 1000 | Matachewn | 45 | 45 | 45 |
| 5500 | McKinney | 17 | 16 | 17 |
| — | Melchers | 20 | 20 | — |
| — | Merc Chip | 10 | 10 | — |
| 1400 | Merrill | 124 | 120 | 120 |
| — | Mid-Chib | 25 | 25 | — |
| 4000 | Midepsa | 460 | 430 | 435 |
| 5000 | Miro Mines | 32 | 31 | 31 |
| 7500 | Mistango | 21 | 20 | 20 |
| 200 | Molyb | 170 | 170 | 170 |
| 4562 | Monpre | 8 | 7½ | 7½ |
| 3000 | Mt Costigan | 20 | 19 | 19 |
| 2500 | Mt Pleast | 36 | 35 | 35 |
| — | MR Rice | 14 | 14 | — |
| — | NAut Vend | 165 | 165 | — |
| 1000 | Native Min | 14 | 14 | 14 |
| — | N Formaq | 5 | 5 | — |
| 4500 | N Imperial | 150 | 145 | 145 |
| 2500 | Newrich | 15½ | 15 | 15 |
| 270000 | NW Amulet | 6 | 6 | 6 |
| 1000 | Nocana | 9 | 9 | 9 |
| — | NA Asbestos | 10 | 8 | — |
| 12000 | NA Rare M | 40 | 35 | 39 |
| — | NorthEv | 125 | 120 | — |
| 4500 | NW Canal. | 10½ | 10½ | 10½ |
| — | O'Brien | 195 | 192 | — |
| 1500 | Opem Ex | 11½ | 11 | 11½ |
| — | Opemiska | 10¾ | 10¾ | — |
| 10900 | Pat Silver | 39 | 39 | 39 |
| 500 | Paudash | 9 | 9 | 9 |
| 530 | Peace Riv | 890 | 880 | 890 |
| 7000 | Pennbec | 20 | 20 | 20 |
| 2500 | Peso S | 130 | 125 | 128 |
| 1500 | Phoenix O | 400 | 390 | 400 |
| — | Pitt Gold | 5 | 5 | — |
| 3000 | Potash | 16 | 15½ | 16 |
| — | PowC 2pr | 12½ | 12½ | — |
| — | Provo G | 240 | 240 | — |
| 4500 | Que Ascot | 9 | 9 | 9 |
| — | Que Chib | 20 | 20 | — |
| 400 | Q Cobalt | 295 | 290 | 295 |
| 1000 | Q Indust M | 15½ | 15½ | 15½ |
| — | Queenston | 11 | 11 | — |
| 2100 | Rancheria | 45 | 44 | 44 |
| — | Red Crest | 5 | 3½ | — |
| — | Rexspar | 4½ | 4 | — |
| 2700 | RA Pete B | 178 | 165 | 165 |
| 17000 | Rusty L | 22 | 20 | 22 |
| 250 | StL Colum | 230 | 225 | 230 |
| — | St-L Dv Ld | 76 | 76 | — |
| 1000 | St-Lucie Ex | 16 | 16 | 16 |
| 240 | Sangamo | 14½ | 14½ | 14½ |
| 8000 | Sapawe | 28 | 28 | 28 |
| — | Satellite | 39 | 39 | — |
| 200 | Seaway H | 400 | 400 | 400 |
| — | Select Fin | 275 | 275 | — |
| 4500 | Silver Reg | 28 | 28 | 28 |
| 146100 | Silver Sum | 33½ | 31 | 32 |
| 8000 | Silver T | 28 | 25 | 27 |
| — | Sobeys A | 20½ | 20½ | — |
| — | S Dufault | 11 | 10 | — |
| 200 | Spartan Air | 52 | 51 | 51 |
| 5100 | Stiars Ex | 31 | 29 | 31 |
| — | Std Gold | 42 | 40 | — |
| — | Sullivan | 600 | 585 | — |
| 100 | Superpack | 6 | 6 | 6 |
| 600 | Surlaga | 65 | 60 | 65 |
| 1000 | Tache | 13 | 13 | 13 |
| 1000 | Talisman | 50 | 50 | 50 |
| 500 | Tazin | 7 | 7 | 7 |
| — | Texaco C P | 80 | 80 | — |
| 500 | Tib Exp | 5 | 5 | 5 |
| — | Titan | 7 | 7 | — |
| — | Trsterre | 23 | 23 | — |
| — | U Asbests | 390 | 380 | — |
| 1500 | U Corp B | 12¾ | 12¾ | 12¾ |
| — | U Obalski | 27 | 27 | — |
| — | U Towns El | 16 | 16 | — |
| 3000 | Upton Copp | 57 | 56 | 57 |
| — | Val-Mar | 400 | 400 | — |
| 100 | V Der Hout | 260 | 260 | 260 |
| — | Vanguard | 5½ | 5 | — |
| — | Wabasso | 41 | 41 | — |
| 100 | Westburne | 135 | 135 | 135 |
| — | Westairs | 28 | 28 | — |
| 5500 | West Tin | 68 | 67 | 68 |
| 4000 | Westville | 19 | 18 | 18 |
| 22500 | Wisconsin | 45 | 41 | 41½ |
| — | Woodfd B | 40 | 40 | — |
| 12100 | Westhill | 58 | 54 | 56 |

## Le repli des cours se poursuit

**MONTREAL** — Vers l'approche de la clôture, les services publics et notamment Bell Telephone sont plus faibles à la Bourse de Montréal.

Les industrielles sont irrégulièrement en baisse, les banques accusent un peu de faiblesse et les papeteries sont inchangées.

Le repli de Bell est provoqué par la Commission de Transport, qui a déclaré que les revenus de Bell et de BC Phone ont atteint le niveau maximum permis et que toute augmentation dans leurs revenus devrait faire baisser leurs tarifs. Bell perd 1¼ à 53⅜. Ailleurs dans ce secteur, CPR perd ⅞ à 60 et West Coast et Trans-Canada Pipe fléchissent de ½ et ¼ respectivement.

Aux industrielles, Famous Players fléchit de ¾, de même que Seagrams; Home Oil et Molson perdent ½ chacune et Dominion Textile perd ¼.

Fleetwood et Texaco progressent de ½ chacun ainsi que Hudson Bay Mining. Noranda gagne ¼. Aux banques, Montréal perd ½ à 60½.

Parmi les minières, Silver Summit gagne 1 cent à 33 cents et Coastal Mining 1½ à 26½ cents. Wisconsin perd 2 cents à 41 cents.

* * *

**TORONTO** — Une mine spéculative, Cam Mines Ltd., a dominé l'activité boursière à Toronto, s'inscrivant en baisse de 28 à 72 cents sur un volume de plus de 264,000 actions.

Le commerce de ces actions subit un retard de 25 minutes dès l'ouverture, en attendant un rapport des opérations de la compagnie, exigé par la Bourse. Hier en clôture, ces mêmes actions marquaient une hausse de 66 cents à $1.00.

Le président de la mine, V.N. Harbinson, a rapporté qu'on avait découvert des indications de molybdenite et de cuivre sur leur propriété de Highland Valley, en Colombie Britannique.

La tendance est en baisse dans les autres secteurs, notamment aux industrielles mais les aurifères, à l'encontre de cette tendance, sont en hausse; Dome gagne 2 points à 42.

* * *

**NEW YORK** — Le marché est actif et demeure nettement en baisse à Wall Street. La moyenne des pertes est toutefois moins accentuée que celle de mardi mais l'atmosphère est plus active.

Les déclins les plus forts sont enregistrés par les titres soi-disant prestigieux (glamour stocks). Il y a également des déclins assez accentués parmi les "blue chips" mais toutes ne sont pas en baisse, quelques-unes demeurent inchangées.

General Motors, quoiqu'en baisse d'une fraction seulement, marque un nouveau bas pour l'année.

La faiblesse du marché, selon les analystes, est due en grande part aux déclarations répétées du gouvernement concernant la situation inflationniste actuelle.

L'indice industriel Dow Jones marque un recul de 7.80 à 913.97.

* * *

**LONDRES** (AFP) — Tendance ferme en clôture à la Bourse après une journée de fluctuations notamment dans le compartiment des industrielles. La première réaction des boursiers au budget avait été nettement favorable en coulisse hier soir. Mais à l'ouverture ce matin l'optimisme se dissipait et le mouvement de hausse n'avait plus la même ampleur. Un regain d'optimisme se dessine toutefois en début d'après-midi et peu avant la clôture l'indice des industrielles du "Financial Times" accusait une hausse de 2.1 points à 356.5.

* * *

PARIS (AFP) — Bien mauvaise séance. Plus mauvaise encore que celle de la veille qui s'est pourtant soldée, pour la première fois de cette année par l'établissement du plus bas indice des valeurs françaises depuis le 31 décembre dernier. Peut-être, d'ailleurs, est-ce cette constatation qui décourage les opérateurs en déterminant le courant de ventes auquel ne s'oppose qu'une bien molle résistance. Les différences négatives sont en effet, importantes en un assez grand nombre de cas.

On remarque aussi que les grands investisseurs semblent bien peu disposés à intervenir pour enrayer le mouvement rétrograde comme ils l'avaient cependant fait précédemment à diverses reprises.

## cote des grains

WINNIPEG

### MARCHE A TERME

**Avoine :**

| | Ouv. | Haut | Bas | Clôt. |
|---|---|---|---|---|
| Mai | 89⅜ | — | — | 89⅜ |
| Juillet | 89½ | 89⅝ | 89½ | 89½ |
| Octobre | 87⅝ | 87⅝ | 87½ | 87⅜ |
| Déc. | — | — | — | 86⅛ |

**Orge**

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Mai | 1.31⅜ | 1.32 | 1.31⅞ | 1.31⅝ |
| Juil. | 1.30⅞ | 1.30⅞ | 1.30⅜ | 1.30⅝ |
| Oct. | 1.28⅜ | 1.28⅜ | 1.27⅞ | 1.28⅜ |
| Déc. | — | — | — | 1.26⅞ |

**Lin :**

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Mai | 2.92¾ | 2.93⅛ | 2.92⅛ | 2.93⅛ |
| Juil. | 2.97⅛ | 2.97⅛ | 2.96½ | 2.97⅜ |
| Oct. | 3.02

# Naissances — Décès — Remerciements — In memoriam

**AUCHU (Yvonne)** — A Montréal, le 2 mai 1966, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Arthur Auchu, née Yvonne Beaulieu, demeurant au 1482 Vimont. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198 rue Ontario est
pour se rendre à l'église de la Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 8 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**AUDETTE (Albert)** — A Montréal, le 3 mai 1966, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Albert Audette, célibataire, fils de feu Ernest Audette, et de feu Marie-Louise Perron. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.
1922 Boul. Rosemont
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Georges où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BARRETTE (J. H.)** — A Lachine, le 3 mai 1966, à l'âge de 60 ans, est décédé M. J. H. (Paul) Barrette, fils de feu Napoléon Barrette et de feu Maximilienne Poirier et frère d'Yvette (Mme A. Ménard), Albert, Thérèse (Mme R. Brisson), Roger, Gilberte (Mme G. Kirkland), Lucille (Mme C. Boyer) et René. Les funérailles auront lieu samedi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
1345 rue Notre-Dame, Lachine
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église des Ste-Anges, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BERARD (Adéodat)** — A Dorval, le 3 mai 1966, à l'âge de 89 ans, est décédé Adéodat Bérard, époux de Marie-Andrée Décary, demeurant à 630 Bord-du-Lac, père de Gilles, pharmacien à La Salle, Lucille (Mme L. Constantineau), Gisèle (Mme B. Ricard), Claire (Mme J. Foucault), Thérèse (Mme R. Viens), autrefois de Lachine. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345, rue Notre-Dame, Lachine
à 10 h., pour se rendre à l'église de La-Présentation-de-la-Ste-Vierge où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de Dorval, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BERNARD (Léonile)** — A Montréal, le 2 mai 1966, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Roméo Bernard, née Léonile Gadbois, mère de Paul-Aimé. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
angle Notre-Dame-de-Grâce
et boulevard Décarie
à 8 h. 40, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Beloeil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BIGRAS (René)** — A Ste-Scholastique, le 2 mai 1966, est décédé M. René Bigras, époux de Jeannette Duquette. Les funérailles auront lieu vendredi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Girardôt,
368 rue St-Vincent,
Ste-Scholastique,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Canut, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de St-Canut, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BILODEAU (Georges)** — A Montréal, le 2 mai 1966 à l'âge de 55 ans est décédé M. Georges Bilodeau, époux de Lorette Deamarteau, demeurant 5239 Boul. Rosemont, père de Mme Bernard Gagnon (Suzanne), Mme Robert Bélair (Gail) et Johanne. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3661 rue Jean-Talon Est
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

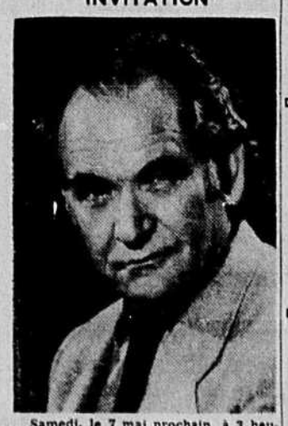
**BOISCLAIR (Marie-Julia)** — A Montréal, le 2 mai 1966, est décédée Mlle Marie-Julia Boisclair, fille de feu Edmond Boisclair et de Célina Letourneau, autrefois de Rosemont. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
4419, rue Beaubien est
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-Marie-Vianney, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BROUILLETTE (Alexandre)** — A Montréal, le 1er mai 1966, est décédé M. Alexandre Brouillette, époux en 1ères noces d'Eugénie Labarre, et en 2èmes noces d'Hélène Desrosiers, père de Soeur M. Louis Alexandre, S.N.J.M., (Thérèse), et Louis, optométriste de Valleyfield, beau-père de Francine et Guy Messier, demeurant 4254 St-André. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.
518 est, rue Rachel
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où les le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BRUNET (Ernestine)** — A Outremont, le 3 mai 1966, est décédée Ernestine Clouthier, épouse de feu Placide Brunet. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
1111, rue Laurier, ouest
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 9 hrs et de là à Ste-Thérèse-de-Blainville, comté de Terrebonne, où un libera sera chanté et inhumation au cimetière du même lieu. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CARDINAL (Anna)** — A Montréal, le 2 mai 1966 à l'âge de 75 ans est décédée Mme veuve Philadelphie Cardinal, née Anna Bolleau, mère de Charles-Edouard, Roland, Mme G. E. Boileau (Marguerite), Georgette, Mme C. A. Plante (Françoise) et Mme C. Ménard (Gisèle). Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 rue Henri-Bourassa est
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église de la Visitation où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Ile Bizard où un libera sera chanté, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**INVITATION**



Samedi, le 7 mai prochain, à 3 heures de l'après-midi aura lieu l'inhumation des restes du Professeur Christo Stefanoff au Centre d'Art du Village Stefanoff à Val-David.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CARON (Jeannette)** — A Montréal, le 3 mai 1966, est décédée Mlle Jeannette Caron, demeurant avec sa soeur Diana Caron. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. H. Benoit
2102, rue Fullum
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CARUFEL (André)** — A Montréal, le 2 mai 1966 à l'âge de 82 ans est décédé André Carufel, époux en 1ères noces de Marie Hénault, et en 2èmes noces de Octavie Trépanier, demeurant 6591, 44e avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
4419 rue Beaubien est
pour se rendre à l'église St-Bonaventure où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CHARLEBOIS (Joseph)** — A Hawkesbury, le 2 mai 1966, à l'âge de 90 ans, est décédé M. Joseph Charlebois, membre de la ligue du Sacré-Coeur, paroisse Ascension, époux de feu Delia Cléroux, demeurant au 343 Cameron, père de Messieurs Léo, de Brownsburg, Maurice, de St-Michel, Aldéric, de Haw, Gérard, de Toronto ; de Mesdames Armand Rousseau (Rena) de L. D. R., Jimmy Checcini (Floride), d'Ottawa, Lorenzo Mallette (Jeannine), René Séguin (Réa), Edgar Lacelle (Aline), Raymond Proulx (Georgette), Laurent Gauthier (Béatrice), de Haw, et 57 petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Noël Ltée,
1067, rue Lansdowne, Hawkesbury
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ascension, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**COMEAU (Daniel)** — Accidentellement, à Ville de Laval, le 26 février 1966, à l'âge de 10 ans, est décédé M. Daniel Comeau, fils de M. et Mme Georges Comeau, demeurant 8190, 3e avenue, St-François. Les funérailles auront lieu jeudi, le 5 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Cyr & Urbain,
7020 boul. des Mille-Iles,
à 8 h. 40, pour se rendre à l'église St-Joseph-Chabanel, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CORBEIL (Henri)** — A Montréal, le 3 mai 1966, est décédé Henri Corbeil, époux de Marguerite Groleau, ex-employé à la R. C. A. Victor. Les funérailles auront lieu samedi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
185 est, De Castelnau,
à 9 hres 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**COUILLARD (Mélina)** — A Châteauguay, le 2 mai 1966, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Alfred Couillard, née Mélina Curotte, demeurant 85 rue Primeau. Les funérailles auront lieu jeudi, le 5 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
J. R. Reid & Fils,
35, boul. Normand,
Châteauguay,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Joachim, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de Châteauguay Centre, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**COURSOL (Polizine)** — A St-Antoine-des-Laurentides, le 3 mai 1966, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme Donat Coursol, née Polizine Lebeau, demeurant 744 boul. des Laurentides. Les funérailles auront lieu vendredi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Pilon, Therrien, Desrosiers, Inc.,
533 boul. des Laurentides,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Antoine-des-Laurentides, où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**COUTURE (Charles-Edouard)** — A Montréal, le 3 mai 1966, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Charles-Edouard Couture, époux de Donalda Lamarche, demeurant 10,358 Grande-Allée. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400, rue Henri Bourassa est
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DAZE (Eva)** — A Montréal, le 2 mai 1966, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme veuve René Dazé, née Eva Tessier. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Stanislas où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DEGUIRE (Alice)** — A St-Laurent, le 4 mai 1966, à l'âge de 85 ans, est décédée Alice Taillefer, épouse de feu Lucien Deguire, mère de Thérèse. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
790, boul. Ste-Croix
pour se rendre à l'église St-Laurent, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DEMERS (Marcia)** — A Montréal, le 2 mai 1966, à l'âge de 74 ans est décédée Mme veuve Emile Demers, née Marcia Gauthier, soeur de feu Raoul Gauthier, ex-directeur du département des incendies de la ville de Montréal. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative
de Frais Funéraires
302 rue Ste-Catherine est
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Hélène où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DESROSIERS (Albert)** — A Montréal, le 3 mai 1966, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Albert Desrosiers, ex-contremaître du Pacifique Canadien, Port Montréal, et ancien marguillier de la paroisse Ste-Marguerite-Marie, époux de Eugénie Dominique, demeurant 4262 rue Fabre, appt 1. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires
4848 rue Papineau
à 8 h. 50, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DEVITO (Joseph)** — A Montréal, le 3 mai 1966, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Joseph Devito, époux de Marguerite Pervis, demeurant au 2537 Jolicoeur. Les funérailles auront lieu vendredi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259 boul. Monk,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Holy Cross, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DUMAS (Cyrille)** — A Montréal, le 2 mai 1966 à 43 ans est décédé M. Cyrille Dumas, époux de Lise Courtois, demeurant 12,138 Taylor. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2093 rue De Salaberry
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**FORTIER (Rosita)** — A Montréal, le 3 mai 1966 à l'âge de 70 ans est décédée Rosita Guay, épouse de Omer Fortier. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.
1350, rue Beaubien est
à 9 hrs pour se rendre à l'église St-Philippe d'Argenteuil où le service sera célébré à 11 hrs 15 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**FORTIN (Alphonsine)** — A Montréal, le 2 mai 1966, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Odilon Fortin, née Alphonsine Bourgault. Les funérailles auront lieu vendredi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922 boul. Rosemont,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GAUDET (Bernard)** — A Rivière-des-Prairies, le 3 mai 1966, à l'âge de 52 ans, est décédé Bernard Gaudet, époux de Marie Gagnon, demeurant 11,310 boul. Gouin est. Les funérailles auront lieu vendredi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
5001 boul. Henri-Bourassa est,
angle Ste-Gertrude,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Joseph, R. D. P., où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de R. D. P., lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GAUDREAU (Romuald)** — A Montréal, le 2 mai 1966 à l'âge de 75 ans est décédé M. Romuald Gaudreau époux de feu Flora Hébert demeurant 5620 ave des Plaines, à Cité Jardin. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254 rue Belechasse
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame du Foyer où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GERVAIS (Wilfrid)** — A Montréal, le 2 mai 1966, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Wilfrid Gervais, époux de Estelle Golin demeurant 4250 Bellechasse. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
4419 rue Beaubien est
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste Marie-Vianney où le service sera célébré à 9 h. et de à au cimetière de Berthierville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GUAY (Exilda)** — A Montréal, le 2 mai 1966, à l'âge de 83 ans est décédée Mme veuve Odilon Guay, née Exilda Guay. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.
1750 rue Amherst
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Brigide où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LABELLE (Roland)** — A Montréal, le 1er mai 1966, à l'âge de 47 ans, est décédé accidentellement, Roland Labelle, époux de Madeleine Bergeron, demeurant 6912, rue Fabre. Les funérailles auront lieu jeudi, le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4953, rue Adam
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Mathias, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LABERGE (Henri Rodrigue)** — A Montréal, le 2 mai 1966, à l'âge de 73 ans est décédé M. Henri Rodrigue Laberge, époux de feu Maud Hamilton. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Arsène où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LABERGE (Wilfrid)** — A Lachine, le 3 mai 1966, à l'âge de 80 ans, est décédé Wilfrid Laberge, fils de feu Elphège Laberge, et de feu Malvina Bessette, demeurant à Lachine. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345, rue Notre-Dame, Lachine
à 10 h. 15, pour se rendre à l'église Ste-Françoise-Romaine où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LABRANCHE (Eugénie)** — A Montréal, le 3 mai 1966, à l'âge de 73 ans, 7 mois, est décédée Mme André Labranche, née Eugénie Brasseur, demeurant au 4102 St-Jacques ouest. Les funérailles auront lieu samedi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505 rue Notre-Dame ouest,
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Henri, où le service sera célébré à 9 hres, et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LACOMBE (Eva)** — A Montréal, le 3 mai 1966, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Roméo Lacombe, née Eva Leprohon, demeurant 1428 Orléans. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4953, rue Adam
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Mathias, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LALIBERTE (Gaston)** — A Ste-Rosalie-Bagot, le 3 mai 1966, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Gaston Laliberté, époux d'Exilia Moreau, demeurant à Ste-Rosalie de Bagot, père de Victor Laliberté, architecte, à Montréal. Les funérailles auront lieu vendredi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René J. Mongeau Ltée,
1115 rue Girouard,
St-Hyacinthe,
pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Rosalie de Bagot, où le service sera célébré à 9 h. 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LALUMIERE (Julie)** — A Pierrefonds, le 2 mai 1966, à l'âge de 84 ans est décédée Mme veuve Gustave Lalumière, née Julie Gravel, demeurant 14,353 ouest, Boul Gouin, Pierrefonds, mère de Charles, Roméo, Roger, Fernande, Cécile, Simonne et Claire. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Legault
16,114 ouest, Boul. Gouin,
Ste-Geneviève-de-Pierrefonds
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 9 30 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LANDROCHE (Eugénie)** — A Montréal, le 3 mai 1966, est décédée Eugénie Verville, épouse d'Ephrem Landroche, mère de Suzanne, Jacqueline (Mme John Van Echten), Claire et Robert. Les funérailles auront lieu vendredi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
5630 chemin Côte-des-Neiges
pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LA PENNA (Aurélio)** — A Montréal, le 1er mai 1966, à l'âge de 51 ans, est décédé Aurélio La Penna, époux de Claire Belair, demeurant au 745 rue Walnut. Les funérailles auront lieu jeudi, le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505 rue Notre-Dame ouest,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Elisabeth, où le service sera chanté à 10 h., et de là, au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de l asépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAROCQUE (Charlotte)** — A Montréal, le 2 mai 1966 à l'âge de 80 ans est décédée Mme veuve Alexandre Larocque, née Charlotte Ponton, demeurant 278 Bellerose, à Pont-Viau. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254 rue Belechasse
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAROUCHE (Rhéal)** — A LaSalle, le 3 mai 1966, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Rhéal Larouche, époux de Juliette Lavigne, demeurant 444 75e Avenue, LaSalle, père de Antonin. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Inc.
5551, rue Wellington
pour se rendre à l'église St-Nazaire, où le service sera célébré, et de là au cimetière de l'Ile Perrot, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAUZON (Amanda)** — A Montréal, le 3 mai 1966 à l'âge de 81 ans est décédée Amanda Delorme, épouse de feu Stanislas Lauzon, demeurant à 4709, Delanaudière. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée
1111 rue Laurier ouest, Outremont
à 10 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Stanislas où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de Sault-au-Récolet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LECLERC (Yvonne)** — A Montréal, le 1er mai 1966, est décédée Yvonne Beauchamp, épouse de feu Omer Leclerc, demeurant 757 Bloomfield, et belle-mère de Roland, de San Antonio, Texas, Léo, Gérald, Mme C. Snyder (Stella), de Delray Beach, Floride, Donald, de Ste-Foy, Québec, et Nelson. Les funérailles auront lieu jeudi, le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
1111, rue Laurier Ouest
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Wickham-Ouest, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LEGAULT (Jean-Louis)** — Accidentellement à l'Ile-Perrot, le 1er mai 1966, à l'âge de 34 ans, est décédé Jean-Louis Legault, époux de Marie-Jeanne Déliste, demeurant à 681, 10e avenue. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
620 rue Provost, Lachine
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église du Très-Saint-Sacrement où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LOSLIER (Alice)** — A Montréal, le 2 mai 1966 à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Roméo Loslier, née Alice Légaré. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 rue Jean-Talon est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LORION (Hormisdas)** — A Verdun, le 3 mai 1966, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Hormisdas Lorion dit Dorion (Pitre), époux de Maria Moreau, demeurant à 130, 1re avenue, père de Fernande (Mme Noël Léonard), Madeleine (Mme Adélard Dooley), Marcelle (Mme Armand St-Pierre). Les funérailles auront lieu vendredi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Enrg.
512, avenue de l'Eglise
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**MALO (Henri)** — A Montréal, le 3 mai 1966, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Henri Malo, ex-employé des postes, époux en 1ères noces de Germaine Dubuc, et 2èmes noces de Laurence Emard, demeurant 1877 Desjardins. La dépouille mortelle est exposée au salon
Patrick Provencher Inc.
4240, rue Adam
Avis des funérailles plus tard.

**MARTIN (Yvonne)** — A Montréal, le 2 mai 1966, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme Octave Martin, née Yvonne Juneau. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520 rue St-Denis
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**MICHAUD (Rose-Alpha)** — A St-Guillaume d'Upton, le 3 mai 1966, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme Alphonse Michaud, née Rose-Alpha Raiche, mère de M. Réal Michaud, marchand de tabac en gros, à Ville St-Laurent, belle-soeur de la Rév. Soeur Marie-de-la-Croix, congrégation des Servantes de Jésus-Marie, Ville Jacques-Cartier, tante de la Rév. Soeur Anne-Irène, des soeurs de la Providence, de Trois-Rivières. Les funérailles auront lieu samedi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira du centre funéraire
L. O. Ponton & Fils,
85, rue Principale,
St-Guillaume d'Upton,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 11 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**OUELLETTE (Emile)** — A Terrebonne Heights, le 3 mai 1966, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Emile Ouellette, époux de feu Diana Denis, demeurant au 46 English Road, Terrebonne Heights. Les funérailles auront lieu vendredi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
St-Louis,
939 rue St-Louis, Terrebonne,
pour se rendre à l'église paroissiale de Terrebonne Heights, où le service sera célébré. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**PARIS (Henri)** — A Montréal, le 3 mai 1966, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Henri Paris, fils de Joseph Paris, et de feu Philomène Bélanger. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.
4240, rue Adam
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église Très-Saint-Nom-Jésus, Maisonneuve, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**REMERCIEMENTS**



**LEOPOLD PARENT**

Mme Léopold Parent (Madeleine Fournier), M. et Mme Michel Blais, sa fille et son gendre, ainsi que tous les membres de la famille Parent, vous remercient pour la sympathie que vous leur avez témoignée lors du décès de M. Léopold Parent, survenu le 21 mars. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

**PERREAULT (Germain)** — Accidentellement, à Pointe-aux-Trembles, à l'âge de 33 ans, est décédé Germain Perreault, fils de M. Frédéric Perreault et de Germaine Mireault, demeurant 682 rue Chartrand, Terrebonne. Les funérailles auront lieu vendredi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
St-Louis,
939 rue St-Louis, Terrebonne,
pour se rendre à l'église paroissiale de Terrebonne, où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

**RIVARD (Jean)** — Accidentellement, à St-Basile-le-Grand, le 2 mai 1966, à l'âge de 14 ans, est décédé Jean Rivard, fils de René Rivard et de Simonne Beaulac, demeurant au 310 Rang des Vingt. Les funérailles auront lieu vendredi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils Inc.,
1370 Chemin Chambly,
Jacques-Cartier,
pour se rendre à l'église St-Basile-le-Grand, où le service sera célébré, et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**ROSE-BOULIANE (Antoinette)** — A Montréal, le 2 mai 1966, à l'âge de 77 ans, est décédée Antoinette Gérard, épouse en 1res noces de Pierre Bouliane, et en 2es noces de feu Louis Rose, demeurant à 1827 Orléans. Elle laisse dans le deuil ses enfants, M. et Mme Roger Mondor (Yolande Bouliane), M. et Mme Jacques Bouliane (Pauline Montpetit), M. et Mme Lionel Rose (Camille Mongeon). Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.
4240, rue Adam
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Mathias où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**ST-AMAND (Alfred)** — A Verdun, le 3 mai 1966 à l'âge de 64 ans, est décédé M. Alfred St-Amand, époux de Mélaurez Rémillard, demeurant 193 Gordon. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Enrg
512 rue de l'Eglise
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**ST-ANDRE (Hubert)** — A Pointe-Aux-Trembles, le 2 mai 1966, à l'âge de 43 ans est décédé M. Hubert St-André, époux de Fernande Contant demeurant 108 Aqueduc, à Repentigny. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Champagne
438 rue Notre-Dame à Repentigny
à 9 hrs 55 pour se rendre à l'église de la Purification où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Epiphanie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**SENECAL (Arthur)** — A Lachine, le 3 mai 1966, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Arthur Sénécal, époux de Simone Boulay, demeurant 469, 1/e ave. Les funérailles auront lieu vendredi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
1345 rue Notre-Dame, Lachine,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Françoise-Romaine, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**SOUCY (Jos. Adelmar)** — A Pointe St-Charles, le 3 mai 1966, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Jos. Adelmar Soucy, époux de Berthe Hodgson, demeurant 1965, rue Centre. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Enrg.
1270, rue Lapraire
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**VAILLANCOURT (Elizab